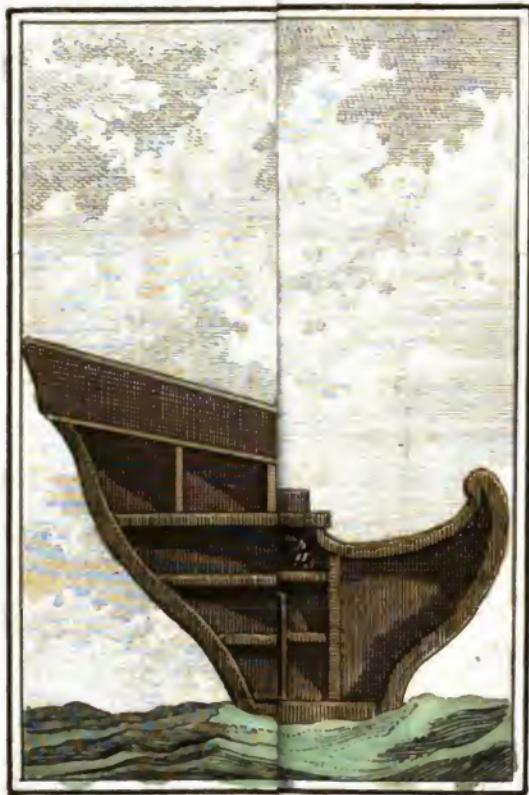


VOYAGE A CAYENNE.

TOME PREMIER.

*Prison de l'écade.
Mome bord.*



L'entrepoint à 300ms y sont logés
avec leur Sac de tes sont soutenus
de 3 p^{ds} en 3 p^{ds} par de grosses
barres de bois, verrioux
(Le jour ne pénètre qu'^z pape 65 et suivants)

V O Y A G E
A CAYENNE,
DANS LES DEUX AMÉRIQUES;
ET CHEZ LES ANTROPOPHAGES.

Ouvrage orné de gravures, contenant le tableau général des déportés, la vie et les causes de l'exil de l'auteur; des notions particulières sur Collot et Billaud, sur les îles Sechelles et les déportés de nivose, sur la religion, le commerce et les mœurs des sauvages, des noirs, des créoles et des quakers.

Par LOUIS-ANGE PITOU,
Déporté à Cayenne, pendant trois ans, par jugement du Tribunal criminel du département de la Seine, et rendu à la liberté, par des lettres de grâce de Sa Majesté l'Empereur.

Forsan et hæc olim meminisse juvabit.
VIRG. Æneid., lib. I.

« L'innocent dans les fers, sème un doux avenir. »

TOME PREMIER.

PRIX : 6 fr.

A PARIS,
Chez L'AUTEUR, rue des Vieux-Augustins, n°. 57, près
la place des Victoires;
Et chez tous les Marchands de Nouveautés.

AN XIII.—1805.

A .

MONSIEUR GARAT,

*Membre du Sénat-Conservateur et de
l'Institut impérial.*

MONSIEUR,

JE suis payé de mes peines , et mes malheurs me sont précieux , quand vous en accueillez l'hommage ; en fixant votre attention , ils m'assurent l'intérêt du lecteur : je vous dois leur publicité ; et l'estime que vous accordez à l'auteur , est un garant de sa franchise et de son caractère.

Un philosophe dit que les hommes en place ont deux visages et deux existences : on vous croiroit simple particulier ; car personne ne peut desirer plus que vous , Monsieur , d'avoir une fenêtre à son cœur.

Votre vie privée (vos ouvrages à part) au milieu des dignités et des places éminentes où la confiance publique et votre intégrité vous ont appelé et maintenu depuis quinze ans , nous reporteroit aux siècles de ce Romain qui labouroit son champ de ses mains consulaires , et s'arrêtait au bout du sillon pour manger son plat de légumes. Aujourd'hui même , vous pour-

riez encore dicter pour votre enfant , le testament d'Eudamidas de Corinthe. Monsieur , voilà vos droits à l'immortalité dans mon cœur , et dans celui des vrais amis de leur pays.

Au reste , les dignités et les talens , dons des hommes ou de la Providence , comme les rayons de l'astre du jour , sont des biens hors de nous , dont l'éclat éblouit , mais dont la propriété ne nous est acquise que par le bon usage que nous en faisons pour les autres. Que j'aime bien mieux retrouver l'homme privé , adoré dans sa famille , bon avec tous les hommes , sublime et profond dans son cabinet comme Montesquieu , naïf et franc dans la société comme Lafontaine ! Horace lui dirait avec vérité : *Domus non purior ullaz est ;* sa maison est le temple de la candeur , de l'amitié et de la bonne foi ; le local est petit , mais c'est celui de Socrate.

Le Séateur membre de l'Institut , donne de l'éclat à mes malheurs ; mais l'estime de l'homme privé donne encore bien plus de mérite à l'auteur qui a l'honneur d'être ,

Avec un très-profound respect ,

Monsieur ,

Votre très-humble et très-
obéissant serviteur ,

L. A. PITOU.

Paris , 30 pluviose an 13 (19 février 1805).

M A V I E

E T

LES CAUSES DE MON EXIL.

Voici le tableau de mes inconséquences, de mes persécutions et de mes malheurs. La Providence a tout fait pour me rendre sage et réfléchi ; j'ai bien résolu aujourd'hui de profiter de ses leçons, et tout lecteur, de quelque opinion qu'il ait été, en croira sans peine à ma parole, après avoir lu cet ouvrage : je le plaindrois bien s'il avoit besoin de faire une école aussi dure que la mienne pour rentrer dans la société.

Doué d'un cœur sensible et d'une ame confiante, j'ai été poussé dans une carrière célèbre, périlleuse et singulière, par la dureté de ma tutrice, qui me devoit et les soins et les comptes d'une dépositaire de ma fortune.

L'expérience l'a convaincue, à mon dé-

triment et au sien, que les parens complaisans et les amis flagorneurs sont les moins désintéressés et les plus habiles à faire des dupes. La pauvre femme , qui se seroit fait pendre pour un liard , a donné sa confiance à une fine intrigante qui, pour des riens , lui a fait des emprunts hypothéqués sur un avenir trompeur. Ma tutrice a beaucoup pleuré comme le juif de *Maison à vendre*; et la confidente qui l'a abusée la haïssoit tant , que , croyant me faire plaisir , elle vint à Paris la décrier auprès de moi , et ne fut jamais si interdite que de ma réponse à ce sujet , quoique j'ignorasse encore ses projets et sa conduite.

Au reste , les premiers momens de ma jeunesse furent bien plus hérisrés d'épines que semés de roses. Né d'une famille de laboureurs et de gens de robe , je perdis mon père à huit ans. Il mourut de chagrin de voir qu'un de mes oncles , mon parrain , célibataire , intendant d'un châ-

teau de M. Delaborde, venoit de décéder, après avoir substitué oralement sur ma tête, la part du bien qu'il me destinoit comme à son fils adoptif, et à l'un de ses plus proches parens. Ce bon père étoit loin de m'envier mon bonheur; mais il frémissoit de me laisser aux soins d'une épouse sans fortune et sans défense, ou bien de me voir sous la tutelle d'une légataire universelle, qui n'étoit engagée que sur parole, et dont il connoissoit l'avarice. Elle me devoit de l'éducation et un établissement à mon choix.

A l'âge de dix ans, ma mère me conduisit jusqu'à la porte de cette tutrice, où elle n'osa pas entrer de peur d'être éconduite. O nécessité! pourquoi contraignis-tu ma bonne mère à ce pénible sacrifice! Mon père avoit épousé une pauvre villageoise, riche en vertus, mais simple, honnête, bonne et trop peu fastueuse pour que ma tutrice daignât la regarder du haut de sa grandeur. Combien de fois

ne fus-je pas forcé d'embrasser dans la rue cette tendre mère qui n'osoit mettre le pied sur le seuil de la maison, d'où j'étois souvent obligé de m'esquiver pour voir à la dérobée la meilleure et la plus tendre des mères ! Ma tutrice étoit pourtant sa sœur , et même elle étoit dévote : mais l'avare manichéen concilie pour lui seul le dieu de l'or avec celui de la pauvreté.

Que mon cœur auroit aimé cette tutrice , si elle l'eût voulu ! elle avoit de grandes qualités, des vertus , de la sensibilité , même plus que les êtres abâtardis par l'avarice n'en sont susceptibles ; mais je n'ai jamais pu oublier le mauvais exemple que sa conduite auroit pu m'inspirer contre ma mère.

Elle m'aimoit à sa mode , car elle poussa l'épargne jusqu'à me refuser les premiers besoins de la vie. Dans un âge aussi tendre , j'étois dévoré par la faim et réduit à demander du pain à mes camarades ; et à ramasser ce que je trouvois

dans les classes et ailleurs : au point que mon premier maître s'en étant aperçu, me gronda, l'en prévint, et fit un peu améliorer mon sort. Si dans la suite, elle n'osa plus me défendre de retourner deux fois au château, quand j'y revenois elle me regardoit d'un air si dur, que si je n'avois pas eu l'âme honnête, elle m'auroit rendu aussi vil que certaine personne qui lui est parfaitement connue, et qui fit à certain âge le supplice de parens bien moins rigides qu'elle. Comme elle étoit commerçante et très à son aise, je trouvai dans des babioles le secret d'éviter sa mauvaise humeur : elle m'y avoit tellement réduit, qu'un de mes professeurs mérita que je lui en fisse la confidence, et qu'il en rit. Au bout d'un certain temps, elle s'aperçut de mes espiégleries.... Ce fut un crime irrémissible, et depuis ce moment elle ne m'a jamais pardonné mes vétilles, que je dois appeler ses propres erreurs.

A dix ans, elle me destina à l'étude des langues, et ne négligea rien pour me donner une bonne éducation; elle étoit dévote et mondaine, et me destinoit à la prêtrise. Je réussis à son gré; alors elle me traita comme son enfant: elle avoit même cette divine ambition des bons pères qui jouissent et renaiscent dans leurs enfans qui se distinguent dans leurs classes. Rien ne lui coûtoit trop cher quand il s'agissoit de mon avancement; mais elle ne vouloit toujours pas voir ma mère, ce qui étoit un crève-cœur pour moi.

A quatorze ans, je lui demandai à étudier endroit; alors elle ne me laissa que l'alternative de prendre un métier pénible et contraire à mongoût, ou de me faire prêtre; et de ce moment elle aliéna, vendit et dénatura notre fortune, me disant que j'avois eu ma part, que je n'avois plus à choisir que le sacerdoce. De mon côté, je me promis de ne lui jamais ouvrir mon cœur; et je

jurai en moi-même que je ne ferois rien contre ma conscience. J. J. Rousseau fut sensible à huit ans.... Quand mes camarades s'écrioient à l'*invraisemblance*, en lisant dans ses *Confessions* les premiers mouvemens de la nature dans l'ensfance corrigée par mademoiselle Lamercier, je me disois tout bas : ils sont nés après moi. Cet instinct prématûré me rendit rêveur, jusqu'à l'âge de quatorze ans. Confié aux soins des femmes, j'éprouvois un charme inexprimable et une contrainte involontaire, douce et quelquefois gênante, dans les petits cercles d'ensfans des deux sexes, avec qui le hasard et le voisinage nous faisoient souvent rencontrer. Dans le cours de mes études, les jours de congé de la semaine m'étoient indifférens.

Je ne comptois de momens d'existence que les dimanches soir, après les offices, où nos parens nous réunissoient à tour de rôle.... Alors, mon plaisir étoit toujours

empoisonné par cette pensée terrible : je suis sensible, j'aime et j'aimerai toute ma vie, et on veut me faire prêtre : non, je ne le serai jamais.... mais que ferai-je?...

Quoique cette pensée me tourmentât quelquefois jour et nuit, jamais elle ne vint sur mes lèvres avec aucun de mes camarades les plus intimes, dans ces petits cercles où l'enfance, éloignée des regards paternels, énonce librement ses projets, ses inclinations et ses goûts. Moi, je serai avocat, moi notaire, moi marchand, moi prêtre, se disoit-on; et toi Pitou?... Je n'en sais rien. Les femmes plus fines et aussi discrètes que nous, n'ont pas eu plus d'empire contre mon secret. Si elles eussent pu, à cet âge, attacher le prix de l'amour à la solution de cette question, je ne l'aurois pas donnée. Plus j'étois réservé, plus elles me questionnoient. Quelle épreuve!... ô quelle épreuve! j'ai tellement résisté; que celle qui avoit le plus d'empire sur mon cœur, me croyant parti

à Chartres, en 1789, pour me lier irrévocablement au sanctuaire, se brouilla avec moi, et finit par épouser un de mes écoliers. Que m'auroit servi de l'informer de mon projet ? ma tutrice venant à le savoir , j'étois exhérité et sans état. Ne vaut-il pas mieux être malheureux seul , que de lier ceux qu'on aime à une destinée cruelle qu'ils ne peuvent adoucir ?

Au lieu de suivre la route de Chartres, je me décidai à aller à Paris. Quand ma résolution fut une fois prise , j'en fis part à deux voisines dignes de ma confiance. (En lisant ceci elles se souviendront et de leur discréption , et de mon amitié , et des conseils qu'elles m'ont donnés.) Quoique cette résolution fût irrévocablement prise , je fus huit jours entiers sans dormir : un noir pressentiment me montrait dans le lointain , la terrible perspective de mon sort. J'avois beau me dire que la contrainte exercée envers moi étoit injuste , que les passions ardentes dont j'étois dé-

voré m'éloignoient du sanctuaire, que l'honnête homme ne doit prendre que l'état dont il peut remplir civilement et religieusement les obligations, tout cela ne me rassuroit pas de la crainte et de l'abandon où j'allois me trouver à mon âge, sans état, sans fortune, dans un moment aussi critique, au milieu d'une ville qui est un univers, où je ne connoissois personne, où l'on vend l'air qu'on respire ; mais le sort en étoit jeté. Au lieu d'aller prendre les ordres, je partis de Châteaudun avec deux abbés de mes amis, le 17 octobre 1789, époque de la rentrée des classes.

En arrivant à Chartres, le 18 octobre, je dinai avec tous les camarades de mon cours, qui, ne soupçonnant rien de mon projet, me firent promettre de venir les reprendre à l'enseigne du Gros-Raisin, faubourg de la Grappe : nous nous embrassâmes au bout de la rue aux Changes. Ils cheminèrent vers Beaulieu, grand séminaire qui étoit à une lieue de la ville, et moi

moi vers Paris. La famine s'y faisoit déjà sentir ; tout étoit en rumeur ; chaque jour les rues étoient illuminées, tout le monde étoit sous les armes, dans l'attente et dans l'effroi d'une prétendue armée de brigands invisibles, qui, chaque nuit, marquoient les maisons, courroient les campagnes et affamoient les villes. Quinze jours auparavant, Louis XVI et sa famille avoient été trainés aux Tuilleries par un peuple assamé, qui avoit, disoit-il, conduit promptement dans la ville, le boulanger, la boulangère et le petit miron. Ainsi Paris, à cette époque, étoit le cratère d'un volcan prêt à faire éruption. Les gens riches se sauvoient ou dans les campagnes, ou dans les pays étrangers ; et ceux que leurs affaires ou leur commerce y retenoient, restoient claquemures et enfermés comme s'ils fussent morts au monde. Un morne silence rembrumisoit tous les fronts ; la famine et le trouble augmentoient chaque jour ; la police étoit désorganisée. Tous

ces détails étoient encore amplifiés dans les provinces.... Je les connoissois bien. N'importe, j'avois résolu de venir à Paris, et j'y arryai le 20 octobre, à six heures du matin.

Il est difficile de peindre l'attitude d'un jeune provincial de dix-neuf ans, séquestré depuis six dans les séminaires, étourdi et embarrassé tout-à-coup de la grande liberté dont il jouit pour la première fois de sa vie, au milieu d'une cité qui ressemble à un univers. J'avançois, d'un air rêveur, dans les Champs-Elysées ; un groupe d'assassins traverse la place Louis XV, vient à ma rencontre, portant la tête du malheureux boulanger, dont l'enfant posthume, en mémoire de cet événement, a été tenu sur les fonts baptismaux par notre dernière reine. Quelle réception ! Je me persuadai que cette funeste rencontre me présageoit de grands malheurs. Ils ne me sont pas arrivés pour confirmer mon pressentiment,

mais peut-être ai-je pu aider à la prophétie de mon imagination enflammée, par l'opinion que cet événement m'a donnée de la révolution. — Si ce château n'est pas le palais du roi, dis-je en voyant les Tuilleries, le génie d'Armide est inférieur au nôtre. Sur les quais, vingt fois la soule ondulante me fait tourner comme un moulin à vent, pendant que je baye en l'air, tout ravi d'admiration et d'extase à l'angle de la belle colonnade du Louvre. J'ai mis deux heures à examiner le cours de l'eau, l'architecture de ce palais et la magnificence de la galerie. Le mouvement des ports, le concours des ouvriers, l'activité des artisans, le bruit de la lime et du marteau, l'ensemble mobile d'un peuple laborieux, qui, dans un chaos admirable, offre le tableau des arsenaux de Vulcain, du palais de Flore, des grottes de Bacchus, du temple de l'Abondance et de l'Industrie, émousse presque mes organes par l'attention qu'ils en exigent.

Je fus distrait de ma stupidité contemplative par un appétit dévorant, qui me rappela en un clin d'œil mon isolement, le peu de moyens pécuniaires que j'avois, la disgrâce et l'exhérédation dont j'allois être puni. « Te voilà donc à Paris sans état, sans fortune, sans parens, sans connoissances ; la porte de ta tutrice est fermée pour toi ; vole de tes ailes.... Fais ici le serment de ne jamais rien demander à personne, d'être fidèle à l'honneur, à la probité. Tu vois ces flots : qu'ils t'engloutissent, plutôt que la société, ta famille et ta conscience puissent te reprocher quelque chose... » Oui, je le promets..., je le promets et je le jure, ô mon Dieu!... » D'après ce soliloqué, je perche mon chapeau au bout de ma canne; je le fais tourner, attachant ma destinée à la direction de la corne droite, qui se fixe à l'E. S. E. Me voilà dans la rue Saint-Jacques, autrefois le Latium parisien.

Où loger ? peu m'importe ; mais quel état prendre sur le registre de police ? Etudiant en théologie. Le hasard me conduit à l'hôtel de Henri IV.... Je loue un cabinet près des faubourgs du Paradis ; une Chartraine est ma voisine : cette femme , d'un âge au-dessus de la critique , étoit chérie et connue avantageusement de toutes les personnes de la maison. Le soir , j'allai au Théâtre-Français , voir Molé et mademoiselle Contat , dans *le Glorieux* et *le Legs*. Des filous me firent léguer trois louis pour mon début. Cette perte étoit terrible ; mais il m'en restoit encore cinq , et je me promis d'être plus circonspect.

Pendant huit jours , je rôdai dans Paris , sans être dupe. Mes affaires commençoient à s'améliorer : j'avois vendu mon frac violet pour acheter un habit de rencontre ; car ma voisine m'avoit fait connoître à MM. Brune , aujourd'hui ambassadeur à la Porte-Ottomane , et

à Fabre-d'Eglantine. Le premier me promit de l'emploi ; l'autre m'encouragea à cultiver les lettres. Je lui montrai différens opuscules : il approuva mon ouvrage intitulé : *La Voix de la Nature*, et se borna là. Je ne l'ai jamais revu depuis.

Ces promesses me firent bâtir des châteaux en Espagne ; je me crus placé sous trois jours. Dans un élan de reconnaissance, je cours vite au Palais-Royal acheter quelque chose à la bienfaitrice qui me délivroit de la férule de ma tutrice. Un petit mouvement d'orgueil dirigeoit ma démarche ; j'avois déjà honte de la misère, et cette dette que je payois à l'ostentation, me faisoit passer pour un jeune homme libéral. D'ailleurs, pouvois-je trop payer le plaisir d'écrire dans mon pays à celle qui m'avoit tenu sous une verge de fer : *Je suis heureux sans vous, et malgré vous ?* Une main invisible corrigea bientôt ce desir de vengeance. Il me

restoit quatre louis ; car ma compatriote m'avoit offert sa table , et je lui redevois un louis sur les emplettes qu'elle avoit bien voulu faire pour moi, dans la persuasion que j'étois beaucoup plus riche.

En entrant dans la première cour du Palais , du côté de la rue Saint-Honoré , je vois un gros homme bien vêtu , qui grondoit une jeune dame dans une boutique de bijoutier. *Pourquoi l'as-tu laissé aller ? Falloit acheter , c'est pour rien* , disoit-il en me tournant le dos , et me suivant de l'œil sans que je m'en doutasse. J'arrive sous la galerie. « Monsieur , » Monsieur , rendez-moi un grand service.... Voici de l'argent.... » Il fouille à sa poche. « Voyez-vous cet homme qui » s'en va devant nous ? Il a des boucles » d'oreilles et de jarretières à diamans ; et » quatre superbes paires de bas de soie » à vendre ; ça vaut huit ou dix louis » comme un liard ; il veut en avoir cinq , » mais il les donneroit pour trois ou qua-

» tre. Il s'est adressé ici à mon épouse; elle
» n'entend rien aux coups de commerce;
» elle ne lui en a offert que trente-six livres.
» Ils se sont dit des injures; l'homme s'est
» fâché; il est intraitable avec moi....
» Voilà comme elle manque toutes les
» bonnes occasions. Tenez, Monsieur,
» voilà un louis; je vais derrière vous, et
» si l'homme s'arrange pour quatre louis
» au plus, celui-ci est à vous. » Je suis
l'homme à la piste; il s'arrête dans une
encoignure; il étoit remarquable. Un
petit chapeau, sorti de la fripe depuis
quinze ans, couvroit sa chevelure mas-
tiquée de poudre, de sueur et de poussi-
ère, et ombrageoit sa figure blême et
veinée de barbillons longs comme le
doigt; une cravate brune, et autrefois
blanche, relevoit la richesse de son uni-
forme noir et fripé comme s'il fut sorti
de l'eau. *N'avez-vous rien à vendre*, lui
dis-je? Il verse des larmes, me regarde
d'un air contrit, et tire mystérieusement

de dessous sa mantille la boîte à Pandore. Nous entrâns en négociation. Ces gens-là sont les meilleurs acteurs du monde. Le premier aventurier me suivoit réellement d'un air inquiet et avide; le prétendu infortuné lui tournoit encore le dos, comme par l'effet du hasard. Il me fait de longues jérémiaades. Nous tombons d'accord à quatre louis. Le premier me félicitoit et du geste et de l'œil; l'autre se retourne, voit son prétendu antagoniste, feint de vouloir se rétracter par vengeance. Je le somme de sa parole; mon prometteur s'éloigne, comme pour lui laisser passer sa foudre; je paie.... Le vendeur et le marchand ont disparu....

Je retourne à la boutique; personne ne me connoît: ce ne sont plus les mêmes figures. J'en fus enchanté. Au bout d'une heure, j'arrive chez moi d'un air triomphant. Ma compatriote étoit avec d'autres voisines. Je lui offre galamment la fameuse boîte, dont j'avois provisoire-

ment retiré les boucles de jarretière et une paire de bas.... On ouvre.... Des éclats de rire se prolongent d'un bout à l'autre du cercle, je rougis ; je suis dupe. On détaillé l'emplette. Je m'enferme vite dans mon cabinet pour mettre mes bas ; ils étoient gommés et resavetés ; le pied étoit de deux morceaux, et la jambe trouée comme un filet à prendre du goujon. Les boucles et les pendans d'oreille étoient de cuivre doré ; le diamant répondait au métal , et le tout valoit six francs. Voilà soixante-six livres perdues pour moi de bien mauvaise grace.

Cette largesse diminua mon crédit dans l'esprit de mon hôtesse. Il ne me restoit que dix-huit francs , et j'en devois trente-six. De peur qu'à force d'être dupe je ne devinsse fripon , le soir , en me couchant, je trouvai mon petit mémoire annexé à ma chandelle. Toute la nuit, je baignai mon lit de larmes. Le lendemain , je descendis à la dérobée , avec

un paquet de six chemises, que je portai vite à un commissionnaire du Mont-de-Piété, qui me donna 30 fr. Mes dettes payées, il me resta 4 fr..., deux cravates, une chemise et l'habit qui me couvroit.

Mais un malheur ne vient pas sans un autre. Le soir, je reçus une lettre de mon mentor de province. En voici la teneur : *Je suis donc débarrassée de vous ; ma maison vous est fermée pour toujours : j'ai fait mettre une double serrure à mes portes, de peur que vous n'arriviez à l'improviste. N'espérez pas m'attendrir ; vous n'avez plus rien à espérer de moi. Vous prétendiez que le pain que je vous donnois étoit celui de la douleur ; je vous verrois mourir à ma porte, que vous n'auriez pas un verre d'eau. Vous apprendrez ce qu'il en coûte pour me désobéir.... J'entrai en fureur contre moi, contre le sort... contre l'honneur, contre la vertu. « Vains fantômes, m'écriai-je ! » n'êtes-vous donc suivis que du déses-*

» poir et des larmes ! Pourquoi tant vous
» cherir , si le malheur , la misère et la
» honte sont toujours le partage de vos
» prosélytes ? Pourquoi préférer l'avilis-
» sement à la gloire; la détresse à l'opu-
» lence ; la bonne foi à la duplicité ,
» quand ces vertus ne sont que des mots
» dont la fortune et le crédit annulent la
» réalité. . . ? » Je déchirai la lettre avec
mes dents , je m'étendis sur mon grabat ;
et , pour la première fois de ma vie , je
perdis pendant trois heures l'usage de la
raison. Je m'étois enfermé chez moi sans
le savoir ; je ne pus jamais trouver la clef
qui étoit dans ma poche , et le lendemain
j'avois le visage d'un mort inhumé depuis
plusieurs jours.

Je retournai voir M. Brune. Il me re-
mit à une quinzaine , sans me désigner
encore quelle place il me donneroit. Alors
je me crus perdu : la malle qui étoit à
mon séminaire ayant été renvoyée à mon
mentor , je restai avec le seul habit que

j'avois sur mon corps ; il étoit d'une qualité assez bonne ; je passai aux Charniers des Innocens, le troquer pour un plus mauvais ; moyennant du retour , et je changeai de quartier. Aubout de quinze jours , les audiences des tribunaux étant devenues publiques , je revis M. Brune , qui m'employa à prendre des notes au Châtelet , pour le journal de la Cour et de la Ville , dont il étoit co-propriétaire avec un Genevois assez connu. L'affaire du baron de Besenval et celle du marquis de Favras (dont par suite j'ai rédigé le mémoire en révision), furent entamées. Le premier , colonel - général des Suisses et Grisons , avoit blanchi et sous les myrtes de Vénus et sous les lauriers de Mars. Il étoit accusé d'avoir fourni des munitions au gouverneur de la Bastille , de Launay ; de lui avoir prêté main-forte pour tirer sur les assiégeans ; de l'avoir invité à tenir bon en cas d'attaque ; d'avoir mis tout en œuvre pour cerner Paris et

réduire les insurgés, et d'être, parce, comptable du sang versé les 13 et 14 juillet 1789, aux Tuileries et sous les murs de la Bastille. Il avoit pris la fuite, avoit été arrêté à Brie-Comte-Robert, et enfermé nu dans un cachot, où on le montrait au peuple comme une bête rare et vorace. Les têtes étoient si échauffées contre lui que l'auditoire influençoit ouvertement les témoins et les juges. Le rapporteur, Boucher-d'Argis, étoit invectivé à chaque séance, ainsi que tous ceux qui se présentoient pour l'accusé, ou qui ne déposoient rien à sa charge.

Deux hommes sensibles et illustres, chacun dans leur genre, s'immortaliserent dans cette cause. Le premier, est M. de Ségur, bras d'argent, qui n'abandonna jamais l'accusé, et s'identifia volontairement à lui dans sa prison, dans ce moment critique où les injures, les menaces et les persécutions pleuvoient sur tous les hommes titrés, qui, pour

la plupart , ne trouvoient pas de retraite assez sombre pour se cacher. Le second est M. de Sèze , qui , par son éloquence , brisa les fers de l'accusé. Cette première cause célèbre de la révolution , où le talent de l'orateur animé par la stoïcité du tribunal et par cette ame grande qui le caractérise , fut développée avec des traits si mâles , qu'il auroit forcé les juges de mourir sur leur siège , s'il eût été nécessaire , pour ne prononcer que d'après leur conscience , lui mérita la confiance de Louis XVI , dont il prononça si éloquemment la défense à une époque que nous connoissons tous.

Le marquis de Favras , sans fortune , mais brave et plein d'intrigue , avoit été mis en avant par des personnages marquans , pour enlever le roi et se défaire , à force ouverte , du premier ministre , M. Necker ; du maire , M. Bailly , et du commandant général , M. de la Fayette , si célèbre dans les Deux-Mondes , et

toujours pour la même cause. Les dénonciateurs de l'accusé étoient ses premiers agens ; plusieurs témoins venoient à l'appui : mais l'arrestation de ce seul prévenu , sous les arcades de la place Louis XIII , le 25 décembre 1789 , au moment où il étoit en embuscade avec deux autres qu'on ne put (dit-on) atteindre , prouve assez que le peuple , qui le plaignoit en le conduisant au supplice , a le jugement sain et le cœur droit quand on ne l'influence pas , et que sa sagacité naturelle lui indique souvent le vrai coupable.

Les débats de cette affaire présentèrent une scène unique. Le marquis de Favras , qui abhorroit le fameux comte de Mirabeau , avoit dit , en le comptant au nombre de ceux qu'il falloit acheter pour leurs talents : « Mirabeau est à moi pour « trois cents louis. » Un témoin irrécusable avoit consigné ces faits , et Mirabeau , à l'assemblée , étoit inviolable. Cependant

il

il fut mandé. Le sourire, les grands airs de cour et les civilités politiques du témoin et de l'accusé, dont les yeux également expressifs marquaient autant de duplicité et de crainte que leurs dehors affectueux étaisoient de loyauté, fixoient l'attention du plus petit génie, au point que chacun, en devinant et leur réserve et leurs transes, ne pouvoit ni accuser leur déposition de faux, ni s'imaginer qu'elle put être vraie. Mirabeau atténua les faits par une eloquence si simple et si sublime, qu'on l'auroit prise malgré soi pour de l'ingénuité; et le marquis démentit avec le même art ce qu'il avoit dit, et qu'on devinoit bien qu'il répétoit encore dans son cœur, et cette discréction fut sacrée pour lui, même au pied de la potence.

Au milieu de 1790, M. Brûlé ayant été exproprié de son journal, je me trouvai sans place. Déjà l'amour avoit semé de quelques roses les premiers mo-

mens de ma nouvelle existence. J'avois fait quelques ouvrages; l'imprimeur R. me les acheta à un crédit qui dure encore. Comme je ne rentrais que le soir chez moi, un beau jour je ne trouvai que les quatre murs; je connoissois bien le voleur, mais l'amitié, ou peut-être un sentiment plus tendre, m'ôte le droit de me plaindre. Il fallut être battu, volé, content, et le reste. Je mourrois d'envie de savoir le domicile de mes effets et de leur dépositaire. Depuis six mois que je logeois dans la même maison, je ne connoissois pas un seul voisin: une vieille femme qui logoit sur mon carré, fut la première personne qui me rendit visite, pour me consoler de ma disgrâce. Elle avoit l'air et la réalité d'une magicienne: son début fut assez simple pour m'exempter de rougir du lit de planches sur lequel je couchois.

— « Vous avez été volé hier à trois heures, » dit-elle, et la personne qui vous a fait ce coup, vous est connue: vous n'avez pas

» besoin de faire des poursuites, dans un
 » mois vos effets vous seront rendus...
 » Ne vous offensez pas de ma proposi-
 » tion : je vous offre les habits et le lit de
 » mon fils, vous y resterez jusqu'à ce
 » que vos meubles soient de retour. »

Je la pris pour une folle, et je me mis à rire de la bizarrerie du sort; car j'avois fait des connoissances, et je me consolais. On s'accoutume au mal comme au bien. Je revins le soir, sans avoir mangé; un génie maudit précédent mes pas pour mettre en fuite tous ceux dont j'avois besoin. J'eus recours à ma vieille : elle disoit la bonne aventure ; un nombreux auditoire féminin la consultoit, chaque soir, comme un oracle : « Jeune homme, me dit-elle en entrant, voilà votre diner, vous n'avez pas mangé de la journée ; tous vos amis étoient absens : vous avez cru hier que j'étois une vieille folle amoureuse de vous,.... Soyez rassuré , depuis trente ans je n'ai été

» dupée qu'une fois, et je ne le serai ja-
» mais. Les autres viennent ici à l'école,
» et je n'ai appris la chiromancie que
» pour apprendre à apprécier les hom-
» mes. » Je fus d'abord émerveillé, comme
le lecteur qui me suit; mais la Bohé-
mienne n'étoit qu'une ancienne coquette,
dont les enfans naturels suivoient la con-
duite. La fille ainée, qui m'avoit démeu-
blé, étoit abandonnée à elle-même depuis
cinq à six ans: j'avois été sa dupe, comme
tant d'autres. Sa mère, qui craignoit que
je ne portasse plainte, avoit mis le frère à
ma poursuite. Durant ce mois de répit,
je trouvai à me placer chez le comte de
Mahé, qui me confia l'éducation de son
fils. Mes meubles revinrent, sans que
d'abord je pusse savoir comment; ma pré-
tendue bienfaitrice vouloit me lier à elle
par la reconnaissance, pour me donner
la main de sa seconde fille, qui, trouvant
en moi un mari commode, auroit suivi
paisiblement la conduite de la mère sous

l'aile bénéfique de l'hymen. Cette double intrigue me fut certifiée par la demoiselle qui, certain jour , me croyant loin d'elle , s'entretenoit dans un cabinet avec une de ses compagnes , sur la bonhomie du provincial qu'elle alloit épouser pour la forme.

Je leur répétaï ce colloque. La mère entra dans une si grande colère contre moi, qu'elle manqua d'en étouffer; elle me jura qu'elle s'en vengeroit. Elle n'y manqua pas. D'abord elle me calomnia auprès du comte de Mahé , qui me fit remercier et me rappela au bout d'un an. Dans cet intervalle , je me liai avec un nommé D...., aujourd'hui avoué dans les tribunaux. La différence de nos caractères et de nos humeurs , me prouve que la sympathie entre les hommes ne naît pas toujours de la conformité de leurs penchans. Il étoit aux expédiens comme moi. Quoique nous fussions toujours à nous quereller , nous ne pouvions pas nous passer l'un de l'autre.

Cette intimité cimentée par le malheur, me fait regretter encore aujourd'hui les moments de détresse où nous nous orientions le matin, pour savoir où nous pourrions dîner. Cette importante affaire nous occupoit jusqu'à midi; mais comme nous n'employions que des moyens avoués par l'honneur, je ne m'étonne pas de regretter ce temps d'épreuve.

Nous avons passé des crises bien terribles; mais jamais je n'ai songé à écrire à ma tutrice, pour rentrer en grâce avec elle. Ma détresse lui fut connue, et elle m'offrit mon pardon, si je voulois me faire prêtre. La misère et la contrainte n'ont jamais servi qu'à me rendre plus intrépide dans mes résolutions; et si je n'ai pas gagné de fortune par cette tenacité, j'ai donné à mon caractère cette trempe d'acier qui émousse les traits du sort. Les incommodités et les privations des premiers besoins de la vie ont été pour moi des accidens si ordinaires, que mon hu-

meur ne s'en altère jamais long-temps, et l'ami avec qui j'ai acquis ce trésor, doit m'être toujours cher. Que le lecteur qui crierà à l'exagération, ne croie pas que cette fermeté s'acquière dans un clin d'œil; qu'elle soit le lot de tous les hommes probes! Tel richard qui jouit du respect, de l'amour et de la considération de ses voisins et de ses amis, auroit-il été aussi courageux que moi? Certain jour, je me trouvois à jeun depuis vingt-quatre heures; je n'avois absolument rien à vendre, et la faim me faisoit mordre les lèvres: mon ami étoit avec moi; mais l'épreuve où nous étions étoit si cruelle, que nous ne nous envisagions plus sans pleurer. Nos yeux hagards se tournoient quelquefois vers le ciel; ils étoient rouges et immobiles. Abandonnés de la nature entière, nous gémissions sans rien demander à personne; nous nous promenions pour nous promener. Le hasard nous conduisit sur le Cours-la-Reine; des marchands

de comestibles bordoient le parapet ; nous les côtoyons avidement. Un d'eux avoit étalé un morceau de pain et un petit cervelas de trois sous, dans un endroit d'où on pouvoit facilement les prendre. Je passai et repassai au moins cent fois ; ma main s'allongeait presque malgré moi ; je frissonnois de tous mes membres : enfin, je m'éloignai avec mon ami, à qui je racontai ma tentation. Il me moralisa avec tant de douceur et d'éloquence, que je le reconnus pour mon maître, pour avoir eu le courage de me prêcher dans un moment comme celui-là. La Providence, que nous avions inculpée plus d'une fois, nous prouva bien ici qu'elle forme notre cœur et couronne nos projets quand nous avons rempli notre tâche. En entrant aux Champs-Elysées, je trouvai un billet de dix francs de la Maison de Secours ; alors le propriétaire du Pérou ne fut pas plus riche que moi. Nous dînâmes à frais communs. Comme

je n'avois ni linge ni vêtement , nous partageâmes également , et pour cinq livres je remontai ma garde-robe , depuis les pieds jusqu'à la tête. Sedaine a fait autrefois une épître à son habit : que j'aurois bien voulu l'avoir le soir en sortant de la friperie ! Je n'ai jamais ri de si bon cœur que ce jour-là. Le salon des Tableaux étoit ouvert ; j'avois mangé ma suffisance , à bien peu de frais et de bien bon appétit. Libre de ma vieille enveloppe , qui , avec toute ma philosophie , me concentrroit dans moi - même plus que je ne voulois , je marchois lestement avec mon habit de dix - sept sous , une chemise de vingt , et le reste de la garde-robe à l'avenant , et j'admirois et je contrôlois tout. On me questionnoit , on me regardoit , on ne fuyoit plus à mon approche ; ou , pour parler plus vrai , je croyois qu'on s'occupoit de moi , parce que j'osois m'occuper de tout le monde. La fierté d'un villageois qui trouve un

trésor, n'est qu'une image imparfaite de ma jouissance et de ma vanité.

Le soir, j'osai voir un ami, qui me gronda de ma pusillanimité; et le lendemain mon ami fut placé par le comte d'Angevilliers, et moi chez M. Dup... et au journal Historique et Politique. Oh! que j'y passai un temps heureux! mais il fut bien court. La révolution devint terrible. On retrouvera cette lacune dans le cours de l'ouvrage. Cette année est une des plus remarquables de ma vie. (Voyez page 155.) En 1794, après le 9 thermidor, je fis imprimer le *Tableau de Paris en Vaudevilles*. J'avois tout perdu; je résolus de chanter moi-même (1). « Le chant réjouit l'ame, me

(1) Corneille, pour avoir fait la fameuse chanson, *l'Occasion perdue et retrouvée*, en quarante-un couplets, eut pour pénitence l'*Imitation de J. C.* à mettre en vers. J. B. Rousseau fut exilé et gracié pour quarante-un couplets. L'auteur a passé au tribunal révolu-

» dis-je ; le fripier se pare de l'adresse
 » du tailleur ; le comédien joue le sei-
 » gneur , et emprunte le génie du poète :
 » pourquoi rougirais-je plus de vendre
 » mes chansons qu'un libraire un volume
 » qu'il n'a pas fait ? Cette propriété est
 » le fruit de mon éducation. Mais si l'ou-
 » vrage ne vaut rien ? je ne vendrai pas
 » chat en poche. — Mais les convenances,
 » les préjugés même ne s'opposent-ils
 » pas à cette résolution sage en elle-
 » même , qui contraste pourtant avec
 » l'opinion qu'on doit avoir de toi ? — le
 » premier devoir est rempli, lorsque je
 » gagne ma vie à la sueur de mon front.
 » Je ne vis pas avec deux onces de pain. »
 (Nous étions au mois de mai 1795 ;

tionnaire , pour vingt-un couplets ; il a été exilé et gracié pour quarante-un couplets intitulés : *Le Miroir de la Raison* , présenté par *l'Amour aux aveugles de France* , avec *la Glace cassée*. Nombre fatal !

j'étois rédacteur de la séance aux Annales patriotiques et littéraires ; l'agiotage du papier faisoit monter mon traitement à un sou par jour.)

D'après ces réflexions, je me levai un jour à quatre heures du matin ; je venois de faire imprimer des couplets contre l'agiotage ; je vais les vendre ; j'étois confus , mais il falloit manger. Je me mets à chanter : des pleurs rouloient dans mes yeux , pendant que le sourire s'épanouissoit sur mes lèvres. A six heures j'eus gagné cent écus en papier , et je retournai à l'assemblée. Ceux qui travailloient à d'autres journaux , dans la même loge que moi , se trouvoient heureux de partager mon pain ; mais la manière dont je le gagnois , donnoit matière à un rire caustique qui me déplut. Au bout de quinze jours je cérai la place , et les laissai jeûner glorieusement. Au reste , la mauvaise honte et la crainte firent place à la tranquillité et à une vie pénible , mais

moins austère. La multitude s'accoutuma à m'entendre; on me chercha une origine. Je m'étois prononcé contre les anarchistes : ceux-ci, pour me perdre, inventèrent sur mon compte cent fables plus honorables les unes que les autres. D'abord, ils me firent *prétre*, pour avoir droit de *me faire proscrire*; puis *attaché à la maison de Rohan*; ensuite *évêque, confesseur de nonnes* (1), gou-

(1) Une femme, entre deux âges, m'accoste un jour, après m'avoir entendu chanter, et me dit, d'un air tout scandalisé : « Comment, monsieur, vous chanteur!... Faut-il qu'une de vos pénitentes vous moralise!... » Je souris... Elle insista... — Mais, madame, ne vous inéprenez-vous point? — Oh! certainement non. — Hé bien! madame, si j'étois aussi indiscret que Santeuil?.. — Que voulez-vous dire? — Que je pourrois tout révéler à votre mari, sans divulguer la confession...

Un autre jour, un Prémontré vient chez moi de grand matin, me demander si je ne

verneur de l'enfant d'un grand seigneur.
J'ai donné l'éénigme de toutes ces exagéra-
tions, en offrant l'analyse de ma conduite,
imprimée, six mois avant mon exil, dans
le Chanteur ou le Préjugé vaincu.

Je passe ici différentes anecdotes plai-
santes, dont je me suis bien réjoui avec
mes amis : car j'ai trouvé plus d'un homme

suis pas de son ordre, et dans quelle maison
j'ai étudié. Il y a vingt-cinq ans qu'on vou-
lut m'envoyer à Metz faire mon noviciat chez
ces moines : mais comment avoit-il pu savoir
cette particularité ?

Suivant les uns, je disois la messe tous les
jours, et je trouvois même des personnes qui
assuroient y avoir assisté. Oh ! comme le ser-
ment coûte peu à faire, quand il coïncide
avec nos vues !....

Le lendemain on vouloit que je fusse maî-
tre de musique..... Enfin, j'ai été forcé de
faire le médecin malgré moi. Et si je publiois
mes scènes à tiroir du temps que j'ai chanté,
on jugeroit que j'ai été plus ami de la société
et de la joie, qu'ennemi du gouvernement.

sensible qui a secoué le préjugé, et m'a favorablement accueilli (1). J'oserai même dire que je t'ai bien connu le cœur humain que dans cet état que la sotte vanité appelle abject, et que j'ai su honorer par ma conduite. Durant mon exil, j'ai consacré mes loisirs à recueillir tous ces traits ; ils tiennent à la révolution, dont j'ai fait l'analyse. Il est prudent de laisser refroidir la lave du volcan. J'atteins le rivage ; mon cœur, ivre de reconnaissance, est disposé à prouver au gouvernement qu'il n'a point fait un ingrat.

(1) Mesdames Boisset, Mercier, Cahouet, B...., Frery, sont des amies inappréciables. Mon exil de trois ans et ma nouvelle détention de dix-huit mois, m'ont convaincu que la sincère amitié a autant de force que l'amour. O ames sensibles, que je cesse d'exister quand je cesserai de vous aimer !

CET ouvrage ayant été écrit dans les déseris d'une zone brûlante , peut bien n'avoir pas été dicté par une rigoureuse impartialité : les angoisses du malheur auront pu y laisser quelques traits acérés que j'aurois peut-être adoucis en France. J'ai pu , ne consultant que la position des déportés , peindre la conduite des agens sous des traits un peu sombres ; je leur ai peut-être trouvé des torts et des délits qui ne seroient que des erreurs involontaires , si je les eusse approfondis en homme d'état , si je les eusse vus dans leur cabinet.

Le malheur des circonstances , la pénurie des moyens , la détresse de la colonie , l'insubordination des noirs et des blancs , l'affreux mélange et le chaos militieront beaucoup en leur faveur. Les chefs ont affaire à des êtres si indolens , si peu conséquents avec eux-mêmes , qu'il faut souvent être un ange ou un Prothée pour se faire tout à tous : cette versatilité continue , si nécessaire dans les colonies au moment où nous nous y trouvions , et si incohérente avec le caractère européen , leur a beaucoup nui à nos yeux .

Les déportés qu'on leur envoyoit étoient presque tous des hommes marquants et regardés comme dangereux. Il falloit plaire à la mère-patrie , aux colons aux noirs , aux exilés , ne point dévier de sa place , et se faire aimer en punissant. L'amour , la haine ou la crainte n'ont point eu de part à cet écrit ; je leur en ai donné la preuve en leur présence , quand d'un seul mot ils pouvoient m'ôter la vie , au moment où je leur disois ,

disois , avec le caractère que mes amis me connoissent , des vérités dures que le danger de la mort ne m'a jamais fait taire. Ici , je leur dois la vérité ; la voilà toute entière.

Si je consulte la vérité sur le 18 fructidor et sur ses causes , je conviendrais avec franchise que la déportation , nécessaire pour l'état et pour quelques individus , n'est devenue odieuse que par les proscriptions et les vengeances partiales des hommes exaspérés qui ont substitué leurs intérêts et leurs ennemis personnels à ceux du gouvernement. La France républicaine , à cette époque entre le couteau des royalistes et des anarchistes , fut forcée de mettre en vigueur les loix de Rome et d'Athènes , l'ostracisme , la déportation , le bannissement et l'exil.

Si je voulais , ou flatter les hommes ou pallier les torts des déportateurs , je rapporterois la belle parole d'un des chefs de l'état qui dit , le 19 fructidor , à un énergumène , prêchant la mort des vaincus : Nous ne voulons ni les perdre ni les rendre malheureux ; mais priver pour quelque temps de leur patrie les étourdis et les inconséquens qui méconnoissent la liberté et la mutilent , et l'interdire pour jamais à ceux qui l'assassinent.

Je sais bien que la chaleur et l'énergie que j'ai déployées à cette époque ont pu faire croire que j'étois influencé par un parti. Je m'étois mis trop en avant pour espérer éluder la loi : mon exil ne m'a point surpris ; je l'ai presque légitimé par ma hardiesse ; mais

voilà ma religion et le fond de mon âme : la liberté dans le cœur de l'homme est le feu sacré de l'autel de Vesta ; les gouvernemens ne peuvent ni l'allumer ni l'éteindre. Je ne suis libre que quand un seul chef commande dans ma famille ; je n'en veux pas plus dans un état. L'anarchie est l'ivresse de la liberté ; la république est un beau songe , et l'uniformité de l'ordre et l'unité sont l'aliment sacré du premier titre et du droit que l'on ne peut aliéner qu'en voulant l'étendre ou le partager. Voilà mes principes. Ma mon erreur étoit bien pardonnable ; j'en appelle au témoignage des hommes probes. Aucune faction , aucun parti n'eut jamais de rapport avec moi ; je les dénie tous sur ce point.

Du 21 fructidor an 11. — 8 septembre 1805.

TRIBUNAL CRIMINEL
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

*Extrait des minutes du greffe du tribunal criminel
du département de la Seine, séant au Palais de
Justice, à Paris.*

Au nom du peuple français.

BONAPARTE, premier consul de la
République,

Aux membres composant le tribunal criminel du
département de la Seine, séant à Paris.

*Le grand juge et ministre de la justice nous
ayant exposé que Louis-Ange Pitou, con-
damné à la déportation, pour avoir tenu des
discours tendans au rétablissement de la
royauté, par jugement du tribunal criminel
du département de la Seine, en date du 9 brumaire
an 6, s'est pourvu à fin d'obtenir grâce ;
nous avons réuni en conseil privé, au palais
du gouvernement, le 21 du mois de fructidor
an 11, les citoyens Regnier, grand Juge et
ministre de la Justice ; Dejean, ministre de*

l'administration de la guerre ; Barbé-Mari-
bois, ministre du trésor public ; Roederer et
Abrial, sénateurs ; Bigot - Preameneu et
Treilhard, conseillers d'état ; Muraire, prési-
dent du tribunal de cassation ; Viillard, vice-
président du même tribunal ; ce dernier con-
voqué, mais non présent.

D'après l'examen qui a été fait, en notre
présence, de toutes les pièces, et les circonstances
du délit mûrement pesées, nous avons reconnu
qu'il y avoit lieu à accorder la grâce de-
mandée.

En conséquence, nous avons déclaré et dé-
clarons faire grâce à Louis-Ange Pitou, con-
damné à la déportation, par jugement du tri-
bal criminel du département de la Seine,
du 9 brumaire an 6, pour avoir tenu des dis-
cours tendans au rétablissement de la royauté,
sans toutefois que le présent acte puisse en rien
préjudicier aux droits de la partie civile.

Ordonnons que les présentes lettres de grâce,
scellées du sceau de l'état, vous seront présen-
tées dans trois jours, à compter de leur récep-
tion, par le commissaire du gouvernement, en
audience publique, où l'impétrant sera conduit
pour en entendre la lecture, debout et la tête

découverte ; que lesdites lettres seront de suite transcrives sur vos registres, sur la réquisition du même commissaire , avec annotation d'icelles en marge de la minute du jugement de condamnation.

Donné à Saint-Cloud , sous le sceau de l'état , le 21 fructidor an 11 de la République ,

Signé BONAPARTE.

Par le premier consul , le secrétaire d'état ,

Signé H. MARET.

Le grand juge et ministre de la Justice ,

Signé REGNIER.

Délivré , pour copie conforme , par moi greffier , soussigné FREMIN.

TOME PREMIER
ANALYSE SOMMAIRE

DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Digition de l'ouvrage, pages 1 et 2.— Causes de déportation de l'auteur. Voyez préface, 3. — Son départ. — Des antiquités de Chartres. — Du séminaire, du collège où l'auteur a fait ses études. — Il y trouve deux compagnons de déportation, 14, 15 et 16. — Il passe à Chateaudun, son pays natal. — Il y voit sa famille, 16, 23. — Passe-temps comique de Sainte-Maure à Châtellerault, 30, 31. — Du commerce des couteaux, 32. — Singulier crime d'une jeune femme de Poitiers, 33, 34. — A Niort, ils logent dans la prison où naquit mad. de Maintenon, 38. — A Surgères ils se promènent librement sur leur parole; on veut les faire sauver; pour quoi ils refusent; ils vont visiter les tombeaux: réflexions sur l'immortalité de l'âme; anciennes prophéties sur la révolution, 39, 44. — Arrivée à Rochefort, 46.

DEUXIÈME PARTIE.

Entrée à la municipalité ; les trois déportés font danser le président, le commissaire se fâche, les fait serrer de près, 48, 49. — *Affreuse prison de Saint-Maurice, 50.* — *Evasion de Jardin et Richer-Sérisy, journalistes. — Comment le concierge les fait sauver par argent, 53.* — *Annonce d'embarquement, 56.* — *Un vieillard de soixante ans reçoit un coup de fusil au milieu de la prison. — Départ pour la rade. — Grand désordre dans la prison. — Arrivée sur la frégate la Charente.* — *Nombre des déportés embarqués, 64.* — *Description de la nouvelle prison de ce bâtiment, 66, 67.* — *Tableau de l'intérieur de cette prison, 68.* — *Ration du bord, 70.* — *Conduite de l'équipage à notre égard, 71.* — *Combien chacun a de lignes d'air pur à respirer (ibid).* — *Un déporté se jette à la mer, de désespoir, 73.* — *Les Anglais viennent bloquer le port.* — *La brume nous donne le moment de sortir.* — *Nous sommes poursuivis par trois bâtiments ennemis.* — *Terrible combat, 74, 80,* — *La frégate est jetée sur les rochers, 82.*

— *A la côte d'Arcasson nous manquons d'être assassinés par les écumeurs de mer des landes de Bordeaux*, 83. — *On nous rembarque sur la Décade*. — *On hisse les malades et les vieillards à bord*, 85. — *Portrait du capitaine et de l'état-major*. — *Ration de mariné*. — *Coq ou cuisinier du bord*, 91, jusqu'à 97. — *Départ*, 98. — *Description des côtes d'Espagne*. — *Hymne du départ*, 103. — *Testament des exilés*. — *Leurs legs aux ames sensibles et aux directeurs*, 105. — *Passe-temps de l'entrepont durant la traversée*. — *Horrible histoire du capitaine Lalier*, 107 et 108. — *La peur des Anglais trouble la vue au capitaine Villeneau; il prend des souffleurs pour une escadre ennemie*, 110. — *Suite des passe-temps de l'entrepont*. — *Causes secrètes de la révolution*. — *Enigme du fameux collier cardinal*, 111, jusqu'à 114. — *Causes de la haine de la reine contre le duc d'Orléans, de la vengeance du duc sur la famille de Louis XVI*, 115. — *Causes de la fertilité de l'île de Madère*, 116. — *Suite des passe-temps de l'entrepont*. — *Conte de l'amour suffoqué par la jouissance*, 117. —

— Suite. — Résurrection de l'amour. — Sacrifice de l'innocence , 118 , jusqu'à 122. Tempête , 123. — Passe-temps de l'entre-pont. — On agite la question du divorce , 124. — Suite. — Histoire d'une femme dans le tombeau , exhumée , ressuscitée , épousée par son amant et retrouvée par son mari ; 125 , jusqu'à 144. — Passage et baptême du tropique , 145. — Température de la zone Torride. — Description des cinq zones , 146 , jusqu'à 151. — Observation sur l'aérométrie , 151. — Passage entre les îles du cap Vert. — Ce qu'elles produisent. — Banc de poisson. — Description d'une belle nuit sur mer , 154. — Passe-temps de l'entre-pont. Événemens les plus remarquables et les plus terribles de ma vie , 155 , jusqu'à 165. — Pompe d'eau , ou trombe ; ce que c'est , 166. — Résumé de la traversée , 167 , jusqu'à 169. — On voit terre , 170. — Mouillage dans la rade de Cayenne. — Misère du pays. Mariage impromptu de la colonie de 1763 , 134. — Nous apprenons l'évasion des huit premiers déportés. — Leurs noms , 174 , jusqu'à 177. — Du port de Cayenne , 178.

TROISIEME PARTIE.

Entrée à Cayenne. — Procès-verbaux de débarquement. — Réception faite aux déportés, 179. — Un mot sur les habitans. — Description générale de l'Amérique. — Des Guianes, et particulièrement des possessions françaises, 185. — De la ville de Cayenne. — Température du pays. — Peinture des habitans, 204. — Des agens ou gouverneurs. — Leur autorité, 218. — Maledicences du pays, 224. — Départ de l'auteur et de ses compagnons pour le canton de Kourou, 248. — De la colonie de 1763, en parallèle avec la déportation, 258. — Leur misère. — Ils luttent contre la famine. — Intérieur de leur case. — Anecdote curieuse sur Terdisien. — Quel personnage c'étoit, 265 et suiv. — Insectes des cases, 272. — Plantation, culture, commerce de la Colonie; coton, cannes à sucre, indigo, 289. — Animaux domestiques et reptiles, carman, 310.

Fin du premier volume.

TOME SECONDE.

ANALYSE SOMMAIRE

DE LA SUITE DE LA TROISIÈME PARTIE.

Caméléon, phénomène, pag. 1 et 2. — Cancer guéri d'une manière étonnante, au Diogène du pays, 4. — Existence de Billaud et de Collot-d'Herbois; leurs caractères, leurs malheurs; mort terrible de Collot-d'Herbois, 16. — Nos malheurs à la case Saint-Jean; notre abandon; nos camarades meurent, 30. — Nous sommes sans vivres, sans connaissances. — Catastrophe terrible de Saint-Aubert, 33 et suivantes; comment nous sortons de cette crise; jusqu'à 56. — Départ de Jeannet.

QUATRIÈME PARTIE.

Désert de Konanama. — Liste des morts dans ce lieu, 59. — Les déportés sont réunis à Synnamari. — Seconde liste des morts, 131. — Portrait et agence de Burnel; il est chassé de la colonie, 151. — Voyage chez les mangeurs d'hommes, où l'auteur court

risque d'être dévoré, et ensuite empoisonné;
214, jusqu'à 278.

CINQUIEME PARTIE.

Notre rappel. — La corvette qui vient nous chercher est prise sous nos yeux par les Anglais, au moment où nous allions embarquer, 301. — Départ de l'auteur par les Etats-Unis; il fait naufrage dans le port, 305. — Liste des déportés partis, restés et réfugiés à la Martinique. — Retour. — Nouveaux malheurs et leur fin, 307, et suivantes.

F I N.

V O Y A G E

A C A Y E N N E.

Forsan et hæc olim meninisse juvabit.

Virg. Æneid., lib. I.

L'innocent dans les fers, sème un doux avenir.

LES causes de mon exil sont connues ; je le suis moi-même par mes malheurs ; ils ne m'ont pas été infructueux ; j'écris librement ce que je pense , non de mes ennemis , car je n'en connois plus ; mais des pays que j'ai vus , des compagnons d'exil dont j'ai partagé la destinée pendant trois ans , des déserts brûlans qui les ont dévorés. Je parlerai aussi des différentes classes d'hommes et de quelques animaux de la zone torride. J'ai obtenu la liberté de voyager dans ce vaste pays; j'ai resté à *Synnamari* et à *Konanama*; j'en ai tracé le plan sur les lieux , et il n'y a pas une famille

Tome I.

A

de déportés , à qui je ne puisse donner des nouvelles certaines du genre de vie ou de mort des personnes qui les intéressent . Le lecteur saura comment je me suis procuré à ce sujet les pièces authentiques du gouvernement que je mettrai sous ses yeux . J'ai commencé ce manuscrit sur la *Décade* , il appartient plus à mes compagnons qu'à moi . J'ai été assez heureux pour découvrir dans la Guyane une excellente bibliothèque , un peu rongée de vers , mais bien meublée de manuscrits de voyageurs et d'historiens . MM. Gourgue (notaire) , Jacquard , Colin , Gauron (médecin) et Terasson ne m'ont rien laissé désirer à cet égard ; je leur dois aussi la meilleure partie de mes recherches sur les mœurs des Indiens , des noirs , des blancs , sur la culture du pays , sur les reptiles et autres animaux curieux dont je dirai un mot . Ce préambule est déjà trop long , nous avons du chemin à faire , mettons-nous en route .

Je fus arrêté le 13 *fructidor* an V (30 août 1797) , pour avoir fait quelques couplets où les Jacobins et le Directoire crurent se reconnoître : trainé à la Force , jugé le 9 brumaire an VI (31 octobre) à la mort , puis à la dépor-

tation , j'en rappelai pour gagner du temps ; je me persuadois , comme plusieurs , que la déportation seroit une noyade , sous un autre nom.

Le 2 novembre , on me conduit à Bicêtre , où , me voyant seul dans une cellule de huit pieds quarrés , j'esquisse quelques notes sur mes malheurs ; j'avois le pressentiment d'une future inquisition . Chaque cahier étoit à peine fini que je le remettois aux personnes qui faisoient tous les jours une lieue pour venir me voir au travers d'une grille de fil-d'archal , aux deux bouts de laquelle étoient des gardes qui coupoient jusqu'au pain qu'on m'apportoit ; heureusement que j'avois un porte - clefs qui m'étoit assidé .

Le 6 janvier 1798. je venois d'envoyer mon dernier cahier , je remonte à ma chambre sur les quatre heures après midi , pour me remettre à l'ouvrage ; à six heures , la porte de la galerie s'ouvre avec grand bruit ; deux porte - clefs entrent dans mon cabanon avec deux flambeaux et deux dogues ; j'étois sur mon lit , ils m'en font descendre , me fouillent ; mettent le scellé sur la porte de ma chambre ; et m'annoncent qu'un gendarme à cheval vient

d'apporter un ordre du commissaire de visiter mes papiers, et de me mettre provisoirement au cachot, au pain et à l'eau, sur une botte de paille. J'y descends, aussi-tôt me voilà à côté de deux condamnés à mort, l'un pour assassinat sur la route de Pantin, l'autre, (Dupré) pour avoir coupé les deux seins à sa maîtresse, par jalouse.

Le 12 *janvier*, on m'extract de cette fosse pour lever le scellé de mon cabanon, toujours avec un ordre du commissaire.

Il ne se trouve que des pièces insignifiantes, que je paraphe toutes par numéros, et qui sont envoyées de suite à Paris.

Le 13 *janvier*, on me fit remonter dans mon cher cabanon qui devint un palais pour moi, depuis que j'étois descendu à quelques pieds sous terre; la porte en étoit fermée sur moi, mais je pouvois respirer l'air. Ma fenêtre donnoit sur la cour voisine; ce jour là même je vis mes amis à qui je ne pouvois parler que par signes, leur étendant la main au travers des barreaux. Je leur avois appris un langage muet que j'avois inventé en 1793, pour converser avec une voisine, qui demeuroit en

face de la maison d'arrêt de la section de *Marat*. L'inflexion de mes doigts formoit toutes mes lettres. Ils avoient un mouchoir à la main; j'appris par leurs signes que mon jugement étoit confirmé.

J'attendois cette confirmation, que je n'ai jamais reçue.

Le 26 janvier, à dix heures du matin, deux gendarmes à cheval viennent me prendre, et pour que je sois absolument sans ressources, ils ont ordre de me dire que je suis mandé à Versailles, pour déposer dans une affaire. La ruse est trop grossière pour que je ne m'en méfie pas; ils me mettent les menottes; me voilà en route pour Rochefort, ou pour la déportation.

Je marchois à pied au milieu de mes deux archers à cheval, ayant les deux mains enfermées et cachées dans mon mouchoir; je ne me souciois pas de traverser Paris dans cet accoutrement; mes guides y consentirent, et nous primes par le boulevard d'Enfer. C'étoit l'hiver; que ces lieux étoient déserts! ils me rappeloient le plaisir que j'y avois goûté dans la belle saison dernière. En approchant de la

maison de Maury (une des bastilles de Robespierre), je comparai les deux époques.

A dix heures , j'arrive à Vaugirard , guinguette fameuse autrefois , et qui ressemblait à un désert : c'étoit le point de ralliement des babouvistes au 23 fructidor an IV (4 septembre 1796). Le brigadier me fit traverser le village sans autres menottes que ma parole , me remit à ceux qui dévoient me conduire à Versailles , et me força d'accepter du tabac pour ma route ; je lui remis deux lettres que j'adressois à Mr^s. B43ss2t et B2v2c265t , les invitant à ne pas m'abandonner dans le moment où je partois sans argent et sans linge . Plusieurs voisins et voisines se rendirent chez mon nouveau guide pour me voir . Un scélérat , un proscripteur , un proscrit , deviennent toujours des objets de curiosité ; on me plaint , on me fait cent questions pour m'engager à répondre : j'attends le moment de mon départ en silence . J'étois encore à jeûn ; l'épouse de mon nouveau guide me fait déjeûner ; l'officier me met sur ma route avec un seul guide à cheval , en exigeant ma parole d'honneur que je ne chercherai pas à m'évader : je la donnai , mais à regret , car je trouvai plus d'une occa-

sion de prouver aux inconséquens que les honnêtes gens mettent l'honneur et le serment au-dessus de la vie.

Le brouillard venoit de se dissiper ; le soleil perçoit les nuages , je marchois tête baissée , rêvant à la sensibilité de cette jeune femme que je n'avois jamais vue.

Je soule une pelouse qui commence à poindre , des rigoles d'une eau argentine traversent par mille sinuosités une prairie déjà tapissée de verdure. A ma gauche , une montagne escarpée n'offre encore que les désastres de l'hiver ; les coteaux de vignes qui la couvrent sont nuds ; les vieux pampres d'un noir grisâtre , amoncelés dans les ruisseaux , en arrêtent le cours et tamisent les eaux. Nous voilà à Issy; j'y cherche en vain les ruines du fameux temple d'*Isis* ou Cérès. C'est à ce petit village que Paris doit son nom. Issy vient d'*Isis* , et Paris de *paratōn ysi* ou *par isi* , temple dédié à Isis ou égal à celui d'*Ysis*. Le tems qui ronge les monumens et l'histoire , effacera de même ce moment de tristesse. Avec le tems , je me souviendrai d'avoir passé à Issy pour être déporté ; avec le tems , je reviendrai dans ce village , avec autant de plaisir que j'ai de peine à

le quitter. Ce superbe parc qui l'embellit, me prouve que la peine, le plaisir, la richesse et la puissance passent comme l'ombre. Ce jardin d'Eden, appartenoit à madame de Rohan - Guéménée; il fit envie à Robespierre; il se l'appropria, en faisant guillotiner la propriétaire. Quinze jours avant sa mort, ce tyran rêveur cherchoit à dissiper son chagrin par une promenade dans le genre du *Promeneur solitaire*. Sa vue inspiroit tant d'effroi, que personne n'osoit l'approcher, si ce n'est Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, associés de ses proscriptions. Les hommages de la multitude étoient un poids qui l'accabloit. Pour venir à Issy, il se déroba à tous les témoins, excepté aux remords. Après avoir fait une promenade en bateau sur l'étang de ce parc, il dit à ses *chers collègues*: « Rien ne me plaît ici; tout » m'ennuie à la ville comme à la campagne; » je voudrois m'en retourner... » — Tout me plairoit ici; j'ai le trésor qui lui manquoit, la paix d'une bonne conscience. Sans elle, le bonheur est du fiel, et l'adversité un enfer. »

Nous voilà au pied de la montagne de Bellevue : Ah ! mon cher conducteur, de

grâce arrêtons-nous un moment , je suis fatigué. Je me repose sur une pointe de rocher et me retourne vers Paris , je découvre cette ville , le nuage de fumée qui s'élève au-dessus me sert à désigner les quartiers , je les nomme à mon guide , voilà *la place Louis XV, le boulevard, le faubourg Saint - Germain* : maintenant mon ami songe à m'apporter à dîner , il ne sait pas que je suis en route pour un autre monde.

Depuis un quart d'heure , le bois du parc de Bellevue m'a dérobé Paris , et je me surprends encore les mains jointes et les yeux fixes ; en parcourant l'horison j'aperçois la prison d'où je sors , elle est à ma gauche sur une montagne parallèle à celle-ci , je la regrette parce qu'elle est près de Paris , parce que j'y voyois mes amis. Quand on perd tout , nos vues restreignent nos besoins au seul nécessaire ; quand on éprouve des douleurs aiguës , on envie le moment où l'on pleuroit pour une égratignure.

En traversant Viroflay , je reconnois l'auberge où je descendis le 19 octobre 1789 , en arrivant à Paris pour la première fois. Nous nous mettions à table , lorsqu'un courrier entra

en s'arrachant les cheveux : *Ils sont des scélé-rats !* croit-il, *ils sont des scélérats !* — Eh ! qui donc ? est-il fou ? — Eh ! non, je ne suis pas fou : ce sont ces brigands qui viennent d'assassiner un boulanger, un des plus honnêtes hommes de la terre, et qui vont promener sa tête sur une pique.

Ces lieux me fournissent un conflit d'idées qui s'effacent l'une par l'autre, comme les ondulations d'une mer orageuse. Ici tout parle à ma mémoire ; là, tout parle à mon cœur : je vois dans la plaine de jeunes garçons avec de petites filles, abrités par une haie, auprès de laquelle ils font du feu, en gardant leurs vaches et leurs chèvres. J'ai eu le même bonheur qu'eux, ayant été élevé à la campagne jusqu'à neuf ans ; ils me représentent les pâturages de Deury et de Valainville. On dit que cet âge est celui de l'innocence, soit, mais on passe bien son tems ; si j'y revenois je ne pourrois jamais mieux l'employer ; comme eux, nous faisions du feu près de la *grosse pierre* ; Mathurine et Nanette nous proposoient de danser autour. Le jupon de toile tomboit au milieu du bal, on s'asseyoit auprès du feu, une jambe en l'air. — Mais cache - toi donc,

Nanette ! — Pourquoi me cacher ? — Maman t'a grondée , l'autre jour , pour avoir ôté ton cotillon . — . . . Oh ! elle n'est pas là . Voilà l'instinct de la nature , qu'une lueur de raison éclaire quand l'enfant cherche à se cacher . Un beau jour la maman les surprend , leur donne le fouet , ils rougissent , se taisent , se cherchent , et veulent deviner un mystère qui ne devroit se développer qu'avec l'âge . Fait-on bien de les souetter ? je ne le crois pas , il vaudroit mieux leur faire honte , ou les changer de village .

Nous voilà à Versailles : on me met en prison dans les Petites-Ecuries de la reine ; le concierge Bizet est là gardien de son épouse , prévenue d'émigration ; ils voient les déportés de bon œil . On me loge dans un grand chauf-foir où sont douze ou quinze villageois , arrêtés pour avoir voulu soustraire leur curé à la déportation . A neuf heures on ouvre la porte de la grille , on m'appelle , ce sont mes amis à qui j'avois écrit le matin ; le lendemain , ils m'accompagnent jusqu'à Rambouillet ; nous descendons au Grand-Monarque , puis on me conduit en prison tandis que mes amis sont descendus payer le diner ; malheureux strata-

gème pour ménager leur sensibilité ! La prison est un cabaret ; le concierge me prie de faire mon signalement sur son registre, et de donner décharge de ma personne au deux gendarmes qui m'ont amené. Je prends la plume en riant.

Le soir, je saillis en montant dans ma chambre enfermer le concierge qui avoit passé devant moi, et m'enfuir avec les clefs de la prison, qu'il laissoit aux portes ; je n'avois qu'un pas à faire pour gagner la rue ; mais je ne voulus pas tromper sa confiance.

28 janvier. Je devois faire route avec une jeune femme ; au mot *déporté*, elle a reculé d'effroi : c'étoit la sœur du dernier président de la société populaire. Un soldat qui vient d'obtenir sa retraite, n'est pas si scrupuleux. A sept heures, nous avons traversé le parc ; on parle *du 18 fructidor* ; il n'a pas connaissance des causes de cette journée ; mais *Pichegru* est un conspirateur, ainsi que tous ceux qui pensent comme lui. Je lui demande, en riant, la preuve de ce qu'il vient d'avancer. — On l'a imprimée dans tous les journaux, par ordre du directoire ; donc que cela est vrai. — Vous avez servi sous *Pichegru*, étoit-il royaliste ? — Non, mais il l'est devenu depuis. — Pour

quels motifs? — Je n'en sais rien , mais les bons journaux le disoient bien avant le 18 fructidor. — Quels sont les bons journaux ? — *L'Ami du Peuple, l'Ami des Loix, les Hommes Libres, le Batave, le Révélateur, l'Ami de la Patrie, le Pacificateur.* — Pourquoi ceux-là valent-ils mieux que les autres ? — Parce que le directoire les achetoit pour nous en recommander la lecture; ceux-là sont ennemis jurés des rois , des richards et des propriétaires insolens ; ils veulent l'égalité parfaite dans toutes les fortunes.—*Marat* la demandoit aussi. — C'est bien comme lui que nous la voulons ; puis je n'entends rien à toutes vos raisons ; tout le monde est pour le directoire ; il me paie bien , et je n'ai qu'à m'en louer. Nous descendîmes à *Epernon* pour dîner ; il fit bande à part , crainte , dit-il , d'être empoisonné par un royaliste. Nous le plaisantâmes ; il se mit en grande colère , et nous donna la comédie , jusqu'à une lieue avant d'arriver à Chartres.

Voilà le Bois-dé-la-Chambre , maison de campagne où nous allions promener souvent , quand je faisois mon séminaire dans cette ville. Je ne m'en rapportois pas à ceux qui me di-

soient alors que ce tems étoit le plus heureux de ma vie.... Voilà le parc, la petite montagne du Permesse , où Phébus a entendu tant de sottises..., la cabane de la jolie vigneronne qui faisoit mordre à la grappe..., la charmille où nous nous ensoncions , tandis que le supérieur faisoit une partie de *trictrac*. Le nouveau propriétaire a réparé la brèche faite au mur de l'enclos. Nous entrons dans les faubourgs de Chartres.

Voilà les prés de Reculée , ainsi nommés par *Henri IV*, qui en fit reculer les ligueurs le 12 avril 1591. En face , sur la rive gauche de l'Eure , est le jardin du fameux Nicole.... Je ne vois plus que les ruines de l'église de Saint-Maurice. Nous avons passé sous la porte Drouard , pour arriver dans la ville par la rue du Muret. Voilà la maison de M. l'abbé Chizots , à côté de celle de la belle marchande de modes aux pâles couleurs. M. le professeur de rhétorique , si riche en vermillion, ne put jamais lui donner des roses pour des rubans. Plus haut , est le collège de Poquet , qui sert aujourd'hui de caserne. On fait la soupe dans le cabinet de physique ; des fusils sont rangés à la place de l'électricité ; cepen-

dant les anciens hôtes de la rue sont encore tranquilles propriétaires. Notre petit séminaire n'est pas démolî ! . . . Il sert de corps de garde et de tribunal de police correctionnelle. Voilà ma chambre en 1784. Quel sentiment de plaisir et de peine j'éprouve à l'aspect de ces lieux que je regarde comme mon berceau ! Nous traversons la cathédrale ; on chante vêpres ; je reconnois la *Vierge noire* de bout sur son pilier usé par les lèvres des pèlerins et pèlerines de toute la Beauce. À ma droite , est la chaire où l'abbé Châlons avoit prêché avec tant de succès en 1783 , *le triomphe de la religion* , où il monta en 1793 pour apostasier cette même religion. Il étoit professeur de rhétorique et puriste en 1783 ; il étoit montagnard en 1792. S'il n'avoit eu que la douce ambition de cultiver les lettres avec honneur , il auroit autant illustré Chartres que le fameux Regnier , un des maîtres de Despréaux , que M. Guillard , notre Quinault moderne , et Colin-d'Harleville , dont *l'optimiste* , *l'inconstant* font autant de plaisir à la scène , que d'honneur au cœur du poète.

Le brigadier me recommande au concierge Frein , parfait honnête homme : j'aurai deux

compagnons de voyage et de malheur ; un jeune officier, nommé Givry, et un ancien bénédictin de Vendôme, nommé Cormier.

31 janvier. Nous voilà en route pour Châteaudun, mon pays ; je vais embrasser ma tante, ma mère nourrice, ma meilleure amie, celle à qui je dois mon éducation ! Nous avons dépassé Thivart ; que ne puis-je allonger ma route ! Je serai isolé, quand j'aurai laissé mon pays derrière moi. Nous arrêtons à Bonneval ; le capitaine de gendarmerie de cette petite ville a épousé une dunoise qui me reconnoît ; nous avons soupé ensemble, il y a dix ans, chez une dame Hazard.... Souvenir délicieux ! Heureux tems ! Si vous lisez ce passage, aimables convives, vous regretterez comme moi ces beaux jours. Si les roses tombent de nos jques, que l'amour ramène l'amitié ; nous nous en contenterons peut-être : dinons vite pour faire les trois lieues jusqu'à Châteaudun. Nous voilà à Marboué ; le Loir reçoit ici le tribut d'une petite rivière où j'ai failli me noyer à l'âge de six ans.

Cette rivière, nommée *la Cony*, ou *la Resserrée*, coule de l'est à l'ouest, et ne tarit jamais. Au milieu de la canicule, tandis que les

les autres fleuves se dessèchent , son lit est souvent trop étroit pour la contenir ; elle présente le phénomène du Tigre dans les montagnes d'Arménie. Comme lui elle disparaît à deux lieues au-dessus de la paroisse à qui elle donne son nom. Si les habitans se hasardent d'ensemencer le vallon qu'elle semble abandonner , au milieu du printemps , elle se gonfle , emporte les moissons et recule sa source d'une lieue. Ses bords sont couverts d'aunes qui ceintrent d'un berceau l'eau tranquille et noire. Les bestiaux qui pacagent à deux portées de fusil de son lit , disparaissent souvent dans les gouffres innombrables qui sont dans la prairie.

Il y a quinze ans , je me transportois en idée dans la chaumière de mon père à Cony ou à Valainville où je suis né ; nous expliquions alors la *Descente d'Inée aux Enfers* ; du grenier de notre cabane , je croyois voir dans les sinuosités de la Cony le Styx ou l'Achéron se replier sept fois sur lui-même. Heureux tems que celui-là ! Je n'avois vu que notre hameau , le clocher de notre paroisse et la prairie où nos vaches pâtroient : le château de Prunelay et le comté de Dunois me tenoient lieu des quatre parties du

Tome I.

B

monde. A neuf ans, ma mère me mena à la ville pour y rester chez ma tante : je me tenois des heures entières sur le seuil de la porte, fixant la campagne avec le même serrement de cœur que j'éprouve aujourd'hui ; Valainville, Cony me sembloient à deux mille lieues.

De nouveaux obstacles m'empêchent de remonter à la source de cette rivière. Hélas ! qu'y trouverois-je ? La chaumière où je suis né est passée à d'autres maîtres ; depuis vingt-cinq ans mon père repose dans le tombeau ; il y a dix ans que j'ai versé des larmes sur sa fosse ; j'étois fixé à Paris depuis la révolution , et je passe dans mon pays, déporté dans un autre monde. O mon père ! que ton ombre voltige dans ma prison , qu'elle me console dans mes revers : je l'entends, cette ombre chère à mon cœur , me tracer la voie de l'honneur et de la constance : « Tu n'as plus que ma sœur qui t'a tenu lieu » de mère , dit - elle ; cette révolution qui t'en- » gloutit , a fait mourir ta mère de chagrin , et » j'ai été assez heureux pour la devancer de » vingt ans : sois toujours honnête homme et » invariable dans tes principes ; cette boursa- » que révolutionnaire n'aura qu'un tems ; tu as » le sort des hommes probes , et tu trouveras

► des âmes sensibles dans la *France équinoctiale*. ►

Humble cabane de mon père,
Témoin de mes premiers plaisirs,
Du fond d'une terre étrangère,
C'est vers toi qu'iront mes soupirs.

Nous approchons de la montagne dont la cime me montre Châteaudun ; voilà mon pays, voilà mon cher pays ; depuis si long-tems que j'en suis sorti, reconnoîtrai-je encore mes amis ? Les Dunois ne sont pas changeans, on les accuse même de trop de probité en révolution, car en 1793 on eut toutes les peines du monde à trouver douze membres de comité révolutionnaire.

Le tems du Messie revient sans doute ; les montagnes s'applanissent et les vallons se combinent : une roche escarpée servoit d'escabelle pour grimper à cette ville, aujourd'hui la pente est douce et imperceptible. Nous voilà au haut du rocher qui a fourni les pierres de la nouvelle Albe assise sur la platte-forme de ces grottes blanchâtres. En 1400, avant la naissance de Thibault, comte de Dunois, surnommé le *Beau Bâtard* du premier duc d'Orléans, Châteaudun étoit nommé la *Ville-Blanche* ; elle fut brûlée

en 1736 par de petits enfans qui faisoiient du feu auprès d'une meule de Chaume. Louis XV en fit relever les premières façades , et exempta les habitans de taille pendant vingt ans. Châteaudun , par cet incendie, est devenu une des villes les plus régulières : ses rues tirées au cordeau , aboutissent à une grande place parfaitement carrée , du milieu de laquelle on voit toute la ville.

Les plus habiles peintres épuisent leurs palettes pour copier sur la toile ou l'ivoire les coteaux parallèles à la cité , vus du côté du nord.

Deux chaînes de montagnes frugifères à droite et à gauche de la rivière , laissent au milieu une vallée fertile , d'une demi-lieue de largeur ; la ville s'élève à près de quatre cents pieds en l'air ; le Loir , qui coule au pied , se divise en deux bras , et roule paisiblement dans son lit étroit une eau argentine qui semble quitter à regret la montagne d'où elle filtre par cent crevasses invisibles. Le printemps sur ces bords est le valon de Tempé. Des jardins d'un côté ; de l'autre , de riches prairies laissent le spectateur immobile promener ses regards sur un tapis de verdure liseré de fleurs : quand Pomone a succédé à Flore , il grimpe dans des vignes ram-

pantes vers la cime des rochers à pic , plantés de bois qui ombragent çà et là des réservoirs d'une eau pure ; bois , prés , vallons , montagnes , gazons , jardins , vergers , se trouvent mêlés et confondus dans un magnifique désordre .. Horison enchanteur , tu me laisses appercevoir les chênes touffus de *Macheclou* , où nous vendangeâmes avec l'Amour en 1785 . . . Retrouverai-je cette jolie vendangeuse ? *Des simples jeux de notre enfance* se souviendra-t-elle encore ? Entrons à Châteaudun . . . Je ne désirerois qu'une de ces huttes sous le rocher d'où s'élève un nuage de fumée . Autrefois je dédaignois le sort de ces malheureux blotis dans les fentes de la montagne , comme les Lapons dans leurs souterrains . Nous voilà sur la route de la prison . Au Point-du-Jour restoit un de mes amis , qui a tant aboli de préjugés depuis la liberté , qu'il ne croit plus à rien ; son flegmatique cousin est plus sage et moins brillant . O ma bonne tante Durand , il y a dix ans que j'ai donné des larmes à vos cendres ; vous revivez dans vos enfans qui emporteront comme vous les regrets des amis de la vertu !

Le tems a flétri les roses de cette jolie femme qui nous offroit en 1785 le couple de Mars et de Vénus ; petite brune agaçante , consultez

votre miroir , l'Amour n'a qu'un tems pour vendanger. La liqueur que vous versiez en 1783 , étoit du nectar ; vous avez encore le bocal , c'est un souvenir qui nous plaît. Non loin de la maison du notaire , dont le fils m'apprit à décliner *musa* , je vois celle qui me fit décliner *amor*... Nous sommes près de la rue de Luy-nes , cette belle église de Saint-André est une grange d'où Jérémie s'écrieroit :

Comment , en un plomb vil , l'or pur s'est-il changé ?

Voilà le collège où j'ai commencé mes études ; un savetier remplace M. Bucher , proscrit avec son frère , pour avoir été fidèles à Dieu ; leur père est mort de chagrin de l'exil de ses deux enfans si chers à toute la jeunesse dunoise pour laquelle ils se sont sacrifiés : M. Doru , qui les avoit précédés dans la place de principal du collège , quoiqu'il ait soixante - sept ans , nous suivra dans le Nouveau Monde , pour avoir voulu remettre dans la voie de l'honneur un prêtre qui avoit abjuré sa religion et son Dieu pour sauver sa vie.

La prison de Châteaudun , aussi affreuse que la bastille , sera bien moins désagréable pour nous. Le commissaire du pouvoir exécutif,

Dazard, est mon ami ; nous avons étudié et vécu ensemble à Paris pendant deux ans ; il descend derrière nous ; la place qu'il occupe me le rend suspect. Il m'échappe quelques vérités sur nos persécuteurs dont il prend la défense ; le tout se dit en riant du bout des lèvres.

— Trève de révolution , dit - il , je ne veux voir en toi qu'un ancien ami , et ta prison sera ouverte à toutes tes connaissances. Mes amis entrent un moment , et nous laissent bientôt la liberté de souper. Dazard m'amène mon cousin avec une de nos voisines et un jeune homme que j'aurois bien dû reconnoître ; c'étoit le frère de celle que je n'ai jamais oubliée ; en ce moment , il me faisoit fête pour sa sœur. Mon cousin , en me remettant une petite somme de la part de ma tante , que la révolution a ruinée , me dit , avec sa gravité ordinaire , qu'elle ne viendra pas me voir , parce que ma position la désole ; il veut ensuite me moraliser ; je réplique par un grand salut qu'il comprend fort bien. Nous étions seuls , l'lysés à nos réflexions , transis de froid auprès d'un grand feu. Les planchers ont vingt ou trente pieds de haut , et la grandeur de la chambre répond à son élévation. Mes compagnons se

couchèrent tristement, pour moi, je renouvelai connaissance avec M^{rs}. Desbordes, Courgibet, Thierry, qui étoient nos gardiens pendant cette nuit. Que de nouvelles à apprendre! Voilà la plus marquante. Ma première amie est mariée avec un ancien abbé qui avoit été mon écolier; il est plus heureux que son maître; ces pertes sont fréquentes pour moi, depuis la révolution.

Il étoit trois heures du matin avant que le sommeil me fit quitter la société. Au point du jour, une soule d'amis nous réveillèrent; je revis ce jeune homme d'hier, avec Feulard que j'avois quittés à l'âge de huit ans. Tous deux ont gagné en grandissant, et du côté des traits et du côté du cœur. *Gillement* et son épouse nous donnent des preuves de sincère amitié. Parler des *Allaire*, des *Bourdin*, des *Feulard*, des *Rousseau*, des *Dimier* des *Lumière*; c'est nommer la probité et la franchise du vieux tems. Si ces momens pouvoient durer; nous ferions ici volontiers trois tentes. Pour nous voir, des sexagénaires descendant en prison, pour la première fois de leur vie. Mr. B. Desbordes, vous m'avez vu naître, et déjà vous touchiez à votre quarantaine; vous avez

été à mon âge ; si j'atteins le vôtre , je vous donnerai pour modèle à mes enfans.... Des dames viennent aussi nous consoler; et qui peut mieux y réussir que les Grâces? C'est ma première amie, avec sa mère et sa belle-sœur; ses traits sont charmans , mais un autre la possède; elle fait son bonheur, et moi , je suis déporté... Voilà , dit-elle en me présentant un jeune enfant que sa belle - sœur tenoit, voilà le gage de notre hymen. Je l'embrassai en fixant la mère qui se mit à sourire en baissant les yeux. *Voilà le gage de notre hymen!* Un sentiment involontaire le repousoit de mes bras, le souvenir de sa mère le concentroit dans mon cœur.... *Voilà le gage de notre hymen!...* Tu ne m'appartiendras donc jamais. Un autre Dunois monsieur Drouin, que je n'attendois guères, me tire à l'écart (je puis l'appeler mauvaise tête et bon cœur) pour m'offrir des moyens d'évasion.

—Je vous remercie, lui dis-je, on inquiéteroit ma tante; je ne veux pas causer sa mort; je violerois ma parole; je suivrai ma destinée.. Des amis en crédit m'avoient peut-être fait faire cette proposition.

Nous dinons avec de nouveaux hôtes; la

prison qui étoit si grande hier, est trop petite maintenant; enfin je revois ma tante, j'essuie par des baisers les pleurs qu'elle répand. O ma bonne tante, vous méritez un article bien long dans cet écrit! Que je vous ai donné de chagrins! J'étois ingrat en partant de chez vous; l'expérience et le malheur me font rentrer reconnoisant. Elle me serre les mains, me donne des leçons pour l'avenir, en blâmant mon étourderie.

Vivier, Gasnier, Marcault, Thibault, Leveau, Prudhomme, mes camarades de collège, reviennent passer l'après midi à la prison; on récapitule les fredaines d'école. Le soir nous surprend à table; on boit, on rit, on chante, on épouse tous les sentimens; dans une heure, on vit pour vingt ans.

Le 2 février, à six heures, nous sommes sur la route de Vendôme. Je dis adieu en pleurant à Châteaudun.. Quand le reverrai-je?.. M^{le}. Lebrun, belle-sœur du capitaine des gendarmes, fait route avec nous jusqu'à Tours. Le concierge de Vendôme, espèce d'^e Vulcain, qui ne sait ni lire ni écrire, nous fouille comme des forçats, et nous conduit en grondant à l'abbaye, dans les chambres de Babœuf

et Buanorotti. Cormier, notre troisième compagnon de voyage, bénédictin de cette maison, est prisonnier dans son ancienne cellule changée en cachot.

La ville que nous allons quitter, n'étoit remarquable que par une riche abbaye de bénédictins, qui a servi en 1797 de tribunal et de prison à la haute-cour nationale. C'est la patrie de Ronsard. (1)

(1) Pierre Ronsard ou Roussard naquit au château de la Poissonnière, le 11 septembre 1525. Homière, Virgile et le Tasse ont moins reçu d'éloges, dit Bayle, que Ronsard n'en reçut de son tems. On l'annonça comme le plus grand poète de la nation : Marguerite, duchesse de Savoie le fit connoître à Henri II son frère qui l'honora des bontés les plus particulières ; François II et Henri III eurent pour lui les mêmes sentimens : Charles IX, amateur passionné de la poésie, monarque le plus instruit de son royaume, voulut qu'il fût toujours logé auprès de lui ; il lui écrivoit en vers qui valent mieux que ceux du poète Vendomois. Tels sont ceux-ci :

L'art de faire des vers, dût-on s'en indignier,
Doit être à plus haut prix que celui de régner ;
Tous deux également nous portons des couronnes,
Mais roi, je les reçois, poète tu les donnes.

La société populaire nous fait escorter par un bon nombre de chasseurs à nos gages ; et pour ne pas effaroucher la sensibilité des habitans , le brigadier ne nous met les menottes qu'au sortir de la ville. (Nous ne les eûmes que deux lieues , grâce aux sollicitations de mademoiselle *Lebrun*. A cela près , nous n'avons point fait une route aussi désagréable que plusieurs de nos confrères , qui ont été enchainés et confondus avec les voleurs et les assassins qui alloient subir leur jugement .) Nous fûmes donc libres à deux lieues de Vendôme , à condition que nous irions loger chez la cousine du brigadier , que nous paierions sa dépense et celle de toute sa garde.

La nouvelle brigade de Châteaurenant fut plus honnête; le capitaine, nous dit le lieutenant de Vendôme , devoit être destitué , parce qu'il traitoit les déportés avec trop de ménagement :

Ton esprit enflammé d'une céleste ardeur ,
Eclate par soi-même et moi par ma grandeur ;
Si , du côté des Dieux , je cherche l'avantage ,
Ronsard est leur mignon , et je suis leur ouvrage ;
Ta lyre qui ravit par de si doux accords ,
T'asservit les esprits dont je n'ai que le corps ;
Elle t'en rend le maître et te sait introduire ,
Où le plus fier tyran ne peut avoir d'Empire .

il étoit de l'opinion de tous les châteaurenau-dins. Nous passons au pied d'une tour antique à moitié démolie; c'étoit l'ancien château de la famille du comte d'Estaing. Nous voilà à Tours.

Les environs de cette ville sont enchanteurs. Nos rois de la troisième race jusqu'à Henry II, ont choisi la Touraine pour leur jardin de plaisir; les muses et les grâces y faisoient leur séjour sous François I^r., l'un des plus aimables rois de France. Grecourt, dont les dévotes ne lisent les contes que dans leurs cellules, étoit tourangeau; je ne le mettrai point en parallèle avec le savant Grégoire de Tours; l'un honoroit le sanctuaire et donnoit des matériaux à l'histoire, l'autre souilloit l'autel et les grâces par des obscénités; mais cet air de volupté est un vent du terroir; et si l'amour n'étoit pas éternel, il seroit né à Tours. Je ne recherche point les antiquités de cette ville si attrayante par son site et l'amabilité de ses habitans, que tous les voyageurs sont tentés de s'y fixer. Quel beau coup-d'œil présentent ces quais et cette Loire qui coupent la ville en deux!.... La Seine n'offre rien qui approche du majestueux de ce pont entouré ça et là d'îlots et de monceaux de pierres, dc

parapets et de promenades superbes. A droite et à gauche , une forêt de mats s'élève d'une infinité de bateaux semblables à une flottille prête à appareiller. Mais le lieutenant nous invite au silence. Les jacobins plus souffrants ici qu'ailleurs, sont plus vindicatifs et plus furieux depuis le 18 fructidor. MM. Barthélémy , Marbois, ont sailli devenir leurs victimes. M. Perlet a couru le même danger , pour avoir inséré dans son journal la justification d'un jeune homme que la commission militaire avoit fait fusiller , comme émigré , et dont la famille a obtenu la réhabilitation.

Je n'ai pas trouvé de guides plus disposés à nous laisser évader , que ceux qui nous ont accompagnés de Tours à Sainte-Maur. Le capitaine de la brigade , homme fort instruit , est venu le soir nous faire un long sermon sur la grandeur et la solemnité du 18 fructidor. Il a bu et parlé à son aise , tandis que nous dormions.

Nous coucherons ce soir à Châtellerault ; nous sommes en route de bonne heure , pour ne pas nous trouver à la fête patriotique qu'on chomme aux Ormes. On y plante l'arbre de la liberté ; nous en voyons seulement les ap-

prêts; des tonnes de vin sont aux pieds de longues tables rangées autour de ce grand peuplier ceintré d'épines. Le hasard nous dédommage de cette privation; nous avons derrière notre voiture un petit cheval qui appartient à l'entrepreneur de Châtellerault; il a trois pieds de haut; on compte ses côtes; il ne mange qu'une fois dans vingt-quatre heures; mes deux compagnons m'affourchent dessus; j'étends les bras comme un oiseau qui a les ailes cassées; je représente Sancho au naturel; on pique la rossinante; nous arrivons à Dangé; les enfans nous suivent avec leur musique ordinaire; enfin, il s'agit de sauter un fossé; ils viennent à bout de me faire passer par-dessus les oreilles du cheval; les enfans sont au comble de la joie; je ne sais s'ils rioient de meilleur cœur que moi. Plus loin, nous trouvions des bourbiers, car c'est une route d'enfer; mes deux compagnons portoient le cheval et le cavalier, et nous figurions presque comme le meunier, l'âne, et son fils allant au marché. A Châtellerault, nous descendons au Faisan-Couronné.

Nous ne sommes pas assis, que trois jeunes demoiselles viennent civilement nous présenter

leur magasin de couteaux. Il faut en acheter malgré soi; elles nous suivent partout, nous promettent leurs faveurs pour un couteau. Tout se vend, se troque et s'achète ici pour un couteau; l'amour s'y trasique pour un rasoir ou pour un couteau. Ne croyez pas qu'on y voie plus d'Abailard que dans nos cloîtres; on n'y voit même pas de Fulbert. Ce commerce est du goût des petites filles; les parens les envoient à tous les étrangers. Sont-elles jolies, le père y trouve son compte, l'étranger le sien, et la vendeuse est la mieux servie. C'est à la galanterie des jolies châtelleraudaines que nous devons ce proverbe d'amour, *je te donnerai de petits couteaux pour les perdre.* Les châtelleraudains sont actifs, polis, spirituels, et industriels; ils ne devroient pas borner leur commerce à la coutellerie, qu'ils ne perfectionnent point, et qu'ils livrent à très-bon compte: les marchands ne s'y portent point envie comme dans les autres villes. Notre aubergiste, qui est coutellier, laisse monter les autres voisines. Jusqu'à huit heures, les marchandes sont à la queue les unes des autres. En passant ici, le général Dutertre, qui escortoit les seize premiers déportés, s'est donné la

la comédie de s'acheter à bon compte, car il est économe, et il avoit *carte blanche*, pour mille écus de couteaux.

Le 13 février, une mauvaise charette, un voiturier escloppé sont à la porte à six heures du matin, pour nous mener à Poitiers. Nous sommes à quatre-vingts lieues de Paris.

Notre abbé prend le fouet du charetier, jure comme un diable dans un seau d'eau bénite ; sans cette précaution, nous serions encore en route.

Poitiers est bâti sur un rocher; ses maisons sont sans art et sans goût. Charles-Quint l'appeloit *le village de France*; les rues sont obstruées par d'énormes bœufs qui servent de chevaux ; ses alentours sont agréables : c'est le berceau de la belle Brézé, si fameuse sous le nom de Diane de Poitiers. Nous montons en prison dans le couvent des Visitandines.

Le concierge nous traite avec tant d'égards, que nous ne croyons pas être détenus. Une jolie prisonnière vient faire nos lits pour se délasser de l'oisiveté; elle a l'air d'une *Agnès*, mais c'est une *Agnès Sorel*, ou une princesse Jeanne, accusée d'avoir étranglé son mari parce qu'il n'étoit pas vigoureux. L'idée de ce

crime nous la fait envisager avec cette attention qu'on donne aux traits des grands personnages et des grands coupables. Le *ho !* qu'elle est jolie ! quel dommage qu'elle soit aussi méchante ! est dans notre cœur bien avant de venir à nos lèvres.

Jusqu'ici nous avions ouvert nos chaînes avec la clef d'or. Ce soir nous sommes tout tristes de voir le fond de la bourse. On s'en prend aux bijoux. Il me reste une montre d'or à répétition avec sa chaîne. Je l'engage à regret ; mais un exilé doit-il encore songer aux biens de ce monde ? Où allons-nous ?.... Ne nous noiera-t-on point ? La montre est engagée pour quatre louis entre les mains de mademoiselle Pélisson, sœur du citoyen Beau-regard déporté.

A quatre heures, nous arrivons à Lusignan ; petite ville bâtie sur les ruines d'une ancienne forteresse des comtes de Lusignan. Les greniers de certaines maisons sont au niveau des forteresses ; les ruisseaux de l'ancienne ville s'écoulent par le faîte de la nouvelle. Nous rentrons sur les six heures, après avoir vu la ville, qui n'offre rien de curieux. Nous soupons avec le professeur de mathématiques de Niort, et la conversation tombe sur l'éducation ac-

tuelle ; elle est presque nulle, et infiniment plus vicieuse que l'ancienne ; les enfans font ce qu'ils veulent depuis que la liberté n'a laissé aux instituteurs d'autre férule que les tendres réprimandes du *langage* de la raison.

Jusqu'ici les gendarmes nous avoient supportés pour notre argent ; ceux qui vont nous conduire nous chérissent pour nos principes. Pendant que nous traversons la ville, une aubergiste, à l'enseigne de la Montagne, rassemble ses amis pour nous voir passer. Cette bande, parée de bonnets rouges, forme des ronds de danse en chantant la *Marseilloise*. Nos guides nous expliquent cette pantomime.

« Ils insultent à votre malheur. Vous n'iriez
 » pas si loin, si vous étiez à leur discrétion. Cette
 » femme qui vous faisoit signe en riant, est
 » une des commères du général D***. Les rela-
 » tions du directoire disoient que les seize
 » premiers n'avoient pas été gênés, que D***.
 » avoit pourvu splendidelement à leurs besoins;
 » ils étoient entassés dans des chariots rouges
 » grillés et fermés à cadenats.

» Dut***. en passant à Orléans, y recruta
 » une femme sans pudeur qu'il traînoit avec
 » lui dans un char découvert. A Châtellerault,

» il fit une bruyante orgie; le bal se prolongea
 » bien avant dans la nuit; les jacobins dan-
 » sèrent autour des charettes, en flairant la
 » prison des déportés. Plusieurs *toasts* furent
 » portés aux cendres de la société-mère : la
 » même fête étoit commandée à Lusignan et
 » à Saint-Mexan. Ceux qui vous fixoient ce
 » matin étoient du repas; ils étoient déjà en-
 » luminés. Arrive un courrier extraordinaire,
 » porteur d'ordres très-pressés..... Devinez
 » quels ordres....? D'arrêter et de faire con-
 » duire sur-le-champ à Paris, sous bonne et
 » sûre garde, le général Dutertre.... Notre
 » brigadier, à la tête d'un détachement,
 » monte lui signifier l'ordre. Ses compagnons
 » confus, s'échappent en baissant l'oreille; le
 » général se dégrise, et sa maîtresse se jette
 » à nos genoux pour faire les comptes de son
 » amant. Il partit sur-le-champ, en jurant
 » après ses victimes, qui étoient cause, disoit-
 » il, de son rappel. Quoique son compte fût
 » chargé, il en fut quitte pour une légère ré-
 » primande, car il avoit de puissans protec-
 » teurs. »

Nous voilà à Saint-Mexan; nous dinons en
 ville, et n'arrivons que le soir en prison. Le

concierge est un cardeur de laine , qui ne sait ni lire ni écrire ; nous le dérangeons d'une commande de bonnets rouges ; il est de très-mauvaise humeur ; il prend les clefs pour nous mener au cachot. D'une joie bruyante , nous passons à un morne silence.

Il se déride un peu en trinquant avec nous ; il étoit fâché que nous eussions mangé notre argent ailleurs. On nous avoit assuré que nous ne trouverions rien chez lui. (A l'intérêt près , les trois quarts des hommes sont les plus honnêtes gens du monde .) Il avoit des provisions pour des centaines de déportés attendus depuis six mois. Tout les concierges nous ont tenu le même langage jusqu'à Rochefort. Nous couchons sur la rue , dans une grande chambre sans serrure , sans gardes et sans clef : ainsi tout s'appaise par une fraternité pécuniaire. O ! Danaé ! ta fable est une réalité !

Nous voilà à Niort : cette petite ville assez commerçante , est peuplée de braves gens. C'est dans ses environs que le ministre *Cochon* s'étoit refugié , pour se soustraire à la déportation qu'il avoit encourue pour avoir déposé le terrorisme en 1797.

Nous descendons dans la prison où naquit

mademoiselle d'Aubigné , depuis marquise et dame de Maintenen : son père avoit été persécuté pour ses opinions religieuses , comme nous pour la révolution.

Le concierge est humain pourvu que les prisonniers aient de l'argent ; il chante , boit , ne s'enivre jamais à ses dépens , et invite tous ses amis à souper aux frais des nouveaux venus ; il est patriote et aristocrate au gré de la fortune de ses hôtes. Nous dînerons avec lui parce qu'il ne voit pas le fond de notre bourse.

17 février. Nous voilà en chemin pour Surgères ; nous avons engagé le reste de nos bijoux et il ne nous reste pas deux louis entre trois ; ne comptons plus avec nous-mêmes , la prodigalité , dans ce moment-ci , est la plus sage économie ; trop heureux de ressembler au cygne , chantons encore sur le bord de notre fosse. Nous avons dépassé *Niort* ; sur le penchant d'une colline , la route se divise en deux branches , à droite , je lis un écriteau qui me confirme que nous ne sommes pas loin de Rochefort. Un secret pressentiment sèche en nos cœurs cette hilarité que l'innocence verse dans le plaisir ; le nuage de tristesse se dissipe à mesure que nous nous éloignons .

gnons de la fatale légende ; pendant la journée nous sommes assez occupés à nous tirer des bourbiers , car c'est une route d'enser ; la nuit nous surprend , nous n'aurons pas le bonheur d'être acostés par les voleurs qui rodent toujours ici ; nous n'avons plus d'argent , il faut aller en prison. Nous passons le pont-levis du château de la Rochefoucault , nous voilà rendus ; le concierge est le boulanger de la petite ville , il aime à boire et le vin est pour rien , il nous céde son lit et nous donne pleine liberté d'aller où nous voudrons avec promesse de ne pas nous évader.

18 février. Ce matin on nous annonce que nous ne partirons que dans cinq jours. Le père Robin nous laisse seuls ; nous visitons l'église qui ressemble plus à une écurie qu'à la maison de Dieu ; comme la richesse du pays consiste en vin , des vigneron s ont fait une cuverie du sanctuaire ; nous appercevons sous l'autel un caveau , vénéré jadis par ceux qui avoient quelque religion ou quelque morale ; le soleil n'entre qu'à regret dans ce lugubre séjour , qui servoit de dépôt aux cendres des comtes de la Rochefoucault. En 1794 , le comité révolutionnaire força le père Robin et

d'autres ouvriers d'enlever ces tombes pour en dérober le plomb ; les corps étoient scellés si hermétiquement , que la dent du tems n'avoit pas encore pu les morceler , ils exaloient une odeur si mephitique que les ouvriers tombèrent à la renverse. Les membres du comité mirent la main à l'œuvre , éprouvèrent la même syncope , firent une libation à Bacchus et repr dirent l'ouvrage ; les cercueils arrachés à force de bras , n'étoient encore qu'entr'ouverts ; un *Mucius Scævola* saisit un ciseau , les fendit et les foulà aux pieds ; alors la putréfaction les força tous d'abandonner l'entreprise pour ce jour-là ; ils y revinrent le lendemain , parachevèrent l'ouvrage au risque de leur vie , après avoir jetté ça et là dans des coins , les membres encore charnus des morts , dont ils violoient l'asyle en triomphateurs (1).

(1) Nitocris , reine de Babylone , après avoir embelli cette maîtresse du monde , avoit placé son tombeau sur une des principales portes de cette ville , avec une inscription à ses successeurs , de ne point toucher aux richesses enfermées dans ce tombeau , sans une absolue nécessité ; il denteura intact jusqu'au règne de Darius Octius (ou le marchand). Ce roi , au lieu de trésors immenses qu'il s'attendoit d'y trouver , y lut ces mots : *Si tu n'étois insatiable d'argent , et devoré par une*

Ils abandonnèrent ce lieu à la hâte , sans se donner le tems d'effacer les inscriptions et les armoiries. Cette chapelle ressembloit à un antre de bêtes féroces , dont les ronces et les morceaux de rochers défendent l'accès aux voyageurs; plus elle étoit horrible , plus elle piquoit notre curiosité : nous prîmes une torche nous voilà comme Young et Hervey au milieu des tombeaux , plongés dans une religieuse mélancolie ; nous lisons les inscriptions : Cy

basse avarice , tu n'aurois pas ouvert les tombeaux des morts. (HÉRODOTE , liv. I^e , chap. 185.)

Saint-Césaire , d'Arles , nous prédit mot pour mot ce qui vient d'arriver depuis dix ans : « Que nous sommes heureux , dit-il , de ne pas voir ces siècles impies où les autels de Dieu serviront aux femmes de débauche; ces deux lustres écoulés , les français resuscités de dessous les hécatombes , verront un nouveau chef relever le sanctuaire. »

Le père de Neuville , dans son sermon *sur le respect dû aux temples* , préché en 1770 , après avoir puisé à la même source , ajoute : « Il viendra un tems , et ce tems n'est pas éloigné , où le sanctuaire de Dieu sera foulé aux pieds , les autels renversés , les tombeaux profanés , les cendres des rois jettées au vent ; ce siècle sera craindre au monde le dernier jour qui doit l'éclairer ; ces persécutions seront aussi cruelles que celles de Néron:

GIT TRÈS-HAUT ET TRÈS-PUISANT SEIGNEUR ;
etc.... Toute grandeur disparaît ici , nos per-
sécuteurss y viendront comme nous.... ceux-ci
ont été riches , fameux dans l'histoire , chéris
de leurs rois , nous nous occupons d'eux , nous
touchons leurs ossemens ; en fixant ces restes ,
nos cœurs émus , sentent qu'il existe un autre
être en nous. *Voltaire* et *Lamétrie* ne voient
dans les tombeaux que la preuve du néant ;
et moi que celle d'une autre vie. Il est impos-
sible que l'homme pense , agisse , veuille le
bien , évite le mal à son détriment , pour finir
d'une manière aussi opposée à son être ; la réa-
lité d'une autre vie , est un contrat que l'éternel
signe dans nos cœurs , en nous en donnant la
pensée ; la certitude s'en suit pour moi , quand
je suis proscrit et honnête homme.

Nous ne pouvions nous arracher de ce lieu
infect , où la vapeur ne laisseoit presque pas
d'air atmosphérique à notre torche. On y voyoit
des cheveux , des crânes encore couverts de
chair , des bras dégoûtans de sanie , noirs et
brisés , des cadavres à demi réduits enterre. Les
chauves-souris et les autres animaux nocturnes
en faisoient leur nourriture depuis trois ans ,
d'où nous jugeâmes que les comités révolution-

naires avoient trouvé des cadavres entiers ; qu'ils avoient laissés sans sépulture , afin que la putréfaction scellât l'entrée du temple aux fidèles qui voudroient s'y réunir dans des tems plus heureux.

Un bon déjeûner nous attendoit , nous suivîmes la messagère et connûmes la bienfaitrice ; c'étoit une aimable veuve nommée madame le G13. A peine fûmes-nous assis , qu'après les complimens d'usage , nous vîmes se former un cercle nombreux d'honnêtes gens , ravis de nous voir libres et sans gardes , et surpris de notre constance à courir notre sort. — Vous êtes libres , messieurs , et vous ne songez pas à en profiter. — Notre parole est plus sûre que la garde du prétoire. — Vous serez dupes d'une générosité aussi gratuite , nous dit M. de la T45ch2 , sauvez-vous. MM. de Crainé et de Craisse nous donnèrent le même conseil , nous offrirent de l'argent ; les dames du lieu où nous passâmes la soirée chez M. H29v2 , voulurent nous mettre sur la route ; le concierge , à qui M. de Crainé avoit remis une dette pour qu'il fermât les yeux , s'étoit enivré et dormoit profondément quand nous revîmes à minuit le faire lever , en lui apportant un verre de

liqueur pour avoir droit d'être détenus (1).

Le jeudi, 24 février, un seul gendarme nous accompagna, en nous disant que nous ne devions pas songer à nous évader, que nos camarades étoient libres à Rochefort, qu'ils avoient la ville pour prison. Malgré ces belles promesses, nos cœurs étoient comprimés en quittant ce paradis terrestre : c'étoit le déclin d'un beau jour qui ne luira pas demain pour nous. La brigade nombreuse, qui vient nous prendre au milieu de la route, est armée jusqu'aux dents, peu s'en faut qu'elle ne nous mette les menottes.

Terminons cette route par une analyse prophétique des événemens qui vont se succéder.

On devine bien que nous ne serons pas libres, comme on nous le promettoit. Trouverons-nous l'argent qui doit nous avoir devancés ? Nos deux louis sont bien échan-

(1) On croit que *Surgères* étoit autrefois sous l'eau. Des étymologistes prétendent que son nom lui vient de *Surges* ou *Surgeres*, tu t'éleveras au gré de Neptune. Quoique cette petite ville, à cent vingt-quatre lieues de Paris, soit aujourd'hui à trente milles de la mer, on trouve dans la campagne des ancrès qui accrochent la houle du vigneron, et font rebrousser le soc de la charue. Ce phénomène est commun sur les bords de l'Océan, toujours en tourmente.

crés. Si nous allions être embarqués tout-à-coup sans argent, ce ne seroit là encore qu'un petit malheur : nos paquets seront pillés, le secret de nos lettres violé, notre argent volé ; nos effets resteront aux messageries, le peu que nous emportons sera jeté à la mer pour délester la frégate que nous monterons ; après trois heures d'un combat opiniâtre, nous échouerons sur les ruines d'une ville ensevelie sous les eaux ; nos ennemis nous croyant morts, se partageront nos dépouilles ; quand ils sauront que nous survivons à tant de malheurs, ils nous laisseront un mois entier en rade, sans nous permettre de recevoir de secours de nos familles, afin que nous périssons de misère, et qu'aucun ne publie ces atrocités. Ils n'oseront nous noyer, et nous feront monter une autre frégate, dont le capitaine sera un Cerbère ; nous serons ballotés dans la traversée, exposés à perdre la vie sur les rochers des îles du cap Vert. A Cayenne, nous serons emprisonnés, escortés de soldats noirs, puis répartis sur les habitations et dans les affreux déserts de la Guyane ; nous serons exilés de la ville et de l'île de Cayenne, l'hospice nous sera interdit ; ceux qui ne seront pas placés à certaine

époque , seront envoyés à Konanama et à Synna-Mary , où les deux tiers mourront de désespoir , de peste et de soif. La nuit approche , nous voilà à Rochefort.

Fin de la première partie.

S E C O N D E P A R T I E.

P R E M I È R E S O I R É E.

Les habitans de Cayenne et de la Guyane seront curieux d'entendre parler de la France. J'y trouverai peut-être des amis, qui me demanderont la cause de mon voyage; heureux si après mon récit, je m'applaudis de l'avoir fait!

J'écris ces lignes, tranquille au milieu du tumulte, à l'écart sur les porte-haut-banes de la maison flottante, qui nous fait voguer dans un autre monde. La proue fend l'onde amoncelée; un nuage de neige, sur une plaine verdâtre, borde la frégate. La mobilité des flots, dont l'un engloutit l'autre, est l'image des générations; elle est encore pour moi celle de la peine et du plaisir. Jadis je fus heureux; aujourd'hui mon bonheur n'est qu'un songe.

Ma vie s'écoulera de même , et l'onde que je vois à regret s'abaisser pour nous déporter dans une terre étrangère, blanchira peut-être un jour sous nos voiles , pour nous rendre à nos familles désolées. Reprenons la série des événemens.

Nous voilà à Rochefort , entrons à la municipalité ; les plaisirs de Surgères nous troublent encore un peu la tête ; nous voulons que tout le monde soit dans la joie. Quatre ou cinq secrétaires ont les yeux emprisonnés de lunettes magiques , et nous regardent en bâillant. Je m'approche d'un vieillard à cheveux blancs dont le front rayonnoit de gaité. Voilà un aimable homme , dis-je en lui serrant les mains , et le faisant danser en rond , malgré sa rotundité . . . Vous êtes de bons enfants , laissez - nous cette salle pour prison , nous nous y trouverons bien. Quelques - uns prennent cette gaité en bonne part , d'autres froncent le sourcil ; je riposte aux deux partis en battant quelques entrechats. Aussi-tôt entre un grand homme noir , à figure inexplicable comme son âme. C'est le commissaire du pouvoir exécutif , nommé B. . . . Ma gaité le tâche , déjà il balbutie un réquisitoire. Le président ,

président, dont j'avois serré la main, dit en riant : C'est moi qui suis le plus malade, et je lui pardonne de bon cœur. On signe notre obédience, pour aller à St. Maurice, parce que nous sommes des grivois, qui pourrions prendre notre congé sans permission.

Nos guides frappent à la porte d'un grand bâtiment. Un petit homme, frisé comme le dieu des Enfers, nous lance un regard sinistre, et leur dit d'un ton aigre... *Ils sont à moi...* *Venez par ici.* Nous traversons une grande cuisine, où cuit un bon souper qui ne sera pas pour nous ; et de peur que nous ne le mangions des yeux, le petit Pluton prend son gros paquet de clefs, nous conduit dans une grande salle, nommée chapelle de Saint-Maurice. Nous passons avec efforts par une porte extrêmement étroite, et haute de deux pieds. Les verroux se referment sur - le-champ, nous voilà au milieu de soixante-dix prêtres, destinés comme nous au voyage d'outre-mer. Nous attendions au moins une botte de paille pour nous coucher, mais ces messieurs qui connaissent l'humanité de Poupaud, nous font un lit avec des valises et des serpillières.

Tome I.

D

Le 26 février, le soleil a à peine dissipé les nuages du matin, quand nous ouvrons nos yeux rouges et mouillés de larmes brûlantes. Nos funestes pressentimens se réalisent ; au midi, le spectacle de la campagne agrave nos peines; l'horison est bordé de hautes montagnes dont le pied resserre et fait grossir la *Charente*; un nuage varié des plus belles couleurs, couvre l'herbe naissante d'une grande prairie marécageuse, à moitié desséchée par les premiers beaux jours du printemps. Des troupeaux paissent çà et là, gardés par de jeunes filles, qui fredonnent librement des airs champêtres. L'herbe est plus abondante et plus touffue sur les bords des rigoles, gonflées pendant l'hiver des pluies et des sues de la plaine. Dans les jardins, les arbres sont chargés de boutons; les amandiers et les abricotiers, courriers de Flore, exhalent une odeur suave; les bords du fleuve sont couverts d'oiseaux qui cachent déjà leurs nids dans la verdure prête à fleurir, tout nous dit nous respirons la liberté, et vous êtes prisonniers. . . .

Au nord, quelques arbres secs, des masures, de grandes rues semblables à des déserts,

quelques filles errantes avec des militaires en uniforme; des tombereaux, trainés par des coupables enchaînés et attelés comme des chevaux, nous reflètent la réalité de notre misère.

Le malheur nous rend plus sages, toutes les fois qu'il ne nous réduit point au désespoir. Nous nous conformons à la règle de nos prédecesseurs d'infortune, qui, en ouvrant les yeux, offrent leurs maux à l'Eternel, et lui demandent la patience et l'amélioration de leur sort.

A huit heures, on nous sert un pain noir, dans lequel nous trouvons du gravier qui nous brise les dents, des pailles, des cheveux, et cinquante immondices; on croiroit que le boulanger l'a pêtri dans le panier aux balayures. On apporte en même temps une tête de bœuf, quelques fressures et un gigot de vache, qui paroît tuée depuis quinze jours, et arrachée de la gueule des chiens voraces, qui se la disputoient à la voirie. Pour dessécher nos lèvres noires de méphitisme, on nous donne pour deux liards de liqueur appelée eau-de-vie, mais tellement noyée d'eau, qu'il n'y en a pas pour un denier.

Poupaud jure comme du comité révolution-

naire, quand nous ne sommes pas assez lestes pour emporter un très-petit broc de vin très-aigre, dont la nation nous fait cadeau pour la journée. Six détenus, accompagnés de la garde, profitent de ce moment pour emporter les baquets, où chacun a vaqué à ses besoins, depuis vingt-quatre heures. Ces baisses sont découvertes, et plusieurs couchent au pied des immondices. Ce spectacle nous révolte, mais les plus anciens nous invitent au silence. Quand ils font ces représentations à Poupaud, il leur répond avec un rire sardonique.... : *Oh ! Oh ! vous n'y êtes pas ! et quand vous serez ici trois ou quatre cents, comme en 1794, faudra bien que vous appreniez à vivre; une partie se couchera, et l'autre restera debout.*

Depuis huit heures du matin jusqu'à dix, une partie désignée nominativement va respirer le frais dans le jardin, et cède la place à l'autre qui remonte à midi, pour ne plus sortir de la journée. Nous devons cette grâce à quelques membres de la municipalité qui s'intéressent à nous. Poupaud est si fâché de cet acte de clémence, qu'il ouvre la porte du vestibule quand il fait beau, et la ferme quand il pleut,

en nous jettant dans le jardin comme des
forçats.

Voici le tableau de notre local et de notre
existence : La salle à 42 pieds de long et 60 de
large pour 80 personnes, qui n'en sortent que
deux heures par jour, comme vous l'avez vu :
elle est entourée d'un marais pestilentiel. Dans
l'intérieur, ne se trouvent point de lieux d'ai-
sance ; on est forcé d'y vaquer à ses besoins :
jour et nuit, un nuage rougeâtre s'élève des
sentines ; il gêne la respiration, nous occasionne
des lassitudes et des sueurs ; il rend le sommeil
accablant et nuisible. Nous sommes ensevelis
à demi-vivans dans l'ombre de la mort. Notre
salle , le soir , ressemble à un champ de bataille
jonché de morts , et pourtant nous chantons
(1) encore au milieu des tourmens. Les sœurs

(1) Voici notre réveil et notre coucher :

Air : *de l'Enfant trouvé.*

LE SOLEIL SE PLONGEROIT DANS L'ONDE.

Maurice jadis eut un temple
Dans cet asyle des soupirs :
Et ces voûtes que je contemple
Enserrent de nouveaux martyrs ;
J'apperçois ici cent victimes
Sous le même fer des traitans,
Mes amis , quels sont donc vos crimes ?
C'est d'être tous honnêtes gens.

de l'hospice font faire notre cuisine et blanchir notre linge. Tous les cœurs sensibles compatisent à nos maux , et les victimes de la révocation de l'édit de Nantes , très-nombreuses dans ce département , ne sont pas les dernières à secourir les apôtres de Rome. Notre dîner arrive à midi ; la moitié mange tour-à-tour sur

Si cette lampe sépulcrale
Eclaire ici toute l'horreur
D'une longue nuit infernale ,
C'est par une insigne faveur....
De leur *humanité* barbare
Nous demandons vengeance aux Dieux.
Non, non , le séjour du Ténare ,
N'offroirait rien de plus affreux.

Quel nuage épais et rongeâtre
Borde l'horizon de la nuit !
La mort livide au teint grisâtre
Voltige dans notre réduit ;
Et la peste , sa fille ainée ,
Sort de notre enfer infecté ,
Aidant sa mère décharnée
Qui frappe avec *humanité* !

Grand Dieu , quel lugubre silence !
Reposons donc quelques instans ;
Oui , mes amis , car l'innocence
Répose au milieu des tourmens .
Aux premiers rayons de l'aurore ,
Chacun~~ne~~ dit en s'éveillant :
Ah ! si nous respirons encore ,
L'Éternel lui seul sait comment .

ses genoux et sur de longues tables ; le repas est très-frugal et très-prompt ; la digestion ne nous empêche pas d'exécuter l'ordre du docteur Viv... , qui nous visite lestelement : il paroît à Saint-Maurice tous les jours, et ne se montre dans notre prison que deux fois par décade. Aujourd'hui , par extraordinaire , il vient à deux heures après-midi , fait un tour dans la salle sans saluer personne ; et se souvenant tout-à-coup de sa mission , se frotte les mains et dit : « Il n'y a point de malades.... Adieu. — Fixez-nous , lui répond Soursac qui étoit sur son passage. — Qu'avez-vous ? Vous ne guéritez que dans les pays chauds. — A un autre. — Votre imagination travaille trop ; ce ne sera rien que cela... A la diète... — Mais , citoyen , j'ai la fièvre depuis cinq jours. — Contes que tout cela ; adieu.... »

Une heure après , un jeune homme à qui il n'avoit voulu trouver ni fièvre ni symptômes de maladie , jetté dans un coin depuis huit jours , tomba évanoui ; un autre médecin fut appelé ; Viv... eut tort , et le malheureux gagna l'hôpital. Comme on le transféroit , Poupaud entama l'éloge de l'empirique. Vous avez raison , M. Poupaud , reprit un auditeur . M. Viv...

est expéditif. Il y a dix jours qu'en faisant sa visite à l'hospice, il dit, en tâtant le pouls d'un homme dont la figure étoit couverte de son drap, *à la portion....* Ça fait le malade, et ça n'a pas de fièvre. Le malheureux étoit délivré de tous maux.....

Qu'il me passe ma rhubarbe, je lui passerai son séné, disoit le médecin Tard... à ce collègue; ils se relayoient tour-à-tour à l'hôpital et aux prisons: si l'un étoit forcé d'y envoyer un déporté malade, au bout de quelques jours, le collègue expédioit un *exeat illico*.

3 mars. A deux heures du matin, un vieillard de soixante - quinze ans, prêtre de Toulouse, amené en place de son frère qui s'étoit évadé, obtient sa liberté, après trois mois d'incarcération, et à la suite d'une route de soixante-quinze lieues, durant lesquelles il avoit été enchaîné par les quatre membres.

Le soir, son lit est pris par quatre nouveaux venus, MM. *Dozier*, grand-vicaire de Chartres; *Margarita*, curé de Saint-Laurent de Paris; *Kéricuf*, chanoine de Saint-Denis, et *Bremont*. Le substitut du commissaire du pouvoir exécutif vient nous voir. Nous nous étendons sur nos grabats, afin de parler à

ses yeux. « Si nous en croyons les apparences,
 » lui dit-on , la terreur n'a fait que changer
 » de nom. Ici , chacun n'a pas deux pieds
 » d'espace pour loger sa malle et son matelas.
 » On dit pourtant que nous renaissions au
 » siècle de Rhée. Rochefort est un marais in-
 » fect , et nous y sommes plus entassés que
 » dans aucune prison de France. » Ce sub-
 » titut , qui étoit un honnête homme , fit un
 rapport favorable. « Ils me demandent plus
 » d'espace , dit B***; je les mettrai au large »

Le 4 mars , Jardin , rédacteur du *Tableau de Paris* , s'évade de l'hospice ; Boischot en prend de l'humour , et Poupaud , qui nous donne cette nouvelle , s'en réjouit et n'a jamais été si poli. Nous sommes ses amis ; il nous ouvrira la porte tant que nous voudrons ; il est tout à notre service.

Dans la nuit du 6 mars , grand bal dans la prison et dans le corps-de-garde sous nous ; Poupaud donne la fête. A minuit , Langlois et Richer-Serisi ouvrent la porte de la prison avec la clef d'or , et s'évadent. Langlois , qui crachoit le sang , avoit joué son rôle en fin renard. Le lendemain , Poupaud attache des draps à la croisée , pour faire croire qu'il y

avoit fracture. (Voyez à ce sujet la déportation de M. Aimé; page 63. On peut en croire ce témoin oculaire, qui a refusé de s'enfuir, ainsi que M. Gibert-Desmolières.)

11 mars. On double la garde; on nous embarque demain, les figures s'allongent, on écrit, on prépare ses paquets, on doute encore de cette nouvelle; Parisot, qui a péri si tragiquement sur les côtes d'Ecosse, nous lit une lettre d'Auxerre, où on lui dit qu'il ne partira pas; nous demandions, exemption pour nos vieillards de soixante-dix ans, chacun rédigeoit pour eux un mode de pétition. Le soir, la prison étoit un peu bruyante; une sentinelle, prise de vin, tire un coup de fusil; dont la balle frappe la voûte de notre salle et rebondit sur la tête d'un vieillard de soixante ans, nommé Saoul; on ne nous envoya personne pour le panser, quoiqu'il fût plein de sang. L'officier de garde, avec un planton, vint seulement voir si nous ne songions point à nous évader; nous ne pouvions pas y songer, car la prison, depuis le matin, étoit entourée de vingt-deux factionnaires.

Au jour, Poupaud nous fait vider les baillies,

et nous ordonne de nous préparer à partir dans deux heures.

La prison offre le tableau d'un camp cerné par l'ennemi : l'un se hâte d'emballer ses effets, celui-ci cherche une issue, cet autre pleure, tout est pêle-mêle, on travaille beaucoup sans avancer à rien, tout se trouve et s'échappe de nos mains. Au bout de deux heures, nous voilà comme les Israélites, la ceinture aux reins, le bâton à la main, les sandales aux pieds, pour le voyage de la mer Rouge et du désert.

Au nord, du côté des promenades, une haie de baïonnettes borde le cours et les avenues de la prison ; des servantes, des enfans, une populace assez nombreuse se disputent le plaisir de nous voir passer.

B****. va, vient, retourne, passe les soldats en revue, commande aux voituriers d'emporter nos malles, est entouré de flots de pétitionnaires, rebute les uns, parle à l'oreille des autres, reçoit des billets de toutes espèces.

Nous délibérons aussi entre nous : l'amitié, les regrets, les malheurs, la disproportion des fortunes, l'égalité du sort, les chances que nous

allons courir, dilatent nos cœurs, confondent nos intérêts, réunissent toutes nos opinions, amortissent toutes les haines, des larmes coulent, le pressentiment d'un avenir malheureux leur donnent ce touchant qu'on éprouve rarement dans le cours de la vie. Le prélude du départ est celui d'une réconciliation parfaite; chacun se promet assistance réciproque, celui qui n'a rien partagera la fortune de son voisin; nous renaîssons aux premiers âges du monde; nos patriarches seront nos pères, ils garderont nos cases, pendant que nous pourvoirons à leurs besoins: déjà chacun a formé sa société; nous ne sommes plus européens, nous voilà colons, cultivateurs, propriétaires, négocians, navigateurs.... L'homme agité d'une crise violente, détourne les yeux de dessus l'abîme, pour y jeter quelques fleurs avant de s'y précipiter; le sage, pour n'être pas accablé sous le poids de l'infortune, allège son fardeau par l'illusion d'une perspective enchanteresse.

B****. arrive, et nous dit d'un air riant : *'Allons, messieurs, je vous mets au large.* Il déroule un beau cahier, noué de deux faveurs, où chaque nom est inscrit en gros caractère,

et entouré de notices particulières , qui sont les motifs de déportation ; les trois quarts (comme nous l'avons vu dans la suite en recopiant la liste après le combat) sont déportés sur ce protocole :

Loi du 19 fructidor.

{ BONS A DÉPORTER.	DORU, mal vu des patriotes.	Suspects.
	DOUZAN, pour avoir déplu au Directoire.	
	CLAVIER, dénoncé.	
		B O N S }
	LAPOTRE. POURSIN. GRANDMANCHE. etc., etc.	Département des Insoumis. Vosges.
		A DÉPORTER. }

Ce seul titre de la loi est la base de condamnation du plus grand nombre , qui n'auroit pas de peine à se justifier , si on lui appliquoit explicativement tel ou tel article de la loi ; car il en est déporté comme prêtres , qui sont laïcs , comme on le verra dans la liste. Tous les individus du même département ou pris dans le même arrondissement , sont rassemblés dans la même parenthèse , dont vous voyez le modèle.

Chaque dénommé se met en rang pour aller en procession funèbre : *Nous ne serons peut-être pas fusillés en rade comme ici* , dit le dernier ; Bois.... rit et donne le signal ; le

tambour bat aux champs pas redoublé. L'un est infirme et ne peut avancer , l'autre est sexagénaire ; on leur crie de doubler le pas ; le commissaire fait fonctions de lieutenant-colonel.

Ce prêtre proscrit , habillé en voyageur , paroît émigrer pour l'autre monde , ce prélat respectable est chargé comme un homme de journée ; jadis il étoit le patriarche de sa paroisse ou de sa ville , on le prendroit dans ce moment pour un criminel échappé du bagne. Les honnêtes gens ferment leurs croisées , pour pleurer en liberté. Nous faisons halte dans la cour de la prison de l'ancien hôpital , pour recruter d'autres déportés. La loi qui exempte les sexagénaires est nulle quand ces victimes n'ont pas de quoi se rédimer.

A deux heures , nous traversons les chantiers où s'élèvent les vaisseaux , la *Princesse-Royale* et le *Duguay-Trouin ou le Mendiant*. De ces deux carcasses , sortent deux ou trois cents ouvriers qui travaillent pour l'amarauté , et deux longs attelages de galériens , commandés par des nègres , retournent au bagne. Ils sont décorés d'un bonnet rouge , d'un surtout de bure grise , d'un large pantalon , et tien-

nent toujours en main une chaîne assez pesante, attachée à la jambe de chacun un camarade de malheur, ou de crime et de supplice. Quand nous arrivons à la nacelle, on parle à l'oreille du commissaire. Après divers gestes, il expédie un ordre de retour au citoyen Tacherau de Tours, qui venoit à côté de moi.

La Charente, dans ses sinuosités, regrette le moment où elle va nous confier à l'Océan. Enfin elle rentre dans son lit, et nous laisse voguer vers le soir, dans le vaste sein des mers. Le soleil sur son déclin couvre l'horizon d'incarnat ; nos yeux n'aperçoivent déjà plus que quelques langues de terre au milieu des ondes qui blanchissent sous nos frêles nacelles. Nous promenons nos regards étonnés sur ce spectacle majestueux et terrible... Mer immense, nous voilà sur ton sein ! Quelle idée sublime tu nous donnes de ton auteur ! Que ces vagues inspirent de respect ! L'astre du jour descend dans les abysses; l'Océan, imprégné des derniers rayons de lumière, paroît s'enflammer. Un léger brouillard nous dérobe ces objets ravissans; nous voilà au pied des deux frégates qui nous porteront tour-à-tour.

Notre nacelle est aussi petite auprès d'elles, qu'un enfant au berceau, à côté d'un grand et vigoureux Hercule. Nous nous élançons dans l'escalier du bâtiment; après avoir monté vingt marches, nous voyons sous nos pieds les voiles et les mâtures de nos goëlettes. On nous reçoit pour nous faire décliner nos noms, et nous mener à notre dortoir. Je vous en ferai demain la description. Nous sommes 193, si pressés ce soir, que nous allons nous coucher sans souper.

S E C O N D E S O I R É E.

13 mars 1798. Nous n'avons encore vu que des roses, voici les épines. La frégate que nous montons s'appeloit jadis la *Capricieuse*, et se nommme aujourd'hui la *Charente*. Je ne décrirai que les parties du bâtiment nécessaires pour l'intelligence de ces soirées.

Le pont est la première surface de bois d'où s'élèvent les mâts et les cordages. La queue ou le derrière se nomme le gaillard de derrière; c'est là que sont la boussole, le gouvernail, le pilote, la chambre de l'état-major, la salle du conseil, le logement des officiers, la sainte-barbe

barbe ou magasin à poudre, et l'arsenal. Les deux extrémités d'un vaisseau se nomment la proue et la poupe. La proue est la partie qui avance; ce mot vient de *procedere*, avancer; cette extrémité est terminée par une pointe où aboutissent tous les bois du coffre, qui se terminent en dessous par un tranchant nommé *quille*. Cette quille est la partie qui plonge dans l'eau; elle ressemble à un dos d'âne renversé, dont l'intérieur prend le nom de fond de cale. Entre la poupe et la proue, est le milieu du coffre; c'est dans ce local que nous logeons.

Je vous ai dit hier que nous avions monté quinze ou vingt marches pour arriver sur la frégate; personne ne loge sur le pont, de peur de gêner la manœuvre. Un vaisseau est distribué comme un hôtel, sinon que dans l'un on monte à sa chambre, et que dans l'autre, on y descend. Nous sommes donc entrés par le grenier. Les officiers, les matelots et les soldats occupent le second étage; les extrémités sont pour les cuisines, la fosse aux lions, les cables et les autres ouvriers employés au service du bâtiment, qui logent en grande partie à la proue. Le milieu, nommé passe-avant

Nous étions au
quai devant au
vieux port. Herou
dans l'escalier du bâtiment,
vingt marches, nous voyons sous
les murs de nos goëlettes. On
veut pour nous faire décliner nos noms.
une autre à notre dortoir. Je vous en ferai
donnent la description. Nous sommes 193
gens à vivre. Que nous allons nous couché
au super.

SECONDE SOIREE

13 mars 1918. Nous n'avons encore vu
de nous, nulles équipes. La frégate que
nous appeler jadis la Capricieuse que
nous avons hui la Charente. Je
crois que les parties du bâtiment ne
peut pas l'intelligence de ces soirées.
Le pont et la première surface.
sont les murs et les cordages. Le
haut de la voile le gaillard. Le
côté qui suit la boussole, le 5
pont, la chambre de l'état-major
aussi, le logement des officiers.

barbe ou magasin à poudre, et l'arsenal. Les deux extrémités d'un vaisseau se nomment la proue et la poupe. La proue est la partie qui avance; ce mot vient de *procedere*, avancer; cette extrémité est terminée par une pointe où aboutissent tous les bois du coffre, qui se terminent en dessous par un tranchant nommé *quille*. Cette quille est la partie qui plonge dans l'eau; elle ressemble à un dos d'âne renversé, dont l'intérieur prend le nom de fond de cale. Entre la poupe et la proue, est le milieu du coffre; c'est dans ce local que nous logeons.

Je vous ai dit hier que nous avions monté quinze ou vingt marchés pour arriver sur la frégate; personne ne *loge* sur le pont, de peur de gêner la manœuvre. Un vaisseau est distribué comme un hôtel, savoir que dans l'un on monte à sa chambres, et que dans l'autre, on y descend. Nous sommes donc entrés par le grenier. Les matelots, les matelots et les soldats occupent le second étage; les extrémités sont pour les cuisières, la fosse aux lits, les câbles et les autres outiers employés au service du bâtiment. ~~qui logent en grande partie~~ à la proue. Le milieu, ~~s'ouvre~~ passe-menant

Tome I.

E

sur le pont, est l'endroit le plus large de la maison flottante. Le côté qui répond à la droite de celui qui regarde la proue, se nomme *stribord* et l'autre, *bas-bord*. Quand un bâtiment a trois ponts ou trois batteries, on distingue les ponts par les noms des batteries. La première est la plus près de la mer, et porte du 36; la seconde, du 24, et la troisième, du 12. Cette dernière se trouve sur le pont. Un vaisseau de cette force est plus élevé qu'un second étage, et se nomme bâtiment de ligne du premier rang. Les intermédiaires sont les frégates, qui n'ont que deux batteries, du 12 et du 6. Elles sont beaucoup plus grandes que les bâtimens marchands, plus lestes que les vaisseaux de ligne, et capables de couler à fond les corsaires les plus forts. Au milieu, entre la poupe et la proue, sont placés le grand, le petit canot, et la chaloupe. Ces trois nacelles, longues de vingt-huit ou trente pieds, sont engrénées l'une dans l'autre, et servent pour les vivres, les embarcations, et le cas de naufrage sur les côtes. Quand la frégate ne peut approcher d'une plage, on jette l'ancre, et les canots servent à débarquer. Il n'y a rien d'inutile dans un vaisseau; ces na-

celles servent de parc aux moutons; voilà donc le pont et le second étage entièrement occupés. Le troisième étage se nomme *entrepon*; on y descend par deux escaliers à droite et à gauche, et, pour parler techniquement, de *stribord* et *bas-bord*. Nous n'avons dans cette partie que le local qui s'étend depuis les cuisines jusqu'au grand mât, au pied duquel est le four du boulanger. Ce local est de trente pieds de large, sur trente-sept de long, sur quatre et demi de haut. Pour dispenser le lecteur d'un calcul ennuyeux, il ne nous reste que cinq pieds en longueur, sur deux en hauteur. Figurez-vous une vaste hécatombe dans une grande ville, où la famine et la peste moissonnent chaque jour des milliers de victimes qu'on est obligé d'inhumer dans le même journal de terre; les cadavres, pressés les uns contre les autres, sont cousus dans des serpillières, et séparés les uns des autres par un lit de chaux-vive. L'espace qu'occupe la chaux, est le vide qui se trouve au-dessus et au-dessous de nous.

Dans cette hauteur de quatre pieds et demi sont deux rangs de hamacs les uns sur les autres, soutenus de trois pieds en trois pieds par de petites colonnes nommées épontilles.

Sur ces colonnes sont de petites solives de traverse , percées à dix-huit pouces de distance l'une de l'autre , où l'on a passé des cordes appellées rabans , qui suspendent par les quatre coins un morceau de grosse toile à bords froncés , dont le dedans ressemble à un tombeau.

Chacun ne doit avoir qu'un sac de nuit ou une valise ; ces paquets occupent encore plus du tiers de l'espace ; ainsi sur cinq pieds cubes , nous n'en avons pas trois.

Le jour ne pénètre jamais dans cet antre entouré de tous côtés de barricades de la largeur de trois pouces et de deux fortes portes fermées par de gros verroux. Au milieu et aux extrémités , sont des baquets où nous sommes forcés de vaquer à nos besoins depuis six heures du soir jusqu'à sept du matin.

La vue de ce gouffre vous feroit invoquer la mort ; aujourd'hui même que je suis accoutumé au malheur , sans qu'il endurcisse mon âme , je ne puis réfléchir à notre position , sans que mes idées se confondent. Quelle nuit ! Grand Dieu , quelle nuit ! Ce sexagénaire replet ne peut grimper au milieu des poutres , dans le sac suspendu pour le recevoir : il s'écrie d'une voix mourante : Mon Dieu , j'étouffe ,

mon Dieu , que je respire un peu . . . Une sueur brûlante mêlée de sang découle de tous ses membres. Il est tout habillé , car le local est trop étroit , pour qu'il puisse étendre les bras pour tirer son habit ; voilà mon tombeau , dit - il , voilà mon tombeau ! . . Puis soulevant un peu la tête , il aspire une ligne d'air qui prolonge sa malheureuse existence. Un officier de marine de l'ancien régime , qui partage notre destinée , s'écrie que nous sommes aussi entassés que les cargaisons du Levant qui apportent la peste. Ce fléau nous paroît inévitable , et nous n'espérons voir notre sort amélioré que par la mort de la moitié de nos camarades. . . L'échafaud est un trône auprès de ce genre de supplice , l'homme , en y marchant , jouit encore à son déclin , du plaisir de respirer l'air ; mais ici , il doit succomber dans des convulsions effrayantes sur le cadavre de celui qui le tue , même après sa mort , par la place qu'il occupe encore. Plus nous sommes gênés , plus nous nous agitons pour trouver une position moins critique. Nos hamacs mal suspendus se lâchent , et plusieurs tombent sur l'estomac de leurs camarades : des soupirs , des cris étouffés redoublent nos malheurs , la mort est moins

affreuse que cette torture. Pourquoi n'avons-nous pas le courage d'y recourir ? Pourquoi vouloir exister malgré ses ennemis et soi-même ?

Dieu ne nous suscite point de tribulations au-delà de nos forces ; du sein de l'abîme, un rayon d'espérance nous luit avec l'aurore. *Jeudi, 15 mars 1798 (24 ventose an 6)*, la cloche nous appelle à déjeuner ; nous avons plus besoin d'air que de nourriture... nous allons respirer... nous avons autant de peine à nous arracher de nos tombeaux qu'à y pénétrer, nous ne pouvons retrouver nos vêtemens... : l'un réclame ses bas, ses souliers, son habit. Et comment se sont-ils égarés dans un espace de dix-huit pouces ? On sacrifie tout pour respirer l'air, on se déchire, on s'arrache les cheveux épars et dégouttans de sueur ; celui-ci heurte et culbute son voisin qui s'élance dans un escalier à pic de la largeur d'un pied et demi ; cet autre entraîne ses vêtemens au milieu de la foule, s'habille sur le pont, étend ses membres, et renaît à la vie, comme cet oiseau qui bat des ailes, au sortir d'une cage éternellement enveloppée d'un crêpe noir.

On nous sert une ration d'eau-de-vie double de celle que nous avions à Rochefort. Le pain

est noir, mais excellent. Nous saluons le capitaine M. Bruillac, qui s'attendrit sur notre sort, et nous promet de l'améliorer aussitôt qu'il le pourra. Aujourd'hui nous prenons la précaution de nous déshabiller avant que de descendre. Calculons les lignes d'air qui circulent chez nous. La moitié qui se trouve entre les autres, aux deux extrémités de la prison, ne respire que le souffle brûlant qui vient d'enfler le poumon de ses voisins. Le plancher n'est pas à un pied au-dessus de la tête de ceux qui couchent sur les autres; il étouffe tellement la voix, qu'il faut crier comme des sourds pour se faire entendre de ses plus proches voisins.

Les deux escaliers (1) renvoient un huitième

(1) La résistance que l'air atmosphérique éprouve pour se renouveler dans notre dortoir, est en raison directe de la pesanteur du méphytisme et du peu d'espace qu'il y trouye. Ce fluide ressemble à l'eau : si un verre étoit à moitié plein de liqueur vaseuse, l'eau claire laisseroit la vase au fond, qui occuperoit une place fixe, d'où je conclus que ceux qui sont au milieu ne respirent pas même une ligne d'air atmosphérique. Sur 193, le tiers qui couche auprès des écoutilles a suffisamment d'air à respirer; le second tiers qui se trouve entre deux, respire un air à moitié corrompu,

de l'air qui n'entre dans nos caves que par la pression. Ces deux ouvertures n'ont pas quatre pieds quarrés, ce qui donneroit à chacun un pouce et demi d'air pur, en y joignant celui que nous recevons très-obliquement au travers des canots par l'ouverture du fond de cale, pratiquée à côté du poste des aide-majors. Cet air est méphytisé d'avance par les moutons qui couchent au-dessus de nous, et obstrué par les chaloupes fichées dans le vide.

16 mars. Nous restons toute la journée sur le pont : faire quelques pas de plus est une consolation inexprimable. Hier, nous invoquions la mort; ce matin, nous donnerions tout pour survivre à cette crise. La justice tombant goutte à goutte, commence à cicatriser nos plaies.

Nous éprouvons trop de privations, pour n'être pas indifférens sur la vie animale; elle est frugale et suffisante. Nous sommes tous munis d'un gobelet de fer-blanc, d'une cuiller et d'une fourchette, qui restent toujours pendues à notre boutonnière. On dine à midi.

et l'autre qui se trouve au milieu, nage dans le méphytisme.

Toutes les tables sont composées de sept personnes , - chacune a sa *cuisinière* ; c'est une brochette de bois qui traverse les morceaux de viande des sept convives ; la ration est emmaillottée avec du fil , afin que rien ne se perde dans l'immensité de la chaudière ; un petit bâquet sert de plat à la société qui mange à la gainelle. Chaque convive est marmiton à son tour et lave l'auge dans l'eau de mer. L'appétit faisant les frais du repas , on s'apperçoit sans dégoût que la soupe grasse du soir sent la mer-luge du matin. Nous mangeons debout comme les Israélites dans le désert ; en dix minutes le repas est fini. Le marmiton de jour reporte l'auge et le bidon à la cambuse ou magasin de comestibles , et chacun se disperse dans les chaloupes et sur les gaillards pour charmer son homicide loisir par l'aspect des ondes où se balancent les goëlangs ou gobeurs en volans , que les poètes nomment alcions chéris de Thétis , parce qu'ils sont précurseurs du calme. Plus loin , des marsouins ou cochons de mer , révolutionnent quelques petits poissons..... Un cri nous perce le cœur ; un *déporté* vient de se jeter à la mer du côté de *bas-bord* ; vingt matelots s'y plongent à l'instant : à peine a-t-il

touché les flots, qu'il est saisi et remis dans une chaloupe.

Ce malheureux, nommé Jacob, lieutenant de la légion de Mirabeau, étoit détenu depuis deux ans, et reconnu pour fou; il fut renvoyé à Rochefort avec sept autres infirmes, et remplacé par six sexagénaires et trois scorbutiques. Le commissaire de marine, Martin, vient nous compter sur la liste de Bois. . . . ; elle a été rédigée si à la hâte, que Martin passe les noms de ceux qui y sont, et nomme ceux qui n'y sont point.

18 mars. Trois bâtimens anglais viennent croiser jusqu'à l'entrée du port.

19 mars. Le capitaine de la frégate mouillée à côté de nous, nous signale à l'ennemi ; M. Bruillac se rend à son bord ; ils se donnent parole au retour du voyage. Depuis dix jours, nous avons vu trois fois l'anglais, ce qui nous fait croire que nous ne partirons pas; mais nos ennemis n'ont rien à ménager pour se satisfaire.

*21 mars 1798 (1^{er}. *germinal an 6*).* Temps nébuleux ; bon vent ; nous levons l'ancre ; nous luttons toute la journée contre les bancs de roches. Sur le soir, nous entrons en pleine mer. Entre minuit et une heure, on sonne

l'alarme : nous sommes poursuivis par trois bâtimens anglais , au milieu desquels nous donnions , sans la fracture d'une de nos vergues qui a ralenti notre marche.

A six heures du matin , les matelots descendant précipitamment dans notre dortoir briser la prison et les rambardes , couper les rabans de nos hamacs , pour donner plus de jeu à la frégate. Les uns , à moitié endormis , tombent sur les autres ; tout est pêle-mêle. Ce désordre ne dure qu'un moment ; officiers , soldats , déportés forment un même peuple ; tous ont les mêmes sentimens et les mêmes ennemis à combattre : les uns commandent de sang froid , les autres exécutent de même ; ceux-ci préparent les canons , ceux-là se précipitent dans le fond de cale pour passer aux autres , qui jettent à la mer le *lest volant* et le bois à brûler. On ensevelit dans les flots jusqu'à nos effets.

A huit heures , nous découvrons la terre ; ce sont les sables d'Arcasson , canton de Médoc , à douze lieues de la rade de Bordeaux. L'ennemi qui nous poursuit avec acharnement , avoit fort bien compris les signaux du capitaine de *la Décade*. Sa sainte retraite n'est

plus un mystère pour nous; ses forces sont quintuples des nôtres. Le vent nous pousse au large, et nous voulons gagner la côte. L'anglais qui voit nos manœuvres, songé à nous couper la route.

Le conseil s'assemble pour prendre un parti, car l'ennemi n'est pas à trois lieues; il nous gagne; on se décide à échouer: ce moyen violent nous donneroit peut-être la liberté. Une partie de l'équipage s'en réjouit d'avance, dans l'espoir du pillage; l'autre craint que la frégate ne se brise sur des rochers en cherchant un fond de vase. Depuis le point du jour, nous flottons entre la crainte, l'espérance, l' naufrage, la mort, la prison et la liberté.

Le soir, la côte n'est plus praticable pour échouer; le vaisseau rasé (*le Vieux Canada*) et les deux frégates (*la Pomone et la Flore*), ne sont pas à six milles de nous: tout est prêt pour le combat; nous soupons avant le coucher du soleil; on brise les cuisines, la cloison de l'arsenal, et l'on nous fait descendre dans l'entrepont. Quelle horrible nuit va succéder à ce jour d'alarmes!....

Une prison, dont les plafonds s'écroulent subitement, offre un tableau moins horrible

que notre dortoir ; des planches brisées , des caisses vides , des épontilles , des hamacs déchirés , des breviaires , des souliers , des chemises , des peignes , des bouteilles cassées , sont confondus dans ce local de quatre pieds et demi de haut. On se heurte ; on se blesse ; on se renverse les uns sur les autres ; on parvient enfin à nous faire passer une lanterne qui nous donne une lumière sépulcrale : l'un est couché sur les jambes de l'autre ; celui-ci replié en double , sert de marche-pied ou de siège à trois ou quatre autres. Le plancher dégoutte de sueur , comme si les soupiraux du pont et de la batterie étoient ouverts pour arroser le fond de cale.

La nuit est close ; notre frégate vogue à l'aventure. Quand on peut voir le danger , la recherche des moyens de s'y soustraire distrait la réflexion et émousse les aiguillons de la crainte. Nous sommes sur des écueils ; les nouvelles changent à chaque minute ; tantôt nous allons échouer , un moment après nous allons entrer dans la rivière de Bordeaux ; le vent mollit , et nous sommes en panne ; nous allons toucher ; il faut encore décharger le bâtiment. On déblaie l'entreport ; tout le bois de

chauffage est jeté à la mer. On défonce les pièces de vin et d'eau-de-vie. Les bidons, les marmites, les malles, les ferrailles et le leste volant sont à l'eau. Il est neuf heures, et nous sommes à trois lieues de la rade du Verdon. L'ennemi nous a perdu de vue, mais la lune le guide; il nous suit peut-être à la piste.

Le feu d'une tour fameuse, nommée Cordouan, nous indique que nous sommes près de la côte. Ce phare est redouté des navigateurs; l'onde mugit et couvre la surface d'une île qui a donné son nom à la tour. Notre pilote qui ne reconnoît pas ces atterrages, conseille au capitaine de faire mettre le canot à la mer, pour aller reconnoître la côte, nous faire débarquer de suite et brûler la frégate à la barbe de l'ennemi, qui ne manquera pas de venir nous attaquer au point du jour. Ce conseil est sage, mais un peu tardif; cependant on s'en occupe; on jette l'ancre, et les canotiers partent et rament à force de bras vers le phare Cordouan, qu'on a pris pour une anse abordable: ils reviennent, et nous reconnoissons trop tard notre méprise. Nous sommes à plus de neuf milles de cette côte. La lumière semble fuir devant les canotiers.

Le phare qui la donne est à moitié ténébreux, et réellement cette lanterne tourne et partage la lumière avec les ténèbres, pour défendre aux navigateurs d'approcher. Les brisans ont failli submerger nos canotiers.... Il est minuit, nous levons l'ancre pour filer quelques nœuds et échouer en sûreté au premier crépuscule, Aurons-nous le sort de Robinson Crusoé ? Ce navigateur trouva une île hospitalière, et nous serons jettés dans le sein de nos ennemis.

Tout l'équipage harassé de fatigues, profite de ce moment de fausse sécurité pour se livrer à un profond sommeil. Le capitaine, l'état-major et les hommes de quart sont les seuls qui veillent sur le gaillard de derrière.

A minuit et demi, M. Dupé, chirurgien-major, vient au poste de ses aides, leur ordonne de se préparer à panser les blessés.

On s'éveille en sursaut; on crie aux armes; on coupe le cable de l'ancre : l'anglais nous a débusqués par la lumière de nos canotiers ; il n'est qu'à deux portées de fusil de notre bord; le combat va commencer.

Une de ses frégates, meilleure voilière que les deux autres, nous atteint et nous salue d'une décharge de 16 et de 9.

A notre bord , on s'éveille en tombant les uns sur les autres ; les officiers courent , crient de tous côtés. *Canonniers , à vos postes , feu de stribord , feu de bas - bord* ; la frégate tremble et retentit du bruit des foudres : d'horribles sifflemens se prolongent , et semblent , en passant sur nos têtes , mettre le bâtiment en pièces. L'ennemi qui sait que la partie est inégale , nous crie d'amener ; sa proposition est accueillie par une salve qui met le feu à son bord. Il s'éloigne pour faire place au vaisseau rasé et à l'autre frégate. Nous ripostons en gagnant la côte. D'épaisses ténèbres couvrent l'horison , et la lune n'a achevé son cours que pour rendre notre destinée plus affreuse.

Comment vous peindre la situation des pauvres déportés ? Les trois quarts sont d'anciens curés de campagne , qui n'ont jamais entendu que le bruit des cloches de leur paroisse ; tandis que ceux-ci pleurent , que ceux-là se confessent et s'absolvent , une bordée démonte notre gouvernail ; le feu redouble des deux côtés ; l'alarme est générale à notre bord ; on balance sur le parti qu'on doit prendre. Notre frégate ne fait plus que rouler. La *Pomone* a éteint le feu qui avoit pris à son bord ;

elle

elle revient à la charge ; nous sommes entre trois assaillans : nous longeons la côte au gré du vent , saute de pouvoir gouverner. L'ennemi partage ses forces pour nous prendre en flanc et en queue ; il vient de nous tirer une bordée en plein bois : nous pirouettions depuis deux heures..... Nous touchons.... Un horrible craquement fait trembler lénorme machine. Grand Dieu ! nous périssons , s'écrie l'équipage d'une voix perçante. La frégate paraît se partager et abandonner aux flots nos cadavres mutilés. La mer commence à monter; nous pirouettions un peu moins; le feu diminue , mais l'ennemi s'acharne à nous poursuivre; nous approchons du rivage. Comme il est moins délesté que nous, il craint de s'engager; il s'éloigne de peur de toucher sur nos atte-rages.

Pouvons-nous respirer un moment ? quel plaisir de survivre à de si grands dangers! Il n'est que quatre heures, nous nous battons depuis minuit et demi; depuis une heure la quille de notre bâtiment est aux prises avec les rochers et les banes de sable : chaque flot relève ou accroche la lourde masse qui vacille et nous renverse en asseyant son poids sur les

pierres ou dans les cavités des montagnes en-sévélies sous les ondes. Nous voilà à l'embouchure de la rivière de Bordeaux, l'anglais ne peut plus nous atteindre , notre frégate est criblée , son artillerie démontée , il n'y a eu , dit-on , personne de tué.

Le capitaine songe à nous plutôt qu'à lui , il nous envoie un officier pour nous tranquilliser et nous faire rafraîchir.

A la pointe du jour , une partie de nos matelots réceleurs va à terre sous prétexte d'avertir un pilote-côtier , pour vendre les effets qui nous ont été volés pendant le combat par les fripons qu'on déporte avec nous pour nous avilir. En déjeûnant on s'étourdit pour oublier le malheur , et chacun fait à sa mode l'historique de l'action. Le bâtiment est une maison au pillage.

A neuf heures , un pilote-côtier nous aborde en joignant les mains : « Que vous êtes heureux , » mes bons messieurs , d'avoir la vie sauve ! » cette côte dont l'anse est bordée de sables , » cache des rochers affreux ; dans les petites » marées je les touche souvent avec ma rame ; » il n'y a pas long-tems que je remarquois en- » core les ruines d'une ancienne ville nommée » *les Olives* , submergée comme l'île de Cor- » duan dont vous ne voyez plus que la tour.

» Quand vous auriez gagné cette plage , les
 » écumeurs de mer , qui l'habitent , vous
 » auroient assommés pour vous voler. » — Il
 nous fit remarquer un groupe de sans-culottes
 montés sur des échasses , qui , comme des har-
 pies , ramassoient avec des crocs les vivres et les
 effets que la mer jettoit sur ses bords. Nous
 mouillons dans la rade du Verdon , dans l'es-
 poir de débarquer le lendemain.

24 Mars. La frégate fait dix - huit pouces
 d'eau par heure ; nous pompons pour laisser
 reposer l'équipage.

Les matelots réceleurs reviennent ; tous les
 vols ont disparu , excepté la houpelande du ca-
 pitaine qu'on retrouve dans un tramail et qui
 est encore toute couverte de sable et de boue ;
 l'état-major a été également pillé. On fait une
 visite qui n'intimide personne ; les objets de
 moindre valeur vont se loger où les proprié-
 taires ne les avoient jamais mis ; et le dieu Mer-
 cure dépêche deux commissaires de Bordeaux
 pour distraire de cette recherche par l'inspec-
 tion de la frégate. Ils passent entre deux haies
 de déportés qui obstruent involontairement leur
 passage : *Retirez-vous , disent-ils , citoyens , ou*
plutôt messieurs , car des monstres comme vous

ne sont pas citoyens. Ils ont trouvé fort mauvais que les officiers communiquassent avec les déportés, ce n'étoit pas là leur mission; aussi ont - ils prononcé sans examen que nous devions retourner à Rochefort, de suite, quoique nous n'ayons pas de gouvernail. Notre équipage est décidé de son côté à ne pas marcher sans garder pour otages les commissaires qui viendront lui en réitérer l'ordre; on les jettera à la mer au premier danger. Cette résolution leur parvient, *la frégate est hors d'état de mettre à la voile.*

5 avril (6 germinal). Nous recevons deux lettres contradictoires ; l'une , d'un détenu de St. Maurice; l'autre , d'un citoyen de Rochefort. La première nous assure que nous serons déposé à Blayes, sous trois jours; l'autre, que nos lettres et paquets seront remis au capitaine de la *Décade*, qui va venir nous prendre au Verdon.

20 avril (1 floréal). A cinq heures et demie, nous appercevons un bâtiment, on le signale; c'est la *Décade*; elle mouille à la chute du jour.

T R O I S I È M E S O I R É E.

22 avril 1798 (3 floréal an 6). Depuis

quarante jours que nous sommes en mer, nous n'avons pas eu un moment de repos ; après un combat opiniâtre, où nous sommes spoliés de tout, quand nous demandons à descendre à terre, pour reprendre quelques effets, on nous leurre, afin que nous ne sachions où donner nos adresses, et que nous consommons le peu qui nous reste, sans pouvoir le remplacer. On nous fait enfin rembarquer tout nus.

A huit heures, la première embarcation part. Nos vieillards (1) commencent à croire qu'ils iront dans le Nouveau-Monde. Le dénuement où ils se trouvent, le changement d'équipage, les infirmités qui les accablent, leur rendent ce moment plus cruel ; des larmes mouillent leurs cheveux blancs, ils invoquent la mort. Quoique nos malades n'aient plus qu'un souffle de vie, on les hisse à bord,

(1) La surveillance de notre départ, notre major reçut avis de constater l'âge et les infirmités de chacun ; je lui présentai M. Doru qui avait alors soixante-sept ans. Hélas, nous dit-il, cette injonction est pour la forme, j'ai des ordres précis de ne reconnoître ni infirmes ni sexagénaires, mon billet ne vous exempteroit pas, et je serais destitué en vous le donnant.

comme des bêtes de somme. Nous voilà sur la *Décade*. L'officier de quart prend son porte-voix, et nous donne la consigne: « Messieurs les déportés, il vous est expressément défendu de communiquer avec qui que ce soit de l'équipage, vous reprendrez les mêmes places que vous aviez sur la Charente; vous remplirez les articles du règlement, dans les pancartes qui sont à la porte des rambardes de votre dortoir. Les voici :

A R T I C L E P R E M I E R.

Les déportés seront détenus dans le lieu qui leur est destiné (l'entre pont). Voyez plus haut la description de ce local.), depuis six heures du soir jusqu'à sept heures et demie du matin, et plus tard si les circonstances retardent le nettoyage du pont, ou tout autre motif.

A R T. I I.

Lorsque les détenus auront des besoins pendant la nuit, ils auront pour y satisfaire des baillies divisées dans leur local, lesquelles baillies seront vidées de quatre heures en quatre heures par les gens de l'équipage ; pendant le jour, quand ils seront sur les ponts, ils iront

à la poulaine (lieux-d'aisance à gauche et à droite de la proue du bâtiment), à moins de mauvais tems, et dans ce dernier cas, les baïlles seront mises dans la batterie.

Exécuté ponctuellement.

A R T. I I I.

Les déportés seront *applatés* par plats de sept : les heures de leurs repas seront celles de l'équipage, c'est-à-dire des matelots, devant vivre comme eux et de la même chaudière : ils mangeront toujours dans la batterie, depuis le grand mât jusqu'au panneau de l'avant ; ils auront pour leur service, pendant le repas, quatre novices (ou mousses), qui iront à la chaudière et à la cambuse prendre leur manger.

A R T. I V.

Entre les repas et aux heures indiquées, lorsque les circonstances le permettront, les déportés pourront se tenir sur les passe-avants et dans la batterie ; mais jamais, sous aucun prétexte que ce puisse être, ils ne passeront au-delà du grand mât, ni n'iront sous les cuisines, sous peine d'être punis comme infracteurs de l'ordre.

Ce dernier article a été de rigueur.

A R T. V.

Il leur est expressément défendu de lier aucune conversation avec les gens de l'équipage et d'insulter personne , sous les peines portées par le précédent article.

La première partie de cet article n'a pas été observée à la lettre ; elle a été faite pour que les voleurs déportés avec nous ne trouvassent point de réceleurs dans les matelots ; la seconde a prévenu les rixes et produit un fort bon effet.

A R T. VI.

Si quelqu'un de l'équipage les insultoit de quelque manière que ce soit , ils en porteront plainte à l'officier de service , et justice leur sera rendue.

Exécuté à la lettre.

A R T. VII.

Il leur est expressément défendu d'adresser au capitaine aucun écrit , à moins que ce ne fût des lettres pour terre , qui seront toutes remises sous cachet volant : ils porteront toutes leurs réclamations verbalement aux officiers de service.

Bonne précaution contre les flatteurs et délateurs , mais champ vaste à l'arbitraire des commis aux vivres , qui donneront ce que bon leur semblera , de l'aveu même du capitaine , qui n'en pourra jamais rien savoir , puisqu'il ne communiquera point avec nous , et qu'il nous défend de lui écrire....

Exécuté à la lettre.

A R T. V I I I.

Toutes les fois que la générale battra , les déportés se retireront avec précipitation dans le lieu de leur détention , à moins qu'il n'en fut autrement ordonné .

La rédaction de cet article marque la verge d'un capitaine négrier . — Exécuté selon sa forme et teneur .

A R T. I X.

S'il s'élevoit quelque rixe entre les déportés , ils laisseront leur dispute au premier ordre qui leur en sera donné , sous peine aux délinquans d'être arrêtés et mis aux fers au lieu de leur détention , jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné par le capitaine .

Cet article a été inutile .

A R T. X.

Dans tous les cas de manœuvre ou toute

autre circonstance , dès que l'officier de service ordonnera aux déportés de laisser les passe-avants pour descendre , soit dans la batterie , soit dans le lieu de leur destination , ils en exécuteront l'ordre avec exactitude.

Suivi à la lettre.

A R T. X I.

Les déportés n'auront dans le lieu de leur détention que le hamac qui leur est destiné , les couvertures qu'ils se seront procurées , et un porte-manteau où sac de nuit pour leur traversée , la petitesse du lieu qu'ils occupent , la salubrité qu'il est urgent d'entretenir ne permettant pas de leur accorder d'autres effets . Le surplus sera déposé dans les autres parties de la frégate , pour leur être remis à l'arrivée .

Cet article très-sagé a été toutefois suivi .

A R T. X I I.

Lorsque le branle-bas de propreté sera donné au lieu de détention , chaque déporté ira prendre ses effets qu'il mettra dans son hamac , ou les portera où il lui sera indiqué , les gardera près de lui pour les descendre , dès que l'ordre s'en donnera .

A R T. X I I I.

Il est enjoint à tous les déportés de se con-

former à tout ce qui est prescrit par la présente consigne , sous peine d'être punis conformément à la loi.

A bord de la frégate *la Décade* , sixième année de la république française.

Le commandant de la frégate , VILLE-NEAU.

23 avril (4 floréal). Voici notre traitement. Après une grande confusion , nous avons repris nos places; nous sommes plus entassés que dans la Charente ; la prison est plus étroite et plus noire ; nos malades sont provisoirement au bas des écoutilles.

On se lève à six heures ; on déjeûne à sept et demie. Un petit mousse va à la cambuse prendre pour chaque société composée de sept, un bidon contenant sept boujearons d'eau-de-vie (une chopine moins un huitième , mesure de Paris), et trois biscuits pesant au total quatorze onces. Ces biscuits mis trois ou quatre fois dans le four , sont piqués ronds de l'épaisseur d'une galette de pain d'épice , et si durs que le moins édenté est réduit à les briser sur deux boulets ramés , dont l'un lui sert d'enclume , et l'autre de marteau. Dans huit jours , nous trouverons ces biscuits dentelés

par des vers longs comme le doigt; en voilà pour jusqu'à midi.

Chacun va se coucher, ou dans l'entre pont, ou dans les batteries, ou dans les porte-haut-bancs, pour faire une visite domiciliaire dans ses habits, où il trouve des milliers de buveurs de sang et de comités révolutionnaires. En vain changeroit-on de linge à toute heure, le nombre des indigens est si grand, que la mal-propreté est inévitable. Les lépreries juives étoient des palais en comparaison de notre dortoir; le bois est imprégné d'une odeur cadavereuse, capable de donner la peste; les alimens se corrompent aussi-tôt qu'on les met à l'embouchure de ce goufre.

Le pilote vient de retourner le sablier pour la douzième fois; on sonne le dîner. (Voyez l'ordre pour notre table dans l'article III du règlement ci-dessus.)

Notre cuisine est à stribord, celle de l'état-major à bas-bord; de ce côté, les poulets tournent à toutes les heures du jour. Quatre ou cinq mousses élégans aident le cuisinier des officiers, et vendent à la dérobée jusqu'aux miettes qui tombent de cette table; il nous est défendu d'en marchander, et même de parler

à leur chef qui est séparé de nous par une toile. Tout ce qui approche Villeneau (1), jusqu'au mousse qui tourne la broche, regarde le déporté le moins déguenillé comme une être infiniment au-dessous de lui; à peine nous est-il permis de manger notre morceau de biscuit à la fumée du rôt. Pendant que nous attendons notre sale dîner, l'officier de service fait scrupuleusement sa ronde, et pose une sentinelle à sa cuisine. Passons dans la nôtre.

Pour peindre un coq, ou cuisinier de bord,

(1) Villeneau, aussi détesté de son équipage que de nous, ordonna cette rigidité sous peine de destitution, à ce que nous ont dit ses officiers qui nous parloient en son absence. L'équipage s'y prétoit avec répugnance. M. Jagot, lieutenant, a beaucoup modéré son despotisme. Je dois particulièrement de la reconnaissance aux sous-lieutenans, MM. Bourra et Pranpin, qui ont souvent partagé leur souper avec moi. Ils ont humanisé le capitaine d'armes Chotard, et j'ai eu seul la liberté de rester le soir sur le pont, autant de tems que je voulois: on m'a même assuré que M. Villeneau, en montant un jour sur son gai-lard, tandis que je chantois en ronde près du grand cabestan, écouta de loin, et dit: « Je plains vraiment ce celui-là, il n'est déporté que pour des chansons. »

il faut tout le génie de Calot dans *la Tentation de Saint-Antoine*; un coq est un animal extraordinaire par sa bêtise et sa mal-propreté : figurez-vous un être plus sec qu'une éclanche, dont le teint olive ensumé est huileux de graisse et de sueur, des yeux rouges et pleureurs, un nez large comme une chaudière, des mains calleuses, des durillons d'une crasse noire, de ses alvéoles gonflés de deux monticules de Tabago, coulent deux sources brunes qui filtrent amoureusement sur les racines sanguinolentes de ses clous de gérofle décourronnés; sa main essuie souvent les rigoles nazales qui vont se perdre jusqu'à son menton; sa chemise n'est ni noire, ni blanche, ni brune; mais couverte de deux lignes d'épais d'une liqueur agglutinée par le feu et encore un peu moite; ses cheveux dégouttent d'huile; ses oreilles sont percées, deux poires de plomb descendant galamment sur le col de sa chemise, assez ouvert pour qu'on voie à nu presque tout son corps. Un mauvais cheval mené à l'écarisseur est plus gras que lui, ce squelette dans un amphithéâtre exempteroit les anatomistes d'user leur scapel; les insectes ne piquent point cet être plastronné de crasse; sa sale car-

casse ressemble à une vieille peau tannée où l'on ne voit aucune monticule de veines.

Je n'aurois pas de spectacle plus amusant que de suivre , sur les boulevards de Paris , cet animal singulier , pris sur le bord au moment qu'il va distribuer sa chaudière. Je voudrois qu'une femme des plus coquettes lui donnât le bras, qu'il pût s'oublier au point de vouloir être galant ; quelle suite accompagneroit ce couple original ! quel divertissement pour les spectateurs , au moment où la main du coq , contrastant avec celle de la nymphe , s'approcheroit de ses lèvres en lui chatouillant le menton ! quelle grimace feroit celle-ci s'il devenoit téméraire !..... Ne sortons pas de la frégate au moment de prendre un dîner aussi appétissant.

Le coq ouvre sa vaste chaudière et vide trois cuillerées de bouillon dans chaque baquet : en nous fait faire gras et maigre tout ensemble; nos légumes sont des fèves de marais , grosses comme des rognons de mouton , enveloppées d'un sac dur comme une corne de cheval : si ce grainage étoit commun en Asie , on devroit bien s'en munir pour les chameaux qui mangent pour plusieurs jours quand les voyageurs

traversent les déserts de l'Arabie-Pétrée. Ces fèves sont à bord depuis deux ou trois ans, on y trouve souvent de petits insectes qui y font leur case , et de petites pilules de rats et de souris.

Demain nous aurons quatre onces de bœuf salé ou les trois sixièmes d'une livre de porc ; le troisième jour , de la merluche couleur citron émiettée , à l'huile rance , que le coq retournera avec ses mains pour la jeter dans nos baquets. Le jour de la décade , un breuvage de riz aussi clair que celui du renard à la ciboule ; tous les cinq jours , une fois du pain et pas à discrétion ; tous les jours un demi-septier de vin à dîner et à souper.

Les mousses nous servent comme le matin. Voici l'espace que nous occupons : nous sommes sur deux haies d'un côté et de l'autre , depuis l'escalier des cuisines jusqu'à une toise en-deçà du grand mât ; cet espace est de trente-deux pieds de long sur onze de large , dont il faut retrancher l'emplacement de quatre pièces de canon montées sur leurs affûts : l'affût a quatre pieds et demi de long sur quatre de large , à partir du bout des essieux : il faut encore laisser un chemin pour aller de la cuine

sine à l'arsenal; nous sommes cent quatre-vingt-treize, ce qui fait quâtre-vingt-seize personnes dans l'espace de trente-deux pieds de long sur six de large, évaluation faite de l'emplacement des canons. On nous sert dans une gamelle qui est lavée quatre ou cinq fois par an.

Il ne tiendroit pourtant qu'au capitaine de nous entasser un peu moins, car la batterie a cent pieds de long, et la frégate cent vingt-huit sur trente-huit de large à son grand mât. Nous sommes enveloppés dans le tourbillon de fumée des cuisines; si nous montons sur le pont, le soleil nous rôtit; nous ne sommes bien nulle part; vingt ou trente sont attaqués du scorbut, et les salaisons contribuent beaucoup à cette branche de peste, mais on ne peut pas faire autrement, et nous ne nous plaindrions pas, si le commissaire aux vivres, qui s'entend avec Villeneau, échancroit moins notre ration. (D'abord il a écouté nos plaintes, puis elles ont été vaines; nous pourrions rester longt-tems en mer, subterfuge pour cacher les rapines.) A six heures, on soupe aussi frugalement qu'on a diné, puis on descend au cachot. (Voyez en la description à notre entrée sur la Charente.)

25 avril (6 floréal.) A trois heures du matin , le vent souffle du nord-est ; on lève l'ancre , le silence de la nuit est interrompu par les cris et les chants barbares des matelots , qui saluent le père du jour par des juremens ou des discours orduriers , répétés avec d'autant plus d'éclat qu'ils veulent les faire entendre aux malheureux , qui du fond de leur cachot , lèvent les mains et les yeux au ciel. Le vent tombe ; nous mouillons à deux portées de fusil de l'ancienne et trop faîneuse ville de Royan , rebelle et ruinée par le cardinal de Richelieu. Oh ! que ne nous est-il permis de parcourir ses ruines !... nous ne sommes pas à cent vingt toises du sol français. Un ordre désespérant nous enchaîne au rivage.

- *26 Avril 1798 (7 floréal an 6).* Nous mettons à la voile : cette fois nous voilà en route pour Cayenne ; à midi , nous avons dépassé le phare Cordouan ; nous reconnoissons notre redoutable passage des *Olives* ; chacun , placé sur le pont et dans les batteries , les yeux fixés sur ces côtes , fait les réflexions les plus sinistres ; la frégate vogue à pleines voiles , nous filons sept nœuds et demi à l'heure . (un nœud est le tiers d'une lieue .)

27 Avril Nous avons fait trente lieues , le

sol français a entièrement disparu, nous sommes dans le golfe de Gascogne. La brume qui couvrait l'horizon se dissipe, nous appercevons à bas-bord la pointe des Pyrénées; les plus clairvoyans distinguent avec de longues vues le port de Saint-Sébastien; à stribord, la mer est couverte de planches et de poutres: quelque bâtiment a fait naufrage sur ces côtes toujours battues par les tempêtes. Ces objets nous plongent un instant dans de sombres réflexions que le trouble et la dissipation effacent un instant après. Une grosse tonne vogue au gré des flots. On met la chaloupe à la mer, elle est à bord, c'est une excellente pièce de quatre cents pintes d'eau-de-vie; on la déguste sur le gaillard de derrière, et Villeneau la fait mettre dans son gressé. Toute la journée demi-calme; le soir, des marsouins ou cochons de mer jouent sur les endes et nous annoncent du vent; il s'élève au bout d'une heure, mais il nous pousse d'où nous sortons.

28 Avril (9 floréal), soir, vent *de bout* (ou contraire), nous n'avons fait que douze lieues; nous ne sommes qu'à neuf ou dix nœuds des côtes d'Espagne; nous découvrons parfaitement les Pyrénées: ces hautes montagnes ont leurs

sommets couverts de neiges et leurs pieds plantés de bois. Des cavités immenses, des gouffres, des décombres, des antres effrayans nous présentent de majestueuses horreurs ; une fumée blanchâtre s'élève de ces rochers qui amoncèlent les nues. Leur approche rend les vents variables et excite de violentes tempêtes. Un voyageur égaré dans ces abîmes, entendroit sans merveille la foudre gronder sur sa tête, pendant qu'il la verroit rouler à ses pieds. . . Nous n'avons encore dépassé que les ports de Bayonne, de Saint-Sébastien, de Saint-Andoro, en rangeant toujours les Asturies. Les hirondelles frisent l'eau. . . Messagères du printemps, plus heureuses que nous, vous allez suspendre vos nids aux toits dont on nous a arrachés !

3 Mai (14 floréal). Vent en poupe, nous filons neuf noeuds. Sur les dix heures, le corsaire *les Sept-Amis* invite notre capitaine à gagner le large. La pointe du Finistère, nous dit-il, est gardée par un stationnaire anglais qui rôde à vingt - cinq lieues ; Villeneau répond qu'il a des ordres précis de ne pas quitter la côte. Les deux bâtimens s'éloignent en se promettant un mutuel secours.

Après midi nous découvrions le cap Ortug-

gal ; il nous rappelle que nos aïeux, jaloux de voler à la défense de l'Espagne à demi-embrassée par les Maures et les Arabes , entrèrent dans ces royaumes par cette brèche qui a conservé le nom de *Ortugal ou Ortus Gallorum*, comme le Portugal a retenu le sien du premier port dont ces mêmes Gaulois se rendirent maîtres en poursuivant les dévastateurs à qui ils succédoient.

Sur les quatre heures , nous longeons les arides montagnes de la Galice où Saint-Jacques de Compostel reçoit tant de pèlerins et fait tant de miracles. Le sommet de ces rochers est couronné d'une bruyère de trois pouces de haut , parsemée de thym , de serpolet et d'autres herbes odoriférantes. Ces simples sont si abondantes en Espagne , qu'au retour du printemps , l'air du soir et du matin est parfumé d'une douce ambroisie.

Les malheureux prêtres réfugiés en Espagne depuis 1792 , sont nos géographes , et nous marquent à loisir toutes les côtes du nord-ouest de ces royaumes.

Ces parages , à plus de cent cinquante lieues , sont défendus par des rochers si élevés , que des enfans avec des frondes et des pierres

repousseroient une armée de cent mille hommes, et seroient tête à une flotte de quatre cents voiles. Au haut des montagnes de la Galice sont différens hermitages, où des solitaires demandent à Dieu le retour de la religion catholique en France, son maintien en Espagne, l'abolition du gouvernement révolutionnaire et de l'athéisme dans le pays qui nous exile. Autour de ces hermitages, quelques journaux de terre semés de bled, nous présentent des morceaux de verdure qui contrastent agréablement avec les autres plantes grisâtres des montagnes. Le *casanier* de ces lieux ressemble à ce vieillard de Corsou, qui étoit heureux dans sa retraite d'Ébalie ; son trésor, seul patrimoine de ses aïeux, étoit, dit Virgile, un petit jardin et quelques journaux de terre cultivée par ses mains.

*Namque sub OEBALICÆ memini me, turribus altis,
Quò niger humectat flaventia culta Galesus,
Coricium videsse senem cui paucæ relieti
Jugera ruris erant... VIRG. GEORGICON, lib. 4.*

Divine médiocrité, tu n'es le partage ni des grands d'Espagne, ni des directeurs de France !

À six heures, nous ne sommes qu'à vingt lieues du Finistère : nous forgons de voiles à la vue d'un bâtiment qui nous poursuit depuis

trois heures ; les lunettes sont braquées ; Vileneau se croit déjà prisonnier. Le soir, le vent fraîchit, les lumières sont éteintes, une frégate anglaise nous chasse quelque temps, et nous abandonne ensuite en voyant le corsaire *les Sept-Amis* se rapprocher de nous. Le cap Finistère nous échappe entre minuit et une heure ; nous n'appartenons plus à la France, quelle que soit notre destinée, nous ne serons plus reconduits au Verdon.

4 mai. Ce matin nous formons tous un cercle dans les batteries, en chantant avec attendrissement ces paroles, qui tirent une grande partie de leur mérite de la circonstance :

Air : *Sous la pente d'une treille.*

Pour la Guiane française,
Nous mettons la voile au vent
Et nous voguons à notre aise
Sur le liquide élément :
L'état qui nous a vus naître,
Comme nous chargé de fers,
A nos yeux va disparaître
Dans l'inénormité des mers.

Mais les Dieux ont quelque empire
Contre l'ordre du *Soudan*,
Et le pilote déchire
L'arrêt de mort du divan.
N'importe sur quel parage
Le ciel fixe nos destins,

Nous sortons du plus sauvage,
De celui des jacobins.

Pour se soustraire à la rage
Du sombre Pygmalion,
Didon vint bâtir Carthage
En s'éloignant de Sydon :
Comme cette souveraine,
Déportés et malheureux,
Pour nous l'isle de Cayenne,
Nourrit des cœurs généreux.

Votre malheur nous étonne,
Diront cent peuples divers,
« Quand le crime les couronne,
» La vertu doit être aux fers : »
Dans un moment moins critique,
Se croyant à l'abandon,
Jadis sous les murs d'Utique
On vit s'inhumer Caton.

De ce courage inutile
César sut bien profiter,
Marius fut plus habile,
Il faut savoir l'imiter.
Sur les ruines de Carthage,
Ecrivons à nos tyrans :
Nos malheurs sont votre ouvrage ;
Guerre éternelle aux brigands.

Etc., etc., etc. . . .

Nous ne reverrons pas la France cette année ;
comme notre voyage sera un peu long , il faut
songer à nos amies et à ceux qui nous le font
entreprendre ; faisons notre testament pour que
chacun ait son lot.

Pour l'art d'aimer, Ovide en Sylérie
 Fut exilé comme un franc séducteur ;
 On ne m'eût point sevré de ma patrie,
 Si j'ensse écrit pour certain directeur.

Sexe charmant, je fus plus excusable
 A vos beaux yeux qu'à ceux de nos traitans,
 Lorsque ma main, plus qu'à demi-coupable,
 Avec du sel, vous brûloit de l'encens.

Pour arriver au fond de la Colchide,
 Vous savez bien comment s'y prit Jason,
 Le tendre amour vint lui servir de guide
 Et la beauté broda son pavillon....

Dans les déserts d'une zone brûlante,
 Loin de la France et des jeux et des ris,
 Je chanterai dans ma carrière errante
 Tous les plaisirs du séjour de Paris.

Proscrit, fété, malheureux, dans l'aisance,
 Gagnant beaucoup et n'ayant jamais rien,
 Le seul trésor que je regrette en France.
 Sont des amis qui faisoient tout mon bien.

Au gré des flots, quand le sort m'abandonne,
 Sur leurs vertus je fonde mon espoir,
 Dussé-je ailleurs gagner une couronne,
 Je la rendrois pour venir les revoir.

Pour mes biens-fonds, fait qu'un séquestre leste
 Scelle d'abord la gueule à tous les rats,
 Car mes chansons, c'est tout ce qui me reste,
 Qu'en feront-ils quand je n'y serai pas ?

O nos tuteurs ! tout ce qui nous démonte
 C'est le chagrin de ne plus vous revoir ;
 Nos chers amis, pour rendre votre compte,
 Montez au haut de la Croix du Trahoir.

Nous voudrions que vous prissiez dans Rome
 Le rang des saints que vous faites chasser ,
 Chacun de vous , messieurs , est un grand homme
 Que nous avons le desir d'enclâsser.

Nous ne voyons plus que le ciel et l'onde ;
 nous sommes à vingt-cinq lieues du Cap ; nous
 désirons maintenant dépasser les Açores et
 Madère. L'état - major est tout rayonnant de
 joie , et Villeneau paroît vonloir s'humaniser ,
 c'est Pluton qui ne remet Euridice à Orphée
 que sous des conditions inexécutables.

Nescia humanis precibus mansuescere corda.

Pendant le jour , nous charmons les loisirs
 de la traversée par des contes et des questions
 intéressantes. La pensée de notre dortoir nous
 désespère ; quatre de nos compagnons , *Mrs.*
Frère , Rabaud - Desroland , Clavier et Bern-
nard - Modeste , embarqués en 1793 , sur *le*
Wasington devant l'île d'Aix , nous disent que
 c'est un palais spacieux , auprès de celui qu'ils
 occupoient : ils étoient sept cents dans un local
 plus petit que celui-ci , sur un seul rang de lits-
 de-camp , réduits ou à se tenir debout les uns
 contre les autres les mains jointes pressées con-
 tre leurs hanches , ou à rester assis sur leurs
 talons , la tête entre les jambes ; la peste les

entama bientôt , chaque nuit ils rouloient à leurs pieds dix ou douze morts , qu'on remplaçoit par vingt nouvelles victimes. Le capitaine de ce bord , nommé Lalier , fermoit tous les soupiraux sur eux , et les fumigeoit avec des fientes de volaille ; le sang leur sortoit souvent par les yeux et par la bouche ; quand ils parloient au chirurgien , il leur répondoit en pleurant qu'il avoit ordre de ne pas les soigner , qu'ils étoient tous réservés à périr. Ils nous peignent en traits de feu la rapacité de Lalier , qui semparoit de tous les effets des morts , les laisseoit nus , forçoit leurs confrères moribonds de les ensévelir à leurs frais , et de les charger sur leurs épaules pour les descendre dans le canot , d'où ils alloient les inhumer à l'île d'Aix avec des soldats de la compagnie Marat , qui leur donnoient des coups de bourrades quand ils vouloient prier , parler ou pleurer. Enfin , Lalier et ses janissaires impatientés de ne pas les voir tous périr assez promptement , inventèrent une conspiration pour avoir un prétexte de les spolier ; ce moyen leur réussit , il étoit à l'ordre du jour : deux mois après , arrive le 9 thermidor ; Lalier s'humanise , court les embrasser , leur lit une belle proclamation ;

ils lui redemandent leurs effets : « Ils sont déposés à la Société Populaire , » dit-il. (A ces mots notre entrepont retentit , pour la première fois , de grands éclats de rire). Ils furent rappelés ; Lalier et son équipage leur demandèrent humblement des certificats d'humanité qu'ils ne refusèrent pas ; mais le dénuement où ils se trouvèrent , le pillage des effets des morts , le nombre des victimes qui étoit de six cent cinquante , sauta aux yeux des nouveaux commissaires ; Lalier fut destitué et classé dernier matelot du bâtiment qu'il commandoit. Ici l'horreur de l'entrepont disparut un moment et nous applaudissions de bon cœur , quand nous apperçumes un janissaire de *Villeneau* qui venoit visiter nos barreaux ; d'une main il tenoit son sabre nu , et de l'autre une lanterne sourde ; il inspecta toutes les rambardes en disant au piquet de soldats qui étoit au haut des écoutilles : « Les b...g..res se taisent , je suis bien fâché de n'avoir pas entendu ce qu'ils disoient , sûrement que nous n'étions pas ménagés. » (Bonne brise , nous sommes à 260 lieues de France).

5 mai. Ce matin , grand désordre dans la frégate ; le capitaine fait briser une partie de

nos barricades , nous gagnons douze pieds de long sur un de large ; pendant la nuit , nous pourrons vaquer à nos besoins , un à un seulement ; il n'y a plus de baillies que pour nos malades , qui ne resteront en bas que quelques jours ; on leur prépare des cadres entre les batteries , le major a fait de vives instances à ce sujet ; ce soir , il s'est évanoui en venant au secours d'un sexagénaire qui a eu la jambe fracturée en descendant.

7 mai. Trois bâtimens paroissent dans le lointain , Villeneau croit voir toutes les flottes de la Manche ; nous changeons de route ; le soir , on sonne l'alarme , le feu prend dans la cuisine , après quelques mouvements on parvient à l'éteindre.

8 mai (19 floréal.) Les bâtimens ont disparu ; beau tems , nous filons dix nœuds (trois lieues un tiers.) L'équipage est toujours préoccupé des anglais , et les vigies , sur les perroquets , ont double ration de vin , quand elles apperçoivent un bâtiment , l'intérêt leur grossit la vue.

A quatre heures , un nuage d'eau s'élève sur la plaine verdâtre , éclairée par un beau soleil ; la vigie crie : Navire ! . . . à bas-bord. —

Vite on braque les lunettes : le capitaine : Est-il gros ? — Oui. — L'état-major : Ne vois-tu que celui-là ? — Non. — Vient-il à nous ? — Oui , à toutes voiles. — Villeneau d'une voix lamentable : O mon Dieu ! oui les voilà ! On bat la générale ; vite , *les déportés dans l'entrepont*. — L'équipage en riant : Quelle escadre !... ce sont des souffleurs !... Un moment après , l'escadre parut à notre bord , élévant un nuage d'eau à vingt ou trente pieds en l'air, C'étoit réellement de très - gros souffleurs , poissons de mer , qui , pour étourdir leur proie , lui jettent de l'eau par les narines. Villeneau un peu honteux , alla avec ses champions boire un verre de punch pour se remettre de sa frayeur. (Nous sommes à 380 lieues de France .)

10 mai (21 floréal). A huit heures , on sonne l'alarme..... *Navire* , crie la vigie ; celui-là n'est point un souffleur , et Villeneau n'a pas peur ! Il court sus , malgré les ordres qu'il a de ne pas changer de route. Tranquillisez-vous , ce n'est qu'un bateau de pêcheurs. On le joint , c'est un anglais qui va au banc de Terre-Neuve. On lui vend cher sa liberté ; puis on lui prend en outre quelques voiles ,

des oranges et du vin de Porto. Il n'étoit monté que par six hommes.

Depuis la rupture de nos barrières, on a plus de facilité à se réunir , et chacun fait à son tour les frais de la veillée. Ce soir , l'un chante le cantique de Saint - Roch , l'autre discute gravement une thèse de théologie. Un homme impartial (M. Pradal , mort à côté de moi dans la Guyane française , qui m'a beaucoup aidé dans cet écrit) entame l'analyse succincte de la révolution et des causes qui l'ont amenée depuis 1788 jusqu'à 1798. Quoique cette revue soit concise , je n'en ferai point usage ici , pour ne pas trop allonger notre traversée. J'en copierai seulement ces deux traits qui m'ont paru piquans. Un collier et un mariage manqué ont été les premières causes de la révolution française. Ces deux gresses de réconciliation entre les deux branches des Bourbons , ont partagé l'arbre et renversé le tronc sur le trône qui a été brisé ensemble avec la cime et les rameaux.

L'intrigue du fameux collier-cardinal est encore une énigme pour beaucoup de monde.

Voici quelques notes qu'un protégé de la maison de M. de Rohan m'a données à ce sujet:

« Breteuil, ministre sous Louis XVI, et alors
 » secrétaire de Louis XV, avoit été nommé
 » ambassadeur pour aller chercher la dernière
 » reine dauphine venant en France recevoir
 » la main de Louis XVI. Le prince Soubise
 » rappela à Louis XV la parole qu'il lui
 » avoit donnée qu'un Rohan auroit l'honneur
 » d'amener la dauphine à la cour. Bréteuil
 » étoit nanti des pouvoirs; on les lui retira
 » pour les remettre au cardinal de Rohan,
 » et il eut l'ambassade de Londres au lieu de
 » celle d'Autriche. Il se lia alors avec d'Or-
 » léans pour concerter sa vengeance.

» Marié Antoinette parut jolie au prélat;
 » elle crut voir l'amour sous la mitre de l'am-
 » bassadeur. De ce moment, la calomnie et
 » la médisance eurent beau jeu. Le cardinal,
 » fier de sa conquête, mangea ses bénéfices à
 » la cour. Louis XV avoit confiance en lui.
 » Au moment où il étoit allé à Strasbourg, et
 » que la Dubarri en faveur cherchoit à in-
 » disposer le grand-père contre sa belle-fille,
 » le roi demanda au cardinal ce qu'il pensoit.
 » Celui-ci qui soupçonnait déjà son illustre
 » amante de quelque infidélité, s'étant retiré
 » un peu par pique, répondit à Louis XV:

« La

» *La dauphine est une aimable princesse ;*
 » *elle est un peu coquette et mondaine ; il*
 » *seroit prudent de la veiller de près.* La
 » Dubarri ne fit point mystère de cette lettre
 » qu'on retrouve toute entière dans sa vie
 » privée imprimée en 1774. Louis XV la
 » resserra dans un tiroir à secret de son se-
 » crétairie.

» A la mort du monarque , ce secrétaire fut
 » porté au Garde - Meuble ; Breteuil le visita ,
 » et trouva l'original de cette lettre que le
 » cardinal dénoioit. Un jour que la reine fai-
 » sant sa partie s'étendoit en éloges sur M. de
 » Rohan , Breteuil qui étoit à l'embrasure
 » d'une croisée , reprit en souriant : *On s'inté-
 » resse souvent pour des ingrats.* La reine le
 » mit au défi de la preuve. Il montra la fa-
 » meuse lettre qui causa la disgrace du car-
 » dinal. Celui-ci pour regagner les faveurs de
 » son illustre amante , fit chercher les diamans
 » qui devoient monter le fameux collier. La
 » reine comme Eriphile , reçut l'offre du
 » collier , et s'engagea simulément de l'ac-
 » quitter pour ôter le soupçon à Louis XVI.
 » Les finances étoient obérées , et Rohan
 » vouloit ne paroître qu'avoir fait les avances,

Tome I.

H

» tandis qu'il s'étoit déclaré payeur aux
 » joailliers à qui il avoit annoncé que le ca-
 » deau étoit pour la reine. La somme ne s'é-
 » tant pas trouvée au jour dit , et le collier
 » étant démonté et engagé par les intrigues de
 » la Lamotte , le cardinal fut arrêté et pour-
 » suivi comme faussaire à la sollicitation de
 » Breteuil. De-là , la fameuse cause. Le par-
 » lement , influencé par d'Orléans , prononça
 » en faveur du cardinal ; on rejeta la faute
 » sur quelques misérables filoux qui furent
 » ensuite relaxés pour donner plus d'odieux
 » à la cour. Cependant Louis XVI étourdi
 » des murmures et des bruits scandaleux qui
 » attaquaient les mœurs et l'économie de la
 » reine , tint un conseil de famille pour savoir
 » quel parti il prendroit sur elle. Le duc de
 » Penthièvre lui conseilla de la mettre au
 » Val-de-Grace; un appartement y fut préparé
 » pour l'y recevoir ; mais le roi changea d'a-
 » vis , ne voulant pas , dit-il , servir de risée à
 » son peuple. La reine soupçonnant d'Orléans
 » d'avoir aidé à ce conseil , rompit en visière
 » avec lui , et résolut de s'en venger.
 » Au bout de deux ans le duc d'Orléans
 » voulant faire sa paix avec la cour , demanda

» au roi pour sa fille ainée la main du duc
 » d'Angoulême, fils ainé de M. le comte
 » d'Artois. Le roi répondit en bon père de fa-
 » mille : « Eh bien, nous verrons cela ; j'en par-
 » lerai à mon frère. » M. d'Artois y consentit ;
 » les accords se firent un après-midi ; la reine
 » en fit compliment à M. d'Orléans, qui
 » donna le soir un grand bal au palais Royal,
 » où il invita toute la cour. Le roi s'en dis-
 » pensa ; la reine s'y trouva pour le narguer.
 » Le lendemain, le notaire de la cour, Bri-
 » chard, alla à Versailles pour dresser le contrat.
 » Ce fut en vain. La reine avait saisi ce mo-
 » ment pour se venger du conseil du duc de
 » Penthièvre et des obscénités que le duc
 » d'Orléans avoit secrètement fait imprimer
 » contre elle par dépit à la naissance du pre-
 » mier dauphin. « Sire, dit-elle au roi, vous
 » n'y pensez pas de marier votre neveu à la
 » fille de d'Orléans, tandis que ma sœur,
 » reine de Naples, a une princesse qu'elle lui
 » destine. » Le roi, quoiqu'avec peine, revint
 » sur sa parole, et le duc d'après ce refus jura
 » et consomma par la révolution la perte de
 » la famille royale et la sienne. »

Du reste j'analyserai les sujets courts, ou je

les indiquerai seulement pour que le lecteur ne nous perde pas de vue sur le bord , car nous ne pouvons pas arriver en deux secondes du cap Finistère à Cayenne. Ainsi l'histoire de la révolution tient dix soirées , suspendue chaque fois à dix heures par la visite du capitaine d'armes , Chotard , qui descend avec son sabre et sa lanterne en nous chantant ce vers retourné de l'hymne du Départ :

Brigands , je vous vois au cercueil.

11 mai. Vent en poupe. Nous courons la hauteur des Açores et de Madère. On dit que cette île doit sa fécondité au désespoir des premiers navigateurs qui , n'y trouvant que des bois , y mirent le feu , sur ce précepte d'un poète agricole :

*Sæpe etiam steriles incendere profuit agros
Atque levem stipulam crepitantibus urere flammis.*

Les cendres fertilisèrent ces fameux vignobles , dont le jus n'arrosera point nos lèvres , car le plaisir et son ombre suient loin de nous.

Les jours augmentent en France et diminuent sensiblement ici ; le soleil se couche à sept heures.

12 mai. Le corsaire *les Sept Amis* , après avoir joué Villeneau qui ne le reconnoît pas , s'abouche ce soir avec nous ; il a rencontré troi

portugais; c'étoient les bâtimens que nous vîmes le 7 du courant; ce corsaire a eu forte affaire avec ces trois marchands qui ont 42 pièces de canon de calibre inférieur au sien , mais quadruples par leur jonction ; ils sont chargés de poudre d'or et de morphile. Quel deuil pour Villeneau! En revanche il vante pompeusement sa prise du bateau. Ils prennent hauteur et se quittent. Nous sommes par les 36 degrés 36 minutes , trente lieues au-délà des Açores , à la hauteur de Tunis , à 474 lieues de France.

Plus la misère nous accable , plus nous luttons contr'elle ; l'entre pont retentit de contes et de chants. Un amateur nous donne ce soir la suite de l'ariette de Florian : *L'Amour suffoqué par la Jouissance :*

Quand l'Amour naquit à Cythère,
On s'intrigua dans le pays ,
Vénus dit : « Je suis bonne mère ,
C'est moi qui nourrirai mon fils : »
Mais l'Amour quoiqu'en si bas âge ,
Trop attentif à tant d'appas ,
Préféra le vase au breuvage
Et l'enfant ne profla pas.

« Ne faut pourtant pas qu'il pâtisse ,
Dit Vénus , parlant à sa cour ,
Que la plus sage le nourrisse ,
Songez toutes que c'est l'Amour... »
Soudain , la Candeur , la Tendresse ,

L'Egalité vinrent s'offrir
Et même la Délicatesse....
Nulle n'eut de quoi le nourrir.

On penchoit pour la Complaisance,
Mais l'enfant eût été gâté.
On avoit trop d'expérience,
Pour songer à la Volupté;
Et sur ce grand choix d'importance,
Cette cour ne décida rien,
Quelqu'un proposa l'Espérance,
Et l'enfant s'en trouva fort bien.

On prétend que la Jouissance
Qui crôyoit devoir le nourrir,
Jalouse de la préférence,
Guettoit l'enfant pour s'en saisir:
Prenant les traits de l'Innocence,
Pour bêteuse elle veut s'offrir;
Et la trop crûde Espérance
Eut le malheur d'y consentir.

Un jour avint que l'Espérance,
Voulant se livrer au sommeil,
Remit à la fausse Innocence
L'enfant jusques à son réveil.
D'abord la trompeuse déesse
Donna bonbons à pleine main,
D'abord l'enfant fut dans l'ivresse
Et bientôt mourut sur son sein.

Résurrection de l'Amour, sacrifice de l'Innocence.

Dans l'Olympe comme à Cythère,
Dans les hameaux comme à la cour,
Chez Pluton comme sur la terre,
On pleuroit la mort de l'Amour.
Lyse apprenant cette nouvelle,
Nuit et jour va se dépiter;

Comme j'y perdrois autant qu'elle,
Je n'en vas le ressusciter.

A l'homicide Jeuissance ,
Quand Vénus arracha son fils ,
Sa cour la suivit en silence ,
Si-tôt elle exila les Ris...
Mais son inséparable amie ,
Du succès se flatta trop tôt ;
Sur le mort , l'aimable Folie ,
En vain agita son grelot.

La Sagesse et la Pruderie ,
Compatissoient à ce malheur ;
Mais une vieille antipathie ,
Brouilloit le frère avec la sœur.
Enfin l'étique Jalousie
Qui se repalt de ses douleurs ,
N'offrit pour le rendre à la vie ,
Qu'un sein épuisé par les pleurs.

Contre les Dieux et les trois Grâces ,
Le destin toujours irrité ,
Voyant l'Amitié sur leurs traces ;
Rendit son souffle inanimé .
Déjà dans les cieux et sur l'onde ,
Tout meurt dans l'ennuyeux repos ,
Et ce malheur fait craindre au monde
Ou le néant ou le cahos.

Dans cette terrible aventure ,
Vénus réduite au désespoir ,
Avoit déchiré sa ceinture
Et vouloit briser son miroir :
Quelqu'un annonça l'Espérance ;
Elle entra d'un air bien confus ,
Promettant que par l'Innocence
Renaitra le fils de Vénus.

Mais où trouver cette déesse ?
Elle n'habite point la cour,
Elle a même un peu de rudesse,
Elle redoute et fuit l'Amour :
Elle est toujours frache et jolie,
Jamais elle ne vieillira
Que le jour ou par tricherie,
Ce Dieu sur son sein renaitra.

Vénus abandonnant Cythère,
Cache son fils dans son giron,
S'élance à l'instant sur la terre,
Vers le pied du sacré vallon.
Pour apprivoiser l'Innocence,
Elle voile tous ses appas,
Et conjure la Prévoyance
De vouloir devancer ses pas.

Sous une grotte solitaire,
D'où jaillit un petit ruisseau,
Etoit une jeune bergère
Qui ne gardoit qu'un seul agneau.
Vénus la reconnoît sans peine;
Puis feignant de se délasser,
S'assied au bord de la fontaine,
Afin de la mieux contempler.

L'Innocence simple et tranquille
Filoit pour charmer son loisir ;
Vénus mise en dame de ville,
Laisse échaper plus d'un soupir ;
Sur les bords de l'onde argentée,
Jette son fils à l'abandon,
Et s'écrie en désespérée :
*** Péris, malheureux avorton ! ***

L'Innocence trop attentive
A faire tourner son fuseau,

N'appercevoit pas sur la rive,
 L'enfant prêt à tomber dans l'eau,
 Pour couronner son stratagème,
 Vénus dans sa feinte fureur,
 D'un trait fait par l'Amour lui-même,
 Tourne la pointe sur son cœur.

Prompte comme la jeune Aurore,
 L'Innocence accourt à l'instant:
 « Ciel! o ciel! il respire encore,
 Dit - elle en embrassant l'enfant,
 Malheureuse et tendre victime!
 Je voudrois te rendre le jour,
 T'immoler est bien un grand crime,
 A moins que tu ne sois l'Amour. »

Mais l'Amour commande au tonnerre
 Et celui-ci n'est qu'un enfant.
 Puissions-nous sur toute la terre,
 N'avoir jamais d'autre tyran!
 La déesse trop charitable,
 Le réchauffa dessus son sein,
 Et se sentit bientôt coupable,
 Car son agneau mourut soudain.

L'Amour va renaitre à la vie,
 L'Innocence voit le danger,
 Sur son sein il palpite, il crie,
 Il frappe, il cherche à se venger;
 Du trait de sa perfide mère,
 L'ingrat ne se sert à son tour,
 Que pour mieux percer la bergère
 Par laquelle il revoit le jour.

L'indiscret vole à tire-d'alle
 Annonceer sa victoire aux Dieux,
 L'Innocence voit qu'elle est belle,
 Elle a déjà de nouveaux yeux,

Elle convoite l'art de plaire,
 Dans l'onde veut se rajeunir,
 Et meurt en disant sans mystère :
 Je meurs du moins dans le plaisir.

13 mai. Après-midi, nous trouvons les vents alizés; ils soufflent du nord-est pendant les deux tiers et demi de l'année. Les premiers qui allèrent au Nouveau-Monde avec Christophe Colomb, poussés comme malgré eux vers une terre qu'ils cherchoient en ne faisant que la soupçonner, ayant gagné ces vents, les nommèrent *alizés* ou attracteurs, parce qu'ils ne leur permettoient plus de s'égarer et les attiraient à leur but. Nous trouvons les grains blancs; ce sont des nuages blanchâtres que deux vents opposés amoncellent sur ces mers tranquilles. Les tempêtes, aussi dangereuses que sur nos côtes, sont moins prévoyables; le pilote qui les brave, sombre très-souvent.

14 Mai (25 floréal.) Les Alizés nous favorisent au-delà de notre attente; le ciel est grisâtre et le vent très-fort, souffle du Nord-Est. Nous filons 9 N. La chaleur est aussi supportable qu'en France, dans les premiers jours d'un beau mois de mai, quand le zéphyr rafraîchit nos campagnes.

A la nuit, toutes les voiles sont carguées, et

les lames s'élèvent encore jusques sur le pont; on ferme les sabords.

Depuis la chute du jour, les vents sont si violents, qu'ils enlèvent la frégate, qui retombe dans l'onde avec un bruit sourd. A dix heures et demie, elle semble rouler sur les flots; les poutres de l'entre pont crient comme si elles alloient se briser; l'onde imite le mugissement de cent taureaux enfermés dans une étable à - demi enflammée; les cris des officiers, des matelots, des cordages, le nombre des manœuvres, redoublent l'effroi; une nuit obscure couvre l'horizon, la mèr furieuse n'est éclairée que par la foudre, et par des flots d'écume et des montagnes de neige, d'où scintillent des milliers de diamans, pour éclairer les horreurs de l'abîme, aussi-tôt refermé qu'il est ouvert. Ces violentes secousses font casser trente hamacs; trente déportés qui couchent au-dessus, tombent sur le ventre de leurs frères. L'obscurité du lieu, la surprise de la chute, l'anxiété des uns à moitié suspendus, donnent à ce tableau tout le dramati-comique. La sentinelle, à moitié endormie à bord de la fosse aux lions, nous prenant pour des révoltés ou des sorciers, se précipite avec sa

rouillarde et sa lanterne, dans la fosse aux cables, au risque d'y mettre le feu. La tempête cesse à deux heures, nous avons fait 60 lieues.

15 Mai. Depuis quatre heures du matin, nous filons dix noeuds et demi. Douze jours de ce vent nous feroient mouiller à Cayenne; nous sommes près du tropique du Cancer. A midi, un baleineau de 35 à 40 pieds de long, du poids de 4 à 5 mille, joue sur l'onde, et vient rôder autour de la frégate.

Ce soir nos prêtres agitent la question du divorce et des nouveaux mariages.

Le divorce est le plus grand fléau de la société, dont il rompt les liens. En vain se récrie-t-on sur l'incompatibilité des humeurs; *les plus forts ont fait l'indissolubilité du mariage*, disoient les femmes, au commencement de la révolution. Aujourd'hui qu'elles ont goûté du divorce, le remède leur paroît pire que le mal. Elles font les plus vives instances pour l'abolition de cette loi; l'expérience en démontre mieux le danger que les plus beaux raisonnemens. Tout le monde est d'accord sur cette proposition, mais quelques vieux bénéficiers, plus heureux jadis que le soudan dans son sé-

rail, et plus rigoristes que les autres, prétendent que la séparation est un crime équivalent au divorce. Ces casuistes ont sucé la doctrine des grands inquisiteurs d'Espagne, chez qui ils se sont réfugiés jusqu'à la loi du 7 *fructidor* an 5 (4 août 1797), qui les rappeloit en France. On rit de ce cagotisme. Un orateur observe que cette matière est si épineuse, qu'il est des cas où l'on doit presque passer sur l'indissolubilité du mariage ; grands murmures. Il cite le trait suivant, à l'appui de sa proposition :

Femme dans le tombeau, exhumée, ressuscitée, épousée par son amant, et retrouvée par son mari.

*Percahos hos iugens vastique silentia regni,
Euridices oro propiora relexite fata.*

Ovid. de Orpheo.

Hélas ! vous me l'avez ravie
Au premier beau jour de sa vie.
Dieux du cahos , sombres horreurs ,
Rendez Euridice à mes pleurs.

Qui ne connoît pas le pouvoir de l'amour,
ne connoît pas son existence. Son souffle
fait fondre les glaces de la vieillesse.
Il rajeunit la nature entière. Sans puiser
dans la fable le trait d'Ariane , ou des en-

chantemens de Médée , je connois d'après mon cœur , la magie de ce Dieu. Si la Parque eût été sensible à mes larmes , elle eût renoué les jours d'Ismène Dorvigny comme *Laurenci* renoua ceux de la belle *Dumaniant*.

Laurenci et Louise Dumaniant étoient fils de deux riches marchands de la rue Saint-Honoré de Paris. Ils étoient voisins , ils étoient jeunes , ils s'aimoient , on projettoit de les marier ensemble. Un contrôleur des fermes , veuf , sans enfans , et qui courroit après sa cinquantaine , voit en passant Louise dans son comptoir. Il arrête sa voiture , descend , fait des achats considérables , étale des louis , et demande au père en sortant , si sa fille n'est promise à personne. Quand on est riche , puissant et un peu vieux , on consulte plutôt les parens que la fille. Le contrôleur part , et promet de revenir le lendemain.

Il tient parole , on prend des arrangemens secrets ; le mariage est conclu par la famille , sans que Louise en sache rien. *Laurenci* vient à la maison , où on le prévient de ne plus compter sur sa chère *Dumaniant* ; on signifie le même arrêt à sa famille. Louise , innocente de ce stratagème , écrivant à son ami

pour lui reprocher son indifférence , apprend par sa réponse qu'il a été congédié , parce qu'elle va devenir madame la contrôleuse générale ; Louise jette les hauts cris , on l'enferme , on la menace du couvent . Laurenci , ne recevant point de réponse à sa lettre secrète , accuse Louise d'inconstance . Pour la punir , il s'éloigne par soucade , lui écrit qu'elle est libre , qu'il lui rend son cœur , et autres choses que l'on ne fait que par dépit , sur-tout quand on aime bien . Les parens de Louise , enchantés de ce billet , seignent à leur tour de lui rendre la liberté du choix . Le financier est un homme aimable ; du moment qu'il est assuré de la parole du père , il ne veut plus forcer l'inclination de la fille . On choisit ce moment pour lui remettre le billet de Laurenci . On aide à la lettre , en ajoutant devant le financier , que celui qu'elle aime s'est absenté pour une maîtresse qu'on ne lui connoissoit pas ; on va même jusqu'à supposer une lettre des parens de Laurenci , qui précéde celle de M. Dumaniant , à qui l'on donne à entendre que Laurenci a disposé de son cœur , en faveur d'une autre .

D'abord , Louise refuse de croire à ces

lettres; elle soupçonne qu'elles sont supposées; elle se souvient des mauvais traitemens qu'elle vient d'essuyer, pour avoir refusé la main du Mondor. Si elle est libre, se dit-elle, c'est que son riche amant a signifié qu'il ne voulait pas l'obtenir malgré elle. M^r. le contrôleur, qui faisoit jouer cette comédie, s'étonne qu'on ne lui ait pas déclaré que son amie avoit fait un choix; il veut se retirer. Louise dans ce moment le retient par pure politesse... Ah! petite Louise, pour être un peu plus franche, sois un peu moins polie. Un sentiment d'ambition, mêlé d'un petit mouvement de vengeance et de jalousie de voir Laurenci absent, rend Louise sensible aux propositions de la fortune; d'ailleurs son nouvel amant est généreux, aimable, sans être par trop vieux. Elle donne une parole... que l'amour est prêt de retirer.. n'importe, elle est reçue. On profite de l'absence de Laurenci, pour conclure le mariage; la voilà madame la contrôleuse.

Laurenci revient; une fée a tout changé depuis son absence; il ne retrouve ni Louise, ni ses parens. M^r. le contrôleur a fait fermer la boutique, pour donner à son beau-père un emploi conséquent, qui doit faire oublier que

son

son épouse n'est que la fille d'un marchand.
 « Elle ne m'appartiendra donc jamais! s'écria-t-il! Elle est mariée , elle est riche ! O fortune, aveugle déesse, tu feras le malheur de ma vie..! Je veux la revoir, je veux....
 » Elle riroit de mes larmes... La perfide a oublié la parole qu'elle m'a donnée tant de fois... quand un sommeil léthargique la mit si près du tombeau, parce que son père vouloit s'opposer à notre hymen.. lorsqu'elle me baignoit de larmes... me trouvant au chevet de son lit , plus désolé que ses parens.
 » C'étoit une feinte!... Je ne lui ai donc sauvé la vie que pour qu'elle me donnât la mort!.. Quand ses parens , aveuglés par la douleur, avoient déserté sa chambre... que son corps froid et presqu'inanimé n'avoit aucun mouvement.. le miroir que l'amour m'inspira de saisir , pour l'appliquer sur ses lèvres, fut donc terni du souffle du parjure!
 » Dussé-je expirer de dépit, dût-elle rire de mes larmes, je veux lui rappeler ses sermens... Je veux qu'elle se souvienne qu'elle me doit la vie ; je veux la voir, je veux lui arracher des pleurs, en répandre... et périr..
 Il sort sans consulter personne , va à l'hôtel,

demande à parler à madame... Il est dix heures, il ne fait pas encore jour chez madame. Il insiste ; elle fait annoncer qu'elle est indisposée, et lui envoie un billet, par une confidente qu'elle a déjà choisie. Le mari étoit soupçonneux sans être jaloux ; il falloit prendre des précautions. Louise avoit des joyaux, de beaux habits, des dentelles, des voitures, des valets, des admirateurs, des envieux, mais pas un ami, pas un moment où elle pût être seule ; le contrôleur avoit mis des Argus à sa suite. Le lendemain elle se rend chez Laurenci... et apprend un peu tard, combien on l'a trompée. Elle versoit des larmes amères, et donnoit un baiser à ce malheureux amant, qui l'avoit reçue en présence de ses parens. Les cœurs honnêtes en amour ne cherchent pas la solitude. Le contrôleur arrive... Louise lui dit d'un ton ferme : *Je suis bien aise que tu sois témoin de cette scène ; si je pouvois oublier les premières impressions de l'amour, je pourrois cesser de t'aimer.* — *Sortons, madame... je ne veux pas de ces sentimens romanesques dont le dénouement est toujours au désavantage des maris comme moi.* Louise obéit, et tomba dès ce jour dans un chagrin qui déco-

lora ses joues , altéra sa santé , et la conduisit peu-à-peu au tombeau . Toujours seule , et livrée à elle-même , elle déplora son sort , invoqua la médiocrité , et fut si affectée de la perte de Laurenci , qu'au bout de six mois , on la trouva étendue , sans respiration , sans mouvement , et conséquemment sans vie . Son mari , ne voyant plus en elle qu'une femme mélancolique , ne lui rendoit que très - rarement quelques visites de bienséance . Il se dédommageoit ailleurs , comme c'est la coutume des grands . Sa femme meurt , on fait un grand deuil , un grand convoi ; la défunte va reposer dans le caveau de la chapelle où sont les ayeux de son mari . Le plus triste des assistans , c'est Laurenci : « Helas , si je pouvois » encore la rendre à la vie ! Et peut-être l'autrois je fait , si j'eusse été près d'elle , comme » dans le moment où elle tomba dans un » sommeil semblable à celui de la mort.... » Aujourd'hui , il est trop tard... il est trop » tard....! Je l'ai perdue.... pour jamais , pour » jamais... Oh ! je voudrois baigner son cercueil » de mes larmes... Elle est morte de douleur » d'avoir été trompée..! Je n'ai pas eu son » dernier soupir... Je n'ai pu lui donner de

» secours... Je n'ai pu la voir... Depuis six
 » mois elle étoit seule , prisonnière au milieu
 » des grandeurs. Elle m'appeloit , des sbires
 » secondeoient son tyran.... Aujourd'hui....
 » Elle a disparu pour jamais. . . » — En
 prononçant ces mots , il étoit attaché à la grille
 de la chapelle ; le soir le surprend.... Au
 moment de fermer l'église , il sort comme
 d'un profond sommeil , et résout , à quelque
 prix que ce soit , de descendre dans le caveau ,
 dont il ne peut détourner les yeux. Il entend
 le Suisse , armé de sa hallebarde , qui fait sa
 ronde ; il se laisse é conduire , et lui fait part
 de son projet. La chose est si facile que ce se-
 roit une folie de refuser douze louis , qu'on
 offre pour une heure d'entretien avec une dé-
 funte. Le Suisse lui prête sa lanterne , et Lau-
 renci descend. L'amour , couvert d'un crêpe ,
 en lui donnant la main , avoit dissipé les fan-
 tômes de la nuit. Il approche du cercueil ,
 adresse des prières à l'amour et à la divinité.
 — « Les pleurs qui coulent de mes yeux ,
 » dit-il , ne mouillent que la prison où elle
 » repose... Je suis si près d'elle , et je ne puis
 » entendre sa voix... Elle est toute entière
 » dans cette tombe , et c'est pour s'évanouir en

» poussière , pour disparaître à ma vue et à
 » mon toucher ; c'est pour recomposer une
 » parcelle des quatre élémens, qui minent et
 » reproduisent sans cesse leur ouvrage ! Elle
 » est peut-être déjà défigurée , peut-être au-
 » rois-je peine à la reconnoître ... Dans quel-
 » qu'état qu'elle soit , je baiserai son linceul.
 » Ah , si la mort siège , ou sur ses yeux , ou sur
 » ses lèvres , je veux l'aspirer , je veux qu'elle
 » m'enferme dans la même bière . » Il saisit
 son couteau , lève les planches du cercueil , le
 découvre , arrache les linges , les baise(1) , décou-
 vre la figure de Louise . . . » Est-ce un songe ?
 » dit-il. Elle respire ... Non , je ne me trompe
 pas . . . » Il la saisit , l'embrasse , l'appelle . . .
 se relève , sent palpiter son cœur ; va , revient
 cent fois à l'escalier du caveau. Le grand air

(1) Saint-Irénée étoit si tourmenté , dit-il , du souvenir d'une maîtresse qu'il avoit perdue , que pour dissiper l'illusion du malin esprit qui la lui ressuscitoit sans cesse sous les traits les plus mondains , il exhuma son cadavre , et se dit en baisant son crâne décharné : « Voilà pourtant l'objet de ta concupiscence ! » Le même saint mit le crâne sur son prie-dieu pour se guérir de sa passion. Je ne répondrois pas pour moi de l'efficacité d'un semblable remède . . .

précipite son réveil, elle entr'ouvre les yeux,
 aspire... « Je n'en puis plus douter, dit Lau-
 » renci... O Dieu... Je la revois... Mais... re-
 » montons. » Il remet les planches du cercueil;
 Louise étoit si foible, qu'elle n'avoit encore
 reconnu, ni son amant, ni le lieu où elle étoit.
 Il remonte, les larmes aux yeux, et achète au
 Suisse le corps de Louise. « Elle étoit ma
 » maîtresse, lui dit-il, je veux avoir ses restes
 » précieux... » Le marché conclu, à huis-clos,
 Laurenci court chercher un vieux domestique
 qui l'a élevé, lui confie son secret. Le Suisse
 attend le porteur. Quelle surprise pour Louise!
 Son amant avec elle!.. Dans un tombeau!.
 Une bière pour lit, des cadavres, rangés ça
 et là; quel horrible et délicieux réveil! « Quoi!
 » je suis inhumée! dit-elle; je me suis endor-
 » mie hier, aujourd'hui me voilà enterrée...
 » Laurenci auprès de moi!.. Est-ce un
 » songe?.. — Hâtons-nous, dit l'amant,
 » mon bon vieux Jacques et moi allons vous
 » emporter chez lui... Le temps presse... »
 Ils emportent Louise jusqu'à la porte d'un hô-
 tel voisin; une remise les conduit. Le Suisse,
 en recevant vingt-cinq louis, engage Laurenci
 au secret. Il étoit loin de soupçonner qu'elle

fût ressuscitée, car elle avoit consenti à faire la morte, jusqu'au lieu convenu.

— « Oh! pour cette fois, dit Louise, je suis à toi, mon cher Laurenci... Le cruel m'épousa pour mes attrait... Je n'ai plus rien à t'offrir, tu ne vois plus qu'un squelette... Je ne suis que l'ombre de Louise Dumaniant.... Je te dois la vie; si tu m'aimes, je suis encore au printemps de mon âge; tu me rendras ces charmes qui ne se sont flétris qu'en songeant à toi. » Après les reproches, que l'amour et l'amitié font toujours, Laurenci prend sa dot, sans rien dire à ses parens de la résurrection de Louise, part pour l'Angleterre, avec elle le vieux Jacques; ils se marient, ont deux enfans, et reviennent à Paris, au bout de trois ans. Laurenci, en retournant chez son père, voulut en vain lui persuader que Louise Dumaniant étoit une Anglaise, il reconnut madame la contrôleuse, voulut apprendre son histoire, et promit le secret à son fils. Elle étoit si belle avant son premier mariage, qu'elle avoit fixé l'attention de plus d'un voisin. Toutes les connaissances de Laurenci ne faisoient l'éloge de son épouse, qu'en l'assurant

qu'elle ressemblloit parfaiteme nt à Louise Dumaniant... La nouvelle de sa mort étoit si bien confirmée; qu'elle ne craignoit pas d'être reconnue , quoiqu'elle sût que le contrôleur vivoit encore.

Elle avoit été enlevée du tombeau avec célérité; libre, inconnue à sa famille , à qui elle se garda de rendre visite , elle éprouvoit une joie secrète de revoir les lieux où, sans la reconnoître , on la comparoit à elle-même. Jusqu'à ce moment , elle n'avoit pas encore rencontré son premier mari. Passant un jour dans le quartier où son convoi l'avoit conduite à l'église , un monsieur qui lui donnoit la main, la fit entrer pour lire le cénotaphe de celle à qui elle ressemblloit. C'étoit dans une chapelle , près du maître-autel. Elle approche , voit son père à genoux, les yeux baignés de larmes , qui prioit pour elle... Ce bon vieillard , les mains jointes , les yeux au ciel , se croyant seul , disoit : « O mon Dieu ! pardonnez- » moi cet hymen forcé... Je l'ai rendue mal- » heureuse , car j'ai creusé son tombeau pour » satisfaire mon ambition. Innocente victime , » modèle de candeur , d'obéissance et de beau- » té , tu reposes dans le sein de l'Eternel....

» invoque-le pour ton père , plus aveugle que
 » méchant. » Louise , satisfaite , lit son épitaphe , puis , fixe son père , qui ne se détourne pas. Au même instant le contrôleur , précédé du Suisse qui a reçu 25 louis pour la laisser enlever , conduit un de ses amis , pour voir le superbe mausolée de J. C. , qui forme le chœur d'une des plus belles églises de Paris. Passant auprès de la chapelle , il dit d'un ton étouffé : *C'est là que repose mon épouse , la belle Louise Dumaniant , dont je t'ai parlé tant de fois.* A ces mots , M. Dumaniant se lève , saute son gendre , et fixe la jeune dame , qui feint de lire différentes inscriptions , pour que son embarras ne la trahisse point. Heureusement que Laurenci est absent. « Ah ! dit M. Dumaniant , que je voudrois bien connoître l'honnête homme , dont la fille ressemble si bien à la mienne ! » Après un moment d'examen . . . « Mais , c'est elle . . . Mon gendre . . . » Que dis-je ? Elle est dans ce fatal caveau . . . » Pendant qu'un torrent de larmes mouille ses cheveux blancs , son premier mari , M. le contrôleur , lui fait un grand salut , la fixe . . . « Madame . . . (à son ami , pendant qu'elle se retourne) ; « mais c'est elle , trait pour trait ,

» c'est elle. — Madame est-elle françoise?
 — M., j'arrive d'Angleterre, mon pays natal..
 — Le contrôleur, la fixant toujours, à son
 ami... « C'est le son de sa voix, sa taille, ses
 » gestes, ses traits; c'est ma femme.... Oui,
 » madame, voilà votre père et votre époux. .
 M. Dumaniant s'approche de plus près:
 — Oui c'est ma fille, c'est ma Louise... Je
 » ne puis le croire et ne puis en douter....
 » Ma fille!... Ah! tire-moi d'inquiétude.. O
 » Dieu..... » Le contrôleur. — Madame
 » n'auroit - elle point été élevée en France?
 » — Je suis surprise de toutes ces questions.
 » — Sortons, monsieur, dit-elle à son cava-
 » lier, je suis Anglaise... et ne puis m'em-
 » pécher de rire de ce nouveau genre de ga-
 » lanterie française. »

M. Dumaniant. — Madame, vous avez les
 » yeux bien fixes sur cette chapelle, elle vous
 » rappelle sans doute des souvenirs inexpli-
 » cables, et à nous, une peine que vous pou-
 » vez alléger... »

— Depuis mon arrivée d'Angleterre, voilà
 » bien la première fois que je viens ici... et je
 » n'ai jamais eu pareille scène... Messieurs,
 » je suis épouse et mère, je suis étrangère, je
 » suis enchantée de votre méprise, et je ne

» conçois rien à votre entêtement... Qui vous lez-vous que je sois? »

Le contrôleur et le père. — Celle dont vous lisiez l'épitaphe, quand nous sommes arrivés. . »

— Quoi! elle est morte et enterrée depuis quatre ans, son époux lui a fait mettre cette belle inscription; et moi je suis cette personne..! Oh! les Anglais ont raison de dire que les Français sont fous. » A ces mots elle s'éloigne, monte dans un vis-à-vis, rentre chez elle, conte cette scène à Laurenci qui s'en amuse, d'autant mieux que personne ne connoît son secret que son père, car le vieux Jacques est mort, en revenant dans sa patrie.

Cependant M. le contrôleur a fait suivre la voiture; il sait qu'elle s'est arrêtée à la porte de Laurenci. Il envoie des espions dans le quartier, pour en apprendre plus long. S'il pouvoit s'assurer si Louise est encore dans sa bière, il ne feroit pas tant de recherches; mais, depuis quatre ans.. elle est en cendre.. Mais, son cercueil existe..... Descendons dans le caveau. Il suit cette idée folle.... trouve la bière déclouée... et ne doute plus

que sa femme n'ait été enlevée. . Il ignore comment. . N'importe. . Le ravisseur s'est décelé. Instances , promesses , argent , sont employés auprès du Suisse , qui pourroit savoir quelque chose de ce mystère... Les émisaires reviennent annoncer que Laurenci est arrivé d'Angleterre , depuis un mois , avec une jeune personne qu'il dit être de Londres , avec qui il s'est marié , et dont il a deux enfans ; qu'il est parti un mois après la mort de madame la contrôleuse... ; que , le jour de son enterrement , il assista au convoi.. ; qu'il resta le dernier à pleurer , appuyé sur les grilles de la chapelle , et abîmé de douleur ; une de ses voisines a fait cette remarque... Depuis ce moment , il avoit disparu jusqu'à son retour. . Le rusé contrôleur fit aussi-tôt venir le Suisse ; se servant des notes qu'il avoit recues , y mit un commentaire de cent louis , et apprit que , pour 25 louis , il avoit permis à un jeune homme , qui s'étoit dit l'amant de madame la contrôleuse , d'abord , de la voir , puis d'emporter son corps , dont il vouloit , dit-il , faire une momie ; qu'un vieux domestique l'avoit aidé , et que ce rapt avoit été fait la nuit du jour qu'elle avoit été enterrée. M. Dumaniant

vint à l'appui des preuves, en annonçant que Laurenci avoit sauvé sa fille, une fois qu'elle étoit tombée en léthargie, à la suite d'une mélancolie.

Il n'en fallut pas davantage au contrôleur, Dès le lendemain, il va chez Laurenci, y trouve Louise, rend compte des renseignemens qu'il s'est procurés, réclame sa femme, et s'oublie jusqu'à menacer de son crédit . . .

— Votre crédit, monsieur, peut faire incliner
 » la balance de l'injustice. Mais, est - ce avec
 » de l'or que je l'ai rappelée à la vie? Vous
 » lui avez payé de somptueuses funérailles, et
 » moi, j'ai tout sacrifié pour l'arracher du
 » tombeau; que n'employiez - vous votre cré-
 » dit pour lui rendre la vie. . . Vous réclamez
 » votre femme? . . Prenez-là, j'y consens, à
 » condition que vous userez de votre crédit
 » pour me payer ce que vous lui devez;
 » et quand votre fortune pourroit vous rendre,
 » les droits que vous avez enfermés avec elle
 » dans la poussière des tombeaux, n'auroit-
 » elle aucune dette personnelle envers moi?
 » Il faudra qu'elle repousse de son sein ces
 » deux enfans, dont le père est son sauveur,
 » son amant et son époux! Il faudra qu'elle

» soule aux pieds les sentimens les plus
 » tendres. Si elle peut les étouffer, reprenez-
 » -la, monsieur, pour le supplice de vos vieux
 » jours... Votre hymen fut conclu par sur-
 » prise, elle y donna un consentement forcé,
 » le mien est le sceau de l'amour et de la re-
 » connaissance ; elle a auprès de moi le
 » double titre d'épouse et de mère ; elle vous
 » doit la mort, elle me doit la vie...

— Oui, monsieur, dit Louise, je suis
 » celle que vous soupçonnez ; je vous ap-
 » partins avant mon trépas, l'empire de l'hy-
 » men ne s'étend pas au-delà du tombeau.
 » Montrez-moi les gages de notre union,
 » montrez-moi nos enfans, leurs cris me se-
 » ront balancer entre vous et Laurenci. Mais,
 » voilà les gages de ma nouvelle existence...
 » Je ne me souviens de ma vie que depuis
 » quatre ans. A cette époque, je ne connois-
 » sois qu'un tombeau. » Le contrôleur se re-
 tire, fait ébruiter cette affaire ; la Sorbonne
 et la justice s'en saisissent. Laurenci, ne
 connoissant le droit français que d'après son
 cœur, comptoit gagner sa cause sans diffi-
 culté.

Le parlement, indécis, penchoit presque

pour lui, par égard pour ses deux enfans, qui ne devoient pas être bâtards. Mais les deux amans avoient contracté ce second hymen, avec connoissance de cause; cette décision entraînoit des suites dangereuses. D'un autre côté, le contrôleur n'avoit point eu d'enfans avec Louise Dumaniant; elle ne vouloit plus le reconnoître pour son époux; elle l'avoit pris malgré elle, et par surprise; elle avoit le droit de se séparer. La Sorbonne trancha la difficulté, par ce texte du code sacré: *Quod conjunxit Deus, homo non separaret...* « Que l'homme ne sépare jamais ce que Dieu a uni. »

Les deux amans n'avoient pas attendu cette décision... Ils étoient retournés à Londres, où ils restèrent jusqu'à la mort du contrôleur, qui décéda six mois après. Ils revinrent en France, firent légitimer leurs enfans et leur union, et vécurent en paix.

L'orateur prétendit que cet événement devoit être rangé au nombre des cas imprévus, ou plutôt imprévoyables; qu'il confirmoit la règle, en y faisant exception; que le parlement et la Sorbonne pouvoient faire ici une exception particulière à la loi. Mais cette

question nous mèneroit trop loin, et le sablier vient d'être retourné pour la douzième fois, depuis le coucher du soleil.

Q U A T R I È M E S O I R È E .

20 mai. — *Passage du Tropique.* — Ce matin à trois heures nous avons passé le Tropique ; j'en dirai un mot.

Les marins s'assemblent au moment où l'officier de quart annonce ce passage : si c'est pendant la nuit, on se porte en soule au lit des passagers qu'on réveille et qu'on fait monter sur le gaillard. Le plus vieux, plus ivrogne et plus rusé des matelots monte à la grande hune, s'affuble d'une couverture, entend du bruit, et comme dieu des mers de ces parages, veut reconnoître son monde avant de le laisser passer ; il s'écrie d'une voix caduque : « Qui vient ici ? Il ya long-tems que je n'ai vu personne ; approchez, mes amis, que nous fassions connoissance et que je vous régénère. » A ces mots, le bonhomme Tropique descend à la première hune dans la chambre de son maître des cérémonies, demande aux voyageurs où ils vont, d'où ils viennent, s'ils ont des malades à bord ;

il

» il fait chaud dans mon empire , ajoute-t-il ;
 » faites rafraîchir ces messieurs. » Il tombe à
 chaque passager une voie d'eau sur la tête. Pen-
 dant que tout le monde rit aux éclats, le bon-
 homme Tropique s'assied majestueusement
 pour débiter sa harangue , que l'on écoute
 dans le plus grand silence. « Vous êtes purs
 » maintenant , et dignes d'être avec mon
 » peuple ; vos aïeux sont venus autrefois rége-
 » nérer les rustiques habitans de la zone tor-
 » ride. Nous avions des trésors qui leur ont
 » fait envie ; ils nous les ont pris pour de l'eau
 » bénite et des crucifix. Aujourd'hui, nous
 » vous rendons le change , et vous nous devez
 » des dragées. » Chaque baptisé paie l'amende
 avec un rire forcé : cette contrainte est l'image
 des horreurs commises dans le Pérou , où le
 soleil de Cusco éclaire à regret le tombeau
 des Incas et celui de deux millions d'indiens
 égorgés par les européens.

Nous allons donc habiter ce climat brûlant ,
 dont parle Virgile , quand il nous décrit le
 globe céleste et terrestre , divisé en cinq ban-
 delettes , au milieu desquelles est la route que
 le soleil ne quitte jamais , et d'où il échauffe

Tome I.

K

tour-à-tour dans ses sinuosités les deux zones froides et tempérées.

Sous la ligne, les jours sont égaux et de douze heures; les nuits sont froides, les pluies durent cinq ou six mois: ce tems appelé hivernage, est celui de la plus belle végétation. Dans les courts intervalles que le soleil perce les nuages, il fait sentir que cette zone, quoique bien rafraîchie, est toujours un chemin de feu. L'été dure à proportion; on s'aperçoit bien alors que Virgile a raison de nommer ce pays volcan éternel (1).

(1). . . . Certis dimensum partibus orbem

Per diadema regit mundi sol aureus astra.

Quinque tenet cœlum zone quartum una coruscō

Semper sole rubens, et torrida semper igne

Quam circum, extrema dextrâ levâque trahuntur

Ceruleâ glacie concretâ atque imbris obris,

Has inter, mediumq[ue], duæ mortalibus ægris

Munere concessæ divum et via secta per ambas.

Mundus ut ad Scythiam Riphæas arduus arcet

Consurgit; premitur Libycæ devexus in austros.

Hic vertex nobis semper sublimis, at illum

Sub pedibus Styx atra videt manesque profundi.

Maximus hic flexu sinuoso elabitur anguis

Circum, perque duas in morem fluminis arctos,

Arctos Oceani metuentes aquore tingi.

Ilio, ut perhibent, aut intempesta silet nox

Le tropique et la ligne sont les endroits les plus dangereux quand le soleil en est près ;

Semper et obtensa dēnsantar nocte peneliræ :
 Aut redit à nobis aetora , diemque reduxit.
 Nos ubi primus equis oriens afflavit anhelis ,
 Illic serà rubens aceendit lumine vesper.
 Hinc tempestates dubio pro dicere cælo
 Possimus : hinc , messisque diem tempusque serendi :
 Et quando infidum renis impellere marmor
 Conveniat : quando armatis deducere classes ,
 Aut tempestivam sylvis evertere Pinum.
 Nec frustra signorum oītus speculamur et ortus ,
 Temporibus parciu diversis quatuor annum.

Comme je n'ai ni traduction ni original , que je vais loin des clinats qui ont vu naître Segrais , le Batteur et M. l'abbé Delille , je rassensile et traduis comme je peux ce beau morceau du premier livre des Géorgiques , que M. Bucher m'expliqua jadis avec tant de goût , que je ne l'oublierai jamais . Ce passage donnera au lecteur une agréable teinture de géographie nécessaire pour la suite de cet ouvrage :

De ses douze palais , éclairant l'univers
 L'astre du jour revoit tous les peuples divers ;
 Des cinq routes qu'on trace à son char de lumière ,
 A celle du milieu se borne sa carrière .
 C'est un chemin de feu qu'il embrase toujours .
 Les deux autres clinats les plus loin de son cours ,
 Sont formés de rochers de glace amoncelée ,
 De brume , de frimat , de neige congelée .
 Près du chemin brûlant et de ceux des hivers ,
 Deux climats tempérés , aux mortels sont ouverts .

nos marins qui ont fréquenté ces parages, nous disent qu'il y a quatre ans ils restèrent en panne pendant un mois à l'endroit où nous sommes ; ils étoient accompagnés d'un suédois qui perdit la moitié de son monde par la peste et faute d'eau, eux-mêmes étoient

L'axe s'élève à pic vers la froide Scythie,
S'applatit dans les champs de l'aride Libye.

Notre sommet du globe est au séjour des Dieux,
Et l'autre sous nos pieds au manoir ténébreux.

• Un énorme dragon franchit cet intervalle,
En replis tortueux, de sa gueule infernale,
Il pompe les deux ours qui bravant sa fureur
Se cramponnent d'effroi quand Neptune vengeur,
Ou relève ou suspend sur leur axe opposé
Les énormes replis de son front courroucé.

L'hémisphère à nos pieds où Minos nous appelle,
Est, dit-on, le manoir de la nuit éternelle,
Où le jour qui nous suit renait dans ces climats :
L'étoile du berger sur des monts incarnats,
Le remplace à son tour quand sa faible lumière,
De l'Orient pourpré nous franchit la barrière.
Par ces détours réglés sur les ailes du temps,
On prédit les beaux jours, les calmes, les autans;
L'heure de confier des dépôts à la terre,
Celle de les reprendre à cette tributaire.
Sur le front de Thétis, et serein et trompeur,
Le marin lit le sort de l'avide armateur ;
Il sait s'il doit voguer ou rester dans la rade,
Si le sapin attend la hache.
Dans l'étude des cieux nous lissons les saisons,
L'astronomie est un œil qui veille à nos moissons.

rationnés à un quart par jour. Le suédois venoit à leur bord au moment où la brise se leva; ils appareillèrent et ne savent pas ce qu'il est devenu. Ces accidens sont très-ordinaires : les calmes, les chaleurs excessives, la faim, la soif, le scorbut, la dysenterie, la peste, les fièvres chaudes, putrides et malignes, sont les fléaux de la zone torride. Dieu ne veut pas que nous y périssons. Nous filons 8, 9 et 11 nœuds; le soleil a peine à percer la brume. A midi, les nuages s'élèvent, le vent mollit un peu; on met des tentes pour rappeler l'ombre qui disparaît tout-à-fait, afin que le zéphyr qui caresse toujours l'onde, allège le poids du jour, et émousse les traits de lumière et de chaleur qui nous éblouissent et nous étouffent.

Nous voilà engagés maintenant dans la route de Christopher Colomb, et nous ne pourrions presque plus nous empêcher d'aller visiter les mortels du Nouveau-Monde. La découverte de ce continent nous a-t-elle été plus profitable que nuisible? Qu'avons-nous gagné en arrivant à Saint-Domingue, au Mexique et au Pérou? Que n'avons-nous pas perdu dans nos trajets, dans nos déportations? L'Espagne, le

Portugal, Venise et les pays voisins où conquéranç des deux Indes se sont abatardis pour satisfaire leur cupidité. L'oisiveté, apanagé des grands propriétaires, est un vice utile dans un grand empire pour alimenter l'ambition et l'industrie indigente, et devient un germe destructeur de l'état qui compte plus de riches oisifs que de pauvres industriels. Les espagnols ont d'abord déporté dans les îles les voleurs et les sujets qui ne plaisoient point à l'inquisition; la fortune brillante que conquirèrent ces proscrits en fit émigrer d'autres. Ainsi l'Espagne en se dépeuplant, négligea ses terres pour aller planter du cacao, du café, de l'indigo au fond de la Jamaïque, de la Guyane et du Pérou; elle ferma jusqu'à ses mines d'argent pour s'inhumer au sein de la foudre dans les abysses d'or à Lima. Si la vieille fable des trésors soupçonnés à Cayenne est accréditée de nouveau par un autre Walter-Raleig, le lieu de notre exil sera plus fréquenté que Paris, car *les frères et amis* se vendroient pour le plus petit lingot d'or. Laissons-les tranquilles, et contemplons l'atmosphère en goûtant le plaisir d'une belle navigation. Après-midi, tems extrêmement

doux et favorable, nous filons dix nœuds et demi. Plus le soleil baisse, plus la brise a de force. En Europe, dans les beaux jours d'été, quand un ciel d'azur laisse la force au soleil de pomper les exhalaisons de la terre, les physiciens assurent que l'atmosphère est plus chargée que dans un jour nébuleux. Ils n'aurroient pas besoin de tant de raisonnemens pour démontrer cette vérité à leurs élèves, s'ils venoient faire leurs expériences dans les parages voisins de la ligne sur un élément qui donne à l'observateur un climat mitoyen entre les zones tempérées et torrides.

Depuis hier, le soleil est presque à pic sur nos têtes : quelques européens s'imaginent que nous devons être rôtis ; mais la main qui a arrangé l'univers a pourvu à tout. Voici comme elle opère :

Le soleil dilate les ondes qui imprégnent l'air de nitre ; les parties aqueuses les plus légères s'élèvent dans une région supérieure, forment un brouillard, compriment l'air intermédiaire entr'elles et la mer; par leur pression font souffler les vents que nous nommons zéphyrs en France, parce qu'ils viennent du midi, et *brise* dans les pays chauds, parce

K 4



qu'ils viennent du N. E. C'est ce que nous observâmes le 20 mai après-midi , en prenant le frais sur les porte-haubans.

Un vent très-fort soulevoit les flots ; le ciel étoit chargé d'une brume épaisse et blanchâtre ; le soleil ne donnoit qu'une lumière pâle ; l'horison eût été d'azur si nous n'eussions pas été sur un élément qui renouveloit sans cesse ces parties qui sur la terre se seroient enlevées; la chaleur à demi-concentrée dans notre région n'étoit rien au zéphyr de sa fraîcheur et de sa force. Nous nous trouvions donc dans une atmosphère mitoyenne. Si dans ce moment ont eût consulté le baromètre , la pression de l'air de haut en bas eût été beaucoup moins sensible , et le mercure eût remonté comme après un orage , d'où il faut conclure que l'air qui borde notre horison est beaucoup plus chargé quand le ciel est d'azur que dans le moment où il se couvre de nuages ; l'eau s'élevant dans une région supérieure , enlève les vapeurs , purifie l'air , lui rend sa pression et son élasticité . tandis qu'il perd de sa force quand il est mélangé avec le brouillard ; quoique le ciel nous paroisse alors plus beau , le plombé de l'air nous est démontré le matin

par les vapeurs, qui en couronnant l'horizon pourpré, nous laissent voir le plus beau firmament.

22 mai. Ce matin, une brume épaisse nous dérobe les îles du cap Verd; après-midi, les brisans nous attirent sur la pointe des rochers qui les entourent. Nous filons au milieu sans accident et non sans danger; ces îles appartiennent aux portugais: si elles étoient gardées, nous serions pris sans pouvoir nous défendre; mais les possesseurs les abandonnent à quelques blancs expatriés et à des mulâtres affranchis. La religion catholique y est la seule connue et professée par un évêque blanc et quelques prêtres nègres. Le terroir, assez fertile et mal-sain, produit de l'indigo, des cannes à sucre et du coton. Il n'y pleut quelquefois que tous les deux ou trois ans. On garde l'eau dans les cisternes. L'une de ces îles, nommée Saint-Vincent, présente les restes d'un volcan qui fume encore. Ce rocher est peuplé de serpens, de petits singes et de quelques mauvais oiseaux de mer: les autres îles, qui sont assez étendues, nourrissent de nombreux troupeaux de chèvres sauvages, et

sont à 861 lieues de France , et à 100 d'Afrique , par le travers de la Nigritie.

Ce matin , nous avons pris un requin de cent livres avec son pilote , petit poisson qui s'attache sur sa tête , le guide dans ses courses , vit de sa substance et suit sa destinée. Le soir , la mer est couverte à une lieue à la ronde d'un banc de poissons si serrés qu'ils peuvent à peine nager : les plus gros sont des marsouins et des chiens de mer qui cernent des bonites ; celles-ci en sautant à plusieurs pieds en l'air pour se sauver des gueules béantes des requins , attrapent quelques poissons volans dont elles sont friandes. Nous sommes à 30 lieues des îles.

Du 24 au 29 mai. Quel spectacle ravissant que celui d'une belle nuit sur mer ! quand les cieux se réfléchissent dans l'onde , que le bâtiment vogue à pleines voiles et sans danger , que la lune éclairant un immense horizon paraît sortir du cristal des eaux , que les vagues coupent son disque ; tout repose dans la nature , excepté ce monstre qui n'est jamais rassasié , qu'on appelle requin : d'un côté , les matelots oisifs lui jettent un fer pointu caché

d'un morceau de viande; il s'élançe, se retourné sur le dos, l'engueule avidement, se sent pris, est hissé à bord, et fait trembler de ses coups de quenoule le tillac qui le reçoit; de l'autre, le pilote consulte sa carte, sa boussole et son sablier. Ses timoniers attentifs tournent plus ou moins la roue du gouvernail; il paroît commander à la mer: la frégate avance majestueusement, portée sur un lit de neige et de diamans, et le spectateur, dans un doux récueillement, promène ses regards dans l'horizon à dix lieues à la ronde. Belle nuit, tu me rappèles celle que je goûtai en 1794, à pareil jour, en sortant du tribunal révolutionnaire! Je prie le lecteur de me pardonner cette digression, c'est mon contingent de soirée.

Je fus arrêté le 1^{er}. octobre 1793 avec messieurs Pascal, lieutenant de gendarmerie à l'armée du Rhin, et Welter, interprète allemand. Le premier avoit amené avec lui un officier autrichien déserteur, que le général Custine envoyoit à la Convention pour lui donner des instructions sur les forces de l'ennemi. La loi du 17 septembre sur les suspects et les étrangers venoit d'être proclamée. L'autrichien

pour s'y soustraire, obtint d'être sous la surveillance de Pascal; il se lia avec Anacharsis Cloots, qui lui dit que pour se mettre en crédit, il devoit faire trois ou quatre dénonciations. Pascal donna un dîner où je me trouvai avec une ancienne marchande de Lyon, nommée Morl13, ruinée par ses prodigalités, qui vivoit d'intrigues et de dénonciations. Pascal, qu'elle avoit vu éléver et qui étoit du même pays, ne la connoissoit pas sous ce rapport. La conversation roula sur les jacobins; elle en prit la défense avec chaleur. Nous soutînmes que les choses n'iroient bien que quand on auroit rasé leur salle. Hyerchmann, c'étoit l'autrichien, en feignant de ne pas nous entendre, écoutoit de tout son cœur. Les noms des meneurs du tems furent accompagnés d'épithètes un peu profanes. Tout se calma sous le manteau de l'amitié. Je me levai de table le premier, pour envoyer mes articles au *Journal Historique et Politique* que je rédigeois alors avec M. de la Salle. L'amie de Pascal étoit malade; Hierchmann reconduisit la Morl13 chez elle; chemin faisant, ils complétèrent notre perte.

Le 1^{er}. octobre, le comité révolutionnaire

nous traîne à la prison du Théâtre Français, ci-devant Marat ; nous y restons trois mois, pendant lesquels Hierchmann fut arrêté et conduit à Sainte-Pélagie, et de là au Luxembourg. Notre affaire passa au tribunal révolutionnaire, en même tems que nous à la Conciergerie le dernier décembre 1793.

On nous conduisit dans une vaste chambre où trois cents prévenus comme nous de délits révolutionnaires, étoient couchés quatre à quatre sur des paillasses enfermées de cadres en forme de tombeaux.

Le 1^{er}. janvier 1794, il faisoit un froid cuisant ; on nous fit descendre dans la cour ceintrée d'une haie de fer ; les fenêtres du greffe du tribunal donnoient dessus.

A dix heures, Faverole et sa maîtresse montèrent au tribunal, en descendirent à onze. Faverole en passant les mains autour de son cou, fit signe qu'il étoit condamné à mort. Sa maîtresse le suivoit de près, les yeux hagards, les cheveux épars, les joues rouges ; elle serrâ la main à plusieurs détenus en s'écriant : « Nous allons à la mort ; ces juges sont des scélérats : vous y passerez tous ! » Ce jour devoit être marqué par des scènes d'horreur.

En me promenant sous les vestibules, je vis différentes figures peintes avec une liqueur brune : là étoit Montmorin, plus loin la fameuse bouquetière du palais Royal, qui avoit mutilé son amant ; au bas des figures on lisoit ces mots : *Cette figure est dessinée avec le sang des victimes égorgées ici au 2 septembre.* Pendant que je parcourrois cette galerie funèbre, nous entendons un grand tumulte à l'occasion d'un détenu conduit à l'interrogatoire : un canonnier l'avoit abordé en lui demandant s'il n'étoit pas Maratmaugé, du département de l'Isère : sur sa réponse affirmative, ce canonnier l'avoit saisi à la gorge en lui disant : « Te souviens-tu , scélérat , » d'avoir fait la motion d'enduire les prisons » de matières combustibles pour brûler les dé- » tenus au premier signal ? » Maratmaugé, en descendant de l'interrogatoire, perdit la tête ; on le mit dans un petit cachot, pour le séparer des autres ; il se brisa les dents aux barreaux , se déchira les bras et mourut de suffoquement et de désespoir. J'en tombai malade d'effroi ; on me conduisit à l'infirmerie : une odeur cadavéreuse infectoit en y entrant ; l'un avoit la figure couverte de boutons et d'ulcères , un autre les lèvres bouffies et noires comme du char-

bon, deux ou trois autres moribonds étoient dans le même lit. Un sale coquin, nommé Pierre , condamné à dix ans de fers, étoit notre infirmier depuis la mort de la reine à qui il avoit servi de valet-de-chambre. Il faisoit sa fortune au milieu de la putréfaction ; car la plupart des malades étoient sans connaissance et soigneusement dévalisés. J'étois au milieu des fiévreux ; dans trois jours je fus avec les lépreux. Des vers gros comme le doigt tomboient des paillasses et des cadavres vivans , entassés jusqu'à quatre dans un lit. La nouvelle de cette épidémie fit du bruit; Fouquier-Tainville fit construire un hospice à l'Evêché : le mal faisoit des progrès ; le travail n'étant pas acheyé , on voulut vider la Conciergerie.

Le 8 janvier , à 7 heures du soir , dix-sept fiacres vinrent nous conduire à Bicêtre ; quand nous montâmes , un peuple nombreux remplissoit la grande cour du palais ; quoiqu'il fit froid , l'odeur que nous exhalions étoit si infecte qu'on ne pouvoit nous approcher à plus de trente pas ; en route , la neige voltigeoit sur nos lèvres noires. Dans ce misérable état nous fûmes encore encbainés deux à deux ; quatre ou cinq furent gelés en route ; enfin , nous

arrivâmes à Bicêtre à 8 heures du soir. Je perdis de vue Pascal et Welter , qui furent conduits aux Carmes , rue de Vaugirard.

A Bicêtre , nous fûmes confondus avec les plus grands scélérats , qui me volèrent jusqu'à ma chemise ; celui qui me la prit me dit qu'il en avoit besoin pour aller à la chaîne , où il étoit condamné pour dix ans , et que j'eusse à me taire si je ne voulois pas être assassiné pendant la nuit : je me tus , mais je pleurai à mon aise.

On me guérit à moitié , car il falloit faire place à d'autres , mes plaies n'étoient qu'à demi-fermées quand je montai aux cabanons ; la maison fournit de linge comme un hôpital , on me donne une chemise élimée et trouée à l'estomac du côté gauche : cette tunique avoit servi deux ans auparavant aux malheureux qu'on avoit égorgés dans cette prison ; les trous étoient faits par les sabres et les piques qu'on leur avoit enfoncés dans le cœur , quand ils étoient aux cabanons et aux infirmeries , car les malades furent les premières victimes .

J'étois seul dans mon cabanon : depuis dix jours mes plaies s'étoient rouvertes , un sang noir mêlé de pus en découloit ; la rudesse du
linge

linge et du grabat , l'insalubrité des alimens , la crudité de l'eau corrosive , avoient contribué à cette rechute ; j'éprouvois des douleurs inexprimables , toute la nuit je hurlois comme un chien , on me donna à boire de l'absinthe et des tisannes anti-putrides ; mes plaies augmentoient toujours et mon corps étoit comme un crible ; je devins enflé , la mort faisoit chaque jour un pas vers mon lit . Le 23 mai , à cinq heures du soir , on ouvre mon cabanon pour la première fois depuis trois mois ; un porte-clé m'annonce que je vais être transféré et jugé.

Je me traîne en lui donnant le bras ; deux gendarmes m'attendoient au greffe , pour me conduire à pied à Paris , ils me mettoient les menottes : « De grâce ,achevez de m'ôter la vie , leur dis-je , voilà l'état où je suis » (en leur découvrant ma poitrine et mes jambes) ; ils reculèrent d'effroi , m'offrirent le bras.....Le grand air me saisit en sortant , et je tombai évanoui sous un tilleul de l'avenue. Pendant ce tems un des gendarmes avoit couru sur la route arrêter une voiture de charretier ; je revins à moi , mes vêtemens étoient mouillés de sang ; il me sembloit qu'on me tiroit dans tous les

membres des coups de fusil chargé à balles ;
mon sang caillé reprenoit sa circulation.
« *Belle saison du printemps !* dis-je en traversant
» un champ de pois fleuris, je goûte tes dou-
» ceurs, je respire un air pur ; depuis huit
» mois, voilà le premier beau jour de mon
» existence, et demain je ne vivrai peut-être
» plus. » J'arrivai à la porte de la Concierge-
rie à sept heures du soir ; mon cœur tressail-
loit de joie et d'effroi. Je retrouvai Pascal et
Welter ; nous nous embrassâmes en pleurant
A onze heures nous reçûmes nos actes d'accu-
sation pour monter le lendemain au tribunal.

Le matin (24 mai), pendant que nous dé-
jeûnions entre les *deux guichets*, on ouvrit
l'armoire où étoient les cheveux que le bour-
reau avoit coupés la veille à ceux qui avoient
été à la mort. Ce lieu est l'antichambre du
trépas et de la résurrection.

A neuf heures, nous montâmes au tribunal ;
nous étions dix-sept pour différentes causes ;
nous ne nous connoissions pas , mais c'étoit la
mode d'englober plusieurs affaires , afin , di-
soit-on , d'expédier les royalistes et de libérer
les patriotes.

J'occupai le fauteuil de fer ; le sort étoit las-

de me persécuter ; l'état où j'étois excita la compassion des auditeurs ; Hierchmann fut amené du Luxembourg pour déposer ; sa présence me fit horreur sans me déconcerter ; la femme Morl15 fut appelée de même. Par une heureuse méprise , l'huissier avoit assigné à sa place une autre Morl13 qui ne nous connoissoit pas, et qui fut plus effrayée que nous de paroître devant les Euménides. Hierchmann se voyant seul , balbutia ; je me défendis de sang froid , mais Pascal perdit la tête et l'injuria ; les débats furent fermés à deux heures. A deux heures cinq minutes les jurés revinrent des opinions. Pascal , Durand et Paulin furent appelés les premiers pour entendre leur arrêt de mort. Le premier pour n'avoir pas approuvé ce que faisoient les jacobins ; le second pour avoir dit du mal de Marat ; le troisième , maître de langue , pour avoir été calomnié par une sous-maitresse de pension , qui le dénonça par vengeance de ce qu'il n'avoit pas répondu à ses sollicitations amoureuses. On nous appela ensuite pour nous prononcer notre liberté , qui fut précédée d'une grande sermonce.

Comme je ne pouvois me soutenir , un gendarme en me reconduisant à mon domicile,

m'apprit que j'avois eu cinq voix pour la mort. L'amie de Pascal , qui ne savoit pas qu'on avoit appellé notre affaire , étoit à dîner en face du palais au moment où il alla à la mort ; elle rentra en même tems que moi , et s'évanouit en me voyant. Ces violentes secousses avoient aliéné ma raison. J'étois si accoutumé à être sous les verroux , que le lendemain en m'éveillant , je me traînai à ma porte pour voir si j'étois réellement libre. Je m'habillai à la hâte ; le grand air avoit presque refermé mes plaies ; je souffrois beaucoup moins et me traînois avec un bâton ; personne n'étoit encore levé ; je regardois de tous côtés , dans les rues , autour de moi , comme si je fusse arrivé à Paris pour la première fois. J'allai déjeûner chez l'amie de Pascal ; nous nous attendrissions sur son sort ; un gendarme vint l'arrêter et la conduire à la Conciergerie ; on devine son crime ; elle sortit après le 9 thermidor , vit la fin tragique d'Hierchmann , qui se sauva du Luxembourg , alla retrouver la Mort¹³ justement suspecte à la justice , s'associa à une troupe de voleurs , fut pris , condamné aux fers , enfermé à Bicêtre , pendant quatre mois , dans le même cabanon où j'avois tant souffert , brisa ses chaî-

nes, fut poursuivi près de Lyon, et se noya dans le Rhône.

Nous sommes à 1,155 lieues de Paris.

1er. juin. Ce matin, calme plein, brume : on sonde, point de fond. La sonde est un morceau de plomb de quinze à vingt livres, rond, en forme de cône tronqué, dont le dessous un peu creux, est rempli d'une couche de suif mou. Quand il a fond, le sable où la vase s'attachent au suif; la couleur de la terre, du gravier ou des rocailles indiquent au pilote le parage où il est. On trouve des marins si instruits dans ce genre de cosmographie, que dans la première tentative faite secrètement en 1797, sous les ordres du général Hoche; pour une descente en Irlande, notre escadre, battue par une violente tempête, craignant les côtes, jeta la sonde ; le pilote reconnut qu'il n'étoit qu'à quatre lieues des attérages indiqués pour l'expédition. Une tourmente dissipa nos vaisseaux, et *la Charente* fit tant d'eau, qu'elle faillit sombrer. (Je dois ces détails à M. Thomas, officier de cette frégate.)

Nous sommes à 1,338 lieues de Paris.

2 juin. Nous voyons une trombe, ou pompe d'eau, phénomène redoutable en mer.

conflit de deux vents opposés laisse un vide ; la pression des colonnes voisines fait monter l'eau avec tant de rapidité, qu'un vaisseau surpris par la nuit, ou par l'ignorance du pilote, est attiré, enlevé et sombré. On entend au loin mugir l'onde ; une brume épaisse borde la pompe aspirante que le hasard a formée. Cette attraction tourbillonnante sert aux naturalistes à expliquer la cause de ces immenses gouffres qu'on trouve au milieu des mers. Ces abîmes sont toujours avoisinés de vents violents qui par leur conflit, forment une pompe aspirante ou foulante. Les parages voisins sont sujets à de violentes tempêtes. Quand l'orage approche, on entend un bruit semblable au mugissement de cent taureaux. Si le tourbillon est moins considérable, on le nomme pompe d'eau ; on la coupe à coups de canons, et alors elle inonde le bâtiment.

4 juin. Aujourd'hui on radoube les canots ; les moutons galeux qui les habitoient, se couchent aux pieds des affûts des canons : on en tue chaque jour une couple pour nos soixante malades ; l'état-major prend seulement les poitrines et les gigots pour qu'ils n'aient pas d'indigestion. Nous désirons d'arriver pour

arriver, car le janissaire de Villeneau, intrépide le soir dans ses recherches sonde avec la pointe de son sabre, dans les lieux les plus secrets, où quelques-uns de nous se retirent pour ne pas descendre dans l'entrepont. Depuis qu'on a déplacé les canots, ils se blottissent sur le col et dans le bras de la grosse donzelle de bois qui est à la proue de la frégate.

6 juin. Temps couvert, calme, pluie abondante ; on sonde, 225 pieds d'eau, fond de vase, côte du Brésil ; nous sommes par le premier degré 40 minutes au-delà de la ligne, voici le résumé de notre traversée.

L'Analyse de la Révolution a été suivie de quelques contes galans, de la *Vie privée du cardinal de Rohan*, de celle du dernier duc d'Orléans, de l'origine du télégraphe, de l'utilité qu'en tira Philippe, père de Persée, dans la guerre qu'il fit aux Romains. Cette découverte, perfectionnée dans la révolution, remonte à plusieurs siècles avant l'ère chrétienne ; elle se nommoit *signaux par le feu*. Les narrateurs, MM. Job-Aimé, Gibert-Desmolières et Calhiat, disent que l'historien Polybe donne l'invention du télégraphe à Enée, fameux capitaine, contemporain d'Aristote et d'Alexandre-

le-Grand. Ils renvoient pour les détails au VIII^e. volume de l'Histoire ancienne de Rollin; en disant un mot de *la Perfection de l'Areostat*, ils parlent du *Champs de Fleurus*; enfin, de toutes les découvertes perfectionnées par la révolution. *L'électricité* et le docteur Franklin ne sont point oubliés.

Ces importantes matières nous ont amenés à ces deux problèmes encore insolus, *si les républiques produisent plus de grands hommes que les monarchies, et pourquoi*. Le *si* a été appuyé par les uns, nié par les autres; tous en l'accordant par supposition, ont pensé sur le *pourquoi*, que l'on n'apprend bien la guerre que dans les camps; qu'une monarchie paisible est comme une théorie auprès de la pratique. Ils ont encore comparé les deux gouvernemens à deux vaisseaux qui voguent sur deux mers, orageuse et tranquille: l'un n'a souvent que quelques routiniers à son bord; chaque marin qui sort de l'autre est expérimenté. La question du *divorce* a été également traitée par nos théologiens, sous le point de vue religieux, politique, civil et moral: on en devine bien la solution. M. Thomas, chanoine de Saint-Claude, qui a vécu à Ferney avec Vol-

taire , dans ses dernières années , nous a donné des particularités intéressantes sur ce grand homme. En 1776 des prédicateurs zélés pour la conversion du philosophe , insérèrent sous son nom une superbe ode à Jésus-Christ dans le journal de Fréron. M. Thomas courut pour l'en féliciter en pleurant de joie. *Elle n'est pas de moi , mon ami ,* reprit Voltaire ; *je n'ai jamais rien fait de bon pour cet homme-là.* M. Trolé , qui a étudié avec les deux Robespierre , nous a donné la vie privée de l'ainé. Il voyoit tous ses camarades de si mauvais œil , qu'il cherchoit toutes les occasions de les faire battre , en se retirant à l'écart. Ceux quilesurpassoient étoient ses ennemis irréconciliables ; il les divisoit toujours entr'eux , et les faisoit souvent battre au canif , dans l'espoir de s'en délivrer. (Nous sommes à 1632 lieues de Rochefort ; nous courrons nos longitudes.)

7 Juin. Enfin , l'eau a changé de couleur , elle est d'un vert pâle tirant sur le jaune ; la brume nous circonscrit ; à deux heures nous jettons une petite ancre pour ne pas trop dévier par le courant du fleuve des Amazones , qui a cent lieues d'embouchure ; le soir , au moment où nous allions mouiller , un matelot tombe à la mer ; on vire de bord , on lui jette des cages

à poulets, il étend un bras défaillant pour les saisir, et se perd pour jamais dans les flots qui portent son cadavre aux personnes affamées.

8 Juin 1798 (20 prairial.) Beau tems à la pointe du jour ; tout l'équipage crie *terre* : on reconnoît le cap *Cachipour*, sol inculte qui nous est disputé par les Portugais ; ces bords, couverts de vases et de palétuviers, rendent le sauvetage presqu'impossible. Nous filons sept et huit nœuds. A midi nous sommes dans les eaux bourbeuses de l'*Oyapok* ; nous approchons du cap *Orange*, ainsi nommé par les Hollandais qui, l'ayant découvert en 1500, à la suite des voyages d'*Améric-Vespuce*, lui donnèrent le nom de la famille de leur stathouder. On y voit un fort sur une pointe de rocher, qui s'élève au bout d'une petite anse bordée de monticules et de bois toujours verts. Toutes ces possessions ont passé tour-à-tour des Anglais aux Espagnols, et des Espagnols aux Portugais qui les conservent encore aujourd'hui. Quand Christophe Colomb eut découvert le Nouveau-Monde, l'*Espagne*, le *Portugal*, *Venise* et la cour de *Rome* se partageoient ces conquêtes ; ce qui fit dire à *François premier* : « Je voudrois bien » voir l'article du testament par lequel Dieu

» donne les deux Indes à la cour de Rome , aux
 » Portugais et aux Espagnols , sans que j'y
 » puisse rien prétendre . » Comme ce testa-
 ment n'étoit pas olographie , la cour de France
 envoya à la découverte comme les autres ; le
 continent de l'Amérique est si vaste , que nous
 y fimes de rapides conquêtes . En 1530 , Cris-
 toral Jacques , envoyé par Jean III , roi de Por-
 tugal , avec une flotte de huit vaisseaux , après
 avoir découvert la baie de Tous-les-Saints ,
 trouva deux petits vaisseaux français à l'embou-
 chure du fleuve du Paraguai , appelée de la *Plata*
 ou d'Argent , les prit , les coula à fond et fit mas-
 sacer l'équipage ; preuve que les Français avoient
 connu et possédé ce pays avant les Portugais . Ils y
 trafiguoient paisiblement avec les Indiens , en-
 nemis jurés des inventeurs de l'inquisition , si
 atroce au Para et au Brésil . Un jour , on ne
 s'étonnera plus de voir les Français circons-
 crits momentanément entre l'Oyapok au midi ,
 et le Maroni au nord , s'efforcer de franchir ces
 bornes . (*Extrait du chevalier Desmarchais.*)

9 Juin. Nous ne sommes qu'à dix-huit lieues de Cayenne . Le vent fraîchit , nous laissons les Deux - Connétables à notre droite ; ces deux rochers arides , point de mire des

navigateurs, ne sont couverts que de nids et d'œufs. Les oiseaux s'y rassemblent en si grand nombre, que ces rochers en sont tout blancs; on leur tire souvent un coup de canon, et ils obscurcissent l'air; ils ne fuient pas à l'approche de l'homme, lui déclarent la guerre pour défendre leurs couvées; leur nombre égal à celui d'un essaim de moucherons au bord d'une eau croupissante, ne se rebute jamais des coups de bâtons dont on ne frappe pas inutilement l'air: tous cherchent avec leurs longs becs à tirer les yeux aux chasseurs. Un vent favorable enflé nos voiles, nous cinglons Remire et Montabô, d'où on signale les vaisseaux venant d'Europe. Ce signal est rendu de suite à Cayenne. Nous rangeons à notre gauche les îlets le Malingre, les Deux-Mammelles, le Père, la Mère et l'Enfant-Perdu; ces différens rochers ressemblent de loin à des grottes antiques qui menacent ruine; ils doivent leur nom à la forme que la nature leur a donnée.

A quatre heures et demie nous arrivons dans la rade de Cayenne, à trois lieues de la citadelle qui ressemble à une mesure sur la pointe d'un rocher: nous appelons un pilote par un coup de canon. Je ne puis exprimer le serre-

ment de cœur que j'éprouve au bruit des cables et des ancrés qui se précipitent dans l'onde. De même qu'ils enchaînent la frégate au rivage, de même nous serons prisonniers dans ces climats. Nous voilà mouillés.

10 Juin. A la pointe du jour, une petite pirogue, chargée de quelques nègres et d'un capitaine de port, vient à nous. Ils rament en chantant, et font tourner en mesure une petite pelle appelée pagaye, arrondie par le bout. Le capitaine monte à notre bord, et nous entourons les rameurs qui sont vêtus de leurs plus beaux habits; car on nous a pris pour un nouvel agent. Leur garde-robe n'est pas difficile à porter, c'est une veste blanche ou bleue, qui paroît sortie du panier aux ordures; une chemise trouée aux épaules, aux coudes et aux endroits les plus remarqués par les dames; ceux-là sont les richards; les novices n'ont qu'un travers d'étoffe large de quatre doigts, long de six pieds, qui fait deux tours sur leurs rognons, passe dans la vallée postérieure et se termine par deux bouffettes qui emmaillotent l'extrémité. Nous leur demandons quand nous irons à terre; ils nous répondent dans un jargon moitié français moitié barbare. Ils repartent à dix heures avec une

de nos chaloupes, montée par le capitaine et un sous-lieutenant qui vont rendre compte de notre arrivée. Cette visite nous donne une idée sinistre du pays. Quelqu'un, pour nous rassurer, nous adapte l'histoire de la servante de Rochefort, vue, connue à onze heures par son ainant, fiancée, publiée et mariée à midi. On avoit alors distribué avec profusion le fameux programme de la colonie de 1763, et chacun, des quatre coins de la France, accourroit ici pour faire fortune. Un homme entre deux âges, marié ou non, vend son bien, arrive à Rochefort pour s'embarquer, et veut choisir une compagne de voyage; il rôde dans la ville en attendant que le bâtiment mette à la voile.

A onze heures, une jeune cuisinière vient remplir sa cruche à la fontaine de l'hôpital. Notre homme la lorgne, l'accoste, lui fait sa déclaration. — Ma fille, vous êtes aimable ; » vous me plaisez, nous ne nous connoissons ni » l'un ni l'autre, ça n'y fait rien ; j'ai quelque » argent ; je pars pour *Cayenne* ; venez avec » moi, je serai votre bonheur. Il lui détaille les » avantages promis, et se résume ainsi : *Donnez-moi la main, nous vivrons ensemble.* — » Non, monsieur, je veux me marier. — Qu'à

» cela netienne, venez. — Je le voudrois bien,
 » monsieur, mais mon maître va m'attendre. —
 » Eh bien! ma fille, mettez-là votre cruche,
 » et entrons dans la première église; vous savez
 » que nous n'avons pas besoin de bans; les
 » prêtres ont ordre de marier au plus vite tous
 » ceux qui se présentent pour l'établissement
 » de *Cayenne*. » Ils vont à Saint-Louis; un des
 vicairesachevoit la messe d'onze heures; les
 futurs se prennent par la main, marchent au
 sanctuaire, donnent leurs noms au prêtre, sont
 mariés à l'issue de la messe, et s'en retournent
 faire leurs dispositions pour le voyage. La
 cuisinière revient un peu tard chez son maître,
 et lui dit en posant sa cruche: « Monsieur,
 » donnez-moi, s'il vous plaît, mon compte. —
 » Le voilà, ma fille; mais pourquoi veux-tu t'en
 » aller? — Monsieur, c'est que je suis mariée.
 » --Mariée! et depuis quand? --Tout-à-l'heure,
 » monsieur, et je pars pour *Cayenne*. —
 » Qu'est-ce que ce pays là? — Oh! monsieur,
 » c'est une nouvelle découverte; on y trouve
 » des mines d'or et d'argent, des diamans, du
 » sucre, du café, du coton; dans deux ans on
 » y fait sa fortune! — C'est fort bien, ma fille;
 » mais d'où est ton mari? — De la Flandre au-

Quel regard nous lançons à ce fatal bâtiment !
 Le cerbère qui le commande mériteroit bien
 le sort de Lalier. Qu'il nous tarde de mettre
 pied à terre ! Les montagnes s'approchent....
 Quel beau tapis de verdure ! Nos cœurs s'é-
 lancent dans ces vastes forêts.... Y serons-nous
 hbres.... ? Nos nouveaux pilotes sont hon-
 nêtes , mais aucun d'eux ne répond à cette
 question. Nous voilà à l'embouchure de la
 rivière ; voilà le fort , les cases , le port , les
 bateaux rangés et ancrés sur le rivage; quelles
 mæsures de boue et de crachat ces nids à rats
 croulent.... Voilà Cayenne ; il est cinq heures
 et demie : nous voilà donc au port le pied sur
 la grève ; nous sommes à 1500 lieues de Ro-
 chefort , à 1632 de Paris ; quelle réception
 allons-nous avoir après 45 jours de traversée ,
 trois mois d'embarquement et 3325 lieues de
 route ?

Fin de la seconde partie.

V O Y A G E A CAYENNE.

T R O I S I È M E P A R T I E.

*O socii (neque entmignari sumus antè malorum),
O passi graviora ! dabit Deus his quoque finem.
Vos et Scytleam rabiem, penitusque sonaque
Accestis scopulos, vos et Cyclopea saxe
Experi : revocate animos mæstumque timorem
Mitite , forsitan et hec olim meminisse juvabit.*
Æneid. , lib. I. v. 198.

Courage , mes amis , dans nos nouveaux revers,
Dieu nous visitera dans ces vastes déserts :
Heurtés sur les rochers , ensevelis sous l'onde ,
Après une infortune à nulle autre seconde ,
Nous vivons ... O jour cher à notre souvenir !
L'innocent dans les fers , sème un doux avenir.

*Entrée à Cayenne. Description du pays.
Mœurs des Indiens , des blancs , des noirs.
Caractère et habitude des colons. Autorité
des agens. Traitement des déportés. De
l'établissement de la colonie de 1763 en
parallèle avec celui des exilés de 1797 ,
dans les déserts de Kourou , Synnamari ,
Konanama , etc.*

LA goëlette est à l'ancre : une foule de monde accourt au rivage , un fort détachement de

blancs et de noirs borde les deux parapets du pont de charpente , où nous montons par une échelle de meûnier ; les soldats serrent les rangs, Les haillons qui nous couvrent, la misère empreinte sur nos fronts, notre air déconcerté et inquiet, réveillent l'attention des spectateurs; au bout de quelques minutes, la joie d'avoir enfin touché la terre nous rend à nous-mêmes , nos pieds incertains cherchent l'équilibre , comme si nous étions ballottés par un roulis ; nos nerfs , continuellement tendus, se dilatent; enfin nous étendons nos membres , comme le cerf dont les jambes roides à la sortie d'un étang , se resont après quelques heures de repos. Des yeux avides nous toisent... Quels êtres , grand Dieu ! sont-ce des hommes ou des bêtes sauvages? Parmi cette race nuancée de toutes couleurs , quelques européennes nous fixent avec cet intérêt que les âmes sensibles prennent aux malheureux. La milice noire , les pieds nus , plats et épataés comme un éléphant , revêtue d'un mauvais juste-au-corps blanc et d'un large pantalon de même couleur , qui contrastent avec les traits des figures gaufrées , nous traite plus impitoyablement que les grenadiers d'Alsace , à peine

nous est-il permis de lever les yeux..... Nous dépassons les remparts , la foule de peuple qui nous suit obstrue le passage ; nous entrons dans une grande maison au milieu de la principale rue , la populace noire est sous nos fenêtres , assise et entassée l'une sur l'autre , comme les gouvernantes et les batteurs de pavés en Europe auprès des marionnettes ou des loges d'animaux curieux. Je reviendrai sur ces objets. Nous voilà dans une prison un peu plus spacieuse que l'entrepost de *la Décade* ; Villeneau sur le balcon d'une grande maison au milieu des élégantes de cette ville , nous fixoit à notre passage avec une pitié orgueilleuse..... On nous distribue des hamacs ; nous logeons au grenier , des nègres nous commandent , nous gardent et nous servent ; on prend nos noms. Les seize premiers ont été conduits chez l'agent ; les municipaux se transportent dans notre prison , avec une toise pour nous mesurer comme si nous devions tirer à la milice.

LIBERTÉ.

— — — — —
ÉGALITÉ.

Extrait des procès-verbaux de débarquemens à Cayenne des cent quatre-vingt-treize déportés par la frégate la Décade , commandée par le citoyen Villeneau , capitaine de frégate.

« Ces jours-ci 25, 26 et 27 prairial an VI
 » de la république française (13, 14 et 15
 » juin 1798), nous commissaires exécutifs
 » près l'administration centrale du département
 » de la Guyane française , en vertu d'une
 » lettre à nous remise par le citoyen agent
 » du directoire en cette colonie , et à nous
 » écrite par le citoyen *Boisshot* commissaire
 » exécutif de Rochefort , par laquelle il nous
 » donne avis qu'il sera déporté , par la frégate
 » *la Décade* , cent quatre - vingt - treize *con-*
damnés, qui nous seront remis par le citoyen
Villeneau commandant de ladite frégate.
 » A cet effet , sur l'avis qui nous a été donné
 » le 25 , que cinquante - cinq de ces condam-
 » nés (1) (c'étoient les malades) , venoient
 » d'être débarqués par le citoyen *la Marillière* ,
 » capitaine de la goëlette *l'Agile* , qui avoit été

(1) *Condamnés* : Cette expression est neuve pour la plupart d'entre nous. Pour être condamné il faut être jugé ; pour être jugé , il faut être entendu. La moitié est *condamnée* sans avoir été entendue , l'autre quart sans avoir même reçu de mandat d'arrêt ; parmi la dernière partie , il en est que les tribunaux ont acquittés pour les mêmes délits qui les ont fait déporter. Je produirai ailleurs les pièces à l'appui de ce que j'avance.

» les prendre à bord de la frégate ; nous les
 » avons fait conduire , sous bonne et sûre
 » garde , à l'hôpital civil et militaire de cette
 » colonie. Sur un autre avis à nous donné les
 » 26 et 27 du même mois , par les capitaines
 » la Marillière et le Danseur : le dernier com-
 » mandant la goëlette *la Victoire* et l'autre
 » *l'Agile* , ayant à leurs bords soixante-huit
 » *individus* faisant partie des cent quatre-vingt-
 » treize condamnés , et soixante - dix faisant
 » le complément ; nous sommes transportés
 » à la maison *le Comte* dite *la Cigoigne* , sise
 » dans la grande rue , le 28 du même mois ,
 » où ils avoient été conduits la veille par un
 » détachement de force armée , à l'effet de
 » prendre les noms , prénoms , professions et
 » signalemens desdits condamnés , ce à quoi
 » nous avons procédé en présence du chef du
 » deuxième bataillon (c'est-à-dire du batail-
 » lon nègre) , de l'officier de santé et du com-
 » mandant de la force armée . Signé *la Berde*
 » commissaire du directoire exécutif , *Lerch*
 » chef de bataillon , *Noyer* officier de santé ,
 » *Desvieux* commandant en chef de la force
 » armée , faisant fonctions de commandant
 » de place. »

Il semble au lecteur que ce devroit être ici la place de la liste des déportés ; je la transcrirai ailleurs , pour être plus à portée de mettre à la suite de chaque personne , les événemens , la cause de sa déportation ; un précis de son existence et de ses malheurs ; quand nous aurons pris racine sur ce sol , ou qu'il aura dévoré une grande partie de nous , alors si je survis , je mettrai ma liste au net avec le plus grand soin , bien convaincu d'après mon cœur , que cette partie présentera le plus tendre intérêt aux familles de mes compagnons d'infortune.

Maintenant que nous sommes soisés et signalés , montons sur la galerie pour passer en revue le peuple de Cayenne ; cet examen nous tiendra lieu de soirée . Aujourd'hui que nous voilà rendus , les soirées ne seront plus les entretiens oisifs d'une ennuyeuse journée ; nous ne compterons plus les nœuds que nous filerons par heure ; mais la misère et l'abandonnement dont les cables sont bien plus longs et plus forts que ceux des vaisseaux à trois ponts . J'ai déjà crayonné en gros l'accoutrement des sauvages qui sont venus à notre bord le lendemain que nous mouillâmes , ceux-là étoient confus en notre présence ; nous

sommes donnés en spectacle à ceux-ci ; la scène est un peu différente. Nous pouvons dormir tranquilles , car nous avons une forte patrouille qui nous veille jour et nuit ; le peuple noir ne désespère pas ; l'odeur de ces boucs nous infecte , chacun de nous peu accoutumé au fumet d'un gibier si semblable au corbeau du pays, jure sa parole d'honneur que la virginité ne sera jamais un fardeau pour lui auprès de pareils objets ; pour nous guérir du mal d'amour , l'une couvre la laine noire de sa tête d'un vieux mouchoir tout déchiré ; celle-ci laisse pendre jusqu'au bas de sa ceinture deux flasques vessies toutes plissées et rembrunies de quelques gouttes de sirop de tabac , loin de relever ses pendeloques elle les écrase tant qu'elle peut., pour les faire descendre jusqu'à ses genoux. La coquetterie des négresses , entre deux âges , consiste à porter de longues mamelles ; cet abandon prouve qu'elles ont eu beaucoup d'enfants , qu'elles ont beaucoup de compères et qu'elles ne sont pas encore stériles , c'est un porte-respect pour les marmots qu'on appelle ici *petit monde*. La loi de Judas , canton d'Afrique d'où elles sortent , accorde des honneurs et des priviléges à tou-

tes les filles ou femmes qui sont sécondes (c'étoit la loi de Propagande en 1793.)

Ces individus à figure humaine portent un profond respect à la vieillesse , et nos européens policiés auroient besoin de prendre ici des leçons. Chez nous on craint l'âge avancé , parce qu'on craint l'abandon ; ici on l'attend , ou plutôt on l'espère : c'est l'époque des prévenances , du repos , du respect et d'une paisible jouissance. Le vieux nègre dans sa case , au sein d'une très-nombreuse famille d'ensans et de petits-ensans , commande en roi ; aussi les hommes décrépits , loin de vouloir se rajeunir comme nos grisons de France , portent à cinquante ans une jarretière blanche à leur genou , pour avertir qu'ils sont parvenus au terme de leur carrière. Alors ils se font appeler *grand-papa* , et à soixante ans *apa* , qui dans leur jargon signifie patriarche.

Ces squelettes ambulans sont couverts de lèpre et d'infirmités , et entourés d'ensans de toutes couleurs; les uns d'un noir bronzé , les autres d'un cuivre rouge tirant sur le gris; ceux-ci d'un jaune citron , ceux-là d'un blanc pâle et livide; d'autres ne sont distinctibles des européens que par la couleur de leurs grosses

lèvres blanches ; tous sont presque dans l'état de nature. Quelques négresses , moins par pudore que par coquetterie, ont une petite chemise , nommée *verreuse*, qui leur descend jusqu'au nombril, à un doigt et demi de cette brassière de marmot ; elles entortillent en bouillet une toile plus ou moins fine , d'une aune et demie de tour sur trois quarts de haut. Elles nomment ce bas de chemise *dico* ou transparent. Elles le couvrent d'un *camisa* , morceau d'étoffe de couleur de même mesure , seulement ourlé à la coupe. Cette seconde robe de luxe, ainsi que la verreuse , ne sortent du panier que pour faire quelques conquêtes. Plus les négresses sont hideuses , plus elles se croient belles : leurs compères ou maris sont presque tout nus ; ils ne couvrent la nature , comme je vous l'ai dit , que d'une lisière d'étoffe large de trois doigts , qu'ils appellent *kalymbé*. Nous ne voyons que des nègres ; les créoles seront autrement costumés ; nous en appercevrons demain quelques-uns en allant promener depuis six heures du matin jusqu'à huit, sur la crique ou sur le bord de la mer, dans une espace de deux portées de fusil ; nous serons escortés d'une garde nombreuse , qui ne nous

laissera parler à personne, et qui ne pourra converser avec nous sans être mise au cachot.

Ce soir, les colons nous envoient des fruits, du vin et du poisson bouilli au sel et au poivre. Nous savons déjà que nous ne resterons point à Cayenne; nous serons relégués dans les cantons et dans les déserts comme les seize premiers.

Cette terre où nous nous trouvons avec étonnement, est destinée depuis sa découverte à servir de champ à l'ambition, de retraite aux vaincus, de cimetière aux africains, et d'hécatombe aux européens proscrits. En 1637, Cromwel vouloit s'y reléguer avec les presbytériens pour y fonder une chaire de prédicants au milieu de la Pensylvanie, sur les bords de la Delaware. En 1550, l'amiral de Coligny, balotté par les flots de l'opinion et par le destin des guerres civiles, avoit armé des bâtimens, reconnu le sol que nous foulons, et la partie septentrionale de ce continent pour y faire une retraite pour le parti qu'il commandoit. En 1690, Philippe V, chancelant sur le trône des Espagnes, fut sur le point de porter son sceptre à Mexico ou à Lima. *La Caroline, la Louisiane, le Canada et Philadelphie* n'ont

étés peuplés que des mécontents ; les uns y sont venus de force , les autres pour donner un libre cours à leurs opinions. Nous avons eu des pré-décesseurs ; plaise à Dieu que nous n'ayons pas de successeurs , car on attend ici 3000 déportés ! La distance de Cayenne à notre patrie ne doit pas nous désespérer. Ces déserts et ces précipices sont du choix de nos ennemis ; mais les arts naissent par-tout , apprivoisent tout , peuplent tout . Tant que notre Gaule fut couverte de bois , les romains y déportèrent leurs exilés , et Milon se dépitait de manger des huitres à Marseille. Que le tems nourisse dans nos cœurs l'espoir de revoir nos foyers , et nos cendres retourneront en France.... Vous dont les noms nous sont chers , parens , amis , bienfaiteurs , opprimés , que nos soupirs se répondent , nous voilà rendus à notre destination. Après tant de dangers , nous nous croyons immortels.

L'heure du souper nous distrait. Au moment où chacun forme sa société , cinq voleurs déportés avec nous , un peu pris de boisson , se réunissent et se font appeler le *directoire*. Cette qualité leur reste , et les administrations de Cayenne , à qui nous les recommandons ,

les logent à l'écart dans un coin qu'ils appellent *palais*. Dans la suite, l'agent Jeannet demandoit souvent à table, quand on parloit du directoire. duquel est-il question, de celui de la Décade ou du Luxembourg ? On nous fait l'appel matin et soir. Nous avons la ration de marine ; trois *boujearons* de taffia, deux onces de riz, une livre et demie de pain, quatorze onces de viande salée pour deux jours. Chacun reçoit une assiette, un couvert et un gobelet d'étain ; un grand plat, un baquet de bois et deux bouteilles vides sont le mobilier de sept convives, que le hasard ou l'amitié a réunis. Le gouvernement paie des nègres pour nous servir. Notre viande cuit sous un grand hangard ; les cheminées ne sont pas de mode ici, où les plus belles cuisines sont comme nos poulailliers de France. Nous serions heureux, si ce bon tems pouvoit durer, car tous les habitans testent notre table d'une partie de leur, et ils mettent tant de délicatesse dans leurs procédés, que nous ne connoissons pas le nom de nos bienfaiteurs, à qui l'entrée de la prison est sévèrement interdite.

Pendant un mois nous allons promener matin et soir sur le bord de la mer ; le détache-

ment qui nous escorte garde toutes les issues, mais les habitans nous parlent aux travers des haies de leurs jardins : plus on nous serre de près, plus nous devenons intéressans. Je ne puis dire si *Jeannet* donne des ordres aussi sévères ; en nous plaignant beaucoup, il nous gêne de plus en plus. MM. Rainel et Job - Aimé ont peint cet agent sous des traits peut - être plus durs qu'invraisemblables ; je le peindrai aussi avec quelque vérité, car je n'ai pas plus à me louer qu'à me plaindre de lui ; mais comme nous avons vu le sol et les cases avant que de connoître l'agent et les colons, faisons précéder leurs portraits de quelques notions géographiques de la terre que nous foulons.

De l'Amérique et des Guyanes.

La Guyane ou grande terre, est une portion de l'Amérique proprement dite formant la quatrième partie du monde. On entend par ce mot *grande terre*, ou terre ferme, une immense surface solide qui confine du pôle antarctique (1) au pôle arctique, et même à

(1) L'Amérique s'appelle encore *Indes occidentales*, parce que les premiers navigateurs, en ne s'avancant que jusqu'au Paraguay, crurent que cette terre coulinoit aux Indes proprement dites ; l'amiral Drack

l'Asie, par l'extrémité septentrionale du détroit de Davis, et par les immenses solitudes glacées au nord-ouest, apperçues en 1741 par *Tchiricouw*. L'Amérique se divise en deux parties, septentrionale et méridionale. La première, qui s'étend jusqu'à l'isthme de Panama, est bornée au levant par les Antilles, au couchant par la mer Pacifique, au midi par l'Orénoque, les îles *galapes* et des *cocos*; au nord, elle est sans bornes: l'autre, bornée au levant par la mer du Nord et par l'Océan; au couchant par la mer Pacifique, s'étend en-deçà de la ligne depuis l'équateur jusqu'au dixième degré du pôle arctique, et au-delà jusqu'au cinquante-cinquième degré de latitude du pôle antarctique. C'est dans les dix degrés du pôle arctique que se trouvent les Guyanes, immenses presqu'îles bornées au levant par la mer du Nord, au couchant par les Cordillères, au nord par l'Orénoque, au midi par les Amazones ou la ligne.

On confond souvent les îles de l'Amérique
 ayant fait le tour du monde en 1572, Magellan ayant donné son nom au détroit qui est à l'extrémité australe, et Horne en 1616 ayant dépassé le Cap auquel il donna le sien, ont corrigé cette erreur.

avec

avec la terre ferme , parce què ce vaste pays ,
 le plus grand des quatre parties du monde ,
 fut d'abord peu connu du côté du pôle nord .
 Quelques-uns ont même cru pendant long-
 tems que le golfe du vieux Mexique étoit un
 passage pour aller aux Indes orientales . Les
 Anglais , aussi habiles dans la navigation que
 les Phéniciens et les habitans de Tyr , ont fait ,
 à diverses reprises et dans deux différens gôlfes
 et baies , diverses tentatives pour trouver une
 route de l'Océan par les mers du Sud , pour se
 rendre en droite ligne au Pérou , et dès-là à
 Pékin . Ainsi la *Louisiane* , le *Canada* , le
Labrador , la *baie de Répulse* furent connus
 par les Anglais pour appartenir à la terre
 ferme . L'amiral Hudson donna son nom au
 vaste bassin qui baigne le couchant de la Nou-
 velle-Bretagne . Les îles sont en grand nombre
 et si près les unes des autres dans certains en-
 droits , qu'on les confond souvent avec l'Amé-
 rique proprement dite . Mais pour entendre
 ceci , il faut savoir que la mer qui avoisine
 chaque partie de la grande terre , en prend le
 nom . L'Océan entre l'Europe et l'Afrique jus-
 qu'à la ligne , se nomme mer du Nord ; mais
 quand cette mer du Nord baigne l'Espagne ,

l'américain la distingue sous le nom particulier de mer d'Espagne , de *Barca*, de *Guinée*, de *Monomotapa*. Ainsi les îles du cap Verd , suivant cette définition , paroîtroient en Afrique, quoiqu'elles en soient à cent lieues, comme on croiroit que Saint-Domingue et les Antilles sont attenantes à l'Amérique : Erreur géographique très-commune; celui qui n'a resté que dans chacune des îles , au Vent ou sous le Vent , n'a point été en Amérique:

Qu'un vaisseau sorti de Plymouth ou de Rochefort pour aller aux Grandes-Indes , éprouve une tempête qui le jette au-delà du Brésil , près de Magellan , où il fait naufrage , le voyageur à terre au cinquante-quatrième degré de latitude du pôle antarctique ne sera pas relégué dans une enceinte entourée d'eau de tous côtés ; il parcourra de pied les montagnes magellaniques , le Chili , le Pérou , Panama , la Nouvelle-Espagne , le Vieux et le Nouveau-Mexique , la Louisiane , le Canada , la Nouvelle-France , les Assinobœls , les terres de *Tchiricouy* , et se trouvera en tournant ainsi à l'extrémité de la Sibérie orientale. Cette route faite par terre , toujours par le couchant de l'Amérique , à commencer du

pôle antarctique, conduit le voyageur en Asie, vers le quatre-vingtième degré de latitude. Une femme du Mexique, convertie par un jésuite, fournit une preuve de ce que j'avance. Le bon père forcé de mettre à la voile, dit à sa pénitente qu'elle trouveroit les mêmes secours spirituels dans ses confrères. Celle-ci, peu contente de se voir confinée dans un pays d'où son directeur s'éloignoit pour aller à Pékin, se mit en route par terre, au risque de périr. Le jésuite arrivé à Pékin l'année suivante, fut surpris d'y rencontrer sa pénitente qui l'avait devancé d'un mois; elle lui dit : Que profitant du soleil qui venoit amener le grand jour dans les pays qu'elle parcourroit, elle avoit couru de hameau en hameau; que surprise de se trouver dans un autre monde, elle avoit suivi pendant près de trois mois une route opposée à la première, et qu'enfin, après avoir passé de grands fleuves, de grands bois et des lieux qui paroisoient inhabités, elle étoit venue de pied du Nouveau-Mexique à Pékin. Il paraît que cette femme, partie au commencement du mois de juin, étoit arrivée à la fin de septembre de l'année suivante. Ce fait, dont la possibilité est reconnue par

tous les voyageurs , se trouve dans les missions du Pérou et des Indes. On me pardonnera de ne pas le détailler plus au long dans le désert où j'écris. Privé quelquefois de plume et d'encre , n'ayant que quelques volumes détachés , je ne puis avoir recours qu'à ma mémoire , dont je me défie d'après l'épuisement et les angoisses qui l'ont presque tarie.

Reportons - nous à cent trente lieues du midi au nord , du cap de Nord , par le 1^{er} degré 51 minutes de latitude septentrionale , et 52 degrés 23 minutes de longitude estimée à l'occident du méridien de Paris , confins septentrionaux de la Guyane portugaise et méridionaux de la française.

Là commence la baie de *Vincent-Pinçon* , nom d'un des compagnons d'Améric - Vespuce qui alla la reconnoître. La *Crique-Macari* et la rivière de *Manaye* , coulent dans ce canal à l'embouchure d'un autre plus grand , nommé *Carapapouri*. Ces rivages toujours verts , présentent de loin un abord gracieux ; on croiroit qu'ils sont habités , et ils pourroient l'être si la colonie étoit plus populeuse ; mais ils creuseront toujours le tombeau des blancs d'Europe , qu'on y enverra sans les acclimater. Je m'y arrête un moment pour les peindre

au lecteur, parce que nous devions y être exilés. L'intérieur offre de grandes prairies, des précipices, des forêts impénétrables, des lacs à perte de vue, des nuées d'insectes et de mouches altérées de sang, d'énormes serpents, des tigres, des hyènes, des couleuvres plus grosses que des tonneaux et longues à proportion, des crocodiles ou eaymans, dont la gueule peut servir de tombeau à l'homme; nous y aurions plus de terre que nous n'en pourrions cultiver, mais de ce sol vierge s'élevent des vapeurs homicides, qui empoisonnent celui qui l'ouvre le premier. On n'y respire qu'un air condensé par les étangs et par les grands arbres, qui, comme des siphons, versent sur le nouvel habitant le méphitisme et la mort.

Le gouvernement a déjà essayé d'en tirer parti. En 1784, M. le comte de Villebois, gouverneur de la colonie, sur les avis de monsieur Lescalier, alors ordonnateur, y fit établir des ménageries, dont la garde fut confiée au député Pomme, assez connu en France depuis la révolution. Elles réussissoient bien; on y envoyoit des soldats qui se fixoient dans la colonie. Après avoir obtenu leurs congés, des créoles même s'y rendoient volontiers; le

gouvernement leur donnoit des nègres pâtres ; des vivres , leur avançoit un certain nombre de bêtes à cornes , dont ils avoient le laitage. Ils partageoient seulement les rapports avec l'état : ils choisisoient les lieux les plus propices pour abattre les forêts et y substituer à leur loisir , des denrées coloniales. Par ce moyen , ce désert se peuploit de cultivateurs et de pâtres. Depuis la révolution les invasions des Portugais ont tout ruiné , et ce sol , si productif par la végétation , a repris sa forme hideuse. On en peut juger par les rapports des ouvriers que l'agent vient d'y envoyer pour bâtir nos cases.

« Les makes et les maringouins ne nous ont
 » laissé reposer ni jour ni nuit ; les brousses ,
 » les étangs , les forêts , les terres tremblantes ,
 » les énormes reptiles qui habitent ces déserts ,
 » ne nous ont pas permis d'approcher du lieu
 » que vous nous avez indiqué. Les indiens ont
 » refusé de nous conduire. Nous sommes par-
 » tis vingt en bonne santé ; dix sont attaqués
 » de fièvres putrides , et nous autres sommes
 » convalescents. Parmi les fléaux de cet hor-
 » rible séjour , dit un officier du poste d'Oya-
 » pok , on compte la mouche sanguinaire
 » deux fois grosses comme nos guêpes de

» France, aussi nombreuses que les gouttes de pluies , et plus acharnée à l'homme que la mouche au cheval ; son dard est si aigu et si long , qu'elle perce les vêtemens les plus épais , et se gorge de sang , jusqu'à ce qu'elle ne puisse plus voler . » Il ajoute qu'il en a écrasé une si grande quantité sur ses veines , qu'il en a retiré près d'une palette de sang . Il faudroit se faire suivre d'un palankin couvert d'une large case nommée moustiquaire , passer sa vie sous ce mausolée ; car c'est en vain que des négrillons seroient occupés à chasser ces insectes sous la table pendant le repas , comme cela se pratique dans un grand nombre d'habitations de la colonie .

Les autres cantons du midi au nord , prennent leurs noms des rivières ou des caps du midi au nord dans l'ordre suivant : Conani , *Cachipour* , *Couripi* , *Oyapoc* , *Ouanari* , *Appronague* , *Kau* , *Mahuri* , qui se nomme *Oyac* dans tout son cours , et *Cayenne* qui tient le milieu ; nous y reviendrons tout - à - l'heure .

Dans la partie du nord *Makouria* , vous vous engagez ici dans un sable mouvant , aussi pénible que celui qui incommoda si fort les soldats de Cambise dans son voyage en Libye ,

otceux d'Alexandre allant au temple de Jupiter *Ammon*. Un sexagénaire qui seroit venu à Cayenne à quinze ans, ne se reconnoîtroit plus dans ce canton; la mer s'en est retirée à deux lieues, après y avoir apporté des vases qu'on pourroit appeler île de Délos. La déesse qui auroit accouché sur cette plage, n'auroit pas, comme Latone, donné naissance au dieu du jour, mais à des tigres, à des serpens, à toutes sortes d'animaux carnivores ou mortifères: l'ancienne plage de sables et de coquillages est couverte aujourd'hui de palétuviers, de cotonniers, de rocouyers, de cannes à sucre, d'indigo et de bois touffus et ténébreux, qui semblent déjà avoir affronté des siècles. A six lieues, la rivière nommée *Makouria* coupe le canton en deux jusqu'à la grande rivière de *Kourou*, poste fameux, dont je vous parlerai dans la suite. A six lieues, toujours dans la même direction, vous trouvez la petite rivière de *Malmalnouri*, engorgée comme les autres à son embouchure par des sommes de vase. A la même distance est celle de *Synamari*, qui doit son nom à la salubrité d'une fontaine qui se trouve à deux lieues à l'est-sud. On y avoit bâti autrefois un hôpital pour les

attaques de nerfs, les malingres, les fratcheurs; il n'existe plus aujourd'hui.

Le poste de Synnamari, qui a pris son nom de la rivière, est à l'extrémité N. O. d'une savane, ou prairie de 15 ou 16 milles de long sur 8 ou 10 de large. Il est composé de 15 ou 16 cases, restes des débris malheureux de la colonie de 1763. C'étoit le lieu d'exil des 16 premiers, ce sera aussi le nôtre. Mais nous irons premièrement à six lieues plus loin sur les bords malheureux de Konanama. Voici provisoirement l'origine de ce séjour d'horreur. Des marchands Rouennois, dit l'auteur des relations *sur la France équinoxiale*, y débarquèrent en 1626. La plage d'où la mer s'est retirée à deux lieues et demie, étoit sous l'eau jusqu'aux montagnes. Konanama leur parut propre à faire une colonie, Cayenne et ses environs n'étant alors peuplés que de sauvages. Ils s'établirent sur la cime des rochers, pour faire la guerre aux indiens. Au bout de trois semaines, les trois quarts moururent de peste, et les autres firent promptement voile pour France. La rivière d'*Yracoubo*, celle de Mana, à vingt-huit lieues des côtes, jusqu'au fleuve *Maroni*, arrosent et fixent ici les

bornes de la Guyane Française, du côté du Nord: L'embouchure du Maroni est par environ 5 degrés 50 minutes de latitude septentrionale, et 56 degrés 22 minutes de longitude, estimée à l'occident du méridien de Paris.

Le Maroni et l'Oyapoc sont les seules rivières, ou fleuves de la Guyane Française qui sortent d'une grande chaîne de montagnes, de celles qui, partant des Cordillères, séparent dans cette partie du globe, les eaux qui coulent vers l'Océan, d'avec celles qui se rendent dans l'Ainazone. Les rivières de Mana, de Synnamari, d'Oyac et d'Approuague, naissent dans des montagnes du second ordre; les autres, moins considérables, viennent des montagnes d'ordre inférieur. Toutes ont plusieurs branches, plus ou moins fortes, grossies par un grand nombre de petits ruisseaux. Revenons à Cayenne.

Le chef-lieu de cette colonie est assez généralement connu sous le nom *d'île de Cayenne*; mais on ne prendroit pas une idée juste de cette île, si on se la représentroit comme une terre éloignée du continent, isolée et entourée d'une mer navigable pour les

vaisseaux; au contraire, lorsque le navigateur aborde ce terrain, il lui paroît faire partie de la terre ferme. Peut-être même cela étoit-il vrai autrefois; maintenant il n'en est séparé que par des rivières, dans lesquelles la mer monte et descend à chaque marée, mais où l'on ne peut naviguer qu'avec des barques, ou avec des pirogues.

La plus grande largeur de l'isle de Cayenne, mesurée sur une ligne allant de l'est à l'ouest, est de quatre lieues terrestres, de vingt-cinq au dégré. Sa plus grande longueur, du nord au sud, de cinq lieues et demie, et sa circonférence, eu égard à toutes ses sinuosités, est d'environ seize lieues et demie. La partie de cette circonférence, bornée par la mer, et qui regarde le nord - est, peut avoir à-peu-près trois lieues et demie.

La ville de Cayenne située à l'extrémité nord - ouest de cette île, à l'embouchure de la rivière du même nom, est fortifiée, et pourroit être défendue assez avantageusement par un petit morne (montagne) qui se trouve dans son enceinte. Sa latitude est de 4 degrés 56 minutes, et sa longitude, de 54 degrés 35

minutes, d'après les observations de M. de la Condamine, en 1744.

Température du climat de Cayenne.

A cinq heures et demie, le crépuscule paraît; à six heures moins un quart, le petit jour, à six heures, le soleil s'élance du sein des mers, entouré d'un nuage de pourpre. L'ombre de la terre ne s'étende presque ici qu'à l'instant où cet astre est à l'horizon, tandis que cette ombre diminuant vers les pôles, laisse aux habitans des zones tempérées et froides, la lueur des rayons obliques qu'il darde sous eux, pendant six mois, sous l'une et l'autre partie du globe.

Nous sommes *amphisiens*, c'est-à-dire que notre ombre va de côté et d'autre. Depuis le vingt avril jusqu'au vingt août, elle est du côté du midi, et, pendant les six autres mois, elle tourne du côté du nord. Nous avons tous les jours égaux aux nuits, à une demi-heure près, que nous perdons de septembre à mars, et que nous retrouvons dans les six autres mois. Nous avons deux étés, deux

équinoxes, deux hivers et deux solstices. La chaleur est tempérée par des pluies très-abondantes, qui tombent depuis le solstice d'hiver, mi-décembre, jusqu'en mars, et reprennent en mai jusqu'à la fin de juillet, où commence le grand été, jusqu'en décembre. Le soleil passe deux fois à pic sur nos têtes, le 20 avril et le 20 août ; il, est peu sensible la première fois, par les pluies dont la terre est arrosée. Son retour nous donne pourtant un mois et demi de beau temps, qui sèche un peu les étangs ; mais l'inconstance de ces climats, boisés et montueux, trompe souvent l'attente des colons, qui feroient toujours deux riches récoltes, si les étés et les hivernages étoient réglés. On rit, quand je parle d'hiver et d'été sous la zone torride. L'été pour nous est un soleil brûlant, qui, pendant plusieurs mois, n'est rafraîchi que par l'haleine d'une brise ou vent violent, qui souffle toujours de l'est au nord-est. Pendant la journée, le vent vient de mer, et étouffe celui de terre. Ce dernier ne se fait sentir aux côtes que dans certains temps, pendant quelques heures, et presque toujours le matin et le soir, après le coucher du soleil.

L'hiver est la chute continue des pluies; elles sont si abondantes, que souvent les cases sont inondées, et les plantages sous l'eau. La pluie tombe quelquefois pendant quinze jours, sans interruption; ce qui a fait dire à *Raynal*, que la plage où la colonie de 1763 avoit débarqué, étoit un terrain *sous l'eau*. Horace se-roit très-croyable, s'il disoit que dans ces déserts, les daïms craintifs nagent vers la cime des arbres, où les poissons s'étonnent de trouver le nid de la tourterelle englouti (1); quatre à cinq heures de beau temps ont pompé l'étang. Cependant les ondées sont si fréquentes, que, durant l'hivernage, l'eau n'est pas à plus de trois pouces du niveau de la terre. Ces grandes pluies forment des torrens qui grossissent les fleuves; on les appelle avalasses. Tandis que nos rivières de France laissent leurs lits à sec, celles de la zone torride sont gonflées de doucins, aussi rapides que la fonte des neiges dans les montagnes.

(1) *Nota que sedes fuerat columbis
Summa piscium genus hæsit ulmo.
Et superjecto pavidae nataturt*

Aequore damæ.

Horat. Lib. I. Epodou IV.

Les hivers sont quelquefois secs et chauds; alors les plantages meurent; le vent de nord, qu'on appelle *bise* en France, brûle et gèle de son souffle nitreux sec et froid, les fleurs, les fruits et les tendres bourgeons. Tel on voit le soleil sans nuage, se levant sur la vigne gelée, mettre en cendres le bouton trop prompt à s'épanouir à la chaleur; ou tel le vent et la brume noire du mois de mai, saisissent la fleur de l'épi et transforment son lait en noir de fumée; tel le vent de nord des pays chauds, gèle, crispe et appauvrit les fleurs, les fruits et les plantages.

Voilà le sol et la température du pays. Voyons les cases, les habitans, l'agent et les autorités de Cayenne.

Les cases sont de vilaines cabanes où l'on ne voit que des chassis sans vitres, un amas de maisons sans art et sans goût, des rues en pente, sales et étroites, pavées de pointes de baïonnettes; au lieu de phaëtons, de vieilles rosses plus étiques que nos mazettes de fiacre, attelées sept à huit à un diable ou cabrouet, traînent quelques mauvaises futailles, quelques barils de bœuf ou de morue salée; voilà ce qui compose l'ancienne ville, où les maisons

à deux étages sont des palais , et des boutiques de commerce qu'on loue huit et dix mille francs par an , pour servir d'entrepôt ou de magasin de déchargeement des denrées coloniales ou européennes. La nouvelle ville , que nous nommerions chez nous queue de bourgade , est plus régulière , plus gaie , quoique bâtie dans le même genre , sur une savane ou prairie desséchée depuis quinze ou vingt ans ; le tout est moins considérable qu'un beau village de France : les cases paroissent vides ou occupées en grande partie par des gens de couleur qui n'ont rien , qui ne font rien , qui ne s'inquiètent de rien , et qui vivent plus à l'aise que nos respectables artisans de France que l'aurore ne trouve jamais dans leurs lits , et qui portent tout le poids du jour. Ici tout le monde vend , troque , achète et revend la même chose , tout est au poids de l'or , et chacun en trouve , presque sans savoir comment. Ce paradoxe est facile à entendre quand on connaît les colonies ; ceux qui les habitent dépensent avec profusion l'argent qu'ils gagnent sans peine ; pour peu qu'ils en aient , ils ne se passent de rien , leur indolence est si grande que pour ne pas se déranger ils paieroient un domestique , pour

pour cueillir les fruits qui sont sous leurs mains ; et un autre pour les leur porter à la bouche ; n'ont - ils rien , ils empruntent , ils trouvent facilement du crédit , car tous les insulaires sont confiants pour des bagatelles ; ne trouvent-ils pas à emprunter , ils mangent un morceau de pâte de racine , se promènent , dorment et ne s'inquiètent de leur existence que quand ils n'ont absolument plus rien. Cette classe d'oisifs est alimentée par les riches marchands qui troquent les négresses comme les denrées , lesquelles négresses troquent , à leur tour , tout ce qu'elles ont reçu pour les faveurs des nègres. Les arrivans d'Europe paient tout , et quand les bâtimens sont long-tems à venir , la famine est générale sans épouvanter personne. Dans ce moment , le pain vaut dix sols la livre , la viande seize ; mais la monnaie de cette colonie perd un quart sur celle de France ; la plus commune est la piastre forte d'Espagne frappée au Mexique à 5 fr. 10^{s.} de France , et 7 fr. des colonies ; le louis 24 f. de France , 32 f. de colonie. Les sous marqués , frappés pour Cayenne à l'ancien coin 2^{s.} colonie , 1^{s.} 6 den. de France ; le prix de toutes les autres monnaies est réglé sur la valeur de la piastre , et ce qui

Tome I.

O

coûte un liard en France se paie deux sols à Cayenne.

Vous n'avez vu jusqu'ici que des noirs et des gens de couleur ; nous allons passer en revue toute la population , afin de la réunir sous un point de vue pour la peindre plus à notre aise.

On compte ici autant de races d'hommes que de distinctions sous la monarchie. *Les blancs* ou colons , qui diffèrent des européens par leurs cheveux blonds , leur teint pâle , et quelquefois plombé ; les *nègres* par les nuances plus ou moins foncées de leur peau bronzée , ou couleur d'ébène ou de cuivre rouge tirant sur le gris. Le mélange de toutes ces couleurs donne une progéniture semblable à l'habit d'Arlequin : un indien et une blanche ont un enfant dont la peau est d'un blanc roussâtre ; un nègre et une indienne , un *rejetton* cuivre rouge bronzé ; une négresse et un blanc , un *mulâtre* dont la couleur en naissant n'est reconnaissable qu'aux ongles et aux grosses lèvres ; un mulâtre et une blanche, un *métis*; une métisse et un blanc , un *quarteron* qui est plus blanc que les européens. Chaque espèce a des nuances de singularité , et souvent de rusticité du

terroir. Les indiens , comme vous le verrez quand nous traiterons leur article , l'adresse , la jalousie , la férocité des peuples nomades des trois Arabies : les nègres , le génie des- tructeur , paresseux et borné des sauvages de l'Afrique ; les autres abortons nés du croisement des races , joignent aux vices du cli- mat l'insipidité de leurs pères ; on ne peut dé- cider s'il ne seroit pas à souhaiter qu'ils fussent plutôt noirs qu'à moitié blancs. Les *créoles* , enfans nés d'europeens , résidans dans les co- lonies , sont pétris d'infirmités , souvent de défauts , et assaillis de maladies que je détaillerai plus bas. Elevés avec les nègres qu'ils détestent et dont ils ne peuvent se passer , ils en contractent les habitudes et les goûts ; commencent-ils à marcher seuls , ils mangent d'une terre blanche qui les rend livides , les fait enfler et mourir ; on cherche en vain à les corriger de ce goût , s'ils y sont bien en- clins , les autres alimens les dégoûtent , on ne les en détourne qu'en les dépaysant. Si ce n'est pas de cette dépravation de goût que vient leur insouciance dans un âge plus avancé , c'est toujours du même fonds que naissent leur inertie et leur mollesse ; la nature abrutie dès

son commencement dans le principe animal ; ne porte plus au *sensorium* ces fortes vibrations qui font les élans du génie , et la machine usée encore par d'autres excès , ressemble à un alambic ouvert et trop large , qui laissant évaporer la liqueur , ne fait plus de jets , mais tombe tristement goutte à goutte , ce qui fait dire à un voyageur qu'ils sont ennuyés , ennuyans et ennuyeux ; tantôt ils regardent les nègres comme des bêtes de somme et les croient communément d'une autre origine qu'eux ; tantôt ils les idolâtrent comme leurs plus chers enfans ; les belles négresses sur-tout , vengent , et leur nation et elles - mêmes des mépris qu'elles ont essuyés : d'esclaves , devenues plus impérieuses que les Aspasie et les Phrynée , elles rendent leur maître plus petit qu'un ciron , plus rampant qu'une chenille , plus sale qu'un pourceau . Non-contentes de dissiper son bien et de donner sous ses yeux et ses joyaux et leurs faveurs à d'autres amans , elles le font soupirer , courir , passer les nuits , et faire plusieurs lieues pour les trouver ; elles n'ont nulle amabilité , nulle grâce ; nul entretien , nulle douceur ; leur lubricité animale fait tout leur charme auprès des maîtres qui ,

fidèles aux cyniques principes qu'ils ont sucés avec le lait , les préfèrent toujours et leur sacrifient souvent les plus aimables européennes. On voit ici de vieux célibataires corrompus et entourés de bâtards et de mères de toutes couleurs , et des maris impudens qui du lit conjugal passent , sous les yeux de leur épouse , dans les bras et dans les sales réduits de leurs esclaves ; les cases sont pleines de servantes inutiles , de négrillons , de mulâtres et d'enfans naturels dix fois plus nombreux que les légitimes ; ces instrumens d'iniquité sont autant d'Argus pour la légitime épouse qui doit tout souffrir sans se plaindre et sans trébucher , les maris épuisés n'étant pas moins jaloux que médisans , ils se ressemblent , se contrôlent , se défendent , se déchirent , s'aiment et se haïssent , leur cœur est un crible au travers duquel le bien passe comme le mal , la haine succède à l'amour , la vengeance au repentir , la froideur à l'intimité , à la parcimonie la prodigalité , le désir à la satiété , avec la vitesse d'un éclair. On ne peut pas dire qu'ils sont méchans , on ne peut pas dire qu'ils sont bons , ils n'ont point de caractère , et pourtant ils sont tous généreux , hospitaliers par

inclination , par plaisir , par jouissance ; ils ne peuvent pas voir de malheureux et ils partent envie aux heureux ; mais quand ils sont bons , et le climat , vu la facilité de se procurer sans gêne les moyens de vivre , leur donne souvent cette qualité ; ils le sont à l'excès . Le portrait que je trace ici est si frappant que tous ceux qui m'ont obligé ou qui se trouvoient à portée de l'entendre m'ont engagé de n'y rien changer .

Peignons maintenant le sexe créole . Je n'emprunterai pour lui ni la lyre d'Orphée , ni le pinceau de Zeuxis qui mourut d'aise d'avoir bien saisi et les traits de Vénus et les rides d'une vieille femme . Ovide chez les Sarmates ne sera même pas mon modèle , quoique je pusse dire comme lui : « O mes amis ! reportez mes cendres dans mon pays , car je mourrois mille fois en reposant ici (1) . » Mesdames , vous crieriez peut-être à l'invraisemblance , si je vous peignois avec les grâces de Junon prenant le soudre en main pour endormir entre ses bras le maître des Dieux , son époux et son frère ; vous avez pourtant cette

(1) *Ossa tamen factio parvâ referantur in urnâ
Sic ego non etiam mortuus exul ero.*

Ovid. de l'onto. Lib. III. Eleg. III.

mignardise intéressante de Vénus qui, blessée au petit doigt par Diomède, fait retentir l'Olympe de ses cris et rire les immortels de son égratignure ; vous avez l'indolence, les caprices, les ruses, la coquetterie, l'expression et plus souvent la molle langueur de cette déesse ; mais elle n'a mis ni son incarnat sur vos lèvres, ni ses roses sur vos joues, ni ses traits dans vos yeux : elle pare ses atours et vous êtes guindées dans vos robes ; les zéphyrs et les grâces marquent les ondulations de la sienne ; vos guirlandes sont faites avec art ; ses cheveux flottent avec goût : vous êtes riches et brillantes, elle n'a qu'une ceinture, elle la met bien et elle est jolie ; quelques-unes d'entre vous ont le gros vermillon des amours, d'autres l'esquisse des grâces, celles-ci le superficiel du beau, celles-là l'amabilité locale, la dextérité des fées, d'autres dans le domestique la tyrannie des despotes et la bassesse des esclaves ; quelques-unes le charme de l'éducation du sentiment, presque toutes celui de l'affabilité ; mais beaucoup la mignardise et la rusticité des vêtilles et des caprices ; quelques-unes la galanterie, toutes l'orgueil et la coquetterie, mais toutes aussi la sensibilité et beaucoup plus de sagesse que vos maris.

Monsieur Préfontaine, ancien commandant de la partie du nord de cette colonie, donne le dernier coup de pinceau à mon croquis, dans son essai manuscrit sur les mœurs créoles, que je copie ici. « Nos créoles , dit-il , resus-» citent les sybarites qui étoient froissés en » couchant sur des feuilles de roses pliées en » deux , et qui tuoient les coqs pour n'être pas » éveillés par leur chant. A mon arrivée ici, » j'étois porteur d'une lettre d'amitié ou d'a- » mour pour une dame dont le soupirant étoit » retourné en France , et lui avoit laissé son por- » trait , en attendant qu'il vint lui offrir sa main. » Je me fais annoncer. Madame repose dans » un branle voisin de celui de son complaisant » qui lui présente nonchalamment un bouquet » de roses qu'elle voudroit tenir , mais qu'elle » ne peut atteindre , n'ayant pas la force d'al- » longer la main , et le monsieur étant trop » mollement bercé pour descendre de son ha- » mac. Une esclave aux pieds de la déesse , » les lui chatouille pour appeler doucement » Morphée , tandis qu'une autre lève sa jupe » pour ranimer avec un *oualy-oualy* (éventail de » paille de palmier), l'haleine libertine d'un zé- » phyrartifiel. Le complaisant a aussi un nègre » qui lui évente la figure. Un chat ose miau-

» Ier; la négresse reçoit un souflet pour n'avoir
 » pas éloigné cet importun. J'entre au milieu
 » de la scène ; madame ne me voit pas , tant
 » elle est occupée de son prochain réveil. Le
 » monsieur ouvre les yeux en bâillant noncha-
 » lamment , se remue en mesure , crache ,
 » tousse , se mouche sans bruit et sans préci-
 » pitation , fait un effort pour prendre ma
 » lettre , et me prie d'appeler madame , parce
 » qu'il n'en n'a pas la force... Elle s'éveille ; ce
 » n'est plus la molle indolence , c'est la sémil-
 » lante Hébé ; ses yeux pétillent de gaieté et
 » d'esprit. Elle est prévenante , aimable , vive.
 » Elle s'élance dans son salon , tire la gaze qui
 » couvroit le portrait de la personne dont je
 » lui remettois la lettre , la lui présente , la
 » mouille de quelques larmes , remet la gaze ,
 » revient à nous , rit de ses pleurs , et me fait
 » souvenir de cette saillie de Ninon : *Le bon*
 » *billet qu'a la Châtre !* »

De pareils enfans ont besoin de bons men-
 tors , et la mère-patrie a toutes les peines du
 monde à les contenter sur ce point. Les gou-
 verneurs ou les agens qu'elle leur envoie , sont-
 ils trop doux , ils en font comme les grenouilles
 du soliveau ; sont-ils trop sévères , ils les mau-

dissent et se taisent. Leur souplesse ou leur mépris changent souvent le caractère du chef qui les gouverne ; de-là les contradictions fréquentes dans leurs rapports sur l'administration de tel ou tel gouverneur ou ordonnateur. Le bien-être pour eux est un cheval de bois à dos aigu , et le mal-aise un plancher de marbre poli. Je ne connois point de républicains comme les créoles , mais ils le sont tous comme les premiers habitans d'Agrigente et de Syracuse , durant les révolutions de la Sicile. L'agent qui les gouverne aujourd'hui , m'en fournit la preuve : ils ne savent encore s'ils doivent se plaindre ou se louer de lui. Mais comme son portrait tient à notre existence , avant de m'en occuper , je reviens pour un moment à la maison le Comte où nous sommes détenus.

Nous allons promener , comme je vous l'ai dit , depuis six heures du matin jusqu'à huit , et depuis quatre jusqu'à six du soir. Les habitans nous comblient de présens et de promesses. Quoiqu'ils arrangent la religion à leurs mœurs , nos prêtres excitent pourtant leur plus vive sollicitude ; presque tous les blancs par enthousiasme font choix de ceux qui n'ont point prêté serment , et les noirs de ceux qui l'ont prêté , car le

schisme de France a passé dans les Indes. Les nègres et les blancs traitent la religion comme la femme jeune , et la vieille , l'homme entre deux âges. Le moment de quitter Cayenne approche. Jeannet , chef suprême , prend une décision que voici :

Arrêté de l'agent du directoire exécutif délégué dans la Guyane.

Art. I^r. Aucun déporté ne pourra rester à Cayenne ni dans l'île.

II. Tout déporté qui désirera former un établissement de commerce et de culture dans une des parties non exceptées par l'article précédent , sera tenu de s'adresser par écrit au commandant en chef , qui fera part de la demande à l'administration départementale.

III. La pétition sera appuyée d'un certificat d'un citoyen domicilié et bien connu , qui prouve que l'exposant est en mesure d'acheter ou de louer , soit une habitation , soit une maison , et qu'il a les moyens suffisans , soit pour faire valoir l'habitation , soit pour entreprendre le commerce.

IV. L'administration départementale s'as-

surera des faits contenus dans le certificat à l'appui de la demande qu'elle fera passer de suite avec son avis motivé à l'agent du directoire, pour être par lui pris sur le tout telle détermination qu'il appartiendra.

A Cayenne, le 30 prairial an VI (18 juin 1798.) Signé JEANNET ; contresigné EDME MAUDUIT, *secrétaire.*

Comment profiter du bénéfice d'une pareille loi ? Nous ne pouvons parler à personne. Qui viendra nous offrir son bien ? Nos verroux ne se desserront pas. Tous les colons demandent un déporté pour mettre sur leur habitation ; ils s'informent de la moralité de chacun, et choisissent ainsi en tâtonnant : tous sont mus du saint désir d'arracher un malheureux au gouffre dévorant de Konanama (1), où vont

(1) De notre prison ils reçoivent ces remerciemens :

En échappant à la guerre , au naufrage ,
A la famine , à la peste et à la mort ,
Nous avions cru qu'en touchant ce rivage
La liberté nous attendoit au port.
Quoique le sort ait trompé notre attente ,
Qu'il nous réserve à de nouveaux revers ,
Rien ne doit plus nous causer d'épouante
Quand nous fixons les marques de nos fers.
Si l'on vouloit déridier l'esclavage
Et lui donner des traits d'aménité ,

aller ceux qui ne trouveront point d'asyle et
qui n'auront pas les moyens de former des

On garderoit un peu moins notre cage
Et nous croirions revoir la liberté :
Notre réduit , moins étroit que sur l'onde ,
N'efface point un souvenir amer.
Faut il fouler le sol du Nouveau-Monde ,
Pour être encore prisonniers outre-mer ?
Séchons nos pleurs , ce séjour de Cayenne ,
Si décrié par nos simples aïeux ,
S'il est peuplé de tigres et d'hyènes ,
L'est bien aussi de colons généreux.
La liberté (1) , malheureux insulaires ,
Venant chez vous planter ses étendards ,
Vous fit verser des larmes bien amères
Et nous expose aux plus grands des hasards .
Sexe charmant que l'Europe a vu naître ,
À votre cœur , à vos yeux , à vos traits ,
Chacun de nous a bien su reconnoître
Le sang des dicux , celui des vrais français ;
Mais dans les dons de Pomone et de Flore
Que vos enfans remettent chaque jour ,
Nous avons vu plus d'une fois éclore
Des traits divins , ce sont ceux de l'amour .
Tout nous engage à la reconnaissance ,
Le malheur seul borne en nous le désir :
Que désirer ?... l'exil , l'expérience
Nous ont ravi la coupe du plaisir .
Arrachez donc cette amorce fatale ,
Trop malheureux de ne jamais vous voir
Vous nous rendez semblables à Tantale ,
Qui dans ses mets trouve le désespoir .

(1) La liberté des noirs. Décret du 16 pluviose an 2.

établissemens à leurs frais , en s'engageant de ne rien recevoir de l'administration pour tout le tems de leur existence dans la Guyane. Les habitans qui se chargent d'un déporté ; sont tenus de lui passer une partie de leur bien , et de répondre de son évasion. L'état ne leur fournit absolument rien ; ils le médicameront à leurs frais. Une fois rendu chez eux , il ne pourra pas même venir à l'hôpital , ni mettre le pied dans l'île de Cayenne. Ces dispositions rigoureuses sont faites pour prévenir le dégoût et la légèreté des contractans , dit Jeannet , ou pour le libérer lui-même d'une dette sacrée.... , car tous sont gardés à vue , tous sont prisonniers d'état ; et dans quel état le souverain privant un individu de sa liberté , l'exilant à deux mille lieues de sa patrie , lui séquestrant son bien , lui interdisant la communication avec les hommes , ne lui donne ou ne lui prête-t-il pas des moyens d'existence? Jeannet outre-passe bien ici l'intention du gouvernement , mais les loix de la mère-patrie sont des fusils sans détente à une pareille distance. Le cultivateur européen , qui nous voit sur une terre sans bornes où chacun peut s'en allouer tout autant qu'il veut , envie notre sort , et nous

reproche notre indolence. L'état , dira-t-il , leur avance des instrumens aratoires, leur concède un sol vierge , ils n'ont qu'à travailler ; leur condition est préférable à la mienne. Je n'ai que dix journaux de terre que j'ensemence moi-même , et dont je ne demande que le produit net pour être heureux. Au lieu de ronces, si j'avois les arbres de la Guyane , je les déracinerois ou je les brûlerois.

Les vapeurs homicides de cette terre vierge tuent l'homme qui l'ouvre sans précaution. Les arbres qui l'ombragent , plantés par les siècles, sont quatre ou cinq fois plus gros que nos sapins; il faut les échafauder pour les couper à certaine distance du tronc , car le pied est trop étendu pour qu'on songe à le déraciner. Un homme seul dans ces forêts , ne trouveroit pas le temps de nettoyer un coin de champ , que l'autre extrémité seroit déjà couverte de broussailles plus épaisse que nos bois taillis, tant la végétation a de force. Songer à brûler les forêts , sans les couper , est une pensée folle; d'ailleurs , l'incendie découvrant le terrain , y feroit circuler l'air , et les arbustes naissans en foule au pied des troncs à - demi enflammés, ne laisseroient que peu d'espace à la culture.

Il faut donc travailler sans relâche à abattre d'abord le petit bois, et à le mettre en pile. Pour cela, il faut des bras et des hommes accimilés; mais les grands arbres restent encore; si vous n'avez pas assez de monde pour les faire tomber promptement, les petits reviennent, et vous n'avez rien fait. Le sol qui n'est pas boisé, est désert, stérile, ou étang ou savane (prairie que les avalasses d'hivernage couvrent pendant six mois de quatre ou cinq pieds d'eau.) On pourroit quelquefois dessécher ces marais, mais il faudroit des avances d'argent et d'hommes. Nous sommes 193; la moitié sera répartie dans 130 lieues, et abandonnée à elle-même, l'autre sera gardée à vue, et confinée dans un désert. Un tiers est sexagénaire, l'autre n'a rien, et tous sont moribonds. (1) Nous passons à l'hôpital les uns après les autres, la maladie nous marque nos

(1) Après le décret de la liberté des noirs, du 4 février 1794, les soldats d'Alsace se louèrent aux habitants pour faire l'ouvrage des nègres; l'appât du gain leur donna l'ardeur des ouvriers européens. Au bout d'un mois, tous furent malades et la moitié mourut. La plupart n'avoit pourtant fait que sarcler des plantages cultivés.

lits.

lits. Le pays nous fait végéter comme les plantes. Aujourd'hui mon voisin se porte bien, demain il a la fièvre chaude, après demain on le porte en terre. Il y a huit jours que Bourdon (de l'Oise) et Tronçon-Ducoudrai étoient à la chasse : avant hier ils buvoient du punch et projettoient une partie pour le lendemain, ils sont enterrés ce matin, et Brotier qui les a soignés dans leurs derniers momens, est mort hier au soir d'un coup de soleil. On croiroit qu'ils sont empoisonnés. L'air et le soleil de la Guyane, sont les venins les plus subtils; aucun de nous n'est dangereusement malade, et au mois d'octobre, la moitié sera morte.

Le plus habile docteur de France ne seroit ici qu'un ignorant. Noyer tient la lancette d'Esculape, et il le mérite par ses talens; il vous enseigne son art en peu de mots: « Otez-moi » les cantharides, la lancette, l'opium, l'émétique et la seringue, je ne suis plus médecin. » Cet Hypocrate fait pourtant chaque jour des cures que Pelletan et Dessaux auroient enviées. La pratique vaut mieux que la théorie. Le pharmacien Cadet, dans son laboratoire, auroit dépeuplé la Guyane en quinze jours. L'émétique, le jalap, la saignée, les la-

vemens sont le manuel pratique des écoliers et des maîtres. Les maladies sont des fièvres chaudes et putrides qui font jouer les hommes à pair ou non, et en emportent toujours la moitié. Les crises de Collot sont communes à la plupart des malades, d'autres perdent la tête, tombent en apoplexie, et meurent en dormant, faute d'avoir été saignés à-propos. Pendant l'été, les fièvres chaudes et pestiléntielles sont plus communes que la migraine en France; elles occasionnent souvent des obstructions au foie, et vous emportent l'été suivant.

L'hiver est funeste aux vieillards et aux asthmatiques, les brumes et les fraîcheurs des nuits en dépechent un bon nombre chez Pluton. La pulmonie n'est pas commune dans ce pays, mais le cathare et l'éthisie font très-bien la besogne de leur sœur.

Voici des maladies d'un autre genre: On conduit un vieux negre aux îles du Malingre. Toute sa famille est éploréée, il est suivi d'un autre blanc que ses amis n'approchent que de loin. Ces malheureux se désespèrent, et crient à l'injustice. Le passager qui les traverse, ressemble au nocher Caron.

Les isles du Malingre, que nous avons vues en abordant, sont une léprerie où l'on confie ceux qui sont atteints d'un mal honteux, connu ici sous le nom de *mal-rouge* ou des arabes; en Guinée, sous celui *d'épian rouge*; ses symptômes sont plus effrayans que ceux de la maladie d'Aria de la Plata, si bien décrite par le *compère Mathieu*. Le principe de ce mal vient d'un libertinage honteux. Quand il se déclare au-dehors, il est presque sans remède, c'est une gangrène lente, qui fait tomber les membres sans douleur. Un lépreux se brûle sans s'en appercévoir, on lui enfonce des épingles dans les bras, dans les jambes, sans qu'il se réveille, s'il dort; et sans qu'il crie, s'il est éveillé. La honte est attachée à cet exil, et la faculté y regarde à deux fois pour y condamner un homme. Tout ce qui approché de lui, occasionne une juste répugnance, car cette peste est communicative. Les anciennes lépreries n'étoient pas plus effrayantes que celle-ci. Ces malades sont relégués sur une île à trois lieues au sud-est de Cayenne, d'où ils ne communiquent avec qui que ce soit au monde. Leur île est presque inabordable, d'où lui vient le nom de Malingre, ou mal-aisé à an-

crier. Quelques curieux y vont par faveur, mais les malades se retirent et n'osent les toucher. C'est un spectacle digne de compassion de voir ces cadavres vivans, en lambeaux, dont l'un a perdu les deux bras, un autre les doigts des pieds ; celui-ci est couvert d'ulcères purulents, cet autre à la figure rongée de chancres. Enfin, tous savent que l'enceinte qu'ils foulent est leur tombeau. Ils n'ont souvent pas la force d'inhumer leurs confrères qui viennent de mourir.

Aujourd'hui la pluie nous force au milieu de la promenade, à nous abriter chez un menuisier ; la sentinelle nous attend à la porte : une mère jette les hauts cris, son enfant nouveau-né vient de mourir du *thetanos*, coqueluche qui moissonne les trois quarts des enfans, jusqu'au septième jour après leur naissance. Ils tombent en syncope, se blessent les reins, et meurent subitement. Quand un nouveau-né passe sept jours, on ne craint plus rien jusqu'à sept ans. Le mari, en courant au secours de sa femme, s'enfonce un pieux dans le mollet, qui lui donne le cathare. Ses membres se retournent, il ne parle point, il se remue à peine, et son dos se redresse en arc. On appelle M. Noyer, il le panse, mais sa con-

valescence sera longue , trop heureux s'il en est quitte pour quelques grandes infirmités. Tous les grands maux occasionnent un gonflement de muscles qui fait mourir ceux qui en sont atteints , dans un état affreux. Presque tout le monde est sujet au mal de jambe , qui devient incurable , si on le néglige. La gangrène et les vers s'y mettent , il faut mourir ou s'accoutumer à l'opium et à la pierre infernale. On coupe ainsi ces branches de peste , quand elles sont à l'extérieur; mais les fièvres inflammatoires gangrènent aussi les viscères , et le malade expire en criant guérison. Que nous soyons guéris ou non , nous allons bientôt évacuer Cayenne , et nous connaissons déjà assez l'agent , pour le peindre avant de partir.

Jeannet , chef suprême de la colonie , sous le nom d'agent , commande en sultan , aux noirs , aux habitans comme aux soldats ; sa volonté fait la loi , rien ne contre-balance son autorité , il ne doit compte qu'au Directoire qu'il représente ; il ne reste en place que pendant 18 mois , et il peut être réélu ; il nomme toutes les autorités , les influence toutes , les renouvelle toutes , les fait mourir

toutes; enfin, quand un agent sourcille, tout doit trembler devant lui. Voilà sa puissance; quel usage en fait-il?

Jeannet, d'un physique avantageux, dans sa trente-sixième année, fils d'un fermier de la Beauce, est manchot du bras gauche, qu'un cochon lui a mangé quand il étoit au berceau. Il doit son avancement à ses talens, à son oncle Danton, et un peu à ses maîtresses qui ont payé sa complaisance et sa vigueur. Son abord est prévenant, la gaieté siège plus sur son front que la franchise, ses manières sont aisées, il débite avec une égale effusion tout ce qu'il pense comme tout ce qu'il ne pense pas; son grand plaisir est d'être impénétrable en paroissant ouvert, il se pendroit si on pouvoit lire dans son cœur, et je ne sais pas s'il en connoit lui-même tous les replis. Il fait autant de bien que de mal, et toujours avec la même indifférence. Il met chacun à son aise, il pardonne de dures vérités et même des injures; il manie le sarcasme et la répartie avec esprit; il écoute volontiers les reproches, les remontrances, les plaintes, et ne les apostille jamais que de grandes promesses. La prodigalité, la galanterie, la soif de l'or, sont ses or-

ganes, ses esprits moteurs, ses élémens, son âme. Il est brave et prévoyant dans le danger, peu sensible à l'amitié, encore moins à la constance, blasé sur l'amour, très - facile au pardon, et peu enclin à la vengeance. La vertu pour lui, est la jouissance et le plaisir, il ne fait jamais de mal sans besoin, mais un léger intérêt lui en fait naître la nécessité. Tient - il la place de l'âne de Buridan ; entre deux biens égaux, provenans de deux moyens opposés, son cœur fait pencher la balance du côté du plus honnête, ne manqueroit-il que quelques centimes de grains dans le bassin, il en seroit encore le sacrifice. C'est un homme de plaisir et de circonstance, qui aime l'argent et puis l'honneur, les hommes pour ses intérêts, ses amis pour la société, et qu'on a regretté par ses successeurs. Voilà l'ensemble du tableau, étudions-en chaque trait dans l'historique des révolutions de la colonie, par la liberté des nègres.

Il vint ici en 1793, après la mort du roi, remplacer le chevalier d'Alais, mettre la colonie à la hauteur des circonstances, fit ouvrir les clubs, en fut président, et s'allia aux hommes de toutes les couleurs. Son cœur repugnoit à ces bassesses, mais c'étoit le marche-

pied de son crédit, et il s'y prêtoit avec autant d'aisance que s'il n'eût jamais eu d'autres inclinations. Plus la crise étoit difficile, plus il déposoit et même avilissoit son autorité. Le décret de la liberté des noirs, annoncé depuis long-temps, plus redouté que la foudre, faisoit émigrer les riches habitans, qui craignoient à juste titre d'être égorgés par leurs esclaves, devenant vagabonds et furieux, comme une bête vorace hors de sa cage. Jeannet se trouvoit entre l'enclume et le marteau : d'un côté, les anarchistes qu'il détestoit dans son âme, et avec qui il s'étoit trop popularisé, dissipateurs ici comme en France, soupirant après le décret, dans l'espoir du pillage, l'assiégoient sans cesse, pour savoir quand et comment il le proclameroit. Il avoit lui-même désorganisé le bataillon d'Alsace, en substituant un nouvel état-major à l'ancien, qu'il avoit fait déporter comme aristocrate. La société populaire, dont la troupe faisoit partie, avoit fait choix de ses créatures. D'un autre côté, les vrais habitans le sollicitoient de ne pas recevoir le décret, et lui offroient des fonds. Il leur en avoit fait la promesse, aussi bien qu'au gouverneur de Surinam, dont il ménag-

geoit l'alliance , quoique la France fût alors en guerre avec la Hollande. Il avoit reçu avis que des bâtimens Hollandais stationneroient devant Cayenne , pour capturer l'aviso , porteur de la liberté des negres. En les voyant paroître , le 28 mars , il annonce une grande conspiration , pour jeter l'alarme dans les cantons. Quelques riches propriétaires prennent la fuite , sont déclarés émigrés ; il confisque leurs habitations , et achieve de s'affermir comme il le dit , *après avoir connu les hommes et les choses.* Pour faire sa bourse , il avoit créé , le 5 septembre 1793 , pour trois millions de billets qui ont achevé de ruiner la colonie en 1795. Du même coup , il séquestre l'habitation de la Gabrielle , appartenant à M. Lafayette , qui rapporte 300,000 fr. ; fait rentrer une partie de la dette arriérée , ferme les portes de l'assemblée coloniale , retourne les caisses , change les tribunaux. Enfin il alloit achever sa riche moisson , comme il le dit , au moment où vint le fameux décret. Copions ce qu'il en rapporte lui-même , dans son compte rendu , *page 6:*

« Ce fut le 25 prairial an 2 , à six heures du soir , qu'Apolline , capitaine de la cor-

» vette l'*Oiseau*, me remit le décret de la liberté des nègres, sans aucunes instructions, » et avec ordre de le faire aussi - tôt promulguer. Le 26, à six heures du matin, le baillaillon étant sous les armes, je proclamai » moi - même le décret de liberté, en déclarant traiître et infâme à la patrie, quiconque » tenteroit un instant de s'opposer à son exécution. »

La proclamation se répéta de suite dans tous les cantons. Alors la colonie fut à la débandade; quelques commissaires, porteurs de ce décret dans la grande terre, loin de préparer les nègres à ce passage subit et redoutable de la dépendance à la liberté, les enlevaient des ateliers, les indisposoient contre leurs maîtres, leur croioient avec emphase: *Vous êtes libres, faites maintenant ce que vous voudrez.* Jeannet admettoit à sa table, à ses côtés, dans son conseil, les noirs de préférence aux blancs. Les nègres étoient si bien pliés au joug, qu'ils crurent pendant deux mois que ce qu'ils voyoient n'étoit qu'un songe. Personne n'osant leur parler d'ouvrage, ils commencèrent à vouloir se débarrasser de tous les blancs, de peur de rentrer dans l'esclavage. On vit les

cantons fermenter , les habitans s'ensuir dans les bois , les esclaves armés courir d'un bout à l'autre de la colonie , pour faire , disoient-ils , la chasse à leurs maîtres , qui se réfugioient à Cayenne , où ils n'étoient pas plus en sûreté . Jeannet écoutoit les plaintes des blancs , leur faisoit de belles promesses , et donnoit de légères réprimandans aux noirs . Le capitaine Apolline lui avoit apporté aussi la nouvelle de la mort de son oncle Danton , à qui il devoit sa place : *ils font bien de se défaire de tous les conspirateurs* , dit-il . Cette réponse n'étoit que sur ses lèvres , car il lui donna long-temps des larmes en secret , et résolut dès ce moment de mettre ordre à ses affaires , pour s'ensuir dans les Etats-Unis . Le giroflle de la Gabrielle n'étant pas encore prêt , il ajourna son départ en brumaire an III . Son dessein transpira , il n'en fit point mystère , il se concilia de plus en plus les nègres et la société populaire , dont il étoit l'âme , écoutant sérieusement les folies que les noirs y vociféroient dans leur jargon . L'un y demandoit que les femmes blanches , qui se reposoient depuis si long-temps , fissent à leur tour la cuisine aux nègres ; un autre sollicitoit un arrêté pour le

partage des habitations ; un troisième trouvoit mauvais que son ancien maître mangeât encore dans des plats d'argent, et lui, dans une gamelle. L'agent se contentoit de rire, mais un dernier orateur lui poussa trop vivement la botte : — Je suis libre, citoyen agent. — Oui. — Je puis me faire servir aujourd'hui. — Oui, en paýant, et je serai moins à tes ordres pour de l'argent. — Citoyen Jeannet, ce n'est pas toi que je veux, s'il arrive des nègres, je pourrai en acheter à mon tour. — A ces mots Jeannet s'élance à la tribune, pérore long-temps sur le prix de la liberté, et termine par cette sentence : « Je crains bien que la mère-patrie n'ait versé son sang pour briser les fers d'une classe d'hommes qui ne mérite que l'esclavage, et qui ne connaît que le bâton. »

Les cultures étoient abandonnées, l'orage grossissoit, la terreur grondoit dans le lointain, la troupe n'étoit point payée, l'argent des prises avoit été dissipé, la récolte étoit serrée. Jeannet avoit des fonds, il termina sa session par une suite, et fit légitimer ses rapines par un précédent rendu que j'ai sous les yeux. Cette manière de s'y prendre est originale; le

bataillon qui étoit presque nu s'opposoit à son départ ; il assemble le département, lui dit qu'il va en France pour solliciter des fonds pour la colonie, que les caisses sont vides pour le moment, *mais qu'il y a plusieurs recettes sûres* (en parlant du produit des récoltes) *dont quelques-unes sont prochaines* (il touchoit à ses coffres en parlant) ; *d'autres éventuelles sur lesquelles il est raisonnable de compter* (les prises que les corsaires devoient faire). Le département fait imprimer ce petit compte. Il pare à tout par un prompt départ, et fort de cette pièce auprès du directoire, se fait renommer agent, revient en 1796 remplacer Comtet à qui il avoit remis ses pouvoirs à la fin de 1794, comprime les nègres, et fait ressentir sa colère à Collot-d'Herbois et à Billaud-Varennes qui avoient presque gouverné la colonie pendant son absence.

Le premier de ces deux exilés est péri à Kouron d'une mort violente, avant notre arrivée ; l'autre est resté long-tems à Synnamari avec les seize premiers déportés. Ce contraste peut intéresser le lecteur ; j'en dirai un mot dans la suite.

Revenons à l'état actuel de la colonie. Les

nègres, d'abord classés à vingt sous par jour ; le sont aujourd'hui à six, à cinq et à trois ; ils ne peuvent sortir de chez les maîtres qu'ils ont choisis, que faute de paiement ou de gré à gré. Ils ne peuvent aller d'un canton dans l'autre sans permis. Le fouet est remplacé par la prison sur les habitations ou par la *franchise*, maison de correction où ils travaillent au dessèchement des terres basses, et reçoivent en entrant et en sortant soixante et quatre-vingts coups de nerf de bœuf. Ces entraves leur font regretter les premiers jours de leur liberté ; ils travaillent peu et redoutent un nouvel esclavage qui les feroit rentrer chez leurs maîtres qu'ils n'ont pas ménagés. Les deux partis sont en observation : les noirs, entre la crainte et l'espérance, ressemblent à une bête de somme qui, voyant son cavalier, fait de légers mouvements de tête pour ne pas laisser couler le collier de fatigue. Leurs anciens maîtres, comme le chien en arrêt sur une caille, attendent le signal pour les happer. Les noirs sont craintifs, méchants et dix fois plus nombreux que les blancs. Ces derniers désireroient que nous restassions dans l'île pour leur donner main-forte en cas de révolte, et notre vie n'est pas plus en

sûreté que la leur ; car les Africains nous regardent comme des tyrans. Jeannet leur a déjà insinué cette idée en se transportant à la caserne des soldats noirs, lors de l'arrivée des seize premiers ; il y pérora sur la conspiration du 18 fructidor, et peignit aux nègres ces honorables victimes comme des oppresseurs qui vouloient leur ravir leur liberté.

On imprime nos noms, la liste en sera envoyée à chaque poste de la colonie française et hollandaise : donnons en place, celle des gens distingués à qui les arts et la mère-patrie doivent ici des égards. Cette mauvaise bourgade où nous croyions à peine trouver un maître d'école qui sût lire, et un curé qui dît son breviaire, renferme de fins renards et des gens de mérite en tous genres. Si M. de la Condamine revenoit sur la montagne qui porte son nom, il n'iroit pas jusqu'à Oyapok pour trouver un homme de bons sens. MM. Noyer, Remi et Tresse sont très-habiles en médecine : je mets les Hypocrates en tête, parce que nous avons toujours besoin d'eux. Mentelle et Guisan pour le génie et la partie hydraulique ; Couturier-de-Saint-Clair pour sa probité et ses talens dans le même genre ; l'ancien administrateur, M. Lescalier,

est cher à tous les gens de bien par sa probité et ses connaissances. Dans l'administration de la marine , Roustagnan mérite un rang distingué pour ses lumières , ses vues claires et philanthropiques ; Richard , dans la partie du contrôle , apure bien les comptes de l'état et les siens ; sa précision , les connaissances qu'il a de toutes les branches de l'administration , en font un homme d'autant plus plus précieux qu'il ne s'en fait pas accroire ; Lemoyne , commissaire des guerres , natif de Versailles , joint les belles - lettres à la connoissance du barreau et de la marine ; je ne connois pas d'homme plus sociable et qui ait moins de prétention. Ninette , secrétaire de l'administration , seraient plus prisé s'il marioit plus de bonne foi à ses talens et à ses opinions ; il est aimable et n'a point d'amis. M. Valet de-Fayol trouva ici , en 1782 , le problème de la longitude cherché depuis si long - tems. Le baron de Bessner , gouverneur de la colonie à cette époque , reçut un ordre du roi , sollicité par l'académie des sciences , pour faire repasser en France M. de Fayol qui mourut en route d'une fluxion de poitrine. On dit qu'à la même époque un résident à Saint-Domingue fit la même découverte et eut le même sort. Ainsi , Channing

vallon

vallon a raison de dire dans ses *Relations sur la Martinique*, que les grands hommes ne sortent point des colonies, qu'ils ne s'y perfectionnent pas même; mais que l'ardeur des climats allume le feu du génie chez ceux qu'elle n'énerve pas. M. Mignot, dit Picard, est un excellent ouvrier-artiste qui exécute tout ce qui concerne la partie du génie avec autant d'adresse que de principes.

En 1785, on apporta à Cayenne au jardin du roi le palmier des Moluques, arbre rare, dont la peinture ou manquoit ou étoit incorrecte. M. Charles Gourgue fut prié de le peindre pour le comte du Pujet, gouverneur des enfans de France. Il exprima la mobilité, la verdure, le dentelé des feuilles, les étamines, les pistils des fleurs, le jet de la sève, avec tant de force et de vérité, qu'on alloit toucher le papier. Un de ses amis, un peu incrédule sur son talent, fut trompé comme Zeuxis par Paraphasius. L'ouvrage n'étant pas achevé, l'artiste laisse son tableau pour aller déjeuner: l'incrédule monte et veut ôter de dessus une feuille, une fleur de belle-de-nuit que le peintre sembloit avoir laissé tomber d'un bouquet. Louis XVI trouva ce morceau si frappant, qu'il bréveta

Tome I.

Q

sur - le - champ la petite - nièce de M. Gourgue d'une pension à Saint-Cyr... Cet homme végète à Kourou, quoiqu'il n'ait pas que ce seul talent.

La maison Lecomte se vide tous les jours. Chaque habitant vient faire un choix... Si je pouvois être placé chez quelques - uns de ces braves gens, mon sort seroit digne d'envie. Nous nous nous associons sept, et MM. Tra-baud et Bonnefoi, à la recommandation de M. Carré (à qui je dois autant d'éloges que de reconnoissance) nous louent leur case à Kourou, pour y faire le commerce : mes camarades se cotisent pour eux et pour moi, car on m'a volé mon argent et mes effets à Rochefort et dans le pillage de la frégate. Depuis mon départ sur *la Décade*, je n'ai eu qu'un louis en ma possession ; nous étions trois à le partager : au bout de deux jours il m'est resté quarante sous pour faire 1800 lieues; je vivrai pourtant dans la Guyane pendant trois ans sans l'assistance du gouvernement.... O Providence ! je serois bien ingrat de te méconnoître ! Quel impie dans le malheur nie votre existence ! O mon Dieu ! est-il rien de plus doux que de vous trouver pour consolateur ? On vend les

montres, les boucles d'argent et les habits pour faire des emplettes. Nos propriétaires envoient nos noms à l'administration départementale, et moi, je vais les donner au lecteur :

J. B. Cardine, curé de Vilaine, diocèse de Paris, âgé de 41 ans, natif de Coumion, département du Calvados.

Jean-Charles Juvénal, chevalier de Givry de Destournelles, natif de Laon, âgé de 27 ans.

Gaston-Marie-Cécile-Margarita, âgé de 37 ans, né à Avenay, diocèse de Rheims, départ. de la Marne, curé de Saint-Laurent de Paris.

Jean-Hilaire Pavy, âgé de 32 ans, de Tours.

Hilaire-Augustin Noiron, âgé de 49 ans, natif de Martigny, curé de Mortier et Crecy, diocèse de Laon, département de l'Aisne.

Louis-Ange Pitou, âgé de 30 ans, né à Valainville, commune de Moléans en Dunois, district de Châteaudun, département d'Eure-et-Loir, homme de lettres et chanteur, résidant à Paris.

Louis Saint-Aubert, âgé de 55 ans, né à Rumaucourt, département du Pas-de-Calais, résidant à Paris.

Distribuons les emplois de notre futur établissement; Cardine aura les clefs du magasin

avec Pavy , l'un et l'autre tiendront note de la recette et de la dépense ; chaque soir , avant de nous coucher , Margarita portera le tout sur un livre à double partie . La société se réunira tous les quinze jours pour apurer les comptes et prendre la balance de recette et de dépense .

Givry et Noiron iront à la chasse ; Saint-Aubert taillera les arbres et bêchera le jardin , ou se délassera à la chasse , quand l'un ou l'autre veneur sera fatigué : Pavy fera la cuisine avec Cardine .

Margarita et Pitou iront chercher de l'eau , balaieront la case , compteront le linge pour le blanchissage et laveront la vaisselle tour-à-tour . Margarita sera attaché à la case , pour aider les deux premiers à tenir les livres .

Pitou portera des marchandises à deux et trois lieues dans les habitations , ira dans les sucreries faire emplette de liqueurs et de syrops pour la vente et la consommation . Il s'agit maintenant de faire enregistrer nos baux de location , et d'obtenir préalablement l'aveu de l'agent , qui a remis ces détails au commandant de place ; un soldat nous y conduit après-midi . « Ne voyez-vous pas qu'il n'est point ici ?

» nous dit sa négresse : écoutez-le chanter dans
» la maison du gouvernement ; il n'est visible
» que depuis huit jusqu'à neuf heures du matin,
» ne manquez pas l'heure. »

Le lendemain nous fûmes ponctuels ; le commandant de place donna un grand déjeuner : nous étions tout confus. La négresse prit sur elle de nous annoncer ; la maison retentissoit déjà du cliquetis des verres et des bouteilles cassées. J'apperçus autour d'une grande table ronde, un grand cercle que présidoit l'agent ; tous se tenoient par la main en chantant à plein chœur cet invitatoire bâchique :

Voulez-vous suivre un bon conseil?

Buviez avant que de combattre.

A jép is van a kiadó mondatában.

Mais quand je suis saoul, j'en veux quatre.

Versez donc, mes amis, versez..

Je n'en puis jamais boire assez.

bis... bis...

Quel pauvre agent et quel soldat !

Que celui qui ne sait pas boire.

Il voit les dangers du combat

Il voit les dangers du combat
Et moi... je n'en vois que la gloire.

Verses done etc.

Le bon goût que je trouve au vin !

Si la poisson le trouve à l'onde

Un peu plus haut sur le droit

Il a le plus heureux destin
De tous les habitans du monde.

De tous les habitants

Q 3

Cet univers, ho ! c'est bien beau!
 Mais pourquoi dans ce grand ouvrage
 Le Seigneur y mit-il tant d'eau?
 Le vin m'auroit plu davantage...

Versez donc, etc...

S'il n'a pas fait un élément
 De cette liqueur rubiconde,
 Le Seigneur s'est montré prudent,
 Nous eussions desséché le monde...

Versez donc, etc...

Nous sommes expédiés en cinq minutes.
 « Par ma foi c'est un drôle d'homme que ce
 » Jeannet, nous dit en revenant la senti-
 » nelle qui nous avoit accompagnés. Voici les
 » convives du déjeuner : le capitaine du cor-
 » saire *la Chevrette*, qu'il avoit mis au fort il
 » y a deux jours, et voici pourquoi ; il amène
 » une prise dans le port ; on met le scellé à
 » bord du bateau : l'argent disparaît ; Jeannet
 » demande ce capitaine : *il y a de grands fri-*
» pons à votre bord, monsieur, lui dit-il ; *ce*
» sont les petits, citoyen agent, les grands
» sont à terre ; il l'envoie au fort pendant deux
 » heures, puis il le rappelle, et lui répète sa
 » réponse : *les grands sont à terre* ; ce n'est
» pas moi, puisque je n'ai qu'une main ; *elle*
» en vaut dix, citoyen agent, reprit le capi-
 » taine ; Jeannet se mit à rire ; et ce matin ils

» déjeûnent ensemble. Son voisin à gauche est
 » un habitant qui avoit écrit contre lui au mi-
 » nistre , quand il s'en alla d'ici , en 1794.
 » Jeannet a eu les lettres bien signées de cet
 » homme, les lui a montrées il y a deux jours ,
 » les a déchirées en sa présence , l'a retenu à
 » dîner avec lui , lui a protesté qu'il ne s'en
 » souviendroit jamais , et ce matin ils dé-
 » jeûnent ensemble. Je ne sais pas comment
 » ils peuvent tenir à toutes ces fêtes ; ces fes-
 » tins durent depuis six mois , et ils n'ont pas
 » de fonds pour nous payer sept sols et demi
 » par jour. Vous les avez vus à table ; ils ne
 » se lèveront qu'à minuit ; le couvert ne s'ôte
 » jamais. Les *quarteronnes* iront partager le
 » dessert. Quand ils seront las d'elles , ils iront
 » au billard , de-là à table , au lit , puis à table ,
 » au lit , au jeu. La bureaucratie en fait au-
 » tant ; voilà comme l'habitant et le soldat pro-
 » fitent des prises faites sur l'ennemi. La *Che-*
 » *vrette* a amené dix portugais chargés de vins ,
 » de comestibles et d'or ; tout a descendu à
 » Surinam pour être vendu : la moitié des
 » piastres sera pour l'agent , le quart pour les
 » employés , et le reste tombera à la caisse.
 » Ainsi , l'or leur vient en dormant. Quelle

» différence de la vie d'un déporté et d'un
» soldat à celle d'un agent ! . . . »

Sous ce point de vue, le séjour de Cayenne peut fixer bien des gens de mérite: *ubi bene, ibi patria* (dit Epicure). Nous partons demain pour Kouron.

Neuf Thermidor an 6, (27 juillet 1798.)

Le petit jour ne nous surprend pas au lit, nous faisons plus d'appréts que si nous allions à la noce, la joie de recouvrer la liberté et un noir pressentiment d'un avenir malheureux gonflent notre cœur. Six heures sonnent, Clérine fait l'appel, et nous enjoint de lui remettre et la vaisselle et le hamac que la nation nous a prêtés; les serpillières de la *Décade* nous serviront de couchettes; nous n'avons les vivres que pour ce matin, parce que nous dinons en ville chez nos propriétaires. A trois heures après midi, nous nous embarquons pour Kouron, nous sommes treize personnes avec notre bagage dans un canot aussi petit qu'une barque de meunier, on pousse au large et Cayenne s'éloigne.

Notre mauvaise coque est si chargée, que l'eau n'est pas à un pouce du bord; nous

sommes à l'embouchure d'une rivière très-rapide , agitée par un vent violent ; il y a douze lieues de mer jusqu'à Kouron. La grande terre forme une pointe à une lieue au nord-ouest. La route par terre est plus courte , mais il faut passer sur un sable mouvant , nous entrons dans la crique Méthéro , petite saignée faite par le reflux de la mer. Cette criques est entourée d'islets. On respire la fraîcheur et la paix sur ces bords couverts de palétuviers rouges dont les racines sans fin s'entrecroisent et descendent de la cime jusqu'au fond de l'eau vaseuse , nous y débarquerons ; chacun frappe de son pied la terre et casse une branche de bois verd en s'écriant : « Nous ne mourrons pas sans avoir mis le pied dans l'Amérique ». Margarita revient avec moi dans le canot , pour escorter le bagage. Nous rentrons en mer , et nous voguons à pleines voiles , au bruit du canon du neuf thermidor. Nous sommes à deux lieues et demie de Cayenne.— Mon ami , dit » Margarita , il y a quatre ans à pareil jour et » à pareille heure , le tocsin sonnoit à la com- » mune et à la convention , nous étions entre » deux écueils ; aujourd'hui nous sommes dans » une frêle nacelle , exposés aux vagues d'une » mer écumante... » Une douce mélancolie nous

fit rêver à ce rapprochement... Si l'homme lisoit au livre des destins , que de chances il voudroit éviter!... que de chagrins le rongeroient dans le cours de ses triomphes ou de ses plaisirs!.. Seroit-il plus juste ? Il deviendroit plus ombrageux sans être plus parfait. La lune entre deux nuages d'argent , poursuit tranquillement sa carrière et nous laisse promener nos regards sur le vaste Océan et sur le rivage planté de grands arbres dont la verdure nous paroît d'un gris sombre. Un nuage plus noir que l'ébène étend son vaste rideau sur la plaine éthérée. Le vent souffle , nous sommes inondés et bientôt arrêtés par le calme. Nos rameurs sont en nage sans pouvoir avancer... Cependant nous avons encore six lieues jusqu'à notre destination , après mille efforts nous entrons enfin dans l'embouchure de la rivière de Kouron , ce passage est extrêmement dangereux ; à deux heures du matin nous approchons du Dégras. Où est notre case ? Qui va nous l'indiquer ? Que faire le reste de la nuit ? Quelle consigne va nous donner la sentinelle ? Nous voilà à Kouron..... Mais je ne vois que des bois ; serons - nous libres ou assujétis aux caprices des soldats....?

Nous mourons de soif , Margarita reste dans

le canot. Comme la marée est basse , le rivage est couvert de vase, deux nègres me chargent sur leurs épaules et me conduisent au poste ; je regarde avec étonnement ce Kouron si fameux dans l'histoire de la colonie de 1763. Des herbes de la hauteur de 2 et 3 pieds obstruent un petit sentier qui est la grande route. Quel désert , mon Dieu ! A la distance de deux portées de fusil , je n'ai trouvé que huit mauvaises loges de sabotiers; voila Koron !... Nous passons à côté de l'église ; la bâtisse en paroît jolie , elle est fermée... Plus loin un grand bâtiment long comme un boyau sert de magasin , de corps-de-garde et de caserne ; un nègre à moitié endormi auprès d'un feu couvert de cendre me crie *qui vive*, je demande l'officier. Il se lève et me conduit à notre case; un troupeau de bétail parqué dans notre jardin ; le vacher occupe la maison , il dort d'un profond sommeil, ce spectacle me naître d'effroi. Comment vivre sept dans un pareil désert ? Je vais retrouver Margarita , le passager nous ouvre sa case , fait débarquer notre bagage , nous invite à nous reposer jusqu'au jour.

Nous sommes enfin libres et sans gardes



sur la terre qui confine à l'Asie : si nous avions des ailes , nous serions bientôt en Europe.... Que sont devenus nos camarades ? Ne se sont-ils point égarés dans les forêts ? Au bout d'une heure nous retournons voir le village ; la lune éclaire toute la solitude des huttes..... Une seule casse est entourée de fleurs et d'arbres de luxe.

C'est sans doute la maison du seigneur du canton. L'avenue de la nôtre est plantée de deux rangs de cocotiers , palmiers dont le corps droit comme une flèche , et gros comme un tilleul de vingt ans , s'élève à cent - vingt pieds en l'air ; ses branches confondues avec ses feuilles , longues de vingt pieds , coupées en lance à trois tranchans , forment un bouquet à sa cime , qui se termine en aigrette. Sa fleur qui ressemble à un épis en maturité , est couverte d'une enveloppe faite comme un parasol qui la garantit de la tempête ; son fruit , rond dans l'intérieur , est couvert d'une enveloppe triangulaire , filandreuse et extrêmement tenace ; il ressemble à une grappe de raisin du poids de trente livres. Cet arbre est toujours en rapports et en fleurs. Au bout de douze ans , il est dans son adolescence ; alors son tronc se dégage des branches ou feuilles

gourmandes ; les grappes les plus près de la terre , pèsent sur le dernier rang de feuilles , qui sèchent et tombent à mesure que la cime enveloppée d'une toile comme nos cannevas , brise sa natte deux fois par mois , pour éjaculer une nouvelle sève. Le cocotier n'est point hérissé de piquans comme les autres palmistes , à qui il ressemble pour la feuille , et dont il diffère pour le fruit. Il donne , comme le Maripa et le Tourlouri , le fameux vin de palme , dont les Africains sont si gourmets. (1)

La fatigue nous invite au soin meil ; la curiosité , le chagrin , le plaisir de marcher sans gardes , nous font braver les insectes et oublier les douceurs du repos ; nous nous enfonçons dans

(1) Le vin de palme est pétillant , liqueureux , d'un doux-aigrelet et agréable , il ne se conserve que peu de jours : on l'obtient de deux manières , en abattant l'arbre , le brûlant par une extrémité , tandis qu'on perce l'autre pour y mettre dessous un vase creux qui reçoit la sève liqueureuse que le feu distille ; ou bien on grimpe à la cime , on l'incise , on y suspend une outre , on met le feu au pied , ce qui produit le même effet , quoique le palmier ne soit qu'un tube noueux , dont le tour est dur comme le fer , et le cœur filandreux ; il est si vivace qu'il renait du milieu des flammes , quand elles ont épargné quelques parties de son contour.

un bois touffus... ; la route est pleine de sable, les oiseaux de nuit marient leurs voix lugubres à notre sort ; nous retournons chez le passager après avoir fait mille et un projets comme la laitière au pot cassé. Le jour tarde trop à luire, nous dormons sur une chaise ; les coqs nous réveillent, ils sont les seules horloges du pays ; ils ont chanté trois fois ; le pierrier du poste annonce le jour, nous secouons l'oreille pour aller nous montrer au maire, comme le lépreux à Jésus-Christ.

Le maire est le premier officier civil, il inspecte les habitations et les travaux, reçoit les plaintes pour les griefs ou crimes civils veille à la police des cantons de la colonie. La force armée est à sa disposition. Le juge de paix prononce en dernier ressort sur les affaires de police correctionnelle ; quand un blanc est aux prises avec un nègre, il appelle des assesseurs qui sont nommés par le canton. Ces deux officiers seuls sont payés par le gouvernement.

Le maire de Kouron se nomme Gourgue ; son habitation est au milieu du bois, au nord du poste dont il est éloigné de trois portées de fusil, et entouré d'une crique hérissee d'une forêt de palmistes armés de longues épines.

Le boulanger des militaires nous conduit à sa case qui tombe en ruines. Il revient de son jardin le dos voûté , un long bâton à la main , comme un semeur de ses champs ; il nous fait déjeûner , s'excuse de la frugalité de son repas sur la misère des colons , et se résume par cette prophétie : « Vous n'avez pas les vivres!.. malheureux! vous végéterez ici pendant l'été... mais l'hiver..... nous vous aiderons..... nous sommes ruinés. »

Nous retournons prendre possession de notre case. Sur notre passage à droite , à vingt pas , deux blanches , qui ont quelque chose des européennes , sont sur le seuil de leur porte , les jambes et les pieds nus; elles nous regardent , se parlent tout bas et rentrent annoncer au mari renfermé dans la case , qu'elles ont vu deux étrangers.... C'est une merveille dans ce pays où l'on reconnoît au bout de trois jours la marque des souliers qu'un européen imprime sur le sable. Ces dames sont l'épouse et la fille d'un vieillard de soixante ans aveugle , infirme et extrêmement aimable..... Bonne nouvelle.... nous leur devons une visite..... ce sera pour demain. Voyons notre logis et apportons notre mobilier.

Une haie de très-grands citronniers ceintre notre jardin , dont le sol sablonneux est engrassé par le bétail à qui il sert d'étable , car les troupeaux couchent toujours en plein air . Les arbres fruitiers qui faisoient l'ornement du jardin , ont été coupés par un homme de couleur qui habitoit la case avant nous . Les oranges et les citrons couvrent la terre . Des lianes et des brousses étouffent l'air , tout est en désordre ; l'extérieur ressemble à l'approche d'une grotte .

La case est propre , spacieuse , composée , d'un petit magasin de trois chambres , d'un grenier assez grand elle est convertie en bardeaux

Au bout de deux heures notre bagage est en place : un seul nègre a tout apporté . *Un pain d'une livre et demie* , deux fromages tête-de-moine , six flacons de genièvre , six flacons de tafia , cinquante livres de cassonnade , quelques chaudières , douze bouteilles d'huile d'olive , deux jambons , une caisse d'huile à brûler et 100. livres de riz sont nos provisions de bouche . Une partie de ces denrées est destinée au commerce .

Quatre pièces d'indienne , quatre de toile , deux de coton bleu , trois poignées de fil mélangé ;

langé, sont notre fonds de boutique ; voilà nos provisions de sept pour 3 ans. Notre case est vide , heureusement que nous avons trouvé un vaissellier, un buffet, des bancs et des tables , qui sont attachés à la maison , sans cela nous siégerions à terre. Que vont dire nos compagnons ? Sur quoi allons nous coucher ? Nos serpillières de la décadé sont toutes mouillées des vagues qui sont entrées cette nuit dans le canot. Quelle perspective ! Nous refermons la case , nous promenant pour nous promener. Bourg, brave homme, nous retient à dîner, il n'a qu'un morceau de poisson boucané et de la cassave (pain de racine , plat comme du pain-d'epice , sec comme du bran de scie , qu'on mouille pour qu'il n'étrangle pas). Margarita, en me regardant a les larmes aux yeux; il ne peut manger de cette cuisine ; je parois m'y conformer sans répugnance , quoique mon cœur bondisse : ces pauvres gens s'en apperçoivent , nous apportent un morceau de pain frais, de l'huile et du vinaigre pour assaisonner le poisson ; après dîner , ils nous enferment pour nous laisser reposer.

A cinqheures , nos camarades , hélent à l'autre bord , nous nous levons pour les recevoir ,

Tome I.

R

la rivière en cet endroit est trois fois large comme la Seine , au quai de l'Ecole ; au bout d'un quart - d'heure , ils sont à notre dégras ; nous nous embrassons en nous racontant nos dangers ; ils ont failli périr de fatigue au milieu des sables ; les habitans les ont bien accueillis , ils sont exténués ; ils ont bien diné chez une négresse libre nommée Dauphine. Il ne nous reste que 5 liv. pour la maison.... mais le commerce nous rendra des fonds..... *Bourg* nous donne à souper , une indienne nous prête deux hamacs , chacun se blottit comme il peut ; la fatigue nous accable , le plaisir de la réunion attire le sommeil , demain nous examinerons le local.

29 juillet. Au point du jour , chacun prend son emploi : nous buvons un petit verre de tafia pour la dernière fois . Givry et Noiron partent pour la chasse , St. Aubert s'arme d'une serpe et d'une bâche ; Margarita et moi allons au puits de Présfontaine , ensuite à la provision chez le pêcheur qui a pris un machoiron jaune de 40 livres , à 4 sols la livre , suivant la taxe ordinaire. Nos voisins nous apportent une douzaine de cassaves . . . , des habitans , à deux lieues sur l'anse , nous envoient du syrop , du

riz , de la vaisselle. L'ancien chirurgien de ce poste , M. Gauron , nous fait apporter trois matelas et un hamac. Nous voilà pourvus de lits et de vivres pour quelques jours. Les brêches du jardin sont bouchées, les citronniers tombent sous la serpe ; dans peu on soupçonnera enfin qu'il y a des vivans à la case S. Jean , dont les limites touchent au cimetière.

Nous visitons les alentours de notre domaine ; à l'ouest - nord nous sommes bornés par un bois épais et marécageux ; à l'est les palétuviers nous dérobent les bords de la mer ; au midi la rivière coupe notre passage ; au nord une forêt de palmiers s'étend jusqu'à l'anse. On n'y découvre aucun vestiges de la splendeur de ce séjour , où quinze mille hommes débarquèrent autrefois. Nous n'avons qu'un pas à faire pour voir la grandeur des tombeaux qu'on leur creusa. Rendons visite aux morts.

Au milieu de l'asile du silence est une chapelle très-solidement bâtie des débris de l'hôpital de la colonie de 1763 , et couverte de palmistes ; l'obscurité que le hasard y ménage , imprime le respect , et fixe l'attention. Nous y entrons , après avoir lu sur les deux battants de la porte : *Temple dédié à la bonne mort. Un autel*

fait face; à droite un vieux guerrier grossièrement modelé en terre, laisse tomber son casque, et paroît s'ensevelir, en disant aux curieux : *Vous viendrez ici avec moi* (nous avons peur que sa prophétie ne s'accomplisse); à gauche une femme modelée de même joint les mains, et bénit le moment qui la délivre de la vie. Le jugement dernier est grotesquement barbouillé sur les murs; Dieu y descend au milieu d'un nuage de lumière, précédé de l'ange qui sonne de la trompette : *Morts levez-vous*. L'enfer à la gauche de Dieu, est représenté par un feu ardent où la justice divine précipite des prêtres, des cardinaux, des papes, quelques rois, et très-peu de militaires. Ainsi chacun se fait une idée de Dieu suivant son intérêt; les arts sont donc venus habiter ces déserts? Les trapistes ne mettent pas tant d'art en creusant chaque jour leurs tombeaux. Qui repose ici?.... C'est M. de Présontaine et son épouse.... L'admirateur de Voltaire, le bel esprit de Cayenne, l'auteur du plan de la colonie de 1763: Mais respectons ses mânes. Nous allons dîner chez M. Colin qui nous en dirap lus long.

Ce vieillard est de Caen; il a épousé en premières noces, une demoiselle de Châteaudun;

il est privé de la vue , il me serre les mains en pleurant de joie , de ce que je lui apprends de la famille de sa première femme nommée Beau-four. Comme il est contemporain de Préfontaine , nous parlons du cimetière ; et il nous met sur la colonie de 1763. « Quoique Préfontaine fût mon ennemi , dit-il , je lui rendrai justice , il n'est pas cause des malheurs de la colonie de 1763. Si le ministre Choiseul l'eût écouté , Cayenne et Kouron seroient florissans ; il avoit demandé trois cents ouvriers , et des nègres à proportion pour leur apprêter l'ouvrage ; chaque année en ayant fourni un pareil nombre , auroit fait affluer les étrangers ; la Guyane inculte et hérisseé de piquans , se fût peuplée peu-à-peu ; le commerce et l'industrie auroient donné la main aux arts ; la grande terre seroit devenue aussi habitable que Cayenne ; nous aurions remonté le haut des rivières sans nous borner aux côtes : pour cela , il falloit marcher pas à pas , c'étoit le moyen de trouver des mines d'or dans la fertilité inépuisable de ce sol. Le gouvernement français voulut agir plus en grand , afin de recueillir tout de suite le fruit de son entreprise. Il ouvrit un champ

» vaste à l'ambition et à la cupidité. Le sol de
 » la Guyane , renommé depuis un siècle, servit
 » à faire revivre le système de Law sous une
 » autre forme. Chaque particulier reçut une
 » promesse de tant d'arpens de terre qu'il
 » pourroit cultiver avec les avances de l'état,
 » à qui il remettoit, ou ses propriétés en
 » France , ou une somme remboursable à
 » Cayenne. Si la colonie réussissoit , cent mille
 » particuliers venoient déposer leurs fortunes
 » au trésor royal pour acheter des terres dans
 » la Guyane : ainsi le gouvernement vendoit
 » cherâgge undésert inculte ; d'aille urs c'étoit
 » un asile pour les Canadiens , dont le pays
 » venoit de tomber au pouvoir des Anglais. Si
 » la colonie ne réussissoit pas , on s'en prenoit
 » au gouverneur qui ne manquoit pas de fonds
 » pour cette grande entreprise ; voilà les vues
 » secrètes que la politique donne au cabinet
 » de France.

» Les quinze mille hommes débarqués ici ,
 » et aux îles du Salut ou du Diable , à trois
 » lieues en mer . ont été gardés dans l'inten-
 » tion de les acclimater , puis de les faire tra-
 » vailler quand ils auroient passé à l'épreuve
 » des maladies du pays. Cette colonie de Kouron

» a coûté trente-trois millions; tout a échoué
 » par la mauvaise administration des chefs et
 » par le brigandage des commis et des fournisseurs , et plus encore par la mésintelligence
 » de Turgot et de Chanyalon. Le premier voulut commander au second qui se croyoit maître absolu. Il avoit donné pour limite aux débarqués , tout le terrain de la rive gauche de la rivière Kouron jusqu'à l'anse. Cette forêt qui nous obstrue le jour , étoit rasée jusqu'aux rochers. J'ai vu ces déserts aussi fréquentés que le jardin du palais Royal..... Des dames en robe trainante , des messieurs à plumes , marchoient d'un pas léger jusqu'à l'anse ; et Kouron offrit pendant un mois le coup-d'œil le plus galant et le plus magnifique ; on y avoit amené jusqu'à des filles de joie. Mais comme on avoit été pris au dépourvu , les Karbets n'étoient pas assez vastes , trois et quatre cents personnes logeoient ensemble. La peste commença son ravage , les fièvres du pays s'y joignirent , et la mort frappa indistinctement. Au bout de six mois , dix mille hommes périrent tant aux islets qu'ici ; Turgot fit prendre Chanyalon la nuit de Noël , quand la

» mort étoit lasse de moissonner. La Guyane
 » est toujours un pays mal-sain qui dévore
 » dans l'année la moitié de ceux qu'on y en-
 » voie. Vos ennemis qui connoissent bien ce
 » séjour, espèrent qu'il n'échappera aucun de
 » vous ; ils se trompent sans doute, mais ils
 » avoient sous les yeux le tableau de ceux qui
 » ont survécu à cette déportation volontaire.

Jusqu'au 22 décembre 1763, époque de l'arrivée de Chanvalon, 15,560 personnes ; au 24 décembre 1764, 2,000 rembarqués même année. Etablis à Synamari, 200. 100 morts dans la même année. 100 enrôlés dans les bataillons.

260 répartis à Cayenne et dans les autres cantons.

En 1765, 300 vivans y compris les enfans nés depuis l'établissement de la colonie.

Total général des morts de 1763	
à 1764	13,060
Rembarqués.	2,000
Vivans jusqu'à ce jour 30... sur.	15,560

» Cayenne et les cantons de la Guyane ne
 » contiennent pas plus de 800 blancs, y com-

» pris les enfans. Les quatre cinquièmes trois
 » quarts sont des Européens débarqués depuis
 » cette époque ; ainsi ces quinze mille malheu-
 » reux , tous à la fleur de leur âge , sont morts
 » sans postérité. Les ravages de la peste étoient
 » si effrayans, qu'aucun registre de décès n'a été
 » tenu, par la mort subite du premier , du se-
 » cond , du troisième , du quatrième , du cin-
 » quième , du sixième commis à qui la cédule
 » étoit remise. Celui qu'on dressa l'année sui-
 » vante à Cayene, fut rédigé sur le témoignage
 » de deux personnes prises au hasard parmi
 » ceux qui restoient : de-là les contestations
 » qui ont divisé tant de familles en France et
 » en Canada. »

Ce tableau effrayant est peut-être l'image de la destinée des déportés à Konanama ! Le vieillard nous détailla ensuite les causes de l'épidémie qui les moissonna , leur destination , leur genre de vie , l'arrestation de Chanvalon par Turgot qui le fit prendre au milieu d'un grand repas. Pendant son récit , je me grattois les pieds de toutes mes forces ; madame Colin et sa demoiselle , se mirent à rire , appellèrent une négresse et lui dirent de m'arracher les *chatouilleuses de la colonie de 1763*. Elle s'arme

d'une épingle bien pointue , m'assujétit le pied sur son genou , me coupe les ongles jusques dans la chair vive , y cerne une fosse ronde de la largeur d'une lentille , d'où elle tire un sac blanc. J'apperçois un insecte de la grosseur d'une pointe d'aiguille ; le sac est la maison que l'animal s'est bâtie entre cuir et chair ; il est plein d'œufs quiéchappent à nos yeux , ce qui me seroit croire que Mallesieux avec un bon microscope a pu voir des milliers d'animaux sur la pointe d'une aiguille. La démangeaison que j'éprouvois étoit occasionnée par la trompe incisive de ce petit animal. Son extraction me fit beaucoup de mal , c'est l'amusette des créoles , mon pied en étoit couvert ; la nègresse fut plus d'une demi-heure à m'arracher ces pi-quans de cendre appellés chiques et niques. Elle frotta mes pieds sanglans avec de l'huile amère de Carapa. Cet incident nous remit sur la question de la colonie de 1763. « Nos créoles , » reprit le vieillard , vous caresseront ainsi jusqu'à ce que vous soyez acclimaté ; ayez soin de visiter vos pieds tous les jours ; sans cette précaution , au bout d'un certain tems , ces insectes engendreroient des vers , et la ganguine suivroit. Ce fléau a moissonné une

» grande partie des colons de 63. La
 » mal-propreté des Karbets, le nombre des
 » malades, la sensibilité de quelques-uns qui
 » pleuroient pour une égratignure, firent pul-
 » luler cette vermine au-delà de ce qu'on ima-
 » gine. Enfin elles s'attachèrent aux parties in-
 » ternes de la génération ; plusieurs femmes
 » furent rongées de vers, et finirent de la ma-
 » nière la plus déplorable. En peu de jours,
 » une seule chique entreprend toute une par-
 » tie du corps, elle ne meurt jamais sans avoir
 » été extirpée et écrasée. Un capucin arrivé
 » ici, qui avoit lu ce qu'en dit le père Labat,
 » voulut retourner en France avec une de
 » ces chatouilleuses ; elle lui occasionna un
 » malingre si compliqué, qu'on fut obli-
 » gé de lui couper la jambe avant qu'il
 » mit pied à terre. Joignez à ce fléau, la
 » peste, les fièvres chaudes et putrides, les
 » rayages de la mort vous étonneront moins ;
 » ils ne vivoient que de salaisons ; le scorbut
 » gagnoit les Karbets, et la mortalité fut si
 » grande, que, soir et matin, un cabrouet
 » ou tombereau, précédé d'une sonnette pas-
 » soit dans le village avec quatre chargeurs,
 » qui crioyaient : *Mettez vos morts à la porte.*

» On rangeoit les colons en deux classes :
 » les pauvres , les ouvriers et les vagabonds
 » étoient injustement confondus et engagés
 » pour trois ans au service de ceux qui avoient
 » laissé leurs biens ou leur argent en France ;
 » on les avoit relégués sur les islets ou sur la
 » côte , et leur liberté étoit beaucoup plus
 » restreinte que celle des riches , des protégés
 » et des bailleurs de fonds qui approchoient
 » un peu Chanvalon et sa cour débordée , ils
 » étoient si affamés d'alimens frais , qu'un cam-
 » busier de vaisseau s'étant avisé de faire la re-
 » cheche aux rats , gagna 20,000 liv. à ce genre
 » de chasse , en vendant ce gibier jusqu'à vingt
 » sols la pièce . (Je me suis convaincu de cette
 » vérité dans mes voyages , j'en trouverai la
 » preuve chez mes compagnons dans le dé-
 » sert). Turgot fut instruit de ces horreurs ,
 » la cour lui avoit donné carte blanche , il fit
 » entourer le gouvernement pendant qu'on
 » chantoit la messe de minuit ; deux compa-
 » gnies de grenadiers se saisirent de Chanva-
 » lon et de tous ses commis , les conduisirent
 » à Cayenne , et prirent leurs registres . Pré-
 » fontaine fut arrêté le même jour , et suivit
 » Chanvalon ; le contrôleur seul , nommé Ter-

» disien, si connu par ses talens dans la musi-
 » que, ne fut pas mis en prison par la régu-
 » larité de ses comptes. Ce singulier person-
 » nage, reprit le bonhomme en riant, mérite
 » une digression dans ce récit :

» Il devoit sa fortune à son archet ; les dames
 » de France l'ayant appellé pour jouer, il brisa
 » son violon, disant que le talent étoit fils de
 » la liberté. Madame Chanvalon l'ayant prié
 » un jour de jouer à sa considération, il se
 » leva brusquement de table, et ne reparut
 » plus de huit jours. Après cette boutade, il
 » vint à un grand repas où un célèbre musi-
 » cien étoit invité. Des violons étoient suspen-
 » dus çà et là dans le salon où il n'y avoit encore
 » personne ; il pince les cordes, en trouve un
 » à sa fantaisie, s'enferme seul dans un cabi-
 » net, et joue jusqu'à la moitié du dîner. Il
 » s'enfermoit souvent dans les casernes pour
 » divertir les ouvriers, et cessoit à l'instant où
 » un amateur s'arrêtroit pour l'écouter (1). Il

(1) Cet homme trop célèbre pour la colonie, me rappelle les merveilles de son art, capable de rendre la vie aux morts. Les Dieux du paganisme ne trouvoient de goût au nectar qu'Hébé leur versoit, que quand la lyre de . hœbus et des Neuf Sœurs y faisoit pétiller la

» ne se piquoit de talent qu'avec son égal ou
 » avec son maître. Un jour , en passant dans
 » la rue Coquillière à Paris , il entend un mu-
 » sicien qui essayoit le menuet qu'il avoit com-

joie. Je n'ai pas de peine à croire ce que dit Quintiliu dans son premier livre de l'art oratoire , que Pythagore voyant desjeunes gens échauffés des vapeurs du vin , et animés par le son d'une flûte dont une musicienne jouoit sur le *mode Phrygien* , près de faire violence à une chaste maison , furent rendus à leur bon sens par la musicienne qui se mit à jouer plus gravement sur la mesure appelée *spondée*. Caïus Gracchus à la tribune de Rome , avoit toujours un joueur de flûte derrière lui , quand il parloit au peuple , et du semi-ton de l'instrument , cet orateur improvisoit , ralentissoit ou augmentoit son feu. Gallien dit qu'un musicien de Milet , nommé Damon , faisoit battre des jeunes gens en jouant sur le *mode phrygien* , et les radoucissoit sur-le-champ en passant au *mode dorien*. Timothée et Antigénide jouoient une marche guerrière devant Alexandre-le-Grand ; ce prince se leva de table , courut aux armes , et chargeoit les convives , dit Plutarque dans le livre des exploits de ce conquérant. De nos jours le grand Bossuet entendant vanter le premier coup d'archet de l'Opéra , fit assenbler l'orchestre chez lui , et rentrant de son jardin dans sa salle pour ne pas entendre les musiciens se mettre d'accord , il tomba évanoui de plaisir à l'entrée de l'*Alceste de Lulli*.

» posé. Il monte, lui dit d'un air niais, « M.,
 » je voudrois me perfectionner dans le violon,
 » me donneriez-vous quelques leçons? » L'autre
 » accepte la proposition ; Tardisien demande
 » un instrument, manie son archet comme
 » un écolier, et feint de s'accorder avec son
 » maître qui met le menuet sur le pupitre, en
 » disant, « Voilà un morceau bien difficile à
 » exécuter. » Tous deux essaient un moment ;
 » après quelques coups d'archets, l'écolier
 » tourne le dos au pupitre, et joue le menuet
 » en compositeur. — Vous êtes Tardisien, ou
 » le diable, » dit l'autre en jetant son violon ;
 » Tardisien gagna la porte, et laissa un louis
 » pour sa leçon.

» Turgot, qui le respectoit, lui dit après
 » l'apurement de ses comptes : « Je suis enchanté
 » M., de vous trouver aussi intact. » Il repassa
 » librement en France, tandis que Chan-
 » valon fut trop heureux d'être relégué pour
 » sa vie au mont St.-Michel en Bretagne. Pré-
 » fontaine en fut quitte pour quelques ton-
 » neaux de sucre qu'il donna à son rapporteur,
 » pour obtenir la justice qu'il méritoit sans
 » cela. »

Voilà une journée bien employée, si nous pouvions bien reposer la nuit...

Ce climat n'offre que l'aspect de l'intérieur d'un tombeau. Nous ne pouvons dormir ni jour, ni nuit, des nuées d'insectes se reposent sur les cases au commencement et à la fin de l'hivernage. Les bords de la mer, des étangs, des rivières sont noirs de petits vers qui se retirent à l'écart, changent d'existence et de peau dans moins d'une heure, pour prendre des ailes, de très-longues pattes plus fines que la soie, un aiguillon ou couteau pointu et tranchant, et une trompe aspirante pour pomper le sang dont leur dard a brisé l'enveloppe ; ils occasionnent d'abord une crispation peu sensible, qui devient bientôt insupportable par l'avidité de l'animal qui enfonce la conque de sa trompe qu'il élargit encore pour se plonger tout entier dans le sang. Si vous le laissez boire jusqu'à la satiété, il se gonfle au point de ne pouvoir plus s'envoler. L'air pénètre dans la petite incision qu'il a faite ; le peu de sang extravasé occasionne une petite tumeur et une déman-geaison cruelle, ou plutôt une brûlure par la multiplicité des plaies ; la saleté des ongles et la malignité de l'air font dégénérer l'égratignure

en

en malingre. Si on veut y remédier en se frottant de jus de citron , l'acidité de ce fruit ne fait pas moins souffrir , et éloigne le sommeil. Les prairies , les bois , les maisons sont pleines de mouches ignées ; ces essaims lumineux ressemblent à des gouttes de feu aussi nombreuses que les étangs de pluie que décharge une nuée d'orage. L'horison embrasé offre un spectacle majestueux et redoutable , les moustiques ou brûlots , les makes , les maringouins , dont la piqûre est celle des *cousins* en France , nous forcent de devenir naturalistes. Nous n'avions point éprouvé ces incommodités à Cayenne , la fumée de la ville met en suite ce nuage assassin. Ici il faut mettre un voile épais sur ses yeux et allumer du feu avec du bois vert ou des filandes de coco , pour boucaner la chambre ; les maringouins enivrés , se tapissent contre les murs. Quand on est jaloux de s'encenser , on arrache la gomme du thurifer , ou bien on casse ses branches ; ce bois si vanté par la reine de Saba , est un grand arbre si commun ici , que les habitans le regardent comme de mauvais bois ; ainsi on s'embaume en chassant les maringouins , mais les makes ne s'en vont qu'à la fumée du piment cacarrat , espèce de poi-

Tome I.

S

vre du pays. Le soleil nous brûle durant le jour, les insectes nous dévorent pendant la nuit, le chagrin est toujours à nos côtés.

Notre jardin est bien enclos; les citronniers sont taillés, le commerce s'anime, mais Cardine tombe malade. La mauvaise nourriture et la chaleur excessive de cette plage couverte de sable, altèrent notre santé. Nous ne pouvons rien semer que dans l'hiver; notre petit enclos est peu productif, et les légumes y viennent difficilement, comme à Cayenne; l'été les tue, et les avalasses de l'hiver tiennent les graines sous l'eau, et souvent les entraînent; car les torrens viennent jusques dans notre case; d'ailleurs, les légumes seront maigres et filandreux, malgré les soins de notre jardinier qui a déjà les jambes perdues de chiques, et qui crache le sang. Si nous quittons ce séjour, nous ne pourrons pas pleurer ses oignons et ses aulx, car il n'y croît que de mauvaises petites échalottes, des choux verts et petits, des carottes galeuses, d'excellens melons; et en tout temps, des ignames rouges et blanches, gros comme nos topinambours, également farineux et d'un doux agréable, des ananas, fruit délicieux, dont la tige d'un vert plus foncé que

nos artichauts , est armée de piquans et présente pour fruit un cône rond en pain de sucre d'un pied de haut , couronné d'une tige verte et armée extérieurement de bosses régulières et de piquans distribués intérieurement en alvéoles ; ce fruit , le plus beau qu'on puisse voir , orne et parfume la table . C'est une offrande que le vice-roi du Mexique envoie au roi d'Espagne , qui ne peut jamais le manger aussi bon que sur les lieux . La plante qui le produit , talle et ne s'élève pas à plus de deux pieds de terre . L'ananas est si corrosif avant sa maturité , qu'en trois jours il fond une lame de couteau qu'on y enfonce . Nous manquons de tafia , je vais en chercher à la sucrerie de Parriacabo , dont la case est sur une haute montagne entourée de superbes cafiers chargés de fleurs et de cerisés vertes , et en maturité , qui sont très-bonnes à manger . Ces cerises ou enveloppes de café , sont douces et fournissent une lève enveloppée d'un parchemin ; on la partage en deux , pour l'envoyer en Europe . Voici l'origine de la découverte et de l'envoi du café de l'Arabie en Europe et en Amérique : On prétend qu'un troupeau de moutons ayant découvert un bois de cafiers chargés de cerises

mûres, se mit à les brouter ; et que chaque soir le berger étoit étonné de voir ses moutons sauter en retournant à la bergerie ; il les suivit , goûta à ces cerises, se sentit beaucoup plus léger , fut surpris de retrouver au noyau le même goût qu'à la pulpe du fruit , s'avisa de le faire groler , en flaira le parfum , et fit part de sa découverte à un Morlak qui en prit pour ne pas s'endormir durant ses longues méditations ; l'usage du café passa bientôt de l'Asie à l'Afrique , à l'Europe et dans les deux mondes. Les Hollandais étant parvenus à en éléver en Europe dans des serres chaudes , et en ayant fait part à la France , ces espèces d'entrepôts ont fourni les premiers pieds qui ont été transportés en Amérique. L'île de la Martinique a reçu les siens du jardin des Plantes de Paris; mais si l'on en croit une tradition assez généralement adoptée, ceux de Cayenne lui ont été apportés de Surinam. On raconte que des soldats de la garnison ayant déserté et passé dans cette colonie hollandaise , se repentirent ensuite de leur faute; et que désirant rentrer sous leurs drapeaux , ils apportèrent au gouvernement de Cayenne quelques graines de café que l'on commençoit à

cultiver dans la colonie de Surinam; qu'ils obtinrent leur grâce en faveur du service qu'ils rendoient à Cayenne, et des avantages qu'elle pourroit retirer de cette culture: on dit aussi que cet événement est arrivé pendant que M. de la Motte Aigron y commandoit en chef; ce qui se rapporteroit à l'année 1715 ou 1716: Quoi qu'il en soit, on voit par une ordonnance de MM. les administrateurs, en date du 6 décembre 1722 , qu'à cette époque « les succès de la culture des cafiers étoient regardés comme certains , et que plusieurs habitans en avoient des pépinières. »

Le café de Cayenne est de fort bonne qualité: il croît dans toutes les terres hautes; i dégénère bientôt dans celles qui sont médiocres , et ne vient bien que dans les meilleures. Comme ces dernières sont rares , il y a peu de grands plantages en cafiers dans la colonie. Ces arbres étant plantés et entretenus avec les soins que ce genre de culture exige , y réussissent aussi bien que chez les Hollandais de Surinam et de Demerari; mais le café est d'une qualité inférieure. Au haut de la montagne , le cacoyer étend ses branches éparses, et cache , sous ses grandes feuilles, son fruit

brin , entouré d'une sève baveuse et douce , enfermée dans une calotte sphéroïde cannelée. Il y a lieu de croire que le cacoyer est naturel à la Guyane : du moins est - il vrai que l'on en connoit ici une forêt assez étendue ; elle est située au-delà des sources de l'Oyapok sur les bords d'une branche du *Yavi*, qui se rend dans les fleuves des Amazones. On croit que l'espèce des cacoyers que l'on cultive dans cette colonie vient originaiement de cette forêt , parce que les natifs du pays , établis sur les bords de l'Oyapoc , ont fait plusieurs voyages dans cette partie , soit d'eux-mêmes pour visiter d'autres nations , soit lorsqu'on les y envoyoit exprès pour en rapporter des graines de cacao , lorsque le prix de cette denrée pouvoit supporter les frais de ces voyages , qui ne sont jamais dispendieux pour ces gens-là.

Au bas de la montagne est l'arbre - à - pain qui végète entre deux gorges , c'est le marronier des Indes orientales : il est étouffé par des plants d'indigo sauvage ; voici quelques notions sur cette plante :

Les naturalistes l'appellent anil ; sa feuille d'un vert pâle , est sphéroïde , lisse ; sa fleur

jaune est en petits bouquets et en grappes; sa racine est très-utile dans les maladies bilieuses; infusée dans de l'eau, elle charie l'humeur par les voies excrémentaires. Cette plante vient sans culture ici comme dans les autres parties de la colonie peu éloignées de la mer, dont le sol est mêlé de sable et de sel. Cette espèce d'herbe s'appelle indigo-bâtard, qui n'est pas moins estimé que l'indigo-franc; ce dernier a la feuille comme notre trèfle, est de la même verdure, mais sa fleur est rouge-violet sans odeur: la culture de cette denrée a été entreprise plusieurs fois dans cette colonie, et suivie avec beaucoup d'ardeur; mais pendant long-tems ceux qui s'y étoient livrés, séduits d'abord par de belles espérances, ont été obligés de l'abandonner après avoir fait d'assez grands sacrifices sans précaution et en pure perte. S'ils avoient voulu suivre les conseils de l'ingénieur Guisan, et donner aux fossés la profondeur nécessaire et la surface aux chaussées; la mer n'eût pas englouti les plantages, et le roi n'eût pas perdu plus de 280,000 francs.

Il est vrai que l'herbe dont on tire l'indigo use beaucoup la terre, parce qu'on coupe cette herbe cinq à six fois l'année pour la manufac-

turer , et que les terres de la Guyane sont très-détériorées par les pluies prodigieuses qui y tombent pendant plusieurs mois de l'année et par le soleil brûlant de l'été , lorsqu'elles y sont exposées. D'après cela on voit qu'il n'étoit pas étonnant qu'un plantage de cette nature commençât par donner d'abord des récoltes très-flatteuses , et qu'ensuite les plants venant à dégénérer , ses produits diminuassent très-rapidement. Cette observation conduisoit naturellement à en faire une autre ; c'est que les pluies qui entraînent avec elles les parties les plus végétales des terres élevées et les débris de leurs productions , doivent les déposer sur les terrains les plus bas , c'est-à-dire dans les marécages : ces détrimens accumulés doivent donc y déposer un sédiment très-propre à faire des cultures permanentes. Ces marécages sont ordinairement désignés dans la colonie sous le nom de *terres basses*. On en distingue de deux sortes ; les unes sont des espèces de bassins , presque tous entourés de terres hautes et dans lesquelles les eaux de la mer ne parviennent jamais ; les autres se trouvent à portée des côtes ou sur les bords des rivières ; les marées ont beaucoup contribué à la formation de ces der-

nières par les couches de vase qu'elles y ont déposées. C'est en faisant des desséchemens dans ces deux sortes de marécages, que l'on étoit parvenu, avant la révolution, à cultiver l'indigo avec assez de succès, particulièrement sur les bords d'Approuaïgue. Il seroit très - possible que malgré la bonté de ces terres, la plante qui donne cette denrée, n'y crût pas toujours avec la même vigueur ; on ne doit pas même s'en flatter ; mais il doit suffire pour le cultivateur qu'elle s'y soutienne assez de tems pour lui donner les moyens d'entreprendre une culture plus riche. On sait que presque toutes les habitations à sucre de Saint-Domingue ont commencé par être indigoteries. Montons à Paria-cabo.

C'est sur cette hauteur d'où le possesseur voit tous ses travaux, que Préfontaine a composé sa *Maison rustique* ornée de belles gravures. Le peintre a flatté son Elysée : il est pourtant vrai que le coup-d'œil de la montagne est très-agréable ; la grande rivière de Kourou en baigne le pied du côté du *midi-est* ; à *l'est-plein* une forêt de grands arbres forme un tapis de verdure ; au *nord* une grande prairie est plantée de palmistes ; la vue n'est bornée qu'à

l'ouest par une autre montagne parallèle, plantée de cannes à sucre, dont la tige et la feuille ressemblent à nos roseaux.

Les cannes à sucre viennent de l'Asie d'où elles ont passé en Europe et dans l'île de Madère; cette dernière île a fourni une partie de celles que les européens ont portées en Amérique : on en distingue de deux espèces ; les unes jaunes, les autres violettes ; ces dernières étoient cultivées ici par les Indiens, avant que nous eussions retrouvé le Nouveau-Monde. Toutes croissent bien dans les hautes terres et s'y appauvrissent ensuite ; les gorges et les alluvions desséchées leur sont beaucoup plus favorables ; mais en dépérissant sur les montagnes, elles deviennent beaucoup plus succulentes et plus élaborées que dans les terres basses, où elles s'élèvent comme des bois taillis ; mais elles n'y donnent qu'un jus ou salé ou fade et des liqueurs désagréables et moins spiritueuses ; cependant on préfère les terrains bas, parce qu'on préfère toujours la quantité à la qualité. Voici comme on obtient le sucre :

La canne est noueuse comme notre sureau ; chaque nœud forme une bouture ; on le couche en terre ; on le couvre ; il rapporte la première

fois au bout de dix-huit mois , la seconde au bout de quinze , et successivement au bout d'un an. Les moulins tournent ou par l'eau ou par les bœufs. Deux cylindres de fer , bien ronds et polis , tournent perpendiculairement autour d'un troisième qui est immobile ; le tout est tenu par une forte maçonnerie et par des crampons de fer : entre les pivots passent les cannes dont le jus se rend dans l'égoût du pressoir qui communique aux fourneaux contigus , sous lesquels est un feu qui les échauffe par degrés. On l'active avec le chanvre des cannes , appelé bagasse. Le jus qui coule du pressoir , est gris et d'un doux fade : il purge quand on en boit à l'excès; on le mélange avec celui qui tiédit dans le second bassin , et il prend le nom de vezou. Après qu'il a bien bouilli , on l'écume , on le passe dans un vase fait comme un pot à bouquets , pointu et troué à sa plus mince extrémité ; ce sirop fige ; on suspend le pot sur une cliae; on le bouche avec une canelle de bois mastiquée de vase. Quand il est froid , on ôte la canelle ; il en sort un sirop qu'on fait recuire pour le mettre dans des canots avec de l'eau; il y ferment pendant huit ou dix jours : le tout passe ensuite à l'alambic qui donne le tafia. Le gros sirop servit encore à faire la mé-

lasse , qu'on peut appeler crasse de sucre ; il est purgatif , moins agréable que l'autre , et beaucoup plus utile en médecine . L'Amérique septentrionale produit aussi un grand arbre semblable à notre érable , dont on obtient le sucre par des incisions ; son travail est beaucoup moins dispendieux que celui de la canne . Sa sève coule deux fois par an , et donne un sucre blanc agréable , mais moins corporé que celui de la canne . On dit que nous avons obtenu aussi le sucre de la betterave , mais par des procédés dispendieux .

L'habitation Préfontaine est nationale , et régie par le juge de paix du canton . Les propriétaires , MM. d'Aigrepont , sont censés émigrés pour avoir pris la fuite quelques mois avant la liberté des noirs , pour sauver leur vie . Je retourne à la case sans emporter de tafia .

10 août. J'accompagne un de nos chasseurs dans le bois et sur les bords de la mer ; je ne puis pénétrer dans ces forêts ; des ronces , des lianes , grosses comme les jambes , m'entrelacent ; des arbres touffus et serrés ne laissent pas perceer la lumière . Je cherche des fruits ; et comme le poison est à côté de l'orange , je sais déjà que mes dégustateurs et mes guides ont les oiseaux et les singes . Quand je vois un

arbre chargé de fruits, je n'y touche point s'ils n'en mangent eux-mêmes. Des bandes de sapajous se balancent dans les mont-bins, pour chercher des prunes semblables à la mirabelle, et sur l'acajou pour savourer son fruit jaune et rouge, aigrelet en forme de cône tronqué à angles obtus, dont la graine faite comme une virgule, naît avant le fruit, et pend à la base du cône suspendu par la pointe. Ces pommes mousseuses et d'un bon goût aigrelet, aiguiseut mon appétit; leur jus est corrosif; j'emporte leur graine enveloppée d'un parchemin; mes voisines en sont friandes; elle brûle les lèvres quand elle est crue; rôtie, elle vaut nos amandes et sert à faire du chocolat. Une grosse corde noire, que je prends pour une liane, m'arrête au milieu de la vendange; se l'agitent pour passer; un énorme animal noir, velu, s'élance à grand bruit du haut de sa guérite, le long de ce tramail. C'est une araignée-crabe; j'ai beaucoup de peine à rompre son pêne; ce monstre avec ses horribles accessoires, me paraît plus gros que ma tête; nous nous sommes fait peur l'un à l'autre; il regagne son gîte, et je crie à mon camarade. Nous visitons les alentours de son vaste épervier; il enveloppe trois gros arbres, et les petits cables sont ar-

tistement passés dans les branches , pour arrêter les oiseaux ou les agratiches qui s'approchent de ce redoutable labyrinthe. — Nous songeâmes à la tarantule , et à ce monstre logé dans le cachot de mort d'un château antique , qui étouffoit toutes les victimes que le gibet attendoit le lendemain. Un condamné enfermé dans le même lieu , obtint sa grâce et des armes pour lutter contre le meurtrier. Sur les minuit , une énorme bête descend d'une antique cheminée ; elle le saisit ; il se défend , la frappe ; on accourt ; c'étoit une araignée qui suçoit le sang des patients , et les plongeait dans un sommeil homicide.

En revenant , nous prétames l'oreille au chant mélodieux et plaintif d'oiseaux qui étoient agglomérés et comme captifs sur un grand courbari ; ils descendoient en voltigeant de branches en branches ; un d'eux tomba par terre ; nous vîmes un mouvement dans l'herbe , et deux yeux plus étincelans que des diamans ; une gueule béante les attendoit pour les recevoir et les inhumer ; c'étoit un serpent-grage , gros comme le bras , qui par son regard attracteur , leur ordonnoit impérieusement de venir se faire dévorer. Ce charme réel a peut-être fait

inventer aux poètes philosophes, qui ne peuvent pas plus que nous en expliquer la cause , la fable du cygne chantant sur le bord de sa fosse. Mais cette vertu attractive est très-commune dans les bois ; la couleuvre , en Europe , charme également le rossignol , et l'homme porte lui-même dans ses yeux un poison très-subtil. Que deux personnes se fixent long-tems, peu-à-peu la rétine enflammée crispera le nerf érecteur; le rideau de l'œil ne s'abaissera plus, et celle qui aura la vue, la plus foible tombera en syncope. Je raisonne ici d'après mon expérience. — Nous courions pour délivrer ces pauvres victimes. — N'avancez pas, nous dit un nègre qui nous avoit accompagnés ; ce monstre se jetteroitsurvous. » Il nous en fit la description ; il est noir , marqué en carreaux comme nos grages (râpes du pays); il fuit la société; il porte l'effroi avec lui ; il ne se plaît que dans les sombres forêts, dans les terres moëtes; il se plie en cercle sur lui-même , sa tête au milieu , pour se lancer sur le voyageur ou l'animal qui le distrait , l'éveille ou le dérange; il abhorre la lumière. Si durant la nuit des guides portent des flambeaux à un voyageur égaré près d'un grage , il siffle, saute à la

flamme, entrelace et tue le porteur. La femelle est ovi-vi-vipare ; elle met bas en se trainant par un chemin rocailleux, comme si elle voulloit changer de peau; ses petits courent aussitôt que leur ovaire est brisé par le frottement; la mère revient sur ses traces, et dévore tous ceux qui sont trop faibles ou trop paresseux pour éviter sa rencontre. Pendant qu'il parloit, une troupe de fourmis courreuses étoit à nos pieds; nous nous sauvâmes à toutes jambes de ces dangereux inquisiteurs, aussi nombreux que les grains de sable. Elles dévorèrent le grage, car leur nombre est tel, qu'elles tiennent souvent dans leurs marches plusieurs journaux de terre. Si un homme épuisé de fatigue ou pris de boisson, se trouvoit sur leur passage sans pouvoir se sauver promptement, elles le dévorerioient. Cependant elles sont petites, brunes, mais leur piqûre forme des bouteilles sur la peau, et occasionne des démangeaisons âcres; enfin elles dévorent tout ce qu'elles rencontrent. Ceux qui ont vu le pays, avoueront avec moi s'être plusieurs fois égarés dans les bois, en prenant des chemins des vieilles fourmillières pour des routes fréquentées.

A deux milles du village, une vache pousse

un

un meuglement de douleur; nous étions vent à elle. Un tigre rouge lui avoit donné un coup de griffe dans le sanon; elle perdoit tout son sang. Il passa près de nous, emporta un de nos chiens, et disparut comme un éclair. Nous courons vite à la case de M. Colin, lui conter notre rencontre, et partager notre chasse. Nous avions tué un haras, gros perroquet, et un agouty, lièvre ou lapin du pays, qui a le poil gris fauve, le museau noir et pointu; et les pattes luisantes, rases, sèches et musculeuses.

L'araignée que nous avons vue, est la tarantule du pays. Sa morsure endort et donne une fièvre apoplectique, nous dit notre vieillard; quant au tigre qui nous a fait si grand peur, il est très-commun sur cette côte. Il y en a de quatre espèces, *le noir*, qui se cache dans le creux des rochers, et qu'on appelle hyène. *Le rouge* qui étoit si nombreux en 1664, sous le gouvernement de M. de la Barre, que les habitans de Cayenne désertèrent l'isle, pour éviter les ravages qu'il faisoit à leurs troupeaux. M. de la Barre, pour remédier à ce désastre, fit faire une battue autour des côtes, donna cinquante francs par chaque tête

Tome I.

T

de tigre. (1) Cet animal ne s'adresse jamais à l'homme qui , par sa démarche et sa tête élevée, lui paroît être sur l'attaque et sur la défensive. Le tigre martelé se divise en deux espèces : l'une plus petite , qui s'attache aux côtes, est marquée de taches plus petites, et beaucoup plus régulières que l'autre , qu'on appelle *balalou*, ou tigre des grands bois, qui ressemble à celle du Bengale. Le tigre ne s'attache qu'aux animaux vivans, et c'est une erreur de dire qu'il creuse les tombeaux. La hyène et le chacal seuls n'épargnent ni les vivans ni les morts. . . . Dans tous les pays chauds où ils se trouvent, les cimetières sont ceintrés de murs très - élevés , et les fosses recouvertes de très - grosses pierres. Le soir en

(1) L'agent Burnel qui remplaça Jeannet, fit revivre cet arrêté relatif à son profit ; il ne donnoit que vingt francs pour la tête , la peau et les dents de chaque tigre qu'il mettoit en réquisition. Ces animaux avoient si grand'peur de ce bon agent et de tout ce qui le touchoit de près , que madame Burnel ayant empaillé de louis d'or un chat tigre qu'elle menoit en France , le craintif animal se voyant près des attérages anglais, gagna la forêt de Windsor , et laissa sa maîtresse pour suivre sa route jusqu' à Pinbeuf.

nous déshabillant, nous nous grattions jusqu'au sang. La démangeaison augmentoit à mesure que nous nous tourmentions; notre peau étoit couverte de tiques et de poux d'agouty. Cette dernière vermine est rouge; se trouve par milliers à chaque brin d'herbe, s'insinue si profondément dans la peau, qu'elle occasionne souvent des tumeurs, surtout aux parties velues; c'est un des fléaux de l'été de la zone torride. Vous ne pouvez marcher dans aucune savanne, sans en être rongé, et forcé, à votre retour, de changer promptement de linge, en arrachant premièrement chacun de ces insectes, avec la même précaution que la chique; sans cela point de sommeil, point de repos, point de santé. Cette vermine fait la guerre aux grands comme aux petits animaux domestiques, mais la volaille sur-tout est sa victime, et je crois qu'elle lui donne l'épian, peste qui dépeuple presque chaque année tous les poulaillers de la Guyane.

Je veillois malgré moi aux cadences sépulcrales de l'horrible couple des *kouatas* singes noirs et rouges, plus hideux que tous les animaux, et fidèles comme des ramiers. Le male et la femelle

hurlaient dans le fond des grands bois leurs cyniques amours. Un parc est auprès de nous. J'étois à la fenêtre de notre grenier; une tigresse martelée, suivie de ses deux petits, rôde autour de la case; ses yeux brillent comme des diamans, elle regarde à ses côtés si sa progéniture la suit. Rien n'est plus beau que cet animal, quand il marche sans crainte, agitant sa queue et guettant sa proie; l'ombre des feuilles l'inquiète: elle se couche et s'élance sur une génisse qui n'est pas rentrée au parc: lui ouvrir le crâne, l'égorger, l'emporter, est pour elle le tems d'un clin-d'œil. Le vacher se réveille; elle est à cent pas dans les palmistes, avant qu'il ait ouvert sa loge. Tout le village se réveille, prend des armes, on suit la bête aux traces de ses pattes et du sang. Elle est à deux portées de fusil; elle a mangé la *ventrèche* de sa proie, et enterré le reste sous des branches de moukaya, pour y revenir demain, dans la matinée. Les chasseurs laissent la proie et se mettent à l'affût. Je reviens à la case; Givry, contre son ordinaire, dormoit d'un profond sommeil. Je l'appelle, il est sourd. La lampe n'étoit pas allumée; j'approche, je le touche; son hamac étoit tout

trempé. On apporte de la lumière, il nageoit dans le sang. Deux chauves-souris grosses comme la tête lui avoient ouvert la veine , et leur lancette soporifique lui donnoit le *cochear*. Nous l'agitons ; il ouvre les yeux comme un mourant qui renaît par dégré. Quel pays... !

25 *thermidor* (12 août.) Le régisseur de l'habitation de Guatimala vient tenir compagnie à nos malades , et nous apporte la femelle du singe rouge que son fils vient de tuer. Cet animal est aussi bon à manger qu'il est laid ; mais ou en tue beaucoup plus qu'on en peut avoir besoin; son salut est dans sa queue musculeuse ; par ce moyen , il se suspend aux plus grands arbres , où il reste jusqu'à ce qu'il soit mort et privé de chaleur : celle - ci a du lait blanc comme neige , très - gras , j'en tire dans un verre , il a le goût de celui de vache , il est même plus sucré , et approche de celui de femme. Nos chasseurs reviennent de l'affût , ils ont manqué la tigresse ; elle traverse la rivière , un tamanoir étoit sur l'autre rive : cet animal amphibia ne pouvant se soustraire à sa rage , l'a attendue en étendant ses pattes armées de crocs ; au moment où la tigresse est venue se précipiter sur lui , il l'a étreinte

fortement , ses ongles sont restés dans les entrailles de son bourreau , tous deux sont morts sur le rivage.

26 therm. (13 août.) Il y a deux jours que nos camarades sont arrivés à Konanama : y seront-ils plus heureux que nous à la case Saint-Jean ?

Nous continuerons la visite domiciliaire de notre habitation ; nous ferons nos adieux à Jeannet qui va quitter la colonie ; que nous serions heureux de n'avoir pas sujet de le regretter ! Mais n'anticipons pas trop sur ces tems , la perspective en est trop affreuse pour commencer à nous en occuper ; cette troisième partie finira par le départ de l'agent actuel.

15 août 1798. Nous avions enfermé notre linge sale dans une malle qui étoit par terre ; ce matin , une nègresse vient pour le blanchir , je m'apprête à compter Mirez , monsieur , mirez , dit-elle ; je regarde ; il est en lambeaux , des poux *de bois* en ont fait de la dentelle semblable à la maline de gaze estampée des marchands de camelotte du Louvre ou du boulevard. Ces insectes sont des

fourmis blanches qui ont la structure de l'animal dont elles portent le nom ; on les appelle *poux de bois*, parce qu'elles suspendent et maçonnent leur ruche sur les plus hautes branches ; leur nombre est si prodigieux , qu'une seule ruche dans une case pleine d'étoffes met tout en pièces dans trois jours. Elles changent souvent de demeure , leur vieille ville sert de résidence au perroquet pour ses petits. Les ruches sont si considérables , que deux nègres en ont leur charge ; elles sont maçonnées avec tant d'art , de solidité et de vitesse , qu'on ne les brise qu'avec un marteau ; les ouvrières les cimentent avec de la glu ; pour activer le travail ; elles se passent les matériaux de main en main et se postent comme les hommes occupés à éteindre un incendie ; quand la ville est bâtie , toujours dans un canton bien approvisionné , les plus jeunes vont à la découverte ; si elles trouvent aux environs un lieu plus riche que le premier , une case par exemple , le royaume se divise en deux ou trois villes , toutes dépendantes de la capitale à qui elles portent un tribut , en lui indiquant la découverte. Si cette fourmi est moins dangereuse que notre teigne , parce qu'elle n'échappe pas

à nos yeux , elle est beaucoup plus expéditive et plus nombreuse. Au fond de la malle , j'apperçois des centaines d'animaux qui ont un caparaçon de parchemin d'un brun clair et luisant ; ils imprègnent ce qu'ils rongent d'une odeur fade et musquée ; je veux les prendre , ils déploient une double paire d'ailes , et ils sont de la grosseur d'un henneton ; cette peste se foure par-tout , touche à tout , ronge tout , corrompt tout , on la nomme *ravets*. La malle est tapissée de toiles d'araignées ; je m'arme d'un bâton pour les tuer , la négresse me dit de n'en rien faire , je ne l'écoute pas , et je décharge ma colère sur les innocens faute d'atteindre les coupables ; après avoir jetté dans le hallier le reste des lambeaux aux découpeuses , je rentre la malle , et trouve ma blanchisseuse qui faisoit sauver les araignées à qui je n'avois cassé que les pattes : « D'où te » vient cette affection pour un animal aussi » hideux ? — Si vous en aviez eu une cin- » quantaine dans vos malles , vos effets au- » roient été à l'abri des poux de bois et des » ravets ; cette utile ouvrière tend des filets à » ces coquins qui dévorent tout , elle ne fait » de mal à personne ; ses pièges sont pour

» vos ennemis qui se multiplient à l'infini ;
 » elle vous débarrasse également des mouches
 » de terre qui bourdonnent à vos oreilles pen-
 » dant l'été , en creusant vos murs pour s'y
 » loger. » Elle me fit examiner une cloison
 percée de trois ou quatre mille trous et cou-
 verte ça et là de ruches en forme de coquilles
 de limaçon ; le bousillage étoit criblé de lézardes ,
 par ces insectes ailés qui ne font pas de
 mal au propriétaire quand il les laisse dégrader
 sa case. « Les comités révolutionnaires n'étoient
 » pas pires , dis-je à Margarita ; je ne me
 » serois pas imaginé en France de comparer
 » les honnêtes gens aux araignées dont les
 » filets sont ou trop lâches ou trop mal tendus
 » pour prendre tous les coquins. » Je gesti-
 culois en parlant , je heurte une assez grosse
 mouche brune extrêmement mince par le
 milieu du corps et pourvue d'un gros ventre ;
 elle me pique le doigt avec la double scie qu'elle
 tire de son arrière-train écaille et couvert
 d'hermine ; ma main enflé ; la nègresse rit ,
 me demande la permission de me guérir.....
 « Oui , oui , volontiers. — Mais , mais . —
 » Mets-y du poil de diable si tu veux. » Elle
 fourre sa main sous son camisa , frotte mon

bras enflammé , le picotement cesse à l'instant : au bout de quelques minutes l'inflammation diminue. Ce remède risible est infaillible en Europe contre la guêpe , le bourdon , l'abeille : quelques prudes en lisant ma recette mettront mon livre de côté; d'autres , preux chevaliers , y trouveront une cajolerie ; pour moi , je n'y cherchai que ma guérison. L'eau-de-vie est une recette plus facile à trouver et qui m'a été aussi efficace. La mouche *adrague* qui m'avoit piqué , alla dans la ruche suspendue au plancher , avertir ses compagnes qui nous entourèrent. La négresse leur tendit la main ; enivrées de cette odeur elles s'y fixèrent sans la piquer , soit sympathie , soit ivresse , je ne sais ; mais le chien s'attache à celui qui le fait coucher sur un linge imbibé de sa sueur , ou qui lui jette un morceau de pain trempé sous ses aisselles. En comparant les grands objets aux petits , Henri III devint éperdument amoureux d'une princesse à qui il ne songeait pas avant le bal où elle se trouvoit , lorsque sans le savoir il se fut essuyé la figure avec la chemise qu'elle venoit de changer ; une mort prématuée la lui enleva , il ne put s'attacher à personne , et par elle commencèrent sa honte et ses

malheurs. Revenons à nos mouches... D'où nous vient cette odeur de rose ? « Voilà vos don-» neuses de parfum , dit la négresse , ne les » agacez jamais, elles vous laisseront tranquille » et vous embaumeront pendant la nuit et à » votre réveil. » Elle disoit la vérité ; ainsi le mal est compensé par le bien ; le pou de bois nous guérit de la paresse ; le ravet nous force à la propreté ; l'araignée attrape ceux qui se sauvent dans les coins : la mouche de terre nous avertit de réparer nos maisons ; l'adrague nous pique et nous embaumé : celui qui nous indique ce remède peut-il mieux nous prouver que nous dépendons essentiellement les uns des autres ? Le parfum qu'elle répand , c'est l'emblème de la peine et du plaisir.

Tandis que la négresse courroit écraser une araignée-crabe semblable à celle que nous avons vue dans le bois ces jours derniers , il me prend envie de visiter notre linge blanc; elle accourt me l'ôter des mains , le secoue en me disant de ne toucher à rien sans précaution ; il en tombe un gros ver caparaçonné en anneaux velu , long comme le doigt , d'un gris jaune , armé de mille pattes ou mille dards . — Cette espèce de scorpion donne la fièvre ,

» dit-elle ; s'il vous piquoit à certains endroits ,
 » vous en mourriez ; nous en avons déjà vu
 » des exemples dans la colonie. Une demoiselle eut le malheur d'en froisser un sur son
 » sein , elle tomba en syncope , et expira au
 » bout de trois jours. » Jusqu'ici la Providence nous a préservés , car nous couchons sans moustiquaire , et ces fléaux tombent souvent pendant la nuit des faîtages couverts en feuilles de palmistes , ou des planchers faits de mauvais bois qui les retirent. La négresse moins heureuse que moi , fut piquée au doigt par un petit scorpion qui s'étoit blotti dans les plis d'une cravatte. Elle portoit le remède avec elle ; et tout en riant de sa précaution inutile , je jetai les yeux sur mon vieux chapeau suspendu dans un coin de la chambre ; un petit rossignol de case y avoit fait son nid. Ce volatile , que les créoles nomment oiseau *bondieu* , ressemble à notre roitelet pour le plumage et le chant ; il aime les hommes , et vient volontiers becqueter les miettes à un coin de la table pendant qu'ils sont assis à l'autre. La curiosité me porta à voir si la couvée de notre commensal étoit avancée : en haussant la tête , je sentis pendre sur mon front la peau d'un serpent

qui venoit de changer d'habit. Tandis que je réfléchissois sur cette trouvaille, un de nos camarades nous appelle au magasin.

De grosses fourmis rouges marchent en rang pressées comme une colonne de troupes; toutes se rendent à un centre commun, d'où elles paroissent attendre l'ordre. Givry se prépare à tout déloger pour éviter un second désastre.
 — N'ôtez rien, nous dit la négresse ; couvrez « votre succe, et soyez tranquilles. Si votre linge » sale eût été ici, il ne seroit pas rongé ; ces « fourmis se nomment *coureuses* ou visiteuses ; » elles vont parcourir les replis de vos étoffes » et tout l'appartement, pour faire la chasse » aux ravets, aux mouches et aux araignées ; » enfin à tous les insectes qui vous chagrinent. » Au bout de cinq ou six jours, elles iront » ailleurs. » Disons donc avec l'Optimiste :

Tout est bien pour celui qui sait s'y conformer.....

Nous avons perdu notre linge, et non pas notre matinée ; j'aime mieux une bonne leçon à mes dépens qu'à ceux des autres.

Notre bon voisin m'invite avec Givry à venir passer l'après-midi chez lui.

Nous ne sommes pas à une portée de fusil de sa case ; Givry a été frappé d'un coup de

soleil pour y avoir été sans chapeau ; il est attaqué d'une fièvre brûlante et d'une migraine des plus insupportables. Nos voisines nous indiquent le remède ; elles remplissent un verre d'eau fraîche , entourent ses bords d'un linge double , et promènent le vase sur toute la tête. Quand elles ont touché le point où le soleil a frappé , l'eau bout à gros bouillons ; la migraine et la fièvre diminuent sensiblement. Pendant trois jours , on lui applique le même remède le soir et à midi. Il est convalescent. Pour éteindre l'inflammation qu'il éprouve encore , on lui met une couronne de feuilles de plateau. Quand elle est sèche , on prépare un cataplasme de cassave mouillée de citron , de piment et de vinaigre. Au bout de trois jours , il prendra du jalap , et sera parfaitement guéri.

16 août. Aujourd'hui , nous sommes en fête chez M. Gourgue , maire du canton , qui traite ses voisins. En attendant le dîner , nous visitons avec lui son abattis et son jardin ; l'un est planté de coton , de quelques pieds de rôcou et de quelques épices ; l'autre d'arbres fruitiers , de pois de sept ans , de bons melons et de chétifs légumes du pays .

L'abattis est en terres basses ; quelques nègres ,

enfoncés dans la vase comme les crabes, relèvent les fossés et réparent les ravages de la dernière marée. Les plantages végétent faute de bras. Cependant, ce propriétaire est un bon habitant; mais la liberté l'a ruiné comme les autres. Après avoir déploré son sort, il entre dans les détails de la culture, nous montre la différence du vrai coton de Cayenne de celui que les Guadeloupiens ont apporté en venant ici former une partie de la colonie de 1763. Le cotonnier est un arbre qu'on rend nain pour le faire taller et le rendre plus productif. On n'est pas sûr s'il est naturel au pays: il ne se trouve pas dans les bois de la Guyane, cependant les Indiens avant notre découverte le cultivoient pour en faire des hamacs et d'autres choses pour leurs usages. La feuille du coton est large, octogone, lisse intérieurement et un peu laineuse extérieurement; sa fleur est jaune, unie, évasée, semblable à une cloche, et faite comme la fleur de nos citrouilles; il s'en élève une cabosse faite comme un œuf pointu et à angles, qui emprisonne la denrée et la graine. La chaleur ouvre cet œuf, il présente quatre à cinq petites graines noires un peu plus grosses que notre vesce. Cette graine passée au moulin feroit de l'huile:

les vaches, les cochons et les brebis en sont très-friands, et dévastent souvent les abattis pour la manger. Le cotonnier se sème et rapporte au bout d'un an; il seroit toujours chargé si la température étoit moins pluvieuse et moins sèche; il donne deux fois l'année; mais la petite récolte du mois de mars est souvent rongée par les chenilles qui viennent à la suite des premières pluies. On a cherché, toujours vainement, les moyens de parer à ce fléau; les habiles gens y perdent leur tems. L'année dernière, le botaniste *Leblond*, homme instruit, publia une *recette infaillible* pour faire mourir les chenilles; huit jours après la publication, la récolte fut dévorée par ces insectes qui ne laissèrent pas une cabosse à *l'infaillible destructeur*. Les terres basses ou neuves sont faites pour le coton, il y vient comme des forêts, tandis qu'il dépérit sur les montagnes et se racornit dans les vieux abattis. Le coton de Cayenne est plus prisé dans le commerce que celui des autres colonies, tant par sa nature que par les soins que l'on donne à sa préparation.

L'abbé Raynal a raison de dire que toute la culture des colonies consiste à abattre et à brûler des bois, à gratter la terre, à planter, à tailler,

à

à sarcler, mais les herbes sont si abondantes, que l'entretien des plantages demande autant de façons que nos vignes.

Le rocouier donne quatre récoltes ; il ne craint ni la chenille ni les vers, qui dévorent la canne à sucre et le cotonnier ; les grandes pluies peuvent seulement le faire couler.

L'arbre qui produit le rocou est toujours chargé de fruits et de fleurs ; sa feuille ressemble à celle de nos poiriers de martin-sec ; sa fleur à nos roses de chien ; sa caboce armée de piquans à l'enveloppe de nos châtaignes ; son fruit rouge et rond est divisé en petits grains sur deux épistyles qui colorent sa caboce ; une rocourie en plein rapport offre un coup-d'œil magnifique : mais la manipulation de cette denrée, comme celle de l'indigo, est dégoûtante et mal-saine. Le déchet du roucou fume la terre, celui de l'indigo la ruine et empoisonne les rivières.

Le rocouier ne s'est trouvé dans la Guyanne que chez les Indiens ou naturels du pays qui le cultivaient pour leur usage, c'est-à-dire pour se frotter le corps avec la couleur rouge qu'ils tiennent de son fruit. Les grands arbres l'étouffent, mais plusieurs personnes assurent en avoir trouvé quelques pieds çà-et-là dans les bois ; ce qui

fait présumer ou que cet arbre est naturel au pays , ou que l'Amérique a été plantée et pollicée antérieurement à sa découverte , et que des révolutions arrivées ou au sol ou aux habitans , l'ont dévastée et abrutie à des époques qui nous sont inconnues.

Le fruit du rocouier sert à faire une pâte d'un grand usage dans l'art de la teinture pour donner le premier apprêt aux étoffes. Malheureusement les manufactures ont eu lieu de se plaindre autrefois de la négligence ou de la mauvaise foi avec laquelle certains habitans préparoient le *rocou*. Depuis quelque tems on est parvenu à lui donner une perfection à laquelle on n'auroit pas cru pouvoir atteindre. Les réglemens exigent que tous ceux qui cultivent cette denrée , la fabriquent avec le même soin : des experts-jurés sont chargés d'examiner tout ce qui s'en apporte à la ville , et l'activité du ministère public à cet égard est telle qu'il ne se livre plus au commerce que du rocou de la plus belle qualité. Par ce moyen la colonie de Cayenne ne tardera pas à regagner toute la confiance des grandes manufactures , pour une denrée qui n'a jamais été bien remplacée par aucune autre plante , et qu'elle est presque

seule en possession de fournir à toute l'Europe.

M. Gourgue nous dit aussi un mot des épiceries , et nous montre une plante brune samenteuse , rampante comme la vigne et le lierre , parée de distance en distance de petits boutons rouges comme des diamans , soutenus par de grosses feuilles lisses sphéroïdes , d'un vert pâle , et épaisses de trois lignes . Cette plante est la vanille , dit-il ; son fruit ressemble à celui du bananier ; elle est naturelle au pays , et les Indiens qui la connaissent ne songent pas à en tirer parti pour leur plaisir ou pour le commerce , car ces *nomades* qu'on appelle brutes , laissent l'étude des besoins factices aux Européens .

C'est en 1773 que la cour a fait porter à Cayenne , pour la première fois , des plants d'arbres à épiceries , venant des Indes . Cette expédition a été suivie de deux autres semblables ; l'une en 1784 , et l'autre en 1788 , toutes venant de l'île de France . Le géroflier et le cannelier ont bien réussi , les autres plants ont péri dans les voyages , ou par les avaries ou par les suites de ce qu'ils y avoient souffert .

Pendant long-tems la culture de ces arbres a été prohibée aux habitans de la colonie , et

c'est ce qui en a empêché la multiplication. Ce système ayant été abandonné, la cour en a fait passer dans les îles de Saint-Domingue, et de la Martinique en 1787 et 1788. Maintenant le gouvernement de Cayenne s'occupe de les multiplier dans la colonie ; il a fait distribuer, dans les derniers mois de 1798 beaucoup de plants et une grande quantité de graines de géroffliers à tous les cultivateurs qui en ont demandé : les jardins de la ville n'offrent plus que des allées de manguiers et de géroffliers.

Outre les arbres à épices, la colonie a reçu de l'Inde d'autres arbres fruitiers et d'autres plantes plus intéressantes, qui deviennent précieuses : l'arbre - à - pain et le palmier - sagou, quoique jeunes, sont très-vigoureux, et réussiront parfairement.

Le muscadier, le poivre liane, semblable à notre lierre, le piment - cerise ou café, qui tire son nom de sa forme ; le poivre de Guinée, les oignons de safran et de gingembre, réussissent également. Nous devons encore à l'Inde de bons fruits : la sapotte et la sapoutille qui ont la peau rude et brune, et qu'on ne mange que quand elles sont molles; leur parfum est, selon moi, celui du beurré-gris. La mangue, dont la forme

ressemble à nos abricots-pêches, est filandreuse, fort-douce et très-agréable, quoique sentant un peu la thérèbentine : l'arbre qui la produit est très-grand et toujours en rapport; on incise son écorce pour rendre son fruit meilleur; des coups faits par la hache sort la sève qui est la thérèbentine. Les feuilles du manguiet sont tout-à-fait semblables à celles du pêcher; on ne peut trop multiplier cet arbre qui se plaît bien à Cayenne : c'est un trésor pour les gens en bonne santé et un élixir-de-vie pour les malades. Le corossolier n'est pas à négliger non plus ; son fruit, comme un cœur de bœuf, couvert d'une peau verte, nuancée de pi- quans charnus, offre une pulpe blanche, alvéolaire et douce, qui a le parfum de la julienne.

Les chaussées de mon abattis, dit M. Gourgue, demandent des bananiers; cette plante donne la mâne et les fruits en même tems.

En regagnant la case, nous vîmes sortir d'un pîpris (étang momentané) que nous passions, un caïman qui coupa en deux le chien qui nous suivoit à la nage. Celui-là n'est qu'un petit marmot, dit notre conducteur; ces grands lézards sont couverts d'écaillles qui ne redoutent ni la balle, ni le boulet. Les plus communs

ont de quinze à vingt pieds. Les nègres les mangent quand ils sont petits. Ce sont des amphibiies qu'on trouve et dans les étangs et sur le bord des fleuves; la femelle dépose ses œufs dans l'eau; quand on les touche, elle accourt en glouglottant, car elle ne les perd jamais de vue.

Les rivières de Vasa et de Cachipour où vous deviez être déposés, sont si pleines de grands caïmans, qu'ils attirent souvent la ligne, le poisson et le pêcheur, ils sont aussi monstrueux et aussi voraces que ceux du Nil. Ils déclarent une guerre à mort aux chiens; s'ils poursuivent un cerf qui traverse un étang, ils laisseront passer la proie pour s'en prendre aux quêteurs. Pour attirer une victime, ils gémissent souvent comme un enfant abandonné. Si un plaisant, dans un canot, s'avise de contrefaire les aboiemens du chien, le caïman s'élance et le saisit; il dévoreroit tous ceux qui se baigneroient dans ces rivières, fussent-ils aussi nombreux que l'armée de Perdicas, qui en faisant la guerre à Ptolémé Soter, fit passer un bras du Nil à ses troupes pour gagner l'île de Memphis, où il perdit deux mille hommes, dont la moitié se noya, et l'autre fut dévorée

par les crocodiles ou caïmans. Ceux de la Guyane ont jusqu'à trente pieds, et le pays est si peu connu dans l'intérieur, qu'on ne peut pas dire s'il ne s'en trouve pas de plus grands, mais un homme entre sans peine dans la gueule de ceux-ci.

Les plus gros reptiles se trouvent ici, et tous les animaux domestiques y sont de l'espèce la plus chétive. Le bétail y dégénère; son lait ne vaut rien, il couche toujours en plein air, sur ses immondices, dans des parcs serrés; en hiver, il a de l'eau et de la vase jusqu'au poitrail. Il faut l'enclore, crainte du tigre, et le laisser en plein air pour qu'il ne soit pas épuisé par les chauve-souris. Elles sont si communes et si grosses dans certains cantons à Oyac et dans les plaines de Kau, par exemple, qu'il ne peut s'en défendre. Elles s'acharnent à son dos, l'ulcèrent; les mouches sucent les plaies, y déposent des œufs; des vers surviennent; car ici, toutes les plaies qui restent à l'air, sont pleines de vers dans les vingt-quatre heures; on peut presque dire que la peste ne désempe jamais du pays. Le poisson est pourri en sortant de l'eau, le pain moisit en froidissant, la viande presque putréfiée en palpitant. Le ciel

et la terre y déclarent la guerre à l'homme, et il ne s'obstine pas moins à s'y établir et à y rester.

Fin du premier volume.

VOYAGE
A CAYENNE.

TOME SECOND.

Désert aménoise.



A gauche un gnassier qui on
enterre à moitié. avec les negresses.

On à vu ceux qui enterré sur le Ventre, pour
faire entrer bien vite lourant ces horreurs pour
venir à la dévoraille d'au 156. à Cayenne -
à Cayenne -

V O Y A G E
A CAYENNE,
DANS LES DEUX AMÉRIQUES,
ET CHEZ LES ANTROPOPHAGES.

Ouvrage orné de gravures, contenant le tableau général des déportés, la vie et les causes de l'exil de l'auteur; des notions particulières sur Collot et Billaud, sur les îles Sechelles et les déportés de nivose, sur la religion, le commerce et les mœurs des sauvages, des noirs, des créoles et des quakers.

Par LOUIS-ANGE PITOU,
Déporté à Cayenne, pendant trois ans, par jugement du Tribunal criminel du département de la Seine, et rendu à la liberté, par des lettres de grâce de Sa Majesté l'Empereur.

Forsan et hæc olim meminisse juvabit.
VIRG. Æneid., lib. I.
«L'innocent dans les fers, sème un doux avenir.»

T O M E S E C O N D .

P R I X : 6 fr.

A P A R I S ,
Chez L'AUTEUR, rue des Vieux-Augustins, n°. 57, près
la place des Victoires ;
Et chez tous les Marchands de Nouveautés.

AN XIII.—1805.

V O Y A G E

A C A Y E N N E.

Foisan et hæc olim meninisce juvabit.

Virg. Æneid., lib. I.

L'innocent dans les fers, sème un doux avenir.

Suite de la troisième partie.

Nous fûmes agréablement distraits de la peinture de la Guyane par les *holâ* d'une négritte qui venoit de prendre un *caméléon* à qui elle avoit crevé les yeux.

Le caméléon, nommé ici *agaman* ou *trompe-couleur*, est un lézard d'un pouce de diamètre; long d'un pied et demi, qui a la gueule fournie de deux rangs de dents incisives. Il marche lentement sur quatre pattes armées de cinq griffes musculeuses. Ce phénomène n'a réellement aucune couleur, il prend et dépose successi-

Tome II.

A

ment celles des corps sur lesquels il s'attache. Le hasard nous donna l'idée de faire sur celui-ci une expérience singulière. Il avoit les deux yeux crevés : si sa peau n'est qu'un miroir, quand nous l'aurons arraché de dessus un corps rouge ou vert, que nous couvrirons de blanc, il doit être blanc à l'instant où nous le mettrons sur cette dernière couleur ; mais s'il s'écoule un tems entre la première et la seconde métamorphose, alors il ne réfléchit pas la couleur, mais il la dépose, puis il la pompe : en effet, nous le mettons sur une calebasse verte, il s'y cramponne, ses pattes alongées s'y fixent ; il entr'ouvre sa gueule, et sa gorge nuancée d'une écharpe brillante ; il aspire l'air, laisse évaporer la couleur grise de la terre où nous l'avions mis d'abord : à mesure que ses poumons s'enflent, il élargit ses pattes, le gris de la terre est chassé par le vert de la calebasse, et passe peu-à-peu, comme un nuage qu'un autre pousse : il s'imprègne des esprits vitaux qui l'entourent, il n'en saisit que l'ame ou la couleur. Nous répétons l'expérience sur différens objets, toujours même résultat ; la vérité me reste, la cause m'échappe : que les naturalistes en rendent compte, il est tems de dîner.

Le portrait que le maire nous avoit fait des fléaux de la colonie, me revenoit sans cesse à l'idée, et me paroissoit exagéré relativement aux vers et à la putréfaction; je ne pus m'en taire. Alors chaque habitant confirma le récit par des faits plus ou moins frappans.

Un nommé *Lahaye*, qui vit encore, venu ici avec la colonie de 1763, s'étoit rélegué sur les roches voisines, (1) où il couchoit en plein air dans un canot, ne voulant pas, disoit-il, dépendre de personne. Il avoit un cancer au nez, qui resta un jour découvert pendant son

(1) Les roches de Kourou sont remarquables par la blancheur et la grosseur des veines qu'on y apperçoit; j'en ai mesuré plusieurs qui ont plus d'un pied de diamètre. Ces veines, d'un marbre blanc, noir et rouge, indiquent les momens de la pétrification. J'en ai tiré des ossements de grand poisson semi-pétrifiés, et la plus considérable de ces masses se nomme techniquement, *roche de la baleine*. Le pied est arrosé d'eaux minérales, et le fer se trouve là et dans toute la Guyane, en si grande abondance, que les minéralogistes répondent d'en tirer 16 onces sur 20. On y soupçonne des mines de diamant. Le caillou de Siuaniary est un brillant connu et estimé des lapidaires. Il est aussi dur à tailler que la rose, mais ses veines et ses paillettes diminuent beaucoup de sa valeur.

sommeil. Des mouches y firent leur ponte , des vers suivirent , la putréfaction étoit si grande , que personne ne pouvoit approcher du malade. On le fit porter à Cayenne , dans la croyance qu'il mourroit en route. Le médecin Noyer fit mourir les vers. La plaie se cicatrisa , et cet accident fit guérir le cancer que les vers avoient rongé. (Je puis attester ce fait, tant sur le témoignage du particulier que j'ai vu et qui a repassé en France en 1800 , que sur celui du chirurgien .)

Ce même homme , dans son canot , comme Diogène , dit M. Colin , trouva un jour à ses côtés un serpent qui venoit se réchauffer sur son cou. Lahaye se réveille à moitié , sent quelque chose de froid , le jette hors du canot , se rendort , l'animal revient , Lahaye le retrouve le matin enlacé autour de ses jambes , sans en avoir été piqué.

« Nous ne nous effrayons pas , ajouta M. Colin , d'en trouver quelquefois dans nos lits. Cet animal , froid comme glace , cherche la chaleur et ne fait de mal que quand il a peur , il est aussi prudent que craintif ; mais quand il vit éloigné des cases , l'aspect de l'homme l'effarouche , il suit ou il entre en fureur , et se jette sur lui. » — C'est sûrement pour apprivoiser ces

rossignols-là , que le directoire m'a fait quitter Paris , dit Margarita ; » Mais comment nos premiers devanciers Collot et Billaud-Varennes s'y sont-ils pris ? (1) MM. Molly , Laugois et Langlet , qui ont été à portée de les voir de près , satisfont à sa question .

Ces deux déportés , membres du formidable comité de salut public de 1793 , arrivèrent ici en juillet 1795. Après avoir essuyé à leur bord le même traitement que vous sur la Décade , ils comptoient si bien sur un prompt rappel , qu'ils demandoient en route au capitaine , si un bâtiment parti après eux pour venir les chercher , pourroit les devancer à Cayenne .

(1) Rien ne nous intéresse plus que la vie privée des hommes fameux , rentrés dans le néant , ou de force ou de plein gré . *Dioclétien , Denis le jeune , Sylla et Charles XII* , dépouillés de leurs ornemens royaux , éveillent la curiosité philosophique du spectateur impartial . Il seroit bon que l'histoire recueillit jusqu'aux plus petites particularités des hommes qu'elle ne pouvoit envisager au milieu du tourbillon de gloire ou de fumée qui les environnoit . Quand la foudre a brûlé l'auréole , et qu'ils survivent à leur chute , on se contente de dire , ils végétent . . . Non non , ils naissent pour nous , et ils vivent réellement pour tout le monde pensant .

Cointet avoit succédé provisoirement à Jeannet. La colonie étoit en combustion; ils s'attendrissent d'abord sur le sort des nègres que le gouverneur protégeoit d'un côté et punissoit de l'autre. Chaque jour voyoit éclore des nouvelles conspirations; Cointet ouvrit les yeux, sonda les deux déportés l'un après l'autre; comme ils s'étoient divisés sur le bâtiment, il les avoit séparés à Cayenne; Collot fut mis d'abord au collège, et Billaud au fort. Celui-ci refusa de faire la cour au gouverneur; l'autre plus insinuant, lui communiqua quelques projets de correction fraternelle pour les noirs. Les voies de douceur n'ayant fait qu'empirer le mal, Collot proposa l'établissement des maisons de correction où les nègres rebelles ou conspirateurs reçoivent des centaines de coups de nerf de bœuf.

Il tomba malade et son collègue aussi, et ils furent mis à l'hospice. Les seurs frissonnoient à leur aspect, comme un voyageur sans armes à la vue d'un lion ou d'un gros serpent qui passent sièrement à sa rencontre en levant leur tête écaillée ou leur crinière à demi-hérissee; les curieux les visitoient comme des bêtes sauvages dans une cage de fer; les observateurs

les approchoient pour les approfondir et les juger. Un soir Billaud vint se joindre à des colons qui faisoient l'office de garde-malades auprès d'un habitant qui avoit été tourmenté pendant la journée de crises très-violentes; un léger sommeil l'ayant surpris avec la nuit, ses gardiens s'étoient retirés à l'embrasure d'une croisée voisine; la conversation étoit peu animée, et Billaud, à chaque minute, alloit sur la pointe du pied entr'ouvrir doucement les rideaux du malade.... revenoit sans bruit, la main sur ses lèvres, en disant : *Taisens-nous, il dort.* Un des colons le prend par la main, fait signe aux autres.... Tous se réunissent au bout de la salle.....

« Citoyen Billaud, comment montrez-vous tant de sensibilité pour un vieillard qui vous est inconnu, après avoir fait égorger, de sang-froid, tant de milliers de victimes, parmi lesquelles vous deviez avoir quelques amis? » — Il le falloit d'après le système établi; si vous en connoissiez les ressorts, vous ne verriez aucune contradiction dans ma conduite. — Ne nous parlez pas d'un système qui ne peut être cimenté que par le sang; un gouvernement de cette sorte, le crime à

» part, ne pose que sur des bases ruineuses ;
 » ou, pour mieux dire , sur des échasses , et
 » vous ne pourrez disconvenir que les archi-
 » tectes d'un pareil édifice ne soient respon-
 » sables même de son succès momentané; à
 » plus forte raison de sa chute , et enfin de
 » son entreprise. — Faites le procès à la répu-
 » blique , si vous voulez faire le mien. —
 » Quelle identité , s'il vous plaît? — Quand
 » la moitié de l'état dispute ses droits à l'autre
 » moitié , quand la guerre intestine commu-
 » nique ses flammèches à celle de l'extérieur,
 » quand l'airain de toutes les nations vomit
 » la mort sur nos têtes, quand le bronze retentit
 » jusque dans l'enceinte des loix , quel parti
 » faut-il prendre ? — Il n'est plus tems de
 » choisir en ce moment , mais il falloit pré-
 » voir ces crises. — Nous ne l'avons pas fait ,
 » et la rage dans le cœur , nous nous sommes
 » battus comme des lions : des mesures éner-
 » giques ont étouffé les séditieux de l'intérieur,
 » tandis que nous portions nos regards au-
 » dehors. — Bien raisonné : mais qui vous
 » a confié cette autorité suprême ? — Le
 » peuple. — Mais le peuple qui vous l'a refusée
 » a été emprisonné , égorgé , en proie à la

» guerre civile; la majorité de vos collègues
 » a été chassée et suppliciée par vous; vous
 » vous trompez donc en mettant le peuple
 » de votre côté? — S'il n'y étoit pas, pour-
 » quoi avons-nous été les plus forts pour dé-
 » créter la république, fixer le sort de Capet
 » et de sa famille, pour organiser le gouverne-
 » ment révolutionnaire; enfin pour pousser
 » nos opérations, sinon à leur fin, du moins
 » à un terme qui empêche tout le monde de
 » rétrograder? — Ce *pourquoi* fut votre droit
 » tant que personne ne put vous faire rendre
 » compte. Le *pourquoi* du vainqueur est la
 » loi du plus foible. La mort de Lucrèce ser-
 » vit de prétexte à Brutus pour s'élever contre
 » Tarquin. La mort d'Isménie assura le
 » triomphe de Léonide. L'autorité des trente
 » tyrans fut légitime à Athènes, tant qu'ils
 » purent la maintenir. L'origine des différentes
 » formes de gouvernement est presque tou-
 » jours l'œuvre de la témérité, du hasard et quel-
 » quefois de la nécessité. A Rome, une femme
 » violée renverse le trône; à Carthage, la guerre
 » civile et la mauvaise foi changent le siège
 » des suffetes en dais royal. En Egypte, un
 » oracle mal interprété ou mal entendu, donne

» à Psammenit seul les douze palais de ses
 » collègues, au moment où ceux-ci alloient
 » l'égorger. A Syracuse, l'inconstance et l'es-
 » prit remuant de la populace forcent Gelon
 » de forger un sceptre et de porter le dia-
 » déme. De nos jours, les cantons helvétiques,
 » à la voix d'un personnage obscur, se ré-
 » voltent, se coalisent, et se délivrent de l'au-
 » torité impériale ; par-tout le succès légitime
 » l'entreprise. Le vainqueur ayant essuyé un
 » revers, dit ensuite comme vous : Vous me
 » punissez : *Pourquoi ai-je été maître ?* C'est
 » que le peuple étoit de mon côté, s'il n'y est
 » plus aujourd'hui, dois-je en être victime ? »
 » Non ; mais quand j'ai reconquis mes
 » droits, dit le souverain, j'examine quel
 » usage vous avez fait de votre victoire. Le
 » *pourquoi* devient un chef d'accusation
 » quand vous avez abusé du droit de vie et
 » de mort que vous aviez usurpé. L'arbi-
 » traire de votre conduite illégitime vos succès.
 » De l'acte je remonte à la cause, quand
 » l'un et l'autre sont également injustes, vous
 » avez volé le pouvoir au parti même qui
 » succombe avec vous, et l'abus qui a suivi
 » votre triomphe est une accusation générale

» contre vous (ici suivit le tableau du régime
 » de la terreur avec des apostrophes vives et in-
 » jurieuses à cet exilé.) Vous avez donc visi-
 » blement abusé d'un pouvoir que vous pouviez
 » mériter par un bon usage. Nous ne con-
 » cevons rien à votre flègue ! Si vous avez
 » puisé dans la philosophie moderne le secret
 » d'anéantir les remords , cette philosophie est
 » le plus grand fléau de l'univers. Mais comment
 » concilier votre logique et votre innocence
 » avec le trouble de votre collègue ; peut-il
 » être coupable d'avoir exécuté vos ordres ?—
 » A ces mots Billaud tournant sièrement la
 » tête sur Collot qui dormoit sur un lit voisin ,
 » s'écria : C'est un lâche , il a fait son devoir
 » comme moi , j'ai voulu être républicain et
 » si j'étois à recommencer je ne dis pas ce que
 » je ferois , je n'aurois plus la folie de prodiguer
 » la liberté à des hommes qui n'en connois-
 » sent pas le prix. Pour nos intérêts et pour
 » le bonheur des deux mondes , je voudrois
 » modifier à l'infini le *décret du 16 pluviose*
 » *an II.* Ce fatal décret qui met la
 » bride sur le col aux nègres , est l'ouvrage
 » de Pitt et de Robespierre. » La conversation
 reprit avec plus de chaleur sans que Billaud

refusât son estime à ceux qui lui parloient si durement.

Jeannet , retourné en France auprès du directoire installé à la fin de 1795, fut renvoyé à Cayenne avec le titre d'agent. Son retour fut un coup de foudre pour ces deux exilés.— Hélas ! s'ecria Collot , nous sommes perdus , Jeannet croit que nous avons trempé dans la mort de Danton ; pour moi , j'en suis innocent. Cointet part; Jeannet les consigne chez eux ; au bout de cinq jours ils doivent quitter l'île..... Ils ne sortoient jamais sans escorte. C'étoit une garde d'honneur sous Coinfet , qui se changea en janissaires , sous son successeur ; leurs guides leur chantoient *le Réveil du peuple* , et les jeunes gens qui les entouroient faisoient *chorus*.

Victor Hugues , agent de la Guadeloupe , qui devoit sa promotion à ces exilés apprit en frémissant la manière dont Jeannet se conduisoit à leur égard. Une goëlette de Cayenne arrive à la Guadeloupe. « Il ne tient à rien que je ne vous traite en ennemi , dit Hugues au capitaine. Votre Jeannet est un royaliste que j'aurois du plaisir à faire fusiller , il se venge sur les plus purs patriotes. » Il remit des malles , des fonds et des lettres

pour ces deux exilés , avec une grande semonce à Jeannet qui ne fit qu'en rire et leur intima l'ordre de sortir de Cayenne sur-le-champ.

Leur système avoit donné une si odieuse célébrité à leurs personnes , qu'au moment de leur départ , toute la ville accourut au rivage en élevant les mains au ciel avec des transports de joie. Collot couvroit sa figure de sa longue redingotte liserée de rouge.

Billaud tranquille marchoit à pas comptés , la tête haute , un perroquet sur son doigt qu'il agaçoit d'une main nonchalante , se tournant par dégrés vers les flots de la multitude à qui il donnoit un rire sardonique , ne répondant aux malédic peace dont on le couvroit que par ces mots à qui l'accent donne beaucoup d'expression dans la bouche d'un homme de son caractère : *Pauvre peuple ! ... Jacquot ! ... Jacquot ! ... Viens-nous en , Jacquot ! ...* Quelques partisans les suivoient de loin la larme à l'œil , plaignant l'un et admirant l'autre. Dans ce moment Billaud avoit tant d'expression dans ses traits , que d'un même regard il disoit au peuple : Vous brisez mon idole , parce qu'on vous l'ordonne , et à ses affidés : Ne vous découragez pas , notre parti triomphera et ces malédic peace se changeront en

hommages. Il marchoit à quelque distance de Collot, le fixant toujours d'un air de pitié et d'indignation.

Jeannet les reléguoient d'abord sur la sucrerie de Dallemand, séquestrée alors au profit de qui de droit, parce que la propriétaire étoit restée en France où elle avoit fait un long séminaire en prison durant le régime de la terreur. Billaud voyoit son collègue avec indifférence ; ils étoient souvent en rixe au milieu de l'abondance, car le gouvernement leur donnoit douze cents livres de pension, le logement et les vivres.

Malgré ces prérogatives ils ont toujours été exécrés des blancs et des noirs, qui ont constamment refusé tout ce qu'ils leur offroient. Ils écrivoient souvent, ils savoient toutes les nouvelles malgré la surveillance de Jeannet. Collot (1) avoit commencé l'histoire de la révolution ; il la suspendoit souvent pour envisager son sort. . . — *Je suis puni*, s'écrioit-il, *cet abandon est un enfer*. Il attendoit son épouse ou son retour, son impatience lui occasionna

(1) Collot disoit à ceux qui frémissoient de voir en lui le président des désastres de Lyon ; si je n'avois pas adouci les ordres du comité de salut public, j'aurois brûlé Lyon, élevé une colonne au milieu, et gravé dessus : *ci git Lyon.*

une fièvre inflammatoire. M. Gauron , chirurgien du poste de Kourou , fut mandé ; il ordonna des calmans et d'heure en heure , une potion de vin mouillé de trois quarts d'eau ; le nègre qui le gardoit pendant la nuit , s'éloigna où s'endormit. Collot dans le délire , dévoré de soif et de mal se leva brusquement et but d'un seul trait une bouteille de vin liqueureux , son corps devint un brasier , le chirurgien donna ordre de le porter à Cayenne , qui est éloigné de six lieues. Les nègres chargés de cette commission , le jettèrent au milieu de la route , la face tournée sur un soleil brûlant. Le poste qui étoit sur l'habitation , fut obligé d'y mettre ordre ; les nègres disoient :—
Yé pas vle poté monde-là qui tué bon Dieu que hom. (Nous ne voulons pas porter ce bourreau de la religion et des hommes). — Qu'avez-vous ? lui dit en arrivant le chirurgien Guisouf.—*J'ai la fièvre et une sueur brûlante.*—
Je le crois bien , vous suez le crime. Collot se retourna et fondit en larmes ; il appeloit Dieu et la Vierge à son secours. Un soldat à qui il avoit prêché en arrivant le système des athées , s'approche et lui demande pourquoi il invoque ce Dieu et cette Vierge dont il se moquoit quelques mois auparavant ?

» *Ah mon ami ; ma bouche en imposoit à
mon cœur.* Puis il reprochoit : *Mon Dieu , mon
Dieu , puis-je encore espérer un pardon ?
Envoyez-moi un consolateur , envoyez-moi
quelqu'un qui détourne mes yeux du brasier
qui me consume.... Mon Dieu , donnez-moi
la paix.* » L'approche de ce dernier moment étoit si affreux qu'on fut obligé de le mettre à l'écart : pendant qu'on cherchoit un prêtre, il expira le 7 Juin 1796 , les yeux entrouverts les membres retournés en vomissant des flots de sang et d'écume. *Discite justitiam moniti et non temnere divos.*

Jeannet faisoit une partie de billard , quand on vint lui annoncer cette mort... — « Qu'on l'enterre , il aura plus d'honneur qu'un chien » dit-il sans déranger son coup de queue. Son enterrement se fit un jour de fête. Les nègres fossoyeurs , pressés d'aller danser , l'inhumèrent à moitié , son cadavre devint la pâture des cochons et des corbeaux.

Il avoit quarante - trois ans , étoit d'une taille avantageuse , d'une figure commune , mais spirituelle ; il avoit d'excellentes qualités du côté du cœur , beaucoup de clinquant du côté de l'esprit ; un caractère foible et irascible à

à l'excès ; généreux sans bornes , peu attaché à la fortune , bon ami , et ennemi implacable . La révolution a fait sa perte ; il se proposoit d'expier ses torts dans l'histoire de sa vie qu'il avoit commencée ; il travailloit aussi à la rédaction des annales de la révolution ; ses notes ont disparu à sa mort ; Billaud s'en est emparé suivant quelques - uns , d'autres disent qu'il les a brûlées .

Pendant la maladie de Collot , Billaud fut envoyé à Synnamari , à 24 lieues au N. E. de Cayenne , tous les Synnamaritains se donnèrent le mot pour le traiter comme une bête sauvage . Bosquet seul , pour lui donner asile , brava l'animadversion publique ; sa maison fut redoutée comme celle d'un lépreux ; peu après , Billaud loua une case avec les deniers de l'état , travailla sans relâche à l'histoire de la révolution et se consola de sa solitude par une correspondance active avec Hugues .

En 1796 et 1798 , au moment où nous arrivions , ses amis publièrent secrètement , pour relever son crédit , qu'il étoit rappelé au corps législatif . Quelques jeunes gens indignés d'un pareil choix , l'attendirent un jour à l'écart , au milieu du bois qui conduit au bord de la

mer, au moment où il passoit d'un air triomphant. Il fut interdit par ces mots... *Arrête, scélérat!* Il se jeta à genoux, demanda très-humblement la vie à quatre chasseurs qui le mettoient en joue avec une carabine qui n'avoit pas de chien. Il regagna le village à pas de géant. De ce moment, il ne sortit plus de sa case que pour prendre son dîner, et se barricada avec soin.

A la fin de 1797, les seize déportés de *la Vaillante* le rejoignirent, il étoit sur la galerie de la case de Bosquet, quand ils traversèrent la rue; il en salua quelques-uns, qui lui rendirent sans le reconnoître. Pichegru le fit rentrer par une apostrophe énergique. Les seize se logèrent comme ils purent.

Au bout d'un mois, l'un d'eux (l'abbé Brottier) se trouva chez Bosquet au moment du dîner de Billaud. Il s'ouvrit, Brottier en fit autant, et Billaud retrouva un antagoniste, plutôt qu'un compagnon, les autres n'ont eu avec lui aucune relation ni directe, ni indirecte.

A la mort de Brottier, le 12 septembre 1798, il rentra dans sa case. A la fin de novembre de la même année, lorsque les déportés de Konanaima furent transférés à Syn-

namari, il obtint la permission d'aller à Cayenne. L'agent Burnel, qui ne faisoit alors que d'arriver, le garda trois jours caché chez lui, pour prendre secrètement ses conseils, et ne pas s'aliéner l'esprit des habitans. Il lui loua l'habitation de Lambert au mont Sinery où toute la suite de l'agent se rendoit souvent en grande pompe.

N. B. L'arrivée de Hugues en 1800 a mis Billaud sur le pinacle. Ce dernier agent a commencé par lui faire visite, lui donner tous les moyens de venir à Cayenne, lui allouer dans l'île l'habitation d'Orvilliers, afin de le voir à son aise.

Quoique nous soyons déportés pour des causes différentes, et que nous fassions deux corps, je dois dire que Billaud n'a jamais profité de son crédit auprès de Burnel et de Hugues pour influencer en rien notre existence; qu'il soit innocent, qu'il soit coupable, il a droit à la vérité.

Ces dîners et ces fêtes ne dureront pas long-tems. La maladie nous a déjà entamés. Nos vivres sont à moitié consommés; nous ne vendons plus rien; nous n'avons point de plantage,

point de canot pour aller à la pêche, point de nègres chasseurs, point de cultivateurs. Givri et Noiron, qui sont très-malades, ont trouvé à se placer chez le maire du canton, celui de Makouria se charge de Pavy, qui ne se porte pas mieux. Cardine, moribond, est porté chez M. Colin. Nous ne restons plus que trois à la case, et déjà nous pesons nos vivres.... 70 livres de riz pour tout le tems que nous resterons dans la Guyane française..... Quelle perspective!.. Nous ne pouvons rien demander au gouvernement: nous sommes sous la surveillance du maire et du poste. Nous obtenons des permis comme les nègres, pour aller d'un canton dans l'autre; mais nous ne pouvons même plus faire le sacrifice de ce dernier reste de liberté pour aller aux déserts de Konanama et de Synnamari, partager les vivres avec nos compagnons d'infortune; il faut que nous venions la pâture des bêtes féroces, ou que les habitans se chargent gratuitement de notre nourriture et de notre entretien. *Pourquoi, dira-t-on, avez-vous formé un établissement, sans avoir les facultés suffisantes? Il fallait suivre vos camarades dans le désert, ou vous enfoncer dans les terres, y bâtir des cases et faire des abatis.*

Quand nous étions encore à Cayenne, le respectable Chapel, officier ingénieur, envoyé pour visiter le désert, avoit dit à Jeannet : *Konanama sera le tombeau du plus grand nombre de ces malheureux ; il seroit moins inhumain de les tuer sur-le-champ à coup de fusils ; on leur épargneroit ainsi les souffrances d'une longue agonie...* Tous les habitans et Jeannet lui-même nous engageoient à ne pas aller au désert... *Sauvez-vous du désert à quelque prix que ce soit*, nous croit-on de toutes parts en versant des larmes. Jeannet, en nous donnant ce conseil, auroit pu ajouter : *Sauvez-vous du désert, pour me dispenser du soin de m'occuper de vous davantage ; achetez de moi ce que je ne devrois pas vous vendre, achetez un peu plus de liberté pour vos vivres, vous mourrez peut-être aussi bien chez les colons qu'à Konanama ; mais une fois le marché passé, je ne m'occuperaï que de faire recueillir vos successions, quand vous aurez vécu à vos frais ou à ceux des habitans. Avec des bras et des vivres, nous aurions peut-être formé des établissemens dans les terres incultes qui étoient notre seul patrimoine, car les colons ont choisi les concessions les plus favorables et les plu*

près des bords de la mer ; nous n'avons point de noirs , les habitans n'en peuvent pas avoir assez ; quand le gouvernement nous en céderoit, qu'en pourrions-nous faire depuis qu'ils sont libres et que Jeannet nous peint à leurs yeux comme des tyrans ? Il faudroit donc travailler nous-mêmes , et nous sommes moribonds ; nous n'avons point de vivres pour atteindre la récolte ; viendra-t-elle dans vingt-quatre heures ? Enfin , nous ne sommes que trois ; donnez-nous donc à manger . « *Travaillez, dites-vous ;* » la chose est impossible , vous en convenez vous-même dans votre lettre au ministre des colonies , en date du 3 messidor an 6.

La culture ne peut être faite dans ces climats par les Européens ; le blanc qui travaille le moins et qui se soigne le plus, dégénère sensiblement sous la zone torride. Celui qui y brave le soleil, qui ose y travailler comme en Europe, paie de sa vie son ignorance et son courage.

Nous n'avons plus d'espoir que dans nos voisins... Par quelles étamines faudra-t-il passer pour nous acclimater au sol et aux hommes ? Ceux qui nous donnent à dîner aujourd'hui ne sont pas changeans , mais ils ont des dé-

portés chez eux. Continuons le journal de nos peines.

10 Septembre. Avant de partir de Cayenne, nous sommes convenus avec M. Trabaud, qui nous loue sa case, d'en payer le loyer par l'éducation de son jeune garçon, âgé de douze ans. Il arrive ce matin, il sera nourri chez Bourg et ne fera que prendre des leçons à notre case. Ce jeune enfant est doué des plus heureuses dispositions; la nature donne aux créoles de l'aptitude à tout, une intelligence précoce, une suavité physique, qui contribuent à émousser les épines de l'apprentissage. Par une fatalité attachée au climat, dont l'air est imprégné d'une rosée de paresse, ils sont tous au-dessous des plus mal-adroits ouvriers de France, qui forcent par la nature l'industrie de se rompre au travail. Ce n'est pas sans raison que les Européens les appellent des enfans gâtés. Leur plus mortel ennemi est le maître qui exige d'eux un travail raisonnable. Les pères et mères, idolâtres de leur progéniture, prétendent que l'application les tue; ils regardent la désobéissance de leurs bambins comme une charinante espièglerie. Quand les enfans comptent quatre ou cinq lustres, ils se

cachent à l'approche des Européens, comme des sauvages qui rougissent de leur ignorance. C'est un de ces terrains qu'on nous donne à défricher; comment nous y prendrons-nous? La méthode de France n'est pas de mise ici. Je passerois les anecdotes suivantes, si chacune d'elles n'étoit pas une pierre du tombeau de désespoir où nous allons être ensevelis.

Aujourd'hui le vieux Raymond de Guatemala nous aînène son petit - fils, et nous prie de le corriger. — Il est allé consulter le diable, nous dit-il, vous savez ce que c'est, *mon père* (les negres ne désignent les prêtres que sous ce nom); un certain Jérôme enseigne l'art de faire mourir le monde qui touche à ses oranges ou qui lui déplaît. A l'aide d'herbes entrelacées de certaine manière, et cachées aux yeux de son ennemi, ou de paroles qu'il prononce, vous tombez en langueur, ou vous êtes couvert de lèpre... ce misérable montre son secret au *petit monde*, et j'ai surpris ce matin mon enfant à qui il donnoit de ses poisons, pour en faire l'essai sur ses camarades, et peut - être sur nous. » Le passager Bourg nous amenoit en même temps le petit Trabaud. Etant près

de la galerie, ils reculent et font un grand cri.
 — Qu'est-ce? — *Au pyaye, au pyaye!* (Un sort, un sort!) Ce mot est emprunté des Indiens. Messieurs, vous êtes perdus, dirent nos quatre quidams, à la vue d'un liane qui barroit tout le vestibule. Notre case étoit cernée d'un cordon de racines, d'où pendoient ça et là de petits paquets de cheveux, et des cailloux marqués de signes que nous ne connoissions pas. Bourg et notre élève, toujours à l'écart, nous dirent de prendre une torche, pour brûler le sortilège. Le père Raymond jeta son juste-au-corps dans un seau d'eau, et se joignit à Bourg pour courir au puits, afin de laver tous les lieux que l'ombre de la corde avoit touchés. Ils passèrent ensuite une trainée de feu sur la terre, d'où on voyoit sortir quelques branches de simples. Le vieux Raymond insista dans son opinion, et Bourg nous prédit qu'il nous arriveroit quelque chose de fâcheux. Les oisifs ignorans des habitations croient fermement aux sorciers; quiconque les contredit sur ce point, perd leur confiance. Quelques-uns mêlent le sortilège à la religion.
 — « Les vieux nègres, nous dit Bourg, sont » extrêmement dangereux; ils font des pactes

» avec le diable, et leur crédit s'étend jusqu'au
 » fond de la mer: l'autre jour j'ai vu une
 » croix de paille sur mon canot, c'étoit un
 » *pyaye*. Je ne voulus pas m'en rapporter au
 » nègre qui me l'avoit dit avant que d'aller à
 » la pêche; il en revint trois jours de suite,
 » sans avoir rien pris; le poisson dansoit à
 » son approche. Enfin nous lavâmes le canot,
 » et le soir du quatrième jour, nous le rem-
 » plîmes de poisson. Le *pyaye* que nous ve-
 » nons de brûler est mortel; si vous l'avez
 » touché, quelques-uns de votre société péri-
 » ront sous peu. » Trabaud, enchanté de cette
 occasion pour avoir congé, nous dit qu'il avoit
 la fièvre. La leçon fut remise au lendemain.
 Nous fimes sentinelle une partie de la nuit,
 mais les semeurs de sortilège ne vinrent pas.

25 septembre [4 vendémiaire]. Sur le
 minuit, nous entendons du monde rôder au-
 tour de la case. Ils se disent tout bas: *Ils dor-
 ment...* Ils se moquent des sortilèges, voyons
 s'ils échapperont à celui-ci. Ils vont au cime-
 tière exhumer le malheureux *Leroux*, dépor-
 té qui venoit de mourir de chagrin, depuis
 quelques jours. Son cadavre, noir comme du
 charbon, exhaloit une odeur pestilentielle qui

ne les dégoûtoit pas; nous descendons à pas de grue pour les surprendre. J'ai déjà dit que notre haie de citronniers servoit de bornes au cimetière. La lune qui, dans son plein, verroit l'ombre des branches sur nous, les éclairoit à loisir. Ils lui arrachent la peau du crâne, les dents, les ongles, les cheveux, la plante des pieds et toutes les extrémités, les coupent en petits morceaux, et en font différens paquets. Nous étions hors de nous; l'un d'eux va en avant pour marquer les postes; nous nous relevons pour les envelopper. Ils nous entendent et s'enfoncent dans les palétuviers. Nous courrons dénoncer cette profanation à nos voisins; on fait la visite, tous se trouvent dans leur case. L'uniformité de leur couleur, et la crainte de faire tomber la plainte sur des innocens, nous continrent dans les bornes d'une juste discréction. Ils nous avoient voué une haine éternelle, depuis que j'avois dit que leur inertie faisoit dégénérer la liberté en licence. Heureusement que nous étions peu affectés de cette *nécromancie*. Quoi qu'il en soit, ils pouvoient nous empoisonner s'ils ne parvenoient pas à nous ensorceler, car le mystère des magiciens d'Europe et d'Afrique, ressemble à celui des Indiens.

L'intention de nos faiseurs de pyaye étoit criminelle si nous eussions été aussi crédules qu'eux : la crainte lui auroit peut être donné quelqu'effet : ainsi nos pas sont semés de pièges dans les deux mondes , et nos persécuteurs disent :

Flectere si nequeo superos , Acheronta movebo.

Si Dieu les protège , nous armerons l'enfer contr'eux !

Nous sommes assaillis au-dehors par les Africains , dans l'intérieur par les serpens , les insectes , la famine , la maladie et le chagrin : Tronçon-du-Coudray avoit bien nommé la déportation *guillotine sèche* ; la mort seroit préférable à une pareille existence ! L'espoir nous reste encore ; il en est de plus malheureux que nous ! Mais nous n'avons cueilli que des roses , dans peu de jours il ne nous restera que des épines .

Décours de Septembre , Octobre , mi-Novembre 1798.

Nous tombons malades tous trois , sans pain , sans garde , sans voisin , ou plutôt sans autres amis que notre bon Béliaire , M. Colin

Je ne me souviens de rien depuis le premier

octobre jusqu'au dix novembre ; une fièvre putride m'a absorbé, et j'ai perdu connaissance presque jusqu'à cette époque.

Le six octobre, nos croisées ont été fermées pour nous cacher le convoi de mon ami Pradal, déporté, qui demeuroit à Koroni, à deux lieues, où il est mort de la même maladie qui nous dévore dans ce moment ; il a été inhumé au bord de notre jardin.

Le 10 octobre 1798, Jean-Baptiste Cardine, membre de notre société, meurt chez monsieur Colin, où il avoit resté un mois malade ; on met le scellé chez ce brave militaire, à qui il n'a laissé que des haillons. On en fait autant à la case Saint-Jean ; on reprend même jusqu'aux fonds que Cardine avoit mis dans la société à l'époque de notre établissement. Le mort étoit grevé de deux cents livres de dettes ; on ne les paie point, et on défend de réclamer ; on s'empare d'un dépôt d'effets que nous avions laissés en nantissement à Cayenne à notre départ.

Le moment de notre maladie fut celui de notre plus cruel abandon. Le jeune Trabaud, que nous avions mené trop sévèrement pour un créole, dit au passager que nous avions tué

des vaches et des poules , et que nous ne vivions que de vols : la misère où nous étions plongés rendoit ce compte vraisemblable. Bourg , homme simple , s'en rapporta au témoignage de l'enfant , le fit partir pour Cayenne comme il le demandoit , nous abandonna , et répandit cette calomnie dans le canton. Tout le monde nous suit ; M. Gourgue étoit alors à Cayenne ; il ne nous restoit plus que M. Colin , qui ne fit que nous plaindre sans ajouter foi à cette fable. Les vaches et les poules revinrent , et nous ne fûmes informés de ces détails dégoûtans qu'au moment où nous commençâmes à nous traîner.

A qui faire entendre nos cris ? A qui compter nos peines ? A notre orient , une mer immense nous sépare de deux mille lieues de nos parens : même obstacle à notre nord , à notre midi : un désert de sept cents lieues commence à un mille de la côte ! Si cette malheureuse plage est couverte de quelques huttes , elles sont éloignées de neuf ou dix milles les unes des autres ; elles enserrent des indigens qui partagent leur nécessaire avec d'autres infortunés jetés sur le même bord , pour les mêmes causes que nous

Il ne nous reste plus de ressource que celle d'aller avec un bâton, de case en case, dire aux propriétaires qui n'ont plus rien : *De grâce, nourissez-nous gratuitement ou tuez-nous.* Comme nous nous éloignions du poste, sans avoir la force d'y revenir quelquefois coucher, le sergent nous donna connaissance de l'ordre suivant :

« Vous surveillerez les déportés de très-près, vous épierez leurs démarches et leur conduite ; s'ils bronchent, mandez-le moi ; et faites-les partir sur-le-champ bien escortés, ils seront très-sévèrement punis, ils sont sous votre surveillance et responsabilité. »

Cayenne, 9 Thermidor an 6.

*Signé DESVIEUX, commandant
de place, chargé de la police générale.*

Depuis quinze jours, nous errons comme des spectres : nous n'avons qu'un ami sur la terre ; il est pauvre, aveugle, sexagénaire, cul-de-jatte ; il a sacrifié une partie de sa fortune pour Cardine ; il a déservi sa table pour nous nourrir pendant notre maladie ; il a tiré des bras de la mort un autre déporté qui demeure chez lui.

Il a une demoiselle de 17 ans ; Givry lui plaît, obtient sa main ; nous en sommes intruits douze heures avant la noce ; notre confrère Noiron, curé de Crécy, leur donne, en présence de témoins, la bénédiction nuptiale dans la maison paternelle.

Le surlendemain , Noiron est conduit en prison à Cayenne pour avoir fait ce mariage. Dans la suite on l'a relégué à Appronague (où il est mort). Comme il avoit des fonds dans la société, il remit ses intérêts au maire, et le peu qui nous restoit fut vendu. Nouvelles douleurs, nouvelles recherches.

St.-Aubert trouva le premier à se placer chez une veuve , à quatre lieues au N. O. dans le fond du désert.

Le 23 décembre, il revient à notre case pour chercher ses effets , la joie le suffoque au point qu'il est près d'étouffer. Avant son départ, il avoit les jambes enflées ; à son retour , elles étoient sèches comme des lattes. Nous étions en hiver; les pluies avoient formé de vastes prairies ou étangs, où il faut s'enfoncer jusqu'à la ceinture ; quand on quitte les bords de la mer, et ces bords sont percés çà et là de criques ou petits torrens. Les fruits , les sucs des herbes

herbes vénéneuses et la fraîcheur de ces eaux croupies et empoisonnées, lui avoient fait remonter l'humeur dans l'estomac. Il dinoit avec nous chez M. Colin. Il s'endort subitement ; au bout de quelques heures de léthargie, il se réveille en sursaut, s'agitte comme s'il eût avalé du plomb fondu ; il écume et vomit des flots de sang caillé, mêlé de pus. Il retombe ensuite dans son premier sommeil, sans voix, sans connaissance, les yeux hagards, enfin dans un état mixte entre la mort et la vie. Plus il est robuste, plus la nature faisoit d'efforts pour l'acclimater. Nous crûmes que le lendemain il n'existeroit plus; mais il vivoit, ou pour mieux dire, il végétoit ; il ne se plaignoit point, il avoit les yeux ouverts et il ne voyoit rien, n'entendoit rien, ne demandoit rien, ne pouvoit rien, ne sentoit rien. Son corps exhaloit une odeur cadavéreuse ; sa langue et ses lèvres étoient noires et gonflées. Au moment où sa crise l'avoit pris, deux nègres de chez sa future hôtesse étoient venus pour prendre ses effets, et s'en étoient retournés à vide, donner la nouvelle de sa mort.

Le surlendemain, il desserre les dents, prend quelque nourriture, et retombe dans

Tome II.

C

sa léthargie. Le 24, il se met sur son séant ; comme un homme dans le transport ; il boit , il mange comme s'il n'étoit point malade ; il parle , il se promène comme un somnambule. M. Colin nous avoit donné une garde qui ne le quitta pas. Le jour de Noël , nous montâmes dîner à Pariacabo ; le soir , à notre retour , il avoit recouvré ses organes et son bon sens. Il s'étonnoit d'être au lit , il nous demandoit quelle heure il étoit , depuis quand il dormoit , si la marée étoit bonne pour qu'il partît. Il vouloit se lever , et s'étonnoit de se trouver si foible. Nous lui fimes cent questions , pour voir s'il n'étoit pas encore dans le délire. Après nous en être convaincus , nous restâmes aussi stupéfaits que lui , quand il nous assura qu'il ne se souvenoit de rien , qu'il n'avoit rien souffert , et qu'il ne se croyoit de retour que depuis douze heures. Ses jambes enflèrent de nouveau ; au bout de cinq jours , il fut rétabli.

Le premier de l'an 1799 , il se mit en route pour aller chez sa propriétaire la veuve Simmer ; il avoit pour trois heures de chemin. Il se charge à notre insu d'une partie de son linge , s'égare , s'étourdit , s'endort dans un sentier de traverse ; ne se réveille qu'au coucher du soleil ,

chemine à la hâte, s'ensonce dans un bois effrayant, et se trouve à la nuit au milieu d'un de ces étangs formés tout-à-coup par les eaux que les nuées d'orage ont déchargées dans le haut des déserts. Durant l'été un chasseur vient par hasard une fois par mois dans ces lieux bien desséchés; mais pendant l'hiver, des reptiles de toute espèce, gros comme des troncs d'arbres, y font sentinelle au fond de l'eau, et s'y suspendent au bout des branches, pour saisir et dévorer l'homme ou l'animal sans défense.

Le malheureux crie en vain; la nuit est close, il monte en tremblant sur les branches tortueuses d'un acajou frugifer; c'est-là qu'il attend le retour de la lumière, au milieu des animaux dont les hurlements affreux redoublent ses malheurs et son effroi... Quelle solitude... Quelle nuit... L'enfer est-il plus redoutable?... Le jour vient, il respire encore, il se traîne au milieu des eaux, du côté de l'Est... Le soir, il arrive à la côte, il apperçoit une case d'Indien; il lui conte ses malheurs, lui montre ses jambes ensanglantées. Le sauvage l'accueille, lui prête son lit, lui donne à manger..... Il n'avoit rien pris depuis trente-six heures. Au

bout de deux jours , il se rend chez son hôtesse. Elle le croyoit mort ; au récit de ses traverses , elle s'attendrit par caprices , car cette vieille fait tout par caprices. Le 20 janvier , elle le renvoie et il revient à Kourou , à nos charges.

Ses habits étoient déchirés , ses jambes sanglantes , son visage maigre et allongé , ses yeux creux. Givry nous l'amena : nous l'avions fait chercher pendant huit jours ; nous le croyions noyé ou dévoré par le tigre. Nous nous assîmes tous trois pour pleurer jusqu'à satiéte au milieu de notre malheureuse cabane.

Il avoit perdu , dans le désert , ce qu'il avoit pu emporter avec lui. Nous nous décidâmes enfin à demander pour nous trois les vivres à l'agent Burnel , qui en arrivant paroisoit vouloir adoucir le sort des déportés. Après un exposé succinct de nos pertes et des causes de notre établissement et de notre misère , nous terminons ainsi notre pétition :

« Nous avons marchandé avec la misère
 » pour conserver nos jours ; nous ne pouvions
 » rien vendre au milieu d'un désert où nous
 » n'avions rien. Quatre cents livres de mar-
 » chandises en denrées et en toile étoient tout
 » à notre avoir entre sept compagnons de

» malheur, dont un est mort de chagrin et
 » de détresse. Trois, à moitié vivans, ont été
 » arrachés au trépas par des colons généreux;
 » les trois qui implorent votre justice ne
 » savent plus à qui s'adresser pour vivre. Leurs
 » malheurs ne seront qu'un songe , si vous
 » faites luire pour eux un rayon de justice.... »

Le maire de Makouria lui présenta cette pièce, Burnel mit au bas : *Néant à la requête*. Avec quelle serveur nous prions Dieu dans cette crise terrible!... Lui seul pouvoit la faire cesser.
 « Providence éternelle ! je te remercie de
 » m'avoir rendu malheureux, tu m'as rendu
 » plus attentif et plus sensible à tes biensfaits ,
 » tu as ouvert ta main, et dans un clin-d'œil
 » noussommessortis de l'abime. » Une nègresse
 libre nommée Dauphine a recueilli St.-Aubert,
 l'a soigné comme son enfant, il nepouvoit se
 remuer; elle a pansé pendant trois ans ses larges
 plaies qui ne se sont jamais fermées.(Aujourd'hui
 il est en France.) Ici le lecteur tressaille comme
 nous de reconnaissance. Margarita a été placé
 en même tems chez M. Molli , alors régisseur
 de Pariacabo. Que j'ai de plaisir à placer ici
 le nom de Molli ! Il m'inspire des sentimens
 de peine et d'effusion ; je lui dois la vie , cela
 suffit au lecteur.

J'eus le meilleur lot, celui de rester chez M. Colin, où je fus placé par Givry son gendre. Je n'ai jamais été plus heureux de ma vie; quoique ce vieillard fût dans la détresse, il répétoit sans cesse à ceux qui venoient le voir: *Si ma table est frugale, je m'honore de la voir entourée de trois déportés.* Tant qu'il a vécu, j'ai partagé mon tems à la rédaction de cet ouvrage et à la lecture; il m'a donné de grandes lumières, il avoit trente-cinq ans de colonie.

MM. Gauron, chirurgien, ami de M. de Préfontaine, et Gourgue, notre voisin, dont je vous ai déjà parlé, sont propriétaires de manuscrits précieux sur les indiens. Leur bibliothèque bien fournie a toujours été à ma disposition; j'en ai fait bon usage par goût, et pour désennuyer M. Colin qui étoit aveugle. Son gendre Beccard, garde-magasin à Konanama, étant mort le 2 février 1799. j'ai fait un voyage à Synnamari, pour viser la reddition des comptes de la veuve. Cet heureux hasard m'a fourni les pièces authentiques que je rapporterai plus bas. Désirant m'instruire sur les lieux, j'ai été moi-même à Konanama au milieu de l'hiver et des torrens. J'ai pris le

plan du désert et celui du village à moitié embrasé; enfin j'ai visité la partie de l'ouest de la colonie, accompagné du maire de Synnamari , qui m'a donné un permis pour aller jusqu'aux Karbets indiens ; ainsi, j'ai vu par mes yeux une grande partie de ce que je dirai des naturels du pays. Les manuscrits de Présfontaine , ceux des jésuites et des missionnaires du Saint-Esprit ont fait les trois quarts de cet article.

Dans cette nouvelle passe , où je n'avois tout juste que le stricte nécessaire , je me trouvois plus heureux qu'un millionnaire à qui la crainte d'un revers de fortune ôte ou diminue la jouissance du présent , sans espoir pour l'avenir; l'amour du travail , le désir , la faculté et la nécessité de m'instruire pour me distraire , m'ont fait bénir de bon cœur ce prince qui sur son trône , dans le sein du luxe et des plaisirs , écrivoit au livre de la sagesse , *qu'une honnête médiocrité vaut mieux que l'opulence* ; le plus grand bonheur de ma vie est d'en avoir fait , avec réflexion , la délicieuse épreuve. Que de fois , me promenant seul le soir sur les rochers , ou m'égarant par plaisir dans le désert , occupé ou de ma

lecture , ou de mon ouvrage , après avoir arrangé mon retour en France , j'ai fait redire aux échos des bois : *Mon cœur est libre , je ne me reproche rien !* Quand la mer venoit lécher mes pieds nus et hâlés par le soleil , je me sauvois en riant , et perché sur un cèdre brisé par les torrens et jeté sur le rivage , je contempoilois sans effroi le silence de la nature et la fureur des vagues , que je défiois d'approcher jusqu'à moi . Mon cœur suppléoit à la monotonie du spectacle , par la présence de mes amis de France qui , dans un clin-d'œil , venoient de deux mille lieues se ranger à côté de moi , pour voir le désert . Comme je profitois de leur surprise ! Une heure après , j'allois les rejoindre à Paris , je les surprénois ; mon exil étoit mon triomphe ; je ne pouvois suffire à leurs questions . Quand le sommeil ou le repas me distrayoient de ces heureux songes qui étoient toujours nouveaux pour moi , je me disois avec ivresse : *Je n'ai donc plus d'inquiétude pour vivre ; que je suis heureux !*

Un autre jour , je fouillois le terrier d'un cabaçou , ou d'un tâtou , cochons de terre , dont le dos est couvert d'écailles qui ne redou-

tent point la balle : cet animal plus habile que nos mineurs, creuse en un clin-d'œil, à plusieurs pieds sous terre, et, au bout de deux heures, sort à sept et huit toises d'un second soupirail qu'il ouvre avec son grouin ; son manteau, qui ressemble à celui de nos cloportes, lui sert à envelopper sa tête et ses pattes très-courtes et armées de griffes ; les cabaçous sont gros comme nos tonkins : c'est une excellente nourriture ; les chiens ne peuvent les atteindre dans le terrier, parce qu'ils en referment l'ouverture à mesure qu'ils s'y enfoncent quand ils se sentent poursuivis ; on les prend pourtant quelquefois à l'improviste, mais alors les chasseurs frottent les chiens avec du hallier, et cette recette qui paroît risible, est un enchantement pour le gibier, que le chien n'effraie plus ; j'ai remarqué que certaines herbes ont tant de force sur ces animaux, que le chien ne manque pas sa proie. On prétend que ces frictions rendent les chiennes stériles, et font mourir leurs petits. Un autre jour je rencontrais un *mangeur de fourmis*, un *mouton paresseux*, ou un *tapir*. En voici la description :

Mangeur de fourmis. Petit ours qui a le poil

gris, long, les pattes de devant courtes, très-grosses et très-fortes; la queue longue et fournie comme celle d'un renard; les yeux horizontalement placés comme l'ours; le museau pointu de même, et la bouche ~~si petite~~ que l'on ne peut y enfoncer que le bout du petit doigt; il n'a point de dents: sa langue pointue et très-longue est un peu grainée et gluante; il la plonge dans une fourmillière pour servir d'amorce aux fourmis; quand elle en est couverte il la retire. Sa défense est un croc gros comme le doigt, qu'il a au bout de chaque patte; il s'en sert pour éventrer les chiens; s'il est pris à l'improviste, il se couche sur le dos et saisit le chasseur ou l'animal qui le cherche. Le *mouton paresseux* et le *tapir* ont les mêmes défenses et en font le même usage, mais celui-ci est beaucoup plus utile que les autres. Les fourmis créées, dit l'Esprit Saint, pour donner l'exemple aux paresseux, sont en si grande quantité dans certains plantages, que souvent elles trompent entièrement l'espérance du colon. La Providence les multiplie d'un côté, pour faire gagner le pain à l'homme, à la sueur de son front; de l'autre, elle crée un destructeur de ces insectes pour qu'il ne perde

pas le fruit de ses travaux.... *O Providentia ! o altitudo sapientiae ! . . .*

Mouton paresseux, quadrupède gros comme un bon chat, a le front d'un singe, le museau rond et un peu cave, les yeux petits d'un gris mort, les dents petites et peu aiguës; le poil rude, brun et blanc sous le ventre, aux pattes et à l'oréole de l'orbite de l'œil. Les pattes longues et musculeuses armées de cinq crocs d'une corne dure et extrêmement aiguë. On l'appelle mouton, parce qu'il ne fait de mal à personne. L'existence est un supplice pour lui: quand on le touche, il pousse un cri aigu, entr'ouvre à peine sagueule et ses yeux comme un être attaqué d'une violente crispation de nerfs. Il a si peu de cénovie dans les jointures et de mobilité dans les vertèbres, qu'il ne remue de place que pour manger; il se nourrit de feuilles de mont-bin, arbre très-commun, dont le fruit ressemble, pour la forme, à nos prunelles de mirabelle.

On l'appelle mouton paresseux, parce qu'il reste sur l'arbre jusqu'à ce qu'il l'ait dépouillé de toutes ses feuilles. Si l'ambitieux alloit à son école, il borneroit ses désirs, et ne mouilleroit pas la terre et de sang et de larmes.

Tapir ou mahy-pouri, quadrupède, a le poil noir et rude, et les yeux d'un cochon; le museau pointu et mobile en trompe comme un éléphant; le pied trifourchu et extrêmement musculeux, est gros comme une vache trapue; il a le dos en arc..... Sa chair est aussi bonne que celle du bœuf. Il se nourrit d'herbes au défaut de poisson; sa fiente semblable à celle du cheval, est un enivrant pour le poisson, dont il est très-friand. Il habite la terre et les eaux. Qand il trouve des étangs bien peuplés, il y dépose ses excréments, s'y plonge, les bat avec ses pieds; le poisson, alléché, vient à l'odeur, mange, s'enivre, flotte sur l'eau, et devient la pâture du tapir. Les créoles au fait de sa ruse, l'attendent au bord des étangs, et emportent les restes de sa table. Il court avec tant d'agilité et de force, qu'il rompt les trapes que les grosses couleuvres tendent au milieu des *pripbris*. On mange tous les animaux dont je viens de parler. La superstition est si grande ici que la plupart a horreur du tigre martelé, et mange le tigre rouge avec délices. La chair de l'un et de l'autre est plus succulente que celle de toutes nos grosses pièces de France.

À la fin de l'hivernage , nous allions à la pêche aux flambeaux , où nous faisions le quart pour surprendre la tortue de mer , et la retourner pendant sa ponte ; car cet animal , comme l'autruche , dépose ses œufs dans le sable , où elle vient pendant les ténèbres , à marée montante . Les habitans en faisoient autrefois un grand commerce ; le titre de propriété est l'adresse de la retourner sur le dos . Les anses où les tortues montent sont couvertes de sable et ordinairement peu poissonneuses . Les habitans de Kourou m'ont assuré que la pêche qui étoit très - peu de chose quand j'y étois , étoit si abondante avant que la mer eût emporté , dans l'espace de cinq ans , plus de dix lieues de vase qui couvroit le rivage jusqu'à Synnamari , que le soir les voyageurs prenoient des flambeaux pour ne pas se heurter aux os et aux arêtes des poissons jetés et pourris sur le rivage .

On prend encore quelques grands poissons , tels que la vache marine .

Vache marine. Poisson ainsi appelé , parce qu'il a sur le front deux petites excroissances musculeuses et blanches , en forme de cornes , longues de trois ou quatre pouces . Il imite aussi

le meuglement de la vache. Il est vivipare comme le lamentin, vorace comme le requin ; sa peau est la même. Chez tous ces grands poissons les mâles ont deux lames , et les femelles deux fourreaux également propres à la génération ; de-là vient que quelques-uns multiplient sans cesse. Les lézards sont pourvus de même : de - là cette quantité d'œufs qu'ils éachent dans la terre. Ces deux voies de la génération ne seroient-elles pas faites pour classer les deux sexes ? C'est ce que j'ignore.

Espadon, grand poisson de mer, ennemi juré de la baleine , ainsi nommé parce qu'il porte à l'extrémité de son nez une épée ou peigne à deux rangs de dents , l'un à droite , l'autre à gauche. Au milieu de cette arme est un muscle qui répond à son sensorium. Les pêcheurs qui le savent le frappent à cet endroit, pour se sonstraire à sa fureur, au moment où il est pris , et c'est presque toujours à la ligne , car il est vorace , mais il ne s'attache qu'aux poissons. La double scie , dont je viens de parler, lui sert de défense contre les autres poissons , et sur-tout contre le requin qu'il éventre souvent.

Peu de jours après notre arrivée , une ba-

leine et un espadon se battirent près des îlets du Salut. La baleine fut la plus faible et mourut : elle infectoit le rivage au loin.

Au commencement de septembre 1798, le pêcheur de l'habitation attira sur le rivage un gros espadon vivant qu'il avoit attaché à une forte ligne. Il fut forc  d'attendre le pendant pour l'assommer : c'étoit une femelle ; nous l'ouvrimes , et trouvâmes dans son estomac plusieurs poissons entiers et à moiti  délay s par le suc gastrique. (Les poissons en sont plus pourvus que nous pour digérer, car ils avalent leurs alimens sans les mâcher.) Nous trouvâmes au dépôt du chyle un gros cordon auquel aboutissoient plusieurs fils qui se rendoient à une grosse enveloppe, que nous brisâmes: elle contenoit deux autres sacs où étoient d'un côté des œufs, ou plutôt de embryons, et de l'autre des petits arm s de leurs peignes, et pourvus au nombril d'une grosse vessie adhérente, dont un lacet communiquoit à l'estomac du petit , et l'autre beaucoup plus fin, au cou de l'enveloppe , et de-l  au dépôt du chyle , qui se divisoit en rameaux comme un arbre. Plus le petit étoit faible, plus le cordon communiquant au chyle étoit fort : il diminuoit à

mesure que le petit étoit près de naître. Ainsi, la vessie où repose la nourriture se détache sans peine, et le lacet qui la suspend au nombril du petit, lui fait prendre nourriture à chaque fois que la mère s'agit. Comme elle ne peut l'alaiter, il sort de sa prison, sevré, armé et en état de chercher sa vie. La couleur du chyle qu'il a pris est d'un blanc de lait un peu tourné, et plus ou moins liquide suivant son terme.

Pendant le jour, quand nous étions à la chasse au milieu des forêts ou dans les déserts arides, nous trouvions, à chaque moment, des pauses à faire pour remercier la Providence. Dans la plaine, le soleil à pic sur nos têtes, nous faisoit suer jusqu'au sang, et nos poumons embrasés soupiroient après une goutte d'eau ; nous gagnions un taillis, deux lianes nous entrelaçoient, l'une lice et couverte d'une double pellicule de gris cendré, l'autre cannelée ou plutôt ridée; nous coupions la première, nous tendions la main, elle nous versoit une eau plus délicieuse, plus fraiche et plus limpide que la liqueur la mieux distillée; elle nous la versoit en assez grande abondance pour que nous fussions pleinement désaltérés

sans

sans être incommodés ; l'autre nous donneit un jus laiteux , nous en imbibions de la farine de racine que nous jettions aux poissons , qui s'en trouvoient enivrés , et que nous prenions sans peine.

A notre retour; nous nous félicitions d'avoit évité un gros scorpion , ou d'avoit tué un serpent *grelot, amida* ou *à deux têtes*; quelquefois nous anatomisions ces mauvais voisins quand ils venoient dans nos cases.

Un jour, Givri en tua un de sept pieds; c'étoit un petit amida. Il étoit à Koroni, dans la case d'une nègresse , si occupé à avaler les œufs d'une poule qui commençoit à couver , que la nègresse le toucha sans qu'il se dérangeât. Il avoit charmé la poule, qui ne remuoit pas de son nid. Il l'auroit avalée si la couvée ne lui eût pas suffi. Comme nous l'avions frappé sur le milieu de l'épine du dos , nous eûmes tout le loisir de faire l'opération. Je fis sortir de son corps les œufs qu'il venoit d'avaler; ils étoient intacts ; nous en fîmes une omelette qui étoit très-bonne. Nous le dépouillâmes ; il nous infecta de musc. Les parties de la génération de cet animal sont si odoriférantes , que certaines personnes le devinent au flair. En

général, le musc des animaux des pays chauds est une graisse jaune qui se trouve aux jointures, et sur-tout aux parties de la génération; on l'extirpe, et on lave ces parties avec du jus de citron. Le serpent en est plus pourvu que les autres animaux; sa chair est d'un blanc de poulet.

L'amida a l'écaille du dos ronde, d'un gris brun; celle de dessous jaune et brillante comme la nacre de perle; sa mâchoire est armée de deux rangs de dents très-incisives, longues et fortes comme des camions. L'orifice de sa trachée-artère est couronné de deux petites poches d'où sortent deux dards noirs, longs et pointus comme des épées. Au moment où il serre un corps dans sa gueule, ses deux poches pressées et par son souffle et par le solide qui remplit ses mâchoires, font sortir ses deux lances qui sont les alambics ejaculateurs de son venin.

Voilà le précis d'une partie de la destinée particulière qui nous attendoit à Rochefort sur les deux frégates, à Cayenne, et dans la Guyane, depuis le 18 fructidor (6 septembre 1797), jusqu'à la fin de mars 1799.

Le 30 août (13 fructidor an 6.) Les sol-

dats et les matelots se sont révoltés contre Jeannet, Desvieux et Lerch, colonel du bataillon noir. Depuis huit mois, ils ne recevoient point de prêt ; on disoit que cet argent serroit à agioter. Desvieux et Jeannet ont rejeté la faute sur le colonel ; l'agent a montré beaucoup de fermeté ; Desvieux s'est ensui sur son habitation retrouver son épouse avec qui il avoit divorcé. La révolte a duré trois jours ; tout Cayenne étoit en rumeur ; enfin, le colonel a été dégradé ; Jeannet l'a arraché des mains des soldats qui vouloient l'égorger. Il a été envoyé aux îlets du Malingre, et la troupe s'est appaisée par argent ; les riches marchands ont fait des sacrifices ; au bout de cinq jours, tout est rentré dans l'ordre. Le bruit du rappel de Jeannet avoit augmenté le mécontentement de la troupe. Il ne restoit que quelques déportés à l'hôpital ; les autres étoient placés ou partis pour Konanama ; une goëlette en avoit emporté 87 qui étoient restés trois jours en route sans eau, confondus avec leurs effets, et plus entassés que sur *la Décade*.

Le 6 octobre (15 vendémiaire an 7), à cinq heures du soir, la corvette *la Bayonnaise* apporte 120 déportés, dont 9 sont morts en route.

Le 9 octobre (18 vendémiaire), une chaloupe va à bord de la Bayonnaise. Vingt-quatre déportés sont conduits à l'hospice, dont la moitié est expirante, et l'autre a acheté du chirurgien du bord la permission de mettre pied à terre. Le reste est expédié à Konanama. *Jeannet* est pourtant bien informé que la moitié de ceux qui y sort, est déjà moissonnée par la peste; il a même nommé une commission pour visiter Konanama. Il sait, en outre, que ceux qu'il vient d'y envoyer n'avaient point de médicaments à leur bord; que le scorbut en rongeait les trois quarts; il les y a donc envoyés pour mourir: voilà *Jeannet*, il fait le bien et le mal avec la même indifférence.

Nous avions apporté le directoire avec nous; *la Bayonnaise* a amené ses commissaires; et c'est l'agent lui-même qui leur donne en riant cette qualification. Le commandant de *la Bayonnaise*, Richer, annonce un nouvel agent qui est en route pour remplacer *Jeannet*. Beaucoup plus de terreur en France que quand nous en sommes partis, scission dans le directoire; la loi de conscription, et 100 liv. pour chaque dénonciateur qui prendra un

émigré ou un déporté qui s'étant sauvé du lieu de son exil, sera traité comme ceux qui ont porté les armes contre la république.

Le 13 octobre (22 vendémiaire), les Etats-Unis déclarent la guerre à la colonie ; Jeannet en prévient les habitans , annonce la famine, et ordonne de planter des bananes et le double de maniok. Cette déclaration de guerre est la suite de la rapacité de l'agent et des armateurs en course. Notre capitaine Villeneau en a allumé la première torche. Le lendemain que nous eûmes mouillé, un brick anglo-américain, chargé de farine et de bœuf, fut arrêté par Villeneau, et confisqué par Jeannet , qui l'avoit renvoyé , à vide , porter cette nouvelle aux Etats-Unis. Voilà la cause de cette rupture à laquelle la France n'a peut-être aucune part. Dans tous les cas, la famine annoncée vient de la dilapidation de l'agent ; à peine les corsaires ont-ils fait quelques prises que Cayenne regorge de marchandises; l'agiotage commence; on porte tout à Surinam pour avoir des piastres; le magasin reste vide; et quand il n'arrive pas de nouvelles prises, on met les habitans et leurs vivres en réquisition, ou bien on expédie des goëlettes à Surinam , pour racheter au

quadruple les comestibles qu'on y a portés pour rien. Les cayennais, comme les filles de joie, vivent, au jour le jour, des rapines que les corsaires partagent avec l'agent, qui les revend aux gros marchands, qui les échangent à Surinam, quand le petit peuple ne veut pas les payer au centuple : ce trafic n'auroit rien que de louable, si le magasin se trouvoit approvisionné pour quelques mois. Au reste, la colonie n'a rien reçu de France depuis le commencement de la guerre; et, dans quinze mois, trois bâtimens lui ont apporté 329 exilés, qui n'ont pour toutes munitions que les ordres des commissaires du directoire et de Rochefort.

21 Octobre. (30 vendémiaire.) Un envoyé de Cayenne à la poursuite de M. Barthelemy et de ses sept compagnons d'évasion, nous dit en dinant chez le maire que ces messieurs n'ont fait que passer à Surinam ; qu'ils étoient sous des noms empruntés, munis de très-bons passeports signés de Jeannet ; qu'e de suite ils ont fait voile pour Démérary, d'où ils sont tous partis à l'exception de M. Aubri qui est mort.

22 Octobre. (1^{er}. brumaire.) M. Martin, chirurgien, qui a été pris par les Anglais en passant à Cayenne, nous donne des nouvelles de la *Décade*. Cette frégate a été prise en même

tems , sans coup férir ; l'officier qui a remis Villeneau sur le ponton , a dit aux Français prisonniers qui se trouvoient sur son passage : « Il n'y a point d'homme en France aussi lâche que celui-là. Nous serions bientôt à Paris , si tous lui ressembloient. » Villeneau avoit à son bord l'Anglo-Américain qui étoit arrivé trop tard , pour donner les papiers aux huit évadés de la première déportation . Son bâtiment ayant mouillé trop près de Synnamary , il fut pris par un croiseur cayennais et amené à la capitale où il avoit la ville pour prison . Son bâtiment fut confisqué , l'agent lui rendit sa liberté et un baril de farine pour se rendre à Surinam : il va au magasin , demande un baril estampé d'un numéro qu'il indique . Il prend fantaisie au garde-magasin de le visiter ; il se trouve des passe-ports au fond du tonneau ; Jeannet fait resserrer le capitaine et l'embarque sur *la Décade* avec les pièces à sa charge . Ce brave homme , nommé Tilly , en laissant son geolier prisonnier dans la rade de Plymouth , alla à Londres , et retrouva chez M. Wickam , l'adjudant *Ramel , Pickegru , Dossonville et de La Rue* . Villeneau l'avoit si maltraité , qu'ils le prirent pour un phantôme . Quelle reconnaissance ! Quelle heureuse rencontre !

Villeneau rentré en France a passé à une commission de marine, qui lui a donné trois voix pour la mort, l'a destitué et classé comme Lalier.

5 Novembre 1798. (15 brumaire.) Deux frégates amènent chacune un agent, l'un, nommé Deslourneaux, remplace Hugues à la Guadeloupe; il connoit Parisot et le recommande à Burnel qui est le nouvel agent de Cayenne.

Jeannet part au bout de trois jours, une nombreuse députation l'accompagne jusqu'au Dégras; des femmes de toutes les couleurs pleurent amèrement. Leurs époux rient sous cape et tous lui font des adieux différens.

Burnel, comme tous les nouveaux arrivans, débute par de grandes promesses, fait un pompeux éloge de son prédecesseur, qu'il doit, dit-il, surpasser. Nous verrons s'il tiendra parole.

Fin de la troisième partie.

V O Y A G E

A C A Y E N N E.

Forsan et hæc olim meminisse juvabit.

Virg. Æneid. lib. I.

L'innocent dans les fers, sème un doux avenir.

QUATRIÈME PARTIE.

Déserts de Konanama et de Synnamari. — Traitemens et morts des déportés : leur liste ; leurs successions. — Agence de Burnel. — Voyage jusques chez les Antropophages (ou mangeurs d'hommes) ; leurs guerres ; origine, vie et mœurs des Indiens caraïbes.

CETTE quatrième partie commence avec la septième année républicaine , qui répond au 22 septembre 1798. Elle contiendra une année , durant laquelle nous verrons d'abord le traitement des déportés à Konanama et à Synnamari. Le lecteur sait déjà comment je me

Tome II.

suis procuré les pièces authentiques des agens et des ordonnateurs. Je lui ai annoncé aussi que je m'étois transporté sur les lieux, afin de n'être ni au-dessus ni au-dessous de ce que j'ai à dire. Ce qui suit est si terrible et paroît si incroyable, que je n'ai pas voulu m'en rapporter au seul témoignage de mes confrères, me défiant plus de moi contre mes ennemis, que je ne me préviens pour mes amis. Passons donc à Konanama.

Occupons-nous du lieu de la scène avant de parler des acteurs. J'ai vu ces déserts, j'ai passé des torrens pour visiter les ruines des Karbets. J'ai frémi de la destinée de mes malheureux compagnons dont les tristes restes flottoient dans un étang. J'ai maëlé mes larmes aux eaux des torrens qui rouloient sur leur dernière demeure. Mais supposons qu'il n'y ait eu personne, que les exilés n'y viendront pas; supposons que je fais la découverte de cette terre: où est-elle? est-elle habitable? que peut-elle produire? quel est son site, et quel est son sol?....

Partons de Cayenne : embarquez et côtoyez le rivage à neuf milles en mer , à 30 lieues au N. O. se présente un grand bassin où les vents engouffrent les flots et font remonter à deux et à quatre lieues vers sa source une rivière rapide dont les bords étroits et escarpés sont plantés de grands arbres si bien enlacés et si touffus que le soleil n'éclaire jamais l'onde. Remontez cette rivière environ à six milles , vous trouverez une chaîne de rochers au milieu de son lit , qui vous forcera de mettre pied à terre pour tirer votre canot et le porter au - delà de la cataracte ou du premier saut , à moins que vous ne profitiez *du grand montant*. Gravissez la rive droite du fleuve et décrivez votre horizon.

Au levant , une langue de bois aqueux s'élève jusqu'aux nues , se prolonge depuis le rivage jusqu'à une demi-lieue du nord au sud , et intercepte la brise qui vient de la mer ; au couchant , une épaisse forêt ferme cette immense grotte ; au sud-couchant , des bouquets de bois cà et là , croisent le vent de terre ; au midi plein une vaste prairie couverte d'herbes coupantes , est traversée

par des rigoles et des étangs qui aboutissent à une forêt circonscrite en demi-cercle ; du côté du sud , ces bois conservent une éternelle fraîcheur , leur pied pose sur des vases noires , sur des gouffres , sur des terres tremblantes ; l'été ne les dessèche jamais assez , pour qu'un voyageur puisse s'y engager sans guide ; outre les remous , il s'y trouve une grande quantité de couleuvres plus grosses que le corps d'un homme. Tous ces arbres sont stériles , quelques-uns portent des fruits mortels , d'autres des serpens-lianes qui s'entrelacent et font sentinelle au haut des branches ; leur couleur verte comme les feuilles ou grise comme le tronc de l'arbre , jointe à l'obscurité et aux précipices , mettent la prévoyance en défaut ; au couchant - sud à l'angle du bois , est un chemin impraticable , connu par les Indiens *Arouas* , qui conduit dans d'autres précipices à perte de vue ; l'horizon est borné par des forêts , des montagnes et des lacs ; à l'est et N. E. par des déserts et des palétuviers , comment échapper à la misère , au désespoir et à la mort ?

Attachons - nous à la topographie de la plaine , c'est peut-être une terre de promission.

Les vastes forêts dont je viens de parler, ne me donnent point d'ombrage; depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, je suis rôti par un soleil brûlant qui ne se cache qu'à regret dans le bois qui m'entoure; le bord des baches est un étang vaseux, et ces arbres ne me couvriroient que de leurs troncs, car la couronne de leurs cimes à cent pieds en l'air, n'est formée que d'un rang de feuilles découpées en lance en forme d'éventail de la longueur de deux pieds..... La Savanne ou vaste perspective où je suis, est inculte, sillonnée en dos d'âne; les arbustes y viennent à regret. La terre est rougeâtre, couverte d'un mauvais friche à trois tranchans, qui se dessèche aux premières chaleurs de l'été; elle est encore peuplée de serpens de toutes espèces.

Quand je tourne le dos au nord, ma vue s'étend à trois lieues à travers les clairières que les *islets de bois* laissent çà et là; à mon orient et occident, le terrain boisé prend une forme sphéroïde. Là, le sol trop fertile est couvert d'arbres qui ne redoutent ni la hache ni la cognée: ici, où le soin me fixe, il a horreur de produire quelque chose. De misérables

acajous sauvages et des ronces se cherchent pour s'entre-étouffer. Voilà pourtant le local qu'on leur destine , voilà *Konanama* ! La goëlette doit mouiller aujourd'hui , ils sont en route depuis trois jours , ils meurent de soif et je ne vois point de puits... Où vont-ils loger ? Sur ces bords couverts d'une terre rouge comme du sang ? J'apperçois le bâtiment , des nègres sont débarqués d'avance : les Indiens et les travailleurs se pressent sur le rivage , ils mettent pied à terre. — quel aspect!... — Nous y voilà donc ! s'écrient-ils..... Ah ! Konanama ! Funèbre séjour , tu seras notre tombeau !.... Ils se couchent sur les bords du fleuve pour se désaltérer , la marée monte et l'eau est saumâtre , ils cherchent une source... un ruisseau , un puits , l'inspecteur *Prevost* n'en a pas creusé ; tout est aride : ils sont consignés , on va les compter , les loger , leur lire les ordres; le soleil est à pic , ils sont épisés , la marée a trois heures de montant : ils n'auront d'eau douce qu'à neuf heures du soir.....

Ils sont quatre-vingt - treize..... *Prevost* les harangue en peu de mots....

« Songez bien que vous êtes ici sous ma

» surveillance et responsabilité , nul ne s'é-
 » cartera du poste à plus d'une journée ,
 » vous aurez l'appel matin et soir comme à
 » Cayenne , je vous invite à n'y pas manquer
 » sous peine de punition corporelle. Je dé-
 » fends à aucun de vous d'approcher de ma
 » case. Si on a des réclamations à m'adres-
 » ser , on me fera appeler par le sergent
 » ou par un militaire. Le gouvernement
 » m'ordonne de n'avoir aucune liaison avec
 » vous , et *je ferai fusiller le premier qui*
» osera remuer. Vous ne dépasserez point les
 » baches qui sont à votre orient... Je vais
 » vous donner lecture des intentions du gou-
 » vernement à votre égard. »

République française , liberté , égalité ,
 Cayenne , le 20 thermidor an six.

L'agent du directoire au citoyen Prevost (1) ,

(1) Quand Jeannet eut appris par la *Bayonnaise*
 qu'il alloit être remplacé , il ne différa plus à exécuter
 le plan qu'il avoit conçu de réunir tous les déportés à
 Synnamary. Desvieux eut ordre de rejeter tout l'odieux
 sur Prevost , et il le destitua provisoirement pour avoir
 lu cet arrêté aux déportés : et que n'auroit-il pas fait si
 Prevost l'eût tu ? Jeannet ne démentira pas plus le fait
 suivant que la pièce qu'on vient de lire. Quand Mon-

directeur et commandant du poste de Konanamia :

« Vous ferez part aux déportés de nos intentions philanthropiques à leur égard , qui sont dictées par la mère-patrie.

» L'agent particulier du directoire exécutif, considérant que la mère-patrie ne lui a point remis de fonds disponibles pour la nourriture et l'entretien du grand nombre d'individus qu'elle a envoyés et de ceux qui doivent encore arriver; considérant que la Guyane française manque de nègres ou de cultivateurs, que la terre de ce vaste pays offre des trésors à ceux qui veulent ouvrir son sein , a arrêté et arrête ce qui suit :

» 1^o. Les déportés seront nourris pendant un an , à compter du jour de leur départ de la rade.

sieur Noyer lui représentoit que nous péririons tous , il lui répondroit : « Ce sont si vous voulez de braves gens , bons à employer dans d'autres tems , mais qui ne valent rien dans celui-ci ; d'ailleurs ils ont tort de n'être pas les plus forts ; comme homme particulier , je ne leur en veux pas ; comme agent du directoire qui ne les envoie pas ici pour leur amusement , *j'en ne dois pas les ménager.* »

» 2^o.

» 2^o. Ceux qui ne se trouveront pas placés
» à cette époque, seront tenus de se faire un
» abattis. Le gouvernement se charge de leur
» fournir les outils nécessaires.

» 3^o. Ceux qui s'adonneront à ce travail
» avant le terme prescrit, auront les vivres
» pendant dix-huit mois et sont autorisés dès
» ce moment à s'adresser à l'administration
» qui leur fera délivrer sur-le-champ un per-
» mis pour s'établir dans quelque canton de
» la Savanne que ce puisse être. »

La lettre du ministre des colonies à Jeannet, en date du 25 ventose an 6, avoit donné lieu à cet arrêté. La voici :

« En vous chargeant, par ma lettre du 20
» fructidor, de donner vingt arpens de ter-
» rein à chaque déporté, je ne vous ai pas
» dit d'établir ces terrains à la charge de la
» république, le directoire étant seulement
» autorisé par la loi du 19 fructidor, à procu-
» rer provisoirement à ces déportés, *sur leurs*
» *biens, les moyens de pourvoir à leurs be-*
» *soins les plus urgents.* En vous marquant de
» fixer l'emplacement d'un bourg ou d'un ha-
» meau pour y bâtir leurs logemens, je n'ai
» pas entendu que ces vingt arpens de con-

» cessions fussent dans ce hameau , mais ex-
 » térieurement , le bourg ne devant avoir que
 » des lots pour logement , cour , poulailler et
 » petit jardin. Quant à l'établissement d'habi-
 » tation , ce doit être à leurs frais , s'ils y pren-
 » ent goût , et vous leur procurerez toutes les
 » facilités que l'humanité commande. Je crois
 » donc que Konanama et le terrain de six
 » cents toises de face sont propres à former
 » ce bourg où se retireront les déportés déjà
 » arrivés , et ceux qui vous seront encore en-
 » voyés , que leurs facultés et leurs goûts ne
 » porteroient pas à la culture ou au commerce.
 » En donnant par exemple à chacun une lar-
 » geur de dix toises et une profondeur de
 » vingt , à-peu-près , on peut placer beaucoup
 » de logemens et sur un plan régulier. Ce lo-
 » cal vaut mieux que celui désigné par les in-
 » génieurs , parce qu'il est plus près des en-
 » droits déjà habités , et que , par cette raison ,
 » les déportés qui deviendront habitans trou-
 » veront plus de moyens de commerce et de
 » débouchés pour leurs denrées.

» *Le directoire vous autorise à prendre , sur
 » les réclamations des déportés telles mesures
 » que vous jugerez convenables ; en conser-*

» vant cependant les moyens d'exercer la surveillance nécessaire pour qu'ils ne puissent ni nuire, ni s'échapper. Vous pouvez donc leur permettre de former des établissements de culture et de commerce dans toutes les parties de la colonie, autres que le chef-lieu et l'ile de Cayenne, que le directoire a formellement exceptés. »

Cette lettre prouve que le ministre n'avoit pas grande connoissance de la colonie de Cayenne. Il auroit été très-tranquillisé sur les concessions de terrain à faire aux déportés, il ne les auroit pas si étroitement resserrés dans leurs dix et vingt toises, s'il eût su que tout le canton de Konanama, avec ces six cents toises de face, et plus de soixante mille toises de profondeur, ne se vendroit pas un petit écu. Le terrain n'a aucune valeur dans les lieux inhabités de la colonie, tels que Konanama; et il en a fort peu, même dans les cantons habités. Avant la révolution on n'estimoit le terrain que relativement à la valeur des noirs qui le cultivoient, et à celle des établissements déjà formés; mais à Konanama, il n'y avoit que deux établissements abandonnés et aucun noir.

Jeannet lui-même avoit reconnu l'impossibilité

bilité de l'exécution de son arrêté dans sa lettre au ministre des colonies en date du 11 nivose an 6.

« Si l'on s'en tient , citoyen ministre , à votre dépêche du 20 fructidor an 5 , les avances se borneroient à quelques *souches de bétail* , à quelques outils aratoires , et à des instruments de chasse et de pêche ; alors les déportés demeureroient chargés de se loger , de se procurer des travailleurs , en les louant de gré à gré , et de les solder ; mais en leur admettant quelques moyens pécuniaires , quel nègre voudra quitter un canton habité pour aller s'isoler avec eux à Konanama ? »

Les déportés qui étoient instruits et des dispositions de l'agent , et du peu de moyens qu'il leur donneroit pour s'établir , s'écrièrent tous après avoir entendu Prévost : « Il vaut mieux nous égorger... Nous n'avons point été envoyés ici pour avoir le sort des nègres et nous attendrons tout du tems... — *Baissez le ton , chiens de déportés , ou je vous ferai faire à coups de fusil* , reprit l'inspecteur. Desvieux lui avoit envoyé des instructions précises et sévères , comme celles du sergent de Kourou. Le tout mitigé par quelques mots de consolation. Pré-

vost passa sous silence les paroles de justice, qui pouvoient modérer son despotisme. Les malheureux se regardent comme des victimes entre les mains des barbares. Les horreurs de la solitude , l'abandon qui donne plus d'empire à l'arbitraire, la rapacité des soldats, par-dessus tout , cette pensée effrayante qui seule est un enfer . . . — Quand sortirons - nous d'ici ? nous y périrons, et peut-être encore que dans dix ou vingt ans, les jette dans une consternation qu'on ne peut peindre qu'en soi-même...

Les soldats leur montrent leurs demeures : je vais en tracer le plan tel que je l'ai copié en pleurant sur ces ruines malheureuses.

A trois portées de pistolet de la rive droite de la rivière , s'élève une butte qui se prolonge de l'Orient à l'Occident ; cet endroit , à l'abri de tous les côtés , reçoit , pendant l'été , les exhalaisons de la terre et les feux d'un soleil brûlant qui resserre ses rayons comme dans le foyer d'un verre concave. Le pied de la montagne est inculte. Le sol est une terre de sang qui éblouit et reflète la lumière et la chaleur d'une force insupportable. Le plan incliné et raboteux à l'extrémité du rayon qui reçoit les torrens de feu ou de pluie d'une plaine de trois

lieues de diamètre... est précisément l'endroit que Prévost a choisi pour bâtir le village ; il le nomme la Décade, parce qu'il fera regretter ce bâtiment à ceux qui vont l'occuper.

Depuis un mois, il a mis soixante Indiens et quarante nègres en réquisition pour activer les travaux. Le plan et la bâtisse sont plus irréguliers que l'emplacement.

Le village est bâti du Midi au Nord, depuis le haut jusqu'au bas du ravin. C'est dans cette gorge que sont les principales huttes.

Un sentier, large de vingt pieds, forme une rue en pente jusqu'à la rivière dont les bords sont exhaussés.

Au haut de la montagne, un peu à gauche, à trente pas des autres karbets, est une loge assez propre, c'est celle du directeur; à droite, une autre hutte, est le corps-de-garde des soldats blancs; à gauche, celui des noirs...

A quarante pas, sur le penchant du ravin, deux rangs parallèles de couvertures de feuilles de balalou posent sur des piquets, on peut se les figurer dans l'ordre suivant :

Du haut de la montagne, descendez à la rivière, la première case qui barre le point d'alignement, est celle de Prévost ; elle est

bousillée , lattée , blanchie , ornée de fenêtres ; et distribuée en deux petits appartemens fort propres.

Celles des noirs et des blancs sont seulement lattées , les autres le sont à demi ; l'architecte a fait consister son savoir à Fischer en terre quatre mauvais piquets qui soutiennent une frêle charpente montée à la hâte.

« Vitruve dit que , de son tems , on mon-
» troit encore à Athènes , comme une chose
» curieuse pour son antiquité et son ignorance ,
» les toits de l'Aréopage , faits de terre grasse ,
» et à Rome , dans le temple du Capitole , la
» cabane de Romulus , couverte de chaume . » Ces vieux édifices seroient des palais magnifiques en comparaison des karbets de Konanama. Prévost se croit pourtant le premier Vitruve du dix-neuvième siècle ; il en remonteroit , dit-il , à M. Mentelle , dont il portoit les chaines. Cette ignorance est d'une antiquité reculée , et cette suffisance , d'un comique original.

Le magasin est à gauche dans le fond du vallon ; le four du boulanger , construit à grands frais , est derrière ; l'hôpital est sur la même ligne ; un peu plus haut , la prison : en hiver ,

les torres s'y précipitent ; les malades et les vivres nageront dans leur asile. Il est tems de loger nos arrivans.

La nuit étoit close avant qu'ils eussent marqué leur place , ils allument de grands feux pour chasser les nuées d'insectes qui se reposent de préférence dans cet endroit où ils trouvent à s'abriter et à se repaire de sang.

Les patients sont distribués sous six halles, la moitié est debout pour entretenir la fumée , tandis que l'autre, ou se suspend dans un mauvais morceau de toile , ou s'étend en cercle sur des feuilles autour d'un feu ardent. La moindre disgrâce causée au sommeil, est la bouffissure des yeux crispés, rôties et rouges , par la fumée comme par le chagrin et la douleur. La piqûre des moustiques, comme la goutte d'huile bouillante , forme des bouteilles sur ce qu'elle touche ; nul ne peut parer à l'une et l'autre incommodité.

Les sauvages du fond des bois verseroient des larmes au spectacle que l'aurore éclaire ce matin. Les uns ont le teint hâve , les lèvres sèches comme du parchemin ; d'autres s'éveillent avec effroi, toute l'horreur de leur sort est empreinte sur leur front; ils errent comme

des phantômes, un livre à la main , sans savoir où ils vont , ce qu'ils veulent , s'ils existent encore ; ils se touchent et ne s'apperçoivent pas. Telles on peint les ombres au bord du sombre manoir , se pressant avec effroi pour entendre ou subir leurs destinées. Un seul habitant nommé Henri William s'est rélegué dans ces contrées. Il les reçoit avec bonté , les console ; mais il n'a rien à leur donner que des paroles de paix. Il leur permet de tirer de l'eau à son puits , et c'est le plus grand bienfait pour eux. Prévost n'avoit pas six pieds à creuser pour trouver une source vive : il ne l'a pas voulu. Si la maladie , le désespoir , la peste , n'étoient pas déjà parmi eux , ils en creuseroient eux-mêmes. Au bout de quelques jours , Jean Sourzac , né à Colonge , invite ses amis à dîner avec lui , distribue de l'argent aux moins fortunés , va se baigner sur le premjer saut , court de toutes ses forces , et se précipite dans le torrent. Le même jour , Brunégat , vicaire de Bazoches , s'enfonce dans le désert ; on le fait chercher , il étoit étendu sans vie aux pieds d'une bache. Ces morts violentes font une si vive impression sur la majorité , que les uns tombent en démence , les autres sont agités

d'une fièvre chaude ou putride ; ceux - ci meurent de peste, ceux - là de défaillance, de dégoût, de consomption , de mal - propreté.

Il n'y a pas quinze jours qu'ils sont arrivés, l'hôpital et les karbets sont pleins de malades; les ongles leur tombent, leurs jambes et leur corps sont enflés, gluans , pleins de pustules. Ils infectent l'air, et ne prennent que des alimens salés , cuits dans l'eau de mer. Le boulanger se sert de cette eau pour faire le pain. Leurs tisannes sont également salées. Le gouvernement paie cinq pêcheurs pour les malades, et le poisson frais , qui vaut quatre sous la livre, leur est vendu quarante. Gerneret et Beccard en partagent le profit; le poisson salé que le gouvernement leur envoie se paie le même prix; une couple de poulets coûte douze francs, et c'est une protection d'en avoir à ce prix. Ils ne peuvent se procurer un seul fruit pour se désaltérer. Les nègres et les fripons dont je vous donnerai la liste , se coalisent pour leur arracher leurs effets. Prévost tolère ce brigandage ; il s'absente du poste pour aller à la case Boudreau , où il passe sa vie dans la débauche avec les négresses. Dans un mois , la peste fit de si grands ravages , qu'aucun d'eux ne put

se traîner jusqu'à la rivière. Jeannet en fut instruit , il enjoignit provisoirement au citoyen Rougier , chirurgien d'Yracoubo , à trois lieues du désert , de s'y transporter au moins une fois par décade. Cet honnête homme s'en est acquitté avec zèle. Tous les fléaux de la colonie les assaillirent en même tems : les nègres exigeoient vingt-quatre sous pour leur extirper ces terribles insectes connus sous le nom de *chiques* ou piquans de cendre ; les indigens , à qui on avoit tout volé , en eurent une si grande quantité , que leur cadavre , encore vivant , tomboit en lambeaux , rongé par les vers; d'autres , attaqués de la dyssenterie , ne pouvant se remuer dessus leur cadre , exhaloient une odeur si infecte , que personne n'osoit en approcher. Ils périssoient dans ce déplorable état , les vers s'attachant aux parties internes déjà ulcérées et sanglantes. La liste suivra cette troisième partie. Vous êtes équitable , mon Dieu , nous pardonnons à nos ennemis , jugez-les.....

Je crois devoir à la vérité la publicité de la correspondance suivante , afin que les coupables seuls soient au moins flétris dans le souvenir des hommes probes qui mettent l'opi-

nion de côté. Cet extrait fidèle est tiré des papiers du garde-magasin Beocard , dont j'ai fait le dépouillement :

*Extrait de la correspondance de l'ordonnateur
Roustagneng à Beccard , garde-magasin à
Konanama.*

27 thermidor an 6 (14 août 1798.)

« Vous savez , citoyen , qu'il entre dans la
» composition des rations des déportés 3/32^emes
» de taffia ; cette quantité me paroît un peu
» forte , au moins susceptible de réduction
» d'un tiers , ce qui la porteroit encore à deux
» coups par jour. Je vous prie de consulter
» le citoyen Prévost , et de m'envoyer votre
» avis , motivé tant sur vos observations com-
» munes , que sur les conversations que vous
» pourriez avoir indirectement avec les déportés . »

Signé ROUSTAGNENG.

Tous les mots soulignés sont rayés dans l'original , preuve des ordres secrets donnés pour que les déportés ne communiquassent point avec les autorités du poste.

5 fructidor , 22 août. Le même , au même.

« Voici, citoyen, la marche que vous avez
 » à suivre ; la ration des déportés, en tassia,
 » sera réduite à deux trente-deuxièmes ; celle
 » en huile de six onces, sera portée à quinze
 » par mois. D'après les avaries survenues au
 » biscuit de la traversée, je vous invite à en
 » constater toute l'étendue, par un procès-
 » verbal que vous dresserez en présence du
 » directeur de l'établissement, Prévost. Vous
 » tiendrez la même marche toutes les fois que
 » les circonstances se présenteront. Afin de
 » prévenir les embarras, vous aurez soin de
 » me prévenir d'avance des besoins, sur-tout
 » des subsistances.

» Le magasin expédie 150 livres de clous,
 » six serrures et 200 livres de morue ; cet
 » envoi est déposé à Synnamary. J'écris au
 » citoyen Prévost de le réclamer auprès du
 » citoyen Morgenstern. »

Signé ROUSTAGNENG.

N. B. Le tassia a été retranché sans compensation d'huile.

28 *fructidor*, 14 septembre. Le même, au même.

« Le citoyen Germain m'a remis votre

» lettre , du 18 courant. Je conçois facilement
 » qu'au milieu de l'insubordination , des vols
 » et gaspillages , joints à l'imperfection du bâ-
 » timent qui vous sert de magasin , vous avez
 » été hors d'état de répondre. » (C'étoit une
 mauvaise goëlette attachée à deux palétuviers ,
 sur les bords de la rivière , et abandonnée aux
 flots. Je l'ai vue au même endroit en mai 1799 :
 les torrens avoient presque rompu les cables
 qui la retenoient .)

« Vous me dites que la réduction en tassia-
 » occasionne des murmures , je le crois ; mais
 » il faut bien s'entendre sur la valeur , mon in-
 » tention étant , pour me servir de l'expres-
 » sion vulgaire , qu'elle soit composée de deux
 » boujearons , ou deux coups par jour. Si le
 » seizième que vous donnez forme cette me-
 » sure , vous y tiendrez , et toute réclamation
 » cessera. »

ROUSTAGNENG.

Sur les successions.

24 thermidor , 11 août. Le même à Prévost.

« Je vous envoie un cahier de quarante-
 » huit feuillets , pour constater le décès des
 » déportés , employés civils et autres personnes
 » attachées à votre poste , vous en ferez usage

» suivant l'exigence des cas , et vous m'adres-
» serez chaque feuille par duplicita. »

Signé ROUSTAGNENG.

N. B. Cette lettre étoit pour Beccard ; mais il se trouva malade au moment du départ ; on le força d'accepter cette place lucrative par les spéculations des sous-agens. Beccard étoit moribond au moment où la goëlette sortoit du port ; on la fit mouiller pour le reporter à l'hôpital ; il y demeura trois jours sans connoissance par l'attaque d'un asthme qui l'a conduit au tombeau. Il étoit encore moribond quand il s'embarqua avec sa femme et ses deux enfans en bas âge... La liste de décès fut commencée par Prévost , qui mit un faux en tête , annonçant que *Soursac* étoit mort à l'hôpital , tandis qu'il s'étoit noyé. Il fit saisir les bijoux et les effets de ce malheureux , sans s'inquiéter où les flots avoit jeté son cadavre , qui ne venoit de disparaître que depuis un quart-d'heure. Il fit fouiller tous ceux qui approchoient *Soursac* , et dressa un procès-verbal peu exact.

Le lendemain 28 thermidor , deux pêcheurs trouvèrent un cadavre qui fut reconnu pour être celui de *Soursac*.

Les déportés se réunirent pour bénir un champ de mort où cette première victime en attendit tant d'autres. C'étoit une enceinte ronde , sur le bord du rivage , entourée de bâches et de palmiers, qui inclinoient majestueusement leurs couronnes et leurs branches sur les cendres de ces martyrs.

10 fructidor, 27 août. Le même au citoyen Beccard.

Voici la marche que vous avez à suivre lors du décès des déportés :

Lorsqu'un de ces individus se rendra à l'hôpital , vous ferez la reconnaissance des effets à son usage , qu'il introduira pour lui. Si l'il vient à décéder , vous constaterez de suite par inventaire , en présence de deux témoins , tout ce qui appartiendra à la succession. Vous fixerez un jour pour la vente des effets au comptant. La totalité de la recette à laquelle vous joindrez le numéraire , s'il s'en trouve , me sera adressée avec une note par une occasion sûre , pour être versée dans la caisse du trésor.

Si le cas arrivoit que vous ne trouvassiez pas la défaite entière des effets , vous les enverriez

à

à Cayenne; et dans ce cas, vous en seriez des factures par triplicata, en présence de deux témoins qui signeroient avec vous.

Tel est, en substance, l'arrêté de l'agent, du 6 nivose, relatif au cas présent. Observez que le concours des autorités civiles du canton est absolument inutile, parce que le poste de Konanama est sous l'autorité immédiate du gouvernement, que tout doit s'y faire par l'organe de ses préposés : ainsi, tout ce qui a rapport dans ledit arrêté aux fonctionnaires de l'intérieur, n'est point exécutoire.

Vous observerez encore qu'étant la partie agissante, vous devez constater vos opérations par des pièces bien en règle, signées des personnes que vous y faites concourir; le tout visé par le directeur de l'établissement avec lequel vous vous concerterez toujours, soit pour l'envoi des objets, soit pour la meilleure harmonie de choses possibles.

Vous communiquerez la présente à Prévost, directeur et chef du poste. *Signé Roustagneng.*

N. B. Beccard a mis le plus grand désordre dans son travail; Prévost s'est payé par ses mains de la bâtisse des karbets. Gerner, aide-garde-magasin, a fini aussi misérablement que

Tome II.

F

son chef, qui lui avoit donné une aveugle confiance. Ces trois individus ont fait éprouver toute sorte de mauvais traitemens aux déportés.

26 fructidor, 12 septembre. Le même au même.

« Quoique je vous aie tracé dans ma lettre du 6 de ce mois, la marche que vous aviez à suivre lors du décès de quelque déporté, il en reste encore une à faire à l'égard de l'autorité civile du canton, prescrite par les lois, et dont l'exécution est réclamée aujourd'hui par l'officier public de cette commune; elle est consignée dans la loi du 20 septembre 1792, et rappelée par l'article IX, titre V, de la section IV du règlement du directoire exécutif, du 25 messidor an 4. C'est l'avis que toute personne privée ou chargée de quelque détail au service, est tenue de donner à l'officier public de la commune, du décès de tout individu, afin qu'il constate ledit décès, pour en dresser acte.

» A prendre cette formalité à la lettre, ce fonctionnaire seroit obligé de se transporter chaque fois sur les lieux, et de le rédiger d'après ce qu'il auroit vu par lui-même. Comme cette démarche est, vu la distance de six lieues,

sujette à plus d'un inconvenient , il a paru à l'administration départementale et à moi , qu'il suffisoit de lui adresser , le jour du décès , un avis motivé , dont la transcription sur ses registres remplira suffisamment le vœu de la loi : (Beccard s'est conformé à cet ordre , comme je m'en suis convaincu .) Vous trouverez ci-joint le modèle de l'avis que vous adresserez à l'officier public du canton de Synnamary .

» Voilà vos seules relations avec cet officier ; lesquelles ne dérogent point à ce qui vous a été prescrit à l'égard des successions qui restent toujours dévolues à la connaissance du commandant en chef et de moi . » *Signé Roustagneng.*

N. B. Tous ceux qui mouroient sans succession étoient dépouillés , leurs cadavres jettés nus dans les karbets , les nègres refusoient de les inhumer , à moins que les autres ne se contisissent pour la somme de 12 ou de 18 francs . Beccard et Prévost gardoient le silence sur cet odieux trafic . Le dernier voulut les contraindre à s'inhumer eux-mêmes ; quelques-uns faillirent être fusillés pour avoir répondu que c'étoit aux boureaux à enterrer leurs victimes .

Pendant ces scènes d'horreur , Prévost bâtissoit fort à-propos de nouveaux karbets .

15 Vendémiaire an 7 , 7 octobre 1798. Le même au même.

Huybrek avoit donné ses effets à Bertrand Malachie , en présence de témoins , Beccard se les fit rendre , consulta l'ordonnateur , qui répondit que de semblables donations ou legs seroient dévolus à la république , à moins que le légataire n'eût appelé le commandant en chef , et le garde-magasin , pour leur dicter ses dernières volontés ; il termine cette longue lettre par ce paragraphe :

« Pour prévenir les contestations qui pourroient naître à ce sujet , et donner aux déportés la faculté de tester , vous leur communiquerez le mode ci-joint . » Signé Roustagneng .

Dans une autre du 19 fructidor an 6 , Roustagneng avertit Beccard que le nommé Kercof , déporté belge , est mort à l'hôpital de Cayenne ; il l'invite à chercher sa malle , qui est remplie de bons effets , et embarquée pour Konanama . Les réponses de Beccard trouveront place à la fin de cet article .

19 vendémiaire . L'ordonnateur , à Beccard .

« Le bateau *la Dépêche* vous porte soixante-quatorze nouveaux déportés arrivés sur la corvette *la Bayonnaise* ; j'ignore ce que le com-

mandant en chef écrit à ce sujet; il est indispensable que vous en dressiez une liste signée par le commandant du poste, pour être adressée au directoire.

»Pour prévenir les difficultés du service, que cette augmentation de monde doit vous occasser, je vous ai procuré un supplément de journaliers et de femmes blanchisseuses La liste que je vous en adresse ci-jointe, vous fera connoître leur nombre, et le salaire attribué à chacun d'eux. »

Signé ROUSTAGNENG.

N. B. Cette liste manquant, j'ai eu recours au registre-journal de Beccard, où j'ai trouvé quatre pêcheurs, deux chasseurs, trois blanchisseuses, trois cuisinières pour l'hôpital, un pharmacien, six infirmiers, un aide-boulanger, neuf hommes de journée, un menuisier, un tonnelier, qui forment trente-un servans.

Ces noirs, tous plus voleurs et plus paresseux les uns que les autres, ne faisoient pas l'ouvrage de deux européens dans un hôpital de trois cents malades. Les déportés payoient leur blanchissage, faisoient leur cuisine; souvent les malades n'avoient pas eu une goutte d'eau douce à cinq heures du soir. Ces servans

profitaient de l'absence de Prévost, pour voler et le garde-magasin et les déportés ; ils étoient ivres ou à la danse depuis huit heures du matin jusqu'à minuit. Les nouveaux venus offrirent un vaste champ à leurs spéculations. Au bout de quelques jours ils gagnèrent la peste , et peuplèrent les sombres bords de la rivière.

20 vendémiaire. Le même au même :

«Le rapport du citoyen Kerkove , le vôtre en date du 9 vendémiaire , et celui du cit. Dardet donnent lieu au départ du commandant en chef Desvieux , accompagné des citoyens Boucher et Chapel. Je m'en réfère pour les détails particuliers à ce que ces citoyens feront sur les lieux. » *Signé ROUSTAGNENG.*

N. B. Desvieux frémit d'indigâation du spectacle des malades et des moribonds. Il appella *Prévost* , le réprimanda en présence des déportés. Il se mit à pleurer, se jeta aux genoux du commandant ; celui-ci le congédia brusquement, le destitua, le chassa de sa présence , l'envoya à Cayenne en lui défendant de l'accompagner , et produisit la lettre suivante , pour justifier la cause du gouvernement et la sienne :

Au citoyen Desvieux, commandant en chef de la force armée de la Guiane française, le 12 thermidor an six.

« Mes ennemis ne triompheront pas encore cette fois; grâce à vos lumières et à mes soins, le village de Konanama est achevé; les karberts attendent les déportés; tout est préparé pour les y recevoir. J'ai nommé ce poste *la Décade*; ils y seront commodément; je les attends tous les jours. Je vous prie de me continuer vos bontés. . . . J'ai l'honneur d'être, avec un très-profound respect. . . ., *PRÉVOST, ingénieur-géographe, commandant et directeur du poste de la Décade, dit Konanama.* »

Si l'on en croit *Desvieux*, *Prévost* avait fait tout de son chef. Chaque déporté puise une nouvelle vie dans les paroles de consolation du commandant; le sort des malades fut amélioré, les nègres rentrèrent dans l'ordre pour quelques jours, et les exilés eurent des vivres frais, pour la première fois, depuis trois mois. Ils eurent de l'eau en abondance; enfin ils respirèrent durant le séjour du commandant. Une nuée d'orage ayant arrosé la plaine au bout de trois mois de sécheresse, le maga-

sin , la boulangerie et l'hôpital furent, pendant une heure , à un pied sous l'eau; cet accident parla très-efficacement contre Prévost.

Desvieux les visita de nouveau , leur promit de demander le changement du poste ; et , se tournant avec effroi et attendrissement vers ces vastes solitudes , il dit d'un ton prophétique : *Vous êtes déportés aujourd'hui, mon tour viendra peut-être bientôt.* Il ne se trompoit pas.

29 vendémiaire an 7. Le sous-chef d'administration , au citoyen Beccard :

« Je vous préviens que le citoyen agent , par son arrêté du 27 de ce mois , vient de déterminer qu'à compter du 20 brumaire prochain , la ration de pain sera réduite à douze onces , et que les douze onces supprimées seront remplacées par douze onces de cassave ; le peu de farine qui nous reste nécessite cette mesure .

(On publioit , à cette époque , que la Guadeloupe étoit prise , et que les anglais menaçoint Cayenne et Surinam ou Mapébo .)

» L'administration chargée des vivres du pays a écrit à tous les inspecteurs des cantons pour faire planter des bananes et du maniok ; vous vous adresserez à celui de votre endroit , pour

vous procurer la cassave, ou le coaq nécessaires. » *Signé ESTIBAU DOIS.*

24 vendémiaire an 7. Roustagneng à Beccard :

« J'attends, pour vous faire une réponse plus étendue, que, d'après le rapport ci-joint du commandant et autres officiers du détachement, il soit pris un parti sur Konanama. En attendant, je pense que leur présence y aura produit un bon effet, et rétabli un peu la police. » *Signé ROUSTAGNENG.*

Précis du rapport sur Konanama.

« Nous, commandant en chef, accompagné du citoyen Chapel, capitaine du génie, et Boucher, sous-chef d'administration, nous sommes transportés à Konanama, où étant, nous sommes rendus à l'hospice, et avons vérifié que sur quatre-vingt-deux déportés déposés au poste, à la fin de thermidor (il y avoit deux mois), il y en a vingt-six morts de maladies putrides, cinquante à l'hospice, dont plusieurs en danger, et aucun des autres parfaitement bien portans.

» Cette mortalité est occasionnée, 1^o. par l'eau qui est très-bourbeuse, et même vitri-

» lique; 2^o. par les miasmes putrides qu'exha-
 » lent les marécages qui environnent le poste
 » à plus d'une demi-lieue; et 3^o. par les vi-
 » danges de l'hospice, qui séjournent dans les
 » marais qui ne peuvent être desséchés. Ces
 » causes ne peuvent être détruites; et ce poste,
 » dans l'hiver, deviendra un marais. Le niveau
 » des karbets est plus bas que les *terres-pleins*
 » du poste. Ils sont mal faits, et les faîtages
 » prêts à tomber. La communication est très-
 » difficile dans toutes les saisons. Dans l'été,
 » il y a trop peu d'eau pour les bâtimens à
 » l'entrée de la rivière; dans l'hiver, la côte
 » est impraticable par la grosse mer et les fré-
 » quens raz de marée. La communication par
 » terre ne peut se faire que par des piétons
 » sans bagage. Le poste court donc risque de
 » manquer souvent de vivres, dont le canton
 » inhabité est dépourvu. Les Indiens même
 » l'ont évacué à cause du mauvais air. L'offi-
 » cier, les soldats, les délégués de l'adminis-
 » tration sont dans le plus triste état. Il n'y a
 » que de la viande salée, aucun fruit, et pas
 » même un citron pour corriger la mauvaise
 » qualité de l'eau. Ces raisons impérieuses
 » nous font penser que ce poste doit être trans-

» féré à Synnamary , éloigné de quatre à cinq
» lieues. »

Cayenne , le premier brumaire an 7.

Signé DESVIEUX, BOUCHER , CHAPEL.

N. B. La correspondance de brumaire n'offre rien d'intéressant. Les réponses de Beccard , quoique bien antérieures à cette époque , méritent de trouver ici leur place , pour préparer le lecteur à la décision qui sera prise sur Konanama. Je les transcris sur l'original , me permettant seulement d'y mettre quelque ordre , car ces phrases paroissent crayonnées , au hasard , par une tête aliénée.

Beccard , au citoyen L. Estibaudois , sous-chef des approvisionnemens.

Konanama , 9 vendémiaire an 7
(30 septembre 1798).

« J'ai eu tort de garder un silence aussi long à votre égard; je suis obsédé de tous les côtés ; figurez-vous un magasin où il n'y a ni portes ni fenêtres , en plein air , au milieu de quatre piquets , sous un mauvais toit , que le moindre coup de vent peut emporter à cent pas dans la Savanne , où les débarquemens se font pres-

que toujours de nuit. Les déportés m'importunent par des réclamations les plus impertinentes, ainsi que les Indiens qui bâtissent les karbets : il faut leur trouver du coaq et du poisson salé qui sont très-rares. Pour prévenir le désordre, j'ai pris le parti de délivrer le taf-fia tous les jours. Heureusement que j'ai trouvé ici le citoyen Germain ; sans lui, je n'aurois jamais pu me reconnoître ; je n'ai personne à qui je puisse accorder ma confiance, car je suis entouré d'une bande de voleurs. Je vous avois demandé un déporté pour m'aider dans mes opérations, vous ne m'avez pas répondu : cet homme m'auroit bien servi, et j'aurois été exempt des reproches qu'on fait aux personnes qui occupent un poste aussi critique que le mien. » Cette adjonction mettoit le gouvernement et son agent à l'abri des reproches.

Beccard entre ensuite dans de très-longs détails sur la nature des vivres qui ont été avariés, sur les pertes que le magasin a éprouvées par les vols journaliers des noirs. Il termine par demander du vin, de l'huile, du savon, de la poudre à feu, des lignes de pêches, des serrures, des gonds, des contre-vents, etc., etc., etc.

Le même, au citoyen Roustagneng.

5 vendémiaire an 7 (27 septembre 1798.)

Beccard, après lui avoir accusé la réception de toutes ses lettres jusqu'à ce jour, et les avoir analysées, dit qu'il n'a pas pu lui répondre à cause du grand désordre qui régnoit dans le magasin, il lui adresse le procès-verbal de la vente des effets du déporté Sourzac. (La copie de cet extrait de vente ne s'est pas trouvée dans ses papiers. Sourzac a laissé trente-cinq louis en or, quelques écus de six livres, une montre d'or, et pour près de 150 livres de linge; le tout, versé dans la caisse du trésor, se monte à 1,500 francs monnaie de Cayenne, et à 1,125 livres monnaie de France. Bouchard avoit une ceinture qui renfermoit 900 livres argent de France; plus, une montre de dix louis, et pour 150 livres d'effets; la copie de cette seconde succession, ne s'est trouvée de même dans les papiers; je me suis pourtant convaincu que lesdites sommes ont été versées au trésor: je ne saurois dire si les pièces ont été soustraites ou perdues, mais Beccard n'en reste pas responsable; c'est tout ce que je puis assurer en revenant à sa lettre.) Conformément à la lettre de l'ordonnateur, du 27 therm

midor, il a réduit les 3—3^e de tassia à 2, le 3 fructidor; ce qui a occasionné beaucoup de murmures. Il ne m'a pas été possible, continue-t-il, de faire la compensation que vous exigez, parce que je n'ai point d'huile. Je suis sur *le qui vive*. Le magasin n'est pas goëlétré, il n'y a ni portes ni fenêtres; les vivres sont sous un toit couvert de feuilles de balalou et de quelques lattes. (Comment les déportés étoient-ils logés, puisque le magasin étoit à peine abrité?) Ma responsabilité ne me laisseoit de repos ni jour ni nuit; je couchois dans un mauvais hamac, rongé des insectes, au milieu des barils entassés sans ordre les uns sur les autres.

Vos vues sur la réduction du tassia, nous paroissent fort justes; ceux qui ne font point usage de cette liqueur, la vendent aux autres, c'est-à-dire à quelques mauvais sujets qui s'enivrent et troublient l'ordre. (Beccard parle ici des cinq voleurs, et d'un nommé Marolle, chartreux, qui, dans un excès de boisson, ont parlé de mettre le feu aux karbets. Cette conduite les a fait conduire à Cayenne, où ils ont été mis en liberté.) Quant à l'inventaire que vous m'ordonnez de faire, lorsqu'un de ces in-

dividus entre à l'hôpital , j'ai craint de l'exécuter , de peur d'exciter quelque tumulte. Il y a des malades qui ne veulent pas absolument aller à l'hospice ; ils prétendent se faire servir dans leurs karbets. Quand le nègre leur porte quelque nourriture , un autre bien portant la lui arrache des mains , en lui disant qu'il est infirmier de ses confrères. Je leur en ai fait quelquefois des reproches très-amers ; mais cela ne sert de rien. Ils font désespérer le pauvre Souleine (nègre) , qui vous prie instamment de le faire relever. Il est seul pour tout ; car nous ne pouvons tirer aucun parti d'Albert (autre nègre). Ce dernier refuse de coucher au poste et d'aider son camarade en quoique ce soit : Souleine , d'ailleurs , y voit très-peu clair , et le service des malades se fait très-mal. Notre médecin Rougier , qui ne peut venir ici que tous les cinq jours , vous prie de faire une augmentation de cadres. Il y a aujourd'hui soixante malades tant à l'hospice que dans les karbets. (Ils n'étoient alors que quatre-vingt-treize.)

Je suis chagrin des reproches que vous me faites de ma négligence : si vous aviez été témoin de nos peines et de nos embarras , vous



nous auriez excusés, ou plutôt vous nous auriez plaints. Je vous écris à la veillée, ainsi qu'au citoyen Estibaudois, à qui j'envoie l'état des comestibles et effets reçus à Konanama, sans vous parler du pillage que les nègres ont fait des effets des déportés et des miens; j'ai eu deux malles forcées, mon linge pris ou déchiré, le vin, le tassia bu, le lard, le bœuf volés et enfouis.

Depuis la liberté, nous ne pouvons pas mettre ce monde noir à la raison; ils rient entr'eux à notre nez de ce désordre, et nous disent dans leur jargon: *Yé ben fait volé bequet ca yé permis pa loi qui bail-yé liberté.* (Ils font bien de voler les blancs, la liberté leur en donne le pouvoir.)

Je n'ai pas pu velter le tassia faute de vases: nous avons scié une pipe qui devoit être pleine de cette liqueur; nous avons trouvé, en présence du cit. Prévost, une espèce de *sarbacanne*, ou gros roseau, cassé dans la pipe qui a servi de pompe aux nègres pour tirer l'eau-de-vie. Ils ont volé jusqu'aux lignes de pêche; je leur en ai prêté, mais de beaucoup plus petites; cependant ils ne font rien, ils ne veulent rien faire, et ils ne craignent personne.

D'un

D'un autre côté les malades me cassent la tête la plupart du tems : je n'ai rien à leur donner à souper. Ce désert sera notre tombeau à tous. On n'a point creusé de puits ; nous mourons de soif et de chagrin. Il faut remonter bien haut vers la source de la rivière pour trouver de l'eau douce, et souvent nous n'en avons pas une goutte à cinq heures du soir. Quant aux pêcheurs, je vous prie de m'en procurer d'autres ; ceux du citoyen Boudreau sont beaucoup plus actifs.

Le 18 fructidor, nous avons reçu par le lougre *le Brillant* cinq déportés : tous me harcèlent continuellement pour une augmentation de vinaigre, pour corrompre la crudité de l'eau qui est saumâtre et scorbutique.

Vous avez sans doute connaissance d'une pétition que les malades adressent au citoyen agent : ils prétendent que la viande salée est contraire à leur santé ; qu'on doit les nourrir, une partie de la semaine, du poisson et de la chasse des nègres attachés au service du poste. Ils prétendent aussi qu'on doit les blanchir pour rien, leur donner du vin et du sirop pour faire de la limonade ; enfin ils font les réclamations les plus absurdes. Je vous prie de me

continuer vos bontés. J'ai l'honneur d'être votre
très-humble et très-obéissant serviteur,

B E C C A R D.

N. B. Les notes suivantes sont prises sur les lieux, sur les registres du commandant du poste, sur les procès-verbaux, sur les actes de décès ; enfin, sur les pièces les plus authentiques.

Extrait de la correspondance de l'officier de poste, M. Freytag.

« Les déportés, disoit cet officier à l'agent,
» Burnel, le détachement, les employés sont
» dans un état épouvantable ; tout le monde
» est malade, et plusieurs sont près d'expirer ;
» ils sont dépourvus de tout, et même de mé-
» dicaments : les déportés ont des hamacs fort
» étroits, qui n'ont que quatre pieds de long.
» Les malades tombent et meurent sans se-
» cours. Il est des jours où il en est mort trois
» et quatre, etc. » (Cette lettre est du 1^{er}. ni-
» vose an 7.)

Le même à l'agent Burnel, 2 nivose an 7.

L'hôpital est dans l'état le plus déplorable ; la mal-propreté, le peu de surveillance ont causé la mort à plusieurs déportés. Quelques ma-

lades sont tombés de leurs hamacs pendant la nuit, sans qu'aucun infirmier les relevât : on en a trouvé de morts ainsi par terre. Un d'eux a été étouffé, les cordes de son hamac ayant cassé du côté de la tête, et les pieds étant resté suspendus.

Les effets des morts ont été enlevés de la manière la plus scandaleuse. *On a vu ceux qui enterroient les morts, leur casser les jambes, leur marcher et peser sur le ventre, pour faire entrer bien vite leur cadavre dans une fosse trop étroite et trop courte ; ils commettoient promptement ces horreurs, pour aussi-tôt courir à la dépouille des expirans.* Les infirmiers insultoient les malades, et les accabloient d'expressions infâmes, ignominieuses, cruelles, au moment même de leur agonie.

Le garde-magasin, dépositaire des effets des déportés, ne consentoit à leur rendre qu'une partie de ce qu'ils réclamoiient, il leur disoit : *Vous êtes morts ; ceci doit vous suffire.*

Les malades refusoiient d'aller à l'hospice pour plusieurs raisons ; il n'y avoit ni table, ni chaise, ni aucun meuble ; ils y étoient plus mal que dans leurs karbets : les nègres les insultoient en leur montrant le bâton ; d'autres les

rudoyoient, disant à ceux qui pouvoient encore se soutenir : *Vous n'êtes pas malades, puisque vous êtes debout, et que vous marchez.* Les malheureux se traînoient chez Henry , ou au magasin , pour prendre leur ration , que Beccard et Gerner leur délivroient très-chichement , en les maudissant. Les nègres laissoient pourrir les malades dans leurs lits , leur demandoient vingt-quatre sols pour leur extirper les chiques. *Garnesson, Vandervloten, Bailly, Mathieu, Vanhessvic*, et trente autres, avoient les jambes si enflées par la négligence des infirmiers , que quelques-uns n'ont point été déchaussés , et tous avant de mourir voyoient sauter les vers qui sortoient de leurs cadavres. (Extrait du journal du chirurgien.) La plupart de ces malheureux attaqués de peste et scorbut , n'ont cessé de vivre , que quand les vers ont eu gagné leurs intestins. Ce fléau provenoit des chiques qu'ils ne pouvoient pas faire extirper faute d'argent , tandis que les nègres étoient engagés pour les servir.

Les déportés restoient dans leurs Larbets pour être soignés par leurs camarades plus attentifs que les nègres qui les laissoient mourir de soif ou de consomption.

Bourdois à l'hospice , tourmenté d'une fièvre convulsive , tombe le 27 vendémiaire à moitié renversé de son hamac , les jambes prises dans les rabans et le front sur le pavé ; il y reste jusqu'au lendemain , et on le trouve étouffé. (Voyez ci dessus la lettre du commandant.)

Le 21 du même mois , le Divelec expire sur les onze heures du soir , l'infirmier court éveiller le garde - magasin . — *Levez - vous , voilà un déporté mort ! — A - t - il quelque chose ?* — *Non , répond celui - ci . — Ce sera pour demain .*

Roux de *la Bayonnaise* avoit mis ses effets dans la malle de son confrère Pradier ; ce dernier meurt , Roux demande le linge marqué à son nom . Beccard le renvoie en l'outrageant . Il revient à la charge avec témoins , Beccard lui dit en lui rendant quelques mauvais effets : « En voila assez pour vous , vous êtes mort . » J'omets les juremens et les paroles indécentes . Roux à la vérité étoit sur le bord de sa tombe . Ses jambes enflées ne lui permettoient pas de se soutenir , il a pourtant survécu à Beccard ; c'est lui qui m'a confirmé cette note avec plusieurs autres temoins durant mon premier

voyage à Synnamary en février 1799 (pluviose et ventose an VII^e.)

Le 28 brumaire an 7 une hécatombe étoit ouverte pour recevoir les restes de cinq déportés morts les 26 et 27 ; les infirmiers qui les portoient au cimetière apprennent en route que quatre autres viennent d'expirer à l'hospice ; ils jettent les cadavres dans la fosse qui se trouvoit déjà étroite ; l'appât du gain les fait redoubler de vitesse ; ils trépignent sur les morts, leur jettent quelques pellées de sable, s'encourent au milieu des prières que leurs frères récitoient sur la tombe , et reviennent comblé la fosse après avoir tellement spolié les nouveaux décédés , que les survivans furent obligés de leur fournir du linge pour les inhumer . (Voyez plus haut le rapport du commandant du poste contre Prévost et Beccard .)

Le 22 fructidor an 6 , Brunegat s'enfonce dans le bois ; on le trouve mort au pied d'une bache ; il n'avoit absolument rien qu'un drap sale qui lui servoit de lit et de garde-robe ; Beccard indigné de ne trouver aucune succession , lui fait retirer ce drap . Les nègres refusent de l'inhumer ; il reste trois jours nu ;

pendant ce tems , on le porte de karbets en karbets ; ils le jettent dehors avec moins de respect qu'un morceau de bœuf fraîchement dépouillé : enfin ses confrères , faute d'avoir douze francs à donner aux nègres , l'ensevelirent , creusèrent sa fosse et l'inhumèrent ; tous les morts sans succession ont éprouvé le même traitement . J'ai visé le mémoire des fossoyeurs de Konanaima , en deux mois et demi , il montoit à onze cent cinquante deux livres .

Le 14 brumaire an 7 , Pierre Bretault dont la succession se monte à trois francs , moribond et tourmenté depuis trois jours d'une soif brûlante , demandoit depuis douze heures une goutte d'eau ; personne n'avoit fait attention à ce saint vieillard dont les lèvres noires étoient le siège de la mort ; il étoit d'un tempérément robuste ; la voix lui manquant faute de salive , il faisoit signe de la main , tantôt les yeux fixés vers le ciel , tantôt vers l'infirmier où le soldat que l'appât du gain engageoit à faire la visite . Le hasard y conduit un militaire blanc qui poursuivoit un noir accusé *d'avoir fait un coup* ; Bretault l'arrête , lui fait signe qu'il a soif , le presse de lui apporter une

goutte d'eau , le soldat court dans les karbets , n'en trouve point , va chez le garde-magasin , saisit un sapyra (1) plein d'eau de vaisselle , l'apporte à ce moribond qui le saisit à deux mains , boit deux ou trois gorgées et s'écrie : « Ah ! mon Dieu , que c'est bon , vous me faites » revivre ! » Il reprend le vase , le tarit avidement , et se sentant étouffer , aspire et dit : « Au moins j'ai encore vécu... mais... Ah ! mon Dieu.... » A ces mots il retombe dans son hamac et expire...

Au commencement de vendémiaire an 7 (1^{er} octobre 1798) , les nègres voyant que Prévost étoit à s'amuser chez Boudreau à une lieue au levant , se mirent à la débandade pendant trois jours. Un soir , qu'ils étoient enluminés de tafia , ils coururent au pillage dans l'hospice , retournent les malades dans leurs hamacs. Ces malheureux crient au secours , mais tout le poste garde le silence.

(1) Le sapyra est un plat rond coloré en banderolles , en forme de soupière , dont le fond est étroit et le ventre très-large , s'évase encore à son embouchure. C'est une poterie des femmes indiennes , les hommes la mettent en couleur et s'en servent pour boire du cachyery.

Le sergent Gerner si actif à inventorier les effets des morts , se tapit chez le garde-magasin ; les nègres peu contens de leur expédition , se précipitent dans les autres karbets sous prétexte de voir s'il y a des morts ; les déportés ne viennent à bout de les chasser qu'en se mettant en défense avec la hache que la nation leur avoit donnée pour couper des choux palmistes. Les malades refusoient souvent leurs soins de peur qu'ils ne les empoisonnassent pour les dépouiller.

Ces noirs , après avoir fait marché à six livres par tête (ils étoient quatre), pour faire une fosse et enterrer un mort , reportoient jusqu'à cinq et six fois le cadavre nu et infect au karbet où ils l'avoient pris ; de six francs dont ils étoient convenus , ils parvenoient à en tirer dix-huit et vingt-quatre. Sourzac , Bouchard , Mathieu , et tant d'autres , ont été les objets de semblables spéculations.

Si quelque déporté , si Beccard même s'en plaignoit à Prévost , il parloit de *mitrailler* ; il écumoit de rage et s'ecrioit comme un forceené : « *Rien n'est trop chèrement vendu à ces monstres , ils ne sont pas au bout de leur pelotons , ils danseront bien une autre*

» carmagnole , quand il faudra fouiller la
 » terre. Au bout de six mois , ils n'auront
 » plus de vivres ; ils connoissent l'arrêté de
 » l'agent , qu'ils aient à se rétablir , à se placer
 » ou à crever au plus vite . »

Les nègres , en l'absence de Prévost , qui ne paroisoit jamais que pour molester les malheureux , se sont permis de mettre aux fers un nommé Lachenal ~~l~~ justement accusé de s'être approprié les haillons d'un jeune prêtre savoyard qui venoit d'expirer ; ce malheureux devoit même à monsieur Missnier jusqu'à la chemise qui devoit l'ensevelir ; mais il fut jetté tout nu dans la fosse , parce que les perquisiteurs n'avoient trouvé dans son gousset que six piastres qui font 42 liv. de Cayenne et 31 liv. 10 s. de France.

Ici le lecteur ne peut contenir son indignation. Des sous-agens , il remonte aux chefs ; plus les faits sont graves , plus nous serons réservés dans les inculpations. Nous n'étions pas des personnages assez importans , pour que le directoire et les ministres s'occupassent des détails de notre emplacement , ils vouloient nous rendre malheureux ; mais je crois qu'ils n'auroient pas souscrit aux mesures atroces

secondaires qui ont été employées; j'ajouteraï même avec connoissance de cause, que le mauvais traitement des seize premiers à Synnamary a été autant l'effet du préposé Boucher, que de Jeannet.

Ce Boucher, qui nous a plus tourmentés que les agens, enveloppe de flatterie sa complaisance et son devoûment aux ordres les plus durs et les plus soiblement intimés. De semblables pestes dans les administrations, sont les plus grands fléaux des gouvernemens, des gouverneurs et des opprimés.

En partant, nous avons eu contre nous les chances les plus funestes, d'abord la présence du nommé Po. . . . au comité des colonies. Cet homme avoit donné le plan de nos établissemens dans le canton de Vincent Pinçon; s'il connoit bien ce local où il a gardé les vaches, il connoit encore mieux l'abandon et les précipices de ce séjour tant dévasté par les Portugais; c'est ce qui lui faisoit dire que *nous n'y pourrions pas remuer*, ou plutôt qu'on pourroit nous y faire mourir, sans que nous fussions entendus de personne. Ce plan révolta le ministre de la marine, comme on le voit dans sa lettre du 25 ventose an 6:

« Le local de Konanama , dit-il , vaut mieux
 » que *Vasa* , désigné par les ingénieurs ; il
 » est plus près des endroits habités et les
 » déportés qui voudroient devenir habitans ,
 » y trouveroient plus de débouchés pour le
 » commerce . » Monsieur Lescalier , chef du
 bureau des colonies , qui , avec les meilleures
 intentions du monde a souvent vu par les
 yeux des autres , a publié en même tems un
 ouvrage sur la Guyane , où il fait le plus
 grand éloge de ce pays . S'il avoit vu Kona-
 nama comme moi , il n'en auroit pas dit tant
 de bien ; je sais qu'il n'a rien négligé pour
 rendre la colonie florissante ; il auroit dû se
 souvenir qu'il a été dupé bien des fois , et
 ne pas hasarder notre destinée par des as-
 sertions souvent téméraires ; nous sommes
 tentés de croire que son ouvrage a beaucoup
 influencé les vues du gouvernement , car le
 directeire n'avoit pas plus de connoissance
 du sol de la Guyane que le ministre de la
 marine à cette époque . S'ils vouloient utiliser
 notre exil , sans qu'il leur en coûtât rien ,
 ils ne vouloient peut-être pas que nous pus-
 sions leur reprocher de nous avoir envoyés
 à quinze cents lieues pour nous empoisonner .

Un des directeurs à cette époque , François-de Neuchâteau , doit être exempt même de soupçon ; le peu de bienfaits que nous avons reçus sont dus à son faible crédit.

Passons aux sous-agens du second rang.

Dans la traversée , Villeneau avoit les ordres les plus sévères contre nous ; il s'en est chargé avec plaisir et les a exécutés de même.

A Cayenne , Jeannet en a reçu de particuliers à notre égard. Le directoire vu le nombre et l'affermissement que prenoit la journée du dix-huit fructidor , n'a plus gardé de ménagemens , il nous a jettés dans une île déserte , en ne nous accordant que des ombres de justice , afin de se mettre au-dessus du châtiment. Il a paru se reposer sur la bonne foi de Jeannet , qui nous a montré peut-être malgré lui une verge de fer ; il a changé notre séjour de Vasa en celui de Konanama. Desvieux a été chargé du détail avec le département , il ne vouloit pas faire le mal et n'a pas osé faire le bien.

La bonne volonté et la sage administration de Roustagneng , le mettent à l'abri des reproches ; grâces à ses soins , Konanama à toujours été très-bien approvisionné de vivres. *Beccard* ,

Prévost, Gerner, seront moins coupables, si on veut scruter le cœur humain. Leur sérocité est un crime local dont ils ne se fussent point entachés, si les déportés eussent été moins nombreux, si la mauvaise humeur n'eût pas jeté des deux côtés une pomme de discorde, si l'insalubrité, la misère, l'abandon, la nature du sol et du climat n'eussent pas influé sur leur tempérament et sur leur caractère; il auroit fallu être plus qu'homme, pour parer à tous ces accidens; l'hypocondrie ou la consomption sont les fléaux de la zone torride; si le lecteur se transportoit sur les lieux, il apprécieroit la force de mes raisons.

Les nègres ne sont nullement impliqués dans tous ces crimes, ce sont des êtres semblables à l'homme que la liberté rend méchans comme des tigres. Ils ont tourmenté ceux-ci comme il ont tourmenté Billaud et Collot, comme ils auroient tourmenté Robespierre, enfin ils gaspillent la liberté. Les derniers sous-agens ont tous été malades de la peste. Beccard et Gerner ont péri misérablement. Prévost est destitué quoiqu'il dise:
— J'avois des ordres; ceux qui me les ont donnés, rejeteront sur moi l'animadversion

» publique , je m'y attends. Mais ils sont si
 » justes , qu'il ne m'ont pas encore payé
 » l'ouvrage des Larbets ; ce plan qu'ont im-
 » prouvé tant aujourd'hui a paru superbe à
 » l'agent et à..... » (Jeannet a fait monter
 cet ouvrage à dix mille francs , le tout n'a
 pas coûté vingt-cinq louis (1). « J'ai pu être
 trop sévère , mais si j'ai mal fait je ne suis
 pas seul coupable ». Ces messieurs voudroient
 tout rejeter sur lui ; tel fut le sort de l'amiral
 Thorinkton (2) et du fameux Laly. Louis

(1) J'ai vu près de Cayenne , le pont de Montabo ,
 dont le plan fut déposé au bureau de la marine bien
 avant la révolution. Le gouverneur qui a fait dessécher
 le pripis auquel ce pont donne écoulement , a en-
 voyé en France le montant de l'ouvrage. C'est une
 mauvaise charpente en bois qui vaut douze cents li-
 vres , et qui a été payée cent mille écus , d'après les
 mémoires de prétendus architectes qui étoient censés
 l'avoir fait en pierre et à trois arcades ; si dans un tems
 de paix il étoit si facile d'en imposer à la mère-patrie ,
 combien des agens ont-ils eu de plus grands moyens en
 tems de guerre ?

(2) Guillaume III , surnommé le Politique , se dé-
 clara pour la Hollande , contre la France. Les flottes
 bataves et françaises étoient à la voile , et celle de la
 Grande-Bretagne sortoit de ses ports , commandée par

quinze , après lui avoir donné par sous seing-prisé , signé de lui et de la marquise de Pompadour , l'ordre de vendre Pontdichéry pour huit millions , le laissa entre les mains du parlement qui , méconnaissant la signature du roi par une politique respectueuse pour le trône , condamna Lally à être décapité , et lui fit mettre un bâillon dans la bouche de peur que la vérité ne perçât (1). Revenons aux déportés.

L'amiral Thorinkton. « *Suivez mes ordres* , lui dit Guillaume ; si les français sont les plus forts , vous gagnerez au large , pour n'éprouver aucun échec ; s'ils sont inférieurs , vous donnerez pour avoir part au butin. » La flotte batave fut dispersée. Thorinkton prit la suite sans brûler une amorce. La cause fut portée aux deux chambres. Guillaume , pour méner ses intérêts et l'amitié de ses alliés , laissa faire le procès à l'amiral , le livra au peuple qui lui trancha la tête en criant : *Vive Guillaume!* (Extrait du Machiavel , ou Atlantis de madame Manley.)

(1) Extrait des mémoires d'un officier de Pondichéry , imprimés à Londres et prohibés en France.

L'auteur de cet ouvrage fut sollicité sous main de vendre son manuscrit à Louis XV qui vouloit le brûler ; il refusa les offres du ministre français en disant qu'il devoit la vérité aux mains de son chef ; on

J'ai

J'ai déjà dit qu'ils ne manquoient pas de vivres , je voudrois que leurs persécuteurs n'innovassent rien à leur ration dans le nouveau désert qu'ils vont habiter. Voici cette ration :

8. Onces de pain , 12 onces de cassave ou coaq , 8 onces de viande , 2 onces de riz , $\frac{4}{7} \frac{3}{2}$ ^{me}. de tafia , 15 onces d'huile (qu'ils n'ont jamais eues cependant) , et une livre de savon par mois. Cette ration étoit la même pour les 16 premiers. Billaud et Collot avoient cent francs par mois , les vivres , du vin au lieu d'eau-de-vie , et une case aux frais de la république. Au bout de trois semaines , on leur annonce qu'ils vont aller à Synnamari. Des architectes un peu plus habiles que Prévost y bâtissent de nouveaux karbets. L'épidémie fait trop de progrès pour retarder plus long-tems leur départ ; il aura lieu dans cinq jours. A cette nouvelle ils élèvent les mains au ciel , ils s'embrassent et

ne négligea rien pour le conduire dans un lieu propre à l'embarquer pour la Bastille ; il ne se laissa pas prendre au piège. Le même monarque employa le même stratagème contre un chevalier attaché à Choiseul disgracié , qui avoit fait recueillir la vie privée de la Dubary.

Tome II.

H

se trouvent à moitié guéris , ils soupirent après ce cinquième jour comme le cerf après une source d'eau vive. — Nous ne périssons donc pas tous , s'écrient-ils... !

Maintenant que le trépas et la vie ont posé les armes , voyons ceux qui restent sur le champ de bataille , depuis le 24 thermidor an 6 jusqu'au 5 frimaire an 7 , (11 août , jusqu'au 25 novembre 1798 .)

Liste des morts à Konanama , copiée sur les registres du garde-magasin et de l'inspecteur Prévost , rédigée par ordre alphabétique . Je marquerai les deux bâtimens de *la Bayonnaise* et de *la Décade* , qui les ont apportés , par les lettres initiales B...D.

LISTE ALPHABÉTIQUE

Des morts à Konanama, depuis le 28 thermidor an 6, jusqu'au 5 frimaire an 7; (15 août jusqu'au 25 novembre 1798.)

B. — AZAERT, dit Azor (Pierre-Jaques), prêtre âgé de 51 ans, né à Haringhe, département de la Lys, mort de peste à l'hospice, le 29 brumaire an 7 (18 novembre 1798).
Sa succession monte à 14 livres 16 sols.

D. — BAILLY (J. B.), âgé de 37 ans, bénédictin de Strasbourg, département du bas-Rhin, né à Saal, mort dans des convulsions effrayantes, le

deuxième jour complémentaire de l'an six (18 septembre 1798).

D. — BOTERF (dit Bonu Maïc); 40 ans, vicire de la Roche-Bernard, Nantes, dép. de la Loire-Inférieure. Il étoit rentré en vertu de la loi du 7 fructidor an 5 (24 août 1797); Mort le 25 fructidor an 6 (11 septembre 1798), de peste et de dysenterie.

D. — BOUGARD (J.)

H 2

B.) ; 34 ans , vicaire de Rennes en Bretagne , natif d'Iffendik , département d'Ille-et-Vilaine. Ce malheureux fut affligé dans la traversée , de la gale et du scorbut. Il n'en est jamais guéri. Mort d'une fièvre putride , le 1 vendémiaire an 7 (22 septembre 1798).

D. — BOUCHARD. (Pierre André) ; 46 ans , prêtre du diocèse de Tournay , natif de Rumigny , département du Nord. Celui-ci avoit une montre et neuf cents livres d'argent qui lui ont été volées par les nègres. (Voyez son article , dans la lettre de Beccard à Roustagneng). Mort de peste , le 21 brumaire an 7 (11 novembre 1798).

B. — BERGER (Charles-Henry) ; 32 ans , prêtre ,

commune d'Azerailles , dép. de la Meurthe , mort de peste le 20 brumaire (10 novembre 1798). Il a laissé 50 livres 12 sols de succession.

B. — BOURGEOIS (J. Fr.) , prêtre , 46 ans , commune de Villeneuve , département de la Haute-Saône ; mort de peste , le 18 brumaire an 7 (8 novembre 1798).

Sa succession monte à 49 livres 14 sols.

D. — BRÉTAULT (P^{re}.) 56 ans , pasteur digne des premiers siècles de l'église. Il étoit curé de Poesme , près d'Angers , département de Maine et Loire , né à Alençon , même département , mort de soif et de fièvre putride , le 14 brumaire an 7 (4 novembre 1798).

Sa succession monte à 3 livres.

D. — **BRUNÉGAT** (Pierre), 52 ans, vicaire de Bazoches, Luçon, Vendée; né à Soni, département de la Loire-Inférieure. On le taxoit de folie, mais, plus brave que les autres, il refusa l'exemption qu'on lui offrit en rade, de le soustraire à la déportation, s'enfonça dans le désert, et fut trouvé mort au pied d'une bâche, le 22 fructidor an 6 (8 septembre 1798).

Sans succession.

D. — **BOURDOIS** (Marie-Edme); 45 ans, vicaire de Fleury, de Seure, département d'Yonne, né à Joigny, même département, mort le 28 vendémiaire an 7 (19 oct. 1798). Il étoit érudit et avoit une tête de St.-Pierre.

Sans succession.

B. — **BOLLERET** (Louis); 48 ans, prêtre de la com-

mune de la Rivière, département de la Haute-Marne, mort de scorbut, rongé par les vers et les chiques, le 2 frimaire an 7 (22 novembre 1798).

Sa succession monte à 60 livres 4 sols.

B. — **CABEC** (J. Nicolas), âgé de 55 ans, commune de Boulay, département de la Moselle, mort de fièvre putride, de dysenterie et de vers, le 15 brumaire an 7 (15 novembre 1798).

Sa succession monte à 13 livres 12 sols.

B. — **CAMPFORT** (Paul), prêtre âgé de 55 ans, commune de Paul-Mignac, département du Cantal; mort de chagrin et de consommation, le 19 brumaire an 7 (9 novembre 1798).

Sa succession monte à 47 livres 2 sols.

B. — **CHAPUIS** (Joseph), prêtre , âgé de 46 ans , commune de Serre , département de la Drôme ; mort de peste , le 28 brumaire an 7 (18 novembre). Il étoit un de ceux sur lesquels les nègres trépignèrent , pour le faire entrer dans la fosse .

Sa succession monte à 53 livres 12 sols .

B. — **COLARD** (Jean), prêtre , âgé de 59 ans , commune Dorenand , département du Doubs . Il avoit soixante ans quand il arriva . La loi l'exemptoit de la déportation . Il étoit rentré en vertu de la loi du 7 fructidor an 5 (1797). Ses persécutions passées et son attachement à la France , méritoient un meilleur sort . Mort d'épidémie le 50 vendémiaire au 7 (21 octobre 1798).

Sa succession monte à 19 livres 10 sols . Il avoit des papiers précieux et quelques pièces de monnaie , qui ont disparu .

D. — **COMBAUT** (Jean), âgé de 44 ans , vicaire de St.-Pol-de-Léon , né au même lieu , département du Finistère , mort d'hydropisie et de scorbut , le 18 vendémiaire an 7 (9 octobre 1798).

D. — **DEBRUYNE** (J. B.) ; 32 ans , curé de St. Quentin , *Malines* , (Dyle) , né à Louvain , même département , mort de la peste , le cinquième jour complémentaire de l'an 6 (21 septembre 1798).

B. — **DEMALS** (Fr.) , prêtre âgé de 42 ans , commune de Verrebroek , département de l'Escaut , mort le 22 brumaire an 7 (12 novembre 1798).

En marge du registre de Beccard , est écrit : Mort sans succession , et enterré par les Belges ses confrères , au refus des nègres.

D. — DESMASURES (Gaspard), curé de Conantré , près Chartres , né à Caen , mort de peste chez Peintre , le 5 vendémiaire (25 septembre 1798).

B. — DORIVAL (Jean), prêtre , âgé de 51 ans ; commune de Marionval , département de l'Oise ; mort le 20 brumaire an 7 (10 novembre 1798).

Sa succession monte à 2 livres 16 sols

D. — FRIQUET (Alexandre), âgé de 40 ans , tailleur , né à Lille en Flandre , déporté pour avoir recélé chez lui un prêtre qui étoit son pa-

rent , mort de scorbut le 6 vendémiaire an 7 (27 septembre 1798).

B. — GALLEY (Joseph), prêtre , âgé de 38 ans , commune de Forclas ; mort de peste et de misère , le 24 brumaire an 7 (14 novembre 1798). En marge du registre est écrit : Sans succession ; les nègres ayant refusé de l'inhumer , il a été enterré par ses confrères les Belges . C'est ce malheureux qui n'avoit qu'un mauvais drap pour l'ensevelir ; on le lui arracha , il fut reporté trois fois dans les karbets , et jetté tout nu sous la galerie . Son cadavre infectoit quand il fut confié à la terre .

B. — GARRIC (Pierre), prêtre , âgé de 36 ans , commune de Castres , dé-

partement du Tarn, mort d'épidémie, le 18 brumaire an 7 (8 novembre 1798).

Sur son inventaire, que j'ai, est écrit : *Sans succession.*

B. — **GERDIL** (François), prêtre , âgé de 53 ans , commune de Samoëns , département du Mont - Blanc , mort de chagrin et de misère , le 17 brumaire an 7 (7 novembre 1798).

Sa succession monte à 42 livres 10 sols.

D. — **GUYOT** (Ignace), âgé de 32 ans , desservant de Tinnecourt , né à Morescourt , département des Vosges , mort d'épidémie le 28 brumaire an 7 (20 novembre 1798).

Sa succession monte à 21 livres 2 sols.

B. — **HUMBERT - DAR-**

MANT, prêtre , âgé de 41 ans , commune de Saint-Gireau , département du Mont - Blanc ; mort de chagrin , le 17 brumaire an 7 (7 novembre 1798).

Sa succession monte à 21 livres 12 sols.

D. — **HUYBRECHT** (F.) Agé de 47 ans , curé de la cathédrale de Gand , né à Tain , département de l'Escaut ; homme plein de talent ; la bonté de son cœur se peignoit sur sa figure angélique . Mort de misère , rongé de vers et de scorbut , le 21 fructidor an 6) 7 septembre 1798 .

B. — **HEYKENS** (Paul), prêtre , âgé de 40 ans , commune de Gierle , département des Deux-Nèthes , mort d'épuisement , le 25 brumaire an 7 (15 novembre 1798).

Sa succession monte à 21 livres.

B. — LAFORGUE (J.), prêtre, âgé de 45 ans, commune de Villeneuve-de-Rivière, département de la Haute - Garonne ; mort rongé par les vers le 28 brumaire an 7 (18 novembre 1798).

Sa succession monte à 4 livres 18 sols.

B. — LAURENCE (Martin), prêtre, âgé de 55 ans, commune de Sourdeval, département de la Manche ; mort de misère et de chagrin, le 25 brumaire an 7 (15 novembre 1798).

Sa succession monte à 86 livres 2 sols.

D. — LE DIVELECK (Louis), 52 ans, prêtre de Vannes, département du Morbihan, né à

Vannes, mort de chagrin et de misère, surnommé le *beau vieillard* (Voyez les détails de sa mort, dans les notes sur l'hôpital). Mort le 22 vendémiaire an 7 (15 octobre). En marge du registre, est écrit : Sans succession, déporté sans avoir été entendu. Six mois avant sa déportation, il couchoit dans les bois, ses dénonciateurs pleuraient en le voyant enchaîné sur la route.

D. — LEGER (Jean-François), curé de Villerbieu, Orléans, âgé de 45 ans, né à Orléans, département du Loiret ; mort de peste et de misère, le 30 brumaire an 7 (21 octobre 1798).

Sa succession monte à 7 livres 16 sols.

D. — LEMAITRE (J.)

42 ans , bernardin de Nantes , rentré en vertu de la loi du 7 fructidor an 5 , déporté sans avoir été entendu , né à Chapel - Glain , département de la Loire - Inférieure ; mort le 26 fructidor an 6 , de la peste (12 septembre 1798).

D. — **LEPAPRE** (André), âgé de 43 ans , vicaire de Sainte - Trophisme - de - Quimper , né à Pont-l'Abbé , dép. des Côtes - du - Nord ; rentré comme le précédent ; mort de misère et de peste , le 20 vendémiaire an 7 (6 septembre 1798). En marge du registre , est écrit : Mort sans succession , dans la plus grande misère , enterré par charité.

B. — **LEROUY** (André) ; 43 ans , curé , de Saint-Martin , Rouen , Seine -

inférieure , mort de peste , le 24 brumaire an 7 (31 octobre 1798).

Sa succession monte 155 livres 14 sols.

D. — **LORTEC** (Jean-Joseph - Pascal) ; 54 ans , prêtre de la Merci , né à Toulouse , département de la Haute-Garonne . Celui-ci a été déporté , parce qu'il étoit prêtre . Il s'étoit soumis à toutes les loix de la république , avoit fait tous les sermens , n'y avoit jamais manqué , étoit disposé à les recommencer . Il est mort rongé de vers , plaint des honnêtes gens et tourmenté d'une manière particulière , à cause de son caractère irascible , le 25 fructidor an 6 (9 septembre 1798).

Sans succession.

B. — **LUQUET** (Fran-

çois), prêtre, âgé de 45 ans, commune de Mâcon, département de Saône et Loire, mort de la dysenterie et du scorbut, le 24 brumaire an 7 (14 novembre 1798).

Sa succession monte à 75 livres 10 sols.

D. — MALACHIE (Bertrand), 42 ans, procureur de l'abbaye des bénédictins d'Orval de Trèves, département des Forêts; né à Mortevant, même département. Il jouissoit de la plus brillante santé, la bonne foi et la résignation étoient peintes sur son visage, il étoit rempli de vertus et de talens. Quoique d'une complexion très-robuste, il est mort d'éthysie et de consomption, le 3 vendémiaire an 7 (25 septembre 1798).

Sans succession.

D. — MATHIEU (Jean-Charles), 35 ans, prêtre d'Epinal-Saint-Diez, département des Vosges; né aux mêmes lieux; il avoit donné tous ses soins aux mathématiques; Desvieux, commandant de place, l'engagea à se reposer sur lui du soin de le placer, en qualité de pays; il l'a abandonné pour ne pas se compromettre. Ce malheureux, à la fleur de son âge, d'une complexion vigoureuse, a souffert comme Saint Laurent sur le gril: en fermant l'œil, il demandoit pardon à Dieu pour ses ennemis. Mort le 25 fructidor an 6 (11 septembre 1798).

B. — MILLOCHEAU (Lubin), prêtre âgé de 57 ans, commune de Francourville, près Chartres, département d'Eure et Loir; mort de peste, le 17 bru-

maire an 7 , (7 novembre 1798).

Sa succession monte à 35 livres 4 sols.

B. — MERCIER DIDIER , âgé de 40 ans , laboureur , commune de Cuvigny , département du Mont-Blanc , mort le 3 frimaire an 7 (23 novembre 1798). Celui-ci se trouve le dernier sur le registre de Beccard , qui n'est pas rédigé par ordre alphabétique .

D. — MODESTE-BERNARD , âgé de 56 ans , prêtre de Saint-Jean-de-Dieu , Poitiers , Vienne , né à Lille , département du Nord ; d'une piété exemplaire , supportant son sort , sans avoir jamais laissé échapper aucune plainte . Il jouissoit de l'estime de tout le monde , prioit Dieu sans ostentation ;

c'étoit un prédestiné . Il fut mis en rade en 1793 , avec les 700 martyrs si cruellement torturés par Lalier (Voyez la traversée) ; mort de misère et de peste , en prononçant ces mots du prophète roi : *Super flumina Babylonis illic sedimus et flevimus cùm recordaremur Sion.* (Ps. 136) *Qui semi-nant in lacrymis , in exultatione metent.* (Ps. 125).

Chargés de chaînes , et assis sur les rives du fleuve de Babylone , nous pleurions en tournant nos regards vers Sion .

Ceux qui sèment dans les larmes , moissonneront dans la joie .

Le 19 vendémiaire an 7 (10 octobre 1798).

En marge est écrit : Sans succession .

B. — MOREL (Barthé-

lemy), prêtre , âgé de 47 ans , commune de Bruneau , département de l'Aisne ; mort de peste , le 20 brumaire an 7 (10 novembre 1798).

Sur son inventaire est écrit : sans Succession.

D. — MONTAGNON (Grégoire-Joseph), âgé de 47 ans , né à Ambenou , département de la Haute-Saône , curé de Besançon ; mort de peste , le 29 brumaire an 7 (19 novembre 1798).

Sa succession monte à 6 livres.

B: — PEYRAS (Pierre), capucin , âgé de 39 ans , commune d'Abriesse , département des Hautes-Alpes ; mort de chagrin , le 25 brumaire an 7 (15 novembre 1798).

Sa succession monte à 55 livres.

D. — POIRIN (Henri), 55 ans , capucin de Rouvray , né au même endroit , département de la Meuse ; protégé par Desvieux , qui l'a abandonné ; il prêchoit d'exemple dans la traversée , il a rendu les plus grands services à Parisot malade , il n'exigea aucune reconnaissance et disoit qu'il ne faisoit qu'observer la règle de son ordre ; il refusa de se placer et de se soustraire à la mort , pour un vieillard de 65 ans , nommé Claudon , qui étoit son prieur et son compatriote . A Cayenne , il vendoit une partie de ses vivres , pour améliorer le sort de ses commensaux ; mort de misère et de peste , le 12 brumaire an 7 (2 novembre 1798).

Sa succession monte à 19 livres 2 sols.

B. — PRADIER (Guillaume), prêtre, âgé de 51 ans, commune de Mazonière , département du Puy-de-Dôme , mort d'éthysie, le 30 brumaire an 7 (20 novembre 1798).

Sa succession monte à 72 livres 12 sols.

D. — PREVIGNAUD (Jacques Trudert), 52 ans , desservant de Saint-Florent-de - Niort , natif de Périgueux , département de la Dordogne ; mauvaise tête et bon cœur. Mort chez Henry William , dans la seule case qui reste dans la Savanne. La peste faisoit alors de grands ravages, la jeune femme de William ne cessa pas de prodiguer gratuitement ses soins à Prevignaud qui , sans le vouloir , infecta cette case d'épidémie , et vit périr

à ses côtés , dans le même jour , le père de la jeune femme et ses deux enfans, le 22 vendémiaire an 7 (15 octobre 1798). William ayant refusé d'être son héritier , a remis ses effets à Pilot son vicaire.

J'allai voir ces ruines en mai 1799 ; le petit négre de William me servit de guide. Quand nous fûmes au cimetière , il se mit à pleurer , en me disant dans son jargon : *C'est là que reposent mes bons maîtres. . . . Pour moi , assis sur le brancard qui étoit à l'entrée , je fixai les bâches qui ombrageoient les tombes. . . . Après un morne silence , je me fixai en pleurant... Je les rejoindrai peut-être bientôt... Ils sont dans votre sein , ô mon Dieu ! Ils ont assez souffert.... Ils vous demandent grâce pour leurs persécuteurs....*

B. — REY (Michel), prêtre , âgé de 50 ans , commune de Montemont , département du Mont-Blanc ; mort de dysentérie , le 30 brumaire an 7 (20 novembre 1798).

Sa succession monte à 36 livres 12 sols.

D. — ROELLANDIA (Abert), âgé de 49 ans , bernardin d'Anvers , son pays natal , département des deux Néthes ; mort de peste , le 15 vendémiaire an 7 (6 octobre 1798).

Sa succession monte à 35 livres 10 sols.

B. ROUIRE (Pierre), âgé de 52 ans , commune de Saint-Saturnin , département du Cantal ; mort de fièvre putride , rongé de vers , le 19 brumaire an 7 (9 novembre 1798).

Sa succession monte à 90 livres.

D. — SCHEN (Felix-Alexandre), prêtre , âgé de 65 ans , de Hamel , près Cologne. En 1792 , il échappa miraculeusement aux massacres du 2 septembre. En 1793 , il fut conduit aux Carmes à Paris ; en 1794 , renfermé pendant huit mois dans un cabanon de Bicêtre. En 1795 , il obtint sa liberté , et un passeport pour se rendre chez lui ; il fut arrêté aux frontières comme émigré , reconduit en 1796 à la prison de la Force , à Paris. En 1797 , il fut encore conduit jusqu'aux frontières de la Suisse , et ramené à Rochefort. Il avoit été aumônier des pages des petites Ecuries de la reine. Il a été pillé deux fois dans la traversée , est mort de misère

et rongé de vers , le 16 vendémiaire an 7 (7 octobre 1798).

En marge du registre est écrit : *Sans succession.*

D.—SEGUIN (Nicolas), 48 ans , curé de Saint-Martin de Chartres , né à Authon , même diocèse , département d'Eure-et-Loir , mort de peste le 22 vendémiaire an 7 (15 octobre 1798).

Cornier , son compatriote , a été son héritier . Seguin étoit instruit sans prétention , religieux sans fanatisme , et généreux sans ostentation ; il avoit été attaché à la maison du philosophe *Helvétius*.

D.—SCHILTS (Dominique) , domestique , âgé de 57 ans , né à Catenay , département de la Moselle , interprète pour les

langues allemande et anglaise , mort de peste le 18 fructidor an 7 (4 septembre 1798). Les nègres se sont fait donner 18 fr. pour l'enterrer.

Sa succession monte à 66 fr.

B.—SOUCHON (Pierre-Paul) , prêtre , âgé de 42 ans , commune d'Issenjeaux , département de la Haute-Loire , mort de tranchées , le 22 brumaire an 7 (18 novembre 1798).

Sa succession monte à 84 liv. 10 s.

D.—SOURZAC (Jean) , âgé de 53 ans , né à Conlonge , département de la Corrèze , curé de Salignac en Limoges . Le chagrin lui avoit un peu aliéné la tête , il s'est noyé le 27 thermidor an 6 (14 août 1798). Sa succession monte à 1500 liv. monnaie de

de Cayenne , et à 1125 de France. (Voyez ci-dessus la correspondance administrative sur Konanama .)

D. — **TOUPEAU** (Nicolas), domestique , né à Beaufvais , département de la Meuse , l'un des voleurs , s'est brûlé les intestins à force de boire du tassia. Un accès de fièvre chaude l'a conduit dans la rivière de Konanama , où il a été trouvé par des pêcheurs , le 18 vendémiaire an 7 (9 octobre 1798).

En marge du registre est écrit , *sans succession*. Une partie de ces détails s'y trouve consignée de même avec exactitude.

B. — **TOURNEFORT** (Pierre), prêtre , âgé de 56 ans , commune d'Annecy , département du Mont-

Blanc , mort rongé de vers , le 22 brumaire an 7 (14 novembre 1798).

Sa succession monte à 26 fr.

D. — **VALLÉE** (Alexis-Jean) , 45 ans , curé de Plouhinet-Vannes , né à Ponthivy , département du Morbihan , un peu fanatisé par le malheur ; mort d'épidémie et de misère , le 24 vendémiaire an 7 (15 octobre 1798).

Sans succession.

D. — **VANDERSTOTEN** (Ferdinand) , 43 ans , curé de Turahout , Anvers , Deux - Nèthes , né à Naoust , même département ; mort d'une fièvre putride , le premier frimaire an 7 (21 novembre 1798).

En marge est écrit : Ses effets sont embarqués pour Synnany.

B. — **VAMBVER** (J. B.), prêtre, âgé de 48 ans, commune de Sempse, département de la Dyle; mort de fièvre inflammatoire, le 19 brumaire an 7 (11 novembre 1798).

Sa succession monte à 25 liv. 16 s.

D. — **VANHECSERVYCH** (Thomas, âgé de 49 ans, né à Helchteren, département de l'Escaut, oratorien, professeur de philosophie à Malines, génie profond, aimable quoique très-infirme. Il étoit paralytique, goutteux et sourd. Il avoit de si violentes attaques de sciatique qu'il restoit des huit jours entiers dans son hamac. Ils n'a pas pu se déshabiller durant toute la traversée. Ses confrères ne l'ont jamais abandonné; mort rongé de vers et de peste,

le 10 vendémiaire an 7 (1^{er}. octobre 1798).

B. — **VANVOLEXEM** (François-Joseph), âgé de 54 ans, curé de Saint-Livinhessche de Malines, département de la Dyle, mort de fièvre pestilentielle, le 28 brumaire an 7 (18 novembre 1798).

Sa succession monte à 17 fr.

D. — **WANCAUW-EN-BERGHIC** (J. B.), âgé de 49 ans, curé de Saint-Jacques de Louvain, Malines, né à Etichone, département de l'Escaut; mort d'hydropisie le 15 vendémiaire au 7 (6 septembre 1798).

D. — **VENATI** (Jean), 57 ans, prémontré, desservant de Grodisé, évêché de Laon, département de l'Aisne, mort de cha-

grin et de dysenterie , le 6 brumaire an 7 (27 octobre 1798).

Sa succession monte à 3 liv. 10 s.

D. - WIEGEN (Arnauld-François), 45 ans, prêtre oratorien de Montaigu , Malines , né à Montaigne , département de la Dyle , mort de dysenterie , rongé de vers , le 11 vendémiaire an 7 (2 octobre 1798).

Fin de la liste des morts à Konanama.

T o t a u x .

56 . . de la *Décade*.
30 . . de la *Bayonnaise*.

N. B. Le total des successions de ces soixante-six infirmes , ne monte pas à plus de 3,600 livres. Ceux dont je n'ai pas marqué l'avoir , n'étoient pas plus riches que les autres ; mais je n'ai pu me servir de ces pièces qu'à la dérobée . . .

4 frimaire an 7 (24 novembre 1798 .)

Je n'aurai donc que des horreurs à dévoiler ! Que la coupe d'amertume est profonde ! Je viens de fermer une hécatombe pour en ouvrir une autre .

L'ordre du départ est arrivé ; on se presse , on s'embrasse , comme si on retournoit en France. Malheureux ! si un rayon d'espérance suffit pour vous rappeler à la vie , pourquoi n'a-t-il pas lui plutôt ?

Ils restent cent treize, dont quarante n'ont plus qu'un souffle de vie ; trente sont convalescents. En France, on diroit qu'ils sont moribonds ; les autres se portent bien, c'est-à-dire qu'ils peuvent se trainer. Jeannet est rappelé en France, après avoir donné ses ordres pour le transfèrement. Burnel qui le remplace, s'annonce sous les dehors les plus favorables ; il confirme l'arrêté de son prédécesseur : Rous-tagneng a cédé sa place à Dusargues qui a tout autant de lumières et de bonne volonté que lui. Germain part pour Konanama, afin d'aider à Beccard, qui est à moitié fou de boisson, de chagrin et d'épidémie. Malgré la sage prévoyance de Dusargues, tout s'exécute dans le plus grand désordre. Cette nouvelle a donné le coup de la mort à Gerner et Beccard ; ils prévoient que leur conduite va être connue. Beccard fait trainer les plus malades sans ménagement, sans vivres, sans cadres, sans eau ; il les entasse les uns sur les autres avec une partie de leurs effets sur le tillac d'une mauvaise goëlette, à l'ardeur d'un soleil brûlant. Le garde-magasin de Synnamary n'est pas averti de leur prochaine arrivée. Nous les rejoindrons bientôt. Les convalescents attendent le retour

d'un autre bâtiment. Ceux qui pourront se traîner, feront le chemin par terre. Au bout de huit jours, la seconde goëlette emporte les plus malades et donne à Beccard l'ordre de brûler les karbets. Les Grecs eurent moins de plaisir à se reconnoître à la lueur des flammes de Troye Chaque déporté retrouva des forces pour incendier ces antres de mort. Tous, une torche à la main, descendirent au cimetière, et secouant les brandons sur la tombe des martyrs qui les précédèrent, entonnèrent cet hymne à l'Eternel et à la France :

Tombeau des déportés morts à Konanama.

I^{re}. STROPHE.

Dispensateur de la lumière,
 Maître absolu de nos destins,
 Au feu de ces brandons agités par nos mains,
 Epure et fais mouvoir cette sainte poussière;
 Cadavres mutilés, de vos persécuteurs
 Déjà vous obtenez vengeance.
 L'Eternel chaque jour vous met en leur présence.
 Quelques-uns d'eux viendront partager vos malheurs.
 Mais cette rive désolée,
 Tremble et se ranime à nos voix...
 Ecoutez... un Dieu parle, et du fond de ces bois
 Il nous apprend leur destinée,
 « Tous les tyrans de Fructidor
 » Pour un vaste cercueil vont échanger leur or...

2^e. STROPHE.

» Près de vos cendres profanées
 » Ces palmistes majestueux
 » Seront baignés dans peu des pleurs de vos neveux.
 » Dans les deux continens, vous aurez des trophées,
 » Chaque goutte de sang injustement versé
 » Est l'ineffaçable sentence
 » Que la crainte en leur cœur vient de tracer d'avance.
 » Et l'arrêt de leur mort ne peut être effacé. »
 Que vois-je ? ces ombres plaintives
 Sont à demi dans leurs tombeaux,
 L'un est rongé de vers, l'autre de ses lambeaux
 Se couvre sur ces sombres rives.
 Dans le bois tous semblent errer
 Vers une source d'eau pour se désaltérer.

3^e. STROPHE.

Au fond de la zone torride
 Noyés dans un étang de feux,
 Dans le fond d'un désert, vois deux cents malheureux,
 Aux bords d'une rivière à leur palais aride
 Remontant vers sa source elle apporte en grondant
 Les flots d'une mer écumante.
 Pour activer leur soif et leur fièvre brûlante
 Neptune en leur gosier enfonce son trident.
 Dans cette atmosphère embrasée
 La mort étend ses vastes bras :
 Mort, pose tes armes; ceux que tu frapperas,
 Etourdis de leur destinée
 Sur ton sein hérisse de dards
 Vont se précipiter au plus beau des hasards (1).

(1) Le malheur avoit brisé leur lyre, ils se contenterent de réciter cette hymne qui pourroit être mise en

4^e. STROPH E.

(Péroraison.)

Mais leur voix nous rappelle encore...

« Que voulez-vous, braves amis?..

» Pardonnez au vaincu quand vous l'aurez soumis;

» Des beaux tems de Janus faites noltre l'aurore

» Portez dans vos fovers le glaive et l'olivier;

» Rendus dans le sein de la France

» Au plaisir du pardon immolez la vengeance,

» Et mariez enfin le myrtle et le laurier... .

. . . . Leur ombre s'échappe en fumée... .

. . . . Revenus d'une douce erreur

L'amitié nous replonge dans un gouffre d'horreur;

Notre âme est presque inanimée... .

Quand j'oublierai Konanama

A la clarté du jour mon oeil se fermera...

A ces mots, ils s'embrassèrent en pleurant, se mirent en route avec joie. Le plaisir de vivre avec des humains leur retraçoit le souvenir de leur pays. Quelques - uns s'égarèrent dans le désert, d'autres se couchèrent au milieu de la route. Enfin, ils se rendirent à la nouvelle destination, il en coûtera encore la vie à quelques-uns, mais on n'y regarde pas de si près. Les premiers malades étoient fort à plaindre,

musique par ceux qui seroient touchés de nos malheurs... Elle l'a déjà été par M. de Beauvais, un de nos confrères, qui a peint Konanama sur les plans que je lui ai donnés, et d'après ce qu'on a lu.

comme nous l'avions prévu : ils couchaient par terre sous des hangards, entassés dans une grande case qui est la première du village ; plusieurs étoient rongés de vers ; les autres furent déposés pêle-mêle dans l'église : une partie trouva asile, pour son argent, chez quelques colons du petit bourg et des environs. Les plus indigens restèrent provisoirement dans l'église, avec les futailles et le reste de l'attirail de Kona nاما.

On leur bâtit à grands frais de vastes karbets, mais l'ouvrage ne sera pas fini de deux mois ; n'importe, ils sont plus à leur aise ; M. Lafond-Ladebat a cédé au gouvernement une grande case qui leur sert d'hôpital. Leur sort est amélioré ; mais la famine se fait sentir : on parle d'échanerer leur ration. En pluviose, on leur retranche l'huile, le savon, le riz, le tafia. Ils sont un peu dédommagés de ces privations par l'accueil des habitans. L'officier du poste Freytag est aussi bon que Prévost étoit méchant. Cabrol et Martin les favorisent autant qu'ils peuvent. La rapacité de Gerner et de Beccard est modérée par Morjenstern, garde-magasin de Synnamary ; la rigidité et l'exactitude de ce dernier déplaisent à son associé ; au moment

où ils se brouillent , Beccard quitte la partie ; le chagrin , la peste et le désordre de ses affaires accélèrent ses derniers momens ; il expire dans des convulsions affreuses , le 2 février 1799 (14 pluviose an 7). Deux mois après , Gerner succombe de même au moment de toucher le fruit de ses rapines .

Mais les victimes étoient frappées de mort à Konanama. Leur pénible retour en a moissonné un bon nombre ; ils sont partis le 5 frimaire ; tous ont été rendus le 14 (4 décembre 1798). Cabrol , Freytag , Morjenstern versoient des larmes de douleur et d'indignation au spectacle que je n'ai fait qu'esquisser. On jugera de leur état , en apprenant qu'au bout de trois mois ils étoient incapables de se reconnoître. Quand j'y allai , ils me disoient : Nous nous portons bien. Tous étoient encore absorbés , rêveurs , épuisés par une longue marche , insensibles à la douleur et au plaisir , à demi-plongés dans le tombeau ; plus semblables à l'animal qui survit lourdement au coup de masse du boucher , qu'à l'homme préposé jadis pour servir de fanal à ses semblables ; ils conserveront cet état d'abrutissement jusqu'à notre retour , si toutefois il n'est pas long. Ouvrons

la seconde hécatombe. Je logerai dans la même
enceinte les morts de la première déportation
des seize députés, par la corvette *la Vaillante*;
car la mort égalise tous les hommes. J'ai vu à
mon second voyage à Synnamar, les deux seuls
restans de ces seize proscrits qui m'ont donné
quelques notions sur leurs confrères. Dans ce
moment ils avoient été traînés à Cayenne,
parce qu'ils faisoient ombrage à Burnel qui
craignoit son ombre.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES DÉPORTÉS MORTS A SYNNAMARY,

Rédigée sur les registres du canton.

Les lettres initiales des bâtimens qui les ont appor-tés seront en tête : V. *Vaillante*, D. *Décade*. B. *Bayonnaise*.

B. — ACHART-LAVORT (Marc-Jean), prêtre-curé de la Rochenoire, âgé de 52 ans, mort de peste, le 15 frimaire an 6 (3 décembre 1798.)

D. — BEAUFINET, officier de santé, natif de Saint-Avignan, Charente-Inférieure, aide-major sur la *Décade*, s'est confiné à Cayenne volontairement,

a été envoyé à Konanaima, où il a rendu les plus grands services aux dépor-tés ; mort de peste, le 10 frimaire an 7 (30 novem-bre 1798.)

B. — BERTHAUD (Pierre-François), prêtre-châ-noine de Sallanche, âgé de 56 ans, commune de Saint-Sigismond, dépar-tement du Mont-Blanc,

mort de Peste , le 28 nivose (17 janvier 1799).

D. — BILLARD (Etienne) , âgé de 48 ans , curé de Guyanourt-sous-Laon , né à Corbenis , département de l'Aisne ; mort de la dysenterie , rongé de vers le 7 nivose an 7 (27 décembre 1798).

D. — BOSSU (Louis-Augustin) , 39 ans , graveur , né à l'île de France ; résidant à Paris , mort de dysentérie et de peste le 16 nivose an 7 (5 janv. 1799).

V. — BOURDON (de l'Oise) , surnommé le Rouge , natif du Petit-Toüi , département de la Somme , âgé de 57 ans , représentant du peuple .

Il étoit d'un caractère très - irascible ; mort le 4 messidor an 6 (24 juin 1798) , pour avoir voulu

travailler le sol de la Guyane , et de chagrin de ce que ses collègues n'avoient pas voulu l'associer à eux pour l'évasion .

D. — BROLY (François-Joseph) , 45 ans , curé de Meutzenheim , Strasbourg , Haut-Rhin ; né à Hittenen , même département , placé chez Konra - Lillebat , canton de Sinnamary ; mort d'une fièvre putride le 20 vendémiaire an 7 (6 septembre 1798).

V. — BROTTIER (André-Charles) , natif de Tainoy , département de la Nièvre , âgé de 46 ans , aumônier de Monsieur , mathématicien , auteur d'une traduction de Tacite , très choyée des hommes de goût , et qui fera la réputation de ce savant déporté , victime de Du-

nan-Duverle de Presle ; s'est brouillé d'abord avec ses amis et avec les habitants de la bourgade , par les affinités qu'il avoit eues avec Bi laud-Varennes. Comme il avoit un bon esprit et un bon cœur, ses canarades l'apprécièrent, et leur mauvaise humeur se changea en admiration, quand ils surent que ses liaisons avec cet exilé avoient une source de curiosité philosophiques ; celle de scruter le cœur d'un personnage si fameusement célèbre , comme les principaux de Corinthe et Timoléon lui-même causoient avec Denis le jeune , devenu maître d'école à Syracuse.

Brottier est mort d'un coup de soleil , dont il fut frappé en courant tête nue porter le bagage des huit premiers évadés , dont les noms sont inscrits à notre

arrivée en rade ; il donna tous ses soins à Rovère , et après une langueur pénible , il mourut le 26 fructid. an 6 (3 septembre 1798).

D.— GARRET (Joseph-Charles) , dominicain de Metz , né à la Courbe , département du Calvados ; mort à l'hospice d'une sièvre maligne le 7 frimaire an 7 (29 novembre 1798).

B.— CHOLET (Antoine) , âgé de 45 ans, prêtre chanoine régulier , commune d'Angers , département de Maine-et-Loire ; mort à l'hospice , de dysenterie et des vers le 19 frimaire an 7 (9 décembre 1798).

D.— COLAS (Louis) , laboureur , né à Coémieux , Dôle , Côtes-du-Nord : mort d'hydropisie , à l'hospice le 27 pluviose an 7 (15 février 1799).

B.—COURCIÈRE (J.B.), prêtre , âgé de 40 ans , commune de Champagnay , département du Tarn , mort de consommation et de peste à l'hospice le 28 nivose an 7 (17 janvier 1799).

B.—DAVID (Pierre) , prêtre , âgé de 45 ans , commune d'Angoulême , département de la Haute-Charente , placé chez Konrad-Lillebat , habitant de Synnamary ; mort sur cette habitation de la suite de l'épidémie qui étoit à bord de *la Bayonnaise* , le 14 pluviose an 7 (2 février 1799).

D.—DAVIOT (Dénis) , 49 ans , bernardin de Besançon , né à Villeneuve , près Besançon ; mort à Yrocoubou en frimaire an 7 (5 décembre 1798).

D.—DAVIOT (François) ,

capucin , né à Besançon , département de la Haute-Saône , âgé de 51 ans . Ils étoient 3 cousins qui , au moment de partir , reçurent une lettre qui leur annonçoit leur élargissement . Ils la communiquèrent au commissaire B..... qui ne les écouta pas . Deux sont morts après avoir essuyé tous les revers de la fortune . Celui-ci est décédé à l'hospice de Synnamary le 25 vendémiaire an 9 (28 octobre 1800).

D.—DENOUAILLES (Louis-Vincent) , 54 ans , prêtre de Vannes , né à Serens , département du Morbihan , mort à l'hospice , de misère , de peste et de dysenterie le 2 nivose an 7 (22 décembre 1798).

D.—DESPRÉS (François) , âgé de 45 ans , cha-

noine de Bourges , sur-nommé Esope , né à Mar-silly , département d'Indre-et-Loire ; mort à Synnamary , chez M. Duchesne , le 11 vendémiaire an 7 (2 octobre 1798).

D. — **DOAZAN** (François) , 54 ans , curé de Landron , diocèse de Poitiers , dont il étoit natif ; mort d'une fièvre putride , chez Peintre , canton de Synnamary , le 25 pluviose an 7 (15 février 1799).

D. — **FAYET** (Benoît) , apothicaire , âgé de 18 ans , commune de Lamur , département de l'Isère , jeune homme rempli de talent , a été déporté pour une faute de police correctionnelle , toujours dans l'intention de déshonorer la cause commune . Il a été corrompu par les autres voleurs venus sur la Bayon-

naisse ; mort de libertinage le 15 janvier 1799 .

D. — **FLEURANCE** (Joseph) dit père Barthelemy , capucin , âgé de 44 ans . Il m'a aidé sur la *Décade* à mettre la liste par ordre alphabétique . Au bas de son nom se trouve la note suivante écrite de sa main :

Dénoncé et déporté pour avoir usé en 1795 du bénéfice de la loi , né à Gerarmey , département des Vosges .

Mort de peste , rongé de vers à l'hospice , le 22 nivose an 7 (10 janvier 1799).

D. — **FRANCILLEAU** (Mathieu) dit Pinsillon , l'un des cinq voleurs de la Décade , se disant vigneron de Besançon , mais réellement sans aveu , flétriti dans l'ancien régime à la suite de quatre juge-

mens infamans, avoit travaillé aux mines et ramé au bagne, fouété et marqué, nourri dans le crime, il comptoit 68 ans quelques mois avant le 18 fructidor; on le jugea aux fers, et par égard pour son âge, cette peine fut commuée en prison perpétuelle. Après le 18 fructidor, le commissaire B..... le confondit avec les prêtres déportés dans la prison de Saint-Maurice de Rochefort, et le mit ensuite au cachot, mais aux charges des déportés qui étoient forcés de lui fournir vingt sous par jour pour qu'il ne restât pas avec eux. Au moment du départ, B..... le mit en tête sur la liste, malgré nos réclamations, et nous ne pûmes le séparer de nous que dans la Guyane; il s'étoit réfugié dans les bois à la suite d'un vol qu'il avoit

fait aux déportés; il fut pris, conduit à Synnamaray, où il mourut en prison à la fin de fructidor an 6 (15 septembre 1798).

D.—**GARNESSON** (Pierre), 44 ans, curé de Conantré, Châlons, Marne, né au même lieu, rentré en vertu de la loi du 7 fructidor an 5, instruit, pauvre et tolérant; mort de peste, rongé de vers, à l'hospice, le 18 frimaire an 7 (6 decembre 1798), dans la plus grande misère.

B.—**GAUDIN** (Pierre), prêtre, âgé de 42 ans, commune de Chemiray, département de Maine-et-Loire. Il étoit très-malade dans la traversée, il fut renvoyé dans le désert sans être guéri; mort à l'hospice de Synnamary, le 11 pluviose an 7 (1^{er}. février 1799).

D.

D. — **GUIN** (Claude-François), prêtre lazariste de la maison de Paris, natif de Vilfrye, département de la Haute-Saône; mort le 14 nivose an 7 (3 janvier 1799), de fièvre putride, chez M^{le}. Rocheveau, canton de Synnmary.

D. — **HAVELANGE** (J. Joseph), prêtre, âgé de 50 ans, recteur de l'université de Louvain, déporté pour avoir exorcisé une possédée, né à Siphoux, département de l'Ourthe; mort à Synnmary, chez M. Duchesne, le 20 fructidor an 6 (7 septembre 1799).

D. — **HUMBERT** (J. B.), 40 ans, trinitaire desservant de la Marche, né au même lieu, Toul, Vosges; mort de dysenterie, rongé de vers, à l'hospice, le 18

nivose an 7 (7 janvier 1799).

B. — **LACHENAL** (Jacques), prêtre, âgé de 34 ans, commune d'Anneçile-Vieux, département du Mont-Blanc; mort à l'hospice, de dysenterie et rongé de vers, le 15 frimaire an 7 (5 décembre 1798).

B. — **LAFORIE** (Jean), prêtre-vicaire de Flognac, commune de Saint-Amel, département du Lot; mort à l'hospice, de vers et de dysenterie, reliquats de peste, le 19 pluviose an 7 (7 février 1799).

D. — **LAPÔTRE** (Mansuie), prémontré, âgé de 39 ans, desservant de Tilieu, Toul, Vosges, né au même lieu. Il avoit trouvé une place au moment où il mourut de la

peste et de la dysenterie , le 22 frimaire an 7 (12 décembre 1798).

V.—LAVILLEHEURNOIS
(Charles-Honorine - Berthelot), natif de Toulon , département du Var , maître des requêtes , âgé de 48 ans , victime comme Brottier , mort à Synnmary , chez M. Morgenstern , le 10 thermidor an 6 (28 juillet 1798).

D.—LEBAIL (Julien-Alexis) , âgé de 43 ans , vicaire de Sulmillac , de Vannes , né à Beauhamel , département du Morbihan , rentré par la loi du 7 fructidor . Les hommes de goût ont perdu en lui l'auteur d'un poème sur la révolution , que ses persécuteurs brûlèrent en l'arrêtant . Il m'en a récité quelques morceaux qui me faisaient regretter le

reste . Il mourut en débarquant à Synnmary , le 8 frimaire (28 novembre 1798) .

B.—LEBAS (Bonaventure) , prêtre , âgé de 50 ans , commune de Fontaine-la-Malette , département de la Seine-Inférieure ; mort à l'hospice , de la dysenterie et des vers , le 14 nivose an 7 (3 janvier 1799).

D.—LEBOURSICAUD
(Pierre) , prêtre , âgé de 36 ans , né à Delvend , département du Morbihan , rentré avec Lebail ; mort de misère et de besoin à l'hospice , le 22 frimaire an 7 (2 décembre 1799).

D.—LECORE (Alexis) , diacre seulement , et déporté comme curé fanatisant ses paroissiens , âgé

de 30 ans , né à Martimer , département d'Ille-et-Vilaine ; mort de convulsions à l'hospice , le 25 pluviose an 7 (15 février 1799).

D. — MAROLLE (Jean) , chartreux , né à Aubusson , diocèse de Limoges , département de la Creuse , âgé de 37 ans . Le malheur lui avoit aliéné l'esprit ; mort à Synnamary , d'une manière misérable , le 8 vendémiaire an 8 (30 septembre 1799).

B. — MICHEL (François) , prêtre , âgé de 40 ans , commune de Lyon , département du Rhône ; mort à l'hospice , de vers et de peste , le 14 nivose an 7 (3 janvier 1799).

D. — MULLER (Nicolas) , 41 ans , professeur de philosophie à Luxembourg sa ville natale ; mort

à Synnamary , chez monsieur Duchesne , le 20 fructidor au 6 (6 septembre 1798).

V. — MURINAIS (Antoine-Augustin-Victor) , natif de Murinais , département de l'Isère , âgé de 66 ans , représentant du peuple , victime du 18 fructidor ; mort le 15 frimaire an 6 (5 décembre 1797).

D. — MUSQUIN (Pierre-Benoit) , âgé de 42 ans , curé de Pont-sur-Vannes , Sens , Yonne , né à Provins , Seine et Marne , a fini d'une manière tragique , le 6 frimaire an 7 (26 novembre 1798).

D. — PICARD (Mathieu) , 58 ans , curé de Bupereux , Sens , Seine et Marne , poitrinaire et attaqué de la gravelle , malade .

dies reconnues par deux visites des officiers de santé, né au village de Joigny, département de l'Yonne, dans la Bourgogne ; mort à l'hospice de Synnany, après de longues et inexprimables souffrances, en messidor an 7 (7 juillet 1799).

B.—PONCI-CHARETIER
(Jean), âgé de 23 ans, commune de Zignant, département de l'Hérault; mort de peste à l'hospice, le 7 frimaire an 7 (27 novembre 1798).

D.—RAIMBAULD (César-Auguste), 45 ans, lazaroïste de Tours, curé de Bruleau, résidant à Blois, excellent homme, instruit et pieux, sans catalogisme. Il avoit eu un germe de peste à Konanama, où il s'étoit rendu infirmier de ses confrères.

Au bout de six mois de langueur, il est mort éti- que, après avoir vendu jusqu'à son couteau pour vivre, le 8 prairial an 7 (28 mai 1799).

V.—ROVÈRE (Joseph-Stanislas), né à Bemieux, département de Vaucluse, représentant du peuple, âgé de 49 ans.

Rien n'est plus tendre que sa correspondance avec son épouse. Il ferma les yeux dans la Guyane, au moment où elle embarquoit sur la Vaillante pour le rejoindre. Cette corvette a été prise par les anglais. Les douleurs qui ont précédé la fin tragique de Rovère, lui ont bien fait expier les torts qu'il a pu avoir dans la révolution; mort en messidor an 6 (juillet 1798).

D.—ROYER (N.), prêtre,

âgé de 35 ans , né à Velot , département des Vosges ; mort de la dysenterie à l'hospice , le 4 pluviose an 7 (29 janvier 1799).

D. — **SARTEL** (Gabriel) , né à Gand , curé de Notre-Dame de Gand ; mort de chagrin , le 30 fructidor an 6 (16 septembre 1798). Il étoit âgé de 49 ans.

B. — **SAUTRÉ** (Jean-François) , prêtre , professeur à Vic , âgé de 51 ans , commune de Metz , département de la Moselle ; mort d'hydropisie à l'hospice , le 5 avril 1800 (15 germinal an 8).

D. — **TREMAUDAN** (François) , officier d'infanterie de Plemey-Jugo , âgé de 21 ans ; mort d'une fièvre putride à Corossoin , chez Vogel , canton de Synnamary , le 12 brum. an 7 (2 novembre 1798).

V. — **TRONÇON-DU-COUDRAY** (Guillaume-Alexandre) , natif de Reims , département de la Marne , âgé de 45 ans , représentant du peuple ; mort de fièvre putride , en prairial an 6 (mai 1798). Il nommoit la déportation *guillotine sèche*. Il n'a jamais voulu boire de bouillon de tortue , qui l'auroit guéri infailliblement ; mort de chagrin.

B. — **VEAUZY** (François) , prêtre , curé de Bussion , âgé de 49 ans , commune de Thiers , département du Puy-de-Dôme ; mort à l'hospice , d'épidémie , le 15 frimaire an 7 (5 novembre 1798).

B. — **VERGNE** (Dominique) , prêtre , vicaire , âgé de 41 ans , commune de Beaufort , département de Maine et Loire ; mort de

peste à l'hospice , le 25
frimaire an 7 (15 novem-
bre 1798).

B. — **VERILLOT** (Antoine), prêtre-capucin, âgé de 48 ans, commune de Langres , département de la Haute-Marne ; mort à l'hospice d'une maladie de consomption , le 12 germinal an 7 (1^{er}. avril 1799).

B. — **VIEUX - MAIRE** (Jean - Baptiste) prêtre-récollet , âgé de 45 ans , commune de Vilars-le-Luxeuil , département de la Haute-Saône , mort à l'hospice le 12 frimaire an 7 (2 décembre 1799).

TOTAUX de la *Vaillante*.
 Morts 6.
 Evadés 8.
 Restans 2.
TOTAL 16.

Décade. Morts à Konanama ,
36.
Morts à Synnaimary ,
28.

TOTAL 64 morts sur 193.
RESTE 129.

BAYONNAISE.

*Déportés morts à son
bord dans la traversée
de France à Cayenne.*

ALLAGON , prêtre-chaplain de Toulouse.

BEAUGÉ , prêtre , du Mont-Blanc.

BUCHER , prêtre-curé , de Besançon.

CHEVALIER , chanoine de Chambéry.

MARCEL , curé du diocèse de Clermont en Auvergne.

MOUTILS , prêtre du diocèse de Castres.

REYPHINS aîné , d'Ypres.

TRAIGNIER , originaire

de Clermont en Auvergne, curé de Saint - Sernin , diocèse de la Rochelle.

Et un autre laïc , dont le nom nous a échappé , qui , en retournant de la rade à Rochefort , est mort d'épidémie bien constatée.

TOTAUX des déportés	
de la Bayonnaise .	120
Dont morts à Kona-	
namia	30
A Synnmary.	17
Dans la traversée . .	9
TOTAL des morts .	56
RESTANS . . .	64.

..... Konanama et Synnamary ont donc dévoré en deux mois la moitié des malheureux qui y sont débarqués ; les autres déserts de la Guyane n'ont pas plus ménagé ceux qui s'y sont retirés , mais ces derniers , du moins , ne sont pas morts sans secours et sans consolation. Nous suspendrons pour quelque tems ces funèbres nomenclatures , nous ne dirons même rien du désert de Synnamary , il ressemble parfaitement à celui de Konanama. Ce dernier est inhabité , et à 2 lieues et demie de la mer . L'autre également à l'entrée d'une grande savanne , n'en est éloigné que de deux milles , et sur les bords d'une rivière saumâtre comme Konanama. Le prétendu village qui donne le nom au canton , est composé de douze ou quinze mauvaises huttes ,

moins propres que les loges de nos sabotiers des grandes forêts , où résident sept à huit créoles blancs à demi-vivans comme la plupart des habitans de la Guyane.

Avant d'aller chez les Indiens , disons un mot de l'agent Burnel que nous n'avons fait qu'entrevoir , quand nous avons passé à Konanama. Il y a dix mois qu'il est en place , au bout de six semaines , il ne s'est plus déguisé. S'il lit ce que je vais dire de lui , je ne crois pas qu'il m'accuse de partialité ; plus il m'a fait verser de larmes , plus je lui pardonne de bon cœur , je l'apprécie par mes malheurs , je le connois , je le plains , et ne le hais point... Voici son portrait :

Burnel , fils d'un homme de loi de Rennes en Bretagne , d'une taille médiocre , d'une physionomie prévenante , a fait quelques mauvaises études , s'est fourré chez un procureur , a voulu savoir de tout sans jamais se fixer à aucun état. Le mauvais exemple de son père adonné sans ménagement à tous les excès , l'abandon où il vivoit , la dissipation naturelle à son âge , ont émoussé son aptitude , augmenté son orgueil , nourri ses penchans et étouffé dans son cœur un naturel assez bon. Les

révolutions de la Bretagne ont achevé de le perdre ; il a voyagé en étourdi , s'est fait une fumée de réputation à l'ile de France où il a fait quelques feuilles incendiaires qui l'en ont fait déporter ; a intrigué auprès de la convention et du directoire ; a été nommé agent à l'*île de France* , pour y porter le décret de la liberté des noirs ; a manqué d'y être pendu avant d'en être chassé , et s'est enfin vu nommer agent de Cayenne après avoir ruiné sa bourse et tari celle de ses amis. Ces vicissitudes lui ont donné un caractère fluide , une âme soible , des passions vives , un cœur ardent , des vues bornées , des moyens compliqués , des apperçus faux , des essais téméraires , des plans incohérens , des résultats aussi pernicieux pour lui que pour les autres.

Le jour de sa nomination à Paris il accourt chez lui , rue des Petits-Champs , s'affuble de son grand costume qu'il avoit fait faire d'avance ; envoie chercher son père qui étoit à moitié gris dans un petit cabaret de la rue Trainée ; se cache dans un cabinet pour lui ménager la surprise ; le papa entre et tombe aux genoux de son cher fils qui le relève , et lui dit : « *Embrassez l'agent de Cayenne...*



Je pars demain et vous me suivrez. » Ce bon père l'a réellement suivi , et Cayenne a le bonheur de l'avoir pour juge. Voici leur début et l'état de la colonie : Les caisses sont vides, les nouveaux venus ont besoin de fonds et le commerce de piraterie baisse tous les jours. La récolte est serrée , Jeannet en a chargé une grande partie sur la *Décade* et sur la *Bayonnaise*. Burnel est criblé de dettes, entouré de sang-sues , il veut contenter tout le monde , faire sa bourse et payer ses créatures ; la chose étant impossible , il a recours aux conspirations , il fait armer les mulâtres contre les blancs et se décide à révolutionner la colonie comme le cap Français ; au moyen du désordre , il butinera et fera ensuite voile pour un autre pays ; mais le laissera - t - on partir et ne périra-t-il pas lui même ? Cette arrière-pensée lui fait tourner ses armes contre ceux qu'il a mis en jeu ; il dénonce la grande conspiration des mulâtres ; il nomme une commission pour les juger ; au moment du prononcé des juges , il se fait apporter les pièces et fait afficher une proclamation où il reconnoît que les prévenus méritent la mort , mais que l'humanité ayant aboli ce

genre de punition , il ne veut pas ensanglanter la colonie. Comme il étoit le plus grand coupable , il devoit la grâce aux autres ; on fut d'abord dupe de cette clémence. Les marchands firent des sacrifices , l'agent fit des arrêtés sages , il ordonna le travail ou la mort. On amena des prises qu'il envoya à Surinam comme Jeannet , et se disposa à exécuter les ordres secrets du directoire qui lui avoit enjoint de faire circuler sourdement dans cette colonie le fatal décret de la libération des nègres. Cette tentative homicide est un des reproches les plus fondés à faire à Burnel. Son prédecesseur ne l'a jamais essayé. A peine est-il arrivé qu'il y envoie un certain M..... , qui a perdu la moitié de ses membres à St.-Dominique , en combattant pour les hommes de couleur contre les blancs.

L'alliance qui existe entre la France et la Hollande , force le gouverneur de Surinam , de ménager l'agent de Cayenne ; ce dernier spéculé sa fortune sur la désorganisation qui suivroit le décret , et Surinam entre ses mains lui donneroit en un clin-d'œil une fortune quadruple de celle de Jeannet ; l'ambition qui le dévore lui fait compter pour rien les

désastres qui suivroient cette inoculation de liberté ; la torche de discorde , allumée dans ce coin populeux de la grande terre , éclairoit le tombeau de tous les blancs et l'Amérique entière ne présentoit qu'un vaste tombeau : ce point contigu au Mexique et au Pérou , faisoit de ces riches climats un nouveau cap Français plus inabordable que les côtes des Bisagots en Afrique , habitées par des mangeurs d'hommes ; les Européens qui n'ont jamais vu le gouvernement du Nouveau-Monde , ne se persuadent pas facilement ce que je viens d'avancer ; mais Burnel le connoît et ses tentatives en sont plus criminelles ; c'est à lui seul que les Anglais doivent la conquête qu'ils ont faite momentanément de la colonie de Suriman , l'inappréciable Frederici n'avoit d'autre alternative que de se laisser égorger et de perdre en mourant toutes les colonies de l'Amérique méridionale , ou de se mettre sous la protection des Anglais.

Le nouveau continent attestera avec moi que Burnel seul doit porter la faute et de l'envhissement de la colonie Hollandaise et des désastres qui ont été pour Cayenne la suite funestes de cette reddition. Pour ourdir

cette trame à son aise, il séquestra tout; retrancha tout et mania la terreur avec un machiavélisme si gradué, que tout le monde se trouva enveloppé subitement dans son fatal épervier. En arrivant, il avoit commandé le travail ou la mort. Un mois après, il demande aux nègres s'ils sont contens de leurs propriétaires, et pour qu'ils entendent mieux ses suppliques, il fait traduire en idiôme créole les excuses qu'il leur adresse. Il avoit condamné à la franchise quelques mulâtres conspirateurs.; à l'approche des élections de germinal an VII., il les fait relaxer pour qu'ils votent à son gré. Le mulâtre Ferrère de St.-Dominique, à qui il s'étoit adressé pour la conjuration, ne pouvant plus rester, est déporté de gré à gré et reçoit de l'agent une bonne somme d'argent pour aller à St.-Barthélemy.

Le conseil de Burnel lui insinue qu'il doit frapper un grand coup pour avoir de l'argent et pour rejeter sur quelqu'autre personnage marquant l'odieux d'une conspiration dont on le regarde comme chef (1). Le com-

(1) *L'auteur ne fait qu'analyser ici la procédure du citoyen Burnel, envoyée en France, le 28 brû-*

mandant de la force armée, Desvieux, créature de Jeannet, fut désigné pour être leur dupe, cet homme foible a été l'idole et la dupe de tous les partis. Burnel lui fit de nouvelles caresses, lui peignit son embarras, prit jour pour une séance secrète, où il fut décidé qu'on déporterait les propriétaires riches et royalistes ; Desvieux, Frey-de-Neuville, Lefebvre, furent chargés d'en présenter chacun une liste motivée. Burnel en rédigea une recensée sur les trois autres, et envoya Desvieux à Synnmary pour préparer l'embarquement des futurs déportés. Deux jours avant le conciliabule, un bâtiment danois qui devoit sortir du port, eut ordre d'aller prendre ses dépêches à Synnmary ; à peine Desvieux fut-il en route pour les lui porter, que Burnel fait mettre les scellés chez lui, donne à sa mode la clef de la fameuse conspiration ourdie par Desvieux contre tous les habitans, lui suppose une liste de proscription qu'il ne montre à personne, le destitue et le déporte sur-le-champ à St.-Christophe.

maire an 8, par son successeur. Lesdites pièces sont signées du citoyen Franconie, de tous les habitans et des mulâtres eux-mêmes.

Frey-de-Neuville qui envoit sa place , lui annonça cette nouvelle en pleurant , retourna s'incliner devant Burnel qui profita de la crédulité que l'effroi donnoit à ce détour , pour arracher des colons désignés quarante mille francs et un nombre encore plus grand de bénédictions. « Généreux habitans , dit-il » en recevant cette somme , me voilà pourvu » pour six mois , je comptois faire un em- » prunt comme la loi m'y autorise , ma » parole d'honneur , je ne vous de manderai » plus rien. »

Le choix des élections approchoit... Voici comme on y procéde :

Les choix sont fait d'avance , la majorité des votans est composée de nègres qui nomment leurs confrères pour électeurs ; ils ne savent pas lire et sont à la dévotion de l'agent qui influence ouvertement les assemblées; il attend les électeurs au Dégras , les fait emmener au cabaret , on paie leur dépense , entre la poire et le fromage ; on leur demande ; qui ils vont nommer ; s'ils ne connaissent personne , on a une liste dont on leur apprend les noms ; s'ils ont fait un autre choix que celui de l'agent , on leur objecte que le can-

didat de la liste réunit tous les suffrages. Les blancs n'ont presque pas voix délibérative dans ces antres lugubres de débauche et de licence ; on les traite de royalistes quand ils font choix d'un propriétaire honnête homme. D'après ce mode on ne doit plus s'étonner d'avoir vu en 1796 , Fréron et ses associés rappelés au corps législatif.

Burnel qui connoissoit le mode d'élection , avoit pardonné aux mulâtres leur conjuration , et se déclaroit de plus en plus l'ami des noirs pour gagner leurs suffrages aux assemblées ; d'un côté , il inscrit son père , hoinme immoral , et de l'autre Jeannet son prédécesseur .

Jeannet est élu , Burnel se plaint que les assemblées ont été influencées : ensuite il s'en console en disant à ses amis : « Puisque les Cayennois ont élu Jeannet que je vaux bien , à la fin de ma préture j'aurai le même honneur ; et je dirai à mon retour comme cet empereur mourant : *Je sens que je deviens Dieu.* »

Il lacère ensuite le code constitutionnel , pour affirmer son despotisme. Il accumule toutes les places et tout le pouvoir entre les mains d'un seul homme de chaque canton avec qui il

il correspond directement , cette organisation monstrueuse fait que le même individu est tout ensemble , inspecteur de police civile et judiciaire , juge de paix , assesseur , maire , municipal , et commissaire du pouvoir exécutif sous le nom *d'agent municipal*

De ce premier échelon de tyrannie , il passe dans son antre des loix , et tient sous sa verge de fer , la caisse , la justice , la police , les places et les autorités civiles et militaires ; ne craignant personne pour contre-balanceer son autorité colossale , il gouverne selon son plaisir et ses intérêts personnels . (Voici le résumé de sa conduite pendant les six derniers mois de cette année an 7 , jusqu'en septembre 1799 an VIII^e .)

Au-dehors il entretient une correspondance très - active avec M. Frédérici gouverneur de Surinam ; il envoie dans cette colonie des anarchistes déguisés pour soulever les nègres en propageant la loi du 16 pluviose an II , et faire déclarer la colonie , possession française et directoriale .

Ainsi Burnel , toujours en sentinelle , pour agrandir sa fortune et assouvir son ambition , se trouve disculpé , quand il envoie

ses prises à Surinam , pour être vendues à vil prix. Que la mère-patrie lui demande compte , la pénurie de ses caisses proviendra de l'argent qu'il donnoit à ses agens à Surinam. Qu'elle lui reproche quelques exactions , il se retranchera sur ses dépenses secrètes.

Au - dedans , il interceptoit tout ce qui venoit pour les déportés ; il incarcéroit es habitans qui leur apportoient des fonds , ou qui laissoient transpirer quelques nouvelles ; il trainoit les uns dans des cachots , il déportoit les autres sur des rochers au milieu de la mer , il montroit le glaive de la terreur à tous les navigateurs européens , porteurs de quelques nouvelles subversives de son despotisme.

Il échançra tellement la ration des déportés du dépôt de Synnamary , qu'il leur fit regretter Konanama. L'huile , le savon , le tassia , le riz , leur furent successivement retranchés. Quand il vouloit punir quelqu'un (1) , il le menaçoit de l'envoyer

(1) Burnel , en partant de France , avoit épousé civillement une jeune fille d'apothicaire , qui se voyant prête d'accoucher à Cayenne , voulut faire bénir son

à Synnamary ; ces privations étoient un peu compensées par les permissions qu'il nous accordoit d'aller à Cayenne passer quelques jours à nos frais. Pendant six mois il ne fit point de reproches aux colons de leur humanité à notre égard. Un bâtiment de l'Isle-de-France , chargé d'une vingtaine de déportés , de sa connoissance et de son parti , relâcha à Cayenne à la fin de germinal an 7 , mi-avril 1799 , ces exilés fauteurs de la liberté des noirs , furent reçus froidement par les habitans chez qui Burnel se permit de les casserer. Il en fut affecté , s'en prit à tout le monde , et sur-tout à nous , dans une proclamation ainsi conçue :

« Ennemis de la république qui a été obligée de vous vomir de son sein , vous tous ; » royalistes déportés , dont l'esprit remuant et « les intrigues ont , je n'en puis douter , pro-

union par un prêtre insermenté. André Parisot , chanoine d'Auxerre déporté , fut appelé en secret et les maria. Burnel l'ayant soupçonné d'avoir ébruité cette grande affaire , l'exila pendant huit jours à Synnamary ; il en fit autant à Germon qui étoit sur l'habitation Bremont , et le tout sur des rapport nègres.

(*Extrait du mémoire de J. J. Aimé.*)

L 2

» voqué toutes les crises qui ont pensé perdre
 » la colonie , vous ne deviez pas vous attendre
 » à trouver place dans une proclamation adres-
 » sée à des citoyens français : que votre sur-
 » prise cesse ; je n'ai qu'un mot à vous dire ,
 » il sera clair , mais dur.

» Puisque tout ce que l'humanité conciliée
 » avec mon devoir , m'a porté à faire pour
 » vous , n'a pas suffi pour obtenir du plus
 » grand nombre la tranquillité qui convient
 » seule à votre position , je vous préviens que
 » le premier qui sera convaincu d'avoir
 » fomenté la sédition parmi les cultiva-
 » teurs , et porté ces hommes crédules à
 » l'abandon des travaux de la colonie , sera
 » jugé comme perturbateur de l'ordre public ,
 » comme ennemi irréconciliable de la colo-
 » nie ; que les insensés qui osent protéger avec
 » jactance les ennemis de la république ap-
 » prennent que je les connois tous , et que je
 » les rend personnellement responsables de
 » toutes les menées , faits et gestes de leurs
 » protégés . Sous un gouvernement juste et
 » ferme , les bons citoyens doivent seuls vivre
 » tranquilles , les autres doivent toujours voir
 » suspendu le glaive de la loi .

» La présente proclamation sera sur-le-champ imprimée, publiée, affichée et portée dans tous les cantons, par un détachement de force armée, pour être lue aux cultivateurs, et dans leur idiome.

» Fait à Cayenne, dans la maison de l'agent, le 4 floréal an 7 [23 avril 1799]. »

Signé BURNEL;

LEGRAND, *secrétaire-général.*

Le même jour, sort un autre arrêté qui ordonne aux habitans de payer dans un mois, sans délai, le sixième brut de leur revenu. Cette pièce a pour épigraphe : *constitution, article 156.* « Les agens particuliers exercent les mêmes fonctions que le directoire, et lui seront subordonnés. » Suit le considérant que l'article 54 de la loi du 12 nivose an 6, organisatrice de la constitution dans les colonies, a prévu, d'une manière très-claire, la circonstance déplorable où se trouve actuellement le département de la Guyane. Suit l'arrêté, que tous les propriétaires d'immeubles verseront, à titre de prêt, dans la caisse nationale, le sixième du revenu brut de l'année. La commission chargée de percevoir cet emprunt est

autorisée à employer tous les moyens coercitifs pour qu'il soit fini au 15 prairial prochain, époque que l'agent avoit fixée pour son départ. Personne ne pourra vendre son bien, ni disposer de son revenu, sans avoir satisfait à cette dette.

Un autre arrêté, en date du 7, met tout le bétail en réquisition : un autre, en date du 8, force tous les colons de payer l'arriéré de leurs contributions.

Le sixième brut équivaut à la moitié du revenu ; l'arriéré monte à près des trois quarts de la récolte des moins aisés ; il enlève les habitations aux plus riches. Jadis, ils avoient des nègres, hypothèque de leurs fonds et revenus ; ils n'ont plus que leurs stériles abattis, qu'il leur reprend après leur avoir enlevé leurs bras.

Dépouss brumaire an 7 [octobre 1798] leurs vivres sont en réquisition pour le gouvernement en proie à la famine. En 1799, des corsaires viennent de France, amènent des prises ; Cayenne regorge de farine, la réquisition continue. Burnel fait vendre les denrées à Surinam, fait sortir les trois arrêtés précités, y tient tellement la main, que toutes les pirogues qui vont à Cayenne sont déchargées au

magasin général. Les dons patriotiques, l'emprunt forcé, les patentes, les maitrisés, les barrières, les réquisitions des fortunes, ne sont que des sous additionnels, en comparaison des exactions de l'agent.

Le 22 floréal, 11 mai, treize déportés belges s'échappent sur la pirogue que Konrad avoit vendue à un soldat réformé, pour aller faire la pêche de la tortue. Le vendeur, au défaut du propriétaire, est mis en prison, comme devant répondre d'un bien qui ne lui appartient plus, comme il en exhibe la preuve par le contrat du marché.

Depuis un an, nous n'avons pas reçu de nouvelles directes de France. Malgré les défenses de Burnel, la renommée en publie quelques-unes au fond de nos déserts. En mai, Mezières de Synnamary, revient de Maroni, et annonce que les Français sont repoussés; la pomme de discorde est jettée dans le directoire; la Vendée a repris; le Midi est insurgé. Ces bruits sourds prennent leur source dans la correspondance qu'Adelle Robino, en mission à Surinam, a fait intercepter à l'agent, qui avoit Dussault sur *la Aénus de Midisis*, pour vendre vingt milliers de poudre à feu,

L

et prendre Adelle par ruse. On l'invite à dîner à bord de la goëlette ; on le retient prisonnier ; ce jeune homme prévoyant le sort qui l'attendoit , se précipite dans la mer pour se sauver , et se noie. M. Frédérici indigné de cette violation du droit des gens , renvoie toutes les créatures de Burnel. Le plan du cabinet du Luxembourg restoit sans effet ; N.... reçoit une mission particulière , se rend à Surinam pour faire des excuses au nom de Burnel qui venoit d'y envoyer le sixième des denrées de la colonie. Ce trafic produit de larmes , valoit vingt sous à Cayenne , et six francs à Panameribo. Il avoit en outre quatre prises qui étoient déjà estimées soixante-dix mille piastres , ou quatre cent quatre-vingt dix mille livres. N.... est chargé d'envoyer à Cayenne au plus vite une partie de ces fonds : les deux agens se craignent. M. Frédérici , en fin courtisan , amuse Burnel et son envoyé , laisse vendre quelques objets peu importans : l'argent est apporté à Cayenne par Menard et M..... jeune noble qui a souillé ses lettres par un abus de confiance des Surinamais qui lui avoient déposé des fonds

pour les déportés. Cependant une étincelle d'espérance luit à nos yeux.

En juillet, nous lisons dans le journal de Hambourg du 4 février 1799, que le 17 janvier le directoire a fixé le lieu de la déportation à l'isle d'Oléron; les proscrits qui se soumettront à cette loi, n'auront qu'à se présenter pour obtenir un passe-port, *ils iront seuls et librement à Oléron.* — *Il paroît certain*, ajoute le journaliste, *que les déportés qui sont restés à Cayenne pourront aussi se rendre à Oléron. Il n'y a de ceux qui étoient restés en France que Laharpe et Dumolard, qui comptent n'y pas aller.* (Ce n'étoit que de trompeuses aïnances.)

28 janvier (dit le même journaliste): « On assure que plusieurs ex-députés condamnés à la déportation s'empressent de se conformer à la loi du 9 décembre (qui confisque leurs biens s'ils ne se rendent pas prisonniers); de puis qu'ils savent que le lieu de leur déportation n'est plus la Guyane; on cite dans le nombre *Pastoret et Duplantier.* »

21 février, n°. 29: « Plusieurs des ci-devant condamnés à la déportation, parmi lesquels on nomme *Boissy-d'Anglas, Siméon, Vil-laret-Joycuse, Murer, Dommer, Praire* et

» *Mailhe*, ont fait leur déclaration au département de la Seine, et obtenu des passe-ports
 » pour se rendre à Oléron; ils se montrent dans
 » Paris depuis le dernier arrêté qui a fixé un
 » délai pour leur départ et le lieu de leur exil.
 » L'ex-ministre *Cochon* est du nombre de ceux
 » qui se sont soumis à la loi; on le dit en route
 » pour Oléron. »

Ces nouvelles sont parvenues à M. Lafond-Ladebat du 20 au 30 prairial an 7 (du 9 au 19 juin 1799.) Elles sont les premières qu'on a débitées sans crainte et par écrit depuis deux ans. On nous informe, par cette même occasion, que nous avons des fonds à Surinam; on demande la liste de ceux qui ont survécu à de si grands malheurs. Tandis que les nations étrangères à qui nous aurions dû être indifférens, donnoient des leçons d'humanité à Burnel, il inventa pour nous accabler une fête que personne ne connoissoit, celle du 18 fructidor; ce jour répond au 5 septembre. En 1792, que le 5 septembre fut funeste aux déportés dans les prisons! en 1799, l'agent célèbre l'anniversaire des réjouissances de leur misère et de leur mort sous la zone torride.

Pendant que Burnel se démène pour bouleverser Surinam, M. Frédérici remet cette co-

lonie aux Anglais, d'autres disent au stathouder qui s'est réfugié dans la Grande-Bretagne. La fortune de Burnel et celle de ses agents est confisquée; le nouveau gouverneur anglais renvoie en paix les négocians de Cayenne.

15 septembre. Deux frégates et un vaisseau rasé anglais incendent le poste des Islets (de Cayenne), jettent l'alarme dans la colonie, et menacent d'une descente: Burnel fait replier les postes sur Cayenne, laisse les cantons sans défense, défend aux colons de sortir de chez eux, lève un bataillon noir qui sera nourri aux frais des propriétaires, fait précéder le tout de deux arrêtés du 8 et du 9 brumaire (20 et 21 octobre 1799.)

Dans le premier, il reproche aux habitans d'avoir fait des faux, pour donner asile aux déportés; il enjoint à ces derniers de rester chez les propriétaires, sous des peines rigoureuses.

Un autre arrêté, en date du 9, est ainsi conçu: *La colonie est en état de siège; toutes les propriétés publiques et particulières, tous les individus qui habitent la Guyane française, tous les moyens de toute espèce qu'elle fournit, sont en réquisition pour sa défense, et y resteront assujétis jusqu'à un nouvel arrêté.*

Les nègres affluoient à Cayenne , le bataillon blanc étoit dispersé , la crainte du pillage et de l'anarchie consternoit tous les blancs . Burnel se propose d'émettre pour 400,000 l. de papier : les autorités civiles et militaires lui font des remontrances respectueuses et énergiques ; il a peur , change de plan , se décide à partir , puis à rester ; proclame tout-à-coup , de son chef , la paix avec les Etats-Unis , pour les attirer , se ménager une issue , et faire partir son père , sa femme et ses trésors .

Il éprouve des obstacles ; il devient furieux , il devient fou ; il s'en prend sur-tout aux déportés . Frey de Neuville , qui a remplacé Desvieux , va à Synnamary leur ordonner de partir au premier signal . *Ceux qui seront malades ou infirmes , hors d'état de pouvoir suivre les autres leur dit-il , seront fusillés .* Ces menaces n'ont eu aucun effet : je ne dirai même pas qu'elles aient été faites par Burnel , car Frey étoit toujours plein de vin quand il signoit quelque chose .

L'ennemi disparaît après avoir bien poursuivi le capitaine Malvin . Ce caboteur saisi d'une terreur panique , met pied à terre à l'embouchure de Synnamary , brûle sa prise et son bateau , crie au secours , laisse son équipage à

l'abandon. Ses matelots s'enivrent , se battent au pistolet , se débandent chez les habitans , les pillent et retournent à Cayenne , rejeter la faute sur les synnamaritains et sur les déportés. Les habitans s'étoient sauvés dans le haut des rivières , tous les déportés étoient enfoncés et gardés dans leurs karbets ; la terreur étoit si grande , que le rivage de la mer , à une demi-lieue du hameau , fut couvert de tonneaux de salaisons , de vin et de toute espèce de marchandises sèches , sans que personne y touchât ; soldats , colons , matelots avoient jeté leur bagage pour s'ensfoncer dans la forêt ; ceux qui étoient débarqués les derniers , voyant l'ennemi retiré , tirailloient sur les autres pour butiner en sûreté. Malvin qui les avoit précédés à Cayenne , avoit dit à l'agent qu'il s'étoit trouvé entre deux feux , assailli par les synnamaritains et les déportés qui faisoient signe à l'ennemi. Cette calomnie récompensée du grade de municipal , étoit détruite par une autre partie du même équipage à la poursuite des marodeurs. Les colons , les matelots , quelques militaires , les agens des cantons avoient envoyé plusieurs procès-verbaux contre Malvin , tous étoient signés par Brutus Magnier. Il étoit prouvé que

Malvin avoit fui , sans donner d'ordre à sa troupe , que quelques-uns de ses gens avoient frappé des habitans et des déportés , qu'ils en- avoient volé un grand nombre et tiré des coups de fusils dans les karbets. Ces actes de violence furent autant de brevets auprès de Burnel pour conserver à Malvin sa place d'officier municipal et l'impunité à son équipage.

Je n'ai jamais vu de crise plus critique que celle de Cayenne à cette époque ; l'agent et sa cour, d'un côté, ne voyoient que la mort ; les habitans et les déportés que le pillage et le meurtre. Chaque jour éclairoit de nouvelles persécutions. L'agent scrutoit jusqu'au fond de l'âme tout ce qui l'entouroit ; il arrachoit les habitans et les déportés de leurs retraites ; il les incarcéroit sans raison et les relaxoit de même ; il s'enflammoit , s'appaisoit , proposoit des mesures , les combattoit , les adoptoit , les rejettoit dans le même instant ; enfin , nous vivions dans le désespoir et l'effroi.

Il seignit de battre en retraite pour revenir à la charge et frapper uncoup sûr dans le silence. Il se décida à déporter tous ceux de l'état-major du bataillon d'Alsace dont il avoit quelque chose à redouter. Le mécontentement éclata , il venoit

de faire embarquer son père et son épouse et sa fortune. Les habitans les firent revenir à terre , alors le terrible agent devint doux comme un mouton. Cette nouvelle se répandit dans les cantons.

Nous commençions à respirer; je demeurois à quatorze lieues de la capitale : j'écrivis à un ami que j'y avois , pour lui demander des nouvelles de Burnel dont je ne faisois pas l'éloge. On nous a voit assuré qu'il étoit suspêndu, j'en félicitois le peuple de Cayenne. Burnel plus soupçonneux depuis cette crise étoit aux aguets; il prit la boête , ouvrit ma lettre , la remit à son adresse , se la fit apporter par la personne à qui elle étoit adressée , et m'envoya chercher en diligence par un capitaine et six gendarmes qui avoient ordre de faire une visite domiciliaire pour prendre ce qu'on vient de lire , car j'en étois resté à cet endroit de notre malheureuse histoire qui fut adroitemment soustraite par madame Givry.

On me traîne de cachots en cachots , les fers aux pieds et aux mains, j'arrive au Dégras de Cayenne à la nuit , après avoir fait douze lieues dans cette journée à l'ardeur d'un soleil

brûlant , à travers des sables mouvans et des nuées de maringouins. En débarquant , quatre grenadiers me conduisent à la geole ; le concierge me connoissoit , sans m'avoir jamais vu . Il aide à mes guides à décliner mon nom

« C'est Pitou de Kourou , il m'est recommandé depuis trois jours... L'agent m'a dit de l'enfermer dans un cachot nègre , les fers aux pieds et aux mains ; je n'en ferai rien , » me dit-il tout bas . Quand les grenadiers furent partis , il fit nettoyer une chambre au milieu de la galerie et me fit coucher sur des planches , en me disant : *C'est tout ce que je puis faire sans me compromettre.*

Le lendemain , à onze heures , un gendarme et quatre grenadiers viennent me chercher pour aller chez l'agent . J'étois obsédé de fatigues . Une foule de monde de toute couleur et de toute espèce me fixoit jusqu'au fond de l'âme . On m'introduisit ainsi , comme un grand coupable , dans la chambre du conseil de l'agent . Robert , toute la justice , toute la police et tout l'état-major de Burnel se promenoient en l'attendant . Je m'arrête au milieu de la salle , les yeux fixés sur une espèce d'homme ou de cyclope ; c'étoit Malensant qui me faisoit signe de

de le suivre dans une chambre voisine ; je reste immobile en souriant ; l'adjudant de Burnel , *Morsy*, chapeau bas , se tenant éloigné du cercle , fait signe aux grenadiers de se mettre en sentinelle aux portes , pour préparer les voies à l'agent qui vient en grand costume , me toise , me demande mon nom.— Tirant ma lettre de sa poche : « Reconnoissez - vous cette » lettre ? — Ouvrez-la : — Oui... c'est ma signa-
 » ture , je ne l'ai jamais niée.— Je vous sais gré
 » de votre franchise. — La franchise et la pro-
 » bité doivent être si communes qu'on n'en
 » doit savoir gré à personne. Cette lettre fut
 » dictée par un juste désespoir. Depuis six mois,
 » vous vous étudiez à nous torturer ; vous
 » menacez tout le monde de la mort ; je n'ai
 » qu'une grâce à vous demander , c'est de
 » m'accorder cette mort , je ne vous mau-
 » dirai plus , et cette lettre aura produit l'ef-
 » fet que je désire. — Quel courage ! Je ne
 » vous connoissois pas , et vous , me connois-
 » siez - vous ? » — Je ne vous ai jamais vu ,
 » mais j'ai des griefs personnels contre vous.—
 » Vous allez me les dire ? — Avec plaisir et vé-
 » rité..... Quand vous arrivâtes ici le 15 bru-
 » maire an 7 , votre premier mot fut le bon-

Tome II.

M

» heur de la colonie ; tout le monde vous bê-
 » nissoit : je vous adressai une pétition pour
 » obtenir les vivres à Synnamary ou à Kourou,
 » à la case Saint-Jean où nous étions trois mal-
 » heureux valétudinaires , sans plantations ,
 » sans vivres , sans argent , sans linge et sans
 » cultivateurs.

» Le plus fort des trois pouvoit à peine donner
 » à boire aux autres ; l'hôpital nous étoit in-
 » terdit , comme il nous l'est encore ; nous
 » n'avions plus rien à vendre ; nous n'avions
 » point de cassave. Le seul habitant que nous
 » connussions en avait déjà pris deux d'entre
 » nous à sa charge. Le maire de Makouria ,
 » qui en avoit réchappé un autre de la mort ,
 » m'engagea de vous adresser une pétition ;
 » je la lui remis , il vous la présenta , vous
 » mîtes au bas *néant à la requête*. Nous
 » fûmes obligés , pour vivre , de nous
 » jeter aux genoux des habitans , dont
 » les plus voisins sont à deux et trois
 » lieues..... Si nous étions prisonniers en
 » France , nous serions nourris , et nous
 » sommes à quinze cents lieues de nos
 » familles , ensevelis dans un désert , confiés
 » à un préposé du directoire , qui nous refuse

» les vivres..... Qu'il me soit permis de vous
 » rappeler votre proclamation du 4 floréal ;
 » après avoir fait planer la terreur sur la tête
 » de tout le monde et sur - tout sur la nôtre ,
 » vous rendez les colons, qui ont retiré quel-
 » ques-uns de nous, responsables de nos gestes ;
 » par votre arrêté du 8 vendémiaire an 8 , vous
 » reprochez aux habitans d'avoir fait des faux
 » pour retirer des déportés , et si les déportés
 » osent sortir de ces habitations d'où vous
 » les chassez par ces mots , vous leur inter-
 » disez Synnamary et vous les menacez de les
 » fusiller ; vos agens en font autant à ceux qui
 » sont échappés de Konanama ; de tous côtés ,
 » nous ne voyons que le désespoir et la mort....
 » C'est le sujet de la lettre que vous me pré-
 » sentez.... Je m'étonne d'ailleurs de voir cette
 » lettre en vos mains ; si vous n'aviez pas violé
 » le secret des postes , elle devroit vous être
 » inconnue ; vous pouvez m'assassiner , mais
 » non me juger sur une pareille pièce.
 » Quand vous écrivez à vos amis tout ce
 » que vous n'avouez pas en public , si la lettra
 » tombe en d'autres mains , elle est réputée
 » non-avenue ; c'est le secret de la pensée. Le
 » directoire qui vous a délégué , a prononcé

» sur ce fait. Prodon avait écrit contre Barras,
 » avant le dix-huit fructidor ; la lettre fut saï-
 » sie et l'accusé mis en jugement. Le tribunal
 » prononça *qu'il n'y avoit pas lieu*. Prodon a
 » été déporté , non comme écrivain contre le
 » gouvernement , mais comme agent perturba-
 » teur. »

Burnel ouvrit ma lettre, harangua les grenadiers contre moi , tira le code pénal de sa poche et la loi du 23 germinal contre les abus de la presse , me la relut et termina par ces mots : « Je ne me souviens point de votre pétition , mais en tout cas j'ai eu tort de n'y pas faire droit..... Le commissaire national vous a expliqué ma volonté; la justice me vengera de votre scélérité, et votre sort terrible apprendra à vos confrères à ne jamais parler de moi ni en bien ni en mal. — *Mon sort apprendra!* vous le préjugez donc, citoyen agent ; dans ce cas , je suis jugé d'avance. — Vous pouvez choisir un défenseur officieux.— Je me défendrai moi-même. » A ces mots il s'éloigna , et je fus reconduit au cachot. Le complaisant Robert me suivit de près pour dire au geolier , de la part de Burnel, de me mettre les fers aux pieds et aux mains. Le

geolier n'en fit pourtant rien; il me tint seulement au secret.

Machambre confinoit à celle des matelots du Danois que montoit la famille de Burnel. Il n'avoit plié que pour ressaisir son autorité et ses richesses mal acquises. L'insurrection étoit amortie , et le Danois alloit mettre à la voile pour fréter cette famille aux abois. Malenfant , Magnier et sa femme alloient partir aussi.L'agent déclara qu'il ne s'occuperoit de la colonie qu'après le départ du Danois. Pendant dix jours , le départ de madame Burnel fut la grande affaire d'état.

Le 1^{er} brumaire , un cultivateur du citoyen Bremont , nommé Gourgue-Barnabé , étoit arrivé à la geole pour être conduit de là à la maison de correction de la Franchise. Ce nègre sachant que l'agent pouvoit casser le mandat du juge de paix , profita d'un peu de liberté que lui donna le chef des forçats , pour aller demander sa grâce. Il étoit mis en couvreur ; il entre sans difficulté , les sentinelles le prenant pour un ouvrier de la maison ; il demande l'agent à un de ses domestiques , qui lui montre son cabinet. Burnel étoit seul , et très-occupé à compter des piastres qu'il tiroit d'un grand

pagara pour les jeter dans un matelas de coton. — Bon jour, citoyen l'argent. — Bonjour, bonjour ; quarante-cinq ; quarante-six. — Citoyen l'argent. — Qui êtes-vous, mon ami ? qui êtes-vous ? TROIS CENT QUARANTE-CINQ , SIX , SOIXANTE ; vous êtes marron , mon ami , vous êtes marron ; vous vous êtes sauvé de chez votre maître. — Non, citoyen l'argent ; — QUATRE-VINGT-DIX.... SEPT CENTS..... ET QUINZE..... SEPT ET QUINZE.... VINGT-DEUX..... *Que me voulez-vous, mon ami, que me voulez-vous ? Allez, allez, j'arrangerai votre affaire..... Revenez dans quatre jours, madame Burnel sera partie....* — Mais je serai à la Franchise..... Le commandant de place arrive ; le salut de la sentinelle réveille Burnel ; il s'élance de son cabinet, le ferme et se promène dans la chambre du conseil avec le commandant ; le nègre attendoit sa décision dans une encoignure de la salle. Burnel le congédia en lui disant de revenir dans cinq jours. Le pagara pouvoit contenir 35 à 40,000 liv. La renominée a publié que madame Burnel emporta quelques animaux empaillés , parmi lesquels étoit un chat tigre , rembourré de quadruples. C'est un conte; car on doit la vérité à ses amis comme à ses ennemis.

Le 26 octobre , 4 brumaire au soir , madame Burnel et sa suite mirent à la voile avec tant de précipitation , que le capitaine oublia ses passeports sur le bureau de l'agent . On eut toutes les peines du monde à les rejoindre ; et du fond de mon cachot , je me suis réjoui un instant , dans l'espoir que la fortune du pirate passeroit à d'autres corsaires . Je restai au cachot , couché sur les planches , jusqu'au 9 brumaire..... J'étois malade , Burnel m'envoya à la Franchise , et pour me rétablir , me condamna à travailler au desséchement des marais de cette habitation , acquise à la république par l'émigration forcée du propriétaire . La Franchise est à neuf milles de la ville de Cayenne , et à deux milles hors de l'enceinte de l'île , au bord de la rivière de Roura . Cet établissement a été inventé par Collot-d'Herbois . Les nègres condamnés aux fers ou à la police correctionnelle , y sont envoyés pour un tems plus ou moins long ; ils reçoivent quatre-vingts coups de fouet le premier jour de leur arrivée , et soixante le jour de leur sortie . Leur travail est de 120 toises de long sur une de large , à nétoyer dans les vases . Ce terrain vaste et extrêmement fertile , est dans un bas-fond

sous l'eau , entouré de digues très-bien entretenues ; l'airqu'on y respire est méphitique , et les nègres libres attachés à cette culture , sont presque tous attaqués de l'épian , branche de peste communicative qui ne guérit qu'au bout de trois ans , et toujours après avoir rongé quelques extrémités des pieds ou des mains.

Le régisseur m'exhiba l'ordre de me faire travailler , en me conduisant dans une cabane infecte , où soixante nègres dansoient et dormoient tour-à-tour auprès d'un grand feu. L'aspect de ces figures bronzées qui s'avancèrent toutes à ma rencontre , l'horreur et la saleté de ce réduit me firent songer à l'enfer ; je ne savois si je devois m'asseoir ou rester immobile , parler ou pleurer..... Au bout de quelque tems , il me survint un ulcère à la jambe , qui ne me donna point de repos pendant dix jours ; je crus que c'étoit le pian : une négresse incisa la tumeur , et j'en fus quitte pour la peur et pour des souffrances inexprimables.

Le soir , quand le mal me donnoit quelque répit , je m'amusois à écouter les nègres causant entr'eux sans contrainte. Quand ils avoient fait leur cuisine , ils inventoient des contes

en souplant à la lueur d'une fumée rougeâtre. Leur nourriture est *une panade* de bananes à moitié mûres, dépouillées, réduites en pâte et cuites avec une ou deux onces de lard d'agneau ou de mauvais bœuf portugais. Les héros de la *Bibliothèque bleue* de ce pays sont les blancs, les oiseaux, les soldats, les plantes; les auditeurs et les orateurs sont en même tems acteurs pour imiter le chant ou le cri des animaux, le pétillement de la flamme et tout le mouvement des personnages ou des accessoires du conte; tantôt ils forment des chœurs de danse ou de chant, des courses ou des chasses. La comédie et le grand opéra sont naturels à ces sauvages, tout est mis en action chez eux. Quand je comparois ce théâtre avec celui de Scaurus à Rome, des jeux olympiques à Athènes, avec l'Odéon et le Muséum de la Grèce et d'Alexandrie, je me disois : S'il existe une grande différence, ce n'est pas pour le plaisir; les sybarites mettoient l'univers à contribution pour se réjouir, leur plaisir étoit peut-être moins vif sur des roses, que la jouissance de ceux-ci sur leurs morceaux de planches; que de degrés de jouissance pour ces derniers se raffinant

jusqu'aux autres qui n'ont plus qu'à mourir de satiéte! Le malheur et la pauvreté sont des sources de bonheur pour celui qui se contente de peu de chose; l'innocence loge parfois le plaisir sur les épines et cache le degout sous les plis des roses.

J'étois réduit à la plus affreuse misère et je ne voulois rien demander à personne , car l'homme compatissant devenoit alors le complice de l'accusé. Au moment où je me désolois, MM. Barbé-Marbois et Laffond-Ladebat, spécialement proscrits par Burnel, m'envoyèrent de l'argent. Le premier eut le courage d'écrire à l'officier du poste de la Franchise , qui étoit une créature de Burnel , pour lui demander un reçu de la somme qu'il me faisoit passer; je le donnai moi-même.

Pendant que je gémissais dans cet antre lugubre , la mort sonnoit la dernière heure de mon bon vieux Bélisaire , Colin : depuis deux mois il ne sortoit plus de son lit ; la misère, l'épuisement , les chagrins de famille , l'avoient anéanti; il conserva jusqu'au dernier moment son sang froid et sa gaité ; il expira le 18 brumaire , 9 novembre , fut inhumé à côté de Présfontaine , sur les décombres de

l'hôpital fait pour la colonie de 1763 ; il avoit 63 ans , il est allé rejoindre ces victimes dont il avoit recueilli les extraits mortuaires..... O mon cher Colin , je n'ai pas reçu ta bénédiction patriarchale , mais je t'ai donné des pleurs du fond de ma retraite ; tant que je demeurerai sur cette plage , je parlerai de toi à ta famille!... J'irai verser sur ta tombe des larmes d'amour et de reconnoissance ; si je touche le sol qui m'a vu naître , mes amis parleront de toi... Je les comparerai à toi ; j'espère en retrouver en France quelques-uns qui te ressembleront. La mort t'a épargné cette fois les alarmes de la nouvelle conspiration. Le départ de la famille de l'agent l'avoit fait tomber en syncope *de chagrin* , disoient ses amis ; de joie , disoient ses ennemis , *d'avoir sauvé le reste de ses concussions*. Il se réveilla le 19 brumaire , pour achever sa dernière conspiration : pour cette fois il jeta le gant ; ses gendarmes , aidés des noirs , s'emparèrent des pièces de canon pendant qu'il amusoit les soldats blancs aux casernes. La guerre civile fut complètement organisée à Cayenne ; Burnel étoit à la tête des conjurés ; la troupe courut aux armes , sauva sa vie , celle des

habitans et des déportés, consigna l'agent dans sa maison, le suspendit, fixa le jour de son départ, arrêta ses satellites, dont quelques-uns furent fusillés. Il avoit tellement vidé les caisses et épuisé le magasin qu'il n'y restoit ni vivres, ni vêtemens; l'hôpital manquoit de tout, la troupe étoit sans pain, les habitans firent des sacrifices. Burnel, en mettant le pied dans le canot, eut l'impudeur de dire qu'il laissoit la colonie florissante à des royalistes, qui ne le déportoient que pour la livrer aux Anglais. Nous apprendrons dans peu que le même soleil, le même jour et à la même heure, éclairoit le 19 brumaire (1) à Paris, à la

(1) La nuit du 20 au 21 brumaire (10 nov. 1798), a été éclairée à Cayenne, par un superbe feu d'artifice, par des *étoiles tombantes*. Ce phénomène céleste a duré jusqu'au jour. Ce n'étoit point une aurore boréale, c'étoit quelque chose de plus majestueux; tout le monde en a été frappé. Les nègres crédules ont vu des hommes de feu, des bataillons sous les armes, des couronnes, enfin tous les fantômes d'une imagination alarmée; les blancs ont également vu des choses surprenantes, car la superstition n'est que la suite d'une continuelle attache aux objets. Le malheur, l'anxiété et le grand désir de savoir, d'obtenir ou d'éviter un objet, nous font tenter toutes les chances

Guadeloupe et à Cayenne, et que le directoire étoit renversé en même tems que ses agens. Burnel fut relégué dans le port après avoir remis ses pouvoirs à M. Franconie, vieillard respectable, plus riche en vertus qu'en talens. Burnel, du milieu de la rade, essaya encore de revenir à terre : son plan n'étoit ni si atroce ni si fou que le disent ses apologistes pour le rendre incroyable ; il n'auroit pas égorgé tous les blancs, mais il

pour nous satisfaire. J. J. Rousseau, dans les Charmettes, inquiet sur son sort dans l'autre monde, jeta une pierre à un arbre, et dit qu'il attacha sa destinée à la direction de cette pierre. Le *Spectateur anglais* se trouvant à dîner avec des savans, vit une dame aimable et instruite se lever brusquement de table, parce qu'il avoit mis en croix sa cuiller et sa fourchette. Tel qui traite ce fait de puérilité ne voudroit pas s'asseoir treizième convive à une table, de peur de mourir dans l'année. Quoi qu'il en soit, le 21 brumaire répond au jour de la clôture des jacobins de Paris, en l'an 2; à la sommation aux départemens de pourvoir à la subsistance de Paris, en l'an 4. Il répond aussi à la culbute du directoire, en l'an 8. Ce qui nous fait dire avec Bayle, dans ses pensées sur une comète qui parut de son tems : « *Nous faisons plus d'attention aux choses simples qui sont au-dessus de nous, qu'aux merveilles qui se passent tous les jours sous nos yeux.* »

les auroit tous comprimés, volés ou déportés ; il auroit donné autant de prépondérance aux gens de couleur qu'aux colons ; les premiers , enivrés de ces priviléges , l'auroient exempté de rendre ses comptes et fermé la bouche aux autres ; il auroit pu rester ou partir avec ses dépouilles , enrichi des plus beaux certificats d'une sage, économe et bienveillante administration ; il avoit encore l'espoir de faire une riche moisson dans les ports de Surinam où il auroit envoyé par terre en remontant le Maroni , des bandes de propagateurs de la loi du 16 pluviose. La pénurie où il laisseoit Cayenne engageoit les noirs désœuvrés à faire ce fatal présent aux Hollandais ; s'ils réussissoient dans cette entreprise , le directoire , qui comme beaucoup de Français n'a jamais eu une juste idée du désastre occasionné par la liberté des noirs , auroit voté des remerciemens à Burnel pour cette acquisition , comme on en devroit à Erostrate pour les cendres du temple d'Ephèse.

En France , il basa sa justification sur la prétendue reddition de Cayenne aux Anglais , car son successeur Hu. . . . envoya à la découverte , en arrivant , pour savoir si Burnel n'en

avoit pas imposé. Son départ me fit sortir de la Franchise et me donna la liberté de faire un second voyage chez les Indiens, et d'y voir les antropophages ou mangeurs d'hommes.

*De l'antiquité de la découverte de l'Amérique,
par rapport à l'histoire et à la religion.*

L'histoire qui nous fait marcher dans les ténèbres et durant les premiers âges du monde, et même beaucoup de siècles après le déluge , garde un profond silence sur le Nouveau-Monde. Ce n'est que plus de quatre mille ans après le déluge que le hasard nous fait soupçonner qu'il doit exister une autre terre , que nous trouvons enfin dans le quinzième siècle de l'ère chrétienne , c'est-à-dire , l'an du monde cinq mille huit cent et tant ; mais , disent les déistes aux théologiens , si J. C. est venu racheter tous les hommes et substituer la loi nouvelle à l'ancienne , il n'est donc pas venu pour les Américains; ou bien étant plus parfaits que nous et nés d'un autre père , ils n'avoient pas besoin des grâces du Rédempteur; mais alors le livre de la Genèse est un conte , et l'Evangile , qui fait suite , en est un

autre; retranchez-vous donc à dire que le médiateur du monde est venu pour ceux-ci comme pour nous, et que nous avons un même père ; mais comment le Dieu qui a fait tant de miracles pour tant d'ingrats, dans les trois continens, a-t-il été sourd aux désirs de ces malheureux qu'il a abandonnés à leurs penchans, sans leur faire luire ni aucun rayon de sa grâce, ni aucune communication avec les peuples qu'il avoit formés à son culte ? Tel est, en substance, l'argument de presque tous les écrivains qui ont parlé de l'Amérique. D'après les massacres des Péruviens, un inquisiteur diroit qu'ils ont été trop heureux d'obtenir le baptême par l'effusion de leur sang. Cette réponse, peu satisfaisante aux yeux de la religion et odieuse à la raison, ne fut jamais celle du Christ, qui n'exige de l'homme que l'observation de la loi naturelle, dégagée des entraves théologiques de l'école. Des théologiens, en réfutant les athées et les déistes, sont tombés dans un excès de rigorisme presque aussi pernicieux que les détracteurs de la morale et des mœurs. Si *Helvétius*, *Diderot*, *Voltaire* et *Rousseau* recommençoient aujourd'hui leur carrière, ils se plaindroient de n'avoir point

de

éte entendus, se trouveroient d'accord avec les principes de la théologie et de la raison, et même avec ceux contre qui ils ont tant écrit, car la vérité est la même pour tous les hommes, dans tous les siècles; tous la voient d'un même œil, mais tous lui donnent, suivant leurs intérêts, le profil des circonstances. De l'abus d'un principe, ils en attaquent la source, moins pour être crus que pour être admirés. Aujourd'hui, par exemple, les écrivains incrédules ne font plus fortune, parce que les novateurs s'étant mis au-dessus de tous les principes de religion et de morale, ont mieux prouvé au peuple par leur conduite débordée, que les savans par cent mille volumes en faveur de la religion et de la morale, que le maintien de ces deux bras de la Divinité est aussi nécessaire au monde que les élémens qui le conservent. Tant que les prêtres et les rois ont eu trop de pouvoir, le desir de fronder les abus nous a fait sauter à pieds joints sur les principes; mais le malheur qui est la suite de leur renversement, nous fait presque retomber dans un excès contraire. Un philosophe dit quelque part, que toujours le monde est ivre; tantôt il chancelle à droite, tantôt à gauche;

s'il n'avoit pas de mur pour s'appuyer en route; il s'égareroit et tomberoit dans un abyme sans fond : fidèle tableau de tous les siècles, et surtout des deux derniers, où les théologiens et les inquisiteurs, d'un côté, les matérialistes et les athées de l'autre, ont, chacun dans leur sens, tenaillé la religion et la vérité. Du milieu des bûchers de Goa, et des *auto-da-fé* d'Espagne, l'Evangile, comme la salamandre, renaissoit de ses cendres, pour être lacéré par les usurpateurs français de 1798, et gravé en 1799 dans tous les cœurs incrédules que le malheur et la persécution ont rendus ses prosélýtes. L'histoire et la vérité se tamisent donc au *manaret* du tems. En 1792, toutes les Françaises dévoroient les écrits en faveur du divorce; en 1797, elles abhorroient cette loi. Voltaire, Rousseau, Raynal, d'Alembert, Diderot, Montesquieu, sont admirés pour leur esprit; *Bayle, Helvétius, Spinoza, Boulanger, Freret*, pour leurs talens, improuvés pour leur partialité, et souvent pour leurs principes; *Rollin, Crevier, Lebeau, Vély, Daniel, le Laboureur, Prideaux, Fleury*, pour leurs lumières, leurs principes, leurs talens et leur amour pour la vérité. Un demi-siècle et un

revers de fortune dans les royaumes , ont à moitié défeuillé la couronne des premiers; les horreurs de l'inquisition , les tyrannies des rois , le mécontentement des peuples , la prodigalité des nobles , la servitude des artisans , n'ont rien ôté du mérite des seconds ; enfin , après tous les fléaux qui ont pesé sur la tête du peuple , ce même peuple , entraîné d'abord , comme l'Ivrogne , du côté de ces Sirènes , se dégoûte brusquement de leurs chants pour soupirer , direz-vous après son malheur? non , certes , c'est après les principes . C'est donc entre le fanatisme révolutionnaire et religieux quel l'histoire marche d'un pas ferme , non point sur une route étroite , comme on le dit ; mais sur le grand chemin de la vérité et de l'honneur , qui ne sont point relégués dans une *île sans bord* , mais en rase campagne , à la vue de tous ceux qui veulent avoir les yeux de la bonne foi.

Si le tems me permet de mettre la dernière main à cette partie de mon ouvrage , je consulterai , avec un égal intérêt , les écrits pour et contre . La vérité est par-tout la même , mais les réflexions opposées des auteurs détournent souvent l'attention du lecteur . D'un

côté , les matérialistes voudront prouver l'éternité de l'univers , et réfuter le système de la Genèse sur la création d'un seul père de tous les hommes ; ils prétendront , comme Voltaire dans l'histoire du Czar , nous démontrer cette vérité par les restes que les arts ont laissés dans les pays qu'ils prétendent avoir été abandonnés à des époques qui nous sont inconnues . Quand je trouverois ici des manuscrits en langue française ou grecque , comme l'auteur de l'histoire du Czar rapporte dans sa description de la Russie , que dans la terre des Ostiaks et des Calmouks , il s'est trouvé des morceaux d'ivoire fossile , des feuilles d'arbres qui ne croissent que dans les pays chauds , et des écrits de tems très-reculés en langue du Thibet , conclurai-je comme lui que ces trésors dans une terre sauvage prouvent que les arts font continuellement le tour du monde , et qu'ils enterrent ces preuves de leur éternité ? Le lecteur à qui je dirois que les Américains ne sont pas fils d'Adam , parce qu'ils sont séparés des trois parties du monde , me demanderoit si je connois mon alphabet ; mais si je concluois , après avoir vu le palais des Inkas et les huttes des sauvages de l'intérieur , que les arts font le tour

de l'Amérique , et qu'elle est éternelle , on me riroit au nez . Je ne serois pas plus excusable aux yeux des hommes justes , si j'approvois le massacre des Indiens , parce qu'ils ne vouloient pas être catholiques . L'Evangile est la semence de la persuasion , et la vérité , le dépouillement des passions .

L'Amérique a été soupçonnée par Platon , qui parle d'une terre australe confinant aux trois autres parties du monde . L'auteur se trompe sur le mot , car l'Amérique aujourd'hui , comme nous l'avons vu , ne touche plus aux autres parties du monde par le pôle antarctique , mais seulement par le pôle arctique . Il est vrai que nos navigateurs modernes n'ont pas encore retrouvé cette route , mais l'histoire de cette Mexicaine qui alla à Pekin par terre , sans doute par le détroit glacé de Bechring , en seroit une preuve non - équivoque , si les missionnaires étoient moins suspects aux historiens . Quelques - uns prennent ce récit pour un conte vraisemblable , dicté par ceux qui ont voulu répondre aux objections des philosophes contre le texte de la Genèse , et l'application des souffrances de J. C. et du baptême à tous les hommes . Tous sont pourtant d'accord de la possibilité de ce

passage. Pour s'en convaincre, il ne faut que lire l'histoire du Groënland, où nos navigateurs ont trouvé des hommes, contre leur attente. Si l'homme peut vivre sous la ligne, il peut s'avancer de même jusqu'à l'extrémité des pôles. Quand ce trajet seroit impossible, l'histoire nous indique d'autres routes pour aller en Amérique, car elle étoit bien peuplée quand nous la trouvâmes. Voyons par qui.

Des Indiens ou naturels d'Amérique.

Les peuples dont nous allons parler, sont nommés *Indiens naturels du pays*, parce qu'ils habitoient paisiblement l'Amérique à l'époque où nous l'avons retrouvée. D'où sont-ils venus? comment s'y sont-ils introduits? depuis quel tems ont-ils fait cette découverte? Des philosophes modernes, pour prouver l'éternité du monde et résuter le système de la Genèse, disent qu'un autre Adam a été créé, et que le monde est beaucoup plus ancien que nous ne croyons: les matérialistes en induisent l'éternité de la matière; enfin, cette trouvaille occupe encore tous les hommes à systèmes. Ce champ étant aussi vaste que les déserts de la Guyane, a été retourné et par les historiens

et par les missionnaires , sans leur avoir donné rien de positif ; les uns et les autres entrent dans des dissertations à perte de vue. Le desir d'étonfser la religion a fait grossir les objets sous la plume de quelques voyageurs; l'ardeur de la défendre a quelquefois fait conter des fables aux missionnaires. Nous nous contenterons d'analyser ce que les auteurs de la Guyane ont écrit sur les Indiens , en ne choisissant que les traits qui donnent quelques connaissances de la manière de vivre de ces peuples.

MM. Legrand et Duhamel , dans l'introduction de leur voyage manuscrit , en recherchant l'origine de la population de l'Amérique , la placent à l'an du monde 3388 avant J. C. (616).

La mer Méditerranée ayant été pendant long-tems le centre commun du commerce et des arts de l'ancien continent , les peuples en-tassés sur ses bords , sont tous devenus ou armateurs ou conquérans , et souvent l'un et l'autre ; le desir de faire fortune leur a tenu lieu de boussole , et on s'étonne encore aujourd'hui de la hardiesse de leurs tentatives. On lit dans Hérodote , liv. 1. chap. CLVIII :

*Dynasties des rois d'Egypte , règne de
Néchao.*

« Ce prince entreprit de joindre le Nil avec la mer Rouge , mais il ne réussit pas à ce travail , dans lequel il vit périr six-vingt mille hommes. Il fut plus heureux dans une entreprise d'un autre genre. D'habiles mariniers de Phénicie , qui étoient à son service , partirent de la mer Rouge avec ordre de reconnoître toutes les côtes d'Afrique ; ils en firent le tour , et retournèrent en Egypte par la Méditerranée , après avoir heureusement passé le cap de Bonne-Espérance et le détroit de Gibraltar (autrefois d'Hercule), qui est la clef de ces deux mers , entre l'Espagne et l'Afrique . »

Qui croiroit que cette entreprise , l'une des plus hardies dont parle l'histoire , et la première boussole de la navigation , soit restée dans l'oubli pendant plus de vingt siècles ? Ce n'est qu'en 1497 , trois ans après le voyage de Christophe Colomb en Amérique , que Vasquez de Gama , portugais , retrouva cette même route , pour aller aux Grandes-Indes par le cap de *Bonne-Espérance ou des Tempêtes*.

Le laconisme de l'histoire ancienne , disent-

ils , nous donne par-là quelques indices , pour dater l'époque de la population de l'Amérique. Les Phéniciens , originaires des Juifs , des Egyptiens et des Assyriens , habitoient la rive orientale de la Méditerranée . Tyr la fameuse , Carthage et Utique en Afrique , étoient des colonies phéniciennes , qui toutes réunissoient leurs lumières et leur industrie pour le commerce des mers. Les Hollandais , et les Portugais leurs imitateurs , n'ont fait que retrouver les premières découvertes et les routes que ces premiers navigateurs leur avoient tracées. Ainsi , les Phéniciens ayant eu la clef de la Méditerranée , de l'Océan du nord , du sud et de la mer des Indes , ont commencé à quitter un peu les côtes ; quand ils ont eu gagné le large , les alizés soufflant de l'est - est quart de nord , les ont fait aborder sans malheur sur les côtes du Brésil et du Paraguay. Ceux qui sont partis de la Méditerranée , des ports d'Utique et de Carthage , pour voguer dans l'Océan du sud , ont remonté jusqu'à l'Amazone , d'où les courans ont dû les porter aux îles Antilles , près du golfe du Mexique. Ils ont trouvé , en côtoyant , la Jamaïque , la Floride et la Louisiane. Comme ils n'avoient point de boussole , et que les vents

du pays sont long-tems invariables , ils s'y sont confinés d'abord forcément. Ainsi , du côté des Européens , le Portugal , l'Espagne , l'Angleterre ont peuplé , sans le savoir , les îles et la terre ferme de l'Amérique Septentrionale ; de là vient la confusion des langues et la nouvelle Babel. Aussi , chaque canton de l'Amérique avoit-il une langue différente ; chaque nouveau débarqué devenant chef d'une peuplade , parloit son jargon , que le voisin n'étoit pas curieux d'apprendre. L'usage de ces peuples étant de vivre isolément chacun par famille , ils ne cultivoient les sciences que pour leur usage , qui se bornoit à bien peu de chose. L'écriture ne leur étoit pas connue , ou plutôt ils en avoient perdu l'usage , et dans l'ancien Continent , elle n'étoit pas le secret du peuple ; au reste , disent les auteurs que j'extrais , les Américains y suppléoient par la mémoire : aujourd'hui même ils se transmettent de père en fils les histoires les plus reculées de leur origine. Quoiqu'ils ne comptent que par lunes , et qu'aucun d'eux ne sache son âge , ils confondent si peu l'histoire des tems reculés , que , toute défigurée qu'elle est pour nous par les lacunes , on y démêle encore facilement leur origine.

Quelques sauvages de l'intérieur des terres , connus sous le nom *d'Indiens à longues oreilles* , parce qu'ils percent leurs oreilles en naissant , les tirent et les font descendre jusqu'à l'extrémité de leurs abajoues , croyant sans doute remplacer par ces oreilles naturelles les pendans des anciens Perses et les longues breloques des Babyloniennes et des modernes Européennes , furent pris et amenés dans ces derniers tems dans une des missions ou paroisses d'Oyapok. Leur langage étoit absolument inconnu aux autres Indiens plus voisins de la côte. Après quelque tems ils parvinrent à se faire entendre. Le *baba* , ou curé de la paroisse , en ayant attiré quelques - uns chez lui , leur demanda d'où ils sortoient , quel âge ils avoient , ce qu'ils savoient , s'ils croyoient en Dieu , pourquoi ils mangeoient leurs semblables. Je voudrois pouvoir rendre leurs réponses dans leur jargon , qui a une grâce naturelle dans l'accent , plus sensible pour les femmes dont le goût est épuré par la finesse de leurs organes. C'est un mélange de la douceur des langues asiatiques , et de la rudesse des hommes brutis par la solitude , l'épaisseur des bois et le silence éternel de la nature dans des climats inhabités. Les oiseaux , quoique solitaires en apparence ,

semblent rechercher de loin la société de l'homme. Ici ils ne roucoulent que rarement ; les rois du chant , le rossignol , la sauvette , le chardonneret n'ayant point eu d'auditeurs , n'y font point entendre leur mélodie. Les oiseaux sauvages qui les remplacent sont nuancés de plumes de toutes couleurs et armés d'un bec très-long et très-fort , dont ils se servent tous pour tirer les yeux à l'homme qui veut les prendre. Les quadrupèdes , qui sont les tigres , les moutons paresseux , les tapirs , les singes rouges et noirs , plus hideux que tous ceux de l'Europe , font retentir l'air , pendant la nuit , de rugissements ou de sons rauques et lugubres , qui inspirent la barbarie et l'anéantissement de la nature : c'est à cette école que ces sauvages ont formé leurs langages et leurs mœurs ; d'après cela faut-il s'étonner de la rusticité de leurs habitudes ? Mais comme l'Africain ne dépose jamais toute sa couleur noire dans le sang où il se mêle , de même l'homme devient métis au moral comme au physique. Ces sauvages conservent encore une ceinture de leur origine et ornent leur language de beautés primordiales , aussi après que le pays qui les produit.

« Nous sommes les enfans d'un père bon et

» juste qui nous a donné un arc , des flèches ,
 » un *boutou* ; il nous a appris aussi à creuser
 » un arbre pour le confier à l'eau ; il a dis-
 » paru depuis bien des lunes. Il commença
 » à s'endormir après avoir beaucoup hélé
 » (crié) pour une blessure qu'il avoit reçue
 » à la jambe droite , dans une bataille que
 » nous eûmes avec les *Arouas* ; nous songeâmes
 » enfin à le cacher dans la terre , en le bai-
 » gnant de larmes. Avant de dormir , il nous
 » appela tous auprès de son hamac. Nous
 » étions quatre frères ; celui qui comptoit le
 » plus de lunes après notre père est mort de
 » douleur ; il joignoit les mains vers la mon-
 » tagne où nous allions demander une bonne
 » chasse au *Tamouzy* ; il nous ordonna d'en
 » faire autant et d'apprendre à tous nos enfans
 » tout ce qu'il nous avoit raconté de l'*Hyrou-*
 » *ka* , du *Tamouzy* et des hommes bien loin ,
 » bien loin du côté du soleil levant , d'où son
 » grand-père lui avoit dit que ses aïeux étoient
 » venus depuis un nombre de lunes plus grand
 » que toutes les flèches que nous avons déco-
 » chées aux *Ytauranés* , aux *Galibis* et aux
 » *Arouas*. Il nous parla aussi de l'arrivée de
 » blancs bien méchans , qui étoient entortillés ,

» de la tête aux pieds , de grands hamacs cou-
 » leur de *nécrou* (c'est-à-dire noirs , couleur
 » du diable des Indiens), par-dessus lesquels
 » étoit une côte ou *couillou* , couleur de ta-
 » mouzy (c'est-à-dire blanc). Ces Européens
 » sont venus bien des lunes.... bien des lunes
 » après les autres , nous a dit notre père ; ils
 » vouloient nous faire renoncer au *Tamouzy*,
 » au grand *Lama* , au terrible *Hyrouca* dont
 » le souffle déracine les arbres , les montagnes ,
 » et fait dormir plus d'Indiens dans un jour
 » qu'il n'y a de feuilles sur ces monbins . Ces
 » blancs entorillés *d'hyrouca* et de *tamouzy* ,
 » annonçoient un autre *Lama* qui venoit , di-
 » soient-ils , renverser le nôtre . Les grands *ba-*
 » *bas* de notre père se sont battus avec eux ;
 » ces blancs qui avoient été reçus comme des
 » envoyés du Tamouzy , *rougirent* plusieurs
 » Indiens et forcèrent les autres à se réfugier
 » dans les montagnes et dans les forêts , d'où
 » nous avons été tirés par ces *galibis* avec qui
 » nous étions en guerre . »

Cette narration dont j'analyse la teneur pour la rendre supportable dans notre langue , prouve que les Indiens conservent le souvenir de leur première origine , et qu'ils ne la confondent

point avec l'arrivée des Espagnols et de leurs missionnaires dominicains ou jacobins, entortillés de hamacs noirs ou de soutanes et de *tamouzis*, c'est-à-dire, de surplis. La simplicité des dates, la richesse des comparaisons, la sublimité des pensées, la fidélité de la tradition prouvent, comme je l'ai dit plus haut, que les Indiens cultivent les sciences, mais seulement pour leur propre usage; qu'ils n'ont oublié ni les loix, ni le culte de leurs premiers pères; qu'ils y sont fidèles sans avoir besoin de calendrier pour marquer les jours de fêtes, ni de temples pour se réunir à la prière.

D'où leur vient ce précepte de tradition orale de père en fils, qui supplée à l'écriture? L'ont-ils puisé dans les pays où ils se mangent les uns les autres, ou dans les premières loix qu'ils ont reçues avant l'invasion des Européens? Il n'y a personne qui ne soit de ce dernier avis; ils n'ont donc retenu que les principes de leur culte et de leurs mœurs; si on les trouve altérés, l'âpreté du sol en est cause; mais en remontant à la source, on puise ces mêmes préceptes de tradition orale dans les loix des premiers législateurs de la Grèce et de l'Asie. Mes guides ajoutent sur les Indiens, que

dans le tems de leurs divertissemens , les vieux se couchent dans leurs hamacs pour *karbeter*, ou raconter l'histoire de leurs ancêtres *au petit monde* , c'est-à-dire aux enfans qui les servent comme leurs rois.

Une grande partie des Indiens n'érigé ni statues, ni temples, ni autels à ses dieux ; du haut des montagnes qu'ils gravissent avant le point du jour , ils se prosternent du côté de l'orient pour invoquer le Tamouzy dans les premiers rayons de l'astre qui féconde la nature ; ils se tournent ensuite à l'occident pour prier l'Hyrouca ou le diable avec une ferveur particulière ; on les croiroit Manichéens : point du tout , disent les missionnaires; nous leur avons entendu dire plusieurs fois : *Nous n'adorons pas l'Hyrouca de bon cœur, mais nous le prions parce qu'il est puissant et méchant.*

Les Indiens sont très-adonnés à la magie et à la superstition ; leurs sorciers sont de savans botanistes qui ne font rien que pour des présens. Ces sorciers , prêtres et docteurs de la loi , sont le fléau ou la consolation de ces pauvres gens. Les Indiens sont hospitaliers, jaloux, passionnés pour les boissons enivrantes , furieux dans l'ivresse ; ils ont l'intempérance des Perses et la sobriété
des

des Spartiates ; ils sont brutes dans certaines connaissances qui nous sont familières , pénétrans dans les découvertes sublimes , comme dans leur briquet , dans leur poterie , dans la manière de se médicamenter. Ce mélange de science et d'abrutissement fait présumer aux écrivains que j'analyse , que l'Amérique a été policée autrefois , et que des révolutions ont dispersé les habitans , qui se sont enfoncés dans les déserts , et ont été replongés dans l'abrutissement ; ils appuient ces assertions des notes suivantes.

Platon, dans son *Timée*, prétend qu'un vaste continent nommé Atlantide , plus grand que l'Asie et l'Afrique, fut submergé par un horrible tremblement de terre et une pluie extraordinaire qui dura un jour et une nuit. Le sol d'Amérique ne présente partout que des laves. Raynal convient qu'en 1663, *Lima* qui étoit pavé en argent fut englouti , que les tremblemens de terre y sont aussi fréquens et beaucoup plus terribles que dans la Calabre. M. de la Condamine qui a visité les Cordillères , a trouvé des glaces sur des monceaux de cendres , des terres brûlées. Les montagnes de l'intérieur offrent partout des pierres noires

et fondues ; en 1766 le tremblement de terre dont le foyer étoit sous le Cap-Français , se fit sentir à la même heure à Lima, au Chili et dans la Guyane, c'est-à-dire à plus de deux mille lieues de distance.

Le sentiment d'un volcan général allumé par la torche du tems et éteint par les siècles, ne détruit point le système de la *Genèse*, et ce témoignage est précieux dans la bouche de l'auteur de *l'Histoire des deux Indes*.

Platon parle encore des rois qui y commandoient , de leurs pouvoirs et de leurs conquêtes. Crantor , qui le premier a interprété Platon , assure que cette histoire est véritable. Je sais que le rigoriste Tertullien l'a combattu parce que J. C. étant venu sauver tous les hommes , les grâces du Messie ne paroissent point appliquées de fait à des nomades inconnus du reste du monde ; mais cette raison théologique confondue par la découverte de Colomb , nous confirme de plus en plus que les secrets de Dieu nous sont impénétrables sur nos destinées. Pamelius et Proclus ont réfuté Tertullien par le témoignage d'un historien d'Ethiopie , nommé Marcel, qui avoit écrit la même chose.

Diodore de Sicile paroît confirmer l'époque à laquelle nous plaçons la population de l'Amérique,

« Quelques Phéniciens , dit-il , ayant passé les colonnes d'Hercule , furent emportés par de furieuses tempêtes en des terres bien éloignées de l'Océan ; ils abordèrent à l'opposé de l'Afrique , dans une île très-fertile , arrosée de grands fleuves navigables. » (Ce ne peut être ou que dans l'Archipel de l'Amérique , à Saint-Domingue , à la Jamaïque , ou bien au fleuve Saint-Laurent , aux Amazones , ou à la Plata.) Le même historien ajoute que les Carthaginois réservèrent pour eux les données qu'ils avoient sur ce pays. Carthage ayant été rasée par les Romains , les habitans trainés en captivité , brisèrent leur boussole pour se venger du vainqueur.

Nos modernes commentateurs de la Bible , pour expliquer la route des flottes de Salomon , qui mettoient trois ans au voyage d'Ophir , ont placé ce pays dans l'Afrique , dans les grandes Indes , aux Moluques , aux îles de la Sonde , dans l'Indostan , à l'extrémité de la mer Noire , sur les rives du Phase et du Pactole , dans la Méditerranée , sur les bords de la Lybie

et de la Cyrénaïque , enfin dans tous les points de l'Afrique , sans l'avoir pu reconnoître précisément , parce que chacun de ces pays produit l'or ou une partie de richesses que la flotte rapportoit ; mais il ne falloit pas trois ans pour le voyage de ces côtes. Le savant Arias-Montanus , éditeur de la fameuse Bible de Philippe II... *Postel* et d'autres (dit *don Calmet* sur la Genèse , page 39 , dissertation sur le pays d'Ophir) ont été le chercher dans l'Amérique et l'ont placé dans le Pérou ; d'autres enfin ont cru le découvrir dans l'Hispaniole , aujourd'hui Saint-Domingue. Christophe Colomb s'écria en y entrant : *Voilà le véritable Ophir de Salomon !* Il y vit de profondes cavernes , des fleuves détournés , des ruisseaux qui courroient sur des lits d'or et d'argent , et il n'y trouva que des hommes indifférens sur tous ces biens , dont ils n'ignoroient peut-être le prix que parce qu'ils étoient en petit nombre ou nouvellement transplantés , ou parce qu'ils avoient perdu le besoin de communiquer avec les continens.

Il semble que *Sénèque* , contemporain de J. C. , ait prophétisé les découvertes que nous avons faites depuis deux siècles ; et , pour parler

plus raisonnablement , dit Moréri , la connoissance que ce grand homme avoit des secrets de la nature et de l'histoire , lui avoit fait prédire que nous pourrions retrouver un pays connu anciennement des Phéniciens et des Carthaginois ; il s'explique ainsi :

*Venient annis
Sæcula seris , quibus Oceanus
Vincula rerum laxet , et ingens
Pateat tellus , Tiphisque novos
Detegat orbes , nec sit terris
Ultima Thule.*

« Les siècles à venir briseront les barrières de l'Océan ; un vaste continent nous sera connu ; un nouveau Tiphis le découvrira et les bornes du monde seront reculées au-delà des glaces de l'Islande. » Ainsi les anciens se doutoient déjà que l'Amérique septentrionale confine à l'Asie par le pôle arctique.

Ces extraits sont suivis de la comparaison des mœurs des anciens peuples sauvages avec les naturels Américains. Les auteurs en extorquent quelques inductions à l'appui de leur système de chronologie ; ils ont écrit ceci , disent-ils , pour prouver que le système de la Genèse sur l'origine du monde , n'est pas le moins raisonnable ; que l'Amérique a pu être

peuplée d'hommes , qui , dociles à la loi naturelle , ne sont pas privés des grâces de la venue du Médiateur ; de là ils passent à la vie privée des Indiens. Je puis les juger par ce que j'en ai connu ; ils sont plus instruits que moi ; je n'aurai que le mérite de les compulser et de les concilier en mettant de suite les traits qui se trouvent quelquefois épars dans leurs manuscrits.

H Y R O U A È T L I S B È , ou *les Indiens de la zone torride.*

On dit que ces *Indiens* au carnage acharnés ,
Qui rougissent de sang la terre intimidée ,
Ont cependant d'un Dieu conservé quelqu'idée :
Tant la nature même en toute nation ,
Grava l'Etre suprême et la religion !

VOLTAIRE , *Orphelin de la Chine* , scène I^e.

On distingue deux sortes d'Indiens en Amérique : les uns , à demi civilisés par les jésuites et les autres missionnaires , avoisinent à quelques milles , les côtes cultivées par les Européens dépayrés qu'on nomme colons , et qui n'habitent que les bords de la mer ; les autres , nommés antropophages et fugitifs pour les raisons que j'ai détaillées ci-dessus , ne s'ap-

prochent presque jamais ni des colons, ni des autres Indiens; ils sont également redoutés des uns et des autres. L'antipathie de ces nations nous fait distinguer quatre classes d'hommes en Amérique : les naturels du pays, ou Indiens, à longues oreilles ; les *Galibis*, ou sauvages apprivoisés ; les colons, c'est-à-dire les blancs qui ont quitté le vieux continent pour s'établir dans le nouveau, et les Africains nègres. Ces quatre classes d'hommes sont bande à part ; les deux premières sont rouges, ont les cheveux longs et se ressemblent pour le fond du caractère : je les confondrai souvent, en marquant seulement les nuances qui les séparent ; prenons-les à l'instant qu'ils naissent jusqu'à celui où ils meurent.

On ne saperçoit pas du moment où une Indienne va donner le jour à un enfant ; la nature, en ne la douant que d'une taille médiocre, lui a donné autant de force que de courage ; elle est si accoutumée à souffrir, qu'elle ne laisse échapper ni plainte ni soupirs ; son visage n'est pas plus altéré que si elle ne ressentoit aucune douleur ; elle va au bord d'un ruisseau, se baigne, tient son nouveau-né par la main, le plonge dans l'eau en le tenant par

le talon, comme Thétis, pour l'accoutumer à braver cet élément ; il n'est pas sorti du sein de la mère qu'il n'aspire l'air que pour s'endurcir à la fatigue ; au bout d'un quart-d'heure, cette jeune mère revient d'un air gai présenter humblement son petit au père, qui le presse sur son sein et le garde dans son hamac. Dans quelques peuplades de ces sauvages, les maris sont malades pour les femmes, l'accouchée leur prodigue les soins qui lui seroient dus. Rien n'est plus comique que cette coutume bizarre dont j'ai été temoin : le mari se met au lit quand sa femme touche à son terme ; il fait les contorsions pour elle, observe tous les jeûnes d'une femme en couche, se fait servir dans son hamac pendant quarante jours ; la pauvre malade est obligée d'aller à la chasse, à la pêche, de faire la cuisine, de s'approcher du lit de son seigneur et maître pour allaiter son enfant ; puis de le servir debout, en posture de suppliante, pour manger les restes qu'il veut bien lui abandonner pour elle, sa famille et ses compagnes qu'elle doit voir de bon œil... Je crois entendre mes compatriotes trépigner des pieds en lisant ceci ; je leur pardonne de bon cœur, et je partage leur indignation. Je

m'étendrois avec plus de plaisir sur les naturels de l'Amérique , s'ils tyrannisoient moins un sexe à qui nous devons , et les vertus sociales , et les charmes de l'existence ; et le bonheur de la vie.

Tous les Indiens n'ont pas cette sorte manie , mais tous profitent de leur force pour réduire leurs femmes au plus dur esclavage.

Tant que l'enfant ne marche pas seul , il est sous l'aile de la mère , qui le porte sur ses bras et l'accoutume à voir les précipices , à supporter le poids d'un soleil brûlant ; elle le frotte d'huile de palmier , et , dans certaines peuplades , d'une pommade faite avec du roucou acide de couleur de tuile ; elle s'en frotte elle-même , et brave ainsi les injures d'un climat dévastateur. Je n'ai pas besoin de dire que cette mère trapue et vigoureuse allaite souvent deux petits à la fois. Au bout d'un an , l'enfant marche sans peine , il accompagne la mère à la chasse , et quand le mari y va seul , il reste au karbet pour servir d'espion , les maris ne laissant jamais les femmes sans surveillants ; ces argus sont , ou les vieillards , ou les enfans , qui font fonction de duègne. La

jalousie de ces tyrans est aussi cruelle et aussi active que celle des disciples de Mahomet. Les femmes galantes (et elles le sont presque toutes) risquent d'être empoisonnées ou assassinées à coups de flèches et de boutou (1). Personne ne se mêle de ces querelles, et il n'y a point de loix vengeresses de ces sortes d'assassinats : les Indiens les plus policiés n'ont jamais été assujettis sur cet article à aucun règlement européen... Malheur au blanc qui déplaît à ces sauvages en voyageant chez eux ! ils le tuent impunément, sans qu'il soit jamais vengé, ses semblables laissant les Indiens dans la plus grande indépendance.

Déjà nos petits Indiens ont vu six abatis, ils sont lestes et aguerris comme de jeunes lionceaux ; les filles suivent la mère, et les mâles portent les flèches et l'arc du père ; ils gravissent les montagnes, passent les torrens et s'amusent gaiement avec les flots qui retournent

(1) Le boutou est une massue guerrière, faite d'un bois dur, de la longueur de deux pieds, ornée de brandebourgs ou de plumes, qu'on tient par le milieu ; aux deux bouts sont incrustées deux hachettes de fer ou de pierre coupante. Les Indiens se servent de cette massue comme d'un bâton à denx bouts.

le foible canot qui les porte ; ils s'affourchent dessus , les voilà sur l'autre rive nu - pieds , portant un kalifibé ou suspensoir comme les nègres , moins par pudeur que pour se garantir des insectes et des hernies qui sont communes aux trois quarts des habitans des pays chauds. Ils ont aussi un *couillou* fait comme une espèce de tablier , tissu de rassades où de morceaux de corail et d'une espèce de faux jaspe et de jais qu'ils trouvent dans certains fleuves ; ils sont plus curieux de ces rassades que d'or et d'argent ; elles leur servent de collier , de brasselets et de toile pour couvrir la nature , quoique ce voile soit très-étroit , car il ressemble à un petit éventail attaché au-dessous du nombril : comme ils marchent en dedans , c'est un obstacle suffisant contre les yeux du plus avide scrutateur . Le reste de leur corps est nuancé de plumes , dont l'arrangement et l'admirable variété passeront chez nous pour un chef-d'œuvre de parure et même de coquetterie ; leur bonnet en forme de couronne , est plus galant et plus riche que les plus beaux panaches ; ils mettent à contribution l'édredon le plus fin , et tous les volatiles se dépouillent pour leur faire un diadème.

Mais j'oublie que mes Indiens sont à la chasse et à la pêche : ce n'est pas un jour de fête , suivons-les dans les forêts , ils sont à l'affût et sur la rive et sous une touffe épaisse ; l'un vient de flécher un poisson , il se jette à la nage , aussi leste que l'habitant des eaux , il suit son vaincu aux traces de la flèche tremblante , il la saisit et jette sa pêche sur le rivage.

L'autre vient de frotter son chien avec des simples , le gibier ne suit point à l'approche de l'animal ; mais pour s'assurer de sa chasse , il attache en même tems quelques bottes de halier aux arbres qui sont vent à lui ; un agouty , qui est le lièvre du pays , vient brouter cette herbe , il lui décoche un trait , l'atteint et le laisse là . Je me mets à rire de son indifférence , en courant ramasser la proie : « Ce n'est pas votre ouvrage , me dit gravement le chef de la famille ; quand nous serons de retour au karbet , ma femme ira le chercher , c'est sa besogne . » Il ajouta que l'homme , roi dans sa maison , vouloit bien s'employer à la pêche et à la chasse , mais que la femme étoit faite pour porter le fardeau . Un de ses enfans courut à l'instant prévenir

sa mère ; je ne m'étois pas aperçu de son absence , par l'attention que je prêtois à ce que me disoit le père. Ces bottes de halier suspendues aux arbres , étoient des herbes enchanteresses pour l'espèce de gibier qu'il desiroit avoir : je connois , dit-il , la vertu des plantes, leur poison , et leurs charmes attracteurs pour toutes sortes d'animaux ; en effet il frotta sa ligne, y mit un appât , et prit sur le champ un haymara , espèce de brochet que je lui désignois. Ce peuple a les yeux d'un aigle , l'ouïe d'un aveugle , les pieds d'un cerf , la sagacité d'un chien de chasse , et l'adresse d'un dieu.

Nous entendîmes au fond du bois un cri perçant , c'étoit l'enfant qui étoit allé chercher sa mère : un serpent à sonnettes l'avoit entrelacé et mordu au bras droit ; le père sans se déconcerter , courut à l'animal , le prit , l'éventra , en prit le foie , en exprima le sang , l'immisça au jus d'une liane , ouvrit la bouche de son fils , lui en fit boire ; il commença à respirer. Le père frotta ensuite le bras malade , et au bout d'une heure l'enfant en fut quitte pour quelques nausées.

On voit en Amérique des descendants de

ces fameux Psylles d'Afrique ; qui enchantoient les serpens et les faisoient fuir devant eux. Les nègres et les Indiens possèdent quelques-uns de leurs secrets. Un grand nombre se font faire des scarifications , où ils expriment le jus d'une liane , contre-poison qui les garantit des serpens et les apprivoise avec tous les reptiles ; d'autres appellent les serpens , les prennent et les charment : les possesseurs de ces recettes prétendent que s'ils en tuoient quelques-uns , ils ne seroient plus préservés. J'ai vu des blancs user des mêmes simples , qui s'en sont bien trouvés. Le maire de Synnamari , Mr. Duchemin , a marché devant nous sur un serpent , qui s'est détourné , a paru le flairer sans le mordre. Il y a des recettes sympathiques et antipathiques ; les premières dont je viens de parler ont été , dit-on , indiquées par les reptiles eux-mêmes qui en se battant , vont chercher après le combat , les simples pour la guérison du vaincu : ainsi la couleuvre en France , à la poursuite du crapaud qui lui lance son eau corrosive , court s'essuyer à la feuille cotonneuse du bouillon-blanc. Les secondes nous viennent de l'horreur que ces mêmes animaux ont pour d'autres plantes ou

d'autres arbres. Ici un voyageur qui a de l'ail dans sa poche , voit les serpens fuir à son approche ; en France , qu'il dorme sous un frêne , jamais reptile n'approchera de lui.

Comme nous nous en retournions , je voulus prendre le poisson et l'agouty , le chef y consentit d'un air dédaigneux. Au milieu de la route , la patte de l'agouty , retournée par les branches d'un bois de panacoco sur lequel reposoient deux oiseaux diables ou noirs , se trouva croisée sur l'ouïe du poisson. « Hyrouca ! Hyrouca ! » s'écria l'Indien en brisant ses flèches , « grâce , grâce . . . punis cet étranger , lui seul a touché ton arbre cheri avec des victimes impures ; elles ont reculé d'effroi à ton aspect. . . . » Je ne comprenais rien à cette pantomime et je riais sous cape. Mon guide entre en fureur , et d'un bras vigoureux il me traînoit à l'eau , quand nous entendîmes au loin gronder le tonnerre ; un nuage rougeâtre siffloit dans les airs. « Tu es bien heureux , dit-il en me lâchant , le Tamouzi te protège , mais prends garde de braver , par un entêtement mal-entendu , la puissance de l'Hyrouca , car il te feroit dor-

» mir ; c'est lui qui m'avoit ordonné de te
 » jeter à l'eau. Pourquoi contreviens-tu à
 » nos loix ? C'est aux femmes à emporter le
 » gibier ; si tu avois voulu m'en croire , nous
 » n'aurions pas eu ce funeste présage. » Je
 me rendis à ses raisons ; il lava sa chasse et sa
 pêche et les jeta aux pieds d'un maripa , ma-
 gnifique palmier dont les feuilles ornent les
 colonnes des palais dans l'ordre du corinthien
 composite.

Nous cheminions au karbet ; je suivois mon guide comme un craintif chien de berger , à qui son maître a donné un coup de houlette pour avoir mordu une brebis. Mon indien , en cassant de petites branches de bois , traversoit comme un oiseau les buissons les plus épais. Les piquants des haouaras et des orties sembloient s'émousser sur sa peau , quoiqu'il fût tout nu ; ses pieds et son corps étoient sans égratignures ; mes habits étoient en lambeaux et mes jambes en sang. Le desir d'apprendre me faisoit oublier mon mal. Je mourois d'envie de savoir pourquoi mon guide cassoit ainsi de petites branches ; je n'osois le lui demander ; de peur que *l'Hyrouca* ne me fit jeter à l'eau pour ma curiosité.

Nous

Nous arrivons au karbet ; le mari remet à sa femme quelques branches de halier ; elle sort ; elle étoit déjà loin , et je disois au Banaret (1) : « Nous ne mangerons point de cette » chasse-là aujourd'hui, elle ne trouvera jamais » le chemin couvert que nous avons pris.—C'é- » toit pour lui indiquer la route , que je cas- » sois ces petites branches ; je lui en ai remis » quelques-unes qui seront ses guides ; elle ne » se trompera pas , car ce qui échappe à vos » yeux ne nous est pas indifférent. C'est à » l'aide de ces branches de bois ou des arbres » auxquels nous faisons certaines marques , » que nous nous frayons des routes au milieu » des forêts les plus épaisse s ; et du fond des » déserts nous retrouvons sans peine le même » sentier que nous avons tenu six mois aupar- » ravant. »

Au bout de deux heures , la femme revient avec la chasse , nous prépare à dîner , et des boissons de vin de palme et de cachillery , li-

(1) Banaret signifie en indien , *mon bon ami* ; ils saluent tout le monde avec ce mot. Les créoles leur ont donné ce sobriquet , qui signifie *paresseux et original*.

queur faite avec le poison le plus subtil, que le lecteur connoîtra bientôt.

La vérité et le caractère de l'homme pétilent au bord du verre. Cette orgie va nous donner plus d'une scène pittoresque. Le marmot qui avoit accompagné sa mère, est venu *karbeter* quelque chose à son père. Tous les voisins sont au festin. Les chess de famille, ainsi que les compères, se bercent dans leurs sales branles ou hamacs dégouttants d'huile de palme ou teints de roucou ; les femmes apportent à boire dans de grands couyes (1). Ces peuples se font un mérite de l'ivresse la plus dégoûtante et la plus furieuse. Quand leurs hamacs sont trempés de la liqueur que leur estomac ne peut plus contenir, leurs femmes les soutiennent. A peine sont-ils un peu déchargés, qu'ils se lestent de nouveau jusqu'à ce qu'ils soient ivres-morts.

Quand la boisson commence à fermenter,

(1) Le couye est une gourde que produit une liane semblable au potiron. Le calebassier, grand arbre dont la feuille ressemble à celle du pomnier, produit aussi des gourdes aussi grosses que nos cruches; on l'appelle *Vaisselier indien*.

les plus vieux karbètent le petit monde , comme je vous l'ai dit plus haut ; les jeunes maris querellent leurs femmes , et se battent avec leurs rivaux . Mon Indien , flegmatique comme un Caton avant le repas , n'avoit pas oublié ce que son enfant lui avoit rapporté . Le lecteur devine que c'est quelque tour de galanterie . La femme avoit trouvé un de ses compères en allant chercher notre chasse . Le galant étoit de la fête : « Tu as été attendre ma femme ; vous êtes de concert ; il faut nous arranger . Tu m'entends . » A ces mots il saisit son boutou ; voilà nos lutteurs en défense . Les pieds , les poings , les dents , sont en usage . Le boutou est de côté pour un moment . Ils se tournent , s'embrassent , s'étreignent , se soulèvent , se jettent par terre ; le sang et la sueur coulent de leurs membres ; ils se relèvent , s'éloignent à des distances égales comme deux coqs , deux bétiers , deux fiers taureaux ; les yeux étincelans de fureur , ils se précipitent l'un sur l'autre les doigts étendus , se tordent les bras , se déchirent les membres sans pousser aucun cris ; ils sont égaux en force , ils sont épuisés ; ils s'en veulent à la mort . Une troisième épreuve doit décider la victoire . Ils re-

prennent le boutou. « Mon Dieu ! ils vont
 » s'assassiner , dis-je à la femme , courons les
 » séparer.—Gardez-vous-en , dit-elle , vous se-
 » riez leur première victime. » Tranquille spec-
 tatrice , elle ajoute tout bas : « Il m'en revien-
 dra autant tout à l'heure. » — Le galant , plus
 adroit que le mari , lui décharge un coup de
 boutou sur la tête qui le met hors de combat.
 La femme s'élance sur le vainqueur , lui coupe
 un bras et lui entr'ouvre le crâne ; il tombe mort
 à ses pieds. L'assemblée pousse de grands cris ,
 et claque des mains en signe de réjouissance
 et d'applaudissement. Les spectateurs à l'in-
 stant , comme s'ils se fussent donné le mot ,
 s'arment tous de leurs boutous pour battre
 leurs femmes ; des cris aigus retentissent au
 loin ; ces malheureuses , loin de fuir , ce qui est
 un opprobre pour elles , se défendent foible-
 ment , toujours sous les poings de leurs bour-
 reaux. Outré d'indignation et frissonnant
 d'horreur , j'en arrache une des mains du tigre
 qui lui avoit ensanglé le visage et meurtri le
 sein. Son arme étoit entrelacée d'une poignée
 de cheveux qu'il lui avoit arrachés ; le sang ne
 pouvoit être étanché par le sable ; elle se re-
 lève , s'échappe , saisit l'arc de son mari et

m'en assène un grand coup sur les épaules. Elle écumoit de rage de ce que je l'avois soustraite à sa fureur , et s'écrioit : *S'il me bat , c'est qu'il m'aime.*

Je n'aimerai jamais les femmes à ce prix-là ; dis-je en m'ensuyant , car toutes prenoient le parti de celle-ci. L'auteur des *Lettres Persanes* avoit donc copié la nature , en faisant dire à une jeune Moscovite que son mari traitoit avec douceur : *Il ne m'aime pas , puisqu'il ne me bat point.* Plusieurs Européennes ressemblent en ce point aux Indiennes. Plus on scrute le cœur humain , plus on découvre dans cet amour forcené un principe de sagacité pour émouvoir ensemble toutes les passions. La douleur est le plus puissant aiguillon de l'amour. Qu'un amant infidèle choisisse une rivale sous les yeux de sa maîtresse , celle-ci , loin de passer à l'indifférence , gronde , tonne , éclate , s'apaise , s'adoucit , devient suppliante : elle a trop de fois raison pour ne pas se donner tort. Que l'auteur de ses larmes vienne les essuyer , elle n'aura jamais eu de jouissance plus vive ; elle diroit presque à son charmant coupable : *Recommence encore pour donner de l'ame au plaisir.* L'abandon n'est-il pas pour une femme

policée le *boutou* des sauvages de l'Amérique ? Le charme de la réconciliation et l'espoir de mériter une excuse sont les beaux fleurons de la couronne des femmes. De notre part , l'aveu d'une faute leur suffit pour leur triomphe comme pour leur bonheur ; l'un dépend de l'autre. Ne pouvant dompter nos forces , elles affrontent tous les dangers pour enchaîner nos cœurs. On prétend d'ailleurs qu'elles sont plus aimantes que nous : la partie seroit égale si j'en jugeois par moi-même.

Pendant que je philosophois tout seul , cherchant la route pour gagner la côte , celle qui m'avoit corrigé , avoit enivré ses enfans et son mari ; les convives étoient plongés dans un profond sommeil ; elle s'échappe et m'aborde : jugez de ma surprise !....

« Etranger , vous nous fuyez ; dit - elle ,
 » parce que vous ne nous connaissez pas ; mais
 » soyez sans inquiétude ; revenez , et personne
 » ne vous dira rien , pourvu que vous nous
 » laissiez battre ou nous caresser comme nous
 » voudrons... Promettez-moi bien de revenir ,
 » dit - elle plusieurs fois en me serrant la
 » main . . . » Elle fut sensible....

Mon Indien, revenu de son ivresse, visite le village, m'aperçoit, me ramène au Sura, grande galerie couverte en forme de halle, qui sert de cimetière, de temple et de place d'assemblée à la peuplade. J'aperçois le corps de celui qu'il avoit tué le matin ; je détourne les yeux. L'Indien donne le rappel avec une corne de bœuf.... La peuplade s'assemble ; le capitaine Roi sort de son karbet ; accompagné des quatre plus anciens. Un banc de gazon lui sert de trône et de lit de justice ; les amis du mort relèvent le cadavre pour le mettre en présence de son juge ; le capitaine Roi fait signe aux parties de s'expliquer. (Le mort s'appeloit *Makayabo*, et mon guide Hyroua.)

Hyroua dit : « Ma femme, mon canot, mes flèches, mon boutou sont mes seules propriétés. Makayabo a voulu enlever ma compagne, mon petit Yram m'en a averti. J'en jure par le *Tamouzi* et le terrible *Hyrouca*. Je ne l'ai puni que pour cet outrage. Je maudis ce ravisseur : qu'il n'entre point dans le séjour du grand Lama, s'il peut nier ce rapt ; s'il s'en repent, je lui pardonne. Je jure par le Tamouzi, que j'ai dit la vérité. Qu'il me fasse dormir et me mette sous

» la puissance de l'Hyrouca , si je vous en im-
» pose , ô seigneur Roi ! »

Quoique Makayabo ne pût répondre , le roi l'interrogea , et son frère qui le soutenoit , lui prêta sa voix... « Je revenois de la chasse ; » Lisbé est à ma rencontre ; je lui aide à passer » le torrent voisin... elle me devance au karbet : » voilà mon crime ». A ces mots , le Roi se lève , et dit aux parties : « J'en connois assez . Ma- » kayabo a surpris Lisbé , le Tamouzi le jugera ; » qu'il ne dorme pas au milieu de nous . Son ca- » not et ses flèches appartiennent à son frère . » A ces mots le cadavre fut trainé dans la forêt et jeté aux courmous (1) , oiseaux de proie et de

(1) Courmous , corbeaux ; ce sont des oiseaux gros comme des dindes , très-nombreux dans les pays chauds , qui ne vivent que de corps morts ou pourris . Ils sont très-protégés , parce qu'ils rendent de très-grands services au pays en le purgeant des charognes . Tirer sur un corbeau est un crime capital dans les pays chauds . Les Surinamais pendent les nègres qui s'anusent à cette chasse , et ce n'est pas sans raison ; car le corbeau mort ne sert absolument à rien , tandis que sa voracité exempte de la peste .

Le roi des courmons est blanc , a le bout des

mauvais augure. Un autre indien représentait au roi que son voisin lui avoit brisé son arc. — Qu'il apporte le sien , dit le roi. — Il le donna au plaignant, qui le mit en pièces suivant la loi de l'état qui est celle du *Talion*. Les voleurs , seuls , sont exceptés de cette loi ; si le coupable a ôté à son voisin les moyens de subsister ; il est condamné à un jeûne de deux jours , ou à mourir de faim. Celui qui attente à la vie de son père ou de son roi , est brûlé au milieu de son champ.

Il ne nous restoit qu'assez de liqueur pour nous mettre en gaieté. Le soir , je m'étends dans un hamac , pour questionner mon indien sur le gouvernement et la religion de son pays.

« Dieu ne se découvre à nous , dit - il , que
» par ses bienfaits ; nos mages nous le font
» adorer dans l'astre qui éclaire nos abatis.
» L'ordre qui règne dans tout ce qui nous en-
» vironne , nous fait remonter à l'auteur ; trop
» impurs pour le voir , nous recevons ses dé-

ailes noir ; quand il se trouve à la tête d'une bande , il s'approche seul de la curée , et quelque vorace que soient les autres , ils lui en font librement l'honneur , et n'y touchent qu'après qu'il s'est retiré.

» crets par ceux qui ne se dévouent qu'à son
 » culte. Ceux-là le voient face à face ; ils nous
 » annoncent de sa part les biens qu'il nous
 » accorde, ou les maux dont il va nous affliger
 » si nous ne songeons pas à apaiser sa colère
 » par des offrandes que nous remettons à nos
 » *piayes*.— Mais malgré vos offrandes, si vous
 » succombez ou sous les dents du tigre ou sous
 » l'oppression d'un mauvais roi , à qui vous
 » en prenez - vous ? — A nous-mêmes, de ce
 » que le sacrifice étoit trop petit en compen-
 » sation de l'offense. Quand la mort est le prix
 » de notre dévouement , le grand Lama nous
 » reçoit dans son palais , et le chef qui nous a
 » opprimés, devient notre esclave à son tour.
 » — Qui vous a dit que le grand Lama a un
 » palais pour vous recevoir ? »

Cette question parut impie au Banaret... Il me regarda quelque tems d'un œil aussi probatif que toutes les démonstrations métaphysiques. Ce regard m'auroit fait revenir sur cette question , quand les matérialistes m'en auroient démontré la fausseté , comme deux et deux font quatre. — « Qui me l'a dit ? mon cœur , mes yeux , mes
 » voisins mes amis , mes ennemis. Est-ce que

» tu n'y crois pas , toi ? Est-ce qu'il y a
 » dans ton pays quelqu'un qui n'y croie
 » pas ? — Oui , des savans prétendent que
 » cela n'est pas démontré , que personne
 » n'est jamais revenu leur en donner de
 » nouvelles ; pour moi , je suis de ton avis ,
 » Banaret... — Les nuages s'élèvent dans les
 » airs , tombent et se reforment sans cesse ; les
 » plantes se résument et renaissent d'elles-mêmes ;
 » l'homme se reproduit ; tout forme un tra-
 » mail continu. Cespectacle nous dit que le moi
 » qui est en moi (il vouloit dire son ame) ne
 » périra plus que cette graine déposée au
 » milieu des chemins par une liane desséchée ,
 » ou par un arbre dont la foudre a brisé le
 » tronc L'éternelle durée des bois , des
 » plantes qui m'environnent , me fait jeter les
 » yeux sur moi , sur mon père dont je pleure
 » la mort tous les jours ; je sens que le Ta-
 » mouzy ne m'abandonnera pas , puisqu'il cul-
 » tive jusqu'au plus petit brin d'herbe. Quand
 » on ne m'auroit pas enseigné ce que je te dis
 » je me le serois imaginé sans peine
 » Comment pourrois-je le croire , comment
 » tout le monde le croit-il ici , (*car il n'y*
 » *a jamais eu* que toi qui m'ais demandé ce

» *qui m'a dit*), si la chose n'étoit pas vraie..? »

Il me restoit cent questions à lui faire , mais je craignois de le choquer ; je m'étendis sur une autre matière qui devoit lui paroître moins sacrée , sur la forme de leur gouvernement monarchique et héréditaire ; je croyois que ces lois étoient l'effet du hasard.— « Etes-vous libres , lui dis-je , sous un chef dont la volonté lui sert quelquefois de règle ? — Si nous étions tous maîtres , personne ne nous défendroit contre les méchans ; l'enfant au berceau seroit étranglé ou volé par le plus fort ; nous serions toujours en guerre. — Mais au lieu d'un maître , que ne choisissez-vous plusieurs Banarets qui seroient chargés tour-à-tour de vous représenter vos lois? par ce moyen vous seriez capitaines tous les uns après les autres. — Nous nous égorgions sans cesse pour faire des choix. L'un nommeroit *Flamabo* et l'autre *Hyram*: l'une vie de commander nous empêcheroit d'être heureux , chacun seroit des lois selon ses intérêts ou ses caprices; à force d'ajouter ou de retrancher , nous finirions par n'en plus avoir et par ne plus nous entendre; c'est pour éviter cette contagion , que certains blancs , ve-

» nus du côté du soleil levant, ont apportée aux
 » bekets des côtes, que nous nous sommes en-
 » foncés dans les terres. Ils disent qu'ils ont
 » apporté la liberté, mais nous l'avons toujours
 » eue ; nous vivons sans ambition, nous ai-
 » mons la paix, nous ne connaissons pas ces
 » petits morceaux de blanc et de jaune où l'on
 » voit le visage d'autres blancs (1). Ils ne peu-

(1) Le représentant M. de Larue, déporté, écri-
 voit de Sinnamary, le 13 frimaire an 6 (3 décem-
 bre 1797) :

« On a reçu depuis peu ordre de nous transférer
 » dans un des coins de la colonie le plus propre à
 » nous isoler, et l'on ne pouvoit pas mieux choisir
 » que Sinnamary (il ne connoissoit ni Vincent
 » Pinçon, ni le désert de Touga, ni Konanama),
 » village éloigné à plus de trente lieues de Cayenne
 » dans la grande terre sur les bords de la mer. C'est
 » un groupe composé de douze maisons au-dessous
 » de la plus hideuse de nos chaumières, et si rap-
 » proché des cantons habités, de ce qu'on appelle
 » *sauvages*, ou naturels du pays, que nous ne sommes
 » pas deux heures sans recevoir leurs visites ; ils
 » sont doux et obligeans ; tout est ouvert ici, tout
 » est à la discrétion du premier venu, et il n'y a
 » pas d'exemple de vol de la part de ces *sauvages*
 » qui manquent de tout ce que nous regardons

» vent se passer de ces rassades, et nous savons
 » nous contenter des plumes que nous arra-
 » chons aux aras, aux flammans, aux aigret-
 » tes, aux tokokos, aux coqs de bois et de ro-
 » ches, aux cardinaux, aux bluets. Nos colliers
 » et nos bracelets sont des cailloux que nous dé-
 » tachons du sommet des montagnes où le Ta-
 » mouzy vient se reposer. Nos cœurs nous font
 » un devoir d'aimer celui qui veille sur notre
 » peuplade, et de songer à ses besoins et à sa pa-
 » rure. Puisque nous ne sommes heureux que

» comme indispensable, qui ont envie de tout ce qui
 » est nouveau pour eux, qui disent même aux
 » Européens, avec un flegme et une naïveté expres-
 » sifs : *vous prenez notre bien*; qui vous le de-
 » mandent avec la candeur qu'ils mettent à vous
 » offrir ce qu'ils possèdent. Un d'eux m'a demandé
 » ma montre, et sur-tout ma chaîne, en me pro-
 » mettant tout ce qu'il a : ma réponse négative n'a
 » pas altéré son humeur joviale; il s'est trouvé bien
 » dédommagé par un coup de rhum que je lui ai
 » donné, qu'il a partagé avec toute sa famille. Ils
 » aiment assez les blancs, mais fort peu les noirs,
 » contre qui ils nous défendroient au besoin.
 » Tout se ressent ici de cet état de simplicité d'une
 » nature monotone et silencieuse. C'est un toit de
 » feuilles que vont frapper mes soupirs. »

» par lui , il est juste qu'il le soit par nous. Il n'a
 » pas dépendu de vos blancs , venus du côté du
 » soleil levant , de s'emparer de nos volontés
 » pour nous donner des rois de leur main;
 » ils nous ont chargés de promesses , d'habits ,
 » de lois nouvelles , mais nous tenons à notre
 » roi ; nous n'en voulons pas plus changer que
 » de Dieu. »

Une députation de la peuplade voisine ve-
 noit délibérer sur les affaires du gouvernement ;
 le début me parut original , c'étoit un triomphe.
 Ils avoient remporté une victoire complète sur
 les Androgos , peuplade de mangeurs d'hom-
 mes..... Les Perses et les Grecs , porteurs de
 bonnes nouvelles , se paroient de chapeaux de
 fleurs , et se faisoient précéder de fanfares
 pour entrer à Athènes , à Lacédémone , à Suze
 ou à Ecbatane.

Leur musique est quelquefois aussi mono-
 tone que leur individu : un gros roseau long
 d'un pied , leur sert de clarinette et de basson ;
 leurs lèvres et leurs gosiers modifient les sons ;
 leur octave se réduit à trois tons : leur flûte n'a
 qu'un trou près de l'extrémité opposée à l'em-
 bouchure ; elle ressemble à nos flûtes de ber-
 ger. Son soupirail est ouvert de quatre doigts.

Ils imitent les instrumens à cordes avec des lianes plus ou moins tendues et attachées à des cercles. De ces orgues naturelles et agrestes, ils tirent des sons aigus et plus ou moins agréables. Leur tambour de basque est une peau de tigre autour d'un cerceau percé dans son contour de distance en distance , où ils passent des rocailles percées pour former le son des cymbales ; ils attachent encore à deux piquets de petites lianes sèches et flexibles , pour imiter les violoncelles. La cadence , le rythme , la mesure leur sont naturels ; ces cacophonies ne sont pas aussi discordantes qu'on le croiroit.

Le charme que je trouve à ces accords me fait souvenir de ce que Gresset dit de l'harmonie : quand on l'analyse ou qu'on la calcule, la science de l'algébriste est le bourreau de l'oreille. La nature , chez certains hommes , est charmante dans son négligé ; si l'art peignoit ses cheveux , elle deviendroit guindée. Ainsi Jacques Borel (dit l'auteur du *Géographe Parisien*, tome 1^{er}.) mourut en 1616, dans la faveur de la reine de France , Marie de Médicis , et des reines de Naples et d'Espagne ,

pagne (1), dont il avoit été le maître de danse: Quoiqu'il fût petit, bossu, borgne, d'une figure des plus hideuses, que ses jambes fussent contournées en cercles, et qu'il ne connût pas une note de musique, il composa plusieurs contre-dances et menuets, qui firent dans le tems l'admiration des plus grands maîtres.

Le sujet de la mission, expliqué par une danse en forme de chaconne, fut suivi d'une réciprocité de politesses. Les envoyés venoient, au nom de leur chef, promettre alliance, amitié, protection à notre peuplade. Le roi ordonna un grand festin, qui devoit durer trois jours, suivant l'usage. Les envoyés reçurent pour présent, des flèches, un arc artistement travaillé, un perroquet tapyré (2) et une peau

(1) Il est enterré à Paris, sous l'orgue de Saint-Germain-l'Auxerrois.

(2) *Perroquet tapyré*: on appelle ainsi un perroquet des déserts, à qui les Indiens arrachent le duvet et la peau pour le couvrir d'un vernis, détrempé dans le sang d'une grenouille de grand bois, nuancée de différentes couleurs. L'animal, greffé comme un arbre, s'incorpore à cette nouvelle nature, il se couvre de signes hiéroglyphiques les plus merveilleux; très-peu résistent à cette épreuve douloreuse, ce qui en augmente le prix.

de tigre , dont les mâchoires desséchées laissoient voir ses dents aiguës et plus blanches que l'ivoire.

La musique , la danse , la table , les liqueurs occupent nos momens de sommeil. Le Sura est entouré de feux dont la fumée sert à chasser les moustiques , insectes qui obscurcissent l'air , et dont la piqûre fait enfler comme un bœuf. J'avois remarqué qu'avant le bal tout le monde s'étoit tenu à l'écart , excepté les jeunes garçons , qui avoient paru seuls au milieu du Sura , préludant comme les athlètes par un gymnase de course et de lutte.

Mon Indien m'avoit fait cacher comme les autres , en disant que si j'avois l'imprudence de regarder avant le moment , je serois affligé de quelque grand malheur. Ainsi nos gens simples en Europe attachent leur destinée aux bonnes ou mauvaises herbes. La superstition a des temples dans les quatre parties du monde.

Comme l'âge n'a point glacé mes sens , je ne suis pas dispensé de danser avec les envoyés. Après avoir choisi celle qui m'a fait le battu content , je me cache auprès de mon guide pour me livrer au sommeil. Mais le spectacle toujours nouveau d'hommes nus en pré-

sent les uns des autres , qui de la fureur passent à l'amour , à la joie , à l'ivresse , à la chasse , à la table , à la justice , au concert , suspendoit mes paupières . N'avez-vous jamais entendu les concerts des blancs des côtes ? dis-je à Hyroua . — « Je crois que ces blancs » descendant du Tamouzy ou de l'Hirouca : « par des lignes rouges ou noires tracées sur un » petit morceau de blanc , ils se disent ce « qu'ils font à vingt et trente journées de che- » min ; je crois qu'ils mettroient sur leur mor- » ceau de blanc jusqu'au langage de nos oi- » seaux . » Plus je m'efforçois de lui démontrer la simplicité de ces inventions ; plus il m'en prouvoit la sublimité par son admiration . Je m'offris de l'instruire ; il s'y refusa d'abord , disant qu'il ne méritoit pas de devenir le fils du grand Dieu ; quand je l'eus convaincu qu'il pouvoit le devenir sans crime , que le Tamouzy lui accorderoit sa faveur , je m'étudiai à lui faire comprendre que l'habileté de l'homme consiste à distinguer la différence des signes , puis à leur donner un nom , comme à un poisson , à un oiseau , à un arc , à un boutou . Le respect balançoit dans son ame le plaisir de s'instruire .

La familiarité que nous avons avec les sciences nous les rend si usuelles, que nous faisons quelquefois moins d'attention à leur sublimité qu'à la profonde ignorance de ceux qui en sont privés : l'homme de cabinet, circonscrit dans un grand cercle de connaissances spéculatives, ne se figure pas toute la différence qu'il y a d'homme à homme; et l'admiration de mon Indien pour l'écriture, l'étonnera autant que j'admire ses lumières.

Les Chinois, en voyant un de nos musiciens copier et exécuter dans cinq minutes un air qu'ils avoient été plusieurs années à apprendre, tombèrent à ses genoux en baisant son papier, ses mains et ses vêtemens, comme s'il fût descendu du ciel. (*Extrait des Relations de la Chine.*)

Un colon envoya à un de ses amis par un nègre *nove*, un panier de figues avec un billet qui lui en indiquoit la quantité; le nègre se repose en route et mange des figues. L'ami compte. — Tu as mangé des figues? — Non, maître. — Ce papier me le dit. — *Coquin de papier qu'a babillé, tu ne me vendras plus une autre fois*, disoit-il au papier. L'ami rit de la naïveté de l'esclave et le renvoie à son maître

avec des sapoutilles et un autre billet où il lui raconte l'histoire des figues. Le nègre s'arrête encore au milieu de la route, prend le billet, le met sous une pierre, mange des sapoutilles. A son retour, le maître s'en aperçoit. — Tu as donc mangé des figues ? — Non, maître. — Ce papier me le dit. — Il ment. — Mais il me dit que tu as mangé quatre sapoutilles. — Il ne peut pas vous dire cela, car je l'ai mis sous une pierre, pendant que je me reposoïs.

La danse fut interrompue par des cris perçans : aux armes ! aux armes ! voilà les Androgos. Les plus agiles saisissent les boutous et les arcs qui étoient suspendus au Sura, volent à l'ennemi, dont l'approche nous fut annoncée par les cris d'un enfant d'Hyroua, qui étoit entre les mains des espions qui formoient l'avant-garde. Ils l'entraînoient en le dévorant. Son frère ainé l'arrache des mains de ces sauvages et prend un des assassins, l'amène au karbet ; ses mains et ses lèvres dégouttent de sang. Lisbé accourt, saisit les restes de son fils, se précipite sur son meurtrier, l'égorgé et le déchire.

J'étois resté au karbet, interdit et glacé d'effroi ; à l'instant je sors au bruit des combats

battans..... J'étois armé d'un boutou..... ô Dieu ! ce n'est point une bataille , ce n'est point un carnage , c'est quelque chose de plus affreux . Chaque vainqueur emporte son vaincu , le déchire , comme un lion se venge sur le chasseur qui l'a blessé ; la tête enfoncée dans les flancs des mourans , ils ne se donnent pas le tems de respirer . Hyroua , mon cher Hyroua , mon cher guide en renverse deux à ses pieds , trente accourent , le saisissent et l'égorgent ; les nôtres volent à son secours ; je ne puis les suivre . La mère échevelée , se meurtrissant le sein , laisse ses enfans pour voler à son mari . Je la saisis , l'entraîne par les cheveux ; elle se résout à fuir avec ses deux filles et son père . Tandis que les nôtres sont repoussés de toutes parts , nous courons au rivage d'un torrent voisin , où notre canot étoit attaché Rendus à l'autre rive , nous brisons la nacelle , nous nous enfonçons dans le bois . Je porte le père d'Hyroua sur mes épaules ; ce vieillard aveugle et octogénaire disoit à sa fille ... « O Lisbé , Lisbé , tue-moi donc , tue-moi donc , mon fils est mort ... »

Nous gagnons un fourré épais qui forme un berceau ; la famille éploread s'y repose à la lueur argentine de la lune , qui semble éclairer nos

malheurs avec complaisance. Nous étions à environ deux milles du village : un tourbillon de fumée nous avertit que l'ennemi étoit vainqueur, que nos karbets étoient brûlés et nos compagnons en fuite ou rôtis au feu de leurs masures. Un moment après, Lisbé étant allée puiser de l'eau au torrent, revint nous dire en pleurant que des monceaux de cadavres flottaient ça et là : l'eau qu'elle avoit apportée étoit rougeâtre ; nous en trouvâmes de plus pure à une source voisine qui sortoit à petit bruit de la racine d'un fromager au pied d'une montagne.

A la pointe du jour, Lisbé donne la tâche à chacun ; j'étois le plus fort, mon emploi fut de grager le maniok qu'elle avoit mis dans le canot. La racine de cet arbre sert à faire le pain du pays. L'eau qui en découle est un poison des plus subtils, et cette eau bouillie avec la cassave, ou farine desséchée au feu, forme le cachiry, boisson enivrante qui nous a été si funeste au retour de la pêche. Sa peau sert de contre-poison aux animaux qui la mangent dans les abatis. Cette peau est rouge et le dedans blane ; la racine ressemble à nos pommes de terre, si ce n'est qu'elle est longue ; sa tige est d'un bois

rouge , et sa feuille est longue et d'un vert couleur d'oseille de crapaud , dont elle a la forme . Ma grage est une planche où sont incrustés de petits morceaux de roche en pointe ; en France , on l'appelleroit une rape .

Ainsi , je rape ou je grage le maniok , les enfans le grattent , et la mère bâtit à la hâte un fourneau d'argile pour nous servir de platine (ou grand plateau de fonte sur lequel on met la racine après les préparatifs nécessaires).

Au bout de deux heures , j'attache deux couleuvres à une branche pour exprimer l'eau de ma racine . Le lecteur me demande ce que c'est qu'une couleuvre ; jamais objet ne fut mieux désigné . On sait que la couleuvre se replie , se rétrécit ou s'allonge à volonté ; ainsi mon pressoir ressemble à une peau de serpent . C'est un tissu de jonc flexible et peu serré . À la place de la tête est une anse qui m'a servi à suspendre mon pressoir . Pour ne pas m'épuiser en restant sur le balancier , j'attache deux grosses roches à ses deux bouts ; le poids du maniok fait allonger la couleuvre , ainsi l'eau s'échappe dans un sapyra ou plat du pays , y dépose une pâte d'un blanc de neige , qui est le poison

dont je vous ai parlé. Cette pâte lavée à plusieurs eaux et séchée au soleil, sera pour nous la fleur de farine, que nous appellerons *cipipa*.

Le lecteur tremble de nous voir si tranquilles à une demi-lieu des antropophages : leur rage est assouvie, et ce torrent a reflué vers sa source. Ainsi le tigre ou la hyenne, après avoir dévoré leur proie, regagnent leur antre pour se livrer au sommeil. Le matin, Lisbé et son vieux père m'avoient rassuré, car je leur témoignois les mêmes craintes que vous éprouvez en ce moment. Pendant que notre maniok s'égouttoit, nous primes quelque nourriture ; Lisbé attacha un hamac à son père qui s'endormoit, puis elle prit l'arc et les flèches qui nous restoient, et s'éloigna en nous disant de reposer jusqu'à son retour.

Au bout d'une heure d'un sommeil interrompu, je m'éveille en sursaut, mes couleuvres ne dégouttoient plus, j'allume du feu pour faire sécher mon maniok sur une claiere de bois nommée *boukan*. Eglano, l'aînée des petites, lave la *cipipa*. Nous passons ensuite le maniok au manaret, tamis du pays qui est un tissu de jonc

carré pour jeter les filandres de la racine que la grage n'a point assez triturées.

Lisbé revient , la joie et la douleur sillonnaient son visage ; je cours au devant d'elle , je l'embrasse , elle dépose sa pêche et sa chasse , se jette entre mes bras , et verse un torrent de larmes..... Lisbé , Lisbé , quel nouveau malheur nous menace ? — « Nous en avons trop éprouvé , dit-elle , en essuyant ses yeux avec ses beaux cheveux . Je reviens de visiter nos karbets , tout est en cendre : les fourches qui ont échappé aux flammes , supportent des morceaux de cadavres ; j'ai reconnu les restes de notre auguste roi , je les ai confiés à la terre en priant le grand Lama de les recevoir tous dans son palais..... J'ai retrouvé aussi le corps sanglant de mon petit Hyram , les courmous se le disputoient . J'ai parcouru le champ de bataille , je n'ai point vu mon cher Hyroua , je l'ai appelé bien long - tems du haut de la montagne où il prioit le Tamouzy de si bon cœur . Quoique nos abatis soient brûlés , il nous reste des vivres pour tant et tant de lunes . Cher étranger , repose-toi , pendant que je vais faire cuire ce poisson et ce hara ; j'ai trouvé de la cassave pour aujourd'hui et demain ; promets-moi de

venir m'aider cette nuit à enterrer nos morts, car le grand Lama nous puniroit de les laisser manger aux corbeaux. »

A la nuit, le bon vieillard s'endormit entre ses deux enfans, et je suivis Lisbé ; nous descendimes le torrent, que nous traversâmes sans peine dans un lieu où son lit étoit plus large. La lune dans son plein, nous montroit son disque ensanglanté, il étoit huit heures du soir, nous remontâmes aux karbets, ou plutôt aux ruines ; je m'attendris de nouveau sur ce spectacle d'horreur et de désolation. Après avoir caché les restes des malheureux sous les décombres du *Sura*, nous visitâmes le champ de bataille ; amis et ennemis furent couverts de terre ou cachés dans les ravins, que nous comblâmes avec des branches d'arbres. La lune étoit au milieu de son cours, nous étions épuisés, mais ces lieux pleins d'horreur ne laissoient pas approcher le sommeil de nos paupières ; je ne craignois ni les ennemis, ni la mort ; ses ravages me faisoient frémir, sans que je la redoutasse, et je me croyois immortel au milieu du trépas. Je voulois trouver Hyroua ; comment le reconnoître ? nous avançons jusqu'au lieu où l'ennemi avoit eu son camp de

réserve. Quelque chose fait remuer le feuillage..
 On vient à nous..... L'oreille aux aguets....
 C'est le chien d'Hyroua , il est percé de coups,
 il nous caresse les jambes , n'ayant plus la force
 de se lever. *O mon cher Hyroua ! vis-tu encore ?*
dit Lisbé ,.... voilà ton compagnon , ton fidèle
Aram ; Aram ! ... Aram ! où est ton maître ?
 Le chien nous conduit sur un monceau d'osse-
 mens mal décharnés..... s'y couche , et pousse
 des hurlemens entrecoupés par la douleur ; il
 avoit reçu deux coups de flèches , dont la pointe
 étoit restée dans ses côtes. Nous ne pûmes dou-
 ter alors de la mort d'Hyroua. Ce moment fut
 un des plus affreux de ma vie.... Lisbé se saisit
 de ces restes chéris , les emporte , étouffant
 tout-à-coup sa douleur par un silence morne....
 Le chien nous suit quelque tems. Comme Lisbé
 marchoit vite , il retourne au lieu du dépôt....
 Je reviens pour le prendre , il étoit mort.....
 Elle ne s'aperçoit de mon absence qu'au bord
 du torrent..... La montagne de Tonga étoit
 en face du passage.

Cette montagne domine une plaine de trois
 lieues ; c'étoit là qu'Hyroua alloit remercier les
 Dieux de lui avoir accordé quelques bienfaits.
 Suivant les naturels du pays , le Tamouzy s'y

reposa un jour pour donner ses loix aux Indiens.

Cette montagne prête bien à cette sainte illusion ; de son pied , planté de cèdres sourcilleux , s'élèvent des nuées épaisses et rouges d'où la foudre gronde , scintille , et descend en traits de feu sur la cime de chaque grand arbre qui s'incline majestueusement comme pour saluer l'Eternel. Je songeais au mont Sina. Chaque étincelle me paroissoit un article de la loi. Cet aspect imposant et sublime m'a souvent fait croire que Dieu parloit à mes sens , quand sa voix ne frappoit que mon cœur.

Lisbé y enferma les restes de son époux , en poussant de longs sanglots ; le jour nous y auroit surpris , si le souvenir d'un père aveugle et malheureux ne l'eût rappelée auprès de lui et de ses enfans.

Ce vieillard s'étoit réveillé , il appelloit sa fille , il avoit faim ; Eglano et sa petite sœur étoient allées au devant nous , et s'étoient égarées..... Nous tranquillisâmes le père : après qu'il eut mangé , nous prîmes quelque nourriture , et nous nous mîmes en route. Lisbé courut à l'est-sud , le long du torrent , et je remontai à la source.

L'écho des bois silencieux et sombres retentit
du nom d'Eglano. Cette petite est la mienne,
depuis la fin malheureuse de son père. Lisbé,
dont les attraits n'avoient eu rien que de sau-
vage à mes yeux, est ma compagne, ma maî-
tresse, ma femme et ma meilleure amie.....
O nœuds serrés par le malheur et l'innocence,
que vous avez de force et de charmes! Pour
qu'elles reconnoissent ma voix, je fredonne la
chanson qu'elles me font répéter si souvent.

Vos messieurs de la grand'ville
Se bataillent nuit et jour:
Plus heureux dans notre asile,
La paix y fixe l'amour.
Des biens ou de la misère
Nous ne savons que le nom;
A nos bras jamais la terre
Ne refuse de moisson.

LES FEMMES.

On nous bat, on nous caresse,
Nos maris nous font des loix ;
Pour un moment de tendresse,
Nous leur cédonns tous nos droits.
Le lendemain de l'ivresse,
Ils préviennent nos désirs ;
Nous savons avec adresse (1)
Unir la peine aux plaisirs.

(1) L'hymen est un dur esclavage pour les femmes in-
diennes; elles servent de chien de chasse et de bête de somme

L E S E N Y A N S.

Le petit monde de France
Est-il plus adroit que nous ?
Fait-il avec plus d'aisance,
Des flèches ou des boutous ?
Court-il avec ses compagnes,
Chasser au fond des forêts ?
Et dans le creux des montagnes,
Sait-il tendre aussi des rets ?

De tems en tems je les appelle..... Le morne silence me plonge tout-à-coup dans une sombre rêverie, j'envisage mon sort... L'abandon de la nature entière..... Hélas ! que dire à Lisbé ? où sont ces pauvres petites ? Je ne m'aperçois pas que des lacs à perte de vue m'ont fait perdre le cours du torrent ; des taillis épais couvrent des réservoirs d'une eau plus noire que celle du Styx. Les oiseaux n'osent approcher de ces rives effrayantes. J'appelle toujours Eglano, le sommeil m'absorbe, je me blottis dans une grotte obscure ; un tronc grisâtre que je prends pour une vieille hâche me sert de degré pour y monter ; je ne sais pas

à leurs maris ; elles portent un koukrou , hâte ronde faite de roseaux , sans brassière , qu'elles suspendent à leurs fronts par une anse très-longue , de la manière que les bœufs portent le joug .

quelle heure il est , je ne vois aucun danger , car tout l'est autour de moi . O prévoyance humaine , que je serois malheureux , si tu ne m'avais pas abandonné !

Je m'éveille en sursaut , au bruit d'un reptile énorme qui rôde autour de mon antre ; je m'élance pour sortir : une grosse couleuvre d'eau , que j'avois prise pour un tronc d'arbre , étouffoit en se repliant un cerf qui étoit venu se désaltérer ; je reste spectateur involontaire , craignant que l'animal ne quitte sa proie pour s'élancer sur moi . Cette couleuvre , plus grosse que le corps d'un homme , entrelace sa proie , la traîne sur l'herbe , l'entoure de plusieurs replis , lui brise les os , s'allonge encore , la serre de nouveau ; tout le corps est brisé comme un morceau de viande presque baveux sous les coups d'un lourd marteau ; elle s'élargit en se raccourcissant , tourne sa proie qu'elle alonge , la couvre d'une bave grisâtre , l'avale et s'endort . Je n'ai plus de peine à croire ce que disent à ce sujet Valmont de Bomare , Pluche et Buffon . Si Eglano et sa petite sœur étoient près d'ici , auroient-elles eu autant de bonheur que moi ?

Je sors enfin ; j'appelle , une voix se fait entendre .

tendre.... C'est Eglano , avec sa petite sœur et son frère ainé , qui avoit saisi le meurtrier du petit Hyram. Je leur montre à la distance de cent pas la grotte où je me suis endormi ; tous trois joignent les mains , me regardent comme si j'étois un revenant ; je leur parle de cette couleuvre... . ils sont surpris que je n'aye pas été dévoré par une autre , ou par les tigres qui y cachent leurs petits ; je presse Eglano sur mon sein , son frère et sa petite sœur s'attachent à moi ; nous avançons quelque tems en nous embrassant , sans pouvoir nous parler ; ah ! m'écriai-je en sanglotant , que fait Lisbé ? sommes-nous loin de la montagne de Tonga ? Une immense prairie se découvre à nos yeux ; les bords d'un eau claire sont peuplés d'aigrettes de tayaya , de tokocos , d'aiglons ou pagany , de sarcelles aux plumes rouges. Nous sommes à cinq lieues des ruines de nos karbets ; le soleil est sur son déclin , et il n'est pas prudent de voyager la nuit , de peur de fouler des serpens ou de tomber dans la gueule du tigre.

L'ainé nous laisse sur une roche , pour aller à la provision. La chasse et la pêche furent très-abondantes ; mais il falloit les faire cuire , et nous n'avions pas de feu. Quand le fidèle

Achate auroit été là avec son pieux Enée, Virgile ne nous auroit pas tiré d'embarras en nous donnant l'expédient de faire jaillir l'étincelle de la veine du caillou, car nous étions entourés de gazon, d'arbres, et de rochers d'un seul morceau et peu propres à faire du feu.

Pendant que notre chasseur est en route, ses petites sœurs cherchent quelques branches de bois sec, enfoncent la pointe du rocher dans un morceau moins dur que les autres; elles en rabotent un autre plus dur. Ravi d'admiration, je les laisse faire; enfin elles ont fabriqué une tarière qu'elles tournent de toutes leurs forces pour échauffer le bois par le frottement; les copeaux servent, et à fermer le trou qui s'agrandit, et d'allumette au feu qui doit prendre, si elles irritent assez fortement les parties ignées. Je supplée à leur faiblesse, une légère fumée s'échappe, le feu prend, il pétille, voilà notre cuisine échauffée. Le chasseur revient; nous pourrons faire rôtir notre gibier; mais nous n'avons point de sel.

Venez avec moi, dit-il, apprendre à ne manquer de rien au milieu des forêts.... Il me conduisit dans un taillis de pineaux et me fit goûter la sève qui en découloit. Elle étoit acré

comme l'eau de mer. J'allois cœuper cet arbre sans précaution. Il me dit : « Prenez garde d'y trouver des serpens corails ou rouges ; leur morsure est mortelle , et ils s'enferment volontiers dans les vieilles pinautières. » L'utilité de cet arbre a pu faire décerner au serpent les honneurs que lui rendent certains peuples de la côte de Guinée , comme au maître d'une si précieuse découverte.

Nos petites ménagères ont préparé notre souper. Notre table est une pierre lisse ; à côté , un bassin creusé par la nature , nous présente une eau de cristal ; nous sommes à l'abri du serein sous des arbustes dont les racines pressées sur une petite langue de terre , serpentent dans le creux du vallon. Nous mangeâmes du lamentin(1) , de la tor-

(1) *Lamentin*, poisson très-commun dans les rivières de l'Amérique méridionale , est le sphinx de la fable. *Horace* le décrit assez bien dans le début de son art poétique :

*Humano capiti cervicem pictor equinam
Jungere si velit et varias inducere plumas,
Undique collatis membris, ut turpiter atrum
Desinat iu piscem mulier formosa supernè.*

À la tête et l'encolure d'un cheval ; le muse d'un

tue de rivière et de l'anguille tremblante (1).
Je demandai à Ydoman qui lui avoit appris

bœuf, les seins d'une femme et la queue d'un poisson ; il a du poil de cochon jusqu'à la ceinture ; il se retire dans les rivières, dont les bords sontverts de *moucou moucou*, oseille de rivage dont il mange la graine, qui est rouge et grosse comme de petites cerises. La femelle a deux nageoires au dessus des côtes et deux ailerons qui lui servent de bras pour retenir ses deux petits qu'elle allaite, et se traîne sur la vase pour brouter l'herbe. Le mâle et la femelle ont les parties de la génération faites comme l'homme. On trouve des lamentins qui pèsent jusqu'à cinq cents ; leur chair, bonne à manger, est comme celle du porc. Ils fuient à l'approche de l'homme : ainsi le sphinx se jeta dans la mer quand Oedipe eut deviné son énigme. Les Américains l'ont pris d'abord pour un enfant de dieu, d'où lui vient le nom de *lamentin* ou *petit dieu lama* ; les superstitieux lui donnent encore le nom de *Maman-Dileau, de Tonanery, de Vieux-Monde* : ces expressions signifient, dans leur jargon, *revenant, diable des eaux, esprits vengeurs*, et autres rêveries renouvelées de la fable.

(1) L'anguille *tremblante* ressemble aux autres poissons à qui on donne ce nom ; elle est bonne à manger, et se trouve fréquemment dans les rivières du Sénégal et de la Zone-Torride ; le fluide électrique dont elle est pleine, lui a fait donner l'épithète

le secret du briquet qui nous avoit donné du feu; il m'en donna l'origine naturelle d'une manière mystérieuse. Leur grand mage monté sur un chariot traîné par des bufles , vit le feu prendre à une des roues et reçut des avis secrets du Tamouzy , qui lui promit de mettre des étincelles de feu dans chaque morceau de bois que touchoroit chaque Indien qui lui seroit des présens : *qu'il l'use par le frottement* , dit le dieu. J'eus beau lui dire qu'il n'y avoit rien là que de fort naturel , que j'en savoys autant que lui , il y trouvoit du mystère , et ne vouloit pas se persuader qu'il pût faire du feu sans l'agrément de ses pyayes. Il fallut , par prudence , le laisser dans son erreur. Ainsi certains novateurs relèvent l'origine des découvertes qu'on doit quelquefois autant au hasard qu'à leurs

de *tremblante*; souvent elle fait tomber du canot le pêcheur imprudent qui se suspend trop au bord pour retirer son filet. On en voit de plus grosses que le bras ; jetées à terre , elles déposent et reprennent sans cesse une dose de fluide suffisante pour renverser leur assassin , quand il ne prend pas la précaution de déposer son sabre pour les assommer avec un bâton. La Torpille , poison de mer à qui celui-ci ressemble , n'a pas autant de force.

recherches; comme ce marmot qui, en jouant avec ses camarades, s'avisa d'approcher à certaine distance deux morceaux de verre concave et convexe; l'ampleur des objets l'ayant fait crier au miracle, des savans qui s'occupoient de toute autre chose, assurèrent que le résultat de leurs recherches leur avoit donné, avant l'enfant, la découverte des lunettes d'approche.

D'autres cervaeaux creux excommunient les savans qui ne croient pas qu'il n'y a point de vide; Galilée et son disciple sont enfermés à l'Inquisition, pour avoir été plus physiciens que les docteurs d'Espagne; et Copernic, dans les prisons du Saint-Office, pour avoir démontré les antipodes et fait tourner la terre autour du soleil, est condamné à demander pardon aux dominicains, d'avoir eu plus de raison et de lumière qu'eux. Les visionnaires entêtés sont plus difficiles à éclairer que le père Mallebranche qui, à force de voir le monde parfait, crut voir un gigot de mouton pendu à ses naseaux; un de ses amis s'arma d'un grand couteau, lui pinça le nez en s'écriant: *voilà le gigot coupé.* Mallebranche revint de sa folie et embrassa son ami qui écrivit le lendemain sur le manche du gigot:

Lui qui voit tout en Dieu, n'y voit pas qu'il est fou.

Ydoman reprit la suite de nos désastres ; il avoit vu égorgé son père avec qui il avoit été pris. Ses vainqueurs l'avoient attaché à un arbre, pendant qu'ils égorgoient ses compagnons. Il s'est sauvé, a erré à l'aventure aux alentours des karbets où il revenoit, quand il a trouvé ses deux sœurs qui se désoloient au bord d'un étang, et il nous conduit à la montagne de Tonga. La nuit nous surprit, nous allumâmes de grands feux et nous criâmes pour épouvanter les animaux voraces. Quand le sommeil gagna mes guides, ils voulurent aller dormir loin de moi. Je les retins. — « Mon Banaret, dit Ydoman, je ne veux pas mettre ta yie en danger. L'odeur du roucou dont nous nous frottons, attire le tigre ; s'il est seul et que je dorme auprès de toi, il te laissera pour me prendre ; mais s'il vient en troupe, il ne sera pas de choix. » Son observation est juste ; qu'un Indien, un noir et un blanc dorment à côté l'un de l'autre, le blanc, parce qu'il n'a point d'odeur, sera le pis aller de ces animaux carnivores.

A la pointe du jour, nous regagnâmes nos karbets. Lisbé en revoyant ses enfans, pousoit des hurlements de joie. Son père qui se chauffoit auprès du fourneau où rôtissoit la cassave,

se leva , vint à nous , tomba dans nos bras épuisé de douleur et de plaisir ; ses membres claquoient , il étoit attaqué d'une fièvre violente.

Ydoman courut chez les Ytauranés dont les envoyés étoient venus nous voir avant le combat ; ils vinrent nous consoler. Au bout de quinze jours , ils eurent rebâti nos karbets à notre insçu. Comment peindre nos transports de joie à cette délicieuse surprise ? Ces lieux nous rappelleront nos pertes , mais nous y verserons de douces larmes ; la douleur et la réflexion sur ces ruines , auront des charmes pour nous , car tous les hommes ont une patrie . — » Dieux justes , dit notre bon vieillard , étendant au ciel ses mains décharnées ! .. j'expirerai avec joie. Je reposerai dans le *Sura* avec mes pères : que je meure sur le sol qui m'a vu naître ! O ma Lisbé ! fais moi traverser le torrent ; mes forces s'épuisent . » Quatre Indiens vigoureux l'étendent sur un palanquin , et le portent sur leurs têtes . « Ma fille , et toi , Ydoman , laissez-moi » serrer chacun une de vos mains . » Nous le suivîmes , car un Indien porte tout son avoir avec lui .

2

Voilà nos chers karbets , il n'y manque que

les anciens habitans , tout est disposé comme auparavant ; les ravages des barbares sont effaçés partout , excepté dans nos abatis ; la terre est sarclée et replantée ; nos architectes libérateurs ont pourvu à nos besoins par une bonne quantité de cassaves. Comme leur peuplade étoit trop nombreuse , ils saisissaient cette occasion de s'éloigner sans se séparer. Le fils du roi est chef de cette nouvelle colonie : il a un frère qui ne compte que seize abatis et lui dix-sept. Ils demandèrent à Lisbé la main de ses petites : Ydoman est promis à leur jeune sœur ; le mariage sera conclu le jour que le grand mage aura ordonné ses aspirans ; on désigne pour époque le quatrième jour de la lune du Lama , qui répond au 20 décembre.

Depuis notre résurrection , chacun aimoit à se rapprocher et à former sa peuplade particulière ; mais deux mortelles ennemis se trouvoient en présence l'une de l'autre , Lisbé et Barca ; l'une alloit être alliée au roi , l'autre étoit l'épouse du grand mage , et la sœur du malheureux Makayabo , assommé par Lisbé dans notre première fête. Barca n'avoit point oublié l'injure faite à ses mânes , que le roi avoit fait jeter aux oiseaux de proie ; elle cachoit son

ressentiment en étouflant la mémoire de son frère. Lisbé gardoit le même silence , sachant l'une et l'autre ce qu'elles avoient à craindre et à venger. Lisbé ne m'en avoit rien dit, mais elle étoit sur ses gardes pour elle , sa famille et moi.

Le récipiendaire des pyayes et l'épreuve de puberté des filles , sont des cérémonies trop singulières pour n'en pas dire un mot.

L'ordination se fait la veille des mariages. Le grand mage, assis dans son branle , fait prendre chaque aspirant par quatre Indiens qui lui gaufrent les bras, le dos , les reins avec un caillou tranchant comme l'acier. Le sang coule sous les doigts des graveurs qui lui impriment des signes hiéroglyfiques ; s'il lui échappe de pousser un cri , ou de froncer le sourcil, il est regardé comme profane , et les jeûnes qu'il a observés d'avance ainsi que les autres épreuves deviennent inutiles. Cette douloureuse opération est la troisième du même genre , toutes sont précédées d'un jeûne des plus rigoureux. Pendant trois jours l'aspirant ne se nourrit que d'une petite quantité d'herbes crues. Les sculpteurs sont plus de deux heures à martyriser les patients , après quoi on fait un grand festin

aux frais des aspirans à demi initiés. Ils sont au milieu du banc de gazon ; chaque convive les invite à y prendre part ; s'ils acceptent autre chose que des herbes crues, l'épreuve est nulle ; pendant qu'on apporte des liqueurs à plein couye , ils boivent près de deux pintes de jus de tabac ; cette dernière épreuve , qui est la plus rude , en fait mourir un très - grand nombre. Mais ce noviciat est une règle sans exception. Un spartiate avoit-il plus de courage ? les exercices du Gymnase d'Athènes étoient-ils plus pénibles ? Si on compare les prêtres de Cybèle avec ceux-ci , ne se ressemblent-ils pas pour la patience ? Les premiers corybantes se donnoient des coups de couteau dont ils mourroient , quoiqu' le dieu qu'ils avoient élevé dut les rendre invulnérables.

Le tour des filles de Lisbé vint. Ces victimes sont entre les mains des pyayes qui leur liment les dents en forme de mèche , leur gravent certains signes sur le sein et sur le front. Lisbé les anime par sa présence. Elles restent moins de tems entre les mains des bourreaux ; elles gardent un rigoureux silence , et après l'opération , observent le jeûne des pyayes. Les voilà sanglantes , nues et confuses : Lisbé leur attache à

la ceinture une bandelette remplie de fourmis flamandes ou brûlantes , grosses comme des lentilles dont la morsure brûle comme du feu et donne la fièvre. Elles montent au sommet du Sura , qui ressemble à nos greniers ; pour y rester jusqu'au lendemain soir.

Le repas se prolonge tout le long de la nuit : au premier chant du coq , les pauvres petites , tremblantes et rouges comme du sang , descendent à la dérobée pour manger dans un angle du Sura , quelques racines crues , que les mages et la mère leur ont préparées , suivant la coutume (1). A cinq heures les pyayes s'assemblent ; le père de Lisbé donne la main à ses petites ; Ydoman , Ysacar et son frère , parés de plumes et de couronnes de fleurs , mettent chacun une main dans la droite du mage , qui leur fait jurer de s'aimer , de se défendre de leurs ennemis jusqu'à la mort ; se tournant du côté de l'époux , il lui enjoint de creuser un canot , d'aiguiser des flèches et de fournir aux besoins de sa femme et de sa famille ; il pres-

(1) Les Indiennes des côtes se font honneur de percer leurs lèvres inférieures pour y passer leurs épingle qu'elles tirent avec leurs langues.

crit les mêmes lois à l'épouse , ajoutant qu'elle doit suivre partout son maître et son roi. Il appelle les dieux témoins de la promesse des deux parties , et fait signe aux aspirans à la pyayerie de sonner la fête dans toute la peuplade. Une danse courte et expressive prélude le repas du triomphe , où les nouveaux pyayes et mariés peuvent s'asseoir. Les femmes sont à part , et n'ont jamais l'honneur de manger avec leurs maris.

Je remarquois que Barca , la femme du grand mage , n'avoit jamais été aussi assidue auprès de Lisbé. Je pris cette politesse pour une courtoisie intéressée ; mais j'étois loin de deviner juste. Lisbé , qui accueilloit tout le monde avec un égal intérêt , me paroisoit hautaine à l'égard de celle-ci , je lui en voulois presque de son peu de prévenance. Les convives , chacun de leur côté , se livroient au plaisir de la table ; Lisbé se trouve ivre , plus que les autres , de joie et de cachyeri ; elle avoit toujours servi à boire au roi et à ses enfans ; son implacable ennemie saisit ce moment pour verser à boire dans deux couyes à Ydoman , à son frère , à Ysacar et à moi. Je le refusai , car je me trouvois heureusement incommodé.....

Elle remplit le couye d'Ydoman ; je le présentai aux deux sœurs ; elles burent, puis Eglano, par un souvenir de tendresse, courut embrasser sa mère et lui présenter le vase. Lisbé acheva de le vider.

Au bout d'une demi-heure, Eglano, sa sœur, sa mère et le pauvre Ydoman pousssoient des cris affreux ; une soif ardente les consuloit ; leurs lèvres étoient violettes et arides ; elles se rouloient par terre, vouloient s'ouvrir les flancs pour arracher ce qui leur déchiroit les entrailles ; leurs yeux hagards, et les crises qui les agitent ne permettent plus de douter qu'elles ne soient empoisonnées.

Ces quatre victimes se roulent sur le sable en confondant leurs larmes et leurs bras ; Lisbé et ses enfans sentent quelque relâche, se soulèvent pour s'embrasser en pleurant ; Eglano et sa sœur tendent une main défaillante à leurs époux consternés et stupéfaits. « Hélas ! dit la mère à Ysacar, auguste prince, prenez soin de cet étranger, je lui dois la vie ; » puis s'adressant à moi : « et toi, Banaret, veille sur mon vieux père, ne laisse jamais Barca approcher de lui ; elle venge sur nous la mort de son frère Makayabo. » Pendant ce discours, le roi tenoit

Eglano entre ses bras, elle expira; un dernier accès prit à Lisbé, qui suivit ses enfans.

Cette affreuse nouvelle vint aux oreilles du bon vieillard; il m'appelle; j'arrive après avoir enseveli les cadavres dans une natte de jonc.
 — « Cher étranger, approche-toi : ma fille est morte, ma famille est éteinte; je ne puis verser de larmes; donne-moi la main, embrasse-moi; adieu; je t'adopte pour mon fils; que le Tamouzy et le grand Lama prennent soin de tes jours. Fuis ces déserts et ces nouveaux Indiens, ils sont aussi méchans que ces révolutionnaires dont tu parlois à Hyroua; il est mort, Hyroua; Lisbé et mes petits enfans ne sont plus.... Adieu, Banaret... » En achevant ces mots, je sentis foiblir sa main, qui avoit placé la mienne sur son cœur; il s'éteignit, et je m'éloignai en sanglotant....

La femme du grand mage fut mise à mort malgré les imprécations de son époux qui nous menaça du Tamouzy et de l'Hyrouca. Elle avoit aussi empoisonné les deux jeunes rois, qui furent sauvés par les soins d'un autre pyaye, qui leur donna secrètement du contre-poison; la pâleur de la mort étoit sur

leur front ; ils restèrent long-tems plongés dans un sommeil léthargique. Le lendemain ils revinrent à eux, firent poursuivre le grand mage et ses enfans , qui s'étoient sauvés dans un canot. La peuplade revint ensuite à mon karket pour rendre les derniers honneurs aux morts. Le roi les appela plusieurs fois ; voyant qu'ils ne répondoint pas , il leva le coin de la natte et commença à se douter qu'ils étoient morts. Les Indiens se persuadent difficilement que ceux qu'ils aiment se séparent d'eux ; souvent ils n'enterrent leurs morts que quand ils sont à moitié pourris.

Il découvrit les cadavres , qui étoient noirs , infects et méconnoissables. Ysacar ne voyoit Eglano que dans sa fraîcheur; il l'embrassoit , l'appeloit , lui serroit la main : — « Eglano , Eglano , pourquoi m'as-tu quitté ? Est-ce que tu ne m'aimois pas ? Je ne voulois vivre que pour toi. » Chaque Indien s'approchoit à son tour de chaque mort pour lui faire la même prière. On lava les cadavres ; le roi les fit embaumer et mettre dans des hamacs blancs. J'en-sevelis Lisbé avec son père , Eglano avec sa sœur , et je mis Ydoman au milieu , comme le restaurateur du village et des malheurs de sa famille.

Les

Les hamacs des morts étoient chargés de mets ; on les invita à manger ; le repas continua dans un morne silence ; la cérémonie funèbre commença ensuite. Les jeunes filles , parées comme aux jours de fêtes , portoient les deux princesses , et formoient des ronds de danse autour des hamacs. Les jeunes gens couronnoient Ydoman de fleurs , et formoient les mêmes chœurs. Les vieillards seuls marchoient lentement autour du corps de Lisbé et de son vieux père. Le Sura leur sert de cimetière. Une musique agreste forme de lugubres accords sur les marches du tombeau. Avant de confier les corps à la terre , on leur demande encore pourquoi ils veulent quitter leurs amis ; on les met ensuite dans leur canot , avec leurs flèches , leurs boutous , leurs rassades ; puis la musique entonne un hymne sépulcral où l'on récapitule les actions du mort ; cet hymne se nomme *le Tombeau* ; en voici le modèle , adapté à nos usages :

T O M B E A U

DE LISBÉ ET DE SA FAMILLE.

V O Y A G E U R égaré dans ces vastes déserts,
Ne marche plus à l'aventure!
Au couchant de Tonga s'il reste une mesure,
Viens-y sécher tes pleurs et compter tes revers.

Tome II.

S

Le mortel qui l'habite , au deux nom de Lisbé ,
Au nom de sa triste famille ,
Te dira : « Vous cherchez ou son fils ou sa fille ;
» Ici , dans un seul jour , ils ont tous succombé ! »

Le chœur répéta trois fois cette strophe , et chacun jura de n'oublier jamais Ysacar et Lisbé . Ces premiers vers servirent de ritournelle , ou plutôt de mineur .

Lisbé , contre son cœur écoutant son devoir ,
Ne sauve un époux qu'elle honore ,
Qu'en abrégeant les jours de l'amant qu'elle adores .
Bientôt l'amour contre elle armé le désespoir .
Hiroua , cet époux , avec son jeune fils ,
Sont dévorés par les Sauvages .
Un étranger l'arrache à ces sanglans rivages ;
Ydoman , son aîné , vient revoir ces débris .

Voyageur égaré , etc.

Il court chez ses amis , il court chez ses voisins :
 « Venez voir nos karbets en cendre ,
 » Venez nous consoler , nous aider , nous défendre ;
 » A vos heureux succès unissez nos destins ! »
 Aux cris des malheureux l'Indien n'est jamais sourd :
 On leur députe une ambassade ;
 Au village brûlé , la sensible peuplade
 Accourt pour travailler sans attendre son tour .

Voyageur égaré , etc.

Les karbets sont couverts ; on l'annonce à Lisbé ,
 A ses enfans , à son vieux père .
 Ils sont cinq malheureux fugitifs sur la terre ,
 Reste de la peuplade au carnage échappé .

« Unissons , dit le roi , nos enfans , nos dangers ;
 » Lisbé , sois ma sœur et leur mère :
 » Ma fille aime Ydoman ; Ysacar et son frère
 » Préféreroient ton sang à des nœuds étrangers . »

Voyageur égaré , etc.

« Tant de gloire t'aveugle , et ce fatal moment
 » Où tu crois que ton bonheur touche ,
 » Cet aveu de ton cœur , trop tardif dans ta bouche ,
 » Sera pour nous , Lisbé , le plus cruel tourment :
 » Ton ami , sous tes coups , certain jour succomba ;
 » L'hymen à l'amour fit outrage .
 » La sœur de cet amant est l'épouse du mage ;
 » Sa haine est un brasier qui nous consumera . »

Voyageur égaré , etc.

« Hélas ! tu luis trop tôt , trop tôt pour mon malheur ,
 » Jour fatal de leur hyméné !
 » De gloire et de trépas ta fille est enivrée ,
 » Et tu bois à ton tour la mort avec l'honneur .
 » Lisbé succomba , ses membres torturés ,
 » Sur sa famille ancantie :
 » Banaret , c'est BARCA QUI M'ARRACHE LA VIE ,
 » Dit-elle ; adieu ! Couvrons leurs corps défigurés .

A ces mots , la douleur brisa les instrumens ,
 un morne silence fit place à des cris , ou plutôt à des hurlements..... Jamais pompe funèbre ne fut plus imposante , plus sincère et moins fastueuse . On approcha les canots du caveau ; les tablettes où j'avois inscrit les épitaphes , furent attachées sur la poitrine des morts , et en-

veloppées d'une cage de bois de fer ; enfin on les descendit ; alors la musique reprit :

Voyageur malheureux, etc.

Lisbé et son vieux père disparurent les premiers ; on lisoit sur leur canot :

La mort de mes enfans termina ma carrière ;
Je n'eus qu'un étranger pour fermer ma paupière.
L'hymen contre l'amour avoit armé mon bras ;
L'amour contre l'hymen avança mon trépas.

Ydoman passa ensuite.... Il disoit aux grands hommes :

Le poison que Barca déverse sur ma vie ,
Doit faire envier mes destins :
Amans , héros , guerriers , c'est celui de l'envie ;
Je meurs sous les karbets relevés par mes mains.

Ysacar et son frère étoient attachés au canot où reposoient les deux sœurs ; leur sort étoit celui des illustres infortunés français, dont la destinée malheureuse a tant fait de victimes.... Elles disoient *mors erat in solio.*

Nous , comme tant de rois à qui le sort la donne ,
Avons bu le trépas en touchant la couronne.

Cette terrible sentence confondit les jeunes monarques ; la crainte, l'amour, et la pâleur de la mort qui couvroit encore leurs visages, firent couler leurs larmes avec plus d'abondance. Ils tombèrent, le corps à moitié renversé, sur les

marches du caveau ; le grand mage les releva ; et voulut les éloigner. Ils s'y précipitèrent de rechef ; on les en arracha , on ferma la tombe , et le chœur reprit :

C'en est fait ! le tombeau les arrache à nos yeux ;

Ils ne sont plus rien sur la terre ,

Ils occupent déjà l'éternel sanctuaire .

Illustres malheureux , recevez nos adieux !

Bons cœurs , pleurez Lisbé ; rois , pleurez Eglano .

Patriote , amant de la gloire ,

Fais revivre Ydoman au temple de mémoire ;

Nous suivrons le vieillard dans la nuit du tombeau .

Voyageur égaré , etc.

Le reste du jour , la peuplade fit des libations sur les tombeaux , se réunit le soir pour pleurer encore , et passa la nuit dans une fête brillante , qu'on appelleroit chez nous la noce de la résurrection .

Je me retirai vers le roi , à qui je témoignai le desir de quitter ce séjour de douleur ; il y consentit avec peine .

Le lendemain , à la pointe du jour , un petit canot m'attendoit au bord de la rivière de Konanama , qui roule une eau noire dans un lit resserré par des montagnes et couvert d'arbustes épais et croisés les uns sur les autres . Nous suivions le fil de l'eau ; quand nous fûmes

auprès du premier saut , les Indiens qui m'accompagnoient me chargèrent sur leur dos pour me mettre à terre. Nous entendions l'eau qui tomboit avec un bruit affreux ; le lit de la rivière étoit obstrué par des montagnes , qu'elle franchissoit en formant des cascades qu'on appelle sauts. Mes guides se laissèrent alier au courant , et tombèrent en riant dans le vortex écumeux.

J'allois moins vite que mes plongeurs , et j'observois avec effroi les immenses prairies qui m'environnoient. Je vis un cadavre arrêté par les cheveux dans les roches du saut ; j'appelai mes Indiens ; ils reconnurent le fils du grand Barca. Nous trouvâmes son père fracassé dans sa barque , qui s'étoit perdue dans un *recoude* couvert de roseaux. Mes guides les maudirent , et moi je les plaignis en pleurant Lisbé.

Nous mouillâmes sur les bords de Konanama : je m'y arrêtai quelque tems à fixer les ruines des karbets de mes compagnons ; j'en pris le plan. Les Indiens retournèrent à leur village , et moi à Synnamary , et de là à Karoni , sur les bords de la mer , à 14 lieues au N. E. de Cayenne.

Fin de la quatrième partie.

CINQUIÈME PARTIE.

*Per varios casus, per tot discrimina rerum,
Tendimus in Latium.*

VIRGIL. *Aenid. Liv. I., v. 16.*

Après tant de hasards ; après tant de revers ;
En essuyant nos pleurs, un Dieu brise nos fers ;
Nous reverrons la France ! . . .

*Arrivée de H... Révolution du 18 Brumaire.
Coup-d'œil sur la France. Nouvelle de rappel.
Départ de MM. Barbé-Marbois et Lafond-Ladebat.
Arrivée de la frégate la Dédaigneuse, venant chercher les déportés, et partant sans les emmener. Départ de l'auteur par New-Yorck. Portrait des Américains.
Arrivée en France. Nouvelles persécutions de l'auteur : il doit sa liberté au premier consul Bonaparté.*

DEPUIS vingt mois la France a disparu à nos yeux , et chaque minute d'exil allume en nos cœurs l'impatience de la revoir. Pour peindre les tourmens d'un déporté , il faut l'avoir été soi-même. Oh ! la peine du dam n'est

point une chimère à ses yeux. Qu'on le suppose dans l'aisance , le miel pour lui se change en absinthe; il défeuille les roses par ses larmes; la table la plus somptueuse n'est chargée que de poisons ; il dit à ce qu'il voit , à ce qu'il touche , à l'air qu'il respire , à la feuille qui grandit , à la fleur qui éclôt , aux fruits qui mûrissent ; aux troupeaux qui paissent , aux agneaux qui bondissent : vous n'êtes point la France..... Il dit aux forêts , aux échos , aux montagnes , aux vallons , aux gazons , aux ruisseaux : votre ombrage est moins frais , votre voix moins douce , votre cime moins belle , votre site moins riant , votre tapis moins lisse , votre murmure moins doux , votre roucoulement moins tendre qu'en France. Un déporté est l'habitant d'*Othayti* dans le Jardin des Plantes de Paris, flairant sa patrie dans ce qui l'environne, s'élançant au pied d'un palmier de son pays , qu'il arrose de pleurs: *Othayti! Othayti!* mais tu n'es pas *Othayti*,dit-il en s'éloignant.Un déporté frappé de cette sentence terrible : *retire-toi de ta patrie*; s'écrie sans cesse : voilà l'enfer.... voilà l'enfer!.... je le sens..... le voilà , ce brasier, il brûle mon cœur , il le dévore et ne le consume

pas! Quand l'infortune, la misère, la crainte attisent encore ce feu, l'exil n'est-il pas le plus cruel supplice ?

La terreur fait place à la justice; nous n'aurons plus à lutter que contre la misère; un rayon d'espérance luit déjà pour nous; après avoir dépassé le cratère du volcan, nous frémirons autant de son explosion et de nos dangers, que de notre préservation.

Nous sommes au 13 décembre 1799. Monsieur Franconie est reconnu vice-agent à la tête du bataillon, au milieu des cris d'allégresse. — « Mes amis, dit-il, vous me chargez d'un emploi bien lourd à mon âge; la crise est forte, mes lumières sont faibles: le timon du gouvernement seroit beaucoup mieux en des mains plus énergiques. Le citoyen Burnel nous a laissé bien des dettes; pour moi, je n'en ferai pas; je fais don à la république des honoraires de la place que vous me confiez; c'est peu de chose, mais les secrets du gouvernement seront les vôtres; les personnes et les propriétés seront respectées; chacun pourra visiter les magasins et les caisses; je ne veux que votre

» estime et votre amitié , et je serai trop heureux de mériter votre reconnaissance. »

1^{er}. janvier 1800. — Une proclamation des plus sinistres paroît avec l'année 1800. Les soldats vont manquer de vivres et de vêtemens, les magasins et les caisses sont entièrement à sec. Le sixième du revenu et un emprunt forcé ne suffiront pas pour les frais de l'année. Franconie termine par inviter tous les colons à venir se convaincre par eux-mêmes de la vérité , en visitant les caisses , les magasins et les registres du contrôle et des administrations ; il les prie de se réunir à lui dans le courant de la décade , pour lui communiquer leurs lumières.

7 janvier 1800.... 17 nivose.... Grandes nouvelles.

Ce matin , à neuf heures , une longue salve d'artillerie a retenti dans les airs , nous avons compté vingt et un coups de canon; à 11 heures, le même salut recommence..... Nous sommes quatre déportés voisins les uns des autres..... Eloignés de quatorze lieues de la capitale , chaque matin , au lever du soleil , nous nous réunissons sur les bords de la mer , pour nourrir l'espoir de notre retour... L'écho des ondes et des forêts a retenti dans nos cœurs.... Desvieux,

que Burnel avoit déporté , revient revêtu du grade de général de la colonie; il amène un agent de France.... Victor H....., qui étoit à la Guadeloupe ; nous recevons les nouvelles suivantes :

Tout est changé en France depuis le 18 brumaire , 9 novembre 1799. Le directoire ne savoit plus que faire ; la guerre civile ravageoit la république; personne ne couchoit en sûreté dans son lit. Tous les partis étoient en présence ; tous les hommes étoient mécontents ; tous étoient las de révolution ; le peuple n'étoit pas plus tranquille que les gouvernans ; l'anarchie et le despotisme s'entre-culbutoient chaque jour. Bonaparte est parti d'Alexandrie, a débarqué incognito , s'est rendu à Paris , a médité son coup , s'est présenté aux deux conseils.... Celui des cinq-cents a crié sur lui *hors la loi*; ils'est retourné vers les grenadiers qui l'avoient suivi en Italie. Ces braves l'ont entouré. L'un d'eux , en le couvrant de son corps , a reçu un coup de poignard pour lui. L'entrée subite des soldats , a mis les conseils en fuite. Un nouvel ordre de choses a été organisé , et ce grand mouvement s'est opéré sans secousse , le dieu de la victoire et de la fortune couvrant de ses ailes le pacificateur du Tibre et du Rhin. La renommée , qui grandit en marchant , nous amplifia ces

détails ; et chaque habitant, effrayé de l'arrivée du nouvel agent, se plut à les commenter à son tour, pour lui montrer et se convaincre soi-même qu'il n'avoit plus que le pouvoir impératif de faire le bien.

Dans ce moment, H..... étoit en rade pour venir remplacer Burnel. La marine française étoit si pauvre à cette époque, que depuis six mois, la frégate n'avoit pas pu être équipée.. H..... avoit ses expéditions..... Et quelles expéditions, grand Dieu !..... et en quelles mains ! Le 18 brumaire arrive : tout change de face ; les brouillons rentrent dans le néant ; les gens en place sont épurés ; le consulat remplace le directoire (Bonaparte, Sieyes, Roger-Ducos sont consuls). H..... est encore en rade et pâlit d'effroi ; quelques agens qui le protègent, sont encore dans les bureaux ; avant d'en sortir, ils lui font changer ses expéditions, il paye le surplus de l'armement de sa division ; il met à la voile le 13 frimaire an 8 (4 décembre 1799), apporte des passeports à M^{rs}. Lafond-Ladebat et Barbé-Marbois, seuls restans de la première déportation. Ils peuvent partir quand ils voudront.... Il assure que nous les suivrons de près.. Que de crises nous avons passées !

La naissance de la révolution française fut

annoncée par les présages les plus sinistres. En 1783, la Calabre fut bouleversée par le Vésuve embrasé. Les brumes de la Scythie consoliderent les zones tempérées... Un déluge de feu fut éteint par un océan de pluie.... La Pologne anarchisée , devint le partage de la Russie , de la Porte , de la Prusse et de la maison d'Autriche. Les deux rives de la mer Adriatique et les anciennes bornes de l'Europe furent jonchées d'un côté de cadavres , de l'autre , de cendres et de ruines ; la nature sembloit voir avec douleur la révolution des *Etats-Unis*, prélude de celle de l'univers. En 1786, la Bretagne se révolte sans savoir ce qu'elle veut. L'Angleterre souffle le feu pour se venger de la paix de 1783. L'année 1788 nous amène la famine et la grêle. 1789 commence par un hiver des plus froids. La famine reparoît quatre fois à la fin de cette année , et immédiatement après la moisson. Tant de prodiges sembloient nous prédire les périodes de 1792 , 93 , 94, 98 et 99. Ne serions-nous pas tentés de croire que ce passage d'un auteur connu depuis 18 cents ans, est composé de nos jours ?

. Solem quis dicere falsum
Audeat? Ille etiam cæcos instate tumultus

Sæpè monet, fraudemque et operta tumescere bella.
 Ille etiam extincto miseratus Cæsare Romam,
 Cùm caput obscurâ nitidum ferrugine texit,
 Impiaque æternam timuerunt sæcula noctem.
 Tempore quamquam illo tellus quoque, et æqua ponit,
 Obscenique canes, importunaque volucres
 Signa dabant. Quoties Cyclopum effervere in agros,
 Vidimus undantem ruptis fornacibus Ætnam,
 Flamarumque globos, liquefactaque volvere saxa?
 Armorum sonitum toto Germania cœlo
 Audiit, insolitis tremuerunt motibus Alpes.
 Vox quoque per lucos vulgo exaudita silentes
 Ingens, et simulacra modis pallentia miris
 Visa sub obscurum noctis, pecudesque locutæ;
 Infandum! sistunt amnes, terræque dehiscunt,
 Et mœstum illacrymat templis ebur, æraque sudant.
 Proluit insano contorquens vortice sylvas
 Fluviorum rex Eridanus, camposque per omnes
 Cum stabulis armenta tulit; nec tempore eodem
 Tristibus aut extis fibræ apparere minaces,
 Aut puteis manare crux cessavit; et altè
 Per noctem resonare lupis ululantibus urbes.
 Non aliæs cœlo ceciderunt plura sereno
 Fulgura, nec diri toties arsere cometæ.

Quippe ubi fas versum atque nefas, tot bella per orbem
 Tam multæ scelerum facies; non ullus aratro
 Dignus honos; squalent abductis arva colonis,
 Et curvæ rigidum falcoes conflantur in ensem.
 Hinc movet Euphrates, illinc Germania bellum;
 Vicinæ ruptis inter se legibus urbes
 Arma ferunt: sævit toto Mars impius orbe.

VIRGILE, Georg., liv. I.

Je ne veux expliquer ce morceau en l'hon-

neur de la mort de César , que par la révolution depuis 1780. Alors elle avoit pris naissance dans le nouveau monde.

En 1784 , l'aurore boréale qui couvrit le disque du soleil , fit présager aux peuples la guerre et les rumeurs qui éclatèrent dans les années suivantes.

L'éclipse de 1793 fut assez sensible.....

En 1794, la mer gela ; le Zuiderzee en Hollande vit des rues , des boutiques et des feux sur ses flots consolidés.

En 1794, les fleuves furent rougis de sang et remplis de cadavres.

En 1794, les loups suivoient les camps dans la Vendée , et hurloient dans l'attente du combat ; ils avoient des villes entières pour retraite.

En 1784 , une comète avoit précédé ces événemens. Je me conforme au texte , non par superstition , mais pour m'exempter de traduire.

Au milieu de tant de guerres , nous nageons dans le meurtre et dans le sang : amis et ennemis tombent sous nos coups ; nos campagnes sont désertes , nos guérets sont en friche ; nos faulx sont redressées en piques , et les socs de

nos charrues fondus en épées. *L'Euphrate , le Tibre , le Danube , le Rhône et le Rhin* portent aux deux mers des bataillons armés ; toutes nos villes se soulèvent , et tout l'univers est en armes.

Auguste , à la fleur de son âge , part d'Alexandrie pour fixer le bonheur du monde. Cette époque aussi chère à la religion qu'à l'histoire , renait pour nous , et les deux Continens redisent avec effusion :

Di patrii , indigetes.

Hunc saltem everso juvenem succurrere sæculo
Ne prohibete : satis jam pridem sanguine nostre
Laomedontæ luimus perjuria Trojæ.

H..... profita des transports de joie auxquels on se livroit , pour mettre pied à terre. Il étoit si connu et si décrié , que son entrée fut celle d'une bête sauve , se glissant dans une bergerie même pacifiquement si possible est. Les transports d'alégresse firent place à l'effroi : il eut besoin de confirmer lui-même ces nouvelles pour gagner quelques habitans ; il étoit si convaincu de tout l'odieux qui l'entourroit , qu'il prit une lettre de recommandation de Jeannet qui lui succédoit à la Guadeloupe. Voici la teneur de cette pièce , qu'il fit circuler dans les cantons pour calmer les esprits :

« Bon

« Bons habitans de Cayenne ; calmez vos
 » frayeurs ; je sais que le citoyen H.....
 » paroît à vos yeux sous un aspect terrible. Il
 » sera le bonheur de votre colonie, il n'a plus
 » rien à demander à la fortune ; il vous fera
 » oublier , par sa clémence , les catastrophes
 » qui ont eu lieu à la Guadeloupe pendant
 » qu'il la gouvernoit. Croyez-en celui qui em-
 » porta vos regrets , et qui s'honorera toujours
 » d'avoir mérité votre confiance et vos suf-
 » frages. »

Quelques - uns prirent cette lettre pour une ironie amère , très-peu de monde y ajouta foi. Voici le début , l'administration et le caractère de ce troisième agent.

Il rend visite à Billaud , il l'appelle à Cayenne. Les autres déportés y pourront venir également avec des permis limités ; ils entreront même à l'hôpital. Le gouvernement lui a ordonné , dit-il , de les traiter avec égard ; il donne des éloges aux habitans qui les ont retirés. Il demande l'ordre et la paix ; il ne change rien au dernier règlement de police de Burnel , parce qu'il n'est que provisoire comme le gouvernement consulaire qui l'a délégué. Il acquitte les dettes de la colonie ; il rédime les fautes de son pré-

décesseur dont il plaint déjà l'embarras ; il se répand en bals et en repas somptueux. La troupe qui a débarqué avec lui , est un amalgame de déserteurs de toutes les nations , gens propres à tous les coups de main , si le thermomètre redescendoit à l'anarchie. Il a aussi amené une musique incomplète , qui , par ses accords , prend les Cayennais aux gluaux. En promettant de rembourser l'emprunt forcé , fait par Burnel , il le fait acquitter provisoirement par ceux qui sont en arrière. Des prises lui arrivent , il les répartit justement ; il acquitte une partie des dettes de la colonie , qui se montoient à huit ou neuf cent mille francs. Il traite les soldats noirs comme les blancs ; il réforme la discipline ; il moleste et punit les fonctionnaires publics , les habitans et les officiers qui ont démasqué Burnel ; il paroît affectionner Franconie , parce que ce vieillard qu'il remplace , réunit à juste titre les suffrages de ses concitoyens : voilà sa conduite durant les six premiers mois qu'il s'est attendu à son rappel. Malgré ce début , il n'avoit encore captivé personne ; il a eu soin de se faire préconiser à Paris dans quelques journaux qui n'ont pas de lunettes de 1800 lieues.

La suite nous l'a mieux fait connoître , et le voici *au physique et au moral*.

Victor H....., originaire de Marseille , est entre deux âges , d'une taille ordinaire et trapue ; tout son ensemble est si expressif , que le meilleur de ses amis n'ose l'aborder sans effroi ; sa figure laide et plombée exprime son âme ; sa tête ronde est couverte de cheveux noirs et plats qui se hérissent comme les serpents des Euménides , dans la colère qui est sa fièvre habituelle ; ses grosses lèvres , siège de la mauvaise humeur , le dispensent de parler ; son front sillonné de rides , élève ou abaisse ses sourcils bronzés sur ses yeux noirs , creux et tourbillonnans comme deux gouffres..... Son caractère est un mélange incompréhensible de bienet de mal : il est brave et menteur à l'excès , cruel et sensible , politique , inconséquent et indiscret , téméraire et pusillanime , despote et rampant , ambitieux et fourbe , parfois loyal et simple ; son cœur ne mûrit aucune affection ; il porte tout à l'excès : quoique les impressions passent dans son âme avec la rapidité de la soudre , elles y laissent toutes une empreinte marquée et terrible ; il reconnoît le mérite lors même qu'il l'opprime ; il dévore un ennemi foible ;

il respecte , il craint un adversaire courageux dont il triomphe. La vengeance lui fait bien des ennemis. Il se prévient facilement pour et contre , et revient de même. L'ambition , l'avarice , la soif du pouvoir , ternissent ses vertus , dirigent ses penchans , s'identifient à son âme; il n'aime que l'or , veut de l'or , travaille pour et par l'or ; il se fait un si grand besoin de ce métal , quoiqu'il en ait déjà assez , qu'il voudroit que l'air qu'il respire , les alimens qu'il prend , les amis qui l'approchent , fussent de l'or : les parcelles qu'il en a semées à Cayenne , sont les actes de générosité de Persée ou de Mithridate semant l'or dans les plaines de Cisiique pour éblouir et arrêter leur vainqueur. Ces grandes passions sont soutenues par une ardeur infatigable , une activité sans relâche , par des vues éclairées , par des moyens toujours sûrs , quels qu'ils soient. Le crime et la vertu ne lui répugnent pas plus à employer l'un que l'autre , quoiqu'il en sache bien faire la différence. Crainte de lenteur , il prend toujours avec connoissance de cause le premier moyen sûr que lui présente la fortune. Il s'honore de l'athéisme , qu'il ne professe qu'extérieurement.

Au reste , il a un jugement sain , une mé-

moire sûre , un tact affiné par l'expérience ; il est bon marin routinier , administrateur sévère , juge équitable et éclairé quand il n'écoute que sa conscience et ses lumières. C'est un excellent homme dans des crises difficiles où il n'y a rien à ménager. Autant les Guadeloupiens et les Rochefontains lui reprochent d'abus de pouvoir et d'excès révolutionnaires que la bien-séance et l'humanité répugnent à retracer , autant les Anglais (j'en suis témoin) donnent d'éloges à sa tactique et à sa bravoure.

De mousse , H..... est devenu pilote , puis boulanger à St.-Domingue ; a repassé en France à la première insurrection de cette colonie , a été membre de la société populaire et du tribunal révolutionnaire de Rochefort , s'est fait nommer agent de la Guadeloupe par le comité de salut public , a repris cette colonie aux Anglais et s'est acquis dans les Antilles et l'estime des Anglais et l'exécration de tous les colons. Le tourbillon au milieu duquel il a vécu , a révolutionné son esprit , et la vie paisible et douce est pour lui une mort anticipée.

Il visite la colonie jusqu'à la rivière de Maroni qui nous sépare d'avec les Hollandais ; en route , il reçoit des dépêches et des nouvelles.

A son allée et à son retour , il mouilla à Synnamari , et rendit visite aux déportés. La première fois , ce fut pour insulter à leurs malheurs. « Vous vous flattez , leur disoit-il , d'un rappel qui ne viendra jamais. » Il assaisonna ces paroles accablantes de sarcasmes indécents et orduriers.

Deux jours après , ce n'étoit plus le même homme ; il les plaignoit , leur assuroit un prompt retour , il donneroit même , disoit-il , 200 louis pour les voir partir : pour leur faire oublier sa première visite , il envoie à chacun , deux chemises et une paire de souliers de magasin. Il laisse transpirer quelques nouvelles ; un des officiers de sa suite qui a servi sous le premier consul , en fait l'éloge et se réjouit de la tournure que le gouvernement prend en France. Des déportés mangeoient dans la même maison où H..... s'étoit arrêté pour se rafraîchir , il ne put se contenir.

En s'en retournant , il ne s'entretenoit que des mesures énergiques qu'il avoit employées à la Guadeloupe.

Pour lui faire la cour , il falloit applaudir à ses expédiens , qu'il appeloit petites espiègleries. Il trouva des apologistes dans cer-

tains colons , et je n'ai pas pu retenir mon indignation , en entendant un de mes anciens compagnons de la case Saint-Jean ; Pavy , avec qui je me suis brouillé pour cela , vouloir me forcer de louer certains traits abominables ; j'avoue qu'il se trouvoit dans la déresse et sous la férule d'un propriétaire qui flattoit tous les goûts des agens : s'il m'eût fallu exister à pareil prix , je serois mort. Je sais me taire , mais le crime n'aura jamais de ma part , même un faux signe d'approbation.

Au bout de six mois , la famine se fit sentir , parce que l'agent avoit donné une égale ration de pain , aux soldats noirs comme aux blancs ; les déportés furent réduits les premiers à la racine de maniok , et au poisson salé. H..... ne leur a jamais rien restitué de ce que Bur nel leur avoit soustrait. Plus il a fait de prises , moins il a adouci leur sort. Il nous a fait pleurer ses prédécesseurs.

Il poursuivoit les habitans qui donnaient asile à certains déportés contre qui on l'avoit injustement irrité. MM. Michonet et Casimir Bernard furent exilés dans le fond du désert ; il en arrache un d'eux de l'habitation qu'il régioissoit , le menace de l'envoyer à Vincent Pin-

çon avec une main de maïs, une pelle et une pioche pour creuser sa fosse. L'autre tombe dangereusement malade, il lui refuse la permission de revenir à Cayenne. Son hôtesse sème adroitemment le bruit de sa mort pour éprouver H....., il en fait un festin de joie ; le lendemain, en voyant qu'on l'a abusé, il destitue le maire pour lui avoir donné, dit-il, une fausse joie. Quelques mois après, à la mort de M. Colin, me trouvant sans asile, je lui demandai la permission d'aller au dépot de Synnamari ; il me fit répondre par le citoyen Franconie :

« Le citoyen agent est instruit que ceux
 » d'entre vous qui se sont soustraits d'aller à
 » Konanama, ont renoncé à la ration ; je vous
 » conseille de ne pas le tourmenter, vous fe-
 » riez peut-être votre mal et celui des autres.
 » Je vous engage à prendre patience. » La
 misère ne me permit pas de patienter long-
 tems, je demandai un permis pour aller à
 Cayenne solliciter cette justice. Je vis H.....
 qui, après m'avoir dit mille injures pour
 ce que j'avois répondu jadis à Burnel, ter-
 mina ainsi : « je ne vous aurois pas menacé
 comme lui de la fusillade, mais je vous aurois

attaché à quatre piquets, et coupé de 500 coups de fouet. » (Il ne vouloit venger ni l'individu Burnel qu'il méprisoit, ni les droits de l'agence, mais il dévoroit une victime de l'ostracisme du 18 fructidor.) « Nousne resterons pas éternellement à Cayenne , lui dis-je. — Sur quoi fondez-vous votre retour ? — Sur celui de nos prédecesseurs : notre exil est pour la mêmecause, nousattendons les mêmes effets de la justice du premier consul. — *Ne vous honorez pas du titre d'exilés; vous êtes proscrits et non exilés. Si quelqu'un peut attendre son rappel, c'est Billaud.* » Je lui peignis ma détresse : les habits qui me couvroient ne m'appartenoient pas. Il insulta long-tems à ma misère , et me renvoya sans rien m'accorder. A Cayenne , je logeois chez un ami charitable qui étoit marchand ; il lui dit mille invectives, parce qu'il m'avoit donné des habits , le forçade me faire partir, entrava son commerce,et le réduisit à abandonner la colonie. M. Aimé a dit quelque chose d'obligeant de madame Audifredi , H..... l'a spécialement molestée pour cette raison. Il appesantissoit chaque jour sur nous une main si terrible, que nous pâlissons d'effroi en entendant tirer le canon , ou en voyant un bâtiment au large , de peur qu'il

ne nous annonçât l'assassinat du premier consul. Ceux qui sont encore dans la Guyane , vivent depuis trois ans dans ces transes. Il paraît difficile de concilier tant de rigueur avec le bien que H..... a fait à la colonie , encore moins avec les éloges qu'il se fait donner dans certains journaux. Il a ravivé le commerce en faisant lui - même la hausse et la baisse , en ouvrant en son nom une maison de commerce où il figure tantôt comme un marchand pour vendre , tantôt comme agent pour se faire adjudiquer les denrées au prix qu'il veut y mettre.

Malgré son activité , il a essuyé des pertes , et la famine s'est fait sentir trois fois sous son agence ; il ne s'est jamais déconcerté , il a tenu la police avec sévérité , a contenu les nègres dans la crainte , plus par la terreur de son nom que par ses proclamations , car il n'a rien dit pour défendre ou ordonner le travail ; il a assuré à ses amis les habitations des colons absens.

L'année 1800 s'avançoit , et nous étions toujours dans l'attente. Depuis six mois Messieurs Barbé-Marbois et Lafond-Ladebat étoient en France ; nous les invoquions comme nos Dieux tutélaires. La dureté de H. donnoit

plus de serveur à nos prières. La crainte d'une réaction en France nous inspiroit presque à tous des projets d'évasion dont l'agent s'inquiétoit fort peu. Je m'ouvris à Margarita et à Rubline sur les moyens de passer à Surinam dans un canot indien. Nous fûmes quelques jours à mûrir ce projet ; je voulus en informer Pavy pour me réconcilier avec lui. Il nous dénonça au maire du canton, qui nous surveilla de plus près ; je ne le croyois pas capable d'un trait aussi noir contre un ancien ami, qui n'étoit coupable que de n'avoir pas applaudi le *bastringage* de H.....

Le 28 juillet, nous reçumes enfin des nouvelles de France qui nous annonçoient notre prochain retour.

Le 1^{er}. août (13 thermidor), un bâtiment marchand apporte le rappel individuel de plusieurs déportés. H..... reçoit en même tems la loi du 13 frimaire an 8, que le ministre de la marine lui ordonne d'appliquer aux *déportés de la Guyane*.

Le ministre lui enjoignoit implicitement de nous renvoyer en France, s'il en avoit les moyens ; ils ne lui manquoient pas, car le port

regorgeoit alors de munitions et de bâtimens de prise.

Il nous laissa dans le désert errer comme des squelettes assamés ; et le séjour de Konanama devint un paradis que H. fit pleurer à mes compagnons.

Son préposé, Boucher, nous entrava de plus en plus. Ce personnage, qui se pique d'être un connoisseur, vouloit faire une collection de raretés pour les envoyer en France. Les déportés du dépôt, pour avoir quelques vivres frais, se traînoient dans les habitations voisines. L'un d'eux, nommé André, trouva chez un colon une ruche de mouche carton que le citoyen Boucher convoitoit; André l'achète, la porte à son karbet, Boucher la lui marchande, insiste, éprouve un refus, écrit à H. des calomnies atroces contre André, le fait traîner à Cayenne au cachot, et reléguer avec les lépreux aux îlets du Malingre (d'où il est parti sur la *Dédaigneuse*).

Les mémoires de MM. Ramel et Aïnné, où Joannet et Burnel sont peints d'après nature, rendoient H. ombrageux et vindicatif; il nous reléguoit dans le désert pour n'avoir pas d'argus, pour nous faire désespérer, pour nous

y faire mourir : car la guerre mettoit pour cela une assez forte barrière entre lui et la France!

Le 24 décembre 1800 (4 nivose an 8), la frégate la *Dédaigneuse* mouilla à 2 lieues de Cayenne, et apporta notre rappel. Le capitaine, M. de la Croix, écrivit laconiquement à H. de lui envoyer promptement les déportés, ajoutant qu'il avoit ordre de remettre à la voile sur-le-champ. Cette nouvelle pétrifia l'agent et toute sa cour. L'officier porteur des dépêches, fut surpris de ne voir aucun déporté à Cayenne. H. fit parvenir promptement l'arrêté dans les cantons. Il invita le capitaine à descendre à terre ; celui-ci le refusa en lui reprochant, dit-on, la mort de ses proches. H. entra en fureur ; au bout de cinq jours, il embarqua seulement dix-huit déportés après des instances réitérées.

Cependant nous arrivions tous à Cayenne, couverts de haillons et ivres de joie ; nous fixions le bâtiment libérateur qui nous attendait avec impatience ; nos parens, nos amis nous exprimoient le desir qu'ils avoient de nous embrasser, nos chaînes étoient tombées ; M. Barbé, notre illustre compagnon d'exil, nous en convainquoit par cette lettre.

LIBERTÉ.

ÉGALITÉ.

Paris , 2 fructidor an 8 de la République française.

« Vous voilà prêts à revoir votre patrie, mes chers amis , puissiez - vous tous recevoir en bonne santé la nouvelle qui vous en est portée! Ma joie est plus grande que je ne puis vous l'exprimer de savoir que vos peines vont finir. Vos amis , vos parens vous attendent avec la plus grande impatience ; vous jugerez des dispositions humaines et justes du gouvernement , en apprenant qu'il envoie une frégate qui aura tous les *aménagemens nécessaires* pour faciliter et rendre moins pénible votre traversée.

» Le premier consul s'est porté à cet acte de justice avec un empressement qui renouvelle l'attachement que lui ont voué tous les gens de bien.

» Que le lieu où vous devez être débarqués (l'île d'Oléron provisoirement), ne vous effraye point; partout où vous aborderez sur nos côtes , vous trouverez des Français et des amis ; après un aussi cruel bannissement , on ne vous en fera pas éprouver un nouveau.

» Puisse votre retour être aussi prompt et

aussi heureux que l'a été celui de Lafond et le mien !

» Adieu, donnez ces bonnes nouvelles à nos amis ; je crois pouvoir donner ce nom à tous les déportés du 18 fructidor.

» *Barbé-Marbois.* »

Une goëlette est préparée pour nous , et demain 1^{er}. janvier 1801 , nous devons mettre à la voile pour revoir notre patrie..... Quelle année !

Nous soupirons après le jour Ce matin la frégate lève l'ancre au moment où nous allons sortir du port ; elle est chassée par des croiseurs anglais ; elle a ordre d'éviter toute rencontre..... , nous lui tendons les bras..... ; est-ce un songe ? elle disparaît.....

Pendant quinze jours , notre joie , nourrie par la certitude , s'épanouit peu-à-peu ; le soupçon la défeuille , l'inquiétude la fanne , le chagrin la brûle ; la frégate a disparu pour toujours ; nous avons quitté nos habitations , nos malles sont là , nos fonds sont épuisés , l'agent déconcerté ne prend encore aucun parti ; qu'allons-nous devenir ?

Il nous fera partir dans un mois , dit-il , si

elle ne reparoît point . . . Plus le tems s'éloigne , moins il tient sa parole.

La corvette la Bergère , qui croisoit depuis un an , reparut , et apporta 70 mille piastres. H. la croyant trop endommagée pour repartir en croisière , résolut d'abord de la renvoyer en France chargée des déportés , il les en informa ; cinq jours après , il n'en fut plus question ; il nous a leurrés ainsi tous les mois.

Le consul n'a reçu nulle part de vœux plus sincères pour sa conservation qu'à Cayenne , dans les karbets des déportés , sous la férule d'un pareil agent. La nouvelle de l'explosion de la machine infernale , en nous glaçant d'effroi , nous fit redoubler de serveur. Chacun se sauvoit à quelque prix que ce fût ; un bâtiment alloit à vide à New-Yorck , je me concertai avec certains amis , je leur fis part de mes craintes , je me mis en mesure pour partir. Ce n'étoit pas une petite affaire ; jadis j'étois débarqué à Cayenne avec quarante sols , je n'avois pas eu trois louis en ma possession depuis trente mois , j'étois tout nu , et je voulois partir pour New-Yorck , c'est-à-dire , pour un pays où je ne connoissois personne , où je ne pouvois pas demander mes besoins. Ces ancrés de misère

ne

ne purent me retenir à Cayenne. Nous étions à la moitié de l'annee, je séchois d'impatience. Sept de mes camarades étoient déjà sur la feuille du départ, je fis le huitième. H.... nous délivra des passeports, où il inséra une clause qui nous dénuoit de tout secours auprès des consuls français dans les Etats-Unis. La voici : — *Laissez passer les citoyens déportés rappelés, retournant volontairement en France, par les Etats-Unis, où il ne leur sera rien dû pour frais de séjour et de passage*, etc. Plus il semoit d'épines devant nous, plus nous franchissions les obstacles.

Nous mîmes à la voile trois jours de suite ; sans pouvoir sortir du port ; le quatrième, en voulant gagner le large, nous échouâmes six pieds dans la vase à l'embouchure de la rivière de Cayenne. C'étoit le tems de l'hivernage, nous fûmes assaillis d'une tempête, et d'un raz de marée si fort, que nous pensâmes être moulus sur ces côtes que nous avions tant de désir de quitter. Le bâtiment avoit éprouvé de si violentes secousses, que deux passagers se débarquèrent, Monsieur Tournachon, colon de Cayenne, et Dechapelle Jumignac, déporté comme nous ; quatre autres, pour assurer leur

vie , vouloient faire de même le sacrifice de leur passage qui nous revenoit à près de 500 francs.

Enfin , le 26 mai 1801 (7 prairial an 9) , le capitaine Prachet nous remit à flot à cinq heures du soir ; nous mouillâmes en face de Makouria , et , le lendemain à midi , nous mimes à la voile..... Nous ne restions plus que sept déportés , un habitant de Cayenne et un Rochefortain , bijoutier , venu sur *la Dédaigneuse* pour s'établir dans la Guiane.

MM. *Bodin*, curé de Voide; *Dezanneaux*, vicaire de Nuel; *Naudéau*, curé de Tessonière; *Laisné*, curé de St. Julien de Vouvantes; *Duchevreux l'Ecreviche*, minime desservant de Changi près Chaalons-sur-Marne; *Deluen*, âgé de 64 ans , prêtre de Nantes; *Doru*, âgé de 70 ans , chanoine de Châteaudun; *Pitou*, de la même ville , résidant à Paris; *Badoir*, soldat retiré , colon repassant en France pour sa santé et pour recueillir une succession , et *Leroux*, bijoutier , venu librement à Cayenne.

Tendimus in Latiūm... nous voilà en route pour France; une brume épaisse nous dérobe déjà Cayenne ; il vente bon frais , nous rangeons la côte ; l'embouchure des rivières de

Kourou, Synnamari et Konanama nous laissent un sombre dans l'âme. Les manes des martyrs pour la religion disent à nos cœurs : « Vous » quittez donc ces climats où nos cendres reposent en paix ! dites à nos familles de pardonner « à nos ennemis ; nous vinmes ici 329 , la moitié a été moissonnée en un clin d'œil ; portez « nos noms en France , et n'oubliez pas que « vous laissez dans ces déserts des compagnons d'infortune qui sécheront encore ici long- tems en soupirant sans jalouse après votre « bonheur..... »

Le lecteur effrayé des listes qu'il a vues , seroit tenté de croire que la Guyane est l'antre du Cyclope où personne ne peut aborder sans être dévoré. Le désert est affreux ; mais tout pays qui n'est pas défriché , où les hommes entassés , se croient envoyés à la mort ; où le chagrin , poison subtil , les étreint en arrivant ; ce pays , fût-il les silencieux vallons chantés par nos poètes , moissonnera toujours la moitié de ses colons. Cayenne et la Guiane , par leur site embrasé , exigent plus que les autres climats , de ménagement et de résignation de la part des arrivans ; mais on y vit comme ailleurs , quand on est sobre , et qu'on ne se frappe pas de l'idée d'une mort infailliblement prochaine. La consomption nous avoit presque tous at-

teints. On va voir que les déportés répartis chez les habitans , loin de Konanama et de Synnamari , ayant le vivre et une espèce de liberté , n'ont pas été plus ménagés que les autres. Ce sombre tableau sera bientôt nuancé d'une lumière douce à tous les cœurs sensibles. Ceux que leur courage et la Providence ont fait demeurer après nous , lors du traité d'Amiens , ont presque tous abordé à la Martinique , où la famille de notre auguste souveraine leur a tendu les bras , et fourni les moyens de revenir dans leur patrie.

*Premiers déportés par la loi du 19 pluviose
an V.*

Sur la corvette *la Vaillante*. Arrivés à Cayenne , le 12 novembre 1797.

Seize généraux et représentans , dont huit évadés , et deux morts en route. (Voyez leurs noms à la fin de la seconde partie.) Six morts à Synnamari ; deux rappelés à Paris :

BARBÉ-MARBOIS (François) , de Metz , 53 ans , député au conseil des Anciens , aujourd'hui ministre du Trésor public.

LAFOND-LADEBAT (André-Daniel) , de Bordeaux , 50 ans , député au conseil des Anciens ; aujourd'hui à la tête de la Banque Territoriale.

Seconds déportés par la même loi.

Embarqués , 1^o sur *la Charente* , le 12 mars 1798 ; ensuite sur *la Décade* , le 25 avril suivant ; débarqués à Cayenne , le 15 juin 1798.

Cent quatre-vingt-treize , dont soixante-quatre morts à Konanama et à Synnamari. (Voyez la liste dans la 4^o. partie.)

Morts à Cayenne et dans les cantons.

ADAM (Jean-Nicolas), bernardin de Paris , département de la Seine , âgé de 50 ans , né à Nigent-Corni , département de l'Aisne ; mort à Gros Sou dans la Guyane , chez M. Vidier , canton de Makouria , dans les derniers jours de brumaire de l'an 7 (20 novembre 1798). La religion et les gens de lettres lui doivent des pleurs .

AGAISSE (Henri) , âgé de 25 ans , clerc tonsuré , de Rezé , près Nantes , déporté pour la seconde fois , toujours comme prêtre ; la première , pour s'être sauvé de la noyade ; envoyé dans la Guyane pour être rentré à la faveur des loix de 1795 ; mort de misère à la pointe de Cayenne ; chez Sevrin , le 22 septembre 1798 .

BECHEREL (Augustin) , vicaire de Villepot , Rennes , Ille et Vilaine , âgé de 45 ans , né à Rennes ; mort chez la *Borde à Roura* , en octobre 1798 .

BELOUET (J. B.) , âgé de 47 ans , curé de Cramey-sur-Ourse , Langres , département de la Côte-

d'Or , né à Touerne . Il s'étoit retiré avec trois autres infortunés dans une mesure de la Guyane , dans le canton de Makouria , pour se soustraire à la peste de Konanama : les vapeurs de cette terre homicide , qu'il retournoit pour la fertiliser , l'ont suffoqué le 20 septembre 1798 .

BOSCAULT (Victor) , bernardin , 40 ans , Alby , Tarn , comm. de Cordes . Mort en frimaire an 8 (déc. 1799).

BREMONT (Antoine) , âgé de 52 ans , curé de Sury , Bourges , département du Cher , né à la Valette , département du Cantal : il avoit une loupe grosse comme les deux poings au genou . Quand il débarqua , sa loupe étoit plus grosse que la tête ; on la lui extirpa , il parut guéri ; se plaça chez Poulin , père , aux cataractes de la rivière d'Oyapok : il étoit industrieux , spirituel et extrémement sociable ; mort de chagrin , en nov. 1798 .

CAILHAT (Calixte) , âgé
V 3

de 56 ans , professeur de l'Université , d'une profonde érudition , prêtre de Cahors , lieu de sa naissance , départem. du Lot ; mort à Approuague chez M. Tournachon , en vendémiaire an 7 (octobre 1798).

CARDINE (J. B.) ; mort à Kourou , le 19 vendémiaire an 7 (10 oct. 1798), un de nos compagnons à la case S. Jean.

CLERC - DE - VAUDONE (Etienne-Maniert le) , né à Langres , bernardin , compagnon de malheur de Belouet ; mort de misère et d'une fièvre putride dans la même hutte , le 30 octobre 1798 .

COLUS (Jean-Nicolas) , âgé de 47 ans , curé de Voniecours , dép. de la Meurthe , Nancy , né au même lieu , homme d'un caractère inappréciable ; mort à Approuague , de chagrin et de misère , en décembre 1798 .

DELESTRE (François) , âgé de 57 ans , rentré en vertu de la loi du 7 fructidor an 5 (1790) , qui rappelait les prêtres insérimentés ; né à Neuchâtel , près Rouen ; prin-

cipal du collège de sa ville natale ; placé chez M. Lane , dans le canton de Makouria ; mort d'une fièvre putride , en thermidor an 6 (août 1798).

DENOINVILLE (Albert) , curé de Vincy , Laon , Aisne ; mort en décem. 1798 canton de Makouria , chez M. Vidier .

DESROLAND (J. - Jacques-Alexandre Rabaud) , âgé de 36 ans , né à Marssilly , département d'Indre et Loire , chanoine d'Airvault , de Poitiers ; mort dans la Guyane à la fin de 1798 , victime , avec Clavier , du terrorisme de Robespierre . Sur le vaisseau le *Washington*.

DUBOIS (Jean) , âgé de 60 ans , né à Richelieu , départ. d'Indre et Loire , curé de Pierrefitte , diocèse de la Rochelle ; mort à l'hospice de Cayenne , à la fin de brumaire an 7 (novembre 1798).

DULAURENT (Jean-Jacques) , né à Quimper , département du Finistère , conseiller d'état au parlement Maupeou ; mort de chagrin et de dysenterie à l'hospice , le 5 avril 1800 (15 germinal an 8.)

DUVAL (Jean-Claude), âgé de 49 ans, né à Dormans, département de la Marne, chanoine de Soissons; mort chez Regis, aux cascades de la rivière de Cayenne, canton de Roura, le 30 vendém. an 7 (21 octobre 1798).

ENIS (Louis-Pierre), 40 ans, prêtre de Besançon; mort à l'hôpital de Cayenne, le 18 vendémiaire an 7 (9 octobre 1798).

EVERARD (Jacques), âgé de 40 ans, chanoine de Chartres, sa patrie, a été volé dans la traversée; mort à Makouria, le 26 frim. an 7 (17 déc. 1798).

FOURNIER (Hugues), âgé de 42 ans, né à Saint-Saudoux, Puy-de-Dôme, Chartreux, habile physicien et mécanicien, avoit l'estime de tous ceux qui l'ont connu; mort d'une hydropisie, chez madame Lavatte, à Kaux, le 30 pluviose an 7 (18 février 1799).

FATIGNE (Jean-François), chanoine de St^e. - Radegonde de Poitiers, Vienne; mort de misère dans la Guyane, au commencement de septembre 1798.

GAILLARD (Julien), âgé de 26 ans, eudiste de Coutances, né à Couverville, d'une piété rare, brûlé du desir d'aller en mission aux Indes-Orientales; mort chez madame Lavatte de Kaux, au commencement de frimaire an 7 (décembre 1798).

GARNIER (Jacques); sur le registre est écrit : *Prêtre dont on n'a pu savoir ni les prénoms, ni le lieu de naissance, parce qu'il étoit sans connoissance, au moment où nous, commissaires, nous sommes transportés à bord de la corvette mouillée dans la rade de Cayenne.* Il étoit vicaire de Bevrard, de Langres, Haute-Marne; il est mort en touchant la terre.

GEMIN (Pierre-Joseph), 56 ans, curé de Rambergen, Malines, Dyle; mort de chagrin à la fin de décembre 1799.

GERIN (Jean-Nicolas), âgé de 41 ans, né à Metz, bénédictin, placé chez Marie-Rose; mort à Cayenne, en octob. 1798.

GIBERT-DESMOLIÈRES, représentant du peuple au

conseil des anciens , né à Paris , commissaire de la Trésorerie en 1797. L'arrivée de Burnel lui causa la mort : sa mémoire sera toujours chère aux honnêtes gens , qui prirent la probité d'Aristide ; mort chez Lavatte, canton de Makouria , le 17 niv. an 7 (6 janvier 1799).

JUDET (Nicolae) , 52 ans , chanoine de Saint-Martial , de Limoges , département de la Haute-Vienne ; mort en février 1799.

HUON AIMÉ , âgé de 29 ans , officier de marine , et cordonnier depuis la révolution , placé dans le canton de Makouria ; mort le 5 vendémiaire an 7 (24 septembre 1798).

HURACHE (Louis-François) , âgé de 60 ans , natif d'Amiens , département de la Somme : mort chez Breton , à Oyapok , en vendémiaire an 7 (septembre 1798). Il étoit couvert d'ulcères avant la traversée , il avoit 60 ans , rien n'a pu le soustraire à la déportation ; on l'a hissé avec un palan comme une bête de somme , pour le porter de la

Charente sur la Décade.

HURET (Jean) , perruquier , âgé de 56 ans , déporté pour émigration , né à Versailles , département de Seine et Oise ; mort dans le canton de Roura , à la fin de 1798 .

KERAUTEM (Joseph-Louis) , âgé de 50 ans , officier de port , natif de Carnot en Bretagne , résidant chez Methero , à la pointe de Gayenne , canton de Makouria ; mort d'un coup de soleil , en allant toucher 50 louis qui lui étoient adressés de France , le 1^{er}. fructidor an 7 (18 août 1799).

KERICUF (Guillaume-Nicolas) , né à Morlaix en Bretagne , chanoine de S. Denis , près Paris : depuis la révolution , marchand épicer à S. Denis ; arrêté sur une dénonciation faite au ministre Sotin . Kericuf , confronté avec son dénonciateur , fut condamné sur cette déposition : S'il n'a pas tenu le propos de *vive le Roi , au diable le ministre Sotin* , il l'a pensé . Mort à Approuague à la fin de 1798 .

KERCKOFF (Guillaumie) ,

vicaire de Montaigu, Mâlines, Dyle ; mort de la dysenterie à l'hospice de Cayenne, en thermidor an 6 (août 1798).

LAPANOUSE Gabriel), vicaire de Rabasteins, né à Alby, département du Tarn ; mort dans la Guyane française, en frimaire an 8 (déc. 1799).

LAUDIER (Nicolas), né à Neauphle, département de l'Orne, inscrit sur la liste des émigrés ; instruit et misantrope. « J'ai servi les républicains que j'aime, disoit-il, ils m'ont assassiné.....»

Décédé à l'hospice de Cayenne, en thermidor an 6 (juillet 1798).¹

LEROI (André), 47 ans, prêtre de Clinchamp, département du Calvados ; il s'étoit mis à la tête d'une habitation dans le canton de Roura. Mort de trop de travail le 12 décembre 1800, cinq jours avant l'arrivée de la frégate qui devoit nous rendre dans nos foyers.

LEROUX (François), domestique de M. l'évêque du Mans, né au Mans ; mort de chagrin dans le canton de Kourou, sur l'habita-

tion de M. Terrasson, le 26 fructidor an 6 (12 septembre 1798).

LOYAL (Charles), âgé de 67 ans, né à Bitche, département des Forêts, apothicaire, prévenu d'émigration pour avoir été chercher, avec un passeport en règle, une succession que son épouse avoit en pays ennemi ; il fut rayé de la liste des émigrés par son département ; il avoit 67 ans, il étoit infirme. Mort, du 16 au 24 fruct. an 6 (10 septembre 1798), de la gangrène aux jambes ; il demeuroit chez Mlle Lacour, canton de Makouria.

MENTEL (Claude), 58 ans, prêtre de Chambéry, Mont-Blanc ; mort le 12 floréal an 7.

NOIRON (Hilaire - Augustin), âgé de 49 ans, curé de Mortier et de Crécy, diocèse de Laou, instruit, guindé dans sa personne et difficile à vivre ; mort à Approuague, en brumaire an 8 (nov. 1799), à la suite d'une partie de chasse où il avoit été pour son plaisir.

NUSSE (Jean-François), âgé de 47 ans, curé de

Chavignon, Soissons, départ. de l'Aisne, ci-devant grand-vicaire de M. l'évêque Grégoire; mort à Approuague, chez Dole, en fruct. an 6, au commencement de sept. 1798. Nusse étoit né à Fave, diocèse de Soissons; les sciences, les hommes sensibles et les pauvres, ont fait une perte dans ce digne ministre, chéri de tous ses confrères.

OUDAILLE (François-Augustin), âgé de 39 ans, curé de Lusarches, près Paris, surnommé *le grand prêtre*, parce qu'il avoit six pieds un pouce, bon et beau.

En 1793, il fut condamné à la déportation pour avoir fait la procession de Notre-Dame d'août ou du vœu de Louis XIII; il resta dans les cachots de Bicêtre jusqu'au commencement de 1795. Mort en brum. an 7 (novembre 1798), de chagrin de survivre à Cardine.

PILLON (Réné-Pierre), âgé de 48 ans, né à Laval, départ. de la Mayenne, curé de S. Marc-sous-Bâlon; mort chez Martinot,

à Roura, à la fin de 1798, de peste et de chagrin.

PRADAL (Joseph), âgé de 32 ans, d'Alby, département du Tarn, prêtre, déporté la première fois en 1794 à l'île d'Aix; mort chez M. Logois, canton de Kourou, le 15 vendémiaire an 7 (6 octobre 1798); il travaillait jour et nuit à l'histoire de la Déportation; il a laissé des notes qui m'ont été fort utiles.

Rossignol (Louis-Bernard), n'a jamais su ni comment ni pourquoi il étoit déporté; né à Couci-le-Château, diacre d'office à S. Paul de Paris. Mort de misère chez Dolé, à Approuague, en fructidor an 6 (août 1798).

Roussel (François-Geneviève), âgé de 57 ans, génovéfin, né à Soissons, curé de Saint-Front de Neuilly: l'agent Jeannet eut des égards pour lui; il fut d'abord bien accueilli à Oyapok chez Domingé, qui le maltraita ensuite sans raison, et lui causa la mort, en le laissant à la merci des autres colons, qu'il fut obligé d'implorer. Rou-

sel étoit étudit, religieux et tolérant. Mort à la fin de 1798, presque sans asile, regretté de tous ses confrères.

ROUX (Jean), 46 ans, né à Fontbonne, département du Cantal, chanoine de Lezé, diocèse de Bourges, sans prétention et non sans génie, tolérant et bon ; mort chez Mlle Lacour, canton de Makouria, d'une fièvre putride, le 18 septembre 1798.

SAINTE-PRIVÉ (J. François), curé de Champ, département des Vosges, natif de Chaune. Il s'est trouvé déporté avec celui qui lui avoit pris sa cure lors du premier serment ; il l'a traité comme l'Évangile le commande. Mort chez Malvin, de Cayenne, à la fin de 1798.

SENEZ (Louis), 47 ans, curé de l'Echelle-Lefranc, Soissons, Aisne ; mort en décembre 1799.

SONGEON (Dominique), 29 ans, prêtre d'Anneci,

Mont-Blanc ; mort en décembre 1799.

SANTERRE (Julien-Marmet), 47 ans, curé de Grand-Champ, natif de Feret, du département du Morbihan ; mort à Oyak, à la fin de 1799.

THOMAS (François-Thomas), 48 ans, né à Cuisan, département de Saône et Loire, chanoine de Saint-Maximin, de Besançon, à peu de lieues de Ferney ; a été un des amis de Voltaire dans ses dernières années. Mort le 20 prairial an 7 (8 juin 1799), de la suite d'une indigestion, de chagrin et un peu de folie.

VATELIER (J. B.) 48 ans, né à Chantilly, département de l'Oise, musicien de M. le duc d'Uzès ; mort à Roura, à la fin de 1798.

VILLETTÉ (J. Louis), boutonner, 46 ans, natif de Lyon, l'un des mauvais sujets de la *Décade* ; mort à Cayenne, d'excès de boisson, en fructidor an 6 (septembre 1798).

Liste des évadés et des rappelés.

ANDRÉ (Jean-Nicolas), 83 ans, chanoine régulier | de Nanci : Hugues l'avoit relégué aux îlets du Ma-

lingre, il fut le premier embarqué sur *la Dédaigneuse*.

AUBERT (Pierre), 47 ans, curé de Fromentiére, Châlons - sur - Marne ; parti par *la Dédaigneuse*.

AUDIN (Hilaire), 33 ans vicaire de Saint-Prix d'Auxerre, Yonne; celui-ci étoit très-malade en sortant de Rochefort, il avoit perdu connoissance ; on le reporta sur *la Bombarde*, pour le remettre à Rochefort. Le commissaire le fit recharger de suite sur *la Bayonnaise*; en mouillant dans la rade de Cayenne, il tomba à l'eau, d'où on le hissa avec un palan ; il est revenu sain et sauf en France sur *la Dédaigneuse*.

AYMÉ (Jean-Jacques), 46 ans, représentant du peuple, né à Montelimart, département de la Drôme ; évadé le 5 brumaire an 8, naufragé en Ecosse avec M. Perlet, et sauvés tous deux miraculeusement.

BEAUVVAIS (Daniel de), 47 ans, officier du génie, du Mans, condisciple du directeur Carnot, savant et simple ; parti sur un suédois, capitaine Gard-

ner, le 3 mars 1801 ; à ses frais, pour cent quarante piastres, sans vivres.

BEGUÉ (Jean), 35 ans, prêtre de Lombez, du Gers, évadé le 12 mai 1799.

BERNARD (Casimir), 26 ans, de Chartres, officier, parti par *la Dédaigneuse*.

BODIN (Mathurin), curé de Voide, la Rochelle; relégué en Espagne, savant sans ostentation, et pieux sans cagotisme ; parti à ses frais par les Etats-Unis, pour seize cents francs, 7 prairial an 9 (26 mai 1801).

BOSCAUT (Jean Raymond), 51 ans, chanoine d'Alby, Tarn ; parti à ses frais, pour mille francs, sur la goëlette de M. Duperrou, le 12 fév. 1801.

BRODIN (Pierre-Julien), 34 ans, vicaire de Piré, de Rennes ; parti sur *la Dédaigneuse*.

BROCHIER (Hugues-Joseph), 20 ans, domestique, de Grenoble ; l'un des mauvais sujets de *la Décade* ; évadé en fructidor, an 8 (août 1800).

BRUMANT BEAUREGARD (Jean-B.), 51 ans, vicaire-

général de Luçon , Vendée , né à Poitiers ; parti à ses frais pour mille fr. , sur *le Victorieux* , à la fin d'août 1798.

BUFFEVANT (Jean-Aimé) , 37 ans , vicaire de Sainte-Marguerite de Paris , est neveu de M. d'Argental , à qui Voltaire a tant écrit . Cet exilé , en me donnant des détails sur l'intimité de son oncle avec le philosophe de Ferney , dont M. d'Argental , dit-il , bâsoit les lettres , comme un amant dans le délire , les rubans ou les cheveux de sa maîtresse , n'a pas oublié le soufflet qu'il reçut de cet oncle moribond , pour lui avoir parlé de prêtre et de confession . Parti à ses frais pour la somme de cent cinquante piastres , sans vivres , sur un suédois , le 3 mars 1801 .

CLAIRE (Michel) , 25 ans , domestique , de Chambéry , Mont-Blanc ; parti sur *la Dédaigneuse* .

COLLIN (Claude) , 38 ans , vic. de Vovincourt , Toul , Meuse ; parti sur *la Dédaigneuse* .

COLLOQUIN (Pierre) , 37 ans , vicaire de Vienne ,

né à Vienne-le-Château ; parti à ses frais au commencement de vendémiaire an 10 (septembre 1801) .

COURTAUD (Pierre-Alexis) , vicaire de Lug-sans , Besançon , Jura ; évadé le 12 mai 1799 .

COP (Michel) , 50 ans , curé de Sundrecht , Gand , Escaut ; évadé le 12 mai 1799 .

CORMIER (J. B.) , 40 ans , bénédictin de Vendôme , né à Yèvre , département d'Eure et Loir ; parti sur *la Dédaigneuse* .

CUSTEAU (Nicolas) , prêtre récollet de Namur , âgé de 30 ans ; évadé à Surinam avec Brochier .

DAVI (Jean-Alexandre) , 32 ans , vicaire de Ville-l'Évêque-d'Angers , né à Châlons-sur-Loire ; parti sur *la Dédaigneuse* , le 1^{er}. janvier 1801 .

DEBAY (Jean) , 41 ans , régent de l'école des pauvres , Bruges , la Lys ; évadé le 12 mai 1799 .

DELUEN (J. François) , 60 ans , prêtre , de Nantes ; parti à ses frais , par les Etats - Unis , pour la somme de seize cents francs , le 7 prairial an 9 (26 mai 1801) .

DENEVRE (Jacques), 54 ans, prêtre, communue d'Ectous, Bruges, Escaut; évadé en mai 1799.

DENOUD (Jacques), 34 ans, oratorien, Malines, Dyle; évadé le 12 mai 1799.

DEVMIÉ (J. François), 42 ans, vicaire de Trac, né à Cordes, près Alby, département du Tarn; parti par *la Dédaigneuse*.

DEZANNEAUX (Joseph), 46 ans, vicaire de Nuel; parti à ses frais par les États-Unis, pour la somme de seize cents francs, le 26 mai 1801 (7 prairial an 9).

DORU (Pierre-Guillaume), 70 ans, né à Châteaudun, principal du collège et ensuite chanoine de la Sainte-Chapelle; déporté pour avoir consulté un grand-vicaire de Chartres, sur sa conduite à tenir pour recevoir dans le giron de l'église un prêtre qui avoit abjuré Dieu par crainte; parti à ses frais, par les États-Unis, pour la somme de seize cents francs, le 7 prairial an 9 (26 mai 1801).

DROUET (Pierre-François), 38 ans, natif de

Beaulieu, sur la Roche, en la Vendée, vicaire de Luçon; parti sur *la Dédaigneuse*.

DUCHEVREUX LECREVICHE (Jean-Adrien), 40 ans, minime, desservant de Changi, de Châlons-sur-Marne; parti avec le précédent.

DUMONT (J.-B.), 45 ans, curé de Bergerac, Dordogne; parti sur *la Dédaigneuse*.

DUMONT (Philippe), 46 ans, curé de Mannelheusveert, Bruges, la Lys; évadé le 12 mai 1799.

FEUTRAY (Jean-Marie), trinitaire de Fontainebleau, né à Vannes, département du Morbihan, d'un excellent caractère; parti à ses frais, pour mille francs, sur *la Jeunc-Annette*, le 28 frimaire an 11 (18 décembre 1800).

FLOTTEAU (Hubert), 34 ans, prêtre de la commune d'Hectou; évadé le 12 mai 1799.

GAYET (Jean-Pierre-Guillaume), 35 ans, prêtre de Lyon, sa ville natale; parti à ses frais, pour la somme de mille francs, sur *le Rocou*, à la fin d'août 1800.

GERMON (Jean - Matthias), 40 ans, vicaire de Talmont, Luçon, Vendée; parti avec le précédent, et pour le même prix.

GODET (Charles-Louis), 32 ans, vicaire de Coin, Laon ; parti pour mille francs sur *le Rocou*, en fructidor an 8 (août 1800).

GUERI DE LA VERGNE (Gabriel-Marie-François), 52 ans, Luçon, Vendée, ancien gendarme de la gendarmerie du roi ; parti à ses frais pour cent cinquante piastres, sur un suédois, capitaine Gardner, le 3 mars 1801.

HUISENS (Marc-Ant.), 37 ans, prêtre de S. Jean-de-Maurienne, Mont-Blanc ; parti à ses frais au commencement de vendém. an 10 (sept. 1801).

JULIEN (Louis), 38 ans, laïque ; hors de la colonie depuis 1800.

KEUKEMAN (Jean), 46 ans, chapelain de Saint-Evalburg, Anvers, Deux-Nethes ; évadé le 12 mai 1799.

LAINÉ (Jean), 52 ans, curé de Saint-Julien de Vouvantes, de Nantes ; parti à ses frais, par les

Etats-Unis, pour la somme de seize cents francs, le 7 prairial an 9 (26 mai 1801).

LEDIFFON (Charles), 38 ans, vicaire de Chrac, lieu de sa naissance, près Vannes, Morbihan ; parti sur *la Dédaigneuse*.

LE JOLY (Jean), 54 ans, curé de Saint-Erieux, Côtes-du-Nord ; parti sur *la Dédaigneuse*.

MARGARIT'A (Gaston-Marie-Cécile), curé de Saint-Laurent, de Paris, âgé de 59 ans ; déporté pour avoir agi contre les théophiliatropes ; né à Avenay, département de la Marne. Parti à ses frais pour la somme de mille francs, sur *la Jeune-Annette*, le 28 frimaire an 9 (18 déc. 1801).

Margarita, doué de talents supérieurs, d'une imagination ardente, d'une mémoire vaste et bien meublée, avantageé d'une belle taille et d'une figure angélique où se peignoient la bonté de son cœur, et sa trop grande franchise, avoit été, avant la révolution, vicaire, maître des enfans de chœur de S. Nicolas-des-Champs de

Paris ; ensuite curé de S. Laurent de la même ville , et quelque temps après son retour , curé de la Villette.

La calomnie l'a poursuivi dans les Deux-Mondes : personne ne méritoit plus que lui de faire des envieux , et personne mieux que lui ne pouvoit les confondre , s'il eût eu un caractère plus prononcé.

Après six mois de langueur , suite d'une révolution terrible qu'il avoit eue dans sa succursale , il est mort au milieu de septembre 1804 , âgé de 42 ans , aimé et pleuré dans toutes les paroisses où il avoit été en fonctions.

MASSIOT (Jean-François), 41 ans , vicaire de Saint - Hélier , Rennes , Ille et Vilaine ; parti par la Dédaigneuse . Celui-ci , avec MM. Moulisse et Brumeau de Beauregard , étoit chargé des fonds pour tous les déportés ; la calomnie ou la médisance les ont accusés d'une répartition partiale , non point à leur profit , mais pour se faire des créatu-

res , contre l'intention des donateurs.

MICHONNET (Jean-François) , 35 ans , officier d'infanterie , doué d'un bon cœur et d'un esprit conciliant , étoit à la tête d'une halitation appelée Saint-Philippe , où il a servi les déportés de son crédit et de sa bourse . Parti à ses frais par Saint-Barthélémi , en pluviose an 9 (février 1801).

Aujourd'hui (1805) , secrétaire de la sous-préfecture de Gien (Loiret).

MISSONNIER (Claude) , 36 ans , vicaire de Mayra , de Clermont , domicilié au dép rten. de la Haute-Loire ; parti à ses frais , sur la Jeune-Annette , pour la somme de mille francs , le 28 frim. an 9 (18 décembre 1800) . Celui-ci , étant à Sinnamari , a été volé par Paviot et Julien , deux des cinq voleurs déportés sur la Bayonnaise , avec tant d'honnêtes gens , dans l'intention de les flétrir .

MOONS (Jean-Bapt.) , 43 ans , vicaire de Boorn , Anvers , Deux - Nèthes ; évadé le 12 mai 1798 .

MOULISSE (Pierre) , 54 ans ,

ans , curé de Vindran , Alby , Tarn ; parti à ses frais pour la somme de mille francs , le 12 fevr. 1801 , sur la goëlette du cit. Duperon.

MOREAU DUFOURNEAU (L. M.) , 40 ans , vicaire du Mont Saint - Sulpice , parti à ses frais pour la somme de mille francs , sur *le Victorieux* , à la fin d'août 1798 ; celui-ci a écrit l'histoire de la déportation , que je regrette de ne pas avoir.

NAUDAUD (Pierre) , 50 ans , curé de Tessonnière , de la Rochelle , parti à ses frais , pour la somme de seize cents francs , par les Etats - Unis , le 7 prairial (26 mai 1801).

NERINKS (Jean) , âgé de 22 ans , novice - capucin , de Malines , Dyle ; né à Ninove , département de l'Escaut ; arrêté et pris comme curé , pour son frère qui étoit prêtre , quoiqu'il ne fût lui-même que tonsuré ; évadé le 12 mai 1799 .

PAGNÉ (Guillaume - Jean) , 48 ans , curé de Saunières , Rennes , Ille et Vilaine ; mauvaise tête et bon cœur , a été très-mal-

heureux dans la Guyanne , par sa trop grande franchise envers quelques habitans à qui il reprochoit leurs cyniques amours . Les créoles libertins , qui n'aiment la morale qu'en peinture , lui ont fait pleurer ses justes applications ; parti à ses frais pour la somme de mille liv. , en fructidor an 8 (août 1800).

PARÈS (Pierre) , 39 ans , curé de Tentavel , Narbonne , l'Aude ; évadé le 12 mai 1799 .

PARISOT (André) , 50 ans , chantre et chanoine d'Auxerre ; déporté pour avoir poursuivi , en 97 , les jacobins à coups de bâton . Celui-ci a marié clandestinement l'agent Burnel , qui l'a persécuté pour avoir ébruité ce mystère . Il étoit très-instruit , et d'un caractère sociable . Evadé le 5 brumaire an 8 , naufragé et mort en Ecosse , le 9 janvier 1800 .

PAVY (Jean-Hilaire) , 32 ans , vicaire de Faye , Angers ; parti à ses frais pour la somme de mille fr. , sur *le Rocou* ; excellent musicien , ayant beau-

coup de génie naturel, et encore plus de prétentions. Il étoit un de nos compagnons à la case S. Jean ; il avoit été déporté pour avoir fait ou prêché un sermon qui déplaisoit au commissaire du directoire ; il a été vivement regretté de quelques amis au milieu desquels il se retrouve aujourd'hui 1805. Parti à la fin de fructidor an 8 (septembre 1800).

PERLET (Charles-Frédéric), 41 ans, journaliste de Paris, évadé le 5 brumaire an 8. Son exil l'a ruiné ; il a fait naufrage avec Parisot. A son retour, il a été accueilli par M. Maradan ; aujourd'hui, il est libraire à Paris, rue de Tournon. Ses malheurs et sa franchise doivent lui concilier l'estime et la confiance des honnêtes gens.

PILOT (Adrien-Henri), 35 ans, vicaire de Niort ; rappelé spécialement, et parti à son compte sur la Jeune-Annette, le 28 frimaire (18 décembre 1800).

PITOU (Louis-Ange), dit *le Chanteur*, âgé de 37 ans, laïque, né le 10

avrill 1767, à Valenville, paroisse de Moléans et Molitard, ci-devant marquisat de Prunelay, comté de Dunois, à deux lieues de Châteaudun, aujourd'hui sous-préfecture du département d'Eure-et-Loir ; déporté à Cayenne le 21 janvier 98, pour avoir composé et vendu des chansons royalistes. Parti à ses frais, par les Etats-Unis, pour la somme de seize cents francs, le 7 prairial an 9 (26 mai 1801).

PLANCHAN (Antoine), 35 ans, né à Alby, desservant de Saint-Salvi, département du Tarn ; parti par la *Déodigneuse*.

REYPHINS (Joseph), 59 ans, vic. de Vesleteren, Ypres, la Lys ; évadé le 10 oct. 1798 ; vicaire de l'église catholique romaine des Irlandais de New-York, dans les Etats-Unis.

ROMELOT (Jean-Louis), 47 ans, sous-chantre de la cathédrale de Bourges. Celui-ci, d'une naïveté sans pareille, nous demandoit, pendant la traversée, si nous trouverions de grandes routes

et des phaétons dans la Guyane. Cette question ne doit pas plus surprendre que celle de certain déporté de bien meilleure foi, surnommé par nous Pont-Euxin, pour avoir cru aller en Amérique par la Morée, et celle de cet autre qui demandoit où étoient les relais de vaisseaux, servant d'auberge.

Parti à ses frais, pour la somme de 1000 francs, sur *le Rocou*, en fructidor an 8 (août 1800).

RUBLINE (Jean-Baptiste-Joseph), 41 ans, curé de Chingi près Orléans, département du Loiret; parti à ses frais, pour la somme de mille francs, à la fin d'octobre 1799. Il est rentré dans sa même cure, chéri et aimé de ses paroissiens, pour ses vertus et ses talens. Il prêche d'exemple. Dans la Guyane, il a édifié le canton de Kourou par la sainteté de ses moeurs, et l'a égayé par sa franchise et sa cordialité.

SAINTE-AUBERT (Louis),

52 ans, maréchal-expert, né à Rumaucourt, département du Pas-de-Calais; il étoit notre jardinier et notre compagnon d'infirmité à la case S. Jean; il a été criblé d'ulcères; son existence est un prodige. Déporté pour émigration, étant cocher d'un grand prince. Parti par *la Dédaigneuse*; aujourd'hui résidant à Paris.

SINTUBERY (Jacques), 42 ans, vicaire de Rulains, Tarbes, Hautes-Pyrénées; parti sur *la Dédaigneuse*.

SERGENT (Pierre), 30 ans, sans état, de Lyon; l'un des cinq mauvais sujets de *la Décade*; prisonnier à la Barbade; aujourd'hui en France.

TAUPIN (Pierre), 46 ans, distillateur, Tréguier, Côtes-du-Nord; évadé le 12 mai 1799.

WAGNER (Jean-Michel), 30 ans, prêtre de Trèves, Forêts; évadé avec Brochier.

VAUTRAUD (Claude-Etienne), 68 ans, prieur des bénédictins de Besançon, natif d'Epneau; parti sur *la Dédaigneuse*.

Liste des déportés établis à Cayenne; de ceux qui sont revenus en France par la Martinique, accueillis par la famille de Sa Majesté l'Impératrice; et enfin, de ceux pris par les Anglais, et revenus par le Canada (tous à la suite du traité d'Amiens).

ABEILARD (Pierre-Joseph), 40 ans, né à Laron, dans la Vendée, vicaire de Noire-Terre, diocèse de la Rochelle. Rentré par la Martinique.

BASSIÈRE (Louis-Raphaël), 32 ans, cocher, de Caen; établi cultivateur à Cayenne.

BONNERYE (Pierre-Vincent), 50 ans, curé de Beziers, l'Hérault; né à Rougeant, même département. Parti par la Martinique.

BONNIEN (Claude), 31 ans, fondeur, Chambéry, Mont-Blanc; mal famé, un des Barbets envoyés sur la Bayonnaise; évadé après le traité d'Amiens.

BOUCHER (Jan), 50 ans, curé de Saint-Albe, Metz, Moselle. Parti par

la Martinique, où il est resté long-temps.

BRIEAUT (J.-B.), homme instruit, laboureux, bon habitant, bon ami, bon cultivateur; resté à Cayenne chez M. Dubois. Cocher, né à Paris, dép. de la Seine; déporté pour émigration.

BRUS (Jacques), 50 ans, curé de Pichaudière, né à Bruyères, département du Tarn. Parti par la Martinique.

CAPON (Michel), 28 ans, menuisier, Paris, Seine; resté à Cayenne. Celui-ci nous a prouvé par l'exercice de son métier, combien Rousseau raisonnait juste, en invitant les parents à donner un état manuel à leurs enfans. Tandis qu'on lui faisoit la cour, et qu'on le payoit

généreusement pour qu'il fit ou des canots ou des meubles, nos casuistes et nos lettrés mourraient de faim, ou demandoient humblement asile aux hommes de la nature, qui n'ont besoin que de pêcher et de chasser pour vivre sans bibliothéque et sans prêtre.

CARVAL (Jean), 45ans, vicaire de Planchant, de Quimper, Finistère. Revenu par la Martinique.

CHABASOL (Denis-Hugues), 51ans, curé de la Duz, Sens, Yonne. Accueilli à la Martinique ; revenu en France en 1802 ; il est parti de Cayenne avec soixante autres, sur une mauvaise goëlette, où ils ont été exposés à de très-grands dangers. Aimé et cheri pour son érudition, son esprit conciliant et ses mœurs. Aujourd'hui, 1805, curé en titre de Seignelei, près Auxerre.

CHACHAI (Laurent), 56ans, chanoine régulier, Saint-Diez, Vosges ; né à Beaude-Supt. Parti par la Martinique.

CHAVET (Joseph), 31 ans, prêtre d'Orgelet,

Besançon, Doubs. Parti par la Martinique.

CLAVIER (Xavier), 54 ans, frère Trapiste de Sept-Fons. En 1792, il fut déporté comme prêtre réfractaire, mis en rade devant l'Île-d'Aix, avec les 800 victimes si cruellement torturées par Lalier ; déporté encore cette fois comme prêtre, sans jamais se plaindre, sans cesser d'offrir ses peines à Dieu, en bénissant ses persécuteurs, vivant du travail de ses mains, prêchant d'exemple par sa piété, et partageant son strict nécessaire avec les indigens. Accueilli à la Martinique.

CLAUDON (Jean-Claude), dit père Ananie, gardien des Capucins de Toul, Vosges, âgé de 67 ans ; celui ci ne s'est pas levé de son lit depuis deux ans. La vieillesse et les grandes infirmités qui semblent chaque jour ouvrir son tombeau, ne lui ont rien ôté de sa gaieté. Ce vénérable vieillard, voûté et impotent, a été spécialement accueilli à la Martinique, par la famille de Sa Majesté l'Impératrice. Il bé-

nit Dieu , l'empereur , sa famille , et ne désespère pas de revoir la France.

COLENO (Jean-Louis), 48 ans , né à Vannes , Morbihan ; revenu en France par la Martinique.

COLNÉ (Dieu-Donné), 45 ans , vicaire de Saint-Diez , Vosges ; né à Saint-Diez . A la Martinique.

COMPPOINT (Jean-Philippe-François), 54 ans , prêtre de Vendôme , Blois . Parti par la Martinique.

CORNEVILLE (Jacques), curé du Poilay , Chartres , Eure et Loir . Parti par la Martinique.

DARGENT (Christophe), 45 ans , ouvrier , Paris , Seine . Parti par la Martinique.

DAVIOT (Denis) , 34 ans , bénédictin , Besançon , Haute-Saône . Parti par la Martinique.

DE LA CROIX (Julien) , 59 ans , principal du collège de Dol , Ille et Vilaine , instruit , tolérant et doux , vivant à Cayenne du travail de ses mains . Mort dans cette île en 1802.

DUJARIER (Jean - Julien) , 45 ans , curé de Javron , Mans , Mayenne ,

né à Amme . Le malheur lui avoit un peu aliéné l'esprit . Pendant la traversée , lorsque nous passâmes le détroit des îles du cap Vert , il alla dire au capitaine , avec ce flegme déchirant d'un malheureux qui va au supplice : Monsieur , cette île de Saint-Vincent est déserte , il y a un volcan ; veuillez bien m'y débarquer , et que j'y meure en paix . Le capitaine le renvoya , en se retournant pour pleurer . Parti par la Martinique .

DUPUIS (Jacques) , 48 ans , oratorien de Beauvais , né à Soissons , département de l'Aisne . Parti par la Martinique .

DUVAL (Guillaume) , 40 ans , surnommé le Bon et le Brutal , par M. Gilbert-Desmolieres avec qui il avoit eu une violente rixe . Dans la Guyane française , il gardoit les vaches au canton d'Yracoubo . Vicaire de Sainte-Pazane de Nantes , natif de Saint-Dolet , de la Seine-Inférieure . Parti par la Martinique .

GARNIER (Jacques-François) , 35 ans , vicaire de

Gant-au-Perche, diocèse de Chartres ; né à Chaulnes, départem. de l'Orne ; secrétaire de M. de Marbois à Synnamari ; d'une piété exemplaire.

Il étoit de mon cours de rhétorique ; nous l'appelions l'écolier vertueux. Revenu en France par la Martinique.

GENTEL (Jean-Pierre), 47 ans, curé de Meyriés, Vienne, Isère. Parti par la Martinique.

GIVRY DES TOURNELLE, (Jean - Charles - Juvenal-Henri , de), 35 ans , chevalier , Laon , Aisne ; a épousé par reconnaissance la fille de M. Colin qui lui a sauvé la vie. Repassé en France en 1803.

GRAFF (Bernard), 54 ans , prêtre , Metz , Moselle. Parti par la Martinique.

GRANDE - MANGE (Hyacinthe), 42 ans , châpelain de Gigué , Vosges. Parti par la Martinique.

GUNLIAT (Pierre-Louis), 51 ans , vicaire d'Aillou , Annecy , Mont-Blanc. A la Martinique.

HAYES (Julien de la), 51 ans , curé de Pont-l'Evêque , Lisieux , Cal-

vados ; né à Vire , même département. Parti par la Martinique. Celui-ci avoit été nommé à sa cure , par Louis XVI , dans son voyage de Cherbourg. La paroisse dont il n'étoit alors que vicaire , venoit d'être ravagée par la grêle ; il dit au monarque , avec ce zèle évangélique digne d'un bon ministre et d'un prince qui aime la vérité : Sire , les rois et les prêtres ne doivent exister que pour le bonheur des peuples ; nos paroissiens sont ruinés par la grêle , ils n'ont point de pain ; ils soupiroient après votre arrivée ; ils pourront dire : Nous l'avons vu , et par lui , nous vivons. — Oui monsieur , répondit le roi , ils seront secourus , et ils le seront par vous ; tous ces infortunés sont mes enfans ; que par vous ils aiment leur religion et leur prince.

JARDIN (François), 51 ans , desservant de Bolange ; né à Bourges.

Celui-ci a été mis au cachot par Burnel , qui l'a relaxé sans raison comme il l'avoit fait arrêter.

JUMILLAC (Réné-Félix-

Chapelle de), 49 ans , né à Fontaine dans la Vendée , chanoine de Toul , départem. de la Meurthe ; il débarqua le 5 prairial du brick *l'Assistance* , qui échoua au sortir de la rade. Revenu en France , en 1802 , avec M. Tournachon , ils ont été pris par les Anglais , conduits à Hallifax , aux îles Mi-quelon , et de là à Québec , dans l'Amérique septentrionale.

LAFOND (Antoine) , 43 ans , curé d'Epannes , Saintes , Charente - Inférieure. A la Martinique.

LA MALATHIE (Bernard Marc-Gabriel) , 40 ans , vicaire de Salleiches , Comminges , Haute-Garonne . A la Martinique.

LAY (Antoine) , 55 ans , vicaire de Luzarches Comminges , né à Lordet , département des Hautes-Pyrénées. A la Martinique.

LECLERC (Nicolas) , 29 ans , cordonnier , Chambéry , Mont-Blanc , l'un des cinq voleurs de la Décade . A Cayenne.

LEGUEULT (Thomas) , 49 ans , né à Vire ; département du Calvados ,

vicaire de Dourdan , près Chartres. A la Martinique.

LHUIILLIER , 42 ans , augustin de Paris , lieu de sa naissance ; neveu de M. Parent , curé de Saint-Nicolas-des-Champs de Paris ; détenu à Bicêtre , en 1794 , avec l'auteur , et tous les curés de Paris. Mort en 1802. Lhuillier est repassé en France par la Martinique en 1802.

MARDUEL (Humbert) , 36 ans , Augustin , Rennes , Ille et Vilaine. A la Martinique.

MATERION (Toussaint-Pierre) , 51 ans , curé d'Ignogles , Bourges , dép. du Cher. A la Martinique.

MAURI (Gabriel) , 45 ans , curé de Montomier , Bourges , Cher ; celui-ci a été l'avocat des déportés indigens ; il a fait sortir des mains rapaces les fonds qui nous étoient envoyés de Surinam , et dont une grande partie avoit été antérieurement mal distribuée , pour ne rien dire de plus. Chéri à la Martinique , et revenu en France au frais de la famille de S. M. l'Impératrice ,

MAZURIER (Jean-Bapt.), 42 ans, marin de Saint-Pol-de-Léon, Finistère, né à Landernau, près Brest. Il a éprouvé de grands chagrins de famille, en revenant en France.

MIQUELOT (Marguerite), 55 ans, servante, de Nancy, Meurthe. Mariée à Cayenne. Celle-ci est la seule femme qui ait été déportée avec les prêtres. C'étoit une voleuse. Pendant la traversée, elle faisait société avec quelques bandits chargés sur *la Bayonnaise*. Une montre fut volée ; visite faite, la montre se trouva sur la Miquelot, dans certain endroit qu'on devine plutôt qu'on ne le soupçonne. Elle a fait mentir le proverbe qui dit qu'une coquine ne devient pas honnête femme.

MONNEREAU (Jean-Pierre), 55 ans, sous-diacre, Rieux, Ariège ; déporté comme prêtre réfractaire. A la Martinique.

MONTANGERAN (Pierre), 55 ans, prêtre, Mâcon, Saône et Loire. Décrié pour ses mœurs.

Parti par la Martinique.

NECTOUX (Claude), 40 ans, curé de Sainte-Radegonde, Autun, Saône et Loire. A la Martinique.

NOCUS (René), 46 ans, curé près Saint-Malo, né à Saint-Mange, Ille et Vilaine. A la Martinique.

NOURRY (Jean), cordonnier, né à Rennes en Bretagne, placé chez Del pont, à Cayenne.

PAVEC (Yves), 47 ans, vic. de Plogonac, Quimper, Finistère. Parti par la Martinique.

PAVOT (Martin), musicien, Bourges, Cher ; l'un des voleurs de *la Bayonnaise*. Resté à Cayenne.

PELLETIER (Félix), 42 ans, né à Romorantin, départ. de Loir et Cher, curé de Prugniers, Loiret ; celui-ci possède un remède infaillible pour la rage. Parti par la Martinique.

PIERRON (Jean-Pierre), 52 ans, curé de Villers-le-Sec, Châlons, Marne, né à Bieville, département de la Haute-Marne ; déporté en vertu de la loi du 30 vendémiaire an I.

En 1789 , M. Pierron étoit lié avec M. Drouet , qui a arrêté le roi à Varennes , le 23 juin 1791 . Parti par la Martinique.

PILON (Nicolas), chanoine de Saint-Victor , de Paris , 43 ans. Parti par la Martinique.

PLOMBAT , (Antoine-Pierre) , 50 ans , curé de Salvignac , Rhodez , Aveyron. Parti par la Martinique.

POIGNARD (Jacques-Denis) , 41 ans , curé de Luméau en Beauce , Orléans , Loiret. Parti par la Martinique.

PONTE (Guillaume) , 52 ans , curé d'Esmolette , Chanibéry , Mont-Blanc . Parti par la Martinique.

POITHIER (Nicolas) , 22 ans , laïque , Metz , Moselle ; l'un des mauvais sujets de *la Bayonnaise*. Je ne sais rien de positif sur son sort.

PRIGEANT (Jean-Guil-Jaume) , 41 ans , vicaire de Glomel , Finistère , né à Rongé-Neuvil , Côtes du Nord. Parti par la Martinique.

PRODON (Charles) , 52 ans , né à Vire , dans le Calvados , prêtre , châ-

noine de la Sainte-Chapelle de Dijon , commissaire du pouvoir exécutif à Lyon. Etabli à Cayenne.

Celui-ci a été jugé le même jour que moi ; il fut absous , remis en prison , et déporté pour avoir écrit une lettre virulente contre l'ex-délégué Barras.

RAGUENEAU , 49 ans , capucin de Blois , Loir et Cher. A la Martinique.

RENARD (Joseph) , 34 ans , perruquier , de Saint-Malo , Ille et Vilaine. Celui-ci , en repassant en France , en 1801 , a été pris par les Anglais , conduit aux îles Miquelon , de là à Québec dans l'Amérique septentrionale. Les Français demeurés dans cette partie du Canada , l'ont accueilli avec une joie inexprimable. Quoique ces colons soient soumis à l'Angleterre depuis plus d'un demi-siècle , leurs vainqueurs n'ont jamais pu se les concilier ; ils dédaignent même d'apprendre leur langue. Renard a été si fêté chez ces bons Français , que le gouverneur britannique l'a fait repar-

tir au bout de trois semaines , de peur que le souvenir du nom français , réveillé par sa présence , ne fit fermenter les esprits contre la Grande-Bretagne . Il m'a confirmé un fait que je savois déjà par des Américains dignes de foi : aux sources du Missouri et près du saut de Niagara , se trouvent plusieurs villes où le gouvernement anglais est si exécré , qu'il est obligé de traduire en français ses règlemens constitutionnels . Les vieux Francs qui habitent ces villes se sont révoltés plusieurs fois . Le nom de Moncalme leur arrache des larmes . Depuis peu , un émigré français qui portoit ce nom , ayant été mis à terre , a été enlevé par les Canadiens caraïbes , qui l'ont entraîné dans les terres , en basant ses vêtemens avec la naïve expression des hommes de la nature .

Roux (Etienne) , 52 ans , curé de Coulange , Clermont , Puy-de-Dôme . Parti par la Martinique .

TENEBRES (Alexis Charles-François) , 57 ans , curé

de Croix-de-Vie , Luçon , Vendée . Parti par la Martinique .

THEVENET (François-Thomas) , 48 ans , chanoine de Besançon , Jura , né à Cuisan , département de Saône et Loire ; parti à ses frais , en vendémiaire an 10 (24 septembre 1801) . Revenu en France avec Renard , par le Canada .

Celui - ci étoit notre cantinier à Rochefort . L'auteur a été détenu , en 1802 , à Sainte-Pélagie , avec son neveu : il seroit à souhaiter qu'il ressemblât à son oncle .

TOREL (Nicolas-Aubin) ; 46 ans , vicaire d'Arcaney , Rouen , Seine-Inférieure , celui-ci étoit moribond au moment de notre départ . C'étoit un prédestiné pour le ciel ; il est mort pulmonique à Cayenne , en 1801 .

TROLLÉ (Charles) , 40 ans , vicaire de Nancré , né à Poissy , département de l'Yonne . Celui-ci étoit du cours des deux Robespierre , dont il ne partageoit point les opinions , mais sur le compte desquels il nous a donné des

renseignemens précieux.
Revenu en France par la
Martinique.

VAILLANT (Jean-Pierre), 45 ans, curé de Vierzon, lieu de sa naissance, Bourges. Cher; spécialement accueilli par la famille de S. M. l'Empératrice. Il a souffert des maux inouïs dans la Guyane.

VERMOT (François), 57 ans, commis-marchand, né à Paris, Seine. Revenu en France par la

Martinique en 1803. Le gouvernement n'a pas d'amis plus sincères. En 93, il étoit employé dans l'état-major de Dumouriez qui enveloppa dans sa fuite. En 97, il fut condamné à mort comme émigré, par une méprise de nom; ensuite déporté; aujourd'hui, il est écrivain-copiste au palais de Justice à Paris, méritant à tous égards une meilleure place.

Fin des listes.

Sur le soir, Cayenne et la Guyane sont loin de nous; adieu, colons sensibles, adieu, amis généreux qui avez brisé mes fers.

Nous sommes à soixante-dix lieues de Cayenne entre le ciel et l'onde.

Au moment où nous embarquions pour revenir dans notre patrie, 71 déportés, pour une cause opposée à la nôtre (la machine infernale), mettoient à la voile pour se rendre au lieu de leur exil, *Mahé - les - Séchelles*. Nous nous sommes rencontrés en route; que nous sommes-nous dit? Quelques-uns de ces exilés avoient été plus que spectateurs du 18 fructidor; ils s'étoient même trouvés au passage de quelques-

uns de nos premiers déportés à la suite de cette fameuse journée : ils ont suivi la même route, conduits par les mêmes gendarmes à qui ils avoient donné des ordres pour notre exil trois ans auparavant. Que nous sommes-nous dit ?

« Vous êtes exilés, nous vous plaignons ; une leçon d'exil est une leçon de sagesse et de modération ; quels que soient vos griefs, nous vous plaignons encore ; quand on revient d'un tombeau comme le nôtre, le pardon et l'oubli des injures n'est plus une lutte du cœur et de la nature contre la raison et la vertu, c'est un doux penchant qui n'a de retour sur nous que par le souvenir de nos plaies, dont les cicatrices, si elles font couler nos pleurs, nous pénètrent d'une douce philosophie pour tous les hommes, et d'une compassion vertueuse, même pour les coupables qui vont subir leur sort.

» Le gouvernement est un bon père qui ne punit qu'à regret et qui pardonne avec plaisir. Quelquefois on lui en impose, ou il doit au peuple pour sa sûreté des actes d'une justice rigoureuse. Vous vous réjouissiez de notre exil, nous sommes sensibles au vôtre, et nous voudrions que vous n'eussiez pas eu besoin de cette épreuve pour acquérir notre expérience ; allez à votre desti-

nation. Si quelques-uns de vous reviennent en France , qu'ils aient du plaisir à dire avec nous : *Après douze années de malheurs , enfin la révolution est finie , tous les partis sont éteints , tous les Français s'embrassent , l'univers est en paix ; soyons tous unis , travaillons tous en commun à la tranquillité de notre patrie et à l'édification de nos familles ; que notre bonheur individuel découle de la félicité publique ! »*

Voici quelques notions sur Mahée-les-Séchelles , extraites des lettres de ces déportés. Je crois que ces détails , qui sont un tableau comparatif de ce qu'on a lu dans cet ouvrage , intéresseront tous les Français.

Cette parité est la roue de fortune de la révolution , dont nous avons tous occupé un rayon ; aujourd'hui que la morale , la religion et la paix nous en font descendre et nous ouvrent les yeux , racontons-nous sans aigreur les nuances différentes de ce terrible songe : puissions-nous tous nous attendrir ensemble , nous pourrons tous nous pardonner ensemble !

*A Mahée-les-Séchelles , le 25 vendémiaire
an X.*

Ma chère épouse , tu n'as tardé à recevoir

de mes nouvelles que par un événement malheureux qui nous est survenu dans la traversée. Nous avons été six semaines à réparer les avaries faites au bâtiment de *la Chiffonne* sur laquelle j'étois embarqué.

Notre départ précipité nous a fait faire plusieurs conjectures ; nous ne savions si c'étoit pour profiter du bon vent , ou pour éviter les Anglais, qui nous observoient depuis long-tems avec deux frégates de 18 et deux vaisseaux rasés , que le mauvais tems avoit obligés de gagner la côte. Cette nuit fut terrible , je crus qu'elle seroit la dernière de ma vie ; la mer étoit si houleuse, que l'équipage , dans un morne silence , sembloit entendre sonner sa dernière heure ; enfin nous en fûmes quitte pour l'ef-froi : un vent favorable enfla nos voiles jusqu'à la hauteur de Cayenne où nous croyions aller. (Ils y étoient attendus , et l'agent nous a dit qu'il comptoit les envoyer de suite dans le désert , sans leur permettre de mettre le pied dans l'ile:) Nous prenions patience ; mais quelle fut notre surprise et notre douleur , lorsque , le 9 prairial , nous longeâmes sa hauteur! que de pensées , que de troubles agitèrent notre cœur , bouleversèrent , confondî-

rent , comprimèrent nos facultés , notre âme ! nous ne savions si nous existions encore si nous devions exister . . . O incertitude ! . . . ô incertitude ! oui , tu es un enfer , tu es tout un enfer ! . . . En passant le tropique du cancer et la ligne , nous ne savions pas n'être encore qu'au quart de notre route , quoique nous fussions à plus de 1,600 lieues du sol français. Nous devions dépasser le tropique du capricorne , le cap des tempêtes , dit de Bonne-Espérance , et remonter à l'Est , à 9 degrés de latitude au - dessous de Cayenne. Le 24 floreal , nous aperçûmes une goëlette portugaise dont nous eûmes bon marché : cette prise fut estimée 15,000 fr. , et chaque matelot eut 40 lr. de part.

Le 14 prairial , une frégate portugaise vint à notre rencontre ; le combat s'engagea à midi : l'affaire fut chaude de part et d'autre , on se battit à portée de pistolet ; la Portugaise , démâtée , et ayant perdu 48 hommes , amena à huit heures du soir. De notre côté , nous n'avons perdu qu'un matelot..

Le 28 prairial , notre *Chiffonne* s'empara , sans coup férir , d'un navire anglais venant des Grandes-Indes , chargé d'une cargaison estimée cinq millions. (Ils étoient près du canal de Mo-sambique

sambique). La mer étoit si houleuse, que nous ne pûmes l'amariner. Le navire anglais le *Bellony* vint nous enlever cette riche capture; nous faillimes succomber. Le feu du ciel et celui de l'ennemi nous rasèrent deux mâts; la nuit nous fut favorable. Nous nous sauvâmes à l'aide d'une voile que nous attachâmes comme nous pûmes aux débris pendans de notre misène fracassée; l'ennemi disparut, nous ne faisions pas d'eau, nous nous réparâmes comme nous pûmes avec quelques bouts de mâts; nous prîmes et relâchâmes le *Bellony* qui fila vers l'Isle de France (ils ont passé entre Madagascar et l'Isle de Bourbon), conduit par des officiers et des matelots détachés de notre bord, tandis que nous fîmes voile pour *Mahé-les-Séchelles*, où nous débarquâmes le 25 messidor (14 juillet 1801). Que nous aimons à payer un juste tribut de reconnaissance au capitaine et à l'état-major de la *Chiffonne*! Oublie mes ennemis comme je les oublie moi-même, pardonne-leur, tais leurs noms, mais prononce avec ivresse celui du capit. *Guieyssé*; il est bon guerrier, bon marin, il nous a sauvé la vie; grave son nom dans tous les cœurs sensibles, mets-le à côté du mien.

En arrivant à Mahée-les-Séchelles, lieu de notre destination, nous logeâmes au gouvernement, espèce de caserne. Le tableau de nos malheurs, appuyé des témoignages que l'équipage rendit de notre conduite, pendant notre traversée, nous gagnèrent la bienveillance du gouverneur, le citoyen Guieysse; il consentit à nous recevoir dans l'archipel, en nous surveillant, et bientôt il nous protégea contre plusieurs habitans qui redoutoient notre présence, et qui s'opposoient à notre débarquement.

Dépêis notre arrivée, ces mêmes habitans sont un peu revenus sur notre compte; plusieurs en ont pris plusieurs de nous chez eux, principalement ceux qui ont des états utiles pour la colonie; les autres sont nourris aux frais du gouvernement français qui, à ce qu'on assure, a fait, pour cela, passer des fonds à l'Isle de France. Voici notre nourriture :

Du riz crevé, en place de pain et de soupe; de la tortue, poisson dont la chair ressemble beaucoup à celle du bœuf, meilleure à mon goût, et beaucoup plus rafraîchissante (on en trouve qui pèsent jusqu'à 400 liv.); enfin, du poisson, du riz; mais pour boisson, de l'eau, et seulement de l'eau. Voilà la vie que nous

avons menée pendant un mois. La tortue nous a manqué pendant 15 jours , et nous étions fort embarrassés pour y suppléer , car le lieu de notre exil est une colonie naissante , dont nous sommes presque les fondateurs , ou du moins des premiers habitans. Il n'y a à Mahée qu'environ soixante habitations de blancs , distantes de quelques lieues les unes des autres. Le long séjour que la frégate a fait dans cette île a consommé beaucoup de denrées , quoiqu'elles y soient abondantes , même en volailles.

Mahée est peuplé de plusieurs déportés de l'île de Bourbon qui ont malheureusement figuré dans les terribles révolutions de ce pays. Ils ont été aussi à plaindre que nous dans un lieu inculte comme celui-ci , où ils ont été déposés , ou plutôt jetés , sans vivres et sans instrumens aratoires , accompagnés seulement de quelques nègres avec qui ils ont fait quelques plantages. Aujourd'hui plusieurs de ces nouveaux Robinsons se trouvent dans l'aisance , nous donnent asile , et nous racontent en pleurant combien ils ont souffert. Le tableau des erreurs révolutionnaires et de l'industrie humaine , n'est pas moins sensible ici que dans la métropole de France. Au bout de deux

ans , des Suédois , poussés par un coup de vent , ont abordé sur ces îles qui font partie des Maldives. Ces points de terre oubliés , sont devenus un lieu de relâche et un point de mire pour tous les navigateurs qui prennent la route des Grandes-Indes par le canal de Mosambique. Ainsi les colonies se forment et se peuplent quelquefois sans grever la mère-patrie. Nos îles , qui n'avoient acquis quelque célébrité qu'en 1783 , deviendront peut-être un comptoir important. Si leur étendue est très-bornée d'un côté , de l'autre elles sont en assez grand nombre et assez voisines et de Madagascar et de l'Isle-de-France , et des côtes de la Cafrière et du Zanguebar , pour mériter l'attention du Gouvernement. Les Anglais les convoitent déjà , et nous avons eu à nous défendre contre leurs invasions. Le gouverneur nous anime , nous protège , et desire qu'on lui envoie du monde.....

L'auteur de cette lettre , en comparant ses désastres avec les nôtres , nous apprend que lui et ses compagnons ont absolument couru les mêmes chances. Dans le golfe de Gascogne , ils furent assaillis par les Anglais ; leur bâtimennt eut le même sort que notre *Charente* , à

l'embouchure de la rade du Verdon (1). Après le combat, ils relâchèrent dans un des ports d'Espagne, d'où ils concurent, comme nous, l'espérance illusoire de rentrer sur le sol français. Ainsi, l'expérience du mal qu'on fait aux autres, nous corrige en nous rendant plus circonspects et plus sensibles.

S'ils ont été repoussés d'abord par les habitants des Isles-de-France et de Bourbon, aujourd'hui on leur tend une main secourable ; car le malheur a expié, ou leur délit, ou leur erreur, aux yeux des Français d'outre-mer. L'auteur de cette lettre annonce qu'il espère passer à l'Isle-de-France, pour succéder à l'imprimeur qui vient de mourir. Un créole fortuné lui a confié l'éducation de ses enfans. Du reste, ils n'ont perdu personne dans la traversée ; mais le climat qu'ils habitent étant à-peu-près au même degré de chaleur que Cayenne, leur a occasionné les mêmes maladies.

La teneur de cette lettre prouve que l'ame de celui qui l'a dictée est fondue de douleur et de sensibilité. Les réflexions qu'il fait sur le

(1) Voy. premier volume, seconde soirée, p. 75 et suivantes.

cours de la vie , et de la révolution à laquelle il ne fut point étranger , prouvent que les circonstances et la fougue des événemens ont plongé quelques hommes honnêtes dans une ivresse frénétique , que leur repentir doit nous faire oublier , comme les coups que nous donneroit un somnambule . Ma profession de foi n'est pas douteuse à l'égard de celui-ci : en 1793 , il étoit un des membres les plus zélés du comité révolutionnaire de la section Marat , aujourd'hui l'Odeon ; il m'incaçera pendant huit mois , et me fit passer au tribunal révolutionnaire . Après le 9 thermidor , la chance ayant tourné contre ceux qui avoient incarcéré les autres , ma conduite à son égard m'assura son estime ; sans jamais concilier nos opinions . Son exil , comme le mien , m'a fait réfléchir de nouveau sur les vicissitudes des révolutions et des empires , qui , comme de grands fleuves , courrent au gouffre de l'éternité , en chiant dans leurs lits des atomes , tristes jouets des ondes qu'ils croyent gouverner .

29 mai , nous sommes à 120 lieues de la Guyane .

Le brik que nous montions , nommé *l'Assistance* , voguoit sur son lest , à l'adresse de

M. Johel , sous le nom de M. Schmit , à New-York. C'étoit une ancienne prise qui avoit changé de nom , et que l'agent , sous le nom de Beauregard , avoit revendue , et envoyoit à vide avec des déportés indignes , pour qu'il ne fit pas envie aux Anglais. Les premiers huit jours de cette traversée s'écoulèrent comme un songe. Au défaut de pouvoir converser avec notre équipage , qui ne nous entendoit pas . nous nous concertions pour savoir comment et quand nous nous embarquerions de la pour France. La passe étoit neuve et critiquée. Aller à la grâce de Dieu , sans fortune , sans moyens , dans un pays où on ne connaît personne , et dont on n'entend pas la langue , c'est errer comme des fantômes au milieu des vivans. Cette pénible sollicitude , jointe au motif de nos passeports , en redoublant l'ardeur que nous avions de revoir notre patrie , comprimoit dans nos cœurs le plaisir du départ. Quoique nous fussions tous également bornés à des moyens pécuniaires insuffisants pour parer aux moindres retards et aux plus petites chances , les moins à l'aise étaient les moins inquiets ici comme à notre arrivée à Cayenne : la Providence met un trésor dans le cœur de

l'honnête homme que la fortune disgracie.

Nous ne songions qu'au bonheur de toucher le sol des zones tempérées. New-Yorck étoit tout ce que nous désirions. Au bout de douze jours, le capitaine nous fit entendre que nous relâcherions à Newport pour ne pas faire quarantaine à New-Yorck, parce que c'étoit le tems de la fièvre jaune ou de la peste, et que nous venions des pays chauds. Cette nouvelle nous consterna ; nous pouvions rester un mois dans ce petit port, faire encore quarantaine à New-Yorck, manger nos fonds, manquer l'occasion du départ et nous voir réduits à une condition pire que celle dont nous sortions. Nous ne présumions pas que les étrangers pussent s'intéresser à nos malheurs et à nos personnes, qui leur étoient inconnues. L'univers depuis long-tems étoit concentré pour nous sur les fronts rébarbatifs, dédaigneux ou indifférens des assidés de H.; et malgré que l'expérience et la raison réclamassent contre cette misanthropie locale, l'habitude du malheur nous enveloppoit sans cesse d'un nuage d'effroi. Nos haillons et nos mines déconcertées, servoient de jouet au capitaine et à l'équipage, qui nous molestoient grossière-

ment, parce que nous ne nous entendions pas.

Le 18^{me} jour de notre départ, nous nous trouvâmes par le travers de la Vermude, assaillis d'une violente tempête. Le pont étoit couvert d'eau; les secousses que le bâtiment éprouva pendant deux jours au passage du Strim, furent si violentes, que nous nous attachâmes par la ceinture et par les bras; nos liens cassoient par le choc. Un vieillard de 64 ans, M. Deluen, qui s'étoit amarré dans l'entre pont avec plus de précaution que nous, fut libéré malgré lui et jeté sur des caisses et des bouteilles cassées.

Au milieu de la route, nos provisions furent consommées ou gaspillées par la négligence du capitaine et l'insubordination de l'équipage; qui jetoit chaque jour une trentaine de livres de viande à la mer, et autant de biscuit. Quoique nous eussions payé séparément notre passage et nos vivres, ils faisoient main-basse sur ce qui nous appartenloit, le mangeoient en cachette ou en notre présence, et souvent sans nous permettre d'en goûter.

Le 19 juin, nous fûmes arrêtés par un calme et une brume si épaisse, que nous nous

touchions sans nous voir; nous étions près de terre; le brouillard venoit des grands lacs de l'Amérique septentrionale, qui ne finissent de dégeler qu'au milieu de juillet. Les 20 et 21 il gela sur le pont; le 23, le tems se leva; la plus excessive chaleur succéda tout-à-coup au froid le plus cuisant. A midi nous vîmes la terre, à sept heures nous mouillâmes à Newport.

Cette jolie petite ville est bâtie sur les bords d'un bras de mer qui s'avance en tournant à plusieurs milles dans les terres. Elle est défendue par des forts, de distance en distance; on ne la voit qu'en y abordant, et le premier aspect de cette place n'offre que des montagnes incultes, ou des écueils indiqués par des phares. Le pavillon flotte toujours au haut des forts. De jolies maisons de campagne bien peintes et galamment bâties, sont entourées d'arbres et de jardins luxurians et enchantants; c'est un sol neuf, des hommes nouveaux, des loix et des habitudes nouvelles. Les Américains ont leurs jardins à côté de leurs demeures, leurs champs derrière leurs maisons, et leur comptoir en face sur le quai de leurs vaisseaux; qui sont tous à quai sous leurs fenêtres. Le capi-

taine descend à terre , nous laisse en rade et veut nous consigner. Un officier de santé nous visite , nous obtenons la permission d'aller à terre pour faire des vivres. . . . Nos cœurs étoient bourrelés de nous voir esclaves sur un sol où tout ce qui respire jouit de la plus grande liberté.

Quoique Newport ne fût pas notre patrie , nos cœurs tressaillirent de joie en y abordant , parce que ce n'étoit plus le sol de Cayenne.

Il faudroît pouvoir peindre la contenance d'étrangers comme nous , errans dans les rues et fixant les habitans de la ville , pour qui nous ne sommes que des machines ambulantes , et qui ne nous paroissent que des automates vivants. C'est bien Nicodème débarqué dans la lune , disant aux habitans : « Je ris d'être visible ; vous riez de me voir si naïfs ; rions donc de nous vivre sans nous entendre. » En gesticulant au lieu de parler , nous fimes bientôt comprendre que nous demandions à dîner , et un interprète. Un marchand nous conduisit chez M. William Eins , qui parle toutes les langues. Il nous questionna beaucoup sur Cayenne , sur nos malheurs , et nous fit rafraîchir. Quand nous voulûmes traquer avec lui

il nous dit en riant que nous étions chez un quaker , que cette cérémonie puérile leur étoit interdite par leur loi ; qu'ils étoient tous frères , et que l'amitié ne croissoit ni ne diminuoit par ces choquemens de verres .

Ces moralistes méditans ne sont exagérés que dans la simplicité de leurs mœurs , de leurs habits et de leur conduite . Leur vie s'écoule dans une contemplation du bien qu'ils font avec un flegme imposant , sans austérité ; ils mettent leur orgueil à n'en point avoir . Plus on les approfondit , plus on les révère , sans vouloir les imiter , non parce qu'ils dissimulent leur conduite , car personne n'est plus loyal qu'un quaker vraiment fidèle au catéchisme d'Houard , mais parce qu'ils n'entourent le palais de la vertu que de cyprès et de saules pleureurs ; qu'ils ne la couvrent que d'habits funèbres , et qu'ils la croient défigurée quand elle se montre parée de fleurs et entourée de grâces . Ils ne rient , ne chantent , ne dansent jamais , ne saluent personne ; ils ont toujours la tête couverte aux temples comme aux assemblées et aux palais . Ils ne prêtent aucun serment en justice , on ne leur en demande point ; ils disent *oui* ou *non* , ils exécutent à la

lettre le précepte du plus sage des législateurs ; qui ordonne de n'affirmer une chose que par *oui* ou *non* ; ils tutoient tout le monde , mais cette régularité grammaticale ne diminue rien du respect qu'ils portent aux dignités et aux personnes.

Ils sont eux-mêmes leurs prêtres et leurs interprètes des dogmes ; leurs temples sont des salles simples, sans ornement, peu éclairées, ouvertes à tout le monde , où chacun se rend le dimanche , pour méditer , dans le recueillement et dans le silence , sur la Bible et le Nouveau Testament. Quelquefois ils se retirent comme ils sont venus , sans avoir rien dit , parce que l'esprit n'a illuminé aucun fidèle de la société. Un autre jour , une jeune fille ou un enfant aura médité sur certain passage, il monte en chaire ; pérore plus ou moins long-tems , et voilà l'office et le culte. Ce prédicant se nomme quaker ou trembleur inspiré ; mais cet inspiré n'est agréable à Dieu qu'autant qu'il n'a pas préparé d'avance ce qu'il va dire : il doit être , comme les apôtres, rempli subitement du saint esprit. Cette religion , dégagée de l'obéissance à l'autorité du Saint Père , unit chacun de ses membres par une charité aussi douce que

celle des premiers fidèles de l'Eglise , qui vivent en communauté de biens sans anarchie , et qui ne souffroient point de Indians parmi eux.

L'habit des quakers est sans boutons , de couleur sombre ; ils ont les cheveux plats , des chapeaux ronds ou relevés sans agrafes et sans boutons. Les quakeresses sont mises comme nos veuves , en demi-deuil ; leurs bonnets sont de petites toques garnies de linon sans plis , simples , à pattes attachées sous le menton. Tous les quakers de chaque état se réunissent deux fois l'année dans les villes , aux fêtes solennelles , pour faire une collecte pour les indigens *de la famille* ; aucun ne descend à l'auberge ; ils ont tous des asiles chez les quakers des villes : comme ces religionnaires sont les plus nombreux , et les premiers colons de l'Amérique septentrionale , connue aujourd'hui sous le nom d'Etats-Unis , ils ont fait des règlements de police , qui sont loix coercitives. Ainsi le dimanche est consacré tout entier à méditer , à s'enivrer sans bruit , ou à rouler en voiture dans les rues ou dans la campagne.

Les quakers ont horreur du sang , ne font point la guerre , paient des remplaçans , et ne

marchent jamais sans contrainte. Cette dernière clause les a rendus impeccables quand ils se sont bandés en 1777 contre leur souverain, le roi d'Angleterre, pour se soustraire à son obéissance et se déclarer indépendants. Au reste, toutes les religions et toutes les sectes sont tolérées et protégées. Chacun peut adorer Dieu à sa manière, dire, publier et afficher tout ce qu'il pense du gouvernement et des gouvernans.

Ce peuple semble né dans l'eau ; les enfans de six ans ne font que des bateaux, ne connaissent que les rames et les avirons ; les petites filles, au lieu de faire des poupées, bordent les quais, descendent dans des canots, et sont en même tems pilotes et rameurs ; en été, les élégans des deux sexes montent seuls dans un batelet, se promènent à la voile, sur l'eau, en lisant avec autant de sécurité que s'ils étoient à l'ombre dans un bosquet.

Ici tous les enfans savent lire et écrire ; les écoles sont assez multipliées pour que personne ne manque d'instruction. Les pères et mères en mourant s'inquiètent peu de la modicité de la fortune qu'ils laissent à leurs enfans ; quelque nombreux qu'ils soient, l'état

fait inventaire , se charge des orphelins qui sont adoptés par les autres citoyens chez qui ils restent forcément jusqu'à l'âge de vingt et un ans , et souvent le reste de leur vie par reconnaissance. Cette bonne coutume dont l'habitude fait une douce loi , sert l'état et ses membres , en augmentant la population qui se trouve décimée tous les ans par la peste et la mortalité. La marine et la culture manquant toujours de bras , la certitude d'être à l'abri de l'indigence , jointe à la liberté que tout homme y respire , sont des amorcees enchantrees pour y faire affluer l'étranger ; l'état qui en a besoin leur assure une existence ; par cette loi d'adoption , ils se font naturaliser américains : voilà des défenseurs contre les projets hostiles de la Grande-Bretagne et de l'Europe. Les mœurs moitié simples et moitié dépravées , servent également les projets du premier auteur de la révolution de ce pays. Le législateur Franklin enjoint de faire marier les filles jeunes ; pour y parvenir , on leur donne la plus grande liberté de courir seules nuit et jour avec les jeunes gens , et de s'absenter des semaines entières de la maison pour aller s'amuser ; s'il en arrive quelqu'accident naturel , la fille somme le garçon

garçon de l'épouser ; l'état s'en mêle , et voilà le mariage forcé. Cette même personne devenue femme , est un modèle de chasteté et de décence ; elle est bonne mère , bonne épouse ; elle est femme ce qu'elle auroit dû être fille. Quand elle est enceinte , elle se dérobe à tous les yeux , ne mange point à table avec son mari , et rougit par préjugé du plus glorieux de ses titres , de celui de mère. Toutes les filles sont passionnées pour les romans ; les peintures et les situations lascives des personnages ne les effarouchent pas à la lecture : qu'un cavalier , en leur faisant la cour , nomme quelques ajustemens qui voilent les parties sensuelles du corps , elles rougissent et boudent ; s'il parle innocemment de jarretière , de jambe , de taille , elles lui tournent le dos , se mettent sérieusement en colère , par simplité ou par pruderie , tandis qu'elles oublient de se défendre d'un agresseur ingénue qui , en allant à son but par degré , parle de morale et de continence. Le luxe et la coquetterie , en gagnant du terrain , amènent avec eux la galanterie , et la fable d'Eriphile pourroit bien s'y réaliser un jour.

Le gouvernement est républicain représentatif.
Tome II.

Z

tatif et oligarchique. Chaque état , autrefois canton ou province d'Angleterre , se gouverne intérieurement suivant ses loix particulières , consenties par lui , et se fait représenter par un mandataire qui se rend au congrès , centre commun où toutes les volontés se réunissent tous les six mois , sur le bureau du président qui tient les états aujourd'hui à Washington. Le chef suprême ne reste en place que trois ans , et est ensuite remplacé ou continué en fonctions par chaque section du peuple qui se réunit pour donner son vote. Les élections y sont très-tumultueuses , car on compte presqu'autant de sectes politiques que de religieuses. Ceux qui ont fait la révolution et qui se voient ruinés , veulent rétablir l'ancien système ; ceux qui ont fait leur fortune ou qui sont en place , tiennent pour le gouvernement actuel ; ceux qui aiment le changement parce qu'ils y gagnent , veulent des innovations. Les jacobins de France y intriguent à leur manière ; j'ignore s'ils se battent comme autrefois dans nos sections. Un voyageur qui a demeuré dans la Virginie , m'a assuré que les représentans de ces états arrivoient souvent au congrès avec un œil de moins.

M. Eins , en nous annonçant que M. Jefferson remplaçoit M. Adams , émit son sentiment sur les deux présidens ; ce dernier est l'ami du peuple et sur-tout des Français. Quelques-uns disent que son prédécesseur ne leur pardonnoit pas d'avoir négligé de faire attention à lui lorsqu'il accompagnoit Franklin venant en France pour mûrir sa révolution.

Il est peut-être aussi difficile de savoir la vérité sur ce fait , que de la démêler dans les journaux de ce pays ; car l'un fait des pièces officielles , l'autre les dément par d'autres pièces officielles qu'il fabrique de même. Les partisans des Anglais culbutent la république française et le consul ; les autres détrônent le roi Georges , et nous n'avons rien pu savoir de positif de France : car M. Eins nous donna des nouvelles qui furent contredites un moment après par d'autres Français , qui nous accueillirent avec bonté .

Nous séjournâmes cinq jours à Newport ; et nous en mîmes autant pour nous rendre à New-Yorck , par le bras de mer nommé le Sund . La distance de Newport dans l'état du Connecticut à New-Yorck , ville capitale du New-Yorck , est de 60 lieues ou 180 milles .

Les environs de cette ville offrent le coup d'œil le plus ravissant. Plus les rives s'approchent, plus l'art et la nature s'entendent pour embellir le site, distribuer les arbres, semer les jardins, émailler les prés, jeter de petits rochers, des cavernes, des collines, des déserts, de jolis hermitages et des maisons de plaisir toutes voisines, toutes régulières et toutes d'un goût différent. Là, ce sont de petits boudoirs au milieu de peupliers, des sapins et de saules pleureurs; à côté, des hôtels, des palais où Psyché attend l'amour; la pointe de la roche, battue par les flots, menace ruine, et soutient un joli pavillon que l'architecte a bâti à moitié renversé, pour faire crier à l'écroulement; tout près, une eau claire jaillit et forme une fontaine et une petite cataracte qui fait vaciller la pointe de l'herbe tendre et mouillée des pleurs de la fécondité.

Nous arrivâmes devant New-Yorck le 3 juillet, et nous passâmes à la visite le 4; nous fûmes heureusement quitte de la quarantaine pour la peur : c'étoit le jour de l'anniversaire de la liberté américaine, époque également heureuse et beaucoup plus récente pour nous. A midi nous mouillâmes en rade. Nous étions

presque honteux de paroître sur un mauvais coffre qui déparoît trois cents bâtimens , tous peints et pavoisés. Le port est un des plus beaux des Etats-Unis ; il est baigné d'un côté par la mer ; de l'autre , par les rivières de l'Est et du Nord ou d'Hudson : toutes deux portent bateau. A toutes les heures du jour , des convois montent et descendent , partent et arrivent de tous les ports du monde. On peut juger de la magnificence de cette nouvelle Tyr par son accroissement de population depuis vingt ans. En 1782 , elle ne comptoit que douze mille ames ; en 1801 , elle en compte soixante-douze mille.

J'allai à terre le premier pour chercher de quoi manger à mes deux commensaux , MM. Doru et Deluen. Après avoir fait quelques tours dans les rues , j'entrai chez M. Michel , tailleur , dont l'enseigne est en français et en anglais. « Vous êtes français , je le suis aussi ; » je viens de Cayenne ; je ne puis me faire entendre , soyez mon interprète pour me faire avoir des vivres pour moi et mes compagnons , qui sont des vieillards de 70 ans. » Ces mots lui arrachèrent des larmes ; il me fit asseoir à sa table , m'envoya chercher ce que je

demandois , me retint long-tems , et me fit reconduire à notre bord , que j'eus beaucoup de peine à reconnoître et à rejoindre , parce que nous n'étions pas à quai , et que c'étoit un jour de fête où les passagers ne travailloient pas. Nous ne pouvions pas débarquer nos effets avant la visite de la douane , qui ne fait rien le dimanche ni les jours de fêtes nationales.

Le cinq juillet se trouvoit un dimanche : nous allâmes à terre de bon matin ; la régularité , l'élégance des maisons , la propreté et la grandeur des rues , où plusieurs voitures passent de front sans incommoder les gens de pied , qui marchent sans se coudoyer sur deux grands trottoirs parallèles , pavés de grandes dalles , nous donnèrent une idée avantageuse de la police , du commerce , de l'industrie et de l'activité des habitans. Toutes les boutiques étoient fermées , et les rues étoient pleines de personnes qui alloient au prêche dans les églises de leur culte. Les temples y sont presque aussi multipliés que les magasins ; et l'on élève toujours autel contre autel : si cette manie religieuse dure , il y aura bientôt plus de temples que de sectaires. Une vingtaine de flèches de clochers , en bois peints , et autant de tours , do-

minent sur toute la ville. Chaque temple est d'une simplicité et d'une propreté admirables. Les morts sont plus gênans que les vivans ; on a la pieuse ferveur de les inhumer dans la ville. Chaque religion a besoin d'une église et d'un cimetière ; chaque famille achète cinq pieds de terrain, et fait tailler une grande dalle de marbre ou de grès, où le nom des morts est inscrit. Cette pierre est debout au chevet des défunt.

Ces champs de mort, encombrés chaque année par l'agrandissement de la ville, et en été par la fièvre jaune, exhalent des miasmes pestilentiels.

Nous traversâmes New-Yorck pour aller à l'église des Irlandais : un déporté de *la Bayonnaise*, M. Reyphyns, qui s'étoit sauvé de Konanama,achevoit la messe au moment où nous entrâmes ; nous le reconnûmes ; il nous mena déjeûner chez des dames religieuses, dont le directeur, M. Joulins, exilé volontaire, est prêtre du diocèse de Blois, ami de monsieur Doru, mon compatriote et compagnon d'études d'un de mes oncles. Il nous accueillit comme un ami, comme un père; nous versâmes quelques larmes. . . . ô ! qu'elles étoient douces !

que nos mauvais habits ; nos mines plombées ; nos yeux caves furent d'éloquens interprètes de nos longues infortunes ! Notre misère devint un porte-respect ; il sembloit que nous étions attendus depuis long-temps : on nous trouva un logement, une pension. Notre mise, qui contrastoit avec l'élégance des habitans, dont le luxe et la somptuosité sont portés à l'excès, sembloit dire à tout le monde : *ces respectables exilés viennent de Cayenne.* Nous étions bien, mais nous n'étions pas en France.

MM. Reyphyns et Joulins nous firent oublier nos chagrins. Le dernier partit au bout de quelques jours pour faire un voyage de trois cents lieues, chez les Indiens du fond des terres. Il nous recommanda à des amis généreux, et nous quitta en pleurant. Son souvenir sera éternellement gravé dans ma mémoire. MM. Vincendon et Labitche le remplacèrent, et mirent tant de délicatesse dans leurs procédés, qu'ils attribuoient à leurs amis tout ce qu'ils faisoient eux-mêmes. La bonté est une si douce habitude chez eux, que s'ils étoient à côté de moi au moment où j'écris ceci, ils m'en demanderoient sincèrement le secret. J'en dirai autant de M. J. B. Forbes

à qui je remis une lettre de recommandation de M. Tonnat de Cayenne. J'allai le voir avec M. Bodin. Il avoit éprouvé des revers de fortune ; mais plus elle le disgracie , plus il est sensible et bon : nous nous trouvâmes presque compagnons d'infortune.

En 1793 , il avoit été emprisonné à Paris , dans le collège des Quatre - Nations , avec M. Raffet : le système de la terreur lui est connu , il compatit aux maux qu'il a soufferts. Il nous donna l'espoir d'un prompt départ , sollicita tous ses amis en notre faveur ; ses qualités et son bon cœur lui donnent tant d'ascendant sur eux , qu'ils préviennent ses desirs. C'est un jeune homme franc , aimable , instruit , sensible , bon mari , et ami trop généreux.

Le peu de temps que nous avons passé à New-Yorck , ne nous a montré les Américains que sous des jours favorables : s'ils ont des défauts , ils les rachètent par de grandes qualités. Les Français qui les connaissent , sont partagés sur leur compte ; ils leur reprochent leur ambition , leur témérité dans les entreprises , leur mauvaise foi dans les engagemens leur déloyauté dans le commerce ; ils en

donnent pour preuve et les grosses et fréquentes banqueroutes frauduleuses qui s'opèrent tous les ans , et le silence , la faiblesse et la compléction des loix qui semblent tolérer ce brigandage. Cela peut être , mais ces fautes sont-elles personnelles aux Américains ou bien aux Européens dépayrés ? Je crois que les uns et les autres n'ont rien à se reprocher à ce sujet. Les uns viennent avec peu de moyens pour faire fortune en peu de temps ; les autres s'en aperçoivent et les devancent. Ceux qui vont aux Etats - Unis les mains vides , avec de l'industrie et l'amour du travail , réussissent presque toujours , tandis que les autres s'y ruinent en n'y apportant qu'un petit avoir. C'est un jeu de loterie , où le grand capitaliste est sûr de doubler ses fonds , tandis que le petit marchand fond son comptoir en remplissant la caisse publique. Ce jeu de hausse et de baisse est un véritable cartel de bourse , que les négocians se font en présence de la Fortune qui distribue en escamoteur la besace et la corne d'abondance. Qu'un malheureux arrive , la scène change ; on vole à son secours , on lui donne les moyens de gagner sa vie et de se suffire à lui-même ; rien n'est épargné pour le

tirer d'embarras : commence-t-il à faire fortune et à spéculer ? il joue à la hausse et à la baisse , il est ruiné en voulant faire des dupes ; alors il crie au brigandage , tandis qu'il devroit se taire pour son honneur.

Les Français ont autant lieu de se louer que de se plaindre des Américains ; les émigrés qui s'y sont réfugiés avec de la fortune , en voulant éclabousser les autres , ont promptement dissipé leur avoir , sont tombés dans la misère , ont éprouvé des revers , n'ont point retrouvé d'amis et ont maudit le pays. Les colons qui se sont sauvés tout nus du Cap et des autres possessions Françaises , ont trouvé dans les Américains , et sur-tout dans les Quakers , des amis généreux qui ont partagé gratuitement avec eux leurs fortunes , leur table et leurs maisons. Plus de soixante-dix mille Français rendront témoignage de ceci ; le mal est donc compensé par le bien. Je crois ces mutatis de fortune presqu'inévitables dans un pays aussi commerçant que celui-ci , où les naturalisés sont vingt fois plus nombreux que les originaires du pays. La bonne foi et la probité ont rarement des balances justes pour celui qui va sous un autre climat que le sien , dans le

desein de faire une fortune rapide , et de repa-roître chez lui avec éclat : il débarque avec lui les vices qu'il croit retrouver dans le pays où il arrive.

Les protéts de billets , les transactions , les cessions , les ventes simulées , les em-prunts , les faillites , les banqueroutes scan-daleuses ne sont pas déshonorantes : qu'un homme fausse son serment , manque à sa parole , mente en témoignage , fraude les droits de la douane , c'est un infâme qui a perdu la confiance de tout le monde ; on le montre au doigt , on le fuit comme un pestiféré ; ainsi l'antique bonne foi dort à côté de la friponnerie moderne. Les loix ruinent ou emprisonnent à perpétuité celui qui , avec le meilleur droit possible , provoque son ennemi par des voies de fait. C'est un moyen sûr de contenir les mécontents et de maintenir la police sans beaucoup de dépense : aussi la tranquillité et la sûreté ne sont plus grandes nulle part qu'à New-Yorck , à toute heure de jour et de nuit. La ville est bien éclai-rée , et gardée par des soldats armés seulement de bâtons , dont vous êtes le prisonnier aussitôt qu'ils vous ont touché du bout du doigt , la

résistance étant un crime de lèse - nation. Quoique le duel soit sévèrement puni , on s'y bat souvent à l'épée et au pistolet ; les champions éludent la loi en passant sur les terres d'un état voisin pour vider leur différend : ils sont braves d'homme à homme et timides dans les rangs. Quoique libres depuis vingt ans de la domination anglaise , ils tremblent encore devant leurs premiers maîtres , comme un affranchi devant son ancien possesseur. Leur pays , devenu l'entrepôt du monde pendant la révolution de l'Europe , ne songe qu'au commerce et à la culture ; et les révolutions dans les états du vieux continent ont acquitté les Américains à bon marché des capitaux et des arriérés qu'ils devoient à la France. Les richesses immenses dont ils sont dépositaires depuis quelques années ont prodigieusement fait augmenter le prix de la main - d'œuvre ; un journalier gagne douze francs , et ils ne trouvent pas encore à ce prix tous les bras dont ils ont besoin pour satisfaire leurs besoins et leurs caprices ; car leurs cités , leurs ports , leurs maisons de ville et de campagne semblent être faits par les mains des fées ; il ne leur manque ,

pour être heureux, que de savoir borner leurs desirs ; mais l'ambition et la cupidité imprègnent l'air qu'ils respirent ; et le bonheur qu'ils veulent saisir , fait toujours un pas devant eux.

Les Anglais se sont rédimés de la perte de ce beau pays , en y étouffant les manufactures par le rabais des marchandises qu'ils y ont portées ; le prix de la main-d'œuvre devenu excessif d'un côté , de l'autre le rabais des marchandises données à perte aux Américains , les ont dégoûtés de l'industrie ; et la Grande-Bretagne , plus nécessaire que jamais aux Etats-Unis , fait et fabrique tout pour ces nouveaux consommateurs , qui lui portent leur or sans aucun retrait , depuis qu'elle n'a plus de gouverneurs ni de troupes chez eux.

J'ai dit que la fraude des droits de *Douane* est un crime national ; en voici la raison : ce droit est le seul revenu de l'état , il ne se perçoit que sur les marchandises étrangères qui doivent être vendues sur les lieux : si le possesseur n'en trouve pas l'entier débit dans le courant de l'année , on lui rend ce qu'il a payé de droits pour ce qui reste invendu ; les denrées du pays ne payent rien , à moins qu'on ne

les exporte d'un état dans un autre. Cette assiette d'impôt seroit très-fragile ; si la bonne foi n'y fenoit la main ; elle seroit même souvent onéreuse par le nombre d'employés qu'il faudroit avoir dans la rade , où les bâtimens arrivent à toute heure et de tous côtés.

La vente et la culture des terres sont encore des spéculations de banqueroute et de grande fortune. Les Indiens , de qui William Penn acheta autrefois une portion de terrain près la Delaware pour former la colonie en 1681 , sont aujourd'hui repoussés dans le derrière des terres ; les états empiètent , s'approprient les déserts , les vendent aux particuliers , qui les revendent ou les louent à d'autres à si bas prix , que les nouveaux fermiers deviennent propriétaires à leur tour , en reculant toujours les limites du pays qu'ils rendent de plus en plus habitable dans la partie de l'Ouest. Par ce moyen , les Etats-Unis peuvent se passer de toutes les nations. Qu'ils se peuplent , que la main-d'œuvre devienne moins chère et que le commerce continue d'être aussi florissant , ils nous donneront des lois , sans que nous puissions les aller inquiéter chez eux , où la nature les défend sans le secours de l'art , et

où ils recueillent tout ce que nous avons en France. J'avoue que cette idée m'a fait verser quelques larmes pour l'Europe contre la liberté. Le souvenir des malheurs , des sacrifices et des crimes que l'ancien continent a commis pour conquérir le nouveau , devoit-il se borner à en perdre la plus belle partie! L'abbé Raynal qui prévoyoit ce malheur , me paroit en avoir démontré les suites , en traitant hypothétiquement la question de la liberté des Etats-Unis , dans son septième volume de *l'Histoire des Deux Indes*.

La beauté de ce pays ne servoit qu'à nous faire soupirer plus ardemment après la France , où nous voulions retourner , parce que nous en avions été exilés. Horace a bien dit :

*Gens humana ruit per vetitum nefas
Audax Iapeti genus.*

Nous partîmes tous en même tems sur différens bâtimens ; Naudau , Dezauneau , et Duchevreux , pour Bordeaux ; Bodin et Deluen sur le *Tromboel* , pour le même port , pour 160 piastres ; et nous sur la *Sophia* , pour la même somme .

Nous mîmes tous à la voile le 22 juillet ;
nous

nous étions entassés en allant à Cayenne, nous le fûmes aussi en retournant en France; l'équipage et les compagnons de retour étoient un peu différens; nous sanglotions en sortant de Rochefort, nous tressaillions de joie en dépassant Sandion.

Nous étions 23 passagers, *madame Cibert, et sa petite, madame et Mlle. la Case, madame et Mlle. Roc, madame Lagué, Mrs. Marcadier, Bourdon-Lamilliére, Fonbonne, Cost, Getz, Maupertuis - Deverger, Pobel, Motet, Logné, et Duportal*, ancien ministre de la guerre, *Lagué et son enfant, Montulé, Doru, Lainé, Pitou.*

L'union, les prévenances, le plaisir et l'affabilité nous ont fait oublier les fatigues du voyage; des amis qui se seroient choisis, n'auroient pas formé de société plus agréable, plus douce, et qui fut plus d'accord que la nôtre; nous fûmes visités trois fois par les Anglais, et trois fois nous dûmes notre laissez-passer à nos aimables coimpagnes. Notre traversée fut troublée par un premier événement fâcheux.

Le dix août, à quatre heures du soir, M. Duportail, ancien ministre de la guerre,

Tome II.

A a

fut attaqué d'un vomissement de bile et mourut subitement à deux heures du matin , lorsque nous croyions qu'il s'endormoit; nous venions de passer sur la queue du banc de Terre-Neuve ; le onze , nous eûmes un très-gros tems ; nous restâmes huit jours à l'entrée de la Manche , où nous fûmes visités par la frégate anglaise *la Galatée*.

Le 29 août (12 fructidor) , un pêcheur des Sorlingues vint à notre bord nous vendre du poisson ; à onze heures du soir , on crie terre. C'étoit le cap Lézard : enfin nous voilà en Europe.

Le 30 , à midi , nous voyons les côtes de France... La voilà donc cette France ; la voilà ! nous lui tendons les bras avec un serrement de cœur inexprimable ; nous embrassons les haubans , en nous lançant vers elle , comme l'oiseau impatient de voler. Plus on est près du bonheur , plus la crainte de le manquer donne de piquant au desir. Le bâtiment vogue à pleines voiles. Il y a déjà un siècle que nous voyons la terre. . . Chaque pointe de rochers , chaque maison , chaque arbre , chaque feuille du sol français sont autant de points de contact , de sylphes,

de fils qui s'ancrent dans nos cœurs , les agitent , les électrisent et les attirent : Cherbourg , Granville , le cap la Hogue , les îles de Jersey et de Guernesey , ont déjà fui devant nous.

A cinq heures , nous cinglons vers la baie du Havre ; nous voyons les feux des deux caps qui sont à l'embouchure de la Seine... Encore une demi-heure , et nous sommes au port..... Il est bloqué par deux frégates anglaises , *la Tartare* et *la Concorde*. Nous sommes leurs prisonniers , pour avoir voulu entrer dans un port bloqué.

La frégate commandante nous fait amener à son bord avec notre capitaine et notre équipage , qui sont remplacés par des Anglais. Nos dames et nos vieillards restent sur notre bâtiment , où ils passent une cruelle nuit dans la crainte et dans les alarmes. Un gros tems ayant rendu la mer houleuse , nous fûmes plus inquiets pour elles que pour nous ; car le capitaine nous traita avec tant d'égards , que nous regrettions de n'être pas tous réunis.

Le lendemain , 31 août (13 fructidor) , il fut décidé que notre bâtiment iroit en An-

gleterre, et nous au Havre ; le capitaine nous fit rendre nos malles , appela un pêcheur Français avec qui nous fimes marché à raison de cent écus pour les charger dans sa barque : ce dénouement qui comblloit de joie la majorité , coûtoit cher à quelques-uns qui étoient très-intéressés dans la cargaison. Le malheur nous suivit à la piste , jusqu'à ce que nous eussions mis pied à terre.

La mer continuoit d'être agitée; au moment où nous descendions de la frégate dans les canots , sa proue avança sur notre bâtiment qu'elle faillit traverser. A trois heures nous partîmes pour le Havre ; nous fimes quelques questions aux pêcheurs , en nous tenant toujours sur la réserve ; car nous nagions entre la crainte et la joie : nous voilà au port.....

La force armée nous entoure pour nous conduire à la municipalité , et de là à l'amicauté. Nous fûmes libres sur parole et remis au lendemain ; au bout de deux jours , nous fûmes renvoyés tous les trois à M. Beugnot , préfet de Rouen , qui nous donna aussitôt des passes pour nos départemens. Ce n'est que là que nous fûmes dégagés de toutes les

entraves.... Là, nous respirâmes librement; là, nous nous dimes en nous embrassant; nous voilà donc dans notre patrie!... Nous nous séparâmes...

Je pris la route de Paris par Poissy; je passai devant Malmaison; on me dit que c'étoit-là la demeure du consul. Que le souvenir de ses dangers et de mon bonheur me fit former de vœux sincères pour sa conservation!

J'arrivai à Paris à dix heures; je trouvai beaucoup d'amis absents, quelques-uns de morts; il m'en reste encore de sincères, et c'est toute ma fortune. La douleur et la joie se succédaient pour moi tous les jours.

J'ai été arrêté le 13 fructidor an 5 (31 août 1797), à cinq heures du soir; j'ai remis le pied sur le sol français, le 13 fructidor an 9 (31 août 1801), à cinq heures du soir: ma déportation a été résolue à Paris le 22 fructidor, à dix heures du matin; je suis rentré à Paris le 22 fructidor, à dix heures du matin. L'aspect des lieux et des amis témoins de mon départ et de mon retour, est pour moi une jouissance bien neuve et bien vive.

P. S. Le 21 janvier 1802 (1^{er}. pluvios)

A a 3

an¹¹⁰), mes malheurs se terminoient là , et je croyois que le sort avoit épuisé tous ses traits : mais combien lui en restoit-il encore !...,

Le cruel me fait arriver en France , m'y fait jouir pendant six mois d'une liberté que je croyois irrévocable : mon jugement me condamnoit à l'exil à perpétuité ! De bonne foi je l'ignorois entièrement , car il ne m'a jamais été signifié : au moment de notre départ toutes les pièces étant restées entre les mains du commissaire du pouvoir exécutif de Rochefort , nous avons été conduits à Cayenne , sur une simple liste , en marge de laquelle étoit relatée la cause de déportation. Ces notes dénuées de pièces officielles , et recopiées par nous-mêmes , à la suite du combat du 2 germinal , pendant lequel les paquets avoient été jetés à la mer , n'ayant point paru suffisantes au gouverneur de Cayenne qui , par la nature de mes griefs , me croyoit compris dans l'arrêté de rappel , il me donna un passe-port en règle. En arrivant à Paris , j'éprouvai un serrement de cœur qui ne provenoit point du plaisir. Que certains lecteurs me taxent ici de superstition ; que d'autres philosophes soutiennent que les grands malheurs rapetissent l'homme jusqu'à cette

pusillanimité : pour moi , je n'ai jamais éprouvé de chances funestes ou avantageuses , sans un prélude de peine ou de plaisir. Quand l'histoire se contente de nous rendre compte *du bon et du mauvais génie* qui tourmentoit Socrate quand il devoit faire quelque chose ou qu'il étoit menacé de quelque malheur , elle est sublime , car elle copie la nature : mais qui croit aux conjectures dont l'historien accompagne ce récit ? Ses doutes eloquens à cet égard sont pour lui seul , et le pressentiment du bien et du mal n'est point une fable. Je sais que la ligne de démarcation entre la prescience et la pusillanimité est invisible aux philosophes prétendus , que même elle se confond pour les hommes faibles ou visionnaires ; mais l'honnête homme à caractère la distingue sans peine.

L'auteur de *Misantrie et Repentir*, exilé à Tobolsk sans savoir pourquoi, tire les cartes comme on fait dans toutes les prisons , les trouve favorables , reçoit sa liberté , et s'écrie dans ce premier mouvement d'ivresse : *elles ont deviné juste ! voilà la superstition.* Alexandre , à son retour des Indes , près de rentrer à Babylone , est prévenu par les

mages de la Chaldée , que s'il rentre dans cette ville elle sera son tombeau avant la fin de l'année : d'abord il est tenté de les en croire ; enfin il cède à son désir , et quoiqu'il dût être sur ses gardes , il meurt comme on le lui a prédit..... voilà la prescience : tous les sophismes des philosophes et des théologiens pour l'atténuer , la distinguer , ou la nier , sont résolus par les circonstances de ce trait , et de mille autres à son appui .

Tout homme a pour lui le pressentiment et la prophétie mentale de ses actions ; car le cours de la morale dirige celui de l'existence . L'homme terrestre , qui abandonne tout au hasard , ne voulant point calculer le bonheur commun avant le sien , éprouve souvent , sans savoir pourquoi , un trouble précurseur du mal qui va lui arriver sans qu'il le devine , parce que l'idée d'un résultat qu'il a laissé échapper lui revient au moment où sa raison le réclame malgré son cœur ; ainsi la prescience n'est point un don surnaturel ou imaginaire , et elle ne peut être que la conséquence de nos actions .

La superstition (qui signifie , en décomposant le mot , *attache sur les objets*) est une

fausse application de terribles conséquences à un événement simple dont on amplifie le résultat , de même que la prophétie est le don politique ou surnaturel de deviner pour les autres ce qui les concerne , et par ce qu'ils ont fait , ce qu'ils feront : la connaissance de l'espèce de châtiment ou de récompense , et l'époque d'un futur contingent précisément invariable , nécessitent un don surnaturel qui mérite seul le nom de prophétie .

Mais , par extension , tout homme sensé doit être prophète pour lui-même ; c'est le vœu de la Providence et le plus bel hommage à la liberté : il n'y a pas un seul être malheureux qui ne puisse trouver en lui la cause de ses infortunes . Je ne dis pas pour cela aux riches de se croire parfaits ; car ils savent , mieux que nous , que la richesse n'est que dans le contentement d'une conscience pure , dans les bras d'une tranquille médiocrité .

D'où il suit , d'après mes principes , ou que je n'ai pas dit toute la vérité , ou que je suis moi-même l'artisan de mes malheurs . Les deux conséquences sont parfaitement vraies : lecteur , puissiez-vous me condamner et vous absoudre ! L'honnêteté et la conscience sont deux voisins

qui devroient se confondre , et qui souvent ne se touchent pas : remplir ses engagements , ne point voler , se conformer aux loix , aimer le gouvernement , ses amis et ses proches , oublier ses ennemis , faire du bien quand on le peut , et jamais de mal (physique) à personne ; voilà l'honnêteté civile et exigible pour jouir de l'estime et de toute la considération du monde . Sous ce point de vue , j'ai dit toute la vérité , et mon malheur n'est pas mon ouvrage .

Mais n'est-il point d'autres devoirs et plus secrets et plus sacrés ? oui , oui ; à dix-huit ans la sougue des passions me dicta quelques mauvais vers qui , sans être ni obscènes , ni impies , étoient loin de cette morale qui doit couler de la plume d'un honnête homme . Pour me servir de l'expression de *Tacite* , cette jeunesse , qu'on appelle *le siècle* , m'encouragea , et ces prouesses me rendirent inconséquent dans mes démarches , dans ma conduite , et malheureux : suite naturelle de mon ingratitudo envers l'être auguste à qui je dois l'existence !

La réflexion m'ouvrit les yeux , je bénis l'infortune : alors je trouvai toujours de l'emploi , ou des moyens d'existence avoués par l'honneur . Quand la fortune m'a disgracié , car

je me suis quelquefois trouvé sans pain , j'ai toujours été sans chagrin , et jamais sans souci..... presque toujours une douce aisance a été suivie pour moi d'une longue suite de malheurs que je ne devois pas prévoir , mais que j'avois mérités aux yeux de ma conscience quand le siècle m'en absolvait volontiers.... Je n'ai point eu de trône comme David : mais faut-il être roi pour être heureux et coupable en amour ? Si les manes d'Urie ne troubalent point mon repos , sa présence me reproche peut-être , sans qu'il puisse s'en douter , la mort d'un objet que mes nouveaux malheurs ont trop vivement affecté . Au reste , qu'on m'accuse de superstition , ce retour sur moi-même m'a indiqué la cause de mes disgraces , et me donne le courage de les supporter . Il ne peut être infructueux à personne : puissent tous mes lecteurs me condamner et s'absoudre !

Reprendons les faits....

Le 25 janvier 1802 , au moment où j'achevois ces mémoires , la personne qui me les recopioit durant ma maladie , abusa cruellement de ma confiance pour satisfaire sa passion du jeu .

Quand ils furent au net , et prêts à paroître ,

on les suspendit pour ménager ma liberté, car j'étois condamné à l'exil à perpétuité, sans que je le susse. Comme c'étoit pour opinions, je me croyois compris dans l'arrêté de rappel de l'an 8.

Le gouvernement, sensible à mes malheurs, ferroit les yeux sur mon retour. Je fis imprimer le commencement de ce livre. Comme j'y parle du jugement qui me condamne à l'exil, le ministre fit suspendre l'impression; je réclamai avec instance, et forçai, sans m'en douter, le gouvernement de lancer contre moi un nouveau mandat d'arrêt daté du 24 floréal an 10.

Cette nouvelle détention de dix-huit mois a coûté la vie à l'amie généreuse qui m'avoit donné asile à mon retour à Paris; mais j'en ai conservé deux qui ne m'ont jamais abandonné. Les noms de Mercier et de Cahouet méritent de ma part une éternelle reconnaissance. Que de sacrifices! que de démarches! que de peines! que de soins! O amitié, attachement, vertu, je vous rends hommage en célébrant leurs noms!

J'avois choisi moi-même la prison de Sainte-Pélagie, rue de la Clef, faubourg Saint-Mar-

cel. Le concierge, M. Bochaut, mérite une place dans tous les coeurs sensibles : il fut le seul des concierges, au 2 septembre 1792, qui osa, aux dépens de sa vie, sauver ses prisonniers du massacre commis dans ces journées désastreuses. C'est là que j'ai vu le fameux Trumeau, élève de Desrues, épicier à la place Saint-Michel, faux dévot et scélérat plus consumé que son maître, convaincu d'avoir, au commencement de janvier 1803, empoisonné sa fille prête à se marier, pour ne pas lui rendre compte du bien de sa mère.

Le premier jour que Trumeau sortit du secret, il affecta un air si tranquille, que la vertu et la candeur paroisoient opprimées en lui. Il faisait des signes de croix en public, et le soir, dans sa chambre, il chantoit des chansons lubriques, et tenoit les discours les plus obscènes. Le libertinage de ce paillard honteux lui a fait abréger les jours de sa nièce, de son épouse et de sa fille. J'y vis aussi le fameux Fréinet, marchand de volaille, un des septembriseurs, convaincu au tribunal de ce premier crime, et d'avoir assassiné en 1803 l'horloger de la rue de Nevers à Paris : ceux-là étoient avec les voleurs. Je fus mis au corridor de l'Opinion avec les

imprimeurs des journaux *l'Ami du Peuple* et *les Hommes Libres*, *Lebois* et *Vatard*; *Toulotte* et *Lémery*, médecins; *Brochet*, l'un de mes jurés au tribunal révolutionnaire en 1794; *Louis Brutus*, secrétaire du directeur *Barras*, et quelques autres détenus pour opinions ou crime d'état.

On se voyoit, on se pardonnoit; car les hommes, sous les verroux, sont des moutons dans une bergerie: mais le bouc, dont personne n'approchoit sans horreur, étoit le marquis de *Sade*, de la famille de *Mirabeau*, être horriblement célèbre par ses actions et par ses ouvrages qui font frémir les plus grands scélérats. Ce vieillard, à cheveux blancs, devient frénétique en entendant prononcer les mots *religion*, *morale*, *vertu*, *Dieu* et *trépas*; il ne peut souffrir personne. Cet homme étant devenu insupportable au gouvernement, aux détenus et au concierge, tant par sa conduite que par ses délations mensongères, a été logé à Charenton avec les fous.

Depuis deux mois on ne parloit dans les prisons que de déportation à l'*Isle-d'Oléron*. Comme j'étois jugé à un exil perpétuel, le ministre de la justice me fit dire que je n'avois

qu'à me préparer à ce second voyage. Je reçus cette nouvelle le 7 thermidor an 10 (19 juillet 1802). Les autres qui faisoient à leur guise une liste des partans, furent surpris le lendemain au soir de recevoir l'ordre de leur transfèrement à Oléron , et dans la suite à Gayenne ; et moi qui avois préparé mes paquets, je restai. Sa Majesté , nommée alors consul à vie , eut droit de faire grâce. J'implorai sa justice et sa clémence , et mon affaire passa au conseil privé. La première fois , toutes les pièces n'ayant pas été présentées , je fus remis à une autre séance. Six mois s'écoulèrent : durant cette époque , le corridor de l'Opinion se trouva presque vide . Je restai avec M. J. Durand-Lapeine , prévenu d'émigration , et commandant de vaisseau de l'ancienne marine. Ce détenu , émule de Froger *l'Aiguille* , criblé de blessures durant la guerre d'Amérique de 1779 , lorsqu'il seyvoit dans l'escadre de MM. le comte Destaing et Lamotte-Piquet , joint à de grands talens de profondes connaissances dans l'astronomie et dans la science nautique. Sa vie et ses mémoires prouvent qu'il doit ses longs malheurs à ses étourderies , à sa trop grande crédulité , à l'ambition et à l'hypocrisie d'un de ses proches , plus dangereux

que le *Tartufe*. J'ignore s'il vit encore. Il me donna quelques leçons d'Italien. Pour oublier mes malheurs, je traduisis l'*Hélène-Syracuse* et quelques morceaux du *Pastor fido*. Le premier consul venoit de faire son voyage dans la Belgique; on disoit qu'il ne reviendroit à Paris que pour repartir de suite visiter l'armée des Côtes et toute la Bretagne, ce qui me faisoit croire que je passerois encore l'hiver en prison. Le 21 fructidor an 11 (8 septembre 1803), qui m'a toujours été si funeste et si favorable, j'obtins mes lettres de grace. Jamais liberté ne fut plus douce et plus inopinée: je ne me rappelle jamais ce bienfait, sans répéter avec ivresse au monarque à qui je le dois :

*Ante leves ergo pascentur in æthere cervi ,
Et freta destituent nudos in littore pisces ;
Aut pererratis amborum finibus exul
Aut Atarim Parthus bibet , aut Germania Tigrim ,
Quam hōstro illius labatur pectore vultus.*

« Le cerf altéré, s'élançera loin des sources » d'eau vive; l'Euphrate et le Tigre arrosant la » Germanie, laisseront dans leurs lits le Rhône » et le Rhin couvrir de limon les ruines de » Babylone, et la mer tarie dans ses abîmes, » mettre à nu ses énormes enfans, quand j'oublierai ou ce bienfait ou son auteur. »

Auguste

« Auguste Prince , quand l'Europe pâlit au
bruit de votre tonnerre , et que Dieu vous con-
duisant comme Cyrus , vous fait relever son
temple et vous assied sur un trône que sa main
vous éleva du milieu des orages ; quand il
écarte de vous et le trépas et ses embûches ;
quand rien ne vous est impossible à l'ombre de
ses ailes ; lorsque le successeur de Saint-Pierre
venant sacrer en vous un Charlemagne , un
Constantin , les aigles des Césars deviennent
les aigles Françaises et les aigles Romaines ;
quand ce Dieu , vous remettant le glaive de sa
vengeance et le fléau de sa justice , vous soumet
des millions d'hommes ; lorsque sous les auspi-
ces de sa providence , par l'épée de nos braves ,
par votre valeur et votre fortune , nous avons
droit de répéter aux puissances coalisées contre
votre empire :

Que peuvent contre nous tous les rois de la terre ?

En vain ils s'armeront pour nous faire la guerre.

enfin , quand l'Europe attentive prévient vos
desirs , pourroit - il vous manquer quelque
chose ?.... Oui , Sire ! un bien au-dessus de
tous les trônes , un bien dont votre amie est
avide , un bien que vous méritez par tant de
bienfaits , un bien que vous nous donnez d'a-

vance ; ce bien , c'est l'amour , élan de la reconnaissance , de la justice et de la liberté : sentiment immortel , précieux tribut qu'un roi de Perse , en voyageant dans son empire , distingua parmi l'or et l'encens de ceux qui l'entouraient , dans les deux jointées d'eau qu'une pauvre femme vint lui présenter.

« SIRE , ce tribut est le mien : doué d'un cœur sensible , froissé avec les innocens que la révolution entraîna ; étranger à la cour et aux factions dont elle a été victime ; monarchiste par principe , et proscrit pendant dix ans uniquement pour cette opinion ; aimant la liberté dans mon pays et me sentant né pour elle , mais aimant ma patrie plus que mes affections ; digne par mon caractère et ma probité du glorieux titre d'homme , digne de mes malheurs et de leur fin glorieuse , je paye et paierai toute ma vie , au souverain qui les a terminés , le tribut d'amour de cette pauvre femme , en répétant son offrande par les larmes de la reconnaissance . »

Ces sentiments que j'exprimai aux juges qui venoient de me prononcer ma liberté , leur firent tant de plaisir qu'ils m'offrirent des secours .

En entrant au parquet de M. Gerard, aujourd'hui procureur-impérial, le frère de M. Clerine qui nous distribuoit les vivres à Cayenne, me reconnut, m'offrit sa maison, et ne me permit pas de le refuser.

Au bout d'un mois, mes amis me firent connoître à MM. Thurot et Gay Vernon, chefs d'une maison d'éducation, de sciences et de belles-lettres, rue de Sèze, à Paris. Ces messieurs avoient besoin d'un répétiteur; malgré que je ne pusse leur apporter que du zèle et de la bonne volonté, ils ne me jugèrent point indigne de seconder leurs travaux. Leur indulgence et la recommandation de la dame chargée des détails économiques de leur maison, me firent trouver place dans le plus bel établissement de Paris, où la réunion des talents et du mérite personnel des professeurs, qui le sont également de l'Ecole Polytechnique, me donna l'abri que le chêne doit au roseau. Là, comme ailleurs, suivant la nouvelle méthode d'éducation, l'instruction est divisée en deux branches : les *mathématiques* et l'étude des langues grecque, latine et française. Quoique tous les élèves appartiennent à des parens riches et titrés, présens de la fortune souvent nui-

sibles aux progrès de la jeunesse ; les cours de cette maison sont formés de brillans sujets qui ont la dissipation plus ou moins naturelle à l'homme, ennemi de la contrainte et du travail , dont il ne connoît pas le prix et encore moins la nécessité.

MM. Le Coulteux-Canteleu , fils du sénateur , élèves particuliers de M. Thurot , ont autant de dispositions que de bonnes qualités ; s'ils sont un peu turbulens , ils ont le cœur et le jugement droit. J'en peux dire autant des trois enfants de M. Ferery , ambassadeur de Gènes. Ils cherissent leurs maîtres et leurs camarades , ils désirent d'en être aimés , et méritent d'être payés de retour. MM. Boyer et Cornuet , qui les instruisent , méritent bien aussi de recueillir en cela le prix de leurs talents et de leurs peines.

Les trois cousins de Sa Majesté l'Impératrice , MM. Tascher de la Pagerie , Désvergers , amenés par elle-même dans cet établissement , ont la pétulance , l'aptitude et l'intelligence précoce des créoles , qui naissent avec une facilité et une douceur propres à émousser les épines de l'apprentissage ou de l'éducation. Le cadet sur-tout porte une ame forte dans un corps débile.

M. le marquis de Lucchésini , qui regarde

l'éducation de ses enfans, aussi précieuse que les plus importantes négociations, tout en les confiant à cette maison, entre les mains d'un gouverneur particulier, homme riche en vertus et en mœurs, se distraitt chaque jour de ses importantes occupations pour venir les suivre de l'œil, interroger leurs maîtres et surveiller leurs progrès. C'est le père d'Horace qui étoit, dit-il, *custos incorruptissimus.* Tant de soins ne seront pas infructueux.

MM. Hachette et Gayvernon, professeurs de physique et de mathématiques dans cette maison, sont bien payés de leurs soins dans le jeune Petit. La place gratuite qu'il partage avec Camille Braville, ne peut être remplie par de meilleurs sujets.

Les enfans de MM. Garat, tous deux avantagez de talents et de très-heureuses dispositions, ont la pétulance; les moyens et la fougue de la jeunesse de leurs pères. L'aigle n'engendre point de timides colombes. Le salpêtre pétille dans leurs veines; ils donnent du mal à leurs maîtres; c'est le vase en ébullition, qui se refroidira avec l'âge.

Le jeune Marescot, qui m'a tant tourmenté, est doué d'un bon cœur, d'un

jugement droit et d'une ame aimante ; il se laisse entraîner à l'exemple des autres ; il se plaint contre le mentor qui le reprend avec aigreur ; il reconnoît ses torts. Je crois qu'il mettra à profit les utiles leçons qu'il réçoit de M. Livet , l'un des quatre premiers sujets de l'Ecole Polytechnique. MM. Bouquet-Combe , Tattet , Chevalier , Didot , Loreau , méritent les mêmes éloges et les mêmes reproches. Le jeune Arcambal , neveu de M. Lacroix , donne les plus heureuses espérances. Mais tous ces messieurs auroient besoin de ne pas connoître la fortune de leurs parens ; car le système de douceur adopté dans cette maison , dont le chef n'e manque pas de surveillance et de zèle , fait retomber toute la fatigue sur les répétiteurs , qui sont plus à la chaîne que les élèves. Là , comme dans toutes les maisons d'éducation , on peut dire des maîtres , que ceux qui taillent la vigne et qui préparent la récolte et la vendange , sont les plus mal partagés.

On se croit même souvent dispensé à leur égard de procédés libidineux et francs. Eux seuls sont pourtant chargés de former le cœur et de cultiver l'esprit des élèves. Les parens dédaignent de les voir ! Les professeurs en titre et les directeurs des maisons d'éducation ont de

beaux salons pour recevoir les pères et mères, qui savent bien que celui à qui ils comptent leur argent n'est presque jamais celui qui surveille directement les progrès, la tenue, la conduite, et sur-tout les mœurs de leurs enfans. Il est bien singulier que l'on soit si scrupuleux sur le choix d'un bon médecin, et si apathique sur celui d'un bon maître. Un charlatan est-il plus dangereux qu'un pédagogue hypocrite et cafard, libertin ou ivrogne, ou quelque chose de pis encore ?

Le gouvernement a déjà voulu nétoyer cette étable d'Augias ; mais si l'intérêt particulier ne le seconde point ; si le répétiteur couvert de haillons ne prouve pas que son indigence est la faute du sort ; si ses talens et ses vertus sont la moindre chose dont on s'inquiète ; si ses honoraires sont moindres que ceux d'un homme de journée ; s'il est un objet de ridicule ou de mépris pour les chefs de maison et même pour les domestiques qui le servent par protection, ou pour les élèves qui l'écoutent par complaisance et par routine , comment ne deviendra-t-il pas insouciant s'il n'est pas déjà vicieux ? Toutes les pensions doivent leur réussite ou leur perte à leurs répétiteurs ; les parens leur

doivent le bonheur, le succès ou le désespoir de leur famille. « Tendre mère , dit Quintilien ,
 » voilà donc ce cher objet de tes vœux ; il te
 » serre dans ses petits bras innocens ; tu comptes
 » tes jours , tes momens , tes heures par ses
 » caresses ; mais tu le vois grandir, et tu trem-
 » bles en tressaillant de joie. Il a besoin d'un
 » nouveau père , d'un nouvel être : il ne balbu-
 » tie pas encore, et tu lui cherches un maître . »
 Ce trésor n'est donc pas si facile à trouver qu'on se l'imagine , dans certaines maisons d'éduca-
 tion, où l'on marchande les précepteurs comme
 les légumes, où les bons sujets portent ombrage
 aux chefs, qui les congédient tous les huit jours,
 et vont les remplacer au magasin, bien ou mal
 assortis.

« Si je remercie les dieux de m'avoir donné
 » un fils , écrivoit Philippe à Aristote , je les re-
 » mercie encore plus de m'avoir donné en vous
 » un maître qui le rendra digne de vous et de
 » moi . » Ce trésor seroit moins rare , si l'inté-
 » rêt et l'avarice ne formoient pas des maisons
 d'éducation comme des comptoirs de com-
 merce ; si les parens et les instituteurs se don-
 noient la main pour connoître et payer les per-
 sonnes qui sont chargées de leurs enfans ; si les

précepteurs passoient à un examen plus sévère sur leur moralité et sur leurs talens; si les enfans de tout âge n'étoient pas confondus; si chaque cours étoit isolé pendant l'étude et les récréations, pour ne se trouver au collège qu'au moment des classes. On dit que les pensions sont trop multipliées; et moi je crois qu'elles sont trop confondues et trop peu nombreuses. Aucun établissement n'est plus funeste et plus profitable à l'Etat, et ne mérite plus de protection, de répression et de surveillance immédiate de sa part, que celui qui par sa nature fixe la destinée des générations futures: c'est une bonne ou mauvaise maison d'éducation! Les vices qui s'y mêlent aux sublimés vertus qu'on y cultive avec tant de soin, exposent au plus grand danger l'innocence ingénue, qui n'ouvre souvent les yeux qu'en se précipitant dans l'abyme. A Dieu ne plaise que je donne plus de détails sur cet article! mais j'en ai assez vu pour désirer la formation d'un jury civil, mais secret, continuellement en activité, composé d'hommes pris hors du corps des maîtres et maîtresses, payé à leurs frais, et chargé de la surveillance de tous les chefs de ces établissements, de la moralité des hommes qu'ils em-

ploient, de la répression des abus qui s'y commettent, des vexations que le plus fort suscite au plus faible, de l'audition des plaintes qu'on étouffe souvent pour ne pas ébruiter des crimes honteux, dont la publicité seroit aussi dangereuse que l'impunité. Ce jury fixeroit les honoraires des précepteurs, régleroit le mode de leur paiement, connoîtroit des motifs de leur sortie, et appelleroit en sa présence les deux parties si elles le requéroient, et ne permettroit jamais à un chef de maison de congédier un précepteur, ni à celui-ci de sortir, sans un écrit motivé dont l'agresseur seroit tenu d'envoyer copie au jury qui le transcriroit sur ses registres. Ce moyen, en prévenant la mauvaise humeur des deux côtés, étoufferoit la calomnie et commanderoit la justice et la vérité.

Le premier jury d'instruction devroit siéger dans le cœur des pères et mères. Combien peu instruisent l'homme pour l'homme, et non pour leur satisfaction personnelle ! « O ! Cornélie , » vos bijoux étoient vos enfans , mais si vous « les pariez, c'étoit plutôt pour eux que pour « vous. Vous disiez à leurs maîtres : Peu im- « porte qu'ils soient savans pourvu qu'ils sa- « chent toujours se suffire à eux-mêmes , et

» qu'ils n'ayent point une valeur empruntée. » Tous les parens tiennent à-peu-près le même langage ; mais en donnant à l'instruction ce luxe homicide qui tue le travail et fait naître l'orgueil , ils divisent la société en deux branches , l'une oisive et paralysée en naissant ; l'autre avilie et nourricière de sa sœur , toute fière de sa glorieuse inutilité. Jadis un enfant pâlissoit pendant dix à douze ans à l'étude des langues , et parvenu à sa dix-septième année , il abhorroit le travail manuel , comme un hydrophobe une source limpide.

Les parens eux-mêmes , pour nourrir son émulation par la vanité , le menaçoint de lui donner l'état pour lequel ils connoissoient son aversion. Ainsi , l'enfant dont la nature auroit fait un bon artisan , ne sera qu'un avocat sans cause , un mauvais prêtre , un charlatan , et en somme un paresseux demi-savant , incapable de planer et de ramper. De combien d'exemples pourrois-je appuyer ce principe si j'ouvrois notre histoire , sur-tout depuis quinze ans ! Nous venons de faire un grand pas en avant par l'étude des mathématiques , dont l'application universelle marie les sciences aux arts mécaniques , et peut guérir jusqu'à certain point

les maux du vieux préjugé contre le travail manuel...

Je sais que par les mathématiques, Archimède à lui seul fit pâlir les légions romaines ; qu'à sa voix, comme aux accords d'Amphion, les vaisseaux s'élevaient dans les ports de Syracuse ; que ses leviers, plus forts que la ceinture de la vestale, mettoient à flot des énormes machines que des milliers d'hommes ne pouvoient pas ébranler ; que de nos jours un philosophe mathématicien a charmé nos sens par sa mélodie calculée du Devin du Village ; qu'un autre, sans mécanique, a fabriqué dans mon pays un magnifique buffet d'orgues ; enfin, que l'année dernière de jeunes élèves de l'Ecole Polytechnique, sans avoir jamais manié ni cognée, ni marteau, ont fait une chaloupe cahonnière avec une adresse, une intelligence et une perfection admirables. Mais tous ceux qu'on destine à l'étude des sciences mathématiques, sont-ils capables d'en saisir les rapports, ou de se les utiliser pour le métier que la nature leur destine ? Il faut des siècles pour produire un grand homme, et nous traitions nos enfans comme s'ils étoient nés des phénix. Le plus brillant cours ne donne jamais

plus de trois ou quatre sujets ; les autres végètent, et ne font que s'engourdir en essuyant la poussière des écoles. L'âge vient, et l'homme bien ou mal instruit ne choisit plus ni état, ni métier ; mais il suit la routine, et ressemble à ces animaux attachés à un pieu , qui ne broutent que l'herbe qui est à leur portée.

« Homme aveugle et insensible, dit Rousseau, tu mutiles pour ton plaisir tes animaux domestiques » ; il pouvoit ajouter : tu mutiles pour ton orgueil l'éducation de ton enfant ; tu dis de celui-ci en naissant : il sera prêtre ; cet autre sera militaire ; je ferai un magistrat du troisième : ils ne sont pas faits pour travailler de leurs mains. Ce plan une fois conçu dans ta tête, tu les conduis à ton but par un sentier qui se retrécit toujours pour eux à mesure qu'ils avancent en âge.

Si l'on eût agrégé des corps de métiers aux anciens colléges , les sujets foibles qui n'avoient eu d'autres ressources que le sacerdoce , ne seroient pas restés à l'abandon. On avoue que les demi-talens rendent l'homme malheureux ; mais on ne songe pas à lui donner des talens entiers , en utilisant ses bras comme on veut meubler sa tête.

Ne faisons-nous pas chaque jour pour nous-mêmes l'application de l'utilité de ce précepte , par la crainte qui nous tourmente lorsque nous devons nous éloigner de notre pays ? Aller en Russie , en Chine , dans le Mogol : oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! comment faire pour y vivre ? Les Chinois et les Russes n'ont-ils pas les mêmes besoins que tes compatriotes ? Un avocat et un savant doivent apprendre la langue du pays ; mais tu n'as besoin que de tes outils , et même que de tes bras : l'univers est ta patrie lorsque tu sais un métier . Si l'éducation a civilisé en toi cette rudesse trop naturelle aux artisans , tu possèdes ce point d'appui qu'Archimède cherchoit pour soulever l'Univers . Ton industrie , utilisant tes connaissances , te fait franchir les climats ; et quelque part que tu arrives , le sauvage et le citadin t'attendoient . Véritable Orphée , la nature et la société disent , à ton aspect :

.. *Dic ubi consistes? cælum terramque movebo.*
« Dis où tu t'arrêteras ? je déplacerai pour
» toi le ciel et la terre. »

On est revenu du principe de Rousseau , qui ne vouloit pas forcer les enfans à la contrainte des langues , avant l'âge de puberté ; comme si la jeune vigne n'avoit pas

besoin du tranchant de la serpe ou du lien sur l'échalas. Dieu n'a pas dit en vain que la terre ne produiroit à l'homme que des épines et des ronces. Riche ou pauvre , jeune ou vieux , la loi est faite pour tous ; il faut la défricher en naissant , par l'étude et le travail manuel , ou en vieillissant , par le dégoût , la servitude et le renards. On ne recueille rien de bon sans l'avoir semé , et on ne sème pas quand on veut. Direz-vous , je suis riche , je n'aurai besoin de personne , et je ne veux pas gêner mon fils unique ? mais la richesse , en dépouillant l'homme titré , dont vous héritez aujourd'hui , ne peut - elle pas vous exiler demain comme moi ? Que n'avez - vous été témoin de nos soupirs et de nos larmes à Konanama et à Synnamari ! Combien nos grands vicaires , nos littérateurs , nos gens de robe et d'épée regrettent de ne pas savoir de métier ! Combien ils envient le sort des cordonniers , des menuisiers , des tailleurs ! Que l'exil est une bonne leçon contre la paresse , l'orgueil et la suffisance ! Combien le savant , dans un désert de sept cents lieues , à côté du charron qui lui fait un canot , s'humilie sincèrement , et reconnoît de bonne foi son infé-

riorité et sa dépendance ! Qu'il dit souvent en lui-même : moi transplanté , je suis inutile ici , et je meurs de faim parmi les hommes de la nature ; et celui que je méprisois est riche ici et dans tout l'Univers ! C'est dans cet abandon que votre fils unique , devenu un fardeau insupportable pour lui et pour vous , vous fera apprécier trop tard la vérité de cette sentence terrible de Charles I^{er} , entre les mains de Cromwel : *Quel misérable spectacle que celui d'un chef découronné !* Aimez donc vos enfans pour le travail , vous les aimerez pour eux-mêmes ; sacrifiez courageusement vos caresses puériles à leur bonheur ; instruisez-les en naissant , à l'instar de François de Sales , qui balbutioit le nom de Dieu aux orphelins à la mamelle ; balbutiez au vôtre celui de travail ; maniez avec lui la lime et le rabot ; apprenez-lui à ne mépriser aucun état manuel ; prouvez-lui bien sa foiblesse ; respectez devant lui tous les artisans honnêtes et sobres ; expliquez-lui bien que la gloire est attachée à toute profession avouée par une honnête industrie , et que si le préjugé et la sottise confondent le métier avec l'artisan dégradé , le bon sens les sépare comme l'or d'avec la cendre .

Votre

Votre enfant, ainsi occupé dès le berceau, sera tout disposé à son apprentissage ; et s'il a des talens, que les hautes sciences fassent ses délices, vous avez ménagé sa constitution et sa santé pendant ses heures de loisir. Ne vous bornez point aux connaissances contemplatives ; supposez toujours qu'il ira dans un désert, où la robe et l'épée sont inutiles ; suspendez depuis douze jusqu'à treize ans et demi le cours de ses études, pour lui donner à son choix un état manuel. Qui sait si quelque jour le gouvernement n'agrègera point à ses lycées un certain nombre d'artisans distingués, à qui il confieroit les écoliers, depuis tel âge jusqu'à tel âge ? Quel ouvrier ne seroit pas honoré d'un pareil choix ? l'enfant en sauroit toujours assez pour se perfectionner au besoin.

..... *Labor omnia vincit
Improbus, et duris urgens in rebus egestas.*

Aujourd'hui les sciences à la mode comme les rubans, sont la physique et les mathématiques, les langues anciennes et modernes. Tous les parens en faisant enseigner à un marmot de huit ans, le dessin, la danse, la musique, le grec, le latin, l'anglais, l'allemand, l'algèbre, croient éllever un Archimède, un

Tome II.

C c

Euclide, un Vauban, un Turenne, un Napoléon, un Corneille, un Racine, un Gluck, un Lulli, un Vestris ; comme si tous les hommes étoient fondus dans le même moule, ou que les maîtres pussent donner la science infuse à leurs élèves ; que ceux-ci pussent apprendre en même-temps, sans confusion, toutes ces sciences, dont chacune en particulier suffit pour la capacité ordinaire d'un individu. Avons-nous donc oublié, pour les autres, ce que nous suivons si ponctuellement pour nous ?

. . . *Sit quod vis simplex duntaxat et unum.*

Je croirois que si chaque pension étoit bornée à ne recevoir que les enfans de tel âge, destinés uniformément à telle ou telle partie d'éducation, les enfans, les maîtres de pension, les répétiteurs et les parens y trouveroient beaucoup mieux leur compte, les mœurs y gagneroient davantage, et cette instruction, comme une encyclopédie méthodique, offrant un ensemble régulier, feroit moins de charlatans et plus de sujets. L'école des sciences, en suivant ce plan autant que possible, au moins par rapport au nombre des élèves, remplit l'épigraphe de son prospectus, et on doit lui dire :

Gratum est quod patriæ circem populoque dedistis.

Malgré que les cours y soient séparés et bien surveillés , que les élèves ne suivent que la branche d'éducation qui leur convient ou pour laquelle ils ont le plus d'aptitude; cependant les jeunes mathématiciens tournent quelquefois en ridicule ceux qui s'adonnent uniquement aux langues; ceux-ci , de leur côté , ont tant d'horreur du calcul et des calculateurs , qu'ils refusent même d'apprendre la table de Pythagore. Ils diroient volontiers aux professeurs d'algèbre , ce que Voltaire écrivoit à un grand ministre , pour l'encouragement des arts et des lettres :

*Le vois-tu s'avancer , ce sauvage algébriste ,
A la démarche lente , au teint blême , à l'œil triste ,
Qui d'un calcul avide , à peine encore instruit
Sait que quatre est à deux comme seize est à huit ?
Il méprise Racine , il insulte à Corneille :
Lulli n'a point de son pour sa pesante oreille ;
Et Rubens vainement , sous ses pinceaux flatteurs ,
De la belle nature assortit les couleurs ;
Des X , X , redoublés , admirant la puissance ,
Il croit que Varignon fut seul utile en France ,
Et s'étonne sur-tout , qu'inspiré par l'amour ,
Sans algèbre , autrefois , Quinault charmât la cour.*

Ces petits démêlés ne font pas naître autant l'émulation qu'on pourroit le croire; mais les

maîtres sont assez habiles pour ne donner de préférence particulière à aucune branche d'instruction : voilà comme ils remédient au mal autant que possible.

Je devois ce tribut de vérité et de reconnaissance à cette maison, où j'ai connu M. Garat. Son fils m'étoit confié : ce bon père , qui le chérit comme lui-même , n'a pas dédaigné de connoître le repétiteur de son enfant ; il a été sensible à mes malheurs ; illes a lus , il s'est intéressé à leur publicité. Au bout de neuf mois , quand ma santé m'a forcé de céder ma place , j'ai revu cet ouvrage : je l'achève aujourd'hui. J'ai obtenu justice ; et n'ayant rien , je suis riche s'il n'est pas infructueux.

F I N.